This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

600077810T

13

LES

BORGIA

HISTOIRE

DU PAPE ALEXANDRE VI, DE CÉSAR ET DE LUCRÈCE BORGIA

PAR

L'ABBÉ CLÉMENT (DE VEBRON)

ÉDITION ILLUSTRÉE DE QUATRE PORTRAITS

ET DE LA REPRODUCTION PAR LA PHOTOGRAVURE

DE DEUX DOCUMENTS ORIGINAUX

« Quid verum atque decens curo
et rogo, et omnis in hoc sum. »
(Horat., Ep. 1, lib. I.)

IMPRIMERIES-LIBRAIRIES DE L'ŒUVRE DE SAINT-PAUL

PARIS	BAR-LE-DUC	BORDEAUX	FRIBOURG
51, rue de Lille	36, rue de la Banque	30, place Pey-Berland	13, Grand'Rue

1882

Tous droits réservés.

LES

BORGIA

LUCREZIA BORGIA

« La cui bellezza ed onestà preporre
Debbe all' antiqua la sua patria Roma. »
(AR. *Orl. fur.*, c. XLII, st. 83.)

LES

BORGIA

HISTOIRE

DU PAPE ALEXANDRE VI, DE CÉSAR ET DE LUCRÈCE BORGIA

PAR

L'ABBÉ CLÉMENT (DE VEBRON)

ÉDITION ILLUSTRÉE DE QUATRE PORTRAITS

ET DE LA REPRODUCTION PAR LA PHOTOGRAVURE

DE DEUX DOCUMENTS ORIGINAUX

« Quid verum atque decens curo
et rogo, et omnis in hoc sum. »
(Horat., Ep. 1, lib. I.)

BODLEIAN LIBRARY
9 AUG 83
OXFORD.

IMPRIMERIES-LIBRAIRIES DE L'ŒUVRE DE SAINT-PAUL

PARIS, 51, rue de Lille | BAR-LE-DUC, 36, rue de la Banque | BORDEAUX, 30, place Pey-Berland | FRIBOURG, 13, Grand'Rue

1882

Tous droits réservés.

Imprimatur :

† FLAVIANUS,

Ep. Bajocensis et Lexoviensis.

A Sa Grandeur

Monseigneur J.-Ant.-Marie FOULQUIER

ancien Évêque de Mende

Chanoine de premier ordre du Chapitre insigne

de S.-Denys

Vénéré Monseigneur ! A Vous, qui depuis vingt ans êtes pour moi un second père, je dédie ce livre par lequel j'ai entrepris d'éclairer un point de l'histoire ecclésiastique. Je sais que Vous daignerez en agréer le filial hommage avec une bonté qui n'a d'égale que la modestie avec laquelle je vous l'offre ; car pour moi, c'est un faible témoignage d'un cœur enflammé par une vive reconnaissance pour tous vos bienfaits, une ardente et respectueuse sympathie pour vos cruelles infirmités, une sincère admiration pour vos vertus et une profonde vénération pour votre personne dont je serai toute ma vie avec tendresse

Le très humble et très obéissant serviteur et fils,

CLÉMENT.

Touques (près Trouville-sur-Mer), 11 *octobre* 1881.
En la fête de S. François de Borgia.

PRÉFACE

« La situation exclusivement politique de la « papauté explique l'histoire d'Alexandre VI dont « on a tracé une peinture odieusement fantastique. « Ne serait-il pas juste de discuter enfin avec « quelque critique, la source même d'où la chro- « nique de ce pontificat est tirée ? Nous avons trop « vécu nous-mêmes au milieu des passions politiques « et de ces fausses appréciations contemporaines, « pour ne pas apporter quelque discernement dans « l'histoire incertaine du passé. La source princi- « pale où ont été puisées les accusations exprimées « contre le pape Alexandre VI, c'est le florentin « Guichardin, l'ennemi personnel des Borgia, « dévoué aux factions des Colonna, des Orsini, « agitateurs de Rome, que le Pape réprima d'une « façon si énergique. Paul Jove et Gordon n'ont « fait que recueillir les pamphlets, les satires, « armes ardentes des partis... Les Borgia réta- « blirent le repos et l'indépendance de l'Italie, et « pour accomplir ce devoir, ils furent obligés de « réprimer sévèrement : et cette mission a toujours « quelque chose d'odieux et d'implacable... Mais

« croire à l'histoire fantastique des coupes empoi-
« sonnées qui circulent de mains en mains dans cette
« famille, à l'inceste, au fratricide, ce n'est point
« de l'histoire sérieuse (1). »

Cette page d'un spirituel écrivain est en quelque sorte le programme de notre ouvrage.

On a accumulé contre les Borgia, les fables sur les légendes, les récits les plus erronés sur les accusations les plus folles. Nous avons tenté de substituer l'histoire à la légende.

Mais la sottise et la mauvaise foi colportent journellement avec tant d'audace et d'impudence la légende des Borgia par les journaux, les brochures, les romans, les recueils anecdotiques, les dictionnaires de toute espèce, et l'esprit de l'homme,

De glace pour la Vérité
Et de feu pour le Mensonge,

accorde une telle faveur aux affirmations les plus gratuites, que l'on se sent presque ridicule à vouloir penser autrement que ceux qui n'ont rencontré les Borgia qu'en ces recueils ou au théâtre. Eh bien nous aurons le courage de ce ridicule après Audin et Roscoë qui ont les premiers versé quelques gouttes de vérité sur le front des Borgia (2).

(1) Capefigue, *Histoire de l'Eglise pendant les quatre derniers siècles.*

(2) Audin, *Histoire de Léon X.* — Roscoe, *Vie et Pontificat de Léon X.* Trad. franç. Paris, 1808.

Disons-le sans orgueil ; car depuis Roscoë et Audin la réhabilitation des Borgia est devenue un courant puissant. La découverte de documents nouveaux, la publication d'œuvres diverses sont venues, tantôt directement tantôt incidemment, jeter une nouvelle lumière sur l'histoire de cette famille (1).

(1) Nous indiquons ici, sans parler des articles de feuilles et de revues françaises, allemandes, anglaises, italiennes, etc., les principales publications, parues dans ces dernières années, et auxquelles on doit des éclaircissements dans l'histoire des Borgia.

C. Rosmini, *Dell' Istoria di J.J, Trivulzio.* Milano, 1815.

Rawdon Brown, *Ragguagli sulla vita e sulle opere di Marino Sanuto,* Venezia. 1837.

Alberi, *Relazioni degli ambasciatori Veneti.* Firenze, 1846.

L'abbé Rohrbacher, *Histoire universelle de l'Eglise catholique.* Paris, 1847.

L'abbé Jorry, *Histoire du Pape Alexandre VI.* Plancy, 1851.

A. Gennarelli, *Johannis Burchardi Diarium,* etc. Florence, 1854.

Le comte Dandolo, *Roma ed i Papi.* Milano, 1857. Trad. franç., Paris, 1870.

J. Favé, *Etudes critiques sur l'histoire d'Alexandre VI.* Saint-Brieuc, 1859. — Ouvrage honoré d'un bref de S. S. Pie IX.

La Rochelle, *Les Droits du Saint-Siège, Alexandre VI et César Borgia.*

Chantrel, *Le Pape Alexandre VI.* Paris, 1862.

L'abbé Christophe, *Histoire de la Papauté pendant le* xv*e siècle,* etc. Paris, 1863.

Le marquis de Campori, *Una Vittima della storia : Lucrezia Borgia.* Modena, 1866.

Mgr Antonelli, *Lucrezia Borgia in Ferrara,* etc. Ferrara, 1867.

Capelli, *Atti e Memorie delle R. R. Deputazioni di Storia patria di Modena.* Modena, 1868.

W. Gilbert, *Lucrezia Borgia duchess of Ferrara.* London, 1869.

Giov. Zucchetti, *Lucrezia Borgia, duchessa di Ferrara.* Milano, 1869.

Le P. Olivier, *Le Pape Alexandre VI et les Borgia.* Paris, 1870.

Citadella, *Saggio di albero genealogico e di memorie su la famiglia Borgia.* Torino, 1872.

Tout récemment encore, un protestant allemand vengeait le nom de Lucrèce Borgia, la plus infortunée victime de l'histoire moderne, parmi les femmes ; et, en vengeant Lucrèce, M. Grégorovius a vengé, sans le vouloir, Alexandre VI des accusations les plus graves formulées contre lui. Il n'est pas jusqu'à César Borgia que la critique historique ne tende à décharger. Hier un Italien, M. Alvisi, a démontré, d'après des pièces et des autorités décisives que le Valentinois ne mérite pas la réputation de cruauté que lui ont faite les romanciers.

Alexandre VI, César et Lucrèce Borgia ! Nous avons entrepris de faire revivre ces trois figures dans un même cadre. Ce n'est point ici un pané-

Mgr Cerri, *Alessandro VI e i suoi contemporanei*. Torino, 1873.

F. Grégorovius, *Histoire de la ville de Rome au moyen âge*, VIIe vol., 1872. Traduction italienne.

Archivio storico italiano, années 1870 et suivantes.

Pasquale Villari, *Dispacci di Antonio Giustinian*. Firenze, 1876.

Grégorovius, *Lucrèce Borgia*, etc. Paris, 1876. Trad. franç.

Ed. Alvisi, *Cesare Borgia Duca di Romagna*.

Au moment où nous terminions cette Etude, paraissait en Italie, une œuvre magistrale due à la plume d'un religieux des Ecoles Pies : le P. Léonetti, *Papa Alessandro VI*. Bologna, 1880. Ce magnifique travail a reçu les éloges de S. S. Léon XIII et les suffrages d'un grand nombre de savants. (V. *Revue des Quest. Historiques*, 1er octobre 1881). Dans ce livre la paternité de Rodrigue Borgia est révoquée en doute. L'auteur a adopté une hypothèse qui consiste à faire de César, de Lucrèce et de leurs frères, ses *neveux* et non point ses *fils*. Nous avons signalé au chap. IIe de notre livre cette opinion ; nous nous souvenions qu'elle avait été proposée par la *Revue de Dublin* (no XC, janvier 1859). On trouvera au no 3 de l'*Appendice*, l'exposé de la thèse soutenue par le savant Religieux Italien.

gyrique ni même une apologie. Nous n'avons poursuivi d'autre but que la recherche du témoignage sincère de l'histoire. Avec son aide nous sommes devenu, en quelque sorte, leur contemporain afin de les juger avec plus d'exactitude.

Les Borgia ne rencontreront-ils pas encore des antipathies? Nous n'osons pas l'espérer. Il y a des gens qui ne peuvent connaître la vérité que pour la haïr davantage. Arracher une plante vénéneuse du vaste champ des erreurs historiques, c'est les appauvrir. Vous les verrez demain occupés à la semer de nouveau.

Quelques esprits superficiels penseront peut-être que, l'Eglise étant particulièrement intéressée à la réhabilitation d'Alexandre VI, nous avons entrepris cette Etude avec le parti pris de tout justifier. Penserait-on par hasard que ce fut la préoccupation de l'écrivain protestant anglais, Roscoë, qui le premier a si courageusement fauché le plus grand nombre des accusations dont on a chargé cette famille? Nous n'avons dissimulé aucune tache afin d'avoir le droit de ne taire aucune gloire.

Nous n'avions pas encore le bonheur d'appartenir à l'Eglise et nous pensions que les Borgia ont été exécutés, non jugés.

Dans notre pensée, sous ces accusations que, sous prétexte de défendre la pudeur, des plumes effrontées font peser sur la mémoire d'un pape, se trouve en jeu l'honneur de l'humanité entière, non

Tout réc[illegible] ne craint pas la
vengeait [illegible] l'ailleurs promis
victime d[illegible] es papes scanda-
et, en v[illegible] autrefois devant
sans le [illegible] es vers le catholi-
plus gra[illegible] comme la preuve
César I[illegible] de l'Eglise catho-
déchar[illegible] cette supposition,
d'après [illegible] rdent les princes et
Valent
que lui [illegible] ui instant de vue que
Alex[illegible] de Gœthe, est la
avons [illegible] euvre intellectuelle.
dans [illegible] eure de mérite pour
[illegible] gé est grand contre
[illegible] ra souvent des mains ;
[illegible] atrera défiant contre
[illegible] ions donc avoir la
[illegible] ous crût sur parole ;
[illegible] qu'on voudra ; notre
[illegible] soumettre ou renier

Mgr [illegible]
1873.
F. G[illegible]
VII[illegible] v[illegible]
Arc[illegible]
Pas[illegible]
1876.
Gri[illegible]
Ed.
Au
une o
le P.
fique
d'un
1er [illegible]
est r
à fa
poi
opi
Re
l'*A*
Ita

ERRATA

Pages	*Au lieu de :*	*Lire :*
4, note, lig. 3,	Vitæ	Vite
6, lig. 5,	quatre saints couronnés	Quatre Saints Couronnés
16, note 1, lig. 2,	Eucharius,	Eucharius Cervicorne
39, som. du ch. lig. 6,	porte	portent
47, note	chap. XXVe	chap. XXVIe
106, lig. 7,	totalement,	totalement ;
107, lig. 26,	exquisser	esquisser
135, som. du ch. lig. 16,	ses	ces
135, som. du ch. lig. 20,		
145, lig. 25,		
151, lig. 17,	Leonetti	Léonelli
158, lig. 12,		
158, note 2, lig. 1,		
213, lig. 3,	Briconnet	Briçonnet
218, lig. 3,		
222, note 3,	allegretto allegretti	Allegretto Allegretti
231, lig. 4,	Brisonnet	Briçonnet
233, lig. 22,		
244, lig. 9,	du napolitain Panvinius	de Panvinius, de Vérone,
262, lig. 4.	langage hautain	langage hautain,
277, lig. 14,	il se préoccupa aussi des devoirs	il se préoccupa aussi des besoins
342, note 1,	V. Hugo, l'*Art d'être grand-père*, Paris, 1876.	V. Hugo, Dans les *Odes*, les *Feuilles d'automne*, etc.
364, lig. 21,	entra	entre
442, lig. 21,	connu	couru
451, lig. 8,	des hommes comme lui	ces hommes, comme lui,
475, lig. 25,	poussé	poussée
477, lig. 23,	commandée et,	commandée, et,
522, lig. 4,	... renommée pût	renommée ait mérité de

Avant la fin de l'impression de ces pages, Dieu a rappelé à Lui l'âme de son fidèle serviteur Mgr Foulquier. Nous déposons sur sa tombe, comme un hommage d'immuable gratitude et de filiale tendresse à sa mémoire vénérée, la dédicace qui ouvre ce livre.

LES BORGIA

CHAPITRE PREMIER

ORIGINE DES BORGIA

Calixte III. 1378-1458.

La famille des Borgia. — Portrait des Aragonais. — Alphonse de Borgia : ses études, sa vocation sacerdotale. — Prophétie de S. Vincent Ferrier à Alphonse. — Dignités dont il est revêtu. — Sa religion et son patriotisme. — Le roi d'Aragon le délègue auprès d'Eugène IV. — Succès de sa mission. — Alphonse cardinal. — Il est fait gouverneur de Naples. — Election d'Alphonse de Borgia au souverain Pontificat. — Réhabilitation de Jeanne d'Arc. — Calixte III prépare une croisade contre l'Islamisme. — Institution de l'Angelus. — Triomphe des armées catholiques. — Démêlés de Calixte III avec le roi d'Aragon. — Origine de la haine de la maison de Naples contre les Borgia. — Reproche immérité fait à Calixte III. — Alliance des Llançol et des Borgia. — Naissance de Rodrigue de Llançol y Borgia.

Au moment où naquit Rodrigue de Llançol qui devait être Alexandre VI, l'église de Valence, en Espagne, avait pour évêque Alphonse de Borgia, qui devait quelques années plus tard s'asseoir sur le trône pontifical, sous le nom de Calixte III.

C'était une antique famille que celle des Borja dans la langue du pays, ou Borgia dans la langue plus douce des Italiens. Les historiens s'accordent à la faire descendre des anciens rois d'Aragon. Elle floris-

sait au commencement du XIIe siècle ; les chroniques aragonaises en ont proclamé les grandeurs.

En l'an 1115, Don Pèdre, comte d'Aybar et d'Exavière, petit-fils du roi Ramire Ier, se distingue en guerroyant contre les Maures (1). Pour le récompenser de sa valeur qui avait aidé à reprendre sur ces hordes ennemies Saragosse et ses dépendances, Alphonse Ier roi d'Aragon lui donne en apanage une portion des terres conquises sur l'ennemi. Dans ces terres et située au nord de Saragosse, se trouvait une petite ville. d'origine fort ancienne, qui, sous la domination moresque, avait échangé son nom celtibérien de *Belsinum* pour celui de *Borgia*. Don Pèdre d'Aybar ajouta comme un titre de gloire ce nom au nom de ses ancêtres (2). Ses descendants, dont la valeur ne démentit jamais leur naissance, se firent, sous ce nom de Borgia définitivement adopté, une place illustre dans l'histoire d'Aragon.

Les Aragonais sont bien faits, robustes, agiles. capables des plus grands travaux; nés guerriers, pleins de fierté et d'indépendance, prompts à s'exalter pour une cause noble et généreuse. Ils sont sobres et poussent l'amour de la justice jusqu'à la plus inflexible sévérité. Le climat sévère de ce pays semble avoir coulé dans l'âme de ce peuple l'énergie du bronze. Aux mœurs de Sparte il joint la grandeur patricienne de Rome. C'est à cette race de fer qu'appartiennent les Borgia.

En 1378, naissait à Xativa, un enfant qui devait jeter un nouveau lustre sur cette famille et ce pays.

(1) Blanca, Comment. rerum Aragonensium.
(2) Escolano, Hist. Valentinæ, lib. VI, c. XXIII.

Alphonse devait être l'honneur du sanctuaire et l'une des grandes figures de la papauté.

L'Université de Lérida, voisine de la demeure des Borgia, fut l'école où se forma Alphonse. Doué d'un esprit vif et pénétrant, d'un cœur généreux, d'une parole éloquente, il fit de rapides progrès dans l'étude des lettres et de la philosophie, telles qu'on les enseignait à cette époque. Le droit canon était alors la règle des puissances ; Alphonse l'étudia avec ardeur, et telle est la réputation que le noble écolier s'est faite à l'Université, qu'il abandonne les bancs pour prendre la place du maître, et bientôt, il est proclamé le premier jurisconsulte de son siècle (1).

Alphonse était dans toute la force et la grâce de la jeunesse. A cet âge, une âme généreuse ne cherche qu'à donner sa vie à une grande cause. Ce sentiment d'une nature heureuse grandit encore sous le souffle du christianisme. Aussi bien que de nos jours, la lutte entre le bien et le mal était ardente. Un coup d'œil initia l'héritier des Borgia aux maux de son temps, et il éprouva en ce moment le besoin d'apporter le tribut de son corps et de son âme à l'Eglise militante. Il vit d'un seul trait sa place et son devoir, il les vit dans le sacerdoce selon Melchisédech, à la suite de Jésus-Christ, la vérité, la vie et la voie des nations aussi bien que des individus. Il s'appliqua dès lors à orner son âme des vertus apostoliques qu'exige le sacerdoce royal du Christ, sans se douter des hautes destinées que la Providence lui réservait.

(1) Platina in Calixtum III, ap. Raynaldi : *Annales ecclesiastici*, etc., ann. 1455, n° 17.

Elles lui furent dénoncées pourtant un jour. Alphonse de Borgia, n'étant encore que simple prêtre, écoutait à Valence la prédication de S. Vincent Ferrier. Perdu dans la foule, il ne songeait qu'à recueillir les paroles brûlantes tombées des lèvres du célèbre apôtre, lorsqu'il s'entendit adresser cette exhortation prophétique :

« Mon fils, je te félicite. Souviens-toi qu'il t'est réservé d'être un jour la gloire de ta patrie et de ta famille. Tu seras revêtu de la plus grande dignité que puisse porter un mortel... Applique-toi à persévérer dans la vertu (1). »

Le saint prédicateur avait eu une claire intuition de l'avenir, et l'histoire devait faire écho à la prédiction.

Dans l'espace de quelques années, on le voit successivement revêtu de la dignité de chanoine de l'église de Lérida, aumônier d'Alphonse V, dont il est en même temps le conseiller intime, et évêque de Valence. Il ne voulut jamais accepter d'autres bénéfices : « Je ne veux, disait-il, d'autre épouse que cette église de Valence, à qui je désire garder mon affection tout entière (2). »

Evêque et espagnol, deux amours remplissent son cœur et inspirent toutes ses actions : son pays et l'Eglise, son roi et le Saint-Siège. On avait encore la

(1) Vita S. Vincentii Ferrerii ap. Bzovii Annales, ann. 1419, n° 24. — Platina in Cal. III, ap. Raynald, ann. 1455, n° 17. — Marino Sanuto, Vitæ dei duchi di Venezia, t. XXII, p. 1159. — Summonte, dell' Istor. di Napoli, tom. III, lib. V, p. 172. — Commentarii Pii II, lib. I, p. 25.

(2) Plat. in Calixtum III, ap. Raynald, ann. 1458, n° 40.

naïveté de croire, à cette époque, que l'amour du pape n'amoindrit pas le patriotisme.

Il met fin par ses habiles négociations à la guerre qui a désolé pendant sept ans la Castille et l'Aragon. Aucun péril ne l'effraye, quand il s'agit de pacifier son pays : « Les lâches seuls, dit-il, craignent le danger, ce champ où l'on moissonne la gloire (1). »

Il montre le même courage dans la défense des intérêts de l'Eglise contre les caprices de son roi. Alphonse d'Aragon tend la main aux pères révoltés du Concile de Bâle (1431), mais Borgia réprouve hautement la faveur que son maître accorde au schisme. Ses amis sont effrayés par les dangers que son dévouement au Saint-Siège fait courir à sa fortune. Borgia prononce cette parole, que l'histoire recueille : « Libre par naissance, je ne me fais point esclave pour le désir de plaire. Mentir aux hommes, c'est se faire leur esclave : leur dire la vérité, c'est le moyen de les dominer (2). »

Cette magnanimité de l'Evêque impressionna favorablement le prince ; et un peu plus tard, lorsqu'il sentit le besoin de se réconcilier avec le pape légitime, c'est vers son ancien conseiller, l'évêque de Valence, qu'il tourne ses regards. Heureux choix ! à l'évêque qui servait l'Eglise avec un pareil dévouement, Eugène IV ne devait rien refuser ; il commence, au contraire, par offrir au négociateur le chapeau de Cardinal. Mais par un sentiment de générosité et de délicatesse dont le secret est aujourd'hui perdu, Borgia refuse noblement

(1) Ægidii Viterb., Histoire ms. de Calixte III, ap. Raynal., ann. 1458, n° 41.
(2) *Ibid.*

jusqu'à la fin de l'Ambassade (1). Peu de temps après, un courrier apportait à la cour d'Aragon un billet, qui avec l'annonce de la conclusion de la paix entre le Pontife et le Roi, portait qu'Alphonse était créé cardinal sous le titre des quatre saints couronnés (2).

C'était en l'année 1445.

Ce jour-là, Rodrigue II de Borgia, qui avait longtemps pleuré en ce seul fils la perte de sa race, dut oublier sa douleur pour se réjouir avec ses amis, dont les hymnes ne tarissaient pas; c'est qu'ils savaient ce qu'il y avait de vertu cachée sous cette pourpre.

Alphonse était alors âgé de soixante-sept ans.

Le roi d'Aragon remercia le prélat en le nommant gouverneur du royaume de Naples. Le nouveau cardinal se montra digne dans ses fonctions quasi-royales de la confiance du prince, en même temps qu'il sut se gagner l'affection du peuple (3).

Nicolas V venait de descendre dans la tombe. Les cardinaux s'étaient réunis pour lui donner un successeur. Le nom du cardinal Alphonse de Borgia fut proclamé. L'histoire a loué ce choix; elle montre le pontife, faisant comme prince temporel les délices de son peuple, béni des petits et des malheureux qu'il protégea, secourut et consola plus en père qu'en seigneur; elle montre le prêtre dont la charité, la douceur, la chasteté et la piété jetèrent « toutes sortes de bonnes odeurs (4). »

(1) Platina in Calixtum III, ap. Raynald., ann. 1455, n° 17.

(2) Plat. in Cal. III.

(3) Summonte, dell' Ist. di Napoli, t. II, lib. V, p. 171. — Giannone, Storia civile del regno di Napoli, t. VI, lib. XXVI.

(4) Plat. in Calixtum III, ap. Raynald., anno 1458, n° 40.

Calixte III inaugura son pontificat par la réhabilitation de Jeanne d'Arc, la vierge inspirée à qui la France devait la conservation de sa nationalité (1). L'amour de la France est héréditaire chez les papes. La France n'est pas seulement la fille aînée de l'Eglise, elle en est encore la fille bien-aimée !

Nous n'avons pas à étudier ici les services rendus par la Papauté à la civilisation, à l'humanité et à l'art par sa lutte contre l'Islamisme. Disons seulement que Calixte III devait continuer cette lutte gigantesque. et c'est là assurément le rayon le plus éclatant de l'auréole qui enveloppe cette mémoire vénérée.

Au sein du Conclave, avant de quitter la chaire papale où il venait de recevoir les hommages des cardinaux, le nouveau pape avait juré de faire la guerre au Croissant.

— Moi Calixte III, pape, promets et fais vœu, en présence de la Très Sainte Trinité, de la Mère de Dieu, toujours vierge, des saints apôtres Pierre et Paul, de toute la cour céleste, d'employer tous mes efforts, dussé-je verser mon propre sang, pour recouvrer la cité de Constantinople, saccagée et occupée par Mahomet, l'ennemi du Christ et fils de Satan, d'affranchir les chrétiens captifs, de faire triompher la foi orthodoxe et d'exterminer l'infernale secte du faux prophète (2). »

Il va, pour cette entreprise, frapper comme un mendiant, à la porte de tous les palais ; il excite le patriotisme et la piété des princes ; ses légats sillonnent

(1) M. Vallon, secrétaire perpétuel de l'Acad. des inscr. et belles-lettres : *Jeanne d'Arc*, ch. XI.

(2) Raynald., ann. 1455, n° 18. — Plat. in Calixt. III.

les quatre parties du monde pour prêcher la croisade (1).

Mais le monde chrétien est comme frappé de vertige et de cécité ; les princes se bouchent les oreilles pour ne pas entendre cette voix ; ils laissent venir les hordes barbares, et affectent de ne pas croire aux prophéties du pape.

Cependant les Turcs marchent. Un jour le soleil, en se levant, éclaire l'étendard du prophète sur les frontières de la Hongrie. Calixte ne perd pas courage. Il arme, de ses propres deniers (2), une flotte destinée à porter la guerre sur les côtes asiatiques ; en même temps, il prie dans les larmes, au pied de l'autel des saints apôtres, sur la tombe des martyrs ; il invite le peuple chrétien à hâter par ses supplications le triomphe de la foi ; il institue à cette fin, non probablement pas sans une secrète inspiration, cette manière de prier trois fois le jour au son de la cloche, qui s'est répandue depuis dans l'Eglise universelle sous le nom d'*Angelus*. Comme cette suave prière, qui rappelle le mystère de notre rédemption spirituelle, était bien faite pour encourager les fidèles à s'armer pour refouler les sectateurs du faux prophète qui s'appprêtaient à effacer de la terre la religion du sauveur des hommes, c'est-à-dire la civilisation (3) !

(1) Raynal, eod. anno, n° 19.

(2) Raynal ann. 1456, n° 49.

(3) Platina in Calixtum III. — S. Antonin., c. XIV, tit. 22, ap. Raynal., ann. 1456, n^is 19-23. — M. Arago, dans l'*Annuaire du bureau des longitudes*, 1832, travestit de la manière suivante cette origine de « l'*Angelus* : Lorsqu'en 1456 on vit paraître l'éclatante comète, qui devait revenir en 1835, le pape Calixte en fut si effrayé qu'il ordonna

Les prières du pontife ont été entendues. Dieu lui-même prend soin de l'honneur de son Christ. Un saint moine, Jean de Capistran, légat de Calixte III, et un héros chrétien, Hunyade, conduisent les Hongrois à la délivrance de Belgrade (22 juillet 1456). Cette fois encore, la Papauté sauve l'Europe de la barbarie.

De nouvelles préoccupations assaillirent l'admirable vieillard. Au sein même de l'Italie, il dut défendre l'indépendance de l'Eglise contre son ancien ami, Alphonse d'Aragon lui-même. Ce prince se flattait d'avoir fait une bonne partie de la fortune de Borgia, et il lui semblait que son ancien confident devenu pape

pour un certain temps des prières publiques dans lesquelles, au milieu de chaque jour, on excommuniait à la fois les comètes et les Turcs ; et afin que personne ne manquât à ce devoir, il établit l'usage, qui depuis s'est conservé, de sonner à midi les cloches. » — M. Arago se trompe de tout point. Dans le décret où Calixte III invite les fidèles à prier, au milieu du jour, pour demander à Dieu la victoire contre les Turcs, il n'est nullement fait question de la comète. — Jamais, non plus, ce pape n'a excommunié, c'est-à-dire mis hors de l'Eglise les Turcs ni les comètes, pour la raison bien simple que ni les unes ni les autres ne font partie de l'Eglise. — Ce n'est pas le pape, mais bien les astronomes d'alors qui furent effrayés, et décidèrent que la comète à longue chevelure rouge présageait des malheurs : *Apparente cometa crinito et rubeo, cum mathematici ingentem pestem, caritatem annonæ, magnam aliquam cladem dicerent*... Le peuple naturellement, embrassa l'opinion des savants. Le pape seul ne les crut pas sur parole ; mais, au cas que les iniquités des peuples leur attirassent des fléaux, *si quid hominibus immineret*, dit-il, ce qui est toujours à craindre, le pape s'efforça de faire tourner au profit de la morale publique les terreurs inspirées par les astronomes, et qu'il aurait vainement essayé de combattre de front. Dans ce but, il invita les peuples à prier et à s'amender, ce qui est toujours bon et salutaire. — M. Arago, comme on le voit, a voulu disculper ses confrères du quinzième siècle ; mais il ne s'est pas montré historien véridique en ridiculisant les sentiments du pape Calixte III et en blâmant sa conduite. » (*Histoire de l'infaillibilité des papes*, tome II, p. 224-229.)

ne devait rien refuser à ses capricieuses volontés. Il lui demanda donc de lui céder, en fiefs, la Marche d'Ancône et d'autres terres de l'Eglise (1). Calixte ne se souvint que de sa dignité et de son devoir. Non seulement il refusa les fiefs demandés, il refusa encore d'admettre à l'épiscopat des sujets dont tout le mérite était d'être les favoris du roi (2). « Que le roi d'Aragon gouverne son royaume, dit-il, et nous laisse le soin de gouverner l'Eglise (3). » Alphonse ne lui pardonna point cette noble indépendance, et désormais ils se retrouvent partout en opposition.

Le 27 juin 1458, Alphonse mourut, léguant le trône à son fils naturel Ferdinand. Mais Calixte refuse de lui donner l'investiture, à cause de sa naissance illégitime; et, en sa qualité de suzerain, il déclare les royaumes de Naples et de Sicile dévolus au Saint-Siège. Son droit n'était pas douteux (4); cependant plusieurs ont vu là un acte impolitique. En tout cas, Calixte inaugurait par là une politique nouvelle, entièrement opposée à celle de ses deux prédécesseurs, qui avaient constamment appuyé la maison d'Aragon.

Ce fut là l'origine de cette haine implacable dont les princes napolitains d'Aragon poursuivront irrémédiablement les Borgia.

(1) Commentarii Pii II, lib. II, p. 35.

(2) Plat. in Calixtum III.

(3) Æneæ Sylvii, Hist. Europæ, c. LVIII.

(4) Muratori, Annali d'Ital., anno 1457. — Raynaldi, anno 1458, nis 31-34 : « At constabat regnum Neapolitanum summo jure ad sedem apostolicam devolutum esse, cum ipse Alphonsus in litteris (Surita, Annal., lib. XVI, c. XLIX) quibus regnum Eugenio acceptum retulit, hoc jurasset : in regno et terra prædictis nullus succedat, qui non fuerit de legitimo matrimonio procreatus. »

Quel était le dessein du pontife? La mort ne permit pas à Calixte III, ni de le réaliser, ni de le faire connaître et la trace en échappe à l'histoire. On a conjecturé, avec beaucoup de vraisemblance, que l'énergique vieillard s'était épris de l'idée d'agrandir la puissance de l'Eglise, en rattachant au domaine direct du Saint-Siège le plus beau de ses fiefs. On conçoit aisément que les ressources que pouvait offrir le royaume de Naples dans une guerre contre les Musulmans, dont Calixte médite toujours l'extermination, aient tenté l'âme énergique du pontife. Mais ce beau rêve s'évanouit aussitôt. Dieu appela au repos son laborieux serviteur (8 août 1458), qui laissait une mémoire vénérée à la postérité et le trône à son fidèle ministre, le célèbre Æneas Sylvius Piccolomini (Pie II).

Nous ne pouvions concevoir l'idée de ce travail sans nous arrêter un instant sur le seuil, pour saluer l'une des plus pures gloires de la famille des Borgia. Un autre héritier des princes d'Aragon et des comtes d'Aybar va prendre sa place. C'est à cause de lui qu'un nuage semble voiler l'auréole du pontife.

On fait un reproche à Calixte d'avoir placé sur les marches du trône pontifical, en le revêtant de la pourpre, l'homme qui devait, trente-six ans plus tard, s'appeler Alexandre VI; on le fait en quelque sorte comptable des crimes qu'on prête à ce dernier.

Or, Alexandre VI n'est point le monstre qu'on se plaît à nous montrer. Cette assertion peut étonner ceux qui croient à l'histoire telle que les protestants et les rationalistes l'ont faite; mais elle ne surprendra point ceux qui, avec De Maistre, savent que l'histoire, depuis

trois siècles, est un mensonge perpétuel et flagrant. Dans tous les cas, je donnerai mes preuves; car, comme disait Montaigne : « Cecy est un livre de bonne foy. »

Calixte, dans sa jeunesse, peut-être sur les bancs de l'université de Lérida, s'était lié d'amitié avec un jeune gentilhomme de Valence, de la noble race de Llançol. L'histoire d'Aragon montre le berceau de cette famille à l'origine de la monarchie (1). Si son origine de la maison royale d'Aragon peut être contestée, la bravoure de ses représentants ne peut être mise en doute (2).

L'amitié de Jofré ou Godefroy de Llançol pour Alphonse de Borgia devint la cause d'une union plus intime entre les deux illustres familles. Le jeune seigneur de Llançol demanda et obtint la main de la sœur de son ami, Isabel-Juana, femme dont la piété et les vertus égalaient la naissance. Il en eut deux fils : Pierre-Louis, Rodrigue, et trois filles : Jeanne, Thècle et Béatrix.

Celles-ci se marièrent, Béatrix avec don Ximénes de Arenos, Thècle avec don Vital de Villanova et Jeanne avec don Guillen de Llançol (3). Elles restèrent toutes en Espagne, et leur destinée n'eut rien d'éclatant; mais plusieurs de leurs enfants tinrent dans l'Eglise un rang distingué, grâce à la faveur de leur oncle. L'histoire s'est peu occupée de Pierre-Louis, que nous retrou

(1) Escolano, Hist. Valentinæ.
(2) Xurita, Annales de Aragon, tom. V.
(3) Xurita, Annales de Aragon, tom V.

verons à Rome capitaine général des troupes pontificales, sous son oncle Calixte III.

C'est le plus jeune des enfants de Godefroy de Llançol, qui a attiré toute l'attention de l'histoire. Celui-ci naquit le premier jour du mois de janvier 1431 (1) à Xativa, petite ville du patrimoine de Borgia, au diocèse de Valence, sur les ruines de laquelle s'élève aujourd'hui San-Felipe. Il reçut au baptême le nom de Rodrigue, illustré par plusieurs de ses ancêtres maternels. Il devait un jour monter sur le trône pontifical. C'est son histoire que nous entreprenons d'écrire, sans autre préoccupation que de démêler le vrai du faux, de louer le bien et de flétrir le mal :

Quid verum atque decens curo et rogo, et omnis in hoc sum (2).

(1) Jacob. Volaterrani, Diar. Roman., p. 129. — Burchard et alii. — Selon le COMMENTARIUM DE HIERON. PORZIO, publié à Rome le 18 sept. 1493, Rodrigue serait né le 11 août 1430. — La petite ville de Xativa fut rasée de fond en comble en 1707, après la bataille d'Almanza. Philippe V, qui avait voulu faire un exemple, fit bâtir sur ses ruines une autre ville qui porta son nom.

(2) Horat., epist. I, lib. I.

CHAPITRE II

PREMIÈRES ANNÉES DE RODRIGUE LLANÇOL Y BORGIA

1431-1456

Enfance de Rodrigue. — Les écoles monastiques au moyen âge. — Rodrigue à Valence. — Progrès de l'écolier. — Son portrait. — Ses hésitations dans le choix d'une carrière. — Il débute avec succès au barreau et l'abandonne peu après. — Raison de ce changement. — Le militaire. — La forêt de Dante. — Amours de Rodrigue. — Une hypothèse. — Doute que provoque son union. — Deux opinions restent en présence. — La Vanozza des contemporains et la Vanozza de M. Grégorovius. — Légitimité probable de la naissance des enfants de Rodrigue. — Celui-ci doit être jugé par ses pairs. — Les sources accusatrices.

A l'époque que nous étudions, une chrétienne ne séparait pas les joies de la maternité des devoirs qu'elle impose. Il est probable qu'Isabel-Juana ne dut jamais permettre qu'un autre sang que le sien coulât dans les veines de ses enfants. La première enfance de Rodrigue dut s'écouler sous les frais ombrages de la villa des Borgia. C'est des lèvres de sa vraie mère qu'il apprit d'abord à prier, puis à lire.

Les premières années de sa vie sont ensevelies dans l'ombre du passé. Heureux et doux souvenirs, qui n'attirâtes jamais sur vous l'envie et le mensonge ! Le bruit ne commença autour de ce nom qu'avec les honneurs. C'est un fardeau bien pesant qu'un nom fameux ! Nous regrettons ce manque de détails sur cette jeunesse qui dut s'écouler calme et paisible. Mais il est facile de se la représenter par les circonstances où vécut

Rodrigue ; et les révélations très incomplètes de l'histoire nous le font entrevoir se préparant à son insu au rôle qu'il remplira plus tard dans le monde.

Au quinzième siècle, toutes les grandes villes possédaient des écoles, tenues presque toujours par des moines, où l'enfant du pauvre coudoyait le gentilhomme et où tous pouvaient apprendre à lire, et s'ils avaient reçu du ciel d'heureuses dispositions, s'instruire dans les lettres humaines. Valence, la ville au doux ciel, à l'air pur, aux sites riants, la bien-aimée du Cid, possédait plusieurs écoles de ce genre. Elle n'avait pas encore d'université, et néanmoins c'était une ville réputée pour son goût pour les lettres. Ses pontifes s'étaient montrés de tout temps les ardents protecteurs de ses écoles ; mais ce dût être un beau jour pour ses lettrés que celui où Alphonse de Borgia en fut nommé Evêque. C'est qu'Alphonse de Borgia comptait parmi les plus brillants professeurs de l'Espagne, et que jamais évêque n'aima les lettres d'un amour plus éclairé.

Ce fut là vraisemblablement, non loin de l'heureuse demeure où il avait laissé tous les souvenirs de son enfance, que Rodrigue passa les premières années de son adolescence, sous la double autorité du sang et du sacerdoce. La réputation qu'il s'acquit plus tard dans la jurisprudence suffirait déjà à nous faire deviner que Rodrigue fut un bon écolier, assidu aux leçons de ses maîtres et passionné pour l'étude. « Ses progrès dans les belles-lettres, dit un contemporain, lui assurèrent toujours le premier rang dans l'école. Cette étude ne suffisant pas à son esprit, il étudia encore la philosophie et la théologie, et plongea si avant dans les

sources profondes de ces deux sciences, qu'il n'était pas de difficulté à laquelle il ne répondît sur-le-champ (1).

On aime à voir le neveu d'Alphonse de Borgia, l'héritier des princes d'Aragon, mêlé comme un enfant du peuple à tous ces écoliers, rentrant après la leçon au palais de son oncle pour repasser dans son souvenir les paroles qu'il vient d'entendre.

Nous nous représentons sans peine les soins dont l'évêque dut entourer cette jeune plante, avec quelle attention il dut s'appliquer à orner le cœur et l'esprit du noble adolescent. Que de choses il dut apprendre là, qui ne s'apprennent ni dans les livres, ni dans les écoles ! Le palais de son oncle fut la première école où Rodrigue puisa cette force de volonté dont il donna plus tard tant de preuves (2). Rodrigue avait besoin d'être élevé virilement, parce qu'il avait de grandes tribulations à supporter.

Il acheva probablement ses études dans quelqu'une des grandes universités qui florissaient en Espagne, peut-être même dans celle de Lérida, où son nom et le souvenir de son oncle devaient lui gagner les sympathies des écoliers et des maîtres.

A cette époque, Rodrigue était dans tout l'éclat de sa jeunesse. C'est une de ces organisations robustes telles que les pays de montagnes en produisent ordinairement. Sa taille est élevée, la grâce est répandue dans tous ses

(1) Platina (continuateurs de), De vita et moribus Pontificum, etc. Edit. de Paris, 1505, et édit. rare d'Eucharius, à Rome, 1529. V. aux PIÈCES JUSTIFICATIVES, n° 1.

(2) Joan. Stella, De vitis Pontificum, etc. Edit. rare imprimée à Venise, février 1505. V. aux PIÈCES JUSTIFICATIVES, n° 2.

traits, son œil est vif, son front haut et large, aux lignes blanches et pures; sa voix charme l'oreille autant que le cœur, un sourire doux et spirituel voltige continuellement sur ses lèvres, son maintien est grave et sa démarche pleine de noblesse. Avancé en âge, Rodrigue fera encore l'admiration de ses contemporains, qui exalteront en lui « le port élégant, le front serein, les « sourcils d'un roi, la figure portant l'empreinte de la « libéralité et de la majesté, le génie et l'harmonieuse « et héroïque proportion de tous les membres » (1).

Cependant le temps était venu où le jeune Rodrigue allait prendre sa place dans le monde. Tous les dons de la naissance, du talent, de la fortune l'avaient admirablement préparé pour tenir sa place et remplir son rôle sur le théâtre de la vie publique.

Alphonse de Borgia, son oncle, émerveillé des rares qualités dont était doué l'esprit de Rodrigue, avait conçu l'espérance de l'attacher au service de l'Eglise; ce n'était pas un pur caprice de sa part : les chroniqueurs disent que, dans son enfance, Rodrigue avait manifesté des goûts qui avaient pu paraître au pontife comme des indices de vocation sacerdotale (2).

Quoi qu'il en soit, cet attrait ne persévéra pas; Rodrigue parut un instant se décider pour le prétoire, où son esprit lucide, son caractère ferme et sa brillante éloquence devaient lui conquérir bientôt un rang éminent. Il débuta dans les causes du forum avec un

(1) J. Mainus, cité par Grégorovius, *Lucrèce*, t. I, p. 34.

(2) Vita di Rodrigo Borgia papa, col nome di Alessandro VI, ms de la bibliothèque de la Casanate, indiquée sous la rubrique E, IV, 23.

succès qui en présageait d'autres. Une vive admiration salua ses discours, et la renommée porta rapidement son nom d'un bout du royaume à l'autre.

Mais tout à coup Rodrigue délaissa la toge pour ceindre l'épée du chevalier (1). Quelques auteurs veulent que ce choix lui ait été dicté par son père, qui espérait voir arriver par là son fils plus facilement aux premières charges du royaume. Indépendamment de cela, on ne s'étonnerait pas de rencontrer ce goût pour les armes dans l'héritier des Llançol et des Borgia, dans le descendant de vingt héros dont les plaines de Valence, de Tolède ou de Murcie redisent le glorieux nom. Le souvenir du Cid Campeador qui remplit tous les récits aurait suffi, au besoin, pour enflammer l'imagination du jeune hidalgo. La distinction de sa naissance, l'amitié du roi pour son oncle lui faisaient entrevoir une illustration et des honneurs militaires qui devaient séduire son âme ardente.

Mais nous qui avons appris de Lacordaire que « tout homme a sa genèse particulière, proportionnée à son service futur dans le monde, et dont la connaissance seule peut bien expliquer ce qu'il est, » nous estimons que la Providence avait des vues sur cet adolescent. Rodrigue avait besoin d'apprendre, à la rude école des armes, à ne point trembler en présence d'un ennemi. Nous comprendrons bien mieux cette conduite, quand nous verrons dans la suite le Pontife assiégé dans son propre palais par l'armée de Charles VIII, ou guerroyant pendant tout son règne contre des feudataires

(1) Ms. de la Casanate : Vita di Rodrigo Borgia, etc. — Duchesne, Histoire des Papes, édit. in-fol., Paris, 1645, chez Gervais Abot.

du Saint-Siège plus puissants que le Pontife même, ou méditant une croisade contre le Turc.

Quel temps au juste passa-t-il à l'armée ? Quel rang occupa-t-il ? A quels faits d'armes se trouva-t-il mêlé ? On ne le sait pas d'une manière certaine. Alphonse V dut accueillir avec une faveur marquée ce rejeton des anciens fondateurs de la monarchie, le neveu de son conseiller intime d'autrefois. Rodrigue, de son côté, fut digne de la faveur royale, en se montrant dans les camps d'Aragon aussi intrépide chevalier qu'il s'était montré bon écolier et habile jurisconsulte dans les écoles et au barreau de Valence. Il y aura désormais toujours du soldat dans le cardinal Rodrigue et dans le pape Alexandre. Comme Jules II, il aurait eu droit, pour se trouver ressemblant, de se faire peindre une épée à la main. Ces faits peu nombreux s'entrelacent dans un cercle de vingt années, qui conduisent Rodrigue à la virilité.

Nous abordons maintenant un terrain difficile. C'est la forêt de Dante,

> ..... *Selva oscura*
> *Che la dirita via era smarrita*
> .....
> *Selva selvaggia ed aspra e forte*
> .....

Les mensonges se croisent, les affirmations contraires éclatent, l'ignorance et la mauvaise foi ont jonché le sol de préjugés. La prévention en garde l'entrée, en occupe tous les points. Nous n'avancerons qu'en lui disputant jusqu'au bout le terrain pied à pied. La longueur et les difficultés du chemin nous auraient ef-

frayé, si à travers les ombres accumulées par la haine nous n'avions saisi des rayons de lumière, qui nous promettent à l'extrémité de la route le plein jour de la vérité.

A l'époque où nous sommes (vers 1450), le jeune hidalgo fit en Espagne la connaissance d'une jeune femme d'une remarquable beauté. Il s'en éprit et en fut aimé à son tour. Rodrigue lui resta fidèle, et elle lui donna, avant qu'il entrât dans les ordres, quatre fils et une fille : Pierre-Louis, qui devint duc de Gandie et mourut à la fleur de l'âge ; Jean-François. qui hérita de son duché et fut l'aïeul de saint François de Borgia ; César, que Louis XII fit duc de Valentinois ; Lucrèce, qui mourut duchesse de Ferrare ; et Joffré ou Godefroy, prince de Squillace. Il se montra pour eux le père le plus tendre.

Quelques historiens ont élevé des doutes sur la paternité de Rodrigue. Selon eux, César, Lucrèce et leurs frères ne seraient point ses fils, mais simplement ses neveux. Les jeunes Borgia devraient la vie ou à un fils de son frère Pierre-Louis Llançol-Borgia, le préfet de Rome, ou à un Borgia particulièrement aimé de Rodrigue ; on sait que les Borgia étaient nombreux à Rome, depuis l'élévation de Calixte III. Un fait incontestable, c'est que ces enfants sont appelés tantôt les *fils*, tantôt les *neveux* du pontife (1). En présence de ce fait, le doute était bien permis, surtout quand on songe à toutes les accusations portées contre Alexandre VI, et que la science protestante a déjà démolies en partie.

(1) V. aux PIÈCES JUSTIFICATIVES, n° 3.

Quelle fut la mère de ces enfants ? Les ombres du mystère l'enveloppent ; quelques lettres qu'on lui attribue font supposer qu'elle avait reçu une brillante éducation et qu'elle aurait pu tenir son rang sur une scène élevée. Mais non, elle ne paraît dans aucune occasion solennelle de la vie de Rodrigue; son histoire, on le verra bientôt, se borne à son mariage, comme son bonheur sans doute à ses enfants.

Cette union fut-elle contractée sous la sauvegarde de la loi religieuse? ou faut-il placer au début de la vie de Rodrigue une grande faute ? Telle est la question qui se pose ici; et elle n'a pas lieu de nous surprendre, si l'on songe que le concile de Trente n'avait pas encore imposé ces garanties de publicité avec lesquelles se contractent aujourd'hui les unions matrimoniales. Shakespeare, dans une célèbre tragédie, nous a initié à ces mariages clandestins. Le poète n'a pas créé une situation, il a puisé simplement dans l'histoire.

Dans un pareil cas, en l'absence de documents officiels, la critique peut seule préciser la question de la légitimité de l'union.

Relativement au mariage de Rodrigue, les témoignages se divisent en deux classes, les uns hostiles, et les autres favorables. On dit que Cagliostro possédait le don d'évoquer les morts; l'historien doit l'avoir aussi. Nous allons appeler devant le tribunal du lecteur les ombres des ennemis de Borgia, qui ont crié au scandale; on verra combien ils se montrent renseignés sur cette femme. Ecoutez les paroles qui dominent ce bruit confus de voix.

Comment s'appelle la mère des enfants de Borgia ?

— Sans moi, la postérité eût toujours ignoré le nom de la belle Vanozza (1). — Rose était le gracieux prénom que je supposais lui avoir été donné au baptême, je ne sais quelle fantaisie a pris au continuateur de mon histoire de César de l'appeler Catherine, ou même Catalina (2). — Quelle bévue de part et d'autre ! son vrai nom est Virginia Vanozza (3). — Oh ! comme si elle ne signait pas « Perpetua » ses lettres à sa fille Lucrèce (4) ? — Doucement ! Doucement ! Vanozza n'est pas un nom patronymique; seul, Onofrio Panvini l'a cru; ce n'est là que le gracieux diminutif de Giovannozza, fréquentatif commun de Giovanna, et le prénom de la belle jeune fille aimée par Rodrigue (5). — Jeune fille ! mais elle était la femme bien légitime d'un certain Dominique d'Arignano, auquel on voulut un moment attribuer la paternité de César (6). — Miséricorde ! à qui entendre ? S'accordera-t-on au moins sur sa famille, sa nationalité ? — Comment ! elle n'est pas douteuse, son nom indique suffisamment qu'elle avait vu le jour à

(1) Burchard, DIARIUM, *De cæde Ducis Gandiæ*. Ap. Gordon tom. II, p. 470, tr. franç.

(2) Tomaso Tomasi, Vita di C. Borgia. Edit. de Montechiaro, 1671.

(3) Vita ms. di Rodrigo Borgia papa col nome di Alessandro VI, in-4, biblioth. Casanatense.

(4) Lettres attribuées à Vanozza, aux archives d'Etat à Modène. Lettre du 15 déc. 1515 : PERPETUA *oratrice* VANOZZA. Une autre adressée au cardinal Hippolyte d'Este, à la date du 14 sept. 1515, porte : *Vanotia Borgia de Cathaneis*. La seconde lettre adressée à Lucrèce se termine par ces mots : *La Felice et Infelice Madre* VANOZZA BORGIA.

(5) Varii auct.

(6) Mariana reproduisant Infessura, Hist. de rebus Hisp., lib. XXVI.

Catane : *Vanozza dei Catanei.* — Encore une fois le Pirée pris pour un homme... la famille pour le pays. *Catanei* était un nom bien porté par plusieurs familles à Rome, à Ferrare, à Bologne et en d'autres villes de la Péninsule (1). — Quel lourd Allemand ose traduire ainsi ? C'est *Vannozza dei Caetani* qu'il faut lire, c'est-à-dire qu'elle était issue de la noble maison des Gaetani. — Pourquoi ce sourire, illustre Paul Jove ? — Oh ! je veux bien satisfaire votre curiosité. J'ai connu à Rome la femme aimée par Ródrigue, son vrai nom est Vanotti et Rome sa patrie (2). — Pensez-vous qu'elle fut sa maîtresse ou sa femme ? — Sa femme secrètement, peut-être bien ; car Vanotti était une très honnête femme. » Mais voici Tomaso Tomasi, interrogez-le ; ou je me trompe fort, ou il ne vous dira pas du bien des Borgia. — C'est ce qui vous trompe, aujourd'hui je sens le besoin d'être juste : « Rodrigue entretint Vanozza plutôt comme une légitime épouse que comme une concubine sacrilège » (3) ; je ne fais, d'ailleurs, que répéter ce que Panvini et d'autres ont dit depuis longtemps (4).

Les ombres peuvent se retirer. Les citations auront prévenu le lecteur que nous n'écrivons pas un roman. Quel merveilleux accord ! Pour des ennemis, ils sont bien réservés ; pour des contemporains, ils sont bien la-

(1) Varii auct.

(2) *Cæsar Borgia ex Vanotia Romana, alioquin proba muliere, quam novimus, genitus...* P. Jovii in vita Gonsalvi, p. 212.

(3) L'*Hebbe in luogo più di legitima moglie che di sacrilega concubina.* Tomaso Tomasi, *Vita di Cesare Borgia.* Edit. de Montechiaro, 1671.

(4) Panvini, *in Vita Alexandri VI.* — *Vita ms. di R. Borgia,* etc., de la Casanate, etc.

coniques ! Il était pourtant si facile de se renseigner; d'autre part, le cas présentait tant d'intérêt !

Mais ce qu'ont si complètement ignoré les contemporains, un écrivain moderne a la prétention de nous le dire avec les scrupules d'exactitude particuliers au roman. Un Allemand, dont nous ne contestons pas le talent, a rapporté de ses patientes recherches dans les archives d'Italie de précieux documents relatifs aux Borgia. Si M. Grégorovius, protestant comme Hurter et Roscoë, comme ces illustres historiens avait eu cet amour de la vérité qui l'emporte sur l'esprit de secte, nous aurions à cette heure une histoire véritable de cette famille. Il a voulu, après quelques autres, faire justice des accusations imméritées qui font de Lucrèce Borgia, parmi les femmes, « la figure la plus infortunée de l'histoire moderne. » Lucrèce, c'est également notre conviction et nous espérons la faire partager, est une victime de l'histoire. Mais celle-ci aurait beaucoup gagné à ce que son avocat fût sans parti pris d'aucune sorte. Mais, cédant à la vieille haine protestante contre la Papauté, il n'a rendu justice à Alexandre VI qu'autant qu'il en était besoin à la cause de la noble figure qui fait l'objet de son étude (1). — La constante préoccupation de ne pas jeter un jour trop favorable sur Alexandre VI l'a fait tomber dans d'étranges contradictions ; on pourrait écrire un livre avec ce titre : « Grégorovius réfuté par Grégorovius », livre qui serait la

(1) Lucrèce Borgia d'après les documents originaux et les correspondances contemporaines, par Ferdinand Grégorovius, traduit de l'allemand sur la 3e édit. 2 vol. in-8. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1876.

justification du pape. Le sien est un fatras, où la clarté ne manque pas moins que la critique et le bon goût.

Les documents les plus sérieux et les commérages les plus ineptes s'y coudoient au même titre et prétendent s'imposer avec la même autorité au respect du lecteur. L'auteur se livre aux conjectures les plus odieuses et donne aux documents un sens que n'autorise pas l'interprétation la plus étendue. Voilà l'impression que nous avons éprouvée à la lecture du livre de M. Grégorovius, et nous pensons qu'elle sera la même pour tout lecteur impartial. Et pourtant, le ton affirmatif qu'affecte habituellement l'auteur, la promesse de soumettre son travail à « une méthode historique des plus sévères » nous faisait espérer que nous ne rencontrerions là aucune assertion qui ne fût justifiée par des textes et étayée par des documents. Quelles preuves! Tantôt rien, absolument rien ; tantôt infiniment moins que rien. Nous avions cru prendre un livre d'histoire et nous n'avons souvent rencontré qu'une diatribe. Cette manière d'écrire l'histoire est particulièrement frappante dans ce qu'il nous dit de Vanozza. Ecoutons-le un moment.

« L'attrait magnétique que savait exercer le cardinal Rodrigue lui valut le sacrifice des charmes d'une Romaine appelée Vanozza Catanei... » (Tom. Ier, p. 35.) — « Il nous est permis de nous la représenter sous les traits d'une de ces femmes à la fois robustes et voluptueuses, comme on en voit encore à Rome aujourd'hui... Les charmes de Junon et de Vénus semblent réunis en elles »... (p. 36-37.) — « Il est certain que Vanozza était très belle et très ardente... Sinon, comment eût-elle allumé la passion d'un homme comme Rodrigue Bor-

gia ? De même son intelligence, quoique sans culture, devait être doublée d'une rare énergie. Comment aurait-elle réussi, sans cela, à rendre durables les rapports qu'elle avait noués avec lui ?... » (p. 37).

Après ce portrait, M. Grégorovius nous indique sa demeure ; « elle habitait une maison située sur la place Pizzo di Merlo, qu'on appelle aujourd'hui place Sforza Césarini et qui se trouvait à proximité du palais de Borgia » (p. 39.) Et maintenant, comme l'un des familiers de la maison, il en décrit nettement la disposition ; « des escaliers massifs en pépérine conduisaient à l'habitation proprement dite, qui consistait en une pièce principale et des chambres contiguës pavées en carreau que ne recouvraient aucun tapis, et ayant pour plafond des poutres reliées par du parquet sur lequel on étendait une couche de peinture. Les murs des chambres étaient blanchis à la chaux.. » (p. 45). Il ne sait pas au juste, par exemple, si Vanozza avait des tableaux dans son salon ; mais ce dont il ne doute pas, c'est que « si Vanozza en avait pour décorer son salon, celui du cardinal Rodrigue ne devait pas en être exclu. » (p. 46.) Mais « en tout cas, il s'y trouvait certainement un reliquaire, des images des saints et celle de la madone, devant laquelle une lampe brûlait constamment. » (p. 46.) Il en a dessiné dans son souvenir l'ameublement : « des meubles lourds, des lits grands et larges surmontés d'un ciel, de hautes chaises brunes en bois sculpté sur lesquelles on plaçait des coussins, des tables massives recouvertes d'un marbre ou d'un parquet de bois marqueté étaient rangées tout autour des murs. Dans la pièce principale, se dressait le

bahut colossal de bois peint, servant à renfermer le linge de trousseau.. » (p. 46.) — « Son salon ne devait pas être dépourvu d'antiquités... » (p. 47.) — « En tout cas, on n'aurait pas cherché en vain dans sa maison les merveilles de l'art moderne, les coupes, et les vases de marbre et de porphyre, et les bijoux d'or des joailliers. » (p. 47.) L'historien se demande si Vanozza possédait une bibliothèque ; mais il n'ose pas l'affirmer (p. 47). Préférez-vous connaître les intimes qui fréquentent son salon ; attention ! il va les faire défiler sous vos yeux ; « c'est *quelquefois* le cardinal Rodrigue, les amis de la famille, surtout les confidents les plus intimes de Borgia, tels que les Espagnols Juan Lopez, Caranza et Marades ; et parmi les Romains les Orsini, les Porcari, les Césarini et les Barberini. » (p. 48.) Enfin, après avoir combattu l'opinion d'Infessura, qui fait de Vanozza l'épouse de Dominique d'Arignano (p. 38), il clot le chapitre des amours de Vanozza et de Rodrigue. « A partir de 1481 ou 1482, la passion de Borgia pour cette femme fut éteinte. Mais il continua d'honorer en elle la mère de ses enfants. » (p. 52.)

Prenons l'histoire telle que l'a faite M. Grégorovius. Son but a été de placer la naissance de Lucrèce et de ses frères au temps où Rodrigue Borgia portait le titre de cardinal. Mais le protestant allemand a été trompé par ce titre de cardinal que le pape, dans la discipline actuelle de l'Eglise, ne donne qu'à des évêques, à des hommes revêtus de la dignité sacerdotale ou du moins engagés dans les ordres sacrés. Il n'a pas pris garde qu'à l'époque dont nous parlons, la pourpre cardinalice ne supposait pas toujours les ordres. Mazarin et bien

d'autres ne les reçurent jamais. C'est se tromper étrangement, que de considérer Rodrigue comme prêtre déjà sous le pontificat de son oncle. Il ne devint réellement et à titre irrévocable membre du clergé catholique que dans les dernières années du pontificat de Sixte IV (1480-1484), après que ce pape l'eut créé cardinal-évêque, d'abord d'Albano (1476) et un peu plus tard de Porto (1479). Jusques là, Rodrigue n'eut que le titre diaconal de Saint-Nicolas, qu'il avait reçu de son oncle Calixte III, titre qui ne l'obligeait en aucune manière à recevoir les ordres. De l'aveu même de M. Grégorovius, cet ennemi des papes, les relations de Rodrigue avec Vanozza auraient pris fin avec sa vie laïque, et l'honneur de la dignité sacerdotale aurait été sauvegardé. Encore, dans cette hypothèse, Rodrigue serait coupable à nos yeux, après une pareille jeunesse, après de pareils antécédents, d'être entré dans le sanctuaire.

Mais poursuivons, et faisons entière connaissance avec la Vanozza de M. Grégorovius. Vers l'an 1480, raconte l'abbé Pasquale Adinolfi dans un curieux livre, — *Il canale di Ponti* — imprimé à Narni en 1860, un copiste — scriptor — des lettres apostoliques, nommé George de Croce, épousait à Rome une femme du nom de Vanozza. Le nom a frappé M. Grégorovius, il croit reconnaître en elle la Vanozza dei Catanei, et nous la présente aussitôt comme la mère des enfants de Rodrigue Borgia. L'idée d'une confusion de personnes, causée par la similitude des noms, ne lui vient pas même à l'esprit. Un enfant naquit de cette union et fut appelé Octavien. Le père et l'enfant meurent en 1485, et l'année suivante la veuve convole à de secondes noces. (p. 39 et 52.)

Dans sa préoccupation de retrouver dans cette Vanozza quelconque la femme aimée de Rodrigue, « le cardinal, dit-il, se hâta de faire contracter un second mariage à la mère de ses enfants, afin de lui donner un protecteur et de lui assurer un intérieur convenable. Le nouvel époux était de Mantoue et s'appelait Carlo Canale... Cette union ne fut pas stérile. » (p. 54 et 57) Touchante sollicitude de Rodrigue ! malheureusement, elle n'a d'autre fondement que l'imagination de l'historien !

Une note renvoie ici le lecteur aux *Pièces justificatives*, où on lit sous le n° 2 cette indication : « *Contrat de Mariage entre Carolo Canale et Vanozza Catanei.* » Ce n'est pas assurément dans ce document qu'il a trouvé la preuve de la sollicitude de Rodrigue; c'est un acte de mariage dans sa formule la plus précise et la plus sèche, où rien ne fait allusion de près ou de loin aux Borgia. Mais ce que nous voulons signaler de ce document, c'est que la femme nommée quatre fois dans cet acte n'est jamais désignée autrement que par ce nom de Vanozza, comme étant sans doute son nom patronymique. L'auteur intercale donc dans la rubrique d'un acte notarié une chose qui ne s'y rencontre pas, et tend ainsi, soit volontairement ou involontairement, à établir une confusion entre deux personnes dont l'appellation commune est le nom de famille de l'une et le prénom de l'autre. Mais, Monsieur Grégorovius, cela s'appelle faux en écriture publique, et cela conduit généralement son auteur ailleurs qu'aux Académies ! Quelle est cette Vanozza ? La veuve de G. de Croce est-elle la Vanozza dei Catanei ? Le nom seul de Vanozza n'est pas une induction assez précise, ni assez rigoureuse pour

établir seule l'identité de l'épouse Canale et de la mère de Lucrèce. Nous en verrons tout à l'heure de nouvelles preuves.

Maintenant, M. Grégorovius lit au fond du cœur de Vanozza « les prières et les vœux qu'elle adresse aux Saints du Paradis pour voir monter le père de ses enfants sur le trône pontifical » (p. 95); et le matin du jour de l'exaltation d'Alexandre VI, il l'aperçoit agenouillée à Saint-Pierre, « tandis que les échos de la messe solennelle évoquaient devant son souvenir l'image d'un passé coupable » (p. 96). C'est là, sans doute, ce que l'écrivain allemand appelle écrire l'histoire « en prenant pour base de son travail les documents originaux et authentiques » (Introd., p. 15.)

Mais voilà que, le jour où ses vœux sont comblés, commence entre elle et ses enfants « un grand éloignement, sinon une séparation complète. Ils restèrent en rapports mutuels, mais elle ne put prendre part que d'une manière indirecte à leur grandeur. Vanozza ne se permit jamais, ou Alexandre ne la mit jamais à même d'exercer de l'influence au Vatican. Son nom ne paraît que très rarement dans les relations de l'époque » (p. 110.) C'est ici, du moins, un aveu arraché par l'évidence !

Sa position reste effacée ; elle ne paraît dans aucun des événements qui intéressent ses enfants. Et quand Lucrèce est devenue duchesse de Ferrare, sa mère « ne la vit plus jamais, car elle n'osait guère se mettre en route pour la cour de Ferrare ; mais elle correspondait avec elle. Les archives de la maison d'Este contiennent neuf lettres de Vanozza, datées des années 1515, 1516 et

1517. Sept de ces lettres sont adressées au cardinal Hippolyte, et deux à Lucrèce. Elles ne sont pas autographes; toutes ont été écrites par un secrétaire et révèlent chez celle qui les a dictées une forte volonté, un caractère qu'on peut appeler rude, et beaucoup d'égoïsme et d'astuce. Elles ont toutes pour objet des sollicitations ou des réclamations, » (Tom. II, p. 213.)

Ces lettres se terminent par cette formule : « l'heureuse et malheureuse mère », dans laquelle M. Grégorovius voit « la disposition d'esprit et la situation de Vanozza. » Car ses enfants causent son bonheur, *felice madre!* bien qu'ils lui rappellent sa honte, *infelice madre!* Si Vanozza n'a été que la maîtresse de Rodrigue, on comprendrait son regret, sans s'expliquer néanmoins l'insistance qu'elle met à confesser sa honte à sa fille. Les malheurs de ses enfants, dont deux étaient morts si misérablement, ne suffisent-ils pas à motiver cette plainte maternelle : *infelice madre!*

« Vanozza, continue M. Grégorovius, avait sans doute vu quitter sa maison par les amis du temps passé, les flatteurs et les parasites; mais un certain nombre d'entre eux et même des personnes de distinction lui étaient restés attachés. Elle avait, en effet, conservé quelque influence, à titre de mère de la duchesse de Ferrare; elle possédait des ressources considérables et elle vivait en grande dame : on l'appelait la *magnifica e nobile Madonna Vanozza...* (Tome II, p. 216). Elle se fit de nouveaux amis, grâce à cette sorte de piété par laquelle les vieilles pécheresses ont mis un terme de tout temps à leur conduite antérieure. Elle se livrait à une bigoterie hypocrite. On la voyait souvent dans les

églises, dans les confessionnaux, et en rapports intimes avec les confréries pieuses et les hôpitaux. Paul Jove la connut à l'époque où elle accomplissait ces pratiques dévotes, et il l'appelle une honnête femme. Elle fit plusieurs fondations pieuses en faveur des hôpitaux... » (T. II, p. 217.)

« Il n'est pas douteux que Vanozza n'ait quitté ce monde en croyant fermement qu'elle avait effacé ses péchés et acheté le royaume du ciel avec son argent et ses pieuses fondations... » (T. II, p. 222).

Voilà ce que M. Grégorovius appelle dans son *introduction* « substituer l'histoire au roman. » Cette phrase prend, à mesure qu'on avance dans la lecture de son livre, un aspect à la fois odieux et comique. C'est la tartufferie dans l'histoire !

Et puisque M. Grégorovius nous entretient continuellement des rapports de Vanozza avec ses enfants, opposons-lui un témoignage qu'il ne récusera pas. « Il n'existe qu'un seul document authentique dans lequel les enfants de Rodrigue sont nommés en même temps que leur mère. C'est l'inscription du tombeau de Vanozza, à Santa-Maria del Popolo à Rome ; cette femme y portait le titre de mère de César, de Jean, de Jofré et de Lucrèce (1). »

(1) Vanotiæ Cathanæ Cœsare Valentiæ Joanne Candiœ
Jufredo Scylatii et Lucretia Ferrariæ ducib. filiis nobili
Probitate insigni religioni eximia pari et ætate et
Prudentia optime de Xenodochio Lateranen. meritæ
Hieronymus Picus fidei commiss. procur. ex. test(*amento*) pos(*uit*)
Vix(*it*) ann. LXXVI, M.IV.D.XIII. obiit anno MDXVIII, XXVI nov.

Forcella, *Iscrizioni delle chiese di Roma*. t. I, p. 335, reproduite par M. de Reumont, *Geschichte der Stadt Rom*, t. III, p. 838.

Qui parle ainsi?... Le P. Olivier, que M. Grégorovius accuse de fausser l'histoire (*introd.*, p. 12.)? Non! M. Grégorovius lui-même! (p. 52.)

Cette inscription qui, si elle a jamais existé à Santa Maria del Popolo, ne se trouve aujourd'hui que dans le livre de M. Forcella, en taisant le nom du père de ces quatre enfants, ne semble-t-elle pas consacrer la honte d'une union suspecte? Eh quoi! si la Vanozza, épouse de Canale, n'est autre que la Vanozza dei Catanei, pouvez-vous bien croire que l'exécuteur testamentaire qui a voulu éterniser la mémoire de Vanozza et désigner à la reconnaissance publique, dans un lieu saint, la femme qu'il déclare « *remarquable par son honnêteté et sa piété* » a omis ses unions légitimes et les enfants qui en étaient issus, pour rappeler comme à dessein, sans aucune nécessité, ce qui serait sa plus grande honte? Il y a là une contradiction si flagrante, que le vulgaire bon sens la repousse, et que « la faiblesse de la nature humaine et l'indulgence du siècle » dont parle M. de Reumont, ne peuvent faire accepter; il y a là un phénomène dont la critique a le droit de demander l'explication.

Ici maintenant prennent place des témoignages qui justifient complètement Rodrigue.

— Le savant Moréri a appris d'historiens recommandables que Borgia eut dans sa jeunesse, de Julia Farnèse, quatre garçons et une fille (1).

— Orlandini, dans son histoire de saint François de Borgia, produit la même affirmation.

(1) *Dictionnaire historique*, art. Borgia et *Supplément*, même art.

— Ribadeneira (1527-1611) a écrit la même chose dans la vie du même Saint(1). Or ce biographe, le plus voisin des événements, avait en outre vécu dans l'intimité du Saint et pouvait avoir appris de sa bouche même la vérité des origines de sa famille. N'est-ce pas là un témoignage autorisé?

— En 1672, sortait des presses de Denis Thierry, imprimeur à Paris, une histoire du même Saint dédiée au roi. L'auteur anonyme y reproduit la même affirmation.

— L'illustre Pompeo Litta, dans son grand ouvrage sur les familles célèbres d'Italie, fait descendre Vanozza de la famille de Farnèse et lui donne pour père Ranuccio Farnèse.

— Marin Sanudo nous a conservé un pamphlet écrit apparemment dans les dernières années du règne d'Alexandre VI. — C'est un dialogue entre la mort et le pontife malade. Vaincu par son terrible antagoniste, celui-ci appelle à son secours Julie avec qui il a vécu en Espagne, Julie la mère de ses quatre enfants. Ce n'est qu'une satire, mais dans cette diatribe reluit l'opinion des contemporains que la mère des enfants de Borgia est Julie (2).

Nous regrettons que ces auteurs ne disent pas explicitement si Julie Farnèse était légitimement mariée à Rodrigue, mais il y a de graves motifs de le croire.

(1) Ribadeneyra : *Vita del Padre Francisco de Borja.* (Obras, in-fol. édit. de Madrid, 1605.

(2) Marin Sanudo, *Diar.*, t. III, p. 209.....

.....

Pontifex. — Julia me miserum cur non defendis : amavi si te

S'il est probable, en effet, dit M. Favé (1), que Julie Farnèse n'est autre que la Vanozza, il devient aussi probable qu'elle était unie à Rodrigue par les liens d'un légitime mariage; le témoignage intéressé et si souvent trompeur de Guichardin et de quelques autres, pourrait tout au plus faire conserver quelques doutes. Mais ces doutes disparaissent, quand on songe que les Farnèse appartenaient à une famille romaine dont l'illustration datait de la fin du XIIIe siècle et qui pouvait marcher de pair avec les Borgia, et qu'une union illégitime si longtemps prolongée eût été impossible entre deux membres de ces maisons. Si une Farnèse eût oublié ses devoirs, nul doute qu'une haine implacable, une *vendetta* n'eût animé pour longtemps ses nobles parents contre le séducteur. Or, c'est le contraire que montre l'histoire, même telle que l'ont faite les ennemis d'Alexandre VI. On voit le cardinal Farnèse qui devait être Paul III (2) et eut la gloire d'ouvrir le Concile de Trente, chargé des missions les plus délicates, et dévoué à ce Pontife, même à une époque où on parlait de le déposer, c'est-à-dire lorsque Rome

corde magis. *Mors* — Digna lenone satis. Nunc morerer et te non defendet Julia : neque enixa est utero terque quaterque tibi.

P. — Da saltem ante obitum. M. — Garris. P. — Concede rogatis hoc unum. M. — Insanis. P. — Hoc. — M. — Citius morere.

P. — Hoc. M. — Cedo. — P. — Ut peream illius susceptus in ulnis que modo ab Hispania vecta puella mihi est.

.....

V. PIÈCES JUSTIFICATIVES, n° 4.

(1) *Etudes critiques sur l'Histoire d'Alexandre VI*, Paris, Vaton, et Saint-Brieuc, Conor-Grenier, 1859, p. 19 et suiv.

(2) Clément VII, sur son lit de mort, dit cette parole : « Si le pontificat se donnait par héritage, nous nommerions dans notre testament le cardinal Farnèse comme notre successeur. »

était occupée par une armée française. Un autre Farnèse, Ange-Ferdinand, servit dans l'armée de César Borgia et se fit tuer à son service. La faveur dont jouirent les Farnèse pendant tout le pontificat d'Alexandre VI trouve son explication naturelle dans l'alliance antérieure du Pontife avec Julie Farnèse.

Mais quand on rejetterait cette identité de Julie Farnèse et de Vanozza, la légitimité de l'union de celle-ci avec Rodrigue ne saurait pour cela être douteuse; l'hypothèse d'un mariage légitime explique seule des faits qui autrement sont inexplicables. Ainsi s'explique comment Philippe de Commines, si bien rènseigné sur tous les événements de l'Italie à cette époque, ne donne nulle part, dans ses *Mémoires*, la qualification de *bastards* aux enfants d'Alexandre VI, et l'on voit pourtant que cet historien n'épargne guère cette épithète même aux princes du sang, quand il y a lieu de l'appliquer; ainsi s'explique comment Jean Bouchet qui écrivit son *panégyrique* de la Tremouille, pour ainsi dire, sous la dictée de son héros, d'abord ambassadeur auprès d'Alexandre et plus tard général des armées qui envahirent la Péninsule, ne se livre nulle part à des commentaires désobligeants sur la paternité du pape; ainsi s'explique comment tous les écrivains qui suivirent Charles VIII en Italie, et les cardinaux devenus rebelles qui demandent la déposition du Pape, tout en reprochant durement à Alexandre d'autres fautes, ne l'accusent jamais sur un point aussi grave et aussi public ; ainsi s'explique comment cette paternité notoire et publique depuis au moins un quart de siècle, n'avait donné lieu à aucune accusation, avant l'explo-

sion de haine que provoqua contre lui son énergique gouvernement; ainsi s'explique la faveur constante dont il jouit auprès de quatre papes d'un caractère très différent; ainsi s'expliquent les éloges privés et publics dont fut l'objet le cardinal Rodrigue; ainsi s'explique enfin comment un collège de cardinaux, dont les noms s'imposent pour la plupart au respect de la postérité, le plaça à la tête de l'Eglise. Il semble qu'à moins de renier toute logique, ces faits ne doivent pas laisser de doute sur la légitimité du mariage de Rodrigue. Cette puissante induction trouvera sa confirmation dans la suite de ce récit.

Maintenant, quand il serait prouvé que Rodrigue aurait débuté par une faiblesse, quand nous supposerions même prouvées toutes les allégations portées contre lui, nous aurions de la peine à nous expliquer l'indignation que font paraître les plaisantins de « la libre-pensée », les apôtres de « la morale indépendante », les disciples du « libre amour », pour qui « vice et vertu » sont des mots vides de sens? Il n'est pas juste à vous de condamner un homme que vos principes déclarent innocent! au lieu de pousser leurs ricanements, ils auraient dû louer Rodrigue de s'être élevé au-dessus du préjugé. Rodrigue doit être jugé par ses pairs! Supposez-le coupable autant que vous le voudrez, les catholiques, les catholiques seuls, peuvent le flétrir et le condamner, sans se mettre en contradiction avec eux-mêmes, avec leurs propres principes, leurs propres lois, leur propre religion.

Mais, pour tous ceux qui acceptent une opinion toute faite, est-ce que les plus épouvantables accusations ne

pèsent pas sur le pontife lui-même ? Est-ce qu'avec Alexandre VI, César et Lucrèce Borgia ne sont pas voués à la malédiction de tout cœur honnête ? Est-ce qu'on n'a pas Burchard, Guichardin, Paul Jove, Tomaso Tomasi, les poètes Sannazar et Pontano, les archives des bibliothèques de Rome ? Ce sont là, en effet, les grandes autorités qu'on invoque contre les Borgia. Des écrivains se sont depuis rencontrés qui, ne tenant aucun compte de la justice et de la vérité, ne s'inspirant que de leur haine, se sont bornés à copier leurs allégations, sans étudier autrement la question. Il semble qu'on soit dispensé de toute justice à l'endroit d'un ennemi, surtout si cet ennemi est un pape. Il nous faut étudier ici ces sources accusatrices. Il serait déraisonnable d'instruire une cause sans tenir aucun compte de la personnalité et de la valeur morale des témoins.

CHAPITRE III

LES SOURCES : BURCHARD ; INFESSURA ; POLO CAPELLO, ETC.

Burchard, d'après M. Grégorovius. — Ce qu'était Burchard. — Ses préjugés nationaux. — Son œuvre. — Burchard et Saint-Simon. — Découverte et révélation posthume du *Diarium* par les protestants. — Burchard et son troisième éditeur. — Examen du Journal de Burchard. — Jugement d'un contemporain. — Autorité du *Diarium*. — Infessura. — Jugement que porte de son œuvre Muratori et Gennarelli. — La célèbre relation de Polo Capello. — Ce qu'il faut penser de son authenticité. — Caractère passionné des documents vantés par M. Grégorovius.

Burchard est la grande autorité qu'on se plaît à invoquer. Son nom, placé en note au bas des pages, justifie tous les crimes dont on charge les Borgia. « Le journal de Burkhard, dit M. Grégorovius, est, à part celui d'Infessura qui se termine au commencement de 1494, le seul ouvrage composé à Rome sur la cour d'Alexandre, et il a même un caractère officiel... (1) » Un familier d'Alexandre VI ne doit-il pas inspirer une entière confiance? Elle est telle, qu'il n'est pas rare qu'on le fasse garant d'imputations qu'il contredit formellement. Certes, il n'était pas nécessaire de le calomnier ! L'appréciation de son œuvre, où M. Grégorovius prétend voir comme dans un « miroir » « les traits des Borgia », trouve ici naturellement sa place.

M. Grégorovius est le compatriote de Burchard, il en est aussi l'admirateur passionné. Recueillons

(1) Lucrèce Borgia, t. I, p. 325.

son jugement. « Jamais auteur, dit-il, n'a relaté au jour le jour des événements dont il fut le témoin et qui auraient pu servir de matière à un Tacite, avec autant de brièveté, de sécheresse et d'indifférence. *La tournure que Burkhard a donnée à son Journal,* d'ailleurs fidèle, PROUVE QU'IL N'ÉTAIT PAS L'AMI DES BORGIA. Mais cet homme avait appris à *cacher ses sentiments, à supposer que* le long exercice de ses fonctions toutes de forme *ne les eût pas complètement desséchés.* Il allait et venait chaque jour au Vatican comme une véritable machine du cérémonial, et garda son emploi sous le pontificat de cinq papes. Burkhard devait sembler aux Borgia un pédant absolument inoffensif; lui eussent-ils permis, sans cela, d'observer, d'écrire et de vivre? Le peu même qu'il dit dans son journal aurait suffi pour lui coûter la vie, si Alexandre ou César en eussent été informés. Mais il paraît que les journaux, tenus par les maîtres des cérémonies, n'étaient soumis à aucun contrôle officiel. César, autrement, ne lui eût pas pardonné, lui qui poignarda Pedro Calderon Perotto, le favori de son père, et qui fit assassiner le chevalier Cervillon, auquel les fonctions les plus importantes avaient été confiées à diverses reprises dans les solennités du Vatican » (1).

L'auteur que nous citons suppose ainsi ce journal écrit au jour le jour par un témoin occulaire? Il ajoute un peu plus loin : Burchard est « sans méchanceté systématique », « ne rapportant jamais les on-dit... (2) » En présence d'une pareille affirmation on est tenté de

(1) LUCRÈCE BORGIA, t. I, p. 238 et suiv.
(2) *Ibid.*, p. 326.

croire que M. Grégorovius a manqué de courage pour lire le Journal de son compatriote. Comment expliquer autrement qu'il ne se soit jamais heurté à un de ces mille *on-dit* dont ces pages sont hérissées ? Ou bien encore, M. Grégorovius aurait-il l'incroyable audace de regarder ces formules : *si ma mémoire est fidèle,* SI RECTÈ MEMINI, *si l'on ne m'a pas trompé,* SI VERA SUNT MIHI RELATA, ou *suivant ce qu'on rapporte,* FERTUR et autres semblables, comme la garantie suffisante pour ranger au nombre des vérités historiques les propos des laquais de César ? Il n'a pas même entendu Burchard confesser lui-même qu'il a écrit quelquefois longtemps après les événements (1). Il y a plus : ce journal n'est pas même interrompu un seul jour pendant quatre mois que Burchard passe à Strasbourg sa patrie, du 30 juin au 30 octobre 1498. Les événements quotidiens du Vatican y sont fidèlement reproduits à leur date. Nous expliquera-t-on par quel prodige de bilocation le maître des cérémonies a été le témoin des faits qui se passaient non à Strasbourg, mais à Rome ?

Là, Burchard contredit son apologiste ; ici maintenant, M. Grégorovius se contredit lui-même.

« La tournure du journal de Burchard prouve bien, a-t-il dit, qu'il n'était pas l'ami des Borgia. »

(1) BURCHARDI, *Diarium*, etc. (édit. du chev. Gennarelli, Florence, 1854, p. 73, 2e col.). « Advertendum quod præmissa de creatione Confalonerii notavi seu rescripsi *diu post rem gestam* ex quodam rotulo diu ad hoc antea *per me concepto,* quod conceptum in executione fuerat immutatum, et post præmissa sic rescripta, reperi notam veram eorum quæ, præmissa, acta fuerunt, conscriptum hujusmodi tenoris... »

Sans doute, M. Grégorovius s'est fait une autre idée, une idée juste, une idée vraie, une idée différente de l'œuvre de Burchard. Voici comment il la décrit :

« Il ne rapporte jamais les on-dit, mais seulement les faits acquis, qu'il a soin même d'atténuer ou de voiler habilement » (1).

Et aussitôt, comme s'il prenait plaisir à se contredire, il déclare ouvertement, à la page suivante, que Burchard est le premier qui ait parlé de l'orgie monstrueuse dont il sera question ailleurs.

« La source de ce récit scandaleux, ajoute M. Grégorovius, était un bruit populaire, qui pouvait tirer son origine d'une fête donnée réellement peut-être par César au Vatican » (2).

Voilà Burchard d'après M. Grégorovius. Etudions-le maintenant dans son œuvre même.

Burchard, nous l'avons déjà dit, était allemand d'origine. Nous le trouvons à Rome honoré, dès la fin de l'année 1483, de la charge de maître des cérémonies pontificales. Un contemporain nous le peint au physique et au moral d'un seul trait de plume. « Non seule-« ment il n'avait rien d'humain, dit-il, mais c'était un « être brutal au delà de toute expression, haineux et « jaloux » (3). Que pouvait comprendre à l'espagnol cet homme du Nord ! Comme ses habitudes teutonnes contrastent avec celles des natures méridionales qui

(1) Lucrèce Borgia, t. I, p. 326.

(2) *Ibid.*, p. 328.

(3) Paris de Grossis, *Diarium*, ad ann, 1506. « *Non solùm, non humanus, sed suprà omnes bestias bestialissimus, inhumanissimus, invidiosissimus...* »

l'entourent ! Burchard, dans les veines duquel coule le sang germain, hait tout ce qui appartient au monde latin. L'esprit de dénigrement l'enfièvre. Jusqu'où va la passion du maître des cérémonies ! Il s'ingénie à tout gâter. Il passe tout le jour à éponger les souillures et les scandales, il s'en sature ; et le soir, il dégorge en flots de lave. Ce n'est ni le feu de l'honneur, ni celui du génie qui fait chaque jour travailler ce volcan, qui fait chaque soir couler cette lave. Ces belles flammes recherchent, aiment, appellent le jour. Notre Allemand, lui, ferme sa porte à double tour. Il écrit son journal en secret, comme on fabrique de la fausse monnaie. Le Barbare se venge bien des sympathies que lui refuse l'Italie. Si forte est sa passion, qu'elle triomphe à un degré inoui du désir le plus puissant de l'artiste, celui de produire son œuvre aux yeux du monde, tout au moins d'étaler son art. Sa conscience ne lui permet pas d'ignorer sa malhonnêteté ; c'est pourquoi ses contemporains l'ignoreront. Il n'y a qu'un autre exemple d'une telle force et d'une telle lâcheté ; j'ai nommé : Saint-Simon.

« *La biographie universelle* » (1) reproduit d'une manière exacte la révélation posthume de l'œuvre de Burchard.

« Le Diarium de Burchard n'était connu que par un fragment donné par Denys Godefroy, dans son *Histoire de Charles VIII*, publiée en 1684, et par quelques citations vagues d'Odoric Raynaldi, dans sa continuation de Baronius, lorsque Leibnitz fit imprimer, à Hanovre, en 1696, un volume in-quarto intitulé : *Spe-*

1) Art. *Burchard.*

cimen historiæ arcanæ sive anecdotæ de vita Alexandri Sexti papæ, seu excerpta ex Diario Johannis Burchardi. Le même extrait reparut dans la même ville, l'année suivante, sous ce titre : *Historia arcana sive de vita Alexandri Sexti papæ seu excerpta ex diario Johannis Burchardi Argentinensis, capellæ Alexandri VI papæ clerici ceremoniarum magistri.* — Annoveræ, 1697. — Cet extrait (1) fut, sans doute, rédigé par un Français qui ne comptait pas le rendre public, puisqu'il est fait tantôt en latin, tantôt en français. Leibnitz regrette, dans sa préface, de n'avoir pu retrouver le texte de l'auteur, qui peut-être était en italien ; car Bayle (*Dict. hist.*, art. Savonarole, et dissertation sur les libelles diffamatoires) cite en cette langue plusieurs passages du Diarium. Leibnitz crut, quelques années après, avoir trouvé le véritable texte de Burchard, dans un manuscrit que Lacroze lui avait confié, et il écrivait à ce dernier, le 3 novembre 1707, qu'il se proposait de publier *integrum Diarium Burchardi ;* mais il mourut sans avoir exécuté ce projet. Jean-Georges Eccard fit imprimer à Leipzig en 1732, dans le second tome de ses *Scriptores medii ævi,* le *Diarium Burchardi,* d'après un manuscrit de Berlin, qui pourrait bien être le même que Lacroze avait communiqué à Leibnitz. Ce manuscrit était très défectueux, de l'aveu même d'Eccard, qui, dans son édition, fut souvent obligé d'avoir recours à l'extrait de Leibnitz pour rétablir l'ordre des

(1) « *Ce n'était pas proprement le Journal de Burcard, mais c'en était une espèce d'abrégé, où tantôt on s'était servi des paroles de Burcard même, tantôt on les avait traduites en français.....* » M. de Bréquigny, *Notices et extraits, etc.*

faits, interverti par les copistes. Eccard ajoute que le *Diarium* qu'il publie contient le journal du pontificat d'Alexandre VI. Mais c'est une erreur, l'extrait même de Leibnitz remonte plus haut : il commence en 1492, au 2 août, jour de l'exaltation d'Alexandre VI. Le Diarium donné par Eccard commence quatre mois plus tard, au premier dimanche de l'Avent ; l'extrait de Leibnitz va jusqu'au 3 août 1503, quinze jours avant la mort d'Alexandre VI, et le Diarium publié par Eccard finit au 22 février de la même année. On remarque, d'ailleurs, des différences considérables entre les deux textes imprimés dans l'expression et dans les faits. On trouve dans Leibnitz des articles qui manquent dans Eccard ; et vers la fin, les deux textes n'ont plus rien de semblable et deviennent des ouvrages différents.

« Eccard désirait qu'on pût enfin se procurer une bonne copie du Diarium... Cependant Lacurne de Sainte-Palaye découvrit à Rome, dans la bibliothèque Chigi, un manuscrit en cinq volumes in-quarto qui paraissait contenir l'ouvrage entier de Burchard. Il commence au premier décembre 1483, jour où l'auteur fut pourvu de la charge de clerc des cérémonies pontificales, et finit au 31 mai 1506, un an après la mort de Burchard : ce qui annonce que celui-ci aurait eu un continuateur. Ce manuscrit, sans lacune de temps, renferme les derniers mois de Sixte IV, tout le pontificat d'Innocent VIII, d'Alexandre VI et de Pie III, et les trois premières années de Jules II. Il existe à la bibliothèque Impériale plusieurs manuscrits du Diarium. »

Ainsi, c'est près de deux siècles après la mort du maître

des cérémonies que des protestants ont tiré de leurs bibliothèques son œuvre pour diffamer un pape. Leibnitz, Lacroze, Eccard sont protestants. Le premier trouve son manuscrit dans la bibliothèque de Wolfenbuttel, les deux autres dans celle de Berlin. Où est ici la garantie d'authenticité ?

Burchard a trouvé de nos jours un troisième éditeur. Le chevalier Achille Gennarelli a eu la prétention, en fondant en un seul les textes de Leibnitz, d'Eccard et des divers manuscrits, de nous donner le VRAI TEXTE du maître des cérémonies. Quelle peut être la valeur de ce document composé sur des textes suspects et sur des manuscrits d'une authenticité si contestable ? Nous en faisons le lecteur juge. M. Gennarelli va plus loin ; il avoue ingénuement qu'il a comblé les lacunes des manuscrits et les endroits indéchiffrables par le texte de divers auteurs : Summonte, Infessura, etc., etc. Le premier volume, qui va du 12 août 1484 au mois de mai 1494, a paru en 1854, à Florence. Nous l'avons lu avec une vive curiosité. L'éditeur florentin accumule avec une grande érudition, en note, au bas des pages, une foule de documents épars dans plusieurs bibliothèques ; mais tout le poids de son érudition ne donne pas une once de plus d'authenticité à son Diarium (1).

Un historien qui a étudié à fond cette œuvre a fait de Burchard un portrait qui trouve ici sa place. « A la cour du pontife (Alexandre VI) vivait un maître des cérémonies du nom de Burchard ou Burcard, Procope

(1) L'ouvrage restera probablement inachevé. On trouvera une excellente appréciation de cette édition dans la *Civilta Cattolica*, n. CXLVI, VIIe année, 3e série, vol. 2e, p. 201 et suiv.

d'antichambre, qui a tenu la liste de tout ce qu'il a vu, entendu, deviné et le plus souvent imaginé. A le lire. on croirait qu'il n'a pas quitté le pape un seul instant; il le suit à la chapelle, au consistoire, à table, au lit; la nuit n'a pas d'ombres dont il n'ait percé l'obscurité. C'est un être qui ne croit pas à la vertu, et qui, à l'aide d'un ducat, explique ordinairement une bonne pensée, une bonne action. Jamais romancier ne se joua avec une naïveté si bouffonne de la crédulité de ses lecteurs. D'Alexandre VI, la dissimulation personnifiée, il fait un héros de mélodrame qui vient afficher ses débordements aux yeux de Rome tout entière. Qu'un cardinal meure, il regarde dans le breuvage du malade. et, presque toujours, il y trouve des traces de poison. Pourquoi ce poison? C'est parce qu'Alexandre voulait s'emparer des dépouilles du prélat. Voltaire s'est spirituellement moqué, en sa qualité de poète tragique, de cette violation des premières règles de l'art dramatique... » (1)

« Si l'on pouvait croire à la narration de Burchard, Alexandre VI aurait été vraiment frappé d'idiotisme. Ce serait un Cassandre de comédie, cherchant exprès le grand jour, pour rendre une ville, un pays, un monde entier témoin de ses folies, un crétin de Maurienne étalant sur le grand chemin ses dégoûtantes infirmités. Jamais bonne femme ne fit, comme le maître des cérémonies, des contes à dormir debout. On dirait que, pour remplir ses pages de chaque jour, il faisait le métier de facchino, courant les rues, les hôtelleries, les marchés publics, les boutiques et les

(1) On trouvera la citation de Voltaire au ch. xxve de cet ouvrage.

étalages ; et de tout ce qu'il avait entendu de la bouche de valets de place, de servantes d'auberge, de palefreniers, de barbiers, formant le soir un récit qu'il appelait son journal. C'est dans l'œuvre posthume de ce fouilleur d'égoûts qui n'était pas destinée à voir le jour, que beaucoup de nos historiens et de nos romanciers sont allés puiser, pour peindre Alexandre, des récits qu'ils nous ont donnés comme des documents officiels » (1).

Comme s'il ne suffisait pas à Burchard d'avoir toute sa haine, toute sa vengeance dans un tiroir bien fermé, il dérobe encore sa pensée, « sous des chiffres, des « abréviations, des caractères passés de mode, en « sorte que ce journal, véritable grimoire, paraît avoir « été écrit plutôt par la griffe du diable que par une « main d'homme » (2). Sous ces caractères énigmatiques chacun peut lire ce qui lui plaît. Nous voudrions bien savoir quel cas ferait un tribunal de pareils papiers.

Et puis, l'original de la compilation si authentique du maître des cérémonies, on ne le possède même pas. Sérieusement, doit-on s'en rapporter aveuglément aux protestants qui ont ouvert le tiroir où gisait cette œuvre venimeuse, « cloaca maxima », et qui se sont chargés de déchiffrer ce grimoire ? Quelle garantie nous offrent ces extraits de fabrique protestante ? Quelle

(1) Audin, *Hist. de Léon* X, ch. xi.

(2) Paris de Grassis, *Diarium*, ad ann. 1506. « ..... egit libros quos nemo intelligere potest, nisi diabolus assertor ejus, aut saltem sybilla ; sic enim gifaris, id est, caracteribus obscurissimis pinxit, aut litteris alteratis et oblitis figuravit, ut credam ipsum habuisse diabolum pro copista talis scripturæ. »

puissante crédulité il faut, pour accepter comme des documents de quelque valeur des copies qui diffèrent entre elles de tant de manières (1)! Que de papiers malhonnêtes frauduleusement introduits il faudrait peut-être retrancher, si le hasard faisait un jour déterrer de dessous la poussière d'une bibliothèque le véritable manuscrit du maître des cérémonies !

Il y a pourtant quelques perles dans le fumier de Burchard; mais on prend bien garde de les en retirer.

Nous ne garderons pas la même réserve.

Avec Burchard, Infessura partage l'admiration de M. Grégorovius. Etienne Infessura qui, en 1478, était podestat de la ville d'Horta, a écrit un journal de la ville de Rome. Cet ouvrage s'arrête à avril 1494. Le *Diarium urbis Romæ* est encore une pièce de fabrique protestante, d'une authenticité douteuse et d'une intégrité plus douteuse encore. Sa valeur est au-dessous, si c'est possible, de celle de Burchard. Muratori a hésité longtemps à le publier, et il ne l'a placé dans sa collection que parce qu'Eccard l'avait déjà fait connaître; encore a-t-il pris soin d'en effacer des passages d'une crudité d'expressions révoltante (2). Gennarelli con-

(1) On peut voir à ce sujet le témoignage d'un juge bien compétent, M. de Bréquigny : *Notices et Extraits des manuscrits de la bibliothèque du Roy lus au comité établi par S. M. dans l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettr.* Paris, 1787 : *Notice du Journal de Burchard, etc.*

(2) « Diu autem, cum Collectionem hanc instruebam, dubius fui, num scriptorem hunc publici juris facerem. Dissimulare quippe nolo ipsum ad maledicentiam proclivem satis fuisse... Attamen pauca mihi placuit expungere, quæ fœdiora mihi visa sunt, atque indigna, quæ honestis auribus atque oculis afferantur. » (*Rerum Italicarum scriptores*, t. III, 2e partie.)

fesse qu'Infessura était un révolutionnaire romain « toujours opposé au pontife », un républicain ardent « qui voudrait renverser le gouvernement pontifical », un « chaud partisan des Colonna », et il repousse en certains endroits son témoignage, comme portant l'empreinte d'un sentiment passionné contre la papauté (1). Voilà à quelle source certains écrivains vont puiser l'histoire de nos pontifes. C'est à Infessura qu'on a emprunté le récit légendaire de l'élection d'Alexandre VI.

« Mais ceux qui veulent excuser tous les actes des Papes, dit encore M. Grégorovius, auraient ressenti moins de haine contre Burkhard s'ils avaient connu les relations des ambassadeurs vénitiens et les dépêches de tant d'autres, des informations desquels nous profitons aujourd'hui (2). »

La plus célèbre de ces RELATIONS, celle qui démontre manifestement à M. Grégorovius « les intrigues de la cour du Pape, la longue série de crimes qui s'y commirent, les exactions, le trafic du chapeau de cardinal et beaucoup d'autres choses » (3) est celle de Polo Capello. Ce Capello fut ambassadeur de Venise à Rome, du mois d'avril 1499 jusqu'au 19 septembre 1500. Comprenez donc! un ambassadeur qui notait les événements

(1) GENNARELLI, *Diarium Burchardi*, etc., p. 67, col. 1e, note 1.)

(2) LUCRÈCE BORGIA, t. I, p. 325. — M. Pasquale Villari ne veut pas excuser tous les actes des Papes; voici pourtant son sentiment sur Burchard : « On a soulevé des doutes sur l'authenticité et la véracité du *Diarium* de Burchard; des publications nouvelles ont pu les diminuer, sans cependant les faire cesser entièrement. » (DISPACCI DI GIUSTINIAN, *prefaz*, t. I, p. XXXII. Firenze, 1876, 3 vol. in-12.

(3) LUCRÈCE BORGIA, t. I, p. 326.

qui se passaient journellement sous ses yeux, comment ne pas tenir ses informations pour irréfutables? Ce ne fut pas sans une vive curiosité que nous parcourûmes pour la première fois les quelques feuillets de cette Relation; et en vérité, notre surprise fut grande, en trouvant dans le récit de ce témoin des erreurs manifestes. C'est ainsi, pour nous borner à quelques citations, que Capello donne au Pape un frère du nom de « Louis del Mila »; il est d'une faiblesse extrême au point de vue historique : il raconte qu'avant son départ de Rome, arrivé le 19 sept. 1500, il est allé au Vatican apprendre à Alexandre la reddition de Rimini et de Faenza. Or, Rimini ne se rendit que dans les derniers jours d'octobre, et Faenza ne tomba au pouvoir de César que six mois plus tard (avril 1501); il fait les confusions les plus étranges : Sanseverino tient dans son récit la place d'Ascagne Sforza, comme vice-chancelier de l'Eglise.

Nous en étions à nous demander comment concilier ces inexactitudes avec la qualité de témoin, lorsque M. Alberi nous raconta l'origine de la Relation de Polo Capello, dans la préface du livre où il reproduit cette relation avec celles des autres ambassadeurs vénitiens.

« On sait, dit-il, qu'une ancienne loi de la république de Venise obligeait tout ambassadeur, une fois de retour de son poste, de faire au sénat la relation des événements qui s'étaient passés durant sa légation. Plus tard, une autre loi leur enjoignit de déposer à la chancellerie ducale une copie manuscrite de ce rapport. Cette loi, tombée en désuétude pendant long-

temps, fut remise en vigueur en 1533 et observée dans la suite jusqu'à la chute de la république. C'est pourquoi, depuis le commencement du XVIe siècle jusqu'à l'année 1533, il n'existe qu'un petit nombre de Relations des ambassadeurs sur les cours d'Italie ou des autres pays ; et il n'en existe aucune sur la cour de Rome, puisque celles de Foscari (1526), de Contarini (1530), de Soriano (1531) ne furent écrites que plus tard, afin de se conformer à la nouvelle loi. Nous aurions donc été dans l'impossibilité de faire commencer notre recueil à l'an 1500, si un illustre Vénitien n'avait eu l'excellente idée de recueillir, jour par jour, les événements civils et politiques qui s'étaient succédé depuis 1496 jusqu'à 1533 dans la république et les Etats où elle était représentée. Ce fut l'œuvre magnifique de Marin Sanuto. Il mit à contribution, pour écrire ses *Diaria*, les archives secrètes de la chancellerie, dont sa qualité de sénateur lui facilitait l'accès; il fut aidé encore dans son œuvre par ses relations amicales avec les plus austères magistrats, les capitaines les plus célèbres, les plus illustres prélats et les historiens et les littérateurs les plus recommandables de l'époque. Il avait, en outre, occupé les plus hautes charges de l'Etat, pris part aux conseils du sénat où s'étaient agitées les grandes questions qui intéressaient non seulement l'Italie, mais l'Europe et même l'Asie. On peut donc dire, sans exagération, que ses *Diaria* sont une riche mine de faits et de documents historiques de la plus haute valeur (1). »

(1) ALBERI, *Relazioni degli ambasciatori Veneti*. Firenze, 1846.

Ainsi, la Relation si vantée de Polo Capello n'est pas l'œuvre de celui auquel on l'attribue; ce n'est qu'un document de seconde main, écrit longtemps après l'ambassade de Capello, et sur des documents dont rien ne garantit la fidélité et la véracité. Une citation suffira pour faire apprécier la valeur des documents sur lesquels travaillait Marin Sanuto.

Le sénateur vénitien Malipiero raconte sérieusement dans sa Chronique, qu' « on a trouvé dans le Tibre, à la baisse des eaux, en janvier 1496, un monstre horrible ayant une tête d'âne, la main droite semblable à la trompe d'un éléphant, la main gauche à celle d'un homme, le pied droit fait en forme de sabot de bœuf, le pied gauche d'un griffon, la poitrine d'une femme, les bras, le cou, les jambes squammeuses, le bas des reins... terminé par un dragon qui jette des flammes. Ces détails, ajoute le sénateur, sont tirés d'une lettre de l'ambassadeur à la seigneurie (1). » Nous pensons, nous, qu'ils arrivaient en droite ligne d'Allemagne, où Luther venait de publier en 1524, dans un moment de rire épileptique, cette caricature de la papauté qu'il appelait le *pape âne*. « Il paraît, dit très bien M. Rawdon Brown, que ces auteurs écrivaient pour les Luthériens; mais leur but, pour les historiens au moins, a été manqué (2). » Il y a pourtant encore des âmes candides qui croient à l'histoire racontée par ces chroniqueurs pamphlétaires, comme en Allemagne il y a des âmes pleines de foi en Luther et en ses œuvres, qui croient

(1) *Archivio storico italiano*, 1re série, t. VII, part. 1.

(2) *Ragguagli sulla vita e opere di Marino Sanuto*, 2 vol. Venise, 1837.

à la trouvaille du pape âne dans le Tibre. La puissance de crédulité de l'esprit humain est étonnante !

Mais on pensera que, du moins, Sanuto a échappé à cet excès de crédulité ? Le lecteur voit à regret le contraire, lorsqu'il parcourt son Diario, aujourd'hui devenu public. M. Grégorovius lui-même convient « que la fable du diable ou babouin, qui vient chercher Alexandre, se trouve dans un récit qu'on peut lire dans le Diarium de Marin Sanudo (1). »

Il est hors de doute, pour les hommes sincères, que la plupart des écrits de cette époque sont des satires dictées par la vengeance. « Temps affreux que ceux où vécut Alexandre VI, où l'épigramme fait souvent l'office de poignard, et la poésie tient la place de l'histoire. » M. de Reumont, un ennemi des Borgia, ne parle pas autrement que M. Audin. « Les scènes qu'on nous peint du Vatican, dit-il, sont des contes, où la malignité des uns et la lascivité des autres pouvaient se complaire, mais que repoussent tous ceux qui connaissent *le caractère des récits romains de cette époque malheureuse* (2). » Mais quoique la vengeance puisse dire la vérité, ces satires contredisent trop souvent les faits, pour que nous acceptions sans contrôle leurs assertions comme des vérités historiques. Nous n'admettons pour vérités historiques que celles qui sont garanties. Voltaire a posé cette règle, que nous suivrons ici : « Quand des contemporains comme le cardinal de Retz et le duc de la Rochefoucauld, ennemis l'un de l'autre,

(1) Lucrèce Borgia, t. II, p. 110. — V. le *Diarum de Sanudo*, vol. V, p. 124.

(2) *Archivio storico italiano*, 3e série, t. XVII, p. 325.

confirment le même fait dans leurs mémoires, ce fait est indubitable; quand ils se contredisent, il faut douter : ce qui n'est point vraisemblable ne doit point être cru, à moins que plusieurs contemporains dignes de foi ne déposent unanimement. »

Mais avant d'entrer dans l'application de ce principe, étudions l'esprit et le caractère des écrits de cette *époque malheureuse,* comme l'appelle M. de Reumont.

CHAPITRE IV

LES SOURCES : HISTORIENS ET POÈTES

Le paganisme de la Renaissance. — Idolâtrie des lettrés italiens pour les antiques. — Ils en reproduisent la forme et la pensée.— Leurs invectives sont un « jeu renouvelé des anciens ». — L'ironie à la Renaissance. — Révolution dans les lettres. — Les lettrés de cette époque ont calomnié leur siècle. — GUICHARDIN : Sa manière d'écrire l'histoire. — Il est sévèrement jugé par les incrédules. — Guichardin jugé par lui-même. — Sources des erreurs des jugements du Florentin. — L'homme politique explique le lettré. — PAUL JOVE : il fait le métier de gazetier. — Aveu cynique de sa vénalité. — TOMASO-TOMASI : il est repoussé par la critique la plus indulgente. — Les poètes satiriques. — Rôle del'épigramme aux XVe et XVIe siècles. — Ces pasquinades sont prises pour l'histoire. — PONTANO et SANNAZAR aux gages de la cour de Naples. — Le portrait de Pontano dessiné par un maître. — L'attachement de Sannazar pour ses maîtres explique sa haine des Borgia. — Son paganisme. — Rien n'excuse sa conduite envers Léon X. — Les enfants perdus de la calomnie. — NOTICES MANUSCRITES. — Le manuscrit de la Casanate et Gordon.

Au quinzième siècle, la civilisation gréco-romaine, que le christianisme avait frappée à mort et ensevelie. sort de son tombeau, envahit les arts et les lettres. Le vertige de la Renaissance saisit toutes les intelligences, et le génie moderne se met à la remorque de l'esthétique païenne. En Italie plus particulièrement, les lettrés se passionnent pour les écrivains de l'ancienne Rome et d'Athènes. C'est une idolâtrie pour l'antiquité, qui va jusqu'à leur faire rejeter une expression qui n'est pas contenue dans Cicéron. Bembo, qui ne restera la gloire de sa nation que par ses poésies italiennes,

aimerait mieux parler comme Cicéron que d'être pape; à ses yeux, une Tusculane vaut un royaume. Ce n'est pas seulement la forme qu'ils empruntent aux antiques; ils vont jusqu'à adorer de l'antiquité ses mœurs, ses institutions, sa théogonie. « Cicéron, s'écrie Erasme, l'un des coryphées de la Renaissance, par sa divine éloquence. sa sainteté, me rend meilleur. » On croit à une ironie ! « Le ridicule de ces érudits, dit quelque « part M. César Cantù, était d'aimer toute l'antiquité, « même la rouille et les scories — c'est-à-dire la boue « et toutes ses voluptés. — Ils auraient voulu anéantir « jusqu'à leur propre personnalité, pour se faire un « masque à la grecque et à la romaine. »

Aussi, historien ou poète, c'est le monde païen que le lettré met en scène. Il ne reproduit pas seulement la phrase, les inversions, le rythme du modèle grec ou latin; il lui emprunte encore sa manière de penser. Le premier donne à ses personnages les traits esquissés par Tite-Live, Tacite ou Suétone; l'autre prête aux siens les vices décrits ou flagellés dans ses auteurs favoris : Pétrone, Ovide, Catulle, Tibulle, Horace, Martial. Les écrivains grecs et latins n'ont tenu aucun compte de la pudeur; leurs copistes ont outré leurs défauts et parlent, dit un contemporain, une langue qu'on n'avait pas même entendue dans les lupercales antiques. Il n'y a plus de récits attrayants sans amours coupables, avec le cortège obligé des plus révoltantes débauches. l'adultère, l'inceste et des vices dont le nom seul est un outrage à la dignité humaine. De là ces histoires d'empoisonnements, d'assassinats, de trahisons qui nous ramènent en compagnie de Tibère et de Locuste,

de Messaline et de Néron. « Ne nous montrent-ils pas à « chaque page de leurs récits, ces idolâtres de l'anti- « quité, dit M. Audin, que leurs invectives ne sont « qu'un jeu renouvelé des anciens (1)? »

Alors, règna en souverain le rire, qui devait jouer un si grand rôle dans le drame de la Réforme et qui depuis lors jusqu'à Voltaire n'a plus exercé un si complet empire. Le lettré du xve siècle est frondeur comme le philosophe du dernier siècle; l'un et l'autre ont dépouillé le respect de tout ce que Dieu fit grand, noble et beau.

Les lettrés d'alors étaient vis-à-vis des princes et des prélats dans les mêmes relations que nos philosophes avec les grands seigneurs; Guichardin, Sannazar, Pontano comme plus tard Voltaire, se raillaient des princes et des papes qui les pensionnaient. L'esprit de la littérature se résume dans le Décaméron de Boccace, qui ouvre la Renaissance. « Une révolution « nouvelle, dit M. Quinet, est cachée dans ces pages « légères où Boccace célèbre les joyeuses funérailles du « moyen âge. Tout ce qui avait effrayé le monde par « une grandeur idéale, reparaît dépouillé de son pres- « tige; et l'esprit s'amuse de ce qui avait terrifié le « cœur... vous sentez, d'une part, une société qui périt « et s'exhale dans l'air avec les croyances bafouées, les « légendes parodiées, de l'autre, une société qui renaît « dans la joie et le rire... Boccace ne laisse à aucun « château sa bannière sans tache, à aucune famille son « prestige, à aucun nom sa grandeur réelle ou chimé- « rique. Sans le vouloir, il est véritablement révolu-

(1) Audin, *Hist. de Léon X*, ch. xx.

« tionnaire... Que dire de la liberté avec laquelle il « traite la religion catholique ? mystères, sacrements, « reliques, papauté, tout devient le sujet d'histoires « moqueuses; c'est même par là que le *Décaméron* « commence. Boccace ne se rejette sur la société laïque « qu'après avoir épuisé l'ironie sur l'Eglise... (1) »

L'ode, le dialogue, la satire, l'épigramme, ce sont de toutes les formes littéraires celles que le rire, l'ironie adopte de préférence, mais l'ode libertine à la manière d'Horace, la satire imitée de Martial, l'épigramme cynique de Pétrone. Encore si, à défaut de la pudeur, la vérité n'était pas offensée. Mais n'allez pas chercher dans ces facéties obscènes, dans ces grossiers concetti, la peinture de la vie réelle : Il n'y a que le nom du héros de vrai, tout le reste est faux. Il n'y a là qu'un caprice d'artiste; mais, plus hardi qu'Aristophane lui-même, le lettré du xve siècle met en toutes lettres le nom de la victime qu'il veut immoler aux risées de ses lecteurs. Arrive la postérité qui, feuilletant le livre, prend au sérieux ce qui n'est que le dévergondage du poète.

Sans doute, l'époque présentait des abus ; mais disons, à la gloire de l'humanité, que la réalité valait mieux que l'idéalisme. Depuis le paganisme, aucune époque n'a pu être suspectée à bon droit de la dépravation que prétendent peindre les historiens des xve et xvie siècles. Voltaire, et on sait combien peu il respectait lui-même les lois de la pudeur, Voltaire s'est inscrit en faux contre les odieux reproches que les lettrés italiens firent sans façon à leur société.

(1) E. Quinet, *Les Révolutions d'Italie*, ch. ix.

Voilà l'époque; il nous faut étudier maintenant de plus près, et au point de vue de ce travail, quelques-uns de ces lettrés.

Guichardin (1482-1540) a raconté les événements dont l'Italie fut le théâtre depuis l'expédition de Charles VIII. Après le journal de Burchard, ce récit est la source où nos historiens et nos romanciers ont puisé le plus abondamment pour écrire l'histoire des Borgia.

Le Florentin a sur l'Allemand son rival tout l'avantage de la souplesse et de la finesse italienne. Sa prose diffuse et hérissée à tout propos d'interminables harangues, à la manière de Tite-Live qu'il s'était proposé pour modèle, est un stylet qu'il manie adroitement. Ce dard est luisant, aigu, bien trempé, enjolivé au manche, et tient surtout en poche. Il frappe ses ennemis par un « on-dit », par un « peut-être », parfaitement déguisé au milieu d'une narration poétique, comme le voleur frappe de nuit, au coin d'une rue, enveloppé d'ombre et de mystère. De nos jours, Guichardin serait le modèle des avocats. Il se fait complaisamment l'écho de tous les bruits malveillants que sème autour d'elle la haine; mais, en homme adroit, il se ménage un faux-fuyant par un correctif qui, la plupart du temps, doit passer « inaperçu » pour le lecteur non prévenu ou trop confiant. La plupart de ses jugements sont aujourd'hui cassés par l'histoire et la probité. Ses écrits n'eurent, à leur apparition, l'admiration que des sots (1). » Dans la suite, les drôles eux-mêmes lui

(1) Tariano Boccalini, *Ragguali di Parnasso*, cent. I, ragg. 6, cité par Gaume, *La Révolution*, X^e livre, ch. v, p. 94.

ont refusé leur estime. Le philosophe Bayle dit, dans son *Dictionnaire philosophique :* « Guichardin mérite la haine, il se rend coupable de la faute des gazetiers. » Nous verrons plus tard Voltaire l'accuser formellement de mensonge et d'imposture à propos de la mort d'Alexandre VI.

La conscience de l'écrivain a contresigné d'avance le jugement des contemporains et de la postérité. Quelques temps avant de mourir, Guichardin fit appeler un notaire, auquel il dicta ses dernières volontés ; comme le moribond gardait le silence sur son *Histoire d'Italie* qu'il laissait manuscrite, le notaire lui demanda ce qu'il fallait en faire.

— La brûler ! répondit-il (1).

Et cependant ce livre ainsi condamné par l'auteur avait subi des retouches, retouches nécessaires, puisqu'au dire d'un auteur, la première ébauche « était capable de scandaliser le diable lui-même. »

Un Italien a porté de nos jours sur son compatriote un jugement piquant et sincère : « Guichardin envisage le succès, jamais la justice d'une cause ; il raconte les iniquités les plus monstrueuses avec le sang-froid d'un anatomiste ; partout, il voit ou suppose des intentions cauteleuses et perverses ; et, parmi les mobiles des actions humaines, il ne reconnaît nulle part la vertu, la religion, la conscience, mais bien le calcul, l'envie, l'ambition. Devenu ironique, peut-être par le dépit que lui inspirent les hommes et les événements, il affecte une impartialité qui, au fond, est l'indifférence entre

(1) Audin, *Histoire de Léon X*, ch. xxx.

l'honnêteté et la coquinerie. Il examine et juge les papes, non seulement de la même manière que les autres princes, mais toujours il les trouve en faute et il met à leur charge toutes les calamités de l'époque... (1) »

L'homme politique peut servir à expliquer le rhéteur. Il avait à peine trente ans, quand la république lui confia l'ambassade d'Espagne (1512), afin de détacher Ferdinand de l'alliance pontificale. « Il s'habitua dans cette cour, dit l'éditeur de l'*Histoire d'Italie*, Buchon, dans la notice dont il fait précéder l'ouvrage, à chercher dans les actions humaines plutôt l'utile que « le juste, à se ranger plutôt du côté de la force que de « celui de la raison... Cette cour où les promesses « étaient un leurre, les serments un jeu, la foi un vain « nom, fut la première école politique de Guichardin. » Il profita à merveille des leçons reçues en si bon lieu. On le voit, Cantù connait bien l'homme et le juge également bien.

Républicain de cœur, partisan des Frateschi et favorable à Savonarole, dévoué aux factions des Colonna, des Orsini agitateurs de Rome qu'Alexandre VI réprima avec vigueur, Guichardin devait être l'ennemi ardent des Borgia. Sa haine servait ses intérêts ; il faisait ainsi sa cour aux Florentins, aux Vénitiens et à tous ceux qui redoutaient ou feignaient de redouter l'ambition de la cour de Rome.

« Guichardin, dit un écrivain, est un coloriste passionné, mêlé avec jalousie aux affaires de son noble pays de Florence, et en embrassant fortement les intérêts

(1) César Cantu, *Les Hérétiques d'Italie, discours* IXe.

contre l'esprit catholique tout entier ; ses livres d'histoire respirent la haine contre les Français, le Pape, Sforze et les Milanais ; les Florentins vivaient au milieu des factions, divisées les unes des autres, semblables aux couleurs du marbre noir et blanc dans leurs églises bariolées. Florence, ville de plaisirs, de libelles, de dissolution, aimait les contes licencieux comme ceux de Boccace, la politique de Machiavel, et ces histoires d'empoisonnements, de trahisons qui se développent dans le livre de Guichardini (1). »

L'histoire relève encore à la charge de Guichardin quelque chose de bien attristant ; c'est que son vieux levain de haine contre la Papauté puisse continuer à subsister avec la confiance que lui témoignèrent trois illustres pontifes. Léon X, dédaignant les opinions du Florentin, lui confie des charges politiques importantes ; Adrien VI n'eut pas davantage peur des talents littéraires de l'historien, et Clément VII le récompensa plus généreusement encore que ses deux prédécesseurs, en le nommant président de la Romagne. Il n'en déverse pas moins son fiel sur la mémoire de Léon X et même de Clément VII. Comment expliquer cette conduite ? Ses lettres pourraient nous livrer ce secret du cœur de l'homme. Guichardin s'y montre d'une vanité insupportable. Il aura, sans doute, pensé que la Papauté était ingrate envers lui et ne payait pas assez généreusement les services qu'il s'exagérait lui avoir rendus.

Guichardin est du nombre de ces hommes et de ces

(1) Capefigue, *Hist. de l'Église pendant les quatre derniers siècles.*

patriotes que l'humanité et la patrie clouent au pilori de l'histoire comme coupables de trahison. César Cantù donne à ce reproche une grande vivacité d'expression, et il termine son appréciation de l'homme et de l'œuvre par ces paroles remarquables : « Il y a toutefois beaucoup à apprendre du plus grand historien d'Italie, et principalement que tout l'art du rhéteur ne suffit pas pour déguiser l'iniquité des princes ou la bassesse des auteurs (1). »

Comme Guichardin, Paul Jove (1483–1552) a écrit le récit de la grande expédition de Charles VIII. En entendant la lecture du premier livre de ces annales, Léon X put pour la forme le placer immédiatement après Tite-Live, mais pour la vérité il reste au-dessous de Guichardin. Il a mérité le titre de « gazetier menteur de cette époque (2) » en recueillant les pamphlets, les satires, toutes ces armes ardentes et déloyales des partis, pour en former son récit.

Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose, a dit le cynique patriarche de Ferney ; mais cette formule, il l'avait volée à Paul Jove.

Comme on avertissait une fois celui-ci qu'il avait rapporté un fait controuvé : « Laissez faire, répondit-il, « d'ici à trois cents ans tout sera vrai (3). »

« Jamais historien, dit M. Audin, n'eût moins souci de sa réputation que Paul Jove. Il se représente languissant dans le repos, parce que personne ne s'offre pour l'acheter ; il a besoin de manger deux fois par

(1) C. Cantu, *Hist. univ.*, t. XIV, ch. xii.
(2) C. Cantu, *Les Hérétiques d'Italie, discours* xiii.
(3) C. Cantu, *Hist. univ.*, t. XIV, ch. xii.

jour, la soupe à chaque repas, et de se chauffer de la Saint-François à la Saint-Grégoire ; en vérité, dit-il, bien fou qui s'alambiquerait la cervelle à ses dépens (1). »

Au sentiment de l'incrédule Bayle (2), « les aventures d'Amadis paraîtraient aussi vraisemblables que les histoires de Paul Jove. Selon Vossius, ajoute-t-il, il avait monté une espèce de banque et promis une ancienne généalogie et une gloire immortelle à tous les faquins qui paieraient bien son travail, et il déchirait tous ceux qui n'achetaient pas ses mensonges. »

Mais qu'avons-nous besoin de ces témoignages ? *Habemus reum confitentem.* Il avoue lui-même qu'il avait deux plumes, « l'une d'or, l'autre de fer, pour traiter les princes selon les faveurs ou les disgrâces qu'il en recevait. » Il n'a eu qu'une plume de fer pour Alexandre VI.

Mais avouez qu'il serait bien difficile de défendre l'honneur d'un « écrivain qui se vante ainsi de sa vénalité ! »

Tomaso Tomasi était compatriote de Guichardin et de Paul Jove. Peu de mots suffisent pour le faire apprécier au point de vue qui nous intéresse. Il semble s'être proposé dans la vie de César deux buts : « l'un de faire sa cour à la duchesse de Florence, princesse de la famille de la Rovère, en dénigrant Alexandre VI, que le cardinal de Saint-Pierre-ès-liens avait combattu ; l'autre de montrer en César Borgia un type de monstruosité à laisser loin derrière l'imagina-

(1) Audin, *Histoire de Léon X*, ch. xxx.
(2) Bayle, *Dictionnaire historique et critique*, etc.

tion la plus dévergondée. C'est ce qu'a exprimé en d'autres termes Antoine Varillas dans son Histoire de Louis XII (1). » Et pour tout dire en un mot, le protestant Gordon, dont la critique est pourtant loin d'être sévère, s'est défié de cette source (2).

Il y a une autre source d'accusation. Ici, ce sont des poètes.

« A Naples et à Florence, dit M. Audin, il est une secte poétique, qui des anciens écrivains n'a étudié que les satiriques. Elle formule, quand elle parle latin, un arrêt historique en deux iambes. Ce n'est pas à des têtes obscures qu'elle s'attaque, mais à tout ce qui a fait du bruit dans ce monde : tiare, diadème, toge, hermine. Elle se prend avec une sorte de volupté à tout ce qui se distingue du vulgaire par la naissance, la réputation, la fortune ou les dignités. Il y a des poètes, comme Pontano, qui font l'épitaphe d'une femme vingt ans avant qu'elle soit descendue dans la tombe. Il y a des historiens qui ramassent l'anachronisme et s'en servent pour frapper cette femme (3). Vous en verrez d'autres accuser un chanoine tel que Politien, qui a prêché un carême dans l'église de Santa-Maria del Fiore, « de n'avoir jamais lu l'Ecriture » ; et des hommes graves à l'instar de Mélancthon enregistrent cette facétie comme une vérité révélée. Reuchlin, Ulrich de Hutten, Luther, Erasme, R. Agricola, en traversant l'Italie, recueillaient ces épi-

(1) Favé, *Études critiques*, etc.

(2) Gordon, *Hist. d'Alex. VI*, etc., *préface*.

(3) La femme ainsi insultée est Lucrèce Borgia, et l'infâme épigramme du poète napolitain fait tout le fondement des horribles accusations portées contre elle.

grammes, et, de retour dans leur patrie, les répétaient à leurs amis et les reproduisaient dans leurs écrits. Un jour on était tout étonné de voir l'épigramme encadrée dans un tableau de la société italienne : le peuple prenait le livre, jurait sur la parole écrite et l'épigramme devenait de l'histoire (1). »

Deux poètes à Naples, Pontano et Sannazar, insultèrent Alexandre VI. Que les humanistes aux gages de la cour de Ferdinand aient épousé les préjugés de leur maître et cherché à ridiculiser son ennemi, c'était leur rôle ; mais Pontano n'a pas même épargné Lucrèce et il a outragé cet ennemi dans sa fille ; c'est là une lâcheté que l'histoire doit stigmatiser. Ferdinand aurait dû chasser de la cour les deux poètes calomniateurs ; sa haine pour les Borgia l'en détourna ; il riait à table des traits envenimés de ses lauréats, et de nouvelles faveurs venaient chaque jour les encourager à croasser. L'historien que nous venons de citer a tracé ailleurs d'une main sûre le portrait de Pontano. Arrêtons-nous un instant à le considérer.

« C'était un esprit distingué que Pontano : grammairien, philosophe, historien, orateur et poète, il était infatué de ses talents divers, et d'humeur guerroyante.

« Lors des querelles de Naples avec le Saint-Siège, il avait rendu à Ferdinand Ier des services dont il s'exagérait l'importance ; Ferdinand l'en récompensa magnifiquement en le choisissant pour secrétaire. Pontano n'était pas satisfait : on dit qu'il sollicitait un titre de

(1) Audin, *Hist. de Léon X*, ch. xviii.

baron, ce qui nous paraît d'autant plus probable, qu'il s'était toujours moqué de la noblesse; ou, suivant un autre historien, une pension sa vie durant, ce que nous croirions volontiers, car dans ses écrits il avait fait constamment profession d'un fier dédain pour l'argent. Comme il ne voyait venir ni le parchemin, ni les florins, il se mit en colère et résolut de se venger.

« Pontano, donc, imagine une allégorie qu'il appelle l'*âne,* où Pontano joue le rôle d'un palefrenier. Il s'agit d'étriller l'animal : le pauvre poète s'y prend comme à l'ordinaire, par la queue d'abord, qu'il est obligé de lâcher, parce que son âne ne respecte rien, pas même l'odorat du poète; il lui tient la tête, l'animal veut le mordre; il essaye de passer la main sur le dos de la monture, qui se met à ruer. Alors vient la morale : Bien fou qui veut laver la tête d'un âne, car il y perdra sa peine et son savon. L'âne, c'est Ferdinand.

« Malheureusement pour la mémoire de l'écrivain, l'histoire est là, qui raconte tout ce que la noble maison d'Aragon fit pour Pontano. Or l'ingrat, c'est le poète, qui, au lieu de fuir avec ses maîtres lors de la conquête de Naples par les Français, va saluer Charles VIII du titre de libérateur. Quand les Français ont été chassés du royaume, le poète reparaît pour se venger de sa trahison, en représentant les vaincus, dans son dialogue de *Charon,* comme des hommes sans cervelle ni courage.

« Ce *Charon* est un dialogue où Pantano a semé l'esprit à pleines mains; malheureusement, il a dû l'écrire dans quelque lupanar napolitain. On trouve dans cette satire une scène où des ombres d'évêques, de cardinaux,

de prêtres, de moines, viennent se confesser à Charon avec une effronterie de termes qui fait monter la rougeur au front. Il est probable que Luther aura connu, lors de son séjour à Rome, quelques fragments de ce dialogue. Le moine a pris au sérieux tout le dévergondage du Napolitain, et la Réforme a fait comme Luther, sans prendre garde que Pontano n'est là qu'un artiste qui cherche jusque dans son expression à calquer l'antique... (1) »

Voilà l'homme dont on évoque comme des documents sans réplique, contre les Borgia, quelques vers inspirés à la fois par le désir d'imiter les antiques et par celui de flatter les maîtres dont le poète reçoit le pain et le vêtement. Personne ne conteste assurément le mérite littéraire de ses *Elégies*. Mais quel homme de sens voudra s'en tenir à l'arrêt formulé par une colère sacrilège et poétique?

Sannazar (1458-1530) a les instincts de Pontano : une commune idolâtrie pour les antiques, une même haine pour les Borgia. Hâtons-nous de dire qu'il valait mieux pourtant que son émule, par sa fidélité à ses maîtres qu'il suit en exil, quand Pontano acclame les Français vainqueurs (1501). Sa haine pour la Papauté procédait au moins d'un dévouement auquel il est difficile de refuser des louanges, sans l'excuser nullement.

Devenu vieux il sentit le besoin de faire oublier les folies de sa jeunesse et un poème du même âge, où il s'était mis lui-même plus d'une fois en scène, avec de terrestres beautés dont il avait trop vivement célébré les

(1) Audin, *Hist. de Léon X*, ch. xx.

charmes. Il conçut le projet de chanter à la manière de Vida les mystères chrétiens et d'élever un monument à la gloire de l'Incomparable Vierge Marie. Erasme ne lui pardonne pas d'avoir si souvent sacrifié au paganisme dans un sujet tout chrétien. C'était devenu pour ces lettrés de la Renaissance une affaire de tempérament ! Sannazar surtout voulait descendre de Virgile au moins. Quel bonheur eût été le sien, s'il eût pu prévoir qu'un jour Scaliger le placerait immédiatement après le poète de Mantoue !

Léon X ne pouvait manquer d'encourager le poète. La vieille haine du courtisan survivra néanmoins à l'amour du Pontife, à l'affection que lui témoigne le Saint-Siège. Il rééditera contre Léon X, son bienfaiteur, les épigrammes déjà précédemment éditées contre Alexandre VI (1).

L'épigramme ! Quelle arme toujours prête pour la

(1) Il avait fait cette pasquinade contre Alexandre VI :

Vendit Alexander claves, altaria, Christum,
Emerat ille prius ; vendere jure potest.

Il la réédite de la manière suivante contre Léon X :

Sacra sub extremâ, si forte requiritis, horâ,
Cur Leo non potuit sumere : vendiderat.

Voici encore un de ses traits contre Borgia :

Sextus Tarquinius, Sextus Nero, Sextus et Iste,
Semper sub Sextis perdita Roma fuit.

Ulrich de Hutten ramassera, quelques années plus tard, ce trait pour en frapper Jules II. Pour l'un, Rome meurt dans l'esclavage toutes les fois que le nombre six reparaît ; pour l'autre, c'est le nom de Jules qui est de mauvais augure.

Julius est Romæ ; quis abest ? date, numina, Brutum ;
Nam quoties Romæ est Julius, illa perit.

On pourrait se livrer à de curieux rapprochements de ce genre, si

vengeance ! Mais la vengeance est aveugle et menteuse. Dites, quel danger n'y aurait-il pas à juger un homme, une famille d'après une épigramme !...

Arrêtons-nous ici ; ce n'est pas la peine de suivre les enfants perdus de la calomnie, les pamphlétaires, dont les outrages, anonymes pour la plupart, dorment manuscrits dans quelques bibliothèques de Rome. Ces *notices* ne méritent aucune foi, elles portent l'empreinte de la passion et de la haine; le roman les consulte, mais l'histoire les méprise. Le protestant Gordon, épris de tendresse pour l'un de ces inconnus, s'est appliqué à le naturaliser dans le pays de l'histoire (1). Il a senti pourtant le besoin de corriger un peu sa tenue, il lui a fait perdre cette habitude des contradictions par trop évidentes dans lesquelles il retombait souvent, l'a repris des confusions par trop révoltantes qu'il commettait à tout propos ; mais il lui a laissé tout l'esprit de dénigrement qui l'enfiévrait, son entêtement à ne jamais rien dire de ce qui pourrait être à la louange de son ennemi ; il a même, à l'école de l'écrivain protestant, perdu cette ingénuité qui le portait précédemment à confesser qu'il poursuivait un ennemi dans Alexandre et qu'il avait pris un peu de tous côtés, sans se préoc-

le libertinage de ces poètes, libertinage qui dépasse quelquefois, au dire de Roscoë (*Vie de Léon X*, ch. II, *passim*) ce que Catulle et Martial ont de plus effronté, ne nous l'interdisait.

Citons encore, à titre de curiosité, ce distique pour un tableau de l'Ascension :

Venditur hic pietas ; venduntur hic stigmata Christi,
Ascendo in Cœlum, ne quoque vendar Ego.

(1) Vita di Rodrigo Borgia, papa col nome di Alessandro VI, ms. de la Casanate, E. IV, 23. Cette notice fait le fond du factum que Gordon a intitulé : *Histoire d'Alexandre VI.*

cuper de leur authenticité, les pièces avec lesquelles il comptait lui faire son procès (1).

Ne nous étonnons pas que Roscoë se soit révolté et ait placé son coreligionnaire au-dessous même des romanciers (2).

Cette connaissance des témoins de l'accusation nous servira à mieux apprécier leurs dépositions. Quant aux nôtres, nous les présenterons au lecteur, au fur et à mesure que nous les appellerons à sa barre.

(1) Aveux de l'auteur anonyme de la Vita di Rodrigo Borgia, etc. Ms. de la Casanate, dans la dédicace qui sert de préface.

(2) Roscoe, *Vie et pontificat de Léon X*, tom. I, p. 290, not. 1. Trad. franç.

CHAPITRE V

RODRIGUE BORGIA, CARDINAL

(1456).

Calixte III appelle à Rome son neveu Rodrigue et le comble de faveurs. — Il lui confie la légation des Marches. — Son élévation au cardinalat. — Des troubles surviennent dans la légation. — Glorieux rôle de Rodrigue dans la défense de la province. — Éloges que lui adresse Piccolomini. — Rapports de Rodrigue avec Æneas Sylvius Piccolomini. — Le célèbre cardinal le pousse à accepter des fonctions auprès du Pape. — Hésitation de Rodrigue. — Le népotisme à la cour de Calixte III.

A cette époque (1455), Alphonse de Borgia, sous le nom de Calixte III, succéda sur la chaire apostolique à Nicolas V. Il eut la pensée d'avoir auprès de lui les deux fils de sa sœur. Rodrigue, que retenaient des liens que ne soupçonnait pas son oncle, accueillit par le refus ces propositions bienveillantes. Mais les dons merveilleux dont il savait le jeune homme doué augmentaient encore le désir du vénérable vieillard. Il fit partir pour l'Espagne un prélat de sa cour chargé de vaincre la résistance de son neveu.

Celui-ci quitta enfin l'Espagne et s'achemina vers Rome. Il était alors âgé de vingt-cinq ans. On était au commencement de l'automne de l'année 1456. A ce moment, Rodrigue était père de deux enfants : Pedro-Luiz et Juan-Francesco. Il dut confier ses jeunes

enfants aux soins de Vanozza et convinrent sans doute avant de se séparer qu'elle irait le rejoindre un peu plus tard en Italie.

On se figure aisément l'accueil qui l'attendait à la cour de son oncle. Il fut reçu au palais pontifical avec toutes sortes d'honneurs. Le Pape se montra paternellement affectueux pour son neveu; il promit de le regarder comme son fils et lui fit quitter le nom de son père pour celui de sa mère Borgia (1). Le saint vieillard ne pouvait se représenter ce nom flétri un jour par le mensonge et la calomnie! Pour permettre à Rodrigue de tenir un rang honorable, il lui donna en commende l'évêché de Valence.

Depuis plusieurs siècles, les seigneurs et patrons ecclésiastiques avaient introduit la coutume de disposer d'une partie des revenus d'un bénéfice; une partie restait au titulaire sous le nom de *mense*, l'autre était attribuée à un *commenditaire*, administrateur purement temporel et la plupart du temps séculier. Cet usage, que l'Eglise tolérait comme un témoignage de déférence pour des bienfaiteurs zèlés de l'Eglise, ouvrit la porte à de nombreux abus; là, surtout, où l'intrigue et une ambition sacrilège avaient fait tomber la crosse épiscopale ou abbatiale aux mains de la puissance séculière. On vit alors les princes séculiers se servir des biens de l'Eglise comme monnaie courante pour payer leurs favoris et leurs favorites. Calixte III suivit, dans le cas actuel, une législation en vigueur et qui aux mains de l'autorité spirituelle n'engendra jamais les mêmes désordres.

(1) RAYNALDI, *ann. 1458, num. 41.*

Le pieux pontife n'oubliait pas qu'il avait des devoirs de discrétion, de prudence et de sagesse; l'histoire dit qu'il n'y manqua jamais. Aucune pensée égoïste ne fit jamais battre ce grand cœur. Il était plus jaloux de gagner la haute intelligence de son neveu à la cause du bien que d'amasser des honneurs sur la tête des siens. Le nom de Borgia n'avait aucun besoin de l'éclat des distinctions. Sa gloire illumine les premières et les plus belles pages de l'histoire nationale. Pour ne pas arracher brusquement Rodrigue aux fonctions du siècle, il lui confie une administration toute temporelle : la légation des Marches (1). Il le crée en même temps cardinal du titre de S.-Nicolas in Carcere Tulliano. Insigne faveur, sans doute, pour un jeune homme de vingt-cinq ans. Mais qui ne voit que cette dignité, qui ne l'obligeait nullement à entrer dans les ordres sacrés, devait par son prestige rendre plus facile le gouvernement de sa légation? D'ailleurs, les cardinaux qui avaient remarqué le savoir, la tenue modeste et l'air digne de Rodrigue ne firent entendre aucune plainte (2).

Ce n'est pas sans une intention particulière que Calixte avait donné à son neveu le gouvernement des Marches. Bologne, renommée par sa fameuse Univer-

(1) Æn. Sylvii, *Hist. de Europa*, cap. xl.

(2) « Bis cardinales a Calixto creati sunt; primo tres ex quibus duo nepotes ejus fuere (*a*), quorum etsi fuit ætas aliquanto minor quam tanta dignitas videretur exposcere, doctrina tamen et circumspectio et morum suavitas id honoris haud injuria consecuta censetur... » Æn. Sylvii *Hist. de Europa*, p. 461, édit. de Bâle.

(*a*) Ce second neveu était le cousin de Rodrigue, Jean de Mila qui mourut bientôt après.

sité, qui n'avait d'égale que l'Université de Paris, Bologne, la ville savante par excellence, était dans le voisinage de sa légation. Son cousin Jean de Mila, créé cardinal en même temps que lui, en était légat. Rodrigue pourrait, dans les loisirs que lui laisseraient les soucis des affaires, aller perfectionner là ses études sous la direction de maîtres célèbres. La Renaissance avait mis en honnenr les lettres; leur culte s'alliait très bien avec les fonctions publiques, la cour de Laurent le Magnifique avait donné une impulsion qui fut suivie dans toute l'Italie.

L'année suivante eut lieu un événement qui révéla toute l'activité, tout le courage et toute l'intelligence de Rodrigue. Le Picenum, aujourd'hui la Marche d'Ancône, avait été pendant un demi-siècle séparé des Etats de l'Eglise et soumis à Francesco Sforza, général des troupes de Visconti, qui s'en était emparé par trahison sous le pontificat d'Eugène IV. Le pontife tenta plusieurs fois vainement de reprendre ce fief de l'Eglise. Depuis, Sforza fut renversé par un jeune aventurier d'Ascoli, nommé Giosia, qui prit sa place; les habitants, indignés de la tyrannie que ce dernier faisait peser sur son propre pays, s'étaient soulevés et l'avaient chassé. La province se replaça alors sous la protection du Pape. Elle jouissait de la paix lorsqu'au moment où nous sommes arrivés, secrètement appuyé par Ferdinand de Naples, irrité contre Calixte III qui lui refusait l'investiture de la Sicile pour son fils naturel, Giosia, à la tête d'une armée d'aventuriers formés à sa discipline et dont la fortune était liée à celle de leur chef, s'empara d'une citadelle voisine d'Ascoli. De là,

il portait la désolation et la ruine dans les campagnes environnantes. Le succès de cet aventurier mettait en péril le patrimoine de saint Pierre (1).

Rodrigue que la nature avait doué d'une haute pénétration servit merveilleusement les intérêts du Saint-Siège. Quelles mesures il prit pour rétablir la paix dans la province, nous l'ignorons; ce que nous savons, c'est que le succès de sa légation fut complet. Le célèbre Piccolomini, évêque de Sienne, qui devait ceindre bientôt la tiare, adresse à Rodrigue une lettre remplie de son admiration.

« Je me réjouis, lui dit-il, de voir briller votre vertu « au milieu des contrariétés et des difficultés de votre « situation. Tous ceux qui viennent de la province rap- « portent que c'est par votre sollicitude, votre dili- « gence, votre zèle et la supériorité de votre esprit, « qu'elle a évité de graves dangers. Votre Eminence a « été élogieusement recommandée aux cardinaux par « le Souverain-Pontife. Le Sacré-Collège proclame, lui « aussi, votre mérite. Vous avez sauvé Ascoli d'une « ruine qui entraînait non seulement la perte des Mar- « ches, mais encore celle de tout le patrimoine de saint « Pierre. Courage donc ! Prenez toujours votre part du « fardeau commun. Travaillez sans relâche, comme « vous avez fait, à la conservation du patrimoine ecclé- « siastique. Ce sera pour vous une source de gloire « qui rejaillira non seulement sur Votre Eminence,

(1) Muratori, t. XXI, p. 226 ; t. XXIV, p. 1110. — Corio, *Istoria di Milano*, p. 676. — Macchiavelli, *Storia Fiorent.*, *libr.* VI. — Raynaldi, *ann. 1442*, *num. 2.* — Æn. Sylv., *Hist. de Europa*, cap. iv.

« mais encore sur toute la famille de Borgia (1). »

Cependant Rodrigue continuait à s'occuper du gouvernement de sa légation et ne se pressait pas de se rendre aux désirs de son oncle. Ses amis, qui le savent homme de bien et de talent, le pressent. C'est Piccolomini lui-même, cet homme de forte trempe et excellent juge des hommes, qui est convaincu que Rodrigue « doit prendre sa part du gouvernement de l'Eglise. » En même temps, « il ne cesse pas de parler au Souverain-Pontife de son neveu bien-aimé » ; il demande pour lui le poste de la chancellerie, vacant depuis la mort de Nicolas V, et « renouvelle ses instances toutes les fois que l'occasion s'en présente (2). » En sorte que c'est lui qui révèle en quelque sorte à Rodrigue sa vocation, lui ouvre les portes de sa carrière, l'introduit dans le gouvernement de l'Eglise et le conduit comme par la main jusque sur les degrés du trône pontifical.

(1) Æn. Sylv., *Epist. ad 1um April.* 1457. V. Pièces justificatives, n° 5.

(2) Æn. Sylvii, *Epist.* ccxxvii, libri I. *Æneas card. Senensis Roderico Borgia cardinali S. Nicolai.* « Trinæ jam mihi redditæ sunt litteræ tuæ suo more suavissimæ, et ab amantissimo pectore prodeuntes, prioribus respondi non ut debui, sed ut potui. Quis enim tam eviscerata charitatis satisfacere possit ? Scio quid debeo, facio quod valeo. Ad ultima scripta propero, non repeto quod benevolentia ultra citroque posset, meus animus tuus est : dabunt aliquando testimonia non verba, sed opera. Summo pontifici non desino de charissimo sibi nepote, cum se offert occasio, loqui ; ne prætereo intactam cancellariam. Nihil adhuc solidi est, manet, arbitror, alta mente repositum concilium. Non omnia prodit senex quæ facturus est. Cum negat, tunc maxime cupit. Non cessabo, cum licebit, iterum atque iterum perloqui... Cardinalis Papiensis infrà biduum adventurus fertur... Nihil plus novi est. Commendamus nos tibi, cui servire presto sumus. Ex urbe, die xxii februarii, anno mcccclvii.

« Votre retour serait fort utile, ajoutait-il aux lignes « que nous avons citées ; vous consoleriez la vieillesse « du pontife, votre oncle, auquel les préoccupations et « les soins incessants de son ministère n'accordent « aucun repos. Votre présence aurait pour premier « effet de le combler de joie : car ce n'est pas sans un « grand bonheur qu'il voit près de lui un rejeton de sa « race. Puis vous prendriez une part de ses travaux, « et il ne serait plus seul à porter le fardeau. Le Sacré-« Collège tout entier acclamera votre arrivée, et se « réjouira d'avoir dans ses rangs un homme auquel on « puisse recourir dans une nécessité pressante. Il en « est beaucoup en effet qui, ne pouvant avoir accès « auprès du pontife, se voient frustrer, bien que Sa « Sainteté consacre sans relâche aux audiences le jour « et la nuit (1). »

Dans ce seul témoignage du célèbre cardinal, reluit la véritable opinion des contemporains sur le jeune Rodrigue. Cette lettre est un puissant contrepoids à la caricature des pamphlets satiriques. Les rares monuments de l'histoire contemporaine contredisent si ordinairement l'erreur accréditée, que le lecteur, prévenu par tout ce qu'il a entendu, en est constamment étonné.

Qu'est-ce qui retenait Rodrigue et l'empêchait de se rendre de suite aux désirs de son illustre ami ? Les hésitations qu'il avait montrées en Espagne s'emparent de nouveau de son esprit. Sans doute, elles tiennent aux fibres les plus vivantes et les plus sensibles de

(1) Æn. Sylvii, *Epist. ad 1um April.* 1457. V. Pièces justificatives, n° 5.

son être humain. En même temps que le brillant avenir qu'Æneas Sylvius déroule sous ses yeux, une terrible question se dresse devant lui. S'il est secrètement marié, de quel droit imposera-t-il ce sacrifice à celle à qui il a juré sa foi? Si ses attaches sont criminelles, il sent que l'état ecclésiastique exige de lui une réforme, et il se sent peut-être faible. Quelles réflexions se pressèrent dans son esprit? Quels combats se livrèrent dans cette âme? Il est impossible de le dire; seulement, l'année 1457 n'avait pas achevé son cours, qu'Æneas Sylvius vit la réalisation de son désir.

Rodrigue partit pour Rome.

Il allait se rencontrer là avec son frère aîné, don Pedro-Luiz. Aussitôt après son élévation au pontificat, Calixte III avait nommé gouverneur de la ville le comte de Tagliacozzo, de la famille des Orsini. Tagliacozzo ne jouit pas longtemps de cet honneur; sa mort, arrivée l'année suivante, fut le signal d'une lutte sanglante entre Napoléon Orsini et le comte d'Aversa, qui se disputaient la possession du château de Monticelli, dans les environs de Tivoli. Cette rivalité fut une source de grandes souffrances pour le peuple. Calixte, pour y remédier, nomma au poste vacant de gouverneur de la ville son neveu et le fit en même temps capitaine des armées pontificales (1).

A cette époque de la Papauté, c'était un double fardeau que la Providence imposait au Pape. Or, si ce pape ne sait pas, comme Jules II, revêtir une cotte d'armes et commander une armée, à qui confiera-t-il

(1) Platina, *Vita pont. in Calixt. III.*

le commandement des troupes pontificales ? Quel capitaine deviendra son homme d'action ? Qui protégera son trône ? Qui maintiendra dans la Cité Sainte l'ordre, que la rivalité de quelques familles nobles menace perpétuellement ? Des esprits chagrins, peu admirateurs d'ailleurs des pontifes guerriers, comprendront-ils que le Pape se tourne alors du côté de sa famille pour y trouver un homme que l'habitude de la vie lui a montré capable de le seconder ? Voilà le principe de ce népotisme ! L'histoire dit que don Pedro-Luiz était un de ces fiers paladins sans peur et sans reproche comme en possédait alors le pays d'Aragon, mais dont la noble race ne se rencontre presque plus nulle part sur la terre. Sous sa main de fer, Rome rentra dans le calme ; mais les grands ne lui pardonnèrent point l'énergie qu'il déploya. Ils maudirent le nom de Borgia, et les lettrés de nos jours se font complaisamment les échos de leurs rancunes.

CHAPITRE VI

LE CARDINAL BORGIA SOUS LE PONTIFICAT DE PIE II (1458-1464).

Le cardinal Rodrigue réorganise la chancellerie apostolique. — Mort de son oncle et de son frère. — Le vice-chancelier au conclave. — Élection de Piccolomini. — Son portrait. — Affection du Pape pour le neveu de Calixte. — Un manque de réserve lui attire des reproches de Pie II. — Lettre du Pape. — Réflexions qu'inspire sa lecture. — Munificence du cardinal Borgia en l'honneur de la religion. — Pie II rêve de mourir en face des ennemis. — Rodrigue vend ses domaines pour aider à la guerre sainte et accompagne le Pape. — Mort du Pontife.

Rodrigue était donc à Rome. Son oncle l'avait investi, dès son arrivée, de la dignité de vice-chancelier.

La chancellerie était vacante depuis la mort de Nicolas V. Rodrigue mit courageusement la main à l'œuvre délicate de sa réorganisation. sans s'arrêter aux mécontentements qu'il pourrait susciter.

Dans la pensée du pontife, ce ministère allait devenir le centre où aboutiraient toutes les affaires de la chrétienté. L'honneur était grand, le plus grand dans l'Eglise après le souverain pontificat, mais nombreuses étaient aussi les difficultés. Les rares qualités qu'il déploya dans l'exercice de cette fonction lui conquirent au début l'affection générale (1).

Piccolomini se félicitant de son choix écrivait : « Notre chancelier, Rodrigue Borgia, neveu du Pape, est « jeune, il est vrai, mais sa conduite et son bon sens

(1) Joan. Stella, *in vitâ Alexandri VI.* — V. aux Pièces justificatives, n° 2.

« lui donnent des années de plus; sa science égale celle « du pontife son oncle (1). »

Mais tout à coup la protection de son oncle lui manqua; Dieu venait d'appeler Calixte au repos (8 août 1458). Aussitôt, les Colonna et les Orsini, qui supportaient difficilement le commandement de Pedro-Luiz se soulevèrent, menaçant les biens et la personne des étrangers. La protection du Sacré-Collège aurait été impuissante à sauver l'Espagnol contre les inimitiés de ces deux redoutables maisons, sans le dévouement du cardinal Barbo, qui devait plus tard monter sur le siège pontifical sous le nom de Paul II. Ce cardinal le fit sortir de Rome à la faveur d'un stratagème et ne l'abandonna pas qu'il ne fût en sûreté à Civita-Vecchia (2). Peu de temps après, en décembre de la même année, don Pedro-Luiz suivait son oncle dans la tombe (3). Rodrigue restait seul pour soutenir l'éclat du nom de Borgia. Sa fortune, il semble, aurait dû être ébranlée par cette révolution; pourtant, il n'en fut rien; son crédit allait même, au conclave, déterminer le choix du successeur de Calixte III.

Deux factions se trouvaient en présence au sein du Sacré-Collège. Les partisans de la France mettaient en avant la candidature du cardinal d'Estouteville, les Italiens se prononçaient en faveur des cardinaux de Bologne et de Sienne. Le premier était le frère de

(1) Æn. Sylv., *De moribus Germaniæ.*

(2) Ægid. Viterb., *Historia* xx *sæculo.* Ms. de la bibl. angélique. Æn. Sylv., *Comment., lib.* II. — Muratori, *Rer. Ital. script.*, tom. III, part. II.

(3) Raynaldi, *Annales, ann.* 1468, n. 41. — Gregorovius, *Lucrèce*, t. I, p. 26, Trad. franç.

Nicolas V; nous sommes déjà familiarisés avec le nom du second, c'était le célèbre Æneas Sylvius Piccolomini. Tous deux, Æneas Sylvius plus particulièrement, possédaient ce mérite supérieur qui appelle les grandes dignités. Le peuple, souvent bon juge, en voyant les deux prélats faire leur entrée au conclave, s'accordait à dire que l'un ou l'autre serait pape (1).

Le conclave dura quatre jours. Les deux premiers jours se passèrent en conférences ou à préparer divers articles de réforme que chaque cardinal s'engageait, s'il était élu, à faire exécuter. Le troisième jour, au premier tour de scrutin, le cardinal de Bologne et le cardinal de Sienne se partagèrent inutilement les suffrages. Le quatrième jour, le cardinal de Bologne avait perdu plusieurs voix, mais le cardinal d'Estouteville avait pris sa place et empêché le succès de Piccolomini. Le parti d'Estouteville était puissant; on pouvait craindre des intrigues. Le conclave résolut de hâter l'élection en ayant recours à l'*accesso*.

Le moment était solennel : tous les Pères se tenaient immobiles sur leurs sièges, pâles et silencieux. On sentait, dit un auteur, comme l'action de l'Esprit-Saint planer sur l'assemblée. Cette scène d'attente solennelle dura quelques instants. La parole appartenait d'abord au vice-chancelier. Rodrigue Borgia se leva lentement; tous les regards, dans lesquels se peignaient une profonde anxiété, étaient tournés vers lui. Nul n'avait déjà plus d'autorité que le jeune cardinal (2). Il

(1) *Commentarii* Pii II, libr. I, p. 29.

(2) Cardinali tutti attoniti della gran pratica di questo Soggetto eper tanti segni così continuati di giorno in giorno lo veneravano

paraît assez probable qu'il avait été sollicité par les deux partis, mais rien n'avait trahi sa préférence. Alors, de sa voix forte et vibrante, il dit : J'accède au cardinal de Sienne (1).

Cette déclaration, en entraînant les cardinaux Théobaldo et Colonna, ruinait le parti d'Estouteville. Piccolomini fut aussitôt acclamé, malgré les résistances d'Estouteville et du cardinal de Saint-Sixte. Mais ces derniers ne pardonnèrent jamais à Borgia leur défaite, et il rencontrera plus tard sur sa route les rancunes du parti vaincu.

Pie II était digne de la place éminente à laquelle la Providence venait de l'appeler par les suffrages du Collège apostolique. Aucun nom n'était, à cette époque, plus généralement célèbre et populaire que celui d'Æneas Sylvius. Son désintéressement, son impartialité, sa justice étaient proverbiales. Le nouveau pape n'a pas de parents; servez l'Eglise, vous serez ses fils bien-aimés. On a dit avec vérité que la figure historique de Pie II occupe une place à part, au milieu des hommes illustres du xve siècle. Tout-puissant sous le règne précédent, il ne faisait qu'échanger le rôle de ministre contre celui de souverain; ses habitudes restèrent les mêmes, comme son cœur.

Borgia continua à occuper la charge de vice-chancelier. Ses ennemis n'ont jamais étudié attentivement les documents de cette époque; ils y auraient remarqué

con grandissima loro contento di veder stabilito nel loro numero uno che avanzava tutti con la soprabondanza di tanti dotti : « *Vita ms. di Rodrigo Borgia, papa col nome di Alessandro VI*, in-4, bibliot. Casanatense.

(1) RAYNALDI, ann. 1458, n. 3 : *Pii II annus* I.

l'estime publique qui entourait le jeune cardinal. La maturité de son jugement, la rare pénétration de son esprit, la gravité de ses actions l'élevaient chaque jour à un plus haut degré d'estime dans l'esprit des cardinaux ses frères. Le peuple était fasciné par ses talents, ses libéralités et ses manières royales: les lettrés exaltaient la protection qu'il donnait aux lettres, aux arts et aux sciences. Les pauvres n'imploraient jamais en vain sa munificence. On pourrait peut-être lui reprocher trop de recherches dans ses vêtements et de faste dans sa maison.

Pie II l'entretenait souvent et reportait en témoignage d'affection à Rodrigue la reconnaissance qu'il avait vouée à la mémoire de Calixte III, son bienfaiteur.

C'est cependant ici qu'il faut placer un document qui semble indiquer que Rodrigue faillit une fois à cette sage réserve qui doit toujours entourer un prince de l'Eglise.

Cette pièce accusatrice est-elle réellement authentique? Quelques critiques en doutent (1). Mais tout en

(1) Nous nous bornerons à exposer ici avec la plus stricte impartialité les arguments des deux opinions en présence. Le lecteur se prononcera lui-même.

D'abord, ceux qui attaquent l'authenticité de la lettre ne trouvent dans sa forme littéraire rien qui rappelle Ænéas Sylvius. On connaît le culte qu'Ænéas Sylvius avait voué aux Muses. Les littérateurs se disputaient ses lettres. Quand il ceignit la tiare, il ne renonça pas à son culte pour la forme; à ce point de vue, cette lettre est indigne de lui.

Mais ce qui est plus décisif que l'argument littéraire, c'est le silence de Gobellino. Comment lui, si attentif à décrire les moindres actes de ce glorieux pontificat, ne parle pas de ce fait! Ce silence est au moins étrange; ne force-t-il pas à regarder cette lettre comme apocryphe?

Enfin, le fond de l'accusation est invraisemblable. Invraisemblable ce vieux cardinal, compagnon de Rodrigue, se livrant à des

la supposant incontestable, hâtons-nous de dire, si nous l'avons bien comprise, qu'on en a tiré des conclusions peu rigoureuses et par conséquent trop partiales. La haine et l'esprit de parti grossissent démesurément les objets. Ce document est, du reste, le seul qu'on puisse invoquer contre la vie privée de Borgia.

Pie II était allé demander aux bains de Pétrioli le

danses effrénées et aux jeux de la galanterie comme un jeune homme. Invraisemblable principalement cette réunion dans les jardins Bichi des dames Siennoises avec deux cardinaux et quelques domestiques, à l'exclusion de tous les pères, de toutes les mères, de tous les frères, de tous les parents et surtout de tous les maris. Cette dernière invraisemblance ne dépasse-t-elle pas toutes les bornes et ne suffit-elle pas pour faire sérieusement douter de l'authenticité de la lettre ?

A ces raisonnements, les défenseurs de son authenticité répondent : « La constatation de l'existence de la bulle dans un volume des archives du Vatican ne met-elle pas à néant toutes les objections présentées contre l'authenticité de la pièce... ? la bulle est dans le *liber brevium ad principes*, p. 161-163, où l'indique Raynaldi ; cela suffit à la preuve de l'annaliste... » Cette présence de la bulle dans le *liber brevium* « équivaut à une *transcription officielle.* » (*Revue des questions historiques*, 1er avril 1881).

Mais les adversaires répliquent : conclure de la présence d'une bulle dans un volume des Archives du Vatican à son authenticité, lorsqu'elle porte d'ailleurs des signes de fausseté, peut ne pas sembler à tout le monde un argument décisif. Est-ce donc un dogme qu'aucune pièce fausse ne peut se glisser dans les recueils des actes pontificaux ? Qu'est-ce qui peut garantir sa transcription officielle ? Ainsi, Pie II avoue écrire sur de simples rapports ; et néanmoins, sans attendre le retour du cardinal, sans avoir entendu ses explications, sans s'être assuré jusqu'à quel point son jeune ami a mérité des reproches, il aurait fait transcrire dans les Archives du Vatican un pareil blâme contre un cardinal si haut placé, dont il se déclare l'ami dans ce même document, contre un cardinal à qui il doit la tiare, qu'il pressent devoir lui succéder un jour ! Tout cela paraît bien invraisemblable ! Jamais Pie II n'a agi ainsi !

Tels sont les arguments présentés de part et d'autre, pour ou contre l'authenticité de la lettre. (V. le journal l'*Univers*, nos du 15 mai 1881.)

rétablissement de ses forces. C'est là qu'il revint aux oreilles de ce rigide Pontife que le jeune cardinal, à Sienne, au milieu d'une réunion mondaine, n'avait pas gardé suffisamment la dignité de son état. Si ce document est authentique, il est impossible d'excuser Rodrigue de toute imprudence. Mais, même dans ce cas, disons dès maintenant qu'il est probable que la malignité avait exagéré les faits. Le Pape adressa à son jeune ami de sévères reproches. Ne poursuivant ici d'autre but que la recherche de la vérité, qu'elle soit favorable ou défavorable à Borgia, nous n'hésitons pas à mettre ce document dans toute son intégrité sous les yeux du lecteur, et nous le prions de le lire, comme nous, avec attention et sans aucune idée de parti pris.

« Cher fils, dit le Pape, plusieurs dames de Sienne qui sont adonnées aux frivolités mondaines s'étant réunies *il y a quatre jours* dans les jardins de Jean de Bichi, Votre Grandeur, peu soucieuse des fonctions dont elle est revêtue, s'est trouvée au milieu d'elles, comme nous l'avons appris, depuis la dix-septième heure jusqu'à la vingt-deuxième ; et vous y avez eu pour compagnon un de vos collègues, que son âge, à défaut de la révérence due au Saint-Siège, aurait dû rappeler à son devoir. Là, *à ce que nous avons entendu dire,* on s'est *livré aux danses* les plus licencieuses ; là, nulles séductions amoureuses n'ont été oubliées, et vous vous y êtes conduit comme si vous faisiez partie de la jeunesse mondaine. Nous rougirions de répéter tout ce qui s'y est passé, car non seulement de tels actes, mais même les mots qui les désignent sont indignes du rang que vous occupez. Les maris, les pères,

les frères, et les parents des dames qui se trouvaient là n'ont pas été admis auprès de vous, et cela pour que vos divertissements licencieux fussent d'autant plus libres; vous seuls, avec quelques serviteurs, auteurs et panégyristes de cette dissipation, avez été témoins de ce spectacle. Aujourd'hui, à Sienne, dit-on, il n'est question que de votre légèreté et tout le monde la tourne en dérision; et ici, à ces bains où se trouvent réunis une grande quantité d'ecclésiastiques et de laïques, vous êtes la fable du jour. Notre déplaisir est inexprimable, car cette conduite est un opprobre pour la condition et les fonctions ecclésiastiques; on dira de nous qu'on nous fait riches et puissants, non pas pour mener une vie irréprochable, mais pour nous fournir le moyen de donner libre cours à nos passions. Aussi les princes et les puissances nous méprisent-ils, et nous sommes journellement en butte aux railleries des laïques; on nous reproche notre propre conduite, quand nous voulons blâmer les autres. Vous êtes préposé. cher fils, à l'évêché de Valence, qui est le premier d'Espagne; vous êtes de plus chancelier de l'Eglise, et, ce qui rend votre conduite encore plus blâmable, vous siégez avec le Pape au milieu des cardinaux qui forment le conseil du Saint-Siège. Nous soumettons le cas à votre propre jugement : est-il convenable pour un homme de votre condition de vous montrer ainsi assidu auprès des femmes, d'offrir à celles que vous préférez des fruits et des vins choisis, d'assister à ces spectacles qui flattent les sens ? On nous blâme à cause de vous. on s'en prend à la mémoire de votre bienheureux oncle Calixte, qui a eu tort. selon bien des gens, d'accumuler

tant d'honneurs sur votre tête. C'est en vain que vous feriez valoir votre âge pour excuse; vous n'êtes plus trop jeune pour ne pas comprendre les devoirs que vos dignités vous imposent. Un cardinal ne doit pas offrir de prise à la censure, et ses mœurs doivent servir d'exemple à tous. Avons-nous bien le droit de nous fâcher si les princes temporels nous désignent sous des titres peu respecteueux, s'ils nous contestent la possession de nos biens et s'ils nous obligent à nous soumettre à leurs injonctions? Il faut avouer que nous dirigons nous-mêmes les coups qui nous sont portés, et que nous préparons de nos propres mains ces afflictions en diminuant chaque jour l'autorité de l'Eglise par nos façons d'agir. Nous en sommes châtiés en ce monde par le déshonneur, comme nous le serons dans l'autre par les peines que méritent de telles fautes. Puisse donc votre sagesse mettre un frein à ce dérèglement; puissiez-vous avoir toujours présentes devant les yeux les dignités dont vous êtes revêtu, et ne pas permettre que le nom de galant vous soit donné parmi les femmes et les jeunes gens! Si ces désordres se réitéraient, nous serions obligé de montrer qu'ils ont lieu malgré nous et à notre grand regret, et, en pareille circonstance, notre blâme aurait pour effet de vous couvrir de confusion. *Nous vous avons toujours aimé, et nous croyons que vous méritez notre protection comme un homme en qui l'on peut reconnaître un caractère sérieux et modeste.* Conduisez-vous donc de telle façon que nous puissions garder l'idée que nous avons de vous, et rien ne peut y contribuer davantage que l'adoption d'une vie régulière. Votre âge, qui permet encore d'espérer

un amendement, nous autorise à vous donner ces admonestations paternelles. Pétrioli, le 11 juin 1460 (1). »

Le P. Olivier fait au sujet de cette lettre de très judicieuses remarques (2). « Le Pontife ne dit pas qu'il sait de source certaine les désordres attribués au jeune cardinal; il en parle simplement comme d'un bruit accrédité à Sienne, d'où il est arrivé jusqu'à Pétrioli. Il accorde, il est vrai, une grand importance à ce bruit, non pas en raison de l'autorité de ceux qui le colportent, mais en raison de la défaveur qu'il peut jeter sur le ministère apostolique et la dignité cardinalice. Sa pensée est aussi claire que possible, et les allusions à l'amoindrissement de l'autorité et de l'influence pontificales, que de tels reproches pouvaient causer parmi les princes et les peuples, ne laissent aucun doute sur sa conviction. Pie II se souvenait d'Ænéas Sylvius; le Pape empruntait au lettré le souvenir de cette épouse de César qui ne devait pas même être soupçonnée, et il en faisait l'application à la renommée du prélat, compromise parce qu'elle était devenue suspecte. C'est ce que montre plus clairement encore l'allusion faite aux récriminations des ennemis de Borgia, reprochant à Calixte III l'élévation d'un si jeune homme à de si hautes dignités. Pie II avait l'esprit trop large et une connaissance trop exacte des hommes pour ne pas apprécier à leur juste valeur les *on dit* qui défraient les loisirs des baigneurs; mais il tenait en trop haute estime le caractère dont Rodrigue était revêtu pour souffrir qu'on y portât atteinte. A ce point de vue, la réprimande du

(1) V. Pièces justificatives, n° 6.
(2) *Le pape Alexandre VI et les Borgia*, p. 162.

Pape n'a rien de trop sévère et nous la considérons comme un des actes les plus louables de ce grand pontificat.

« ..... Si l'on objecte le peu d'à-propos de la sévérité déployée par le Pape à l'encontre d'une faute ainsi atténuée, nous prierons qu'on n'oublie pas la situation exceptionnelle de Rodrigue parmi les Siennois. Il avait à leur reconnaissance des titres particuliers : les regards s'attachaient sur lui avec une attention qui pouvait facilement devenir de l'exigence. En outre, il était à Sienne, en compagnie d'un autre cardinal, à qui son âge eût dû, suivant l'expression de Pie II, inspirer de plus saines pensées, si le souci de sa dignité ne les lui inspirait pas. Ne voulant peut-être pas (comme il paraît par la lettre adressée à Rodrigue *seul*) faire à ce cardinal les reproches qu'il avait mérités plus encore que son jeune collègue, le Pape frappait d'une main plus dure le vice-chancelier, afin d'atteindre en lui le coupable qu'il paraissait épargner. »

Il est digne de remarque que le Pontife n'enjoint même pas à Rodrigue de s'éloigner de Sienne, où cependant sa présence eût été un scandale, s'il avait forfait à l'honneur. Tout se réduit à une étourderie par laquelle le jeune cardinal a exposé au mépris du peuple sa dignité. Il y a là, sans doute, une tache; mais Rodrigue prendra soin lui-même de l'effacer, en menant désormais une vie exemplaire. L'histoire a néanmoins retenu le blâme tombé des lèvres du vicaire de Jésus-Christ. Mais comme cette ombre fait saillir le zèle du Pontife romain pour maintenir intact l'honneur de l'Eglise! Les ennemis de la papauté, si

prompts à s'élever contre Borgia, ont-ils pris garde à ce spectacle ?

En l'année 1462, eut lieu à Rome la translation solennelle d'une relique insigne de l'apôtre saint André. Le concours du peuple fut immense et son enthousiasme ne connut pas de bornes. Nobles et plébéiens rivalisèrent de zèle pour orner et embellir le parcours de la procession. Un Français, le cardinal de Sainte-Praxède, les avait tous surpassés en splendeur. Il ne fut vaincu dans ce religieux tournoi que par la magnificence et le goût exquis de la décoration du palais Borgia. Mais en même temps que le noble Espagnol surprenait la foule par sa richesse, il l'édifiait par la gravité de sa personne et la ferveur de sa piété (1).

On touchait à l'été de la même année. Les chaleurs étant devenues accablantes à Rome ; le Pape s'était rendu à Viterbe pour y attendre l'automne, et toute la cour pontificale l'y avait suivi. Rodrigue possédait là un superbe palais, qu'il avait hérité de son frère don Pedro-Luiz. Pie II ayant voulu donner à la solennité du *Corpus Domini* toute la pompe que réclame un si auguste mystère, le zèle des cardinaux rivalisa avec la piété populaire pour orner la route du cortège. Mais ici comme déjà à Rome, Rodrigue les surpassa tous par la magnificence inouïe qu'il déploya en l'honneur de la divine Eucharistie et le triomphe allégorique qu'il lui avait préparé. Avait-il voulu simplement rivaliser de faste avec les autres membres du Sacré-Collège ? Non. La description que nous a conservée de cette cérémonie

(1) Æn. Sylv., *Comment.*, lib. VIII.

Gobellino, le secrétaire de Pie II, atteste la vivacité de la foi du cardinal (1).

Nous retrouvons plusieurs fois le nom de Borgia associé à celui de Pie II; c'est au congrès de Mantoue, c'est dans les courses apostoliques du Pontife, dans les Etats de l'Eglise; mais il est une circonstance dont il sera intéressant de retracer rapidement l'histoire.

Les Papes, seuls à cette époque, comprenaient les véritables intérêts de la chrétienté; seuls ils sentaient le danger de la puissance toujours envahissante des Musulmans : cette pensée occupa sérieusement Pie II, comme elle avait occupé son prédécesseur. Il mit tout en œuvre pour porter l'Europe à entreprendre une croisade contre les Turcs. Ses efforts restèrent sans résultats. Alors il céda à une sublime inspiration, et, rassemblant les cardinaux, il leur communiqua son dessein de se mettre à la tête de l'expédition contre les infidèles :

« Frères, le moment de mourir est arrivé; ne disons plus aux princes : En avant ! disons-leur : Venez. Quand ils verront le vicaire de Jésus-Christ, vieux et infirme, partir pour la guerre sainte, ils rougiront de rester chez eux. Allons mourir. Notre place sera sur la poupe d'un vaisseau, sur le sommet d'un rocher : nous lèverons les mains vers Dieu; en face de nous, nous placerons le corps de Jésus-Christ, nous lui demanderons la victoire. Vous viendrez avec nous, mes frères, à l'exception des vieillards ».

Un indicible élan d'enthousiasme accueillit dans le

(1) Æn. Sylv., *Comment.*, ch. viii.

monde chrétien la résolution du saint Pontife. L'héroïsme du chef de l'Eglise avait surtout subjugué les cardinaux. Mais, parmi tous, celui qui fit éclater le plus d'enthousiasme, ce fut le cardinal Rodrigue. Ce dessein réveillait dans sa mémoire les souvenirs de sa jeunesse, il allait revoir les champs de bataille, entendre les cris de guerre; aussi d'une voix qui trahissait sa joie : « Pontife, s'écria-t-il, je serai à vos côtés sur mer, sur terre, et quand il me faudrait traverser les flammes. »

Le 18 juin 1464, le Pape, après avoir fait sa prière au pied de l'autel des Saints Apôtres, remontait le Tibre dans une barque jusqu'à Spolète. Il traversa les Apennins en litière et se reposa quelques jours à Fabriano, avant d'atteindre Ancône. Rodrigue était à ses côtés. Non seulement il avait voulu accompagner le Pape et payer de sa personne, mais encore il avait équipé à ses dépens une flotte. Noble dévouement, dont l'histoire nous a conservé un irréfragable témoignage (1).

A Ancône, rendez-vous de l'expédition, Pie II trouva un nombre considérable de croisés. Mais, une nuit, le

(1) « ...Inde petens Fabrianum Apenninos montes superavit, quo in loco dum subsistebat, Roderico S. Nicolai in Carcere Tulliano cardinali, qui postea Pontificios apices adeptus Alexander VI fuit vocatus, qui que Pium una cum nonnullis aliis cardinalibus in Turcica expeditione erat comitaturus, triememque suo sumptu instruebat, dato Diplomate (lib. brevium XXX. p. 169) permisit, ut domum, quam a fisco coemerat ad convertendum in apparatus bellicos redigendum ex ea aurum distraheret : « Cum, inquit, tu nuper in hoc apparatu classis maritimæ « quam contra Turcos in proximo moturi sumus, unam galeam « optime dispositam et armatam tuis propriis expensis in eamdem « classem mittendam paraveris. Dat. Fabriani Camerinensis diœce- « sis anno MCDLXIV, VI id. Julii, Pontificatus nostri anno VI. » RAYNALDI, *anno* 1464, n° 37.

Pape se sentit suffoqué; le lendemain, les cardinaux présents entouraient le lit du moribond, qui ne tarda pas à expirer. Cette mort inopinée eut un effet qui révèle clairement la fin d'un grand homme. Le mouvement héroïque qu'il avait provoqué s'éteignit. Les cardinaux reprirent le chemin de Rome, où ils ramenèrent la dépouille du Pontife.

CHAPITRE VII

LE CARDINAL BORGIA SOUS LE PONTIFICAT DE PAUL II

(1464-1471)

Relâchement de la discipline ecclésiastique au commencement du XVe siècle. — L'Eglise prononce la première le mot de réforme. — La caricature de l'histoire. — La cour romaine sous Paul II. — Carvajal. — Capranica. — Turrecremata. — D'Estouteville et Jean d'Albret. — Bessarion. — Jacopo dei Ammanati. — Prélats secondaires. — Gravité de ces personnages. — Problème de l'obscurité de la vie privée de Rodrigue. — Sa liaison avec dei Ammanati. — Ce que le célèbre cardinal pense de son ami. — Les contemporains. — Un cercle vicieux ! — A quelle époque commencent les accusations contre Borgia. — Un trait de la vie privée de Borgia. — Comment s'y prennent certains écrivains pour perdre la mémoire d'un pape. — Lucrèce Borgia. — La Lucrèce légendaire et la Lucrèce réelle. — Lucrèce, un modèle de grâces et de beauté. — Son éducation. — Le couvent. — Education des femmes à la Renaissance. — Lucrèce reçut l'enseignement des jeunes filles nobles de son temps.

Le quinzième siècle de l'ère chrétienne s'était levé sous de mauvais auspices. Le front de l'Eglise était voilé de tristesse. La fatale scission connue sous le nom de schisme d'Occident, en jetant le trouble dans les esprits, avait favorisé le relâchement de la discipline ecclésiastique. Dans un grand nombre d'églises et de monastères, à la vie de l'âme avait succédé la vie du corps ; l'homme, en bien des endroits, avait remplacé l'ange. Mais le mal, quoique grand, ne fut pas partout également profond.

Et quand il fut parvenu au milieu de sa course, le quinzième siècle avait vu relever bien des ruines, réparer bien des maux. Chaque nouveau pontife qui s'assied sur la chaire de saint Pierre tente des essais de réforme pour le rétablissement de la saine discipline. Le mot de réforme n'a jamais effrayé l'Eglise ! Elle le prononce hautement sous Nicolas V, elle le redit sous Pie II, elle le fera entendre sous Paul II, sous Sixte IV, sous Innocent VIII. Mais étonnons-nous que des écrivains sans honneur et sans conscience, qui ne connaissent de ce siècle que ses plaies, aient décrié la cour pontificale à l'époque dont nous parlons ! Cette mise en scène n'était-elle pas nécessaire pour peindre la figure des Borgia ? Ils ont fait de la caricature, et on a cru à la ressemblance ! Quelle était, à l'heure où nous parlons, la face de la cour romaine ?

La cour romaine était demeurée le séjour de la piété et des vertus ; la sainteté des mœurs s'y trouvait réunie aux lumières. Nous pensons qu'à moins de fermer les yeux à l'évidence, on ne saurait nier que Rome poursuivait ardemment la résurrection des lettres humaines et l'amélioration intellectuelle et morale du clergé, c'est-à-dire un rayonnement plus grand de la raison et la réforme spiritualiste.

Eveillons de leur sommeil quelques-unes des gloires oubliées qui illustrèrent alors la cour romaine ! On verra dans quel milieu vivait Borgia.

C'était Jean Carvajal, l'ami de Pie II, homme de mœurs austères, un vrai Père des temps primitifs. C'était Bernardo Capranica, frère du célèbre Dominique Capranica ; Felippo Calandrini, frère de Nicolas V ;

Francesco Piccolomini, neveu de Pie II, qui n'étaient point au-dessous de Carvajal pour la régularité sacerdotale (1). C'étaient Marco Barbo, qui mena toujours la vie d'un saint et mourut dans une pauvreté volontaire (2); Turrecremata, le théologien par excellence (3); le vieux cardinal d'Estouteville, noble rejeton de la maison de France, qui rehaussa l'éclat de la naissance par la noblesse de ses actions; son parent, le jeune Jean d'Albret, qui fut surnommé les délices du Sacré-Collège (4).

Mais inclinons-nous devant un nom qui efface tous les autres : Bessarion, le doyen des princes de l'Eglise. Les écrivains protestants eux-mêmes ont loué son savoir, sa vertu et sa grandeur d'âme (5). Les savants formaient sa cour. Pendant qu'il était légat à Bologne, il releva à ses frais les bâtiments de l'Université, qui tombaient en ruines. Sa collection de manuscrits grecs et latins était célèbre; il la légua à Venise, et elle devint le premier fond de la riche bibliothèque de Saint-Marc (6).

Mais, de toutes les intelligences que le collège apos-

(1) GASPARD DE VÉRONE, lib. II, *passim*. — CHRISTOPHE, *Hist. de la Papauté pendant le* XV*e siècle*, t. II, liv. XII.

(2) MARIN SANUTO, *Vitæ dei duchi di Venezia*; MURAT., t. XXII, p. 1247; JACOB. VOLATERRANI *Diarium Romanum*; MURAT., t. XXII, pp. 118 et 125; PETRUS BEMBUS, *Hist. Venet.*, lib. I, in-4°. Paris, 1551, p. 18.

(3) *Primus inter theologos sui temporis*, JAC. CARD. PAPIENSIS *Commentarii*, lib. II, p. 369. *Cui vix universa Italia parem habet*. G. DE VERONE, lib. II, p. 1034.

(4) *Deliciæ collegii nostri. Comment.* JAC. CARD. PAPIENSIS, lib. II, p. 370.

(5) *Revue de Dublin*, n° XC, *janv.* 1859.

(6) GASPARD DE VÉRONE, p. 1033.

tolique possédait à cette heure, Jacopo dei Ammanati était la plus illustre. Sa vie est tout un roman. Pauvre à son début, il s'était attaché au cardinal Dominique Capranica, en qualité de secrétaire, et avait exercé la même charge auprès de Calixte III. Ænéas Sylvius, qui l'avait remarqué, l'attacha à sa personne. Devenu pape, il plaça d'Ammanati sur le siège épiscopal de Pavie, lui donna son nom et les armes de la famille Piccolomini. Jacopo avait donné si souvent des marques d'indépendance et de fermeté, que Paul II le redoutait. Il était à la tête de la fraction du Sacré-Collège qui demandait dans l'administration ecclésiatique la restauration des principes les plus sévères. Les contemporains nous ont transmis d'unanimes éloges de son savoir et de sa vertu (1).

Maintenant, qu'on décrie encore les mœurs de la cour romaine! Nous connaissons quelques-uns des noms les mieux préservés de l'oubli et que l'histoire a recueillis avec respect. Croit-on que c'étaient des hommes de convoitise et de luxure, des hommes uniquement esclaves d'appétits sensuels?

Il ne faudrait pas croire que le haut clergé donnât seul l'exemple de la piété et de la vertu; on se tromperait. A côté de ces prélats éminents, on comptait encore dans les rangs inférieurs de la cour romaine une foule d'hommes dignes de leur être comparés: c'étaient Leonardo Dathi, évêque de Massa; Theodoro Lelio, évêque de Trévise; Stephano Nardi, archevêque de Milan; Angelo Foscolo, évêque de Peltro; Antonio Camprano, évêque

(1) Gaspard de Vérone, p. 1036. — Christophe, *Hist. de la Papauté pendant le* xv*e siècle*, t. II, liv. XII.

de Terrena; Lorenzo Zane, évêque de Spalatro (1).

Tous ces hommes, qui vivaient à l'ombre du Vatican, illustraient la cour romaine par leurs talents, en même temps qu'ils l'honoraient par la dignité de leur conduite et la gravité de leurs mœurs. Tous étaient comme des symboles vivants de l'impulsion donnée par la papauté au progrès littéraire et à la moralisation de la société par la réforme sacerdotale.

La vie privée de Rodrigue pendant son long cardinalat (1457-1492) reste plongée dans une grande obscurité. « Cache ta vie », a dit l'antiquité. Le cardinal Rodrigue a-t-il caché la sienne? ou naturellement, par son amour du recueillement et son éloignement des coteries et des sociétés retentissantes, a-t-il vécu à peu près caché à la foule? On ne saurait le dire; les monuments contemporains font défaut pour ausculter, comme on le voudrait, l'intimité de cette existence qui se partageait entre sa famille et quelques amis. Mais les exemples et les vertus apostoliques de tant d'illustres personnages, qui tous se préoccupaient de relever le sacerdoce devant Dieu et devant les hommes, ne furent pas sans exercer leur influence sur Rodrigue. Nous en avons la preuve dans ses amitiés; cette vie, ombragée d'ombres paisibles, fut fleurie d'affections d'élite. Au début, c'est Piccolomini; aujourd'hui, le membre le plus influent du collège apostolique : Jacopo dei Ammanati.

Il reste du célèbre cardinal un recueil de lettres, où se trouve la preuve de l'amitié qui unit ce vertueux prélat au vice-chancelier. Cette amitié ne prouve-t-elle

(1) CHRISTOPHE, *Hist. de la Papauté pendant le* XV*e siècle*, t. II, liv. XII.

pas, une fois de plus, que Borgia n'était pas l'homme auquel on nous a habitués ? Ayons la naïveté des anciens pour croire que les semblables s'attirent, que ceux qui *se ressemblent s'assemblent*. L'illustre cardinal de Pavie professe une estime particulière pour son ami; il le regarde comme un des membres les plus distingués du collège apostolique, et va jusqu'à lui prédire la tiare (1). Le sentiment populaire, se rencontrant avec l'amitié, l'avait nommé pape avant qu'il montât sur le trône (2). Un autre contemporain trace de lui ce portrait : « C'est un homme dont l'esprit est apte à tout et de grande intelligence; il parle habilement et sait très bien faire profiter ses discours de connaissances littéraires médiocres; il est naturellement adroit et apporte un art merveilleux dans la conduite des affaires. Il est extrêmement riche, et la protection de plusieurs rois et princes lui donne du renom (3). » Des scélératesses de Borgia, il n'en est pas question !

Le même historien nous le montre, vers 1486, c'est-

(1) Epist. 670 et 678, et *in additamentis* Oldoini, t. III, p. 156. — V. aux Pièces justificatives, n° 7.

(2) *Cœlestis quædam in eo* (Alexandro) *species, utrique et nomini et pontificatui apte conveniens.* Philip. de Bergame, lib. XVI, p. 414.

(3) « Vir est ingenii ad quæcumque versatilis, et animi magni : sermo ei promptus est et in mediocri litteratura. Natura est callidus, sed ante omnia miræ ad res tractandas industriæ. Claret mirum in modum opibus, regum et principum plurimorum clientelis admodum clarus. » Jacob. Volaterranus, ms. arch. Vatic. Sign., num. III, ap. Raynal, ann. 1492, n° 27. — P. Martyr, qui hait Borgia, ne peut lui refuser un génie supérieur et de vastes pensées : *pollet ingenio vir iste, magnique animi argumenta præ se tulit multa.* Petr. Martyr, *Epist.*, lib. V, epist. 117.

à-dire quelques années plus tard, habitant dans le quartier du Pont-Saint-Ange une maison magnifique qu'il s'est fait bâtir. C'était sans doute un de ces palais dans le goût de la Renaissance, où il avait réuni avec une prodigalité de grand seigneur tout ce qui pouvait réjouir l'artiste ou l'humaniste : des meubles riches et précieux, des étoffes brodées d'or et de soie; des objets précieux en or ou en argent de toute sorte, des œuvres artistiques de tout genre. A cette époque, les fouilles du sol de Rome livraient chaque jour à l'antiquaire des merveilles nouvelles, que Rodrigue payait en vrai prince. Il n'y manquait même pas la crédence chargée de vaisselle d'or et d'argent, qui, dans les palais de l'époque, attestait la richesse du maître. Mais surtout on voyait là des manuscrits et des livres, qu'il avait fermés, comme de véritables reliques, dans des couvertures d'or et de nacre. Car c'était un beau trésor, qu'une collection de livres au xve siècle. C'était aux bibliothèques des monastères qu'il fallait aller demander le pain des intelligences. Les manuscrits étaient aussi rares que coûteux; et l'imprimerie, qui venait à peine de naître en Allemagne, ne reproduisait que lentement les chefs-d'œuvre de l'antiquité ou les Livres Saints. Et puis, les Fuggers allemands et italiens vendaient leurs volumes au poids de l'or! Mais Rodrigue disait volontiers avec Laurent de Médicis : Je les aime tant, ces livres, que je vendrais jusqu'à ma garde-robe pour m'en procurer. « Il s'en était procuré un nombre considérable sur toutes sortes de sciences (1). »

(1) Jacob. Volater., *Ibid.*

Voilà l'homme que Guichardin accuse d'avarice! Son salon justifiait bien ce vice! Rodrigue aimait la magnificence. Né au sein d'une famille patricienne, sous le beau ciel qui sert de pavillon à Valence, il a le culte de la forme. Vous retrouverez toujours en lui ce penchant matériel. Pour le contraindre à renoncer à ses habitudes fastueuses, il faudrait lui faire une autre nature. Cette mondanité, est-ce tout le crime de Borgia? Nous avons entendu vanter sa sévère justice, son activité infatigable, sa sobriété exemplaire. Sa sobriété! Elle a arraché les louanges même de ses ennemis (1). Le crime, ne serait-ce pas la mauvaise foi qui l'accuse?

Plus tard, en effet, lorsque Borgia sera donné en spectacle au monde, lorsque sa sévérité aura châtié les félonies des feudataires du Saint-Siège, lorsqu'il aura humilié les oppresseurs du peuple, lorsqu'il aura excité contre lui les passions politiques, on noircira sa vie, on incriminera sa conduite; mais ce qui est hors de doute, c'est que, jusqu'au jour où il fut élu pape, on ne connut de lui que ses grandes qualités qui semblaient, dit un ennemi, le prédestiner à l'empire (2).

Ses ennemis ont dénaturé, pour l'expliquer, cette obscurité de la vie privée du cardinal. Ils ont voulu y voir un masque à des débordements privés. Ils étayent cette supposition par le récit d'anecdotes scandaleuses, qu'ils racontent avec un luxe inouï de précision dans

(1) Ms. d'Ægidius de Viterbe, p. 260. — Panv., *Vita Alex. VI.* — Gregorovius, *Lucrèce Borgia*, t. I, 179.

(2) « Dava a vedere a ciunque l'osservava che 'l suo genio e talento fosse nato veramente all' imperio. » Tomaso Tomasi, p. 32. — V. aux Pièces justificatives, nos 1, 2 et 8, le jugement des contemporains sur le card. R. Borgia.

les détails, sans s'apercevoir qu'ils tournent dans un cercle vicieux. Eh quoi ! Borgia est pour vous la dissimulation personnifiée ! L'historien Gaspard de Vérone va jusqu'à dire que pendant son cardinalat on ne soupçonnait même pas le cardinal de dépasser les bornes d'une simple mondanité (1). Quelle garantie dans vos détails ? Qui a soulevé ce voile impénétrable ? Qui a surpris ainsi la vigilance de Borgia ? Pour qui donc la nuit n'a-t-elle eu plus de ténèbres ? les palais de gardes, les cœurs de secrets ? Ennemis de Borgia, votre haine vous sert mal. Vous ramassez les on-dit malveillants de Guichardin, les menteries de P. Jove, les crachats de Burchard qui ont fait mal au cœur de Voltaire, et vous nous les donnez pour des faits authentiques, indiscutables. Ce n'est pas là de l'histoire, et le premier tribunal venu flétrirait ces procédés de gazetier.

Cependant quelques traits nous sont restés, qui nous livrent en partie le secret de cette existence intime. Le cardinal Rodrigue allait peu dans le monde. Les occupations de sa charge et ses travaux littéraires, dont nous parlerons ailleurs, absorbent sa journée. Si vous voulez entretenir Rodrigue et qu'il ait quitté le palais de la chancellerie, vous le rencontrerez en compagnie du cardinal de Pavie ou de quelques autres amis, respirant la brise du soir sur cette rampe de verdure d'où le regard domine la Ville Eternelle; c'est sa seule récréation. Le reste de son temps, il le donne à des œuvres particulières de charité (2); il visite un pauvre,

(1) Lib. II, p. 1036.

(2) ... Inopes plurimos alit, qui inedia facile perirent... Gaspard

un malade, une église ou un couvent. Voici le récit que nous fait un ennemi avéré de Borgia :

« Un jour de carnaval, raconte-t-il, Rodrigue avait invité à sa table quelques amis. Après le repas, quelqu'un de la compagnie propose de consacrer le reste de la journée à certains jeux en vogue dans les salons de l'époque. Le cardinal les ignore totalement, on en propose d'autres qu'il ne connaît pas davantage. Malgré les habitudes sérieuses bien connues de leur hôte, cette déclaration ne resta pas que de surprendre les convives. On le laissa juge des délassements auxquels on pourrait se livrer.

« — Je ne puis vous proposer rien autre chose, répondit-il en souriant, que ce dont j'use moi-même ; et si vous voulez en faire l'essai, rien n'est plus facile dès maintenant. Venez avec moi ; je vais vous montrer, à votre choix, des églises à visiter, des malades à soigner, ou des pauvres à qui vous pourrez laisser des secours. C'est là ma récréation ordinaire ; ou, pour mieux dire, je n'en connais pas d'autre (1). »

« Quand le voyageur passe, à la fin de l'automne, dit le P. Lacordaire, dans un pays dépouillé de toutes ses moissons, il rencontre quelquefois pendant aux arbres un fruit échappé à la main du laboureur, et ce reste d'une fertilité disparue lui suffit pour juger les champs inconnus qu'il traverse. » Notre narrateur, lui, juge tout autrement. Il ne voit là, de la part du cardinal, qu'un orgueilleux étalage de vertu destiné à lui

de Vérone, ap. MURATORI, *Rer. Ital. Script.* III, part. II, *de Rebus gestis tempore Pauli II.*

(1) GORDON, *Histoire d'Alex. VI*, etc.

concilier la popularité. Mais nous surprenons dans les écrivains qui se sont occupés d'Alexandre VI un penchant si fréquent à dénaturer les plus belles actions, qu'une saine critique est en droit de leur en demander compte. Comment ne pas s'étonner, en effet, que de tant d'actes de charité, de dévouement, de tempérance, de piété qu'ils rapportent, ils n'en mettent aucun sur le compte de la vertu, de la religion ou de la conscience; qu'ils attribuent toute action louable à une cause vicieuse; qu'ils expliquent les plus nobles sentiments par une vile spéculation; qu'ils supposent le mal partout où ils ne voient, où ils ne touchent, où ils ne saisissent que le bien? Le beau entre leurs mains se change en laid! Est-ce là de la sincérité? Que diraient-ils, si nous leur appliquions à eux-mêmes ce procédé? Qui ne voit que cette manière d'apprécier les choses et les hommes ne permettrait plus de voir que des fourbes dans les plus vertueux et les plus saints? Il n'y aurait plus de belles actions? Non, mille fois non, l'humanité n'est point tombée à ce degré d'abaissement. Ecrivains sans honneur et gorgés de fiel, ils ont visé l'Eglise catholique dans la personne de Borgia; et, aveuglés par leur haine, ils ont menti à leur conscience et à la postérité.

Il y a une autre figure, dans cette famille de Borgia, dont nous voulons exquisser les traits. Lucrèce est, parmi les femmes, la plus infortunée de l'histoire moderne. En est-elle en même temps la plus coupable? Ou bien est-elle seulement la victime d'une prévention qui s'est attachée à tort à son nom? Tel est le problème que nous essaierons de résoudre.

Il y a deux Lucrèce ; une fausse et une vraie, celle de la légende et celle de l'histoire. La scène lyrique popularise la première, l'autre est connue seulement d'un petit nombre qui étudie l'histoire ailleurs que dans les romans. Leurs portraits sont tout différents. La fausse est une Ménade, portant d'une main une fiole de poison et de l'autre un poignard. Sa vie est écrite avec les iambes latins de Sannazar et de Pontano. Son épitaphe fut faite vingt ans avant qu'elle descendît dans la tombe (1) ! Son image a été reproduite de nos jours dans un drame, véritable débauche d'imagination, où le poète, infidèle à la vérité historique, a créé un personnage dont le nom seul est réel, mais dont les mœurs et le langage sont tout d'invention (2). Mais comme le statuaire de la fable après avoir achevé l'image du Dieu se prenait à redouter son propre ouvrage, ainsi Victor Hugo, une fois sa capricieuse création opérée, a donné son personnage à ses contemporains comme un être réel qu'il fallait maudire.

La véritable est une femme accomplie, unissant tous les dons de la nature à ceux de l'âme. C'est d'elle que

(1) Epigramme de Pontano.

(2) *Lucrèce Borgia*, de Victor Hugo. — « Victor Hugo, dit le protestant Grégorovius (Lucrèce Borgia, *introduct.*, p. 9), a représenté Lucrèce, au moral, sous des traits monstrueux ; c'est ainsi qu'on la voit apparaître aujourd'hui sur les scènes lyriques de l'Europe et qu'elle s'est gravée généralement dans l'imagination des hommes. Le drame étrange intitulé *Lucrèce Borgia*, composé par ce poète romantique, doit être considéré par les amis de la poésie véritable comme un fruit de l'égarement du génie, tandis que tout homme au courant de l'histoire rira des erreurs sur lesquelles il repose, en excusant néanmoins le grand dramaturge de son défaut de renseignements et de la trop grande confiance avec laquelle il a adopté une tradition qui avait cours depuis Guichardin. »

M. Audin a dit : « Quelqu'un qui s'aviserait de recueillir les témoignages contemporains favorables à Lucrèce formerait un livre d'hymnes comme on n'en composa jamais à la louange d'une femme (1). » Il n'y a rien en elle de l'aspect d'une héroïne de drame. C'est une nature calme. Une douceur inexprimable est répandue sur son visage avec les charmes et la beauté d'une Grâce. Est-ce parce que sa main est désarmée, qu'un écrivain regrettait naguère la substitution de l'histoire au mythe ? « Lucrèce, a-t-il dit, devient commune en devenant moins scélérate (2). » On n'est pas plus cynique ! Pour nous, l'erreur enveloppée de son manteau aux couleurs brillantes a moins de charme que la vérité dans la simplicité de sa parure. Nous avons entrepris le livre rêvé par M. Audin. On verra si la femme qui pendant vingt ans fut le plus bel ornement de Ferrare et fit de sa cour l'asile des lettrés est moins illustre que la vulgaire scélérate de Victor Hugo. On a trop souvent pris la fausse Lucrèce pour la vraie. Il faut tirer de l'ombre de l'histoire, pour la substituer à la création des romanciers et des dramaturges, la véritable Lucrèce, telle qu'elle apparut à ses contemporains.

Lucrèce était d'une grâce ravissante. Les peintres les plus en renom à cette époque, Titien, Léonard de Vinci, Mantegna, Dorsi, Garofalo, etc., etc.. reproduisirent ses traits, mais ces pages sont perdues pour nous. Il ne reste de portrait véritablement authentique de Lucrèce que quelques médailles gravées à Ferrare

(1) Audin, *Hist. de Léon X*, chap. xvii.
(2) *Revue des Deux-Mondes*, livraison du 15 mars 1877.

à l'époque de son mariage avec Alphonse d'Este (1501-1502). Celui que nous plaçons en tête de ce livre est la reproduction de la médaille de Philippino Lippi, l'une des plus remarquables de la Renaissance. Des textes nombreux représentent Lucrèce comme étant parée de tous les attraits du corps et de l'esprit.

Elle était d'une beauté parfaite. Un charme indescriptible enveloppait toute sa personne. Son visage conserva toujours une expression un peu enfantine; ses yeux étaient d'un bleu pâle; ses cheveux blonds, sa taille moyenne, mais élégante et pleine de grâce; sa démarche noble et majestueuse; sa physionomie respirait la douceur. Ces avantages étaient embellis par son esprit; elle plaisait universellement par un tour singulier de conversation mêlée de gaieté, de naïveté et de finesse. Ses lettres sont empreintes d'une aisance et d'une grâce extraordinaires.

Son père prit un soin particulier de son éducation. C'était alors une coutume générale de confier l'éducation d'une jeune fille aux religieuses d'un cloître. Le moyen âge avait multiplié ces asiles du travail et de la prière sur notre sol européen. Borgia dut choisir pour sa fille un des couvents les plus renommés de Rome, peut-être celui de San-Sisto, sur la voie Appienne. Plusieurs années plus tard, Lucrèce se retira pendant plusieurs jours dans cette retraite; il n'est pas improbable que des souvenirs d'enfance aient inspiré le choix de ce couvent.

Ces religieuses étaient la plupart du temps des maîtresses habiles, qui donnaient à leurs élèves tout ce qu'elles possédaient; une piété éclairée, une solide

connaissance des belles-lettres, une habileté particulière pour le travail des mains, une rare culture de l'esprit; trésors précieux que la jeune fille emportait en quittant le couvent pour entrer dans le monde.

L'éducation des femmes d'un rang élevé, aux xve et xvie siècles, était peu étendue, peu variée; mais en retour elle était plus forte et plus solide que celle de nos contemporaines de condition semblable. Elle embrassait les langues anciennes et leurs trésors littéraires; l'éloquence, la poésie. Le latin et le grec répondaient alors à ce qu'on désigne aujourd'hui sous le nom de langues vivantes. La culture des arts s'unissait à celle des lettres. En guise de passe-temps, la noble dame de la Renaissance enlumine ces manuscrits qui excitent aujourd'hui notre admiration, ou parfait avec ses filles quelqu'une de ces créations artistiques dont nos musées recueillent si précieusement les débris. Le latin et le grec servaient pour lire et étudier les livres saints, les œuvres des Pères de l'Eglise et même les philosophes. C'est que l'éducation complète des femmes comprenait la philosophie et la théologie. Car, si l'imagination des femmes, la grâce et la délicatesse de leur nature les rendent particulièrement habiles dans les arts, les Italiens de la Renaissance pensaient qu'elles ne sont point incapables de pénétrer dans les régions pures et élevées de l'intelligence.

Lucrèce Borgia reçut l'enseignement de cette époque. Elle était à la fois Espagnole et Italienne, et parlait ces deux langues avec un charme particulier. Elle cultiva la poésie dans ces deux idiomes, sans que toutefois son talent en ce genre lui ait fait assigner de place

parmi les poètes de l'époque. Elle parlait aussi purement le français, le latin et le grec ; jouait du luth à la perfection, dessinait à merveille et portait une rare habileté à parfaire des broderies de soie et d'or. A Ferrare, où s'écoulera la seconde période de sa vie, elle inspirera une émulation d'esprit nouvelle ; et sa cour sera le centre de la vie intellectuelle de cette ville de lettrés, de ce séjour des muses.

CHAPITRE VIII

LE CARDINAL BORGIA SOUS LE PONTIFICAT DE SIXTE IV

(1471-1484)

Portrait de Sixte IV. — Le cardinal Rodrigue assure son élection. — Le nouveau pape donne ses soins à la guerre sainte. — Il prend le parti de négocier la croisade par des légats. — Rodrigue est envoyé en Espagne. — La situation politique de ce royaume rend sa mission difficile. — Il était l'homme le plus apte à la remplir. — Réception à Valence. — Discours à la cathédrale. — Ce discours peint l'homme et le montre sous un jour bien favorable. — Ses sensations en se retrouvant dans sa patrie. — Il apaise un soulèvement dans la Catalogne. — Succès de sa mission dans cette province. — Le légat à la cour de Castille. — Pour quelles causes le roi favorise d'abord sa mission et l'entrave bientôt. — Fermeté et courage du légat apostolique. — A Rome, le Sacré-Collège repousse la nomination au cardinalat de Louis d'Aragon. — Le cardinal de Pavie a recours à l'influence de Borgia pour faire triompher la résistance des cardinaux. — Contresens ou mauvaise foi de Guichardin. — Une effroyable tempête assaille le cardinal à son retour en Italie. — Pendant son absence l'envie a travaillé à lui nuire. — La conduite du légat jugée par le cardinal de Pavie. — Précieuses faveurs dont le comble Sixte IV. — Il reçoit le sacerdoce et la consécration épiscopale.

Paul II venait de mourir. Le cardinal de la Rovère fut appelé à lui succéder et prit le nom de Sixte IV. Tous les écrivains se sont plu à louer l'intégrité de ses mœurs, l'étendue de son savoir, l'élévation de ses idées et son expérience des affaires. Ce cardinal était né avec les qualités qui font un grand souverain sur le trône et un saint dans la solitude : un esprit plein de

justesse et de hauteur, une grande autorité de commandement et une royale libéralité. L'inexorable histoire condamne dans Sixte IV quelques défauts dont souffrit sous son règne le gouvernement de l'Eglise, mais ils sont cachés sous le nombre de ses grandes actions. Tel est l'homme que l'influence du vice-chancelier venait de créer pape.

On a accusé Rodrigue précisément à cette occasion. L'auréole de gloire que ce fait, qui servait de complément au choix de Pie II, faisait rayonner autour de sa tête ne devait pas rester intacte. On a suspecté la pureté de ses intentions, on a prétendu qu'il avait cherché à s'assurer la reconnaissance du cardinal dont il croyait servir l'ambition. Cette accusation de quelques contemporains paraît suspecte de partialité à cause du blâme qu'elle fait rejaillir sur la mémoire de Sixte IV. Si, peu après son élection. il donne à Rodrigue la riche abbaye de Subiaco, il faut d'autres garanties que la parole du pamphlétaire Infessura pour voir en cela la récompense des intrigues du vice-chancelier. Avec un homme de la trempe de Sixte IV, on ne s'explique pas facilement la complicité qu'on lui prête ici. Aussi croyons-nous que s'il n'est pas possible de justifier Borgia de tout reproche, que du moins on s'est permis d'étranges exagérations (1).

La défense de l'Europe contre l'invasion musulmane fut la préoccupation constante de la Papauté. Seuls,

(1) « Vicecancellarius, Pontificem nactus, artibus et corruptelis suis creatum..... » EPIST. DXLIV, JAC. CARD. PAPIENSIS. — CIACCONIUS, t. III, p. 1. — BZOVII *Annales*, anno 1471, n° 2. — INFESSURA, *Diar. urb. Rom.*, p. 1142.

parmi les princes chrétiens, les Papes ne perdirent jamais de vue cette mission sacrée et se montrèrent toujours les vrais représentants du patriotisme et de la civilisation. Animé du même esprit que ses prédécesseurs, Sixte IV donna ses premiers soins à former une ligue contre les Turcs. Il convoque d'abord un Concile à Rome, mais les princes chrétiens refusent d'y envoyer leurs ambassadeurs. Le nouveau pape résolut alors de négocier la croisade par des légats.

Quelques cardinaux, esprits éclairés, désapprouvèrent ce moyen comme inopportun et insuffisant (1). Le Pontife jugea leurs craintes exagérées et sur son ordre le célèbre cardinal Bessarion partit pour la France, tandis que le cardinal d'Aquilée, Marco Barbo, prenait le chemin de l'Allemagne et que Rodrigue Borgia faisait voile pour l'Espagne. Ce choix semblait devoir calmer les appréhensions des cardinaux. L'insuccès de ses trois légations n'en vint pas moins justifier leurs tristes prévisions. Ils avaient bien jugé leur siècle !

Nous ne devons dans ce travail nous occuper que de celle d'Espagne.

Ce royaume donnait en ce temps le spectacle de profondes divisions intérieures.

D'une part, Ferdinand, qui devait être surnommé le Catholique et Alphonse de Portugal se disputaient à main armée la succession au trône de Castille.

Henri IV, dit l'Impuissant, fils de Jean II, régnait en Castille : il était altier, injuste et dissolu. Après une union de douze ans, il avait répudié sa femme Blanche

(1) *Epist.* CCCCXVII, JAC. CARD. PAPIENSIS.

d'Aragon pour épouser une princesse de la maison de Portugal qui donna le jour à une fille (1462). Cette enfant n'est connue dans l'histoire que sous le nom de Jeanne Beltraneja, parce qu'on accusa Henri d'avoir favorisé l'adultère de la reine avec le comte Beltran de la Cueva. Les mœurs épouvantablement corrompues du roi autorisaient le bruit populaire. C'est cette fille que Henri de Castille voulut cependant faire reconnaître comme héritière de sa couronne. Cet événement produisit une révolution dans le royaume. Une partie du peuple et de la noblesse se souleva, déposa Henri et élut à sa place Alphonse son frère, âgé seulement de onze ans (1465). La lutte entre les partisans des deux frères fut vive; la mort subite du jeune prince Alphonse amena un apaisement inattendu. La paix signée à Toro (1468) laissait la paisible possession du trône à Henri et en assurait la succession à sa sœur Isabelle. Henri bientôt infidèle à sa parole tenta une nouvelle fois de placer la couronne sur la tête de Jeanne. Isabelle et son mari Ferdinand d'Aragon revendiquèrent par la force des armes leurs droits.

Alphonse de Portugal fiancé à la Beltraneja se mit au rang des prétendants. Cela était absurde, il n'avait à la couronne de Castille que le prétendu droit de sa fiancée. Il soutint quand même sa prétention chimérique par les armes.

A peu près dans le même temps, la Catalogne, « le plus beau fleuron de la couronne aragonaise », venait de méconnaître l'autorité de Jean II, père de Ferdinand le Catholique.

Il fallait travailler à pacifier les partis avant de

songer à réunir les volontés dans un effort commun contre les Ottomans. Sixte IV le comprit et il confia à Borgia cette délicate mission. Elle présentait de si nombreuses difficultés que le cardinal de Pavie en fut effrayé pour son ami. Aussi de Foligno, où il se trouvait alors, lui écrivait-il le 26 décembre 1471, pour le dissuader de partir ou le presser de hâter son retour (1). On ne manque jamais de citer l'espèce de blâme que, depuis, trompé par de faux rapports, le même cardinal semble avoir jeté sur cette légation dans une lettre à un personnage de Tolède auquel sans doute déplaisait la mission de Rodrigue (2); mais on ne parle pas des éloges qu'il a prodigués à la conduite du légat : notre devoir, à nous, sera d'en rappeler le souvenir.

On a fait au cardinal Rodrigue un reproche d'avoir sollicité cette légation. C'est là une accusation protestante (3). Mais, à tout prendre, c'était, ce semble, un bien légitime désir de revoir sa terre natale après seize années d'éloignement. Que d'ambassades sollicitées n'ont pas, dans notre siècle d'austérité, un motif aussi désintéressé ! Ce reproche tendrait-il à faire retomber sur Rodrigue l'insuccès de sa mission ? Les autres deux n'obtinrent pas un meilleur résultat.

Mais pour justifier la préférence dont Borgia fut l'objet de la part de Sixte IV, il suffit de constater, après ce que nous venons de raconter, que de tous les membres éminents du Sacré-Collège, aucun n'offrait à un tel point que Rodrigue, par sa nationalité et par sa

(1) *Epist.* CCCCL, JAC. CARD. PAPIENSIS.
(2) *Epist.* DXLIV, JAC. CARD. PAPIENSIS.
(3) GORDON, *Hist. d'Alex. VI*, etc.

parenté avec la maison d'Aragon, les qualités exceptionnelles pour cette mission difficile; aucun ne possédait une parole plus persuasive, une plus grande habitude de la cour, une habileté égale des affaires ; aucun n'était mieux initié aux mystères de la politique; aucun n'avait obtenu plus que lui de succès dans les nombreuses missions qui lui avaient été confiées ; aucun n'eût été accueilli plus chaleureusement par le peuple, la noblesse et le clergé; aucun n'offrait plus de garanties et n'autorisait plus d'espérances.

Rodrigue débarqua à Valence dans les derniers jours du mois de juin 1472. Il entra dans la ville au son des cloches et de la musique, bannières flottantes, et accompagné du clergé et des ordres religieux, de magistrats et d'écoliers, et d'hommes et de femmes qui éclataient en transports de joie. Le cardinal montait un cheval caparaçonné d'or; le cortège prit le chemin de la cathédrale, traversant les rues remplies d'une foule impatiente de voir le légat. Tout Valence saluait en ce jour son noble enfant qui, parti simple hidalgo, revenait dans ses murs comblé d'honneurs. Le temple était paré, les cierges allumés, les armes des Borgia surmontaient le portail du temple sacré. Le cardinal jouissait avec un attendrissement mêlé de joie de toutes ces marques d'amour. A la porte de l'église il mit pied à terre et alla s'agenouiller au pied de l'autel. L'Eglise de Valence avait alors pour archidiacre un prêtre docte et pieux, théologien et exégète, commentateur distingué des Psaumes ; c'était Jacques Perez. C'est lui qui dut recevoir le légat au nom du chapitre canonial. Aussitôt Rodrigue, montant en chaire, adressa au

peuple le discours que l'histoire nous a conservé.

En prenant la parole, l'image de la famille et de la patrie est ce qui le frappe d'abord. Il est pressé de saluer cette église son épouse, ce peuple, des témoignages d'amour qu'il en a reçus; il abandonne son âme à toutes les émotions du retour dans sa chère Valence, près des murs de Borgia, où tant de souvenirs ont souvent rappelé sa pensée.

« Voici donc enfin, vénérables frères en Jésus-Christ, ce jour que nous avons tant désiré, sans que les circonstances aient jusqu'à ce moment servi notre désir. Nous voici venu vers cette épouse, cette église de Valence, l'une des gloires du sacerdoce catholique, illustre dans le monde entier. Nous revoyons le peuple confié à notre garde, ce peuple qui ne le cède à aucun autre par sa foi et ses œuvres. Nous avons enfin devant les yeux ce clergé vénérable et digne de Dieu : et cette vue surtout nous remplit de joie, de courage et de légitime fierté. C'est pourquoi nous rendons à Dieu de sincères actions de grâces pour le bienfait qu'il nous accorde. Nous bénissons son nom, et nous disons avec le saint vieillard Siméon : *Nunc dimittis, Domine, servum tuum in pace, quia viderunt oculi mei salutare tuum* (S. Luc, II, 30); c'est-à-dire que notre âme a goûté la paix et la consolation qu'elle désirait! Nous rendons aussi grâces au Souverain-Pontife qui nous a choisi pour son légat en Espagne, et nous a rendu, après une si longue absence, à notre famille et à notre patrie.

« Lorsque, autrefois, nous fûmes élevé à ce vénérable siège, notre jeunesse ne nous fit point oublier quel

était notre devoir et ce que ce peuple désirait de nous. Nous savions ce que la présence du pasteur donne de facilités pour le bien, et que c'est à lui de conduire son troupeau. Nous n'ignorions pas que le nom d'évêque signifie surveillant, et qu'il oblige à veiller par soi-même et non par autrui. Nous avions entendu la parole de l'Ecriture : Examine avec soin ton troupeau et considère tes brebis (Prov., XXVII, 23). Mais nous en attestons Dieu à qui tous les cœurs sont connus, nous n'avons pu nous dégager des liens où nous retenait la nécessité. Il nous a fallu obéir aux ordres du Pontife suprême et nous conformer aux coutumes établies. Notre dignité de cardinal nous attache, d'un lien plus étroit que tout autre, au trône pontifical. Conseiller du chef de l'Eglise, nous ne pouvons nous éloigner de lui sans une mission spéciale. Nous ajoutons à cette charge celle de la chancellerie, vaste et pesante administration, destinée à rendre moins lourd le fardeau du gouvernement de l'Eglise pour son chef, et qui ne pourrait se passer de la présence de son titulaire sans de graves inconvénients. Nous avons donc subi la volonté de celui à qui nous devons une obéissance d'autant plus empressée que Dieu lui a donné plus d'autorité.

« C'est ainsi que les circonstances, bien plus que notre volonté, nous ont fait remplir notre office par les mains d'un autre. C'est ainsi, du reste, que d'autres prélats, des rois, des princes, retenus par de graves difficultés, se sont donné des vicaires : ainsi le Pontife romain, bien que préposé plus spécialement à une église, garde son action dans toutes les autres,

par ses représentants. Ainsi Jésus-Christ lui-même, en remontant au ciel, se choisit des vicaires pour la garde de son troupeau.

« Mais puisque maintenant, par la permission de Dieu, nous sommes avec vous, vénérables frères, notre affection nous oblige à vous dire tout de suite notre pensée. D'abord nous vous devons des remerciements *pour les désirs dont vous avez hâté notre arrivée.* Ces vœux nous sont une preuve certaine et très agréable de votre dévouement à notre personne. Nous vous remercions aussi de ce que, fidèles au souvenir de vos devoirs envers votre père absent, vous êtes restés obéissants à vos supérieurs, vous avez bien servi l'Eglise, et n'avez point laissé en souffrance le soin de la maison de Dieu. Nous vous remercions enfin de cette réception que vous nous avez faite, et dont l'éclat a fait briller non seulement notre titre d'évêque et de légat, mais encore et surtout votre affection pour nous et votre joie de nous revoir. Ce zèle à notre égard ajoute à notre dévouement pour vous, s'il est possible d'ajouter à un dévouement déjà sans bornes. Que le souverain rémunérateur nous donne les moyens de vous récompenser par toute sorte de bons offices. »

Ce dut être une magnifique improvisation. Rodrigue, on se le rappelle, était doué d'une parole facile. Tous les historiens, ennemis comme amis, s'accordent à dire qu'il fut dans sa jeunesse et jusque dans ses derniers jours l'un des hommes les plus éloquents de son siècle. Sous le rapport de la forme, ce discours mérite l'estime et souvent même l'admiration de l'humaniste, et cependant ce n'est point là un discours fait à la

manière de l'école, composé dans le cabinet selon les règles de la rhétorique, ce n'est là apparemment qu'un plan ou bien un pâle résumé du discours, que Rodrigue lui-même dut communiquer à son ami le cardinal de Pavie, dans les papiers duquel on l'a retrouvé. De cette seule circonstance, Fleury et quelques autres ont naïvement conclu, que ce discours avait été composé par le cardinal de Pavie, pour son ami Rodrigue. Il serait puéril de s'arrêter à montrer ce qu'a de hasardé cette affirmation ; ces auteurs mêmes ont rendu en plusieurs endroits hommage à la rare éloquence du cardinal Borgia.

Il trace après un tableau saisissant des devoirs et des vertus sacerdotales.

« Nous vous exhortons, nos bien-aimés, — encore que vos vertus n'aient pas besoin de nos exhortations, — à persister dans le bien commencé et à vous conserver dans la même piété, pour servir de mieux en mieux Dieu notre créateur et l'église de Valence notre mère. C'est à quoi vous obligent l'honneur de votre sacerdoce et le souvenir de vos mérites passés. Il est écrit de vous, que *vous êtes la race choisie, le sacerdoce royal, la nation sainte, le peuple conquis.* (I Petr., II, 9.) Soyez donc attentifs à faire honorer Dieu, vous souvenant que la sainteté convient éternellement à sa demeure, et que, pour cela, nous vivons de l'autel et sommes constitués au-dessus de nos frères. Conduisons-nous toujours de manière à rendre notre ministère utile à l'Eglise, et conformément à la parole de l'Apôtre, *ne donnons à personne l'occasion d'une parole amère contre nous.* (II Cor., VI. 3.)

Soyons zélés, fervents comme il convient à de véritables serviteurs du Seigneur. Que votre vie soit donc par ses œuvres conforme à votre enseignement ; que rien dans vos actes ne puisse offenser le regard ou l'esprit de ceux qui vous observent. Destinés à servir d'exemple aux autres, si nous nous oublions, nous péchons bien plus encore par le scandale donné que par la faute elle-même. Restons donc toujours dans la voie du devoir, et assurons-nous une réputation sans tache, parce qu'elle est nécessaire au ministère officiel que nous avons à remplir.

« Je ne puis tout dire, mes frères bien-aimés ; mais je dois vous recommander de conserver l'union fraternelle entre vous et d'honorer par votre charité la maison du Seigneur. Je vous ai fait un commandement, dit-il, parlant surtout des prêtres, — c'est de vous aimer entre vous comme je vous ai aimés moi-même. (S. Jean, xv, 12.) On vous reconnaîtra pour mes disciples à cela que vous vous aimerez les uns les autres. (S. Jean, xiii, 35.)

« La gloire de l'Eglise et ses progrès sont intimement liés à cette unité, comme sa ruine et son déshonneur sont les résultats de la discorde dans l'ordre sacerdotal. « Là où sont la jalousie et la discorde, dit « l'Apôtre saint Jacques, là aussi se rencontrent « l'inconstance des résolutions et la dépravation des « œuvres. » (iii, 16.) Otez donc de votre route toute occasion de division, toute pierre de scandale. N'ayez qu'un avis, — afin d'avoir la paix, — et le Dieu de la paix et de la charité sera toujours avec vous. »

Certes, c'est là un noble langage ! Il entreprend

maintenant avec amour la défense de la liberté. Il s'agissait de fortifier son clergé contre des attaques qui pouvaient se produire de la part de Henri de Castille contre les privilèges de l'église de Valence ; mais Rodrigue s'est peint dans ces paroles avec toute son âme et toute son énergie. Tous les historiens reconnaissent qu'il fut toute sa vie le champion infatigable de la liberté ; il aima la liberté et la justice avec énergie et dévouement. Cet amour l'arma souvent d'une grande sévérité contre les seigneurs accusés de pillages et d'oppression. Quand plus tard il sera monté sur le trône, tous ceux qui se trouveront lésés, par qui que ce soit, recourront à lui en toute confiance, et ce ne sera jamais en vain. Cela peut servir à expliquer la haine que lui vouèrent les grands ; mais aussi l'amour que « peuple, soldats et citoyens lui portèrent jusque même après sa mort (1). » En un mot, tout son caractère et toute sa vie se résument dans ce témoignage du chroniqueur : il fut l'amant passionné de la justice et de la liberté, *libertatis et æquitatis amans* (2).

« La liberté donnée à l'Eglise par Notre-Seigneur fut l'objet constant des préoccupations et des efforts de nos pères dans le sacerdoce, et fit de leur ministère une chose sacrée aux yeux des peuples. C'est pourquoi nous vous supplions de vous unir étroitement pour la défense et le progrès de cette liberté, dussiez-vous souffrir pour elle, non seulement les plus rudes épreuves mais encore les derniers périls. L'antiquité païenne ne croyait jamais avoir assez d'élan, assez de

(1) Audin, *Léon X*.
(2) Bzovius, *ad. ann.* 1492.

dévouement, assez d'abnégation, quand il s'agissait de sauver la liberté compromise; et pourtant ce n'était que la liberté incertaine et variable des sociétés humaines ! Que doivent donc faire pour la vraie liberté des prêtres appelés à posséder Dieu dans une vie meilleure, mais après l'avoir servi dans cette vie, et s'il est besoin, dans la mort ? C'est à nous qu'a été confiée la garde de l'Eglise, avec cette promesse : « Combattez jusqu'à la mort pour la justice. et Dieu sera pour vous victorieux de vos ennemis. » (Eccl., IV, 33.) Si nous laissons asservir cette liberté, quelle perte encore avons-nous à subir ? N'est-ce pas à la fois la ruine de notre honneur et de notre puissance ? Méprisés, foulés aux pieds, nous devenons l'opprobre des hommes et l'abjection du peuple. (Ps. XXI, 7.) Réunissez-vous donc, pour sa défense, dans une seule pensée et dans un commun effort. Serrez-vous autour de vos prélats, vos coopérateurs autant que vos chefs dans la guerre à soutenir. Combattre c'est être libre, et que Dieu vous y soit en aide ! Déserter la lutte, ce serait tomber dans le plus méprisable esclavage. suivant cette parole de l'Ecriture : « La main énergique portera le sceptre, mais celle du lâche paiera des tributs. » (Prov., XII.24.) Vos privilèges sont de grande valeur; mais l'Eglise est de plus grand prix que vos privilèges. Défendez sa liberté de toutes vos forces. Soyez avec nous pour rendre, suivant le précepte. à César ce qui est à César. mais aussi à Dieu ce qui est à Dieu. » (Matth., XII. 17.)

Encore un mot et c'est pour rappeler sa mission et faire appel au zèle de ses prêtres. à la charité de son peuple. Après, le cardinal bénit l'assemblée. et en vertu

des pouvoirs pontificaux, accorda une indulgence aux assistants.

« Il nous conviendra de reprendre ce sujet plus tard et plus à l'aise. Maintenant, devant ce peuple, je dois me renfermer dans de plus étroites limites. Vous connaissez, vénérables frères, l'objet de notre mission : la rédemption des chrétiens opprimés par le glaive des infidèles. Maîtres de l'Asie et d'une partie de l'Europe, les Turcs sont déjà venus deux fois en Italie, prêts à fondre sur Rome, afin de consommer la ruine du nom chrétien dans la ruine du centre de la catholicité, et d'en effacer tout vestige par la destruction des sanctuaires où reposent nos apôtres et nos martyrs. C'est à nous surtout, membres du sacerdoce, qu'il appartient de conjurer ce péril. Nous sommes les pasteurs du troupeau : notre vigilance doit faire sa sécurité. Il est donc juste que notre exemple soit l'exhortation des fidèles. Nous faisons appel à votre charité avec toute l'affectueuse insistance d'un père, la suppliant de nous aider de ses lumières et de toutes les influences dont elle dispose. Nous savons votre zèle pour la maison de Dieu et votre ardeur à ses œuvres. Eh bien, nulle occasion meilleure ne peut se rencontrer de montrer ce zèle et d'augmenter vos mérites.

« Arrêtons-nous ici. Bientôt, nous vous dirons plus complètement le concours sur lequel nous comptons de votre part, pour le succès de notre ministère. Mais, avant de nous séparer, frères bien-aimés, nos associés dans la charge des âmes, nous voulons vous bénir au nom de Notre Saint-Père le pape Sixte IV, et nous vous bénissons de tout notre cœur et de toute notre

âme dans le Seigneur Jésus, suppliant Dieu le Père Tout-Puissant qu'il daigne abaisser des regards miséricordieux sur cette église de Valence et vous conserver fidèles à la vocation qu'il vous a donnée. »

Alors, la foule s'écoula et accompagna le légat jusqu'au palais des évêques. Quel charme goûta Rodrigue à revoir les lieux où il avait laissé tous les souvenirs de son enfance ! Mais que de changements après seize ans ! On ignore si son père et sa mère l'attendaient au seuil du palais des Borgia ou s'il n'eut d'autre consolation que d'aller s'agenouiller sur leur tombe. Il embrassa du moins ses sœurs, revit ses amis. Mais bientôt il s'arracha à ce bonheur pour s'occuper de sa mission.

Les efforts du légat ne seront point couronnés de succès. Mais si on se rappelle les divisions profondes qui désunissaient les princes, la léthargie ou semble plongé le monde catholique quand les conquêtes de l'Islamisme menacent son indépendance, on sera moins surpris de cet insuccès. Ce n'est pas le cardinal qu'il faut accuser, mais l'époque.

Il y a cependant une belle page dans cette légation. On n'a pas oublié que la Catalogne, ce pays le plus beau de l'Europe, avait secoué le joug de la maison d'Aragon. En ce moment Jean II, son roi, poussait activement le siège de Barcelone. La fureur des Catalans était à son comble. Rien ne laissait apercevoir que cette animation touchât à son terme. Rodrigue entreprit d'apaiser les esprits et fut assez heureux pour amener la conciliation entre les sujets révoltés et le roi courroucé. Son entrée dans la ville fut un véritable

triomphe. Les ambassadeurs d'Angleterre et de Bourgogne se trouvaient alors auprès de Jean II d'Aragon, pour solliciter une alliance avec l'Espagne contre la France. Le moment était propice, le légat en profita et exposa avec une parole entraînante le but de sa mission. Son succès fut complet; on promit tout ce qu'il voulut; on lui remit de l'or avec abondance pour la croisade. Il est vrai que plus tard on négligea l'envoi des secours promis.

Henri de Castille venait d'informer le cardinal qu'il l'attendait à sa cour. Rodrigue se mit en route pour Madrid où le roi se trouvait en ce moment. La réception qui l'attendait fut un spectacle tout nouveau. Le légat entra dans Madrid, à la droite du roi, et reçut sous un dais les respects de tous les grands du royaume (1). Henri se flattait par ces démonstrations sympathiques de l'amener à donner les mains à son projet de placer la couronne sur la tête de Jeanne Beltraneja. Dans cette intention, il ne fut occupé que de traiter avec magnificence l'envoyé du Saint-Siège et de favoriser sa mission.

Le cardinal convoqua aussitôt un synode où il exposa les motifs de la croisade, et demanda, au nom de Sixte IV, des impositions pour favoriser le succès de l'entreprise. Mais le clergé espagnol était déchu de son ancienne splendeur. L'ignorance, la simonie et l'avarice commençaient à pénétrer dans ses rangs (2). Au lieu d'un cri de guerre, il fit entendre des murmures ; il se récria contre les charges que la cour de Rome voulait lui

(1) Mariana, *de rebus Hisp.*, lib. XXIII, 18.
(2) Mariana, *de reb. Hisp.*, lib. XXIII, c. x.

imposer. Rodrigue tenta vainement toutes les voies de la persuasion; il se vit forcé, pour faire triompher les volontés de Sixte IV, d'emprunter l'autorité du roi. Cette mesure lui aliéna la faveur populaire.

Henri, de son côté, ne trouvant pas dans le cardinal l'appui qu'il en avait attendu, le soupçonnant même d'être opposé à sa politique, lui retira également ses bonnes grâces. Il dut quitter la cour. Rodrigue était un homme de grand caractère ; il essaya encore de lutter ; malgré sa vigoureuse trempe d'âme, il sentit amèrement qu'il y a des fardeaux impossibles à soulever pour un seul homme, quand la mauvaise volonté a pris un caractère général ; sous le poids de cette impression, il se détermina à regagner l'Italie.

Pendant cette légation un fait se passa, qui doit fixer notre attention. Sixte IV avait résolu de revêtir de la pourpre cardinalice un fils naturel de Ferdinand, roi de Naples. Mais la tache d'illégitimité, dont était souillée la naissance de Louis d'Aragon, provoqua un vif mécontentement de la part du Sacré-Collège, qui refusa de lui ouvrir ses rangs. Ce fait d'un bâtard élevé au cardinalat n'était pas cependant nouveau ; quelques années auparavant, Jean Gruvenwalder, bâtard de Bavière, avait été promu à la même dignité (1442). Calixte III lui-même, au témoignage du cardinal de Pavie, ne croyait pas qu'on dût éloigner des dignités ecclésiastiques les enfants illégitimes, lorsqu'ils s'en montraient dignes d'ailleurs par de grandes qualités. Il se produisit alors un incident étrange. Plusieurs témoins se présentèrent spontanément, offrant d'attester sous la foi du serment la légitimité de la naissance de

L. d'Aragon. Qu'étaient et d'où venaient ces singuliers témoins ? On ne connaît d'eux que leur qualité d'Espagnols, et le nom de l'un d'eux, qui paraissait leur chef. Mais Ferdinand de Naples aurait pu vraisemblablement livrer à l'histoire le mot de cet énigme. Les cardinaux n'en persistèrent pas moins dans leur refus. Le conflit devenait imminent. Le cardinal de Pavie, pour couper court à la dissension, écrit au cardinal Rodrigue, le priant et le pressant de faire usage de son influence auprès du Pape, pour démasquer la supercherie. Les démarches des deux amis obtinrent leur but : Louis d'Aragon fut repoussé. Étrange destinée ! Alexandre VI devait, en d'autres circonstances, lui rendre justice, et revêtir lui-même de la soutane rouge l'homme qu'il en avait écarté quelques années auparavant (1).

Or voici comment un historien a travesti ce fait (2). Sous sa plume, le candidat de Sixte IV est devenu César Borgia, qui, pour revêtir la pourpre, a besoin de se refaire une autre filiation ; car, dit notre auteur, l'exemple d'un bâtard élevé au cardinalat était chose inouïe. Des témoins viennent déclarer avec serment, à cette fin, que César est le fils d'un autre père qu'Alexandre ; il ne s'embarrasse pas de nommer cet autre père ! La qualité d'Espagnols des témoins n'est-elle pas la preuve manifeste qu'ils étaient soudoyés par Rodrigue ? Guichardin, en attribuant à César un événement qui lui était parfaitement étranger et écoulé depuis longtemps, au moment où il reçut le titre de cardinal (1493), n'a

(1) *Epist.* DXIV, JAC. CARD. PAPIENSIS.
(2) GUICHARDIN, *Storia d'Italia*, lib. I.

pas même l'excuse de l'erreur involontaire ; c'est un mensonge inspiré par sa vieille haine des Borgia. La source de son conte est évidemment la traduction fantaisiste de la lettre qui fait le fond du récit précédent. Son but était de diffamer. Le rôle proposé à Rodrigue d'appuyer fortement la résistance du Sacré-Collège pour écarter le candidat du Pape, suffisait, ce semble, pour le tenir en garde contre toute méprise. Les écrivains copistes ont juré sur la parole écrite du passionné Florentin, et la fable et l'anachronisme sont devenus de l'histoire.

Rodrigue quitta l'Espagne à la fin de l'année 1473. Mais il semblait que le ciel prît à tâche d'éprouver sa constance ; un dernier malheur l'attendait avant de rentrer à Rome. Le 10 octobre, comme sa flotille était en vue de Pise, une violente tempête se déchaîna tout à coup. Le vaisseau accompagnant celui qui le portait fut englouti sous les flots avec ses gens. Cent quatre-vingts personnes périrent dans ce naufrage. Trois évêques et plusieurs hommes distingués, par leur savoir et leur rang, étaient parmi les victimes. Les subsides considérables que le cardinal rapportait de sa légation furent perdus ; lui-même n'échappa que difficilement à la mort. Sa galère fut plusieurs fois sur le point de sombrer, et ce ne fut qu'après avoir été longtemps le jouet des vents qu'elle entra toute désemparée dans le port de Livourne (1).

Sa mission avait duré près de deux ans. A Rome, des courtisans jaloux de son pouvoir profitaient de

(1) Tous les historiens.

son absence pour le perdre dans l'esprit du Souverain-Pontife (1). Les neveux de Sixte IV trouvaient leur oncle trop libéral pour le vice-chancelier son ministre. Tout fut mis en œuvre pour le discréditer; on le représenta comme oubliant le but de sa mission, pour ne s'occuper que d'intérêts tout personnels; son énergie devient de l'orgueil, sa magnificence un luxe effréné, son zèle l'ambition la plus intolérable. Le cardinal de Pavie, qui nous rapporte ces bruits qu'on propageait contre son ami (2), le pressait vivement de hâter son retour. « Tous les cardinaux le désirent, sa présence devient chaque jour plus nécessaire, son autorité est souveraine à Rome et son influence toute-puissante; il ne doit pas s'épuiser en de stériles efforts; il a tenté tout ce qui était en son pouvoir et il rapportera à Rome une réputation de talent et de zèle, d'habileté et de prudence. » Tels sont les éloges donnés à la légation de Rodrigue par le célèbre cardinal (3).

Mais ces intrigues, ni l'insuccès de ses négociations ne firent rien perdre à Rodrigue de l'estime et de

(1) « ..... Invidiorum et detractorum scio plena hic esse omnia..... » *Epist.* DXIII, JAC. CARD. PAPIENSIS.

(2) « ..... Valentiam navigavit, aditum legationi pecunia redimens, in ulteriorem Hispaniam transit, utrobique multa vanitatis et luxus, ambitionis et avaritiæ documenta relinquens, nullo eorum perfecto, quod sibi ad nomen legationis prætenderat. » *Epist.* DXLIV, JAC. CARD. PAPIENSIS.

(3) « Duodecimum jam mensem abes, Reverendissime Pater; ut vicesimum abesse suaderem si aut tempora tuæ diligentiæ non obstarent, aut alibi quam Romæ esse utilior posses. Numquam tuorum quemquam video cui non horter ad te de reditu admonendum... Tentasti quæ ad tuum officium pertinebant, et quæ tuarum virium utrobique fuerunt fideliter adimplesti. Nihil a te prætermissum in quo aut prudentiam aut studium aut integritatem tuam

l'amitié du Pontife. Sixte IV se montra favorable au vice-chancelier, en dépit de ses neveux, et cependant sa faiblesse pour eux est un reproche fondé. Il voulut lui donner une preuve solennelle de son affection ; il le créa cardinal-évêque d'Albano (1476). Bientôt il lui confia une nouvelle mission ; Rodrigue fut nommé légat *a latere* dans le royaume de Naples, pour y soutenir les droits du Saint-Siège. C'est en cette qualité qu'il présida à la célébration du mariage du roi Ferdinand avec sa cousine Jeanne d'Aragon. Sixte IV récompensa les nouveaux services du cardinal, en le transférant de l'évêché d'Albano à celui de Porto (1479). Ainsi, Rodrigue était en même temps vice-chancelier de l'Eglise, évêque de Porto, commendataire de l'évêché de Valence, des églises de Majorque, de Carthagène, d'Agria, de l'abbaye de Subiaco, et de cinq à six autres bénéfices qui lui rapportent des revenus considérables. C'était un déplorable abus à cette époque que cette accumulation de bénéfices ! Mais, en nous félicitant de la disparition de cet abus, il faut néanmoins reconnaître, dans la libéralité du Pontife envers son ministre, un témoignage éloquent de la considération dont le cardinal jouissait auprès du Pape son souverain. Elle est telle, « qu'il distribue à son gré les faveurs du Pontife », dit Gaspard de Vérone en se plaignant de n'avoir pas assez largement part à ses faveurs ; et il ajoute : « on

videremus. Refers ad nos accurati et circumspecti patris commendationem... Omnibus desiderio es et ab omnibus hic necessarius crederis. Ego imprimis cui nota sunt nostra judicio huic non erranti consentio..... » *Epist.* DXIII, JAC. CARD. PAPIENSIS. — Voir encore la lettre DXIV^e^.

sait qu'il est des plus aimables envers les gens de bien (1). »

Rodrigue est maintenant âgé de près de cinquante ans, et il n'est pas encore engagé dans les ordres sacrés. Quel sentiment lui a fait jusqu'ici décliner l'honneur du sacerdoce ? Maintenant son titre presbytéral lui fait une obligation de recevoir le sacerdoce et le caractère épiscopal. Il reçut sans doute l'onction sainte et la consécration épiscopale des mains de Sixte IV, dans les dernières années de son pontificat. A défaut de documents nous initiant aux sentiments dont remplit son âme cet acte mémorable, on se rappellera avec quels accents il avait parlé, quelques années auparavant, au clergé de Valence, des vertus qu'exige le sacerdoce et des devoirs qu'il impose.

(1) « Supplicationes a Pontifice signatas pro suo arbitrio distribuit ; ... hic in benemeritos gratissimus esse pernoscitur. » Ap. MURATORI, *Rer. Ital. Script.* XXIII.

CHAPITRE IX

LE CARDINAL BORGIA SOUS LE PONTIFICAT D'INNOCENT VIII

(1484-1492)

Elévation à la papauté du cardinal Cibo. — Borgia aurait pu se faire donner la tiare. — L'élection d'Innocent VIII est l'œuvre des cardinaux de Borgia et de la Rovère. — Confiance que le Pontife témoigne à Borgia. — Le cardinal dédie au Pape son traité sur *la Dignité cardinalice* et une *Glose sur la Vice-Chancellerie*. — Le fils aîné de Borgia devient duc de Gandie. — César à Pise. — Célébrité de cette ville au moyen âge. — Paolo Pompilio dédie à César Borgia ses *Syllabica*. — Ses compagnons d'études. — Jean de Médicis arrive à Pise. — Son intimité avec César. — Le fils de Rodrigue est nommé administrateur de l'évêché de Pampelune. — A Rome, le cardinal Borgia emploie ses loisirs à des études théologiques. — « Le *Bouclier de la foi*. » — Le duc de Gandie lègue en mourant son duché à son frère Juan-Francesco. — Mort à la fleur de l'âge, l'oubli se fait autour de son nom. — L'Epitaphe de Vanozza. — Fiançailles de Lucrèce à un seigneur espagnol. — Rupture de ses premières promesses. — Nouvelles fiançailles. — Le Pape tombe malade. — Il nomme Borgia gouverneur de Rome. — Mort d'Innocent. — La garde du Conclave est confiée à l'Espagnol Gonzalez. — Obsèques du Pontife. — Conseils que donne l'évêque Leonetti aux cardinaux. — Le peuple augure que le nouveau pape sera Espagnol.

Les funérailles de Sixte IV furent célébrées par des troubles. Les partis s'agitaient dans Rome. C'est au milieu du tumulte des factions et du bruit des armes que, le 29 août 1484, le cardinal de Melfi, J.-Baptiste Cibo, fut élevé à la papauté sous le nom d'Innocent VIII (1). Le cardinal issu d'une famille noble de

(1) *Diarium*, not. Antiportii, in MURATORI, *Rer. Ital. Script.*, tom. III, pars II, p. 1084-1091. — INFESSURA, ibid., in MURAT.,

Gènes, avait été marié (1) avant d'entrer dans les ordres, et deux de ses enfants vivaient encore au moment de son exaltation. François, l'aîné, comte d'Anguillera, épousa trois ans plus tard la célèbre Madelena, fille de Laurent le Magnifique, et la princesse la plus accomplie de son temps.

Rodrigue Borgia était alors tout-puissant. Ses collègues l'avaient en très haute estime. Au témoignage d'Infessura il ne comptait d'ennemi dans le conclave que le seul cardinal de Saint-Marc (2). Le peuple aimait sa magnificence, sa libéralité, l'énergie de son caractère. Il avait en outre les quatre ou cinq dons qui donnent un ascendant irrésistible, la magie de la faveur constante de quatre pontifes, la magie de la naissance, la magie de la richesse et de la distinction de l'esprit. Il n'est rien qui ne cède pour le quart d'heure à celui qui possède ces quatre choses. Eh bien, il ne semble pas que Rodrigue ait songé à en profiter pour se faire donner la tiare. Il joue, de concert avec le cardinal de Saint-Pierre, Julien de la Rovère, un rôle considérable au conclave ; et l'histoire constate que c'est en faveur de son ami Cibo. Ambition bien rare ! Le pamphlet ajoute ici son témoignage peu suspect, et tandis qu'il représente le nouveau pontife, distribuant ses biens et les bénéfices vacants aux cardinaux comme récompense de leurs suffrages,

p. 1186-1190. — B. [illegible], *Diocesim*, etc., édit. de Gennarelli, p. 1-8.

(1) [illegible], in *Vita Innoc. VIII*. — Marin Sanudo, ap. Murat., tom. XXII, p. 1236.

(2) « At ille Vicecancellarius, dummodo disturbaretur electio cardinalis Sancti Marci, quem solum [illegible] habebat, consensit... »

LE CARDINAL ROD. BORGIA

D'après Sebastiano del Piombo.

il ne nomme même pas Rodrigue (1). Mais qu'importe! On n'en flétrira pas moins demain, en termes bien sentis, l'ambition de Borgia et ses intrigues pour arriver à la papauté.

A peine Innocent VIII avait-il été intronisé, que l'ambitieux Rodrigue se hâtait d'aller retrouver le silence de la solitude, au milieu des archives de la chancellerie.

Cependant Sa Sainteté connaissait comme tout le monde la « sagesse et la rare perspicacité » — ceci est un aveu de Guichardin — dont était doué Borgia. Aussi Innocent l'appelle-t-il quelquefois auprès de lui pour prendre ses lumières. Une fois l'avis du cardinal se transforme en un véritable mémoire où il traite en théologien, en érudit et en littérateur « de la dignité cardinalice et des fonctions de vice-chancelier » : *De cardinalium excellentia et officio vicecancellarii* (2).

INFESSURA, ap. MURATORI, *Rer. Ital. Script.*, tom. III, pars II, p. 1185-1190.

(1) INFESSURA, ap. MURATORI, *loc. citato.* — RAYNALD., ann. 1484, n° 40. — Ces accusations de simonie contre Innocent VIII, et que nous verrons se reproduire presque mot pour mot à l'élection d'Alexandre VI, et même de Jules II, n'ont rien de certain. Infessura lui-même, après les avoir rapportées, s'empresse d'ajouter : que bien des bruits répandus alors ne s'étant pas trouvés vrais plus tard, il faut croire que l'envie et la malveillance débitèrent plus d'une calomnie. « ... Sed hæc nunc dicta fuerunt; quæ quum non fuerint reperta omnino vera, credendum est, ea dicta fuisse propter invidiam et æmulationem potius quam pro veritate dicenda. Et secundum aliquos, quorum opinio magis applauditur, rite, recte, et absque ulla calumnia creatus fuit ; et bonus in se fuit, et semper justitiam in proposito habuit, et nisi fuisset impeditus a dictis ejus æmulis et inimicis, certe ostendisset qualitatem animi sui erga Ecclesiam. »

(2) R. P. LODOVICO GIACOMO DA SAN CARLO ; BIBLIOTHECA PONTIFICIA, lib. I, p. 13, *Lugduni*, 1643 ; au mot : *Alexandre VI.*

Une autre fois, soit à la demande du Pape, soit que le vice-chancelier lui-même ait surpris des abus qui lui font désirer une réforme dans la chancellerie, il dédie au Souverain-Pontife une « Glose » ou « commentaire des Règles de la chancellerie » : *Glossa in regulas cancellariæ* (1).

Dans ce même temps, des nouvelles venues d'Espagne annonçaient à Rodrigue que le duché de Gandie était devenu vacant par la mort de son dernier titulaire, Alphonse d'Aragon, mort sans enfants (1485). Ce duché avait toujours été possédé par l'une ou l'autre branche cadette de la maison royale d'Aragon. Aussitôt Rodrigue s'occupa de faire valoir les droits de sa famille à l'héritage de ses aïeux. Mais est-ce que son droit se heurta à des prétentions douteuses, avec lesquelles il se vit dans la nécessité de transiger, ou bien Ferdinand II exigea-t-il, au profit du trésor de la couronne, certains droits pour transférer cet héritage à la maison de Borgia? L'histoire n'en dit rien; ce qui est hors de doute, c'est que Rodrigue dut compter une somme dont le chiffre reste inconnu, mais qui, selon toute probabilité, dut être considérable (2). L'aîné des fils de Borgia, Pierre-Louis, devint ainsi duc de Gandie. Comprendra-t-on que des esprits chagrins ont vu dans cette juste revendication un acte d'insatiable ambition !

A cette époque nous ne retrouvons à Rome que

(1) Ibid., *loco citato*.

(2) « ..... Majorem (filiorum) natu, cum summâ pecuniarum largitione, Gandiæ ducem cardinalis (Borgia) effecit..... » *Epist.* Petri Martyr, lib. V, ep. cxix.

deux des enfants de Rodrigue : Lucrèce et son plus jeune frère Joffré (Godefroy). Pedro-Luiz et Juan-Francesco se trouvaient en Espagne. César, lui, poursuivait à l'Université de Pise (1) ses études commencées à celle de Pérouse (2). Pise était plus que jamais l'Athènes du moyen âge. Son Université, fille bien-aimée des papes qui l'avaient comblée de privilèges, était célèbre. En outre, les souvenirs impérissables qu'on y retrouve de Dante ; le site qui fait de Pise un asile des plus salubres, quand l'épidémie, au moyen âge, visite chaque année toutes les cités italiques ; enfin, la gloire de Philippe Decio et de Barthélemy Soccino, faisaient de cette ville le rendez-vous de tous les jeunes gens des familles nobles d'Italie.

César y passa plusieurs années. C'était à cette époque un jeune homme dans tout l'épanouissement de la virilité. Plus d'une fois il se distingua au milieu de ces écoliers, venus de tous les pays, par son habileté dans le droit canon et dans le droit civil qu'il étudie avec ferveur (3). Rien dans ce jeune homme, à la figure d'une remarquable distinction, ne faisait deviner le monstre qui a servi de héros aux romanciers. César en partant pour Pise était accompagné de deux compagnons d'études, originaires du royaume de Valence, et que la protection du cardinal avait attirés à Rome :

(1) Pauli Jovii *Vita magni Consalvi Cordub.*, libr. III, p. 244. — Angelo Fabroni, *Hist. Acad. Pisanæ*, part. II, cap. V, p. 160 et 191.

(2) Alvisi, *Cesare Borgia Duca di Romagna*, p. 5.

(3) « Adeo profecit ut flagranti ingenio, præpositis in utroque jure quæstionibus erudite disputaret. » P. Jovii *Vita magni Consalvi Cordub.*, lib. II, p. 244.

Francesco Romolini, âgé d'une trentaine d'années, et Juan Vera, tous deux hommes d'études et de bonnes mœurs. Le premier était passionné pour l'étude du droit où il acquit une grande réputation. C'est le même Romolini qui dirigera plus tard à Florence le procès le Savonarole. Le dernier avait peut-être occupé la charge de secrétaire du vice-chancelier avant de devenir le gouverneur de son fils. C'est le titre que César lui donne dans une lettre datée d'octobre 1492. Romolini et Vera revêtirent plus tard la pourpre romaine.

C'est pendant ce séjour à Pise, en 1488, que Paolo Pompilio dédia à César ses *Syllabica*, sorte d'Art poétique. Cette épître dédicatoire est le premier document que nous possédions sur César. Le poète y célèbre le génie de César, espoir et ornement de la maison de Borgia, ses progrès dans les sciences et la maturité de son esprit (1).

L'année suivante (1489), le bruit se répandit tout à coup, parmi ce peuple d'écoliers, que le fils de Laurent venait prendre place au milieu d'eux. Innocent VIII, en nommant cardinal Jean de Médicis, avait exigé, avant de lui permettre de revêtir les insignes des princes de l'Eglise, qu'il allât à Pise, étudier pendant plusieurs années la théologie et le droit canon. César était déjà lié d'amitié avec les Médicis. Lorsque Laurent avait voulu obtenir le chapeau de cardinal pour son fils, il avait trouvé l'appui le plus puissant dans

(1) V. cette dédicace des *Syllabica*, édit. romaine de 1488, aux PIÈCES JUSTIFICATIVES, n° 10.

le vice-chancelier Borgia et Ascagne Sforza (1). Il est probable que Laurent lui a écrit de Florence pour lui recommander son fils Jean. Une grande intimité unit les deux nobles jeunes gens. Quelques années plus tard, le fils de Rodrigue écrivait de Spolète à Pierre, le premier fils de Laurent, et le frère du cardinal Jean, l'appelant affectueusement « son frère » et lui recommandant son « fidèle compagnon » Francesco Romolini pour la chaire de professeur de droit canon à Pise (2). César portait alors le titre de protonotaire apostolique que son père lui avait obtenu d'Innocent VIII. Il est possible que le cardinal Rodrigue ait ambitionné pour son fils les honneurs de la prélature, mais celui-ci n'éprouvait qu'une médiocre inclination pour l'état ecclésiastique ; il le montra bien dans la suite. Il était toujours à Pise quand Innocent le nomma en 1491 administrateur temporel de l'évêché de Pampelune (3). N'accusons pas Innocent; César était alors digne de cet honneur, autrement il ne l'aurait pas obtenu du pontife qui résistait, dans le même temps, aux instances que le Magnifique faisait, pour abréger l'épreuve de son fils Jean (4).

Mais revenons à Rome. Au milieu des occupations de la chancellerie, Rodrigue trouvait moyen de s'occuper d'études théologiques, cette étude favorite des belles intelligences aux XVe et XVIe siècles. Il avait formé le plan d'un ouvrage, qui, probablement sous

(1) Roscoe, *Vie de Léon X*, t. I, p. 20.

(2) Lettre du 5 octobre 1492, publiée par Reumont, *Archiv. stor. ital.* Série 3, tom. XVII, 1873. 3e *dispensa.*

(3) Burchard, *Diarium*, ed. Gennarelli, p. 148.— Mariana, *op. cit.*, lib. XXV, c. XII.

(4) Roscoe, *op. cit.*, t. I, p. 30 et seq.

la forme d'une Somme Théologique, combattrait les erreurs contemporaines. A ses heures de loisirs il écrivait quelque chapitre de son œuvre qui devait, dans son esprit, sous le nom de « CLYPEUS *defensionis fidei sanctæ Romanæ Ecclesiæ* », défendre la foi catholique; cette œuvre, qui dut vraisemblablement l'occuper plusieurs années, fut livrée au jour par les soins d'un imprimeur de Strasbourg en l'année 1497 (1). Malheureusement elle paraît à jamais perdue pour nous. Nos investigations dans nos grands dépôts littéraires n'ont pu amener jusqu'ici la découverte du CLYPEUS. D'autres seront peut-être plus heureux ! Que de veilles laborieuses chaque feuillet de ce livre nous révèlerait ? Nous retrouverions peut-être dans ces pages l'imagination, les instincts du cardinal, et, disons le mot propre, quelque chose de son âme. C'est là qu'on pourrait étudier le cardinal Borgia. Mais déjà cette simple indication de ses travaux n'est-elle pas la meilleure réfutation de cette prétendue vie de loisirs ? Il n'est pas un homme sérieux et connaissant les exigences de la pensée qui nous contredise.

Tout à coup un malheur imprévu jeta la tristesse dans l'âme de Rodrigue. Son fils aîné, don Pedro-Luiz, venait de mourir dans son duché de Gandie (2). Ravi à l'affection de ses parents, à la fleur de l'âge, le silence se fit aussitôt sur lui. La terre l'avait à peine aperçu, et il disparut sans avoir attaché son nom à aucun événement qui pût en perpétuer le souvenir, au moment même où ses frères allaient remplir la postérité du

(1) P. LODOVICO GIACOMO DA SAN CARLO, *loco citato.*
(2) MARIANA, *De Reb. Hisp.*, *loco citato.*

bruit de leur renommée. On comprend dès lors, que le marbre de la tombe de Vanozza (1) — si on admet son authenticité — ne présente aux regards de la postérité que César, Francesco le second duc de Gandie, Joffré et Lucrèce ; et on se prend à rire des écrivains qui, sur cette seule omission, ont voulu faire naître don Pedro-Luiz d'une autre mère. Vanozza n'avait que ces quatre noms à présenter à la mémoire de la postérité !

Don Pedro, en mourant, avait désigné pour héritier, son frère don Juan-Francesco. Celui-ci, peu de temps après, se maria avec dona Maria Enriquez, de la maison peut-être la plus illustre de Valence à cette époque. Elle descendait par sa mère de la maison royale d'Aragon.

Dans ce même temps, Lucrèce fut fiancée à un gentilhomme espagnol, don Cherubin-Jean de Centelles, seigneur du val d'Ayora dans le royaume de Valence. Mais les fiançailles ne tardèrent pas à être rompues, car nous la voyons, en la même année 1491, fiancée à un second seigneur espagnol, don Gasparo d'Aversa. Quelle cause amena cette rupture ? Quels empêchements vinrent s'opposer à l'union projetée de Lucrèce et de don Cherubin ? L'histoire ne fait aucune réponse. Toutefois cette rupture ne désunit pas les deux familles, car quelques années après on retrouve à Rome, et à la cour même d'Alexandre VI, deux membres de cette famille, peut-être même les frères de don Cherubin, Guillaume et Raymond de Centelles (2).

(1) FORCELLA, *Iscrizioni Romane*, t. I, p. 335.

(2) GRÉGOROVIUS, *Lucrèce*, t. I, ch. v, passim, et APP. Doc., nos IV et VII.

Cependant Innocent VIII venait de se sentir atteint par un coup mortel. Pendant un règne de sept années, il avait tenu en respect les factions, fait fleurir la justice, et veillé assidûment sur le bonheur de son peuple. Il voulut, par l'acte suprême de sa vie, assurer la paix après sa mort. Il connaissait trop bien son temps, pour ne pas pressentir les désordres qui ne manqueraient pas d'éclater dans la ville sainte, avant même que sa dépouille mortelle fût refroidie (1). Quelle main de fer, quelle âme d'acier protégera Rome contre les bandes armées, dont à chaque interrègne elle est infestée ? Innocent se rappelle son vice-chancelier, qui fut plus d'une fois son conseiller intime; il sait que cette âme est douée d'une trempe à toute épreuve; il remet entre ses mains le pouvoir en lui confiant le gouvernement du château Saint-Ange. Julien de la Rovère, cardinal de Saint-Pierre-ès-liens, convoitait ce poste d'honneur. Cette préférence dont le vice-chancelier fut l'objet le blessa profondément, et désormais il se montrera toujours hostile à la politique de Borgia. Le Pape malade, pensant avoir assuré la tranquillité publique, ne voulut plus songer qu'à se préparer à la mort, « soupirant, dit Leonetti, après la bienheureuse immortalité », dans laquelle il entra le 25 juillet, en la fête de l'apôtre saint Jacques.

La fermeté du nouveau gouverneur, et l'empressement que mirent les cardinaux à arriver à Rome, en

(1) Populus romanus fere semper, mortuo quolibet pontifice, usque ad sæculum decimum septimum, in tumultus prorupit; et hinc quod per sæcula evenerat, iterum accidit in obitu Sixti IV..... Innocentii VIII..... » MURATORI, *Rer. Ital. Script.*, tom. XXIII, p. 20.

apprenant la nouvelle de la mort du Pape, empêchèrent beaucoup de crimes et l'effusion de beaucoup de sang (1). De son côté, le Sacré-Collège confia la garde du Vatican et la sécurité du Conclave à un autre Espagnol, Gonzalez, archevêque de Tarragone, prélat non moins remarquable par la sagesse de ses conseils qu'illustre par la noblesse de sa famille. C'était ce prélat qui, deux ans auparavant, avait réconcilié Innocent VIII et le roi de Naples; c'était à lui qu'on devait également l'apaisement d'une sédition qui avait troublé récemment Ascoli (2).

Le courage et la prudence de Gonzalez ne se démentirent point en cette circonstance. Des détachements d'arquebusiers préservent du pillage les palais cardinalices. Les rues et les avenues du Borgo, quartier qui s'étend du Vatican au Mausolée d'Adrien, sont fermées avec de grosses poutres, derrière lesquelles se tiennent, l'épée à la main, des troupes nombreuses de mousquetaires, pendant que des rondes continuelles de chevau-légers assurent la sécurité des abords du palais (3).

C'est au milieu de ce déploiement de forces militaires qu'eurent lieu, le 8 août, dans l'église Saint-Pierre, les obsèques solennelles d'Innocent VIII. Leonetti, évêque de Concordia, chargé de prononcer l'oraison funèbre du pape défunt, traça un tableau

(1) Malgré toutes ces mesures, 220 meurtres ensanglantèrent les rues de Rome.

(2) *Hist. des Conclaves pour l'élection des Souverains Pontifes*, etc., COLOGNE, 1691. V. PIÈCES JUSTIFICAT., n° 11.

(3) *Hist. des Conclaves*, etc., COLOGNE, 1691.

touchant des maux de l'Eglise et donna ce sage avis aux cardinaux :

«... Nous ne savons pas encore quel successeur Dieu appelle à prendre la place d'Innocent VIII ; quel est l'homme destiné à dissiper tous les périls qui nous menacent, comme le soleil à son lever dissipe les nuages... Elisez-nous un homme dont la vie passée nous soit une garantie ; un homme qui, suivant le conseil de saint Léon, ait passé sa vie dans la pratique des vertus, et mérité son élévation par ses travaux et par l'intégrité de ses mœurs ; un homme sans ambition, savant, saint, en un mot tel que doit être un vicaire de Jésus-Christ pour le gouvernement de l'Eglise... (1). »

Admirable langage ! Il dut vivement impressionner le Sacré-Collège, et le disposer à faire un choix qui réjouît le peuple romain et l'Eglise entière. Qui sera le Sauveur ? Innocent paraissait l'avoir désigné aux cardinaux, en confiant, pendant sa dernière maladie, au vice-chancelier le gouvernement de Rome. Le Borgia que tout Rome connaît n'a rien de commun avec le Borgia des romanciers ; voilà pourquoi le peuple, prévenant le conclave, place déjà son nom au bas du portrait que l'orateur vient de tracer du futur pape, et se répand à travers les rues, en répétant : *Le pape sera Espagnol* (2) ! Autant dire : *Borgia sera pape !*

(1) RAYNALD., ann. 1492, nos 24 et 25.

(2) « ... *fu tenuto per un certo* AUGURIO, che allora molti Spagnoli erano adoperati alle cose pubbliche, *quasi che dovesse essere ancora un* PAPA SPAGNUOLO.....» *Histoire des Conclaves pour l'élection des Souverains Pontifes*, etc., imprimée en latin, à COLOGNE, en 1691 ; t. I. — V. PIÈCES JUSTIFICATIVES, no 11.

CHAPITRE X

ALEXANDRE VI, PAPE

(1492)

Le Conclave. — Il y a trois candidats. — Situation de l'Italie à la fin du xve siècle. — Le cardinal Borgia est élu pape. — Remarquables paroles qu'il prononce en apprenant sa nomination. — Il prend le nom d'Alexandre VI. — Joie du peuple à l'annonce de l'élection. — Intronisation de l'élu. — Il distribue ses biens et les bénéfices vacants aux cardinaux. — Une grave accusation. — De la prétendue vénalité des cardinaux qui élurent Borgia. — Réjouissances publiques à Rome. — Motifs de l'allégresse générale. — Couronnement du Pape. — L'hosanna populaire à la prise de possession de Saint-Jean de Latran. — Spasme du Pape. — Espérances conçues par la chrétienté. — Les larmes de Ferdinand de Naples. — Jugement de Pierre Martyr.

Le lendemain des obsèques d'Innocent VIII, les cardinaux se réunirent dans la chapelle Sixtine pour lui donner un successeur. Ils étaient au nombre de vingt-trois. « Le Sacré-Collège était à ce moment, dit le protestant Roscoë, rempli d'hommes d'un mérite reconnu (1). » Le lecteur a droit de connaître ces hommes; leurs noms seuls sont un document important.

Il y avait six cardinaux-évêques : Rodrigue Borgia qui fait l'objet de cette étude. — Olivier Caraffa, archevêque de Naples. Audin a résumé tous les témoignages contemporains en écrivant de lui, que c'était un chrétien des anciens temps, dont la chaste demeure,

(1) Roscoe, *Vie de Léon X*, t. I, p. 38.

casta domus, était l'asile du silence, de la prière, des bonnes œuvres et des vertus domestiques (1). — Julien de la Rovère, dont le nom se retrouvera plus d'une fois sous notre plume, et qui, douze ans plus tard, devait être, sous le nom de Jules II, le « Moïse de l'Italie. » — Baptiste Zéno, évêque de Tusculano, homme d'une insigne piété et d'une indépendance de parole non moins remarquable (2). — Jean Michiele, évêque de Preneste et de Vérone, est un prêtre docte et pieux, qui regarde comme ses enfants tous les pauvres (3). — Georges d'Acosta, archevêque de Lisbonne, fréquemment appelé le cardinal de Portugal. Il est, par rivalité nationale, l'ennemi de la politique de l'Espagnol Borgia.

Les cardinaux-prêtres étaient au nombre de neuf : Jérôme et Dominique de la Rovère, parents du célèbre cardinal de ce nom que nous connaissons déjà, aux intérêts duquel ils se montrent entièrement dévoués. — Jean de Conti est un vieillard vénéré de Rome entière (4), dont sa famille est une des plus illustres. — Paul Frégose, dont la fierté est proverbiale, est l'archevêque de Gênes, dont il a été plusieurs fois élu doge. — Laurent Cibo, l'ami et l'allié des Médicis, et Antoine Pallavicino, tous deux, par leur science, leur piété et leurs vertus, l'illustration de Gênes, leur patrie. — L'intègre J. J. Sclafetano, évêque de Parme, que Sixte IV distinguait entre tous les dignitaires de la cour romaine. — Ardicino de la Porta, auquel Inno-

(1) Audin, *Hist. de Léon X*, ch. xvii. — Roscoe, *ibid.*, p. 41.
(2) Ciaconius. — P. Delfini.
(3) *Epist.* 206, 220, 221 Jac. card. Papiensis.
(4) Garimbertus, lib. V, c. iii.

cent VIII dut faire violence, pour le revêtir de la pourpre cardinalice et dont Infessura lui-même a loué les vertus. — Enfin, ce patriarche de Venise, Maffeo Gherardo, l'ornement de l'ordre des Camaldules (1). Quoique âgé et accablé d'infirmités, il voulut se rendre au conclave; mais il ne revit pas son église. Il mourut à Terni, sur la route de Rome à Venise, le 14 septembre suivant, « couronnant, dit son historien P. Delfini, par une sainte mort une vie sans reproche (2). » Voilà l'homme qu'Infessura nous représentera, vendant à Borgia son suffrage cinq mille ducats d'or, et à cause de cela, chassé, par les Vénitiens, de ses bénéfices à son retour de Rome.

Les cardinaux-diacres étaient : Piccolomini, archevêque de Sienne, depuis pape sous le nom de Pie III. Ses talents, sa piété, ses vertus rappelaient la gloire de son oncle Pie II. Les protestants eux-mêmes ont célébré ses louanges (3). — Raphaël Riario; c'est encore un parent de Julien de la Rovère; dans le conclave, il est la tête de la faction qui veut porter la Rovère au trône pontifical. — Ascagne Sforza, frère de Ludovic le More. Son nom se trouvera mêlé à l'histoire du règne d'Alexandre VI. C'est un prélat d'une grande distinc-

(1) « Hic erat præstantibus moribus, et sanctimonia dives, ut testatur Petr. Delphinus, scriptor doctus, pius et verax, universi Camaldulensium ordinis moderator, qui cum Mapheo in cenobio multis annis vixit, et morientem conspexit sanctissime; utpote qui Mapheus remotus semper fuit ab omni terrenarum rerum cogitatione, animo tantum cœlo intentus, doctrinæ et pietati ; ex ore ejus ne verbum quidem otiosum prodiit, mundi oblectamenta prorsus abhorruit. » Andreas Victorellus : *ex monumentis.*

(2) Petr. Delph., *Epist.*, lib. III, ep. 43.

(3) Roscoe, *loc. cit.*, p. 40.

tion et que Paul Jove a loué jusqu'à l'excès. — Frédéric de San Severino, fils de Robert, comte de Cajazzo, partage l'originalité d'esprit de son frère Fracasse, mais possède une profonde connaissance des choses et des hommes. — Les cardinaux Colonna, Orsini et Savelli, représentants de la noblesse romaine, sont les héritiers de ces vieilles haines, auxquelles Pierre de Borgia eut tant de peine à se soustraire, à la mort de Calixte III. — Jean de Médicis, le plus jeune de beaucoup de tous les cardinaux et qui s'appellera un jour Léon X. Les admirables travaux de M. Audin ont mis en lumière cette noble figure.

Voilà les hommes qui, le 9 août 1492, s'apprêtaient à élire un successeur à Innocent VIII. Deux seulement étaient étrangers à l'Italie : Borgia et d'Acosta. Un même intérêt devait donc inspirer le choix des cardinaux, et contribuer à la prompte élection d'un nouveau pape.

Et toutefois, un moment le choix paraissait douteux. Quelques cardinaux portaient Julien de la Rovère, neveu de Sixte IV, homme d'un grand courage ; quelques autres se prononçaient pour Ascagne Sforza, frère de Ludovic le More, prélat d'une haute naissance, allié aux plus grandes familles italiennes, mais d'un caractère faible et pusillanime. Le plus grand nombre paraissait incliner pour Rodrigue Borgia qui, au témoignage d'un historien qui n'a jamais passé pour lui prodiguer la louange, « entrait aux affaires, alliant la « prudence à la sagacité, la pénétration à l'art de per- « suader, la persévérance à l'activité (1). »

(1) Guichardin, *Storia d'Ital.*, lib I, c. I.

Tous sentaient que, « dans les circonstances difficiles « où l'Italie se trouvait, le monde avait besoin d'une « âme fortement trempée, n'ayant peur ni de l'étran- « ger qui menaçait l'indépendance ultramontaine, ni « des grands qui ensanglantaient de leurs querelles la « Romagne et la ville sainte elle-même, ni du mauvais « vouloir de tous ces princes qui portaient la couronne « ducale, alliés douteux du Saint-Siège, qu'ils étaient « prêts à soutenir ou à combattre suivant leurs inté- « rêts. Ils croyaient que, le salut du pouvoir temporel « de la papauté pouvant être compromis dans la lutte « qui allait s'agiter en deçà des Alpes, il fallait une « tête plus forte que celle qui venait de quitter la « tiare (1). »

Le scrutin dura trois jours. « Hâtez-vous de choisir un successeur au dernier pontife, avait dit l'évêque Leonetti aux cardinaux, car Rome est, à chaque heure du jour, un théâtre de meurtres et de brigandages. » La ville, en effet, au témoignage d'un contemporain, était sillonnée en tous sens par des malfaiteurs, des bandits, des hommes au visage repoussant. Les cardinaux n'ignoraient point cette situation, et sentaient le besoin de ne pas retarder l'élection du nouveau pape. Sforza dut être porté par son caractère pusillanime à abandonner ses prétentions à la couronne vacante. Il accéda avec ses partisans au choix de la majorité du conclave. Alors, au témoignage de Paul Jove, les cardinaux particulièrement favorables à Julien de la Rovère, entraînés par l'élan général, se décidèrent pour

(1) Audin, *Hist. de Léon X*, ch. vi.

Borgia. Le 11 août, au matin, Rodrigue, suivant tous les témoignages contemporains, fut *élu à l'unanimité* (1). Paul Jove seul affirme que deux cardinaux refusèrent à Rodrigue leur suffrage : Julien de la Rovère et le cardinal du Portugal (2).

— « Suis-je donc Pape, vicaire de Jésus-Christ ? » demanda le cardinal Rodrigue profondément ému, quand on vint lui annoncer le résultat du scrutin.

— « Oui, Très Saint Père, répondit le cardinal Sforza, et nous espérons que cette élection donnera gloire à Dieu, repos à l'Eglise, allégresse à la chrétienté. »

— « Et Nous, nous espérons dans le secours d'En Haut; le fardeau dont Nous voilà chargé est bien pesant, mais Dieu Nous accordera, comme autrefois à saint Pierre, quand il mit dans la main de l'Apôtre les clefs des cieux, la force de le porter : sans l'assistance divine, qui donc oserait s'en charger ? Mais Dieu est avec Nous, il Nous a promis son esprit. Vous, mes frères, Nous ne doutons pas de votre soumission envers le chef de l'Eglise; vous lui obéirez comme le troupeau du Christ obéit au premier pasteur (3). »

On lui demanda après le nom qu'il choisissait. Il prit le nom d'Alexandre VI, en souvenir sans doute d'Alexandre III. Ce nom était déjà un symbole, il indi-

(1) *Hist. des Conclaves*, etc. — Le *Commentaire de* Porcius. — Le Liber Chronicarum. — Anonyme (*à la suite* de Platina). — Joah. Stella. — Sigismundi de comitibus Fulginatis *Historiarum sui temporis*, id est ab anno 1478 usque ad 1511, lib. XX, ms. A., 169, *inf. de l'Ambrosienne.*

(2) P. Jove, *Hist. de Léon X.*

(3) Audin, *Hist. de Léon X*, ch. vi.

quait d'avance la ligne de conduite que le nouveau pontife comptait suivre, affirmant clairement qu'il serait sans pitié pour tous ces feudataires, nouveaux Hohenstaufen, qui tenaient Rome en captivité (1).

Cependant le cardinal Sforza, précédé du maître des cérémonies, avait ouvert l'une des fenêtres du conclave qui donnait sur la place et dit au peuple :

« Je vous annonce une heureuse nouvelle : nous avons pour Pape le Révérendissime seigneur Rodrigue de Borgia, qui a pris le nom d'Alexandre VI. »

Le peuple, répandu sur la place, sanctionna par une immense acclamation le choix du conclave : Vive le Saint-Père ! Le nom d'Alexandre VI vola de bouche en bouche, et fut salué comme l'aurore de jours meilleurs.

Le Pape, accompagné des cardinaux, se rendit à l'église Saint-Pierre pour être intronisé. Arrivé à l'autel du prince des apôtres, il fut reçu entre les bras du cardinal de San-Severino, qui le fit asseoir sur la chaire de saint Pierre. Les cardinaux vinrent alors lui rendre leurs hommages, et le nouveau pape bénit le peuple accouru en foule. Puis sans quitter la chaire, il

(1) Gordon dans sa diatribe, qui a la prétention d'être l'histoire, a écrit qu'aussitôt après l'élection de Borgia, le cardinal de Médicis se penchant à l'oreille de Laurent Cibo, lui dit ces mots : « Monseigneur, nous sommes livrés à la gueule du loup le plus vorace qui ait peut-être été jamais dans le monde et qui nous dévorera infailliblement si nous ne le prévenons par la fuite. » Cette parole n'a aucune garantie d'authenticité. Gordon n'a pas pris garde que le cardinal de Médicis avait à cette époque à peine dix-sept ans, étant né le 11 décembre 1475. On ne peut guère supposer qu'à cet âge il ait eu assez de perspicacité, assez de connaissance des hommes, pour juger du caractère d'Alexandre VI. Cette remarque est d'un ennemi de Borgia, de M. Duboulai (*Vie d'Alex. VI*).

investit publiquement le cardinal Sforza de la dignité de vice-chancelier, nomma le cardinal Colonna abbé de Subiaco, celui de Saint-Ange évêque de Porto, celui de Parme protecteur de Népi, Savelli protecteur de Città di Castello et archiprêtre de Sainte-Marie Majeure. Quelques autres cardinaux, qui n'obtinrent ni fiefs ni bénéfices, reçurent du nouveau pontife des largesses, en particulier le cardinal de Venise, Maffeo Gherardo. Nous ne concevons pas le reproche de simonie qu'on a fait à Alexandre VI à cette occasion. Cette accusation, sot propos de quelques ennemis de l'Espagnol, que, sur la seule garantie d'Infessura (1), tant d'écrivains ont depuis naïvement répété. Il nous semble qu'un peu d'attention aurait suffi, pour voir dans cette distribution publique de charges, non l'accomplissement d'un marché sacrilège, mais la provision aux dignités et aux bénéfices vacants. Est-ce que la vice-chancellerie ne venait pas de perdre son titulaire; l'abbaye de Subiaco son commenditaire; Porto son évêque? Les autres fiefs et les bénéfices étaient selon toute probabilité veufs de leurs titulaires ecclésiastiques.

Un écrivain remarquait dernièrement que « nous n'en sommes plus réduits au seul témoignage d'Infessura. Nous connaissons, ajoutait-il, les dépêches écrites par les ambassadeurs (2). » Or, que disent ces dé-

(1) *Diarium Burchardi...*, edit. Gennarelli, p. 204 et suiv. — Le récit de Burchard s'interrompt au 25 juillet 1492, et ne recommence qu'au 2 décembre suivant. Ce qui regarde l'élection d'Alexandre VI est tiré du *Diarum urbis Romæ*, écrit par Et. Infessura, podestat de la ville d'Hosta (V. *Gennarelli*, p. 192, note ; et 203, note).

(2) Grégorovius, *Lucrèce Borgia*, t. I, p. 325. — *Revue des*

pêches ? Elles rapportent sans doute des faits indiscutables ; elles viennent faire la lumière ; fournir la preuve des bruits malveillants que le pamphlétaire enregistrait si complaisamment ? Nullement. L'ambassadeur de Florence à Rome parle bien de la distribution des charges et bénéfices ; mais il en parle comme d'une chose ordinaire, qui n'avait pas lieu de surprendre, et sans y voir l'ombre d'un marché sacrilège.

Mais, à la cour de Pierre de Médicis, il y avait un ambassadeur de Ferrare, Manfredo Manfredi, qui, résumant pour la duchesse Eléonore les dépêches venues de Rome, se livrait à des commentaires défavorables.

L'ambassadeur de Médicis écrit de Rome : « L'élection d'un nouveau pape a été faite à l'entière satisfaction du Sacré-Collège dont l'approbation est unanime. »

Manfredo à Florence dit : « Ne croyez pas qu'il ait été vraiment nommé par le Saint-Esprit, d'autant plus qu'on s'attendait à l'élection de tout autre que du vice-chancelier. »

L'ambassadeur de la République ne mentionne aucun bruit qui ressemble à un marché des consciences. « Mais, reprend Manfredo, comment croire que les cardinaux Colonna, Savelli et Orsini aient voté pour Borgia, sinon qu'ils ont été séduits par des promesses d'argent ? »

Ces insinuations suffiront-elles pour établir la vénalité des cardinaux ? Nous doutons sincèrement que le lecteur trouve dans cette correspondance des ambas-

Questions historiques, 58e livr., 1er avril 1881 : *Le Pape Alex. VI*, par M. H. de l'Epinois.

sadeurs (1) les preuves de la grave accusation for mulée contre Alexandre VI.

La simonie était à cette époque un abus trop général dans l'Eglise. Aussi, ces accusations se reproduisent-elles invariablement à chaque nouvelle élection. Sixte IV, Innocent VIII n'ont point échappé à ce reproche. On verra Giustiani, l'ambassadeur de Venise, écrire des dépêches analogues, à l'élection de Jules II, et des cardinaux mêmes l'accuser de simonie; Sannazar reproduira contre Léon X, son bienfaiteur, « le distique sanglant (2) » improvisé contre Alexandre VI. Mais l'histoire a répudié le reproche fait à ces quatre illustres pontifes, comme un fruit de l'envie et de la malveillance; l'acceptera-t-elle par cela seul qu'il s'adresse à Alexandre VI? Sera-ce simplement une question de nom? Lorsque, plus tard, Jules II se fut assis sur le siège apostolique, il voulut, par un acte solennel, montrer ce qu'il fallait penser de ces folles accusations qui venaient de le poursuivre. Le 19 janvier 1505, il publia une bulle restée célèbre, et dans laquelle il déclare nulle et sans valeur toute élection pontificale entachée de simonie, et édicte des peines sévères contre ceux qui auraient reçu ou donné le pontificat (3). C'est précisément de ce document que les ennemis de Borgia se font une arme pour l'attaquer. « Jules II, a-t-on écrit, témoin attristé de la scandaleuse élection d'Alexandre VI, voulut qu'une pareille mise à

(1) V. aux Pièces justificatives, n° 12.

(2) Expression que M. H. de l'Epinois applique à l'épigramme reproduite plus haut, p. 70.

(3) Raynald., ann. 1506, n°s 1-6.

l'encan de la papauté ne se reproduisît jamais plus dans l'Eglise. » En rencontrant cette affirmation sous la plume d'écrivains catholiques (1), nous ne doutions pas que Jules II n'eût déposé un stigmate au front de son prédécesseur ; et, en vérité, notre surprise a été grande, en voyant qu'il n'est pas un mot, pas une syllabe de cette constitution, qui fasse allusion à Alexandre VI. C'est calomnier Jules II. Quand des hommes, d'un caractère estimable, tombent dans une pareille erreur, nous nous défendons de croire à la mauvaise foi des ennemis de la religion. Qu'on prenne les actes du Concile de Latran, la pensée de Jules II s'y révèle tout entière. Les esprits sages réclament une réforme ; depuis Nicolas V la papauté en proclame la nécessité. Pour travailler efficacement à l'amélioration des mœurs et de l'intelligence du clergé, c'est par la tête que Jules II commence. « Car il ne convient pas, « dit-il, que là où doit être le domicile de la sainteté et « de la vertu, la source des lois morales, le centre de « la justice et de la religion, là règne une dépravation « profonde qui offenserait les yeux et les esprits des « évêques affluant de toutes les parties de l'univers. « Le souverain pontificat ne doit admettre que des « saints, ou rendre tels ceux qu'il admet (2). » Cette bulle, au lieu d'être une satire, est le prélude de cette œuvre glorieuse commencée à Latran et qui devait s'accomplir à Trente.

(1) P. Bayonne, *Etude sur Jérôme Savonarole*, etc., 1879, p. 68, note ; et M. H. de l'Epinois, *Revue des Questions historiques*, *loc. cit.*

(2) Mariana — Raynaldi — Rohrbacher, *Hist. univ. de l'Eglise cath.*, livre LXXXIII, § v.

La source de cette accusation est Raynaldi. Le continuateur de Baronius, d'ordinaire si sûr dans ses jugements, s'en est trop aveuglément rapporté ici à Infessura et à son copiste Mariana (1). Le célèbre annaliste se fût montré moins sévère pour les cardinaux qui élurent Borgia, s'il eût davantage recherché les témoignages contemporains. Il eût appris de Michel Fernus, « disciple zélé de Pomponius Lætus, et non point un papiste fanatique », dit Grégorovius, que, par l'élection d'Alexandre VI, les cardinaux prouvèrent qu'ils avaient compris les sages conseils de Leonetti, dans l'oraison funèbre d'Innocent VIII (2); de Sigismond de' Conti, que les qualités de Borgia le faisaient estimer, par les cardinaux ses frères, comme digne d'arriver à la papauté (3); de Hartmann Schedel, que « sa science, son expérience, sa vie parfaitement réglée, l'avaient justement désigné pour gouverner la barque de saint Pierre (4) »; de Porcius, que les cardinaux, même ennemis de Borgia et qui l'avaient le

(1) Raynaldi, ann. 1492, n° 26.

(2) « Quæ hic (Leonetti) oratione commeminisset, apposite, diserte, luculenter, hi (les cardinaux) talem Pontificem creando, perita mente percepisse, tenaciterque observasse demonstravere. » « *De legationum Ital. ad D. Alex. Pont. Max. VI, pro obedientia adventu et apparatu, plurimisque ab obitu Innocentii memorandis, Epistolæ*, Michael Fernus, rev. in X. Pat. Dno Jacobo Antiquario Ducali summo sacerd., etc., *Ms. de la bibliothèq. ambrosienne, à Milan, marqué S. Q. Q. IV, 17.*

(3) « ... Quibus rebus factum est, ut omnium Collegarum judicio dignus summo Pontificatu est habitus. » Sigismundi de comitibus Fulginatis *Historiarum sui temporis*, id est ab anno 1478 usque ad 1511, libri XX. *Ms. de la même bibliothèque, désigné par : A*, 169, Inf.

(4) Liber chronicarum imprimé à Nuremberg en 1494. V. aux Pièces justif., n° 8.

plus combattu autrefois, lui donnèrent alors leurs voix (1). On croira bien que ces adversaires, tels que nous les connaissons, n'avaient pas été « gagnés par l'or. » Le *Commentaire* de Porcius fut imprimé, nous le savons déjà, à Rome, l'année même de l'élection d'Alexandre VI. Son livre fut incontestablement entre les mains des ennemis de ce pape; comment expliquer qu'il n'ait soulevé aucune contradiction ?

On ne prend pas garde, en répétant cette appréciation, qu'on fait des *marchands* d'hommes que l'histoire représente intègres, doctes, pieux et travaillant de toutes leurs forces à la réforme de l'Eglise. Plusieurs soutenaient contre Borgia les prétentions de Julien de la Rovère; d'autres étaient des vieillards qui entendaient déjà résonner à leurs côtés les pas de la mort; et aucun n'aurait dénoncé, flétri, repoussé ce marché des consciences ? Comme si on avait senti le besoin d'échapper à cette invraisemblance, on a excepté cinq noms (2). Mais l'erreur est condamnée perpétuellement à la contradiction ! Ces cinq cardinaux qui auraient répondu fièrement qu'on donne et qu'on ne vend pas les suffrages, votent pour celui qu'ils ont confondu (3).

(1) *Hieronym.* Porcius *Patritius Romanus Rotæ primarius auditor...* Commentarius, édit. rare d'Eucharius Silber, à Rome, le 18 sept. 1493. Nous citons la traduction donnée par Leonetti : « Viene eletto all' unanimità ! all' unanimità confermato ! Dell' ordine di questa elezione io mi sto contento a narrare delle molte cose quest' una, che dell' elezione furono principali autori que' medesimi cardinali che per innanzi spesso ed assai fieramente avevano combattuto Rodrigo in ogni sua impresa, sia in publico, sia in privato ! » (Leonetti, *Papa Alessandro VI*, etc. Bologna, Mareggiani, 1880 ; tom. I, p. 65.)

(2) *Diarium Burchardi...*, édit. Gennarelli, p. 212.

(3) *Diarium Burchardi*, édit. Gennarelli, p. 212.

La Fontaine a bien ridiculisé un peu la menterie qui se laisse toujours prendre par quelque endroit. Non, ce n'est pas là de l'histoire sérieuse (1). La haine, et depuis la mauvaise foi, seules, ont pu voir des actes simoniaques dans la collation des bénéfices, dans les libéralités du nouveau Pontife aux cardinaux. Alexandre fit en cette circonstance ce que ses prédécesseurs, ce que ses successeurs, même les plus saints, ont toujours fait : il s'empressa de nommer aux postes vacants, de donner des pasteurs aux églises qui en étaient privées. Ce devoir accompli, la messe fut célébrée, et le Pape rentra au Vatican, « tandis que les cardinaux rentraient dans leurs palais, à l'exception d'un petit nombre qu'Alexandre avaient retenus près de lui. »

Le jour de l'élection, Rome entière se livra à la joie.

(1) Le récit d'Infessura ajoute (p. 212) qu'avant d'entrer au Conclave, Borgia, pour se concilier les voix de Sforza et de ses amis, avait envoyé chez ce cardinal quatre mulets chargés d'argent, sous prétexte de mettre ces richesses en sûreté, dans son palais, pendant le Conclave. Voilà un de ces *on dit : fertur etiam...* etc., que le gazetier accueillait avec une complaisance maligne ! D'abord, ces richesses n'étaient pas plus en sûreté au palais de Sforza qu'à celui de Borgia.

Ensuite, le vice-chancelier n'ignorait pas que Sforza briguait pour lui-même la papauté.

Enfin, il est au moins étonnant que ce précieux envoi ait échappé aux bandits, qui parcouraient les rues de la ville, et que l'indiscrétion qui a livré au journaliste le prétexte de cet envoi n'ait pas donné l'éveil aux cupidités de tous ces hommes.

Peut-on se moquer avec une naïveté plus bouffonne de la crédulité des lecteurs que le fait Burchard avec sa fable des *quatre mulets chargés d'argent ?*

Voilà sur quelles données on attaque l'élection de Borgia comme entachée de simonie. Et pourtant, dans le monde savant, il est presque de foi qu'Alexandre VI avait acheté les suffrages des cardinaux.

Le soir, la ville fut illuminée et le Capitole se couronna de feux. Le peuple se livra à des réjouissances publiques qui durèrent plusieurs jours. Sur le soir du second jour, les Sénateurs, les Conservateurs et les Chefs de quartier vinrent en grande pompe, escortés de la jeunesse romaine, tous à cheval, avec des torches de cire blanche à la main, jusqu'à la place de Saint-Pierre, où ils simulèrent une sorte de carrousel. Ils pénétrèrent ensuite dans la cour intérieure du palais où ils reproduisirent les mêmes jeux sous les yeux du Pape, après quoi ils mirent pied à terre pour aller baiser les pieds de Sa Sainteté. Le Pape leur exprima son contentement et bénit la foule (1).

Cette joie de tout un peuple, c'est de l'histoire. C'est que « dans ces temps difficiles, remarque très bien M. Audin, un homme du caractère d'Alexandre dut être regardé comme un instrument providentiel... Nous comprenons, si nous avons bien étudié Alexandre VI, la joie que le peuple fit éclater en ce moment. Opprimé par l'aristocratie romaine, il appelle un libérateur, et il donne d'avance le nom de Dieu à celui qui le délivrera de la tyrannie des vassaux de l'Eglise. Quelquefois il arrivait qu'un de ces grands seigneurs descendait tout armé dans la boutique d'un pauvre ouvrier, dont il emportait les outils, ou l'épargne, souvent même la fille. Le malheureux demandait justice au Pape, mais le brigand avait une excellente monture et il échappait.

« Le peuple, quand la tiare fut donnée à Borgia,

(1) *Hist. des Conclaves*, etc., *ibid.*

respira *comme un malade qui voit arriver le médecin.* Avec Borgia, plus de châteaux imprenables, plus de repaires inaccessibles, plus de cotte de mailles introuable : voilà l'homme dont le peuple avait besoin, il trouvait que le bourreau s'était trop longtemps reposé (1). »

Le quinzième jour après son élection (26 août), Alexandre VI fut couronné. Le couronnement est une cérémonie toute profane pour les souverains séculiers, mais toute religieuse pour le Pape. On fait remonter son origine à saint Léon III, vers la fin du huitième siècle (795). Le Pape, conduit dans la basilique, fut revêtu des habits sacrés, le pluvial blanc, la mitre lamée d'or, et de là conduit au maître-autel. En tête du cortège papal marchait le maître des cérémonies, tenant à la main un roseau d'argent au bout duquel était un flocon d'étoupe, à laquelle un clerc mit le feu, pendant qu'une voix chantait : *Pater sancte, sic transit gloria mundi;* éloquente leçon donnée à celui qui représente Dieu ici-bas. Arrivé au pied de l'autel, Alexandre se prosterna, fit une courte prière et commença la messe. Le saint sacrifice terminé, le Pape fut conduit sur les marches du parvis de Saint-Pierre, où le cardinal de Sienne, Piccolomini, neveu du grand Piccolomini, qui avait dû la papauté à l'influence de Borgia, lui posa la tiare sur la tête. Puis il bénit le peuple et retourna au palais des Apôtres,

Ce jour-là la pompe fut magnifique ; mais rien n'égala jamais l'hosanna que le peuple fit retentir à la

(1) Audin, *loco citat.*

prise de possession de Saint-Jean de Latran. La Basilique Latérane n'est pas seulement la cathédrale de Rome, elle est encore la patriarcale de toutes les églises du monde, comme le dit le célèbre vers :

..... templum, caput urbis et orbis.

Il est d'usage immémorial, qu'après son couronnement, le Pape prenne possession de cette basilique. Cette cérémonie eut lieu le lendemain du couronnement (27 août). Rome déploya pour cette prise de possession une pompe jusque-là inconnue (1). Les rues étaient jonchées de fleurs, tendues de riches draperies, et des arcs de triomphe où se lisaient les plus flatteuses inscriptions avaient été élevés sur tout le parcours du cortège papal. Dans l'une de ces inscriptions qu'un historien contemporain nous a conservées (2), le peuple saluait, dans l'avènement de son règne, l'âge d'or :

(1) Infessura (*Diarium Burchardi...*, édit. Gennarelli, p. 213 et seq.) lui-même écrit : « Die 27 augusti ejusdem anni (1492), coronatus fuit Alexander in Sancto Petro. Deinde, prout de more, accessit ad ecclesiam Sancti Johannis Lateranensis, *cui per urbem factus fuit honor, multi arcus triumphales, et magis quam numquam alii Pontifici factum fuerit per Romanum populum potissime.* » — On lit dans l'*Histoire des Conclaves*, etc., Cologne, 1691, t. I : « Fu poi incoronato alli 27 Agosto, con grandissime cerimonie, ma l' andata sua a San Giovanni Laterano, per pigliare il possesso del sommo Vescovado, avanzò di gran pezza di splendore e di magnificenza quella di tutti gli altri Papi suoi Antecessori, essendo le strade tutte adornate d'arazzi e fiori, e fatti molti archi trionfali, a similitudine delli trionfi antichi. »

(2) Corio, *Storia di Milano*, édit de Padoue, 1646, in-4°, p. 887-890, nous a laissé une description fort détaillée de cette manifestation de tout un peuple. V. aux Pièces justif., n° 13.

Libertatis, pia justitia et pax aurea, opes, quæ
Sunt tibi, Roma, novus fert Deus iste tibi.

Dans la plus célèbre de toutes, il comparait les deux princes qui, sous le même nom, avaient régné dans le monde romain, n'accordant à l'un, à César, que l'humanité ; de l'autre, faisant un Dieu :

Cæsare magna fuit, nunc Roma est maxima ; Sextus
Regnat Alexander ; ille vir ; iste Deus.

Dans un autre transparent il disait : Honneur et gloire à Alexandre le Magnifique, le Sage, le Grand :

Alexandro sapientissimo
Alexandro magnificentissimo
Alexandro in omnibus maximo honor et gloria.

Cet enthousiasme populaire aura-t-il moins d'autorité qu'une épigramme de Sannazar ? « Ces cris du peuple à l'exaltation du Pontife, dit encore M. Audin, c'est aussi de l'histoire. Si le cardinal Borgia eût ressemblé tout à fait au Borgia de Burchard, il nous semble que le peuple aurait eu la pudeur de se taire ; au moins, il n'aurait pas fait un Dieu d'un homme de scandale ; il n'aurait pas appelé du nom de très saint un prêtre renommé par ses débauches ; ou bien alors scandales et débauches étaient des mystères cachés à tous les regards ; et comment Rodrigue a-t-il pu se dérober à l'œil de celui qui lit à travers les murailles et qui devine ce qu'il n'a pas vu ? Ceci est un phénomène dont l'histoire a droit de demander la raison (1). »

(1) Audin, *loco citat.*

Le cortège était arrivé à l'église Saint-Jean de Latran. Soudain on vit pâlir le Pontife, des gouttes de sueur baignaient sa figure. Il fallut l'aider à gravir les degrés de son trône ; à peine assis il inclina la tête sur l'épaule du cardinal de Saint-Georges qui se tenait à côté de lui, et, soit émotion, soit fatigue, s'évanouit (1). Le spasme du Pape jeta subitement l'inquiétude dans tous les cœurs. Un moment on craignit pour la vie du Pontife. Cette grande fête allait donc se changer en deuil, ces cris d'allégresse en pleurs, l'espérance en désespoir ? Rome n'allait donc rencontrer qu'une nuit de plus en plus sombre après un si beau matin ? On s'empressa autour du Pontife qui recouvra bientôt ses sens. La cérémonie fut continuée et Alexandre, après avoir pris possession de ses Etats comme prince temporel, reprit le chemin du Vatican.

Les provinces et les cours des princes partagèrent l'allégresse de la Ville Eternelle. Nous trouvons les preuves de cette jubilation générale dans les harangues des ambassades spéciales qui furent envoyées, suivant l'usage, pour féliciter le nouvel élu. Leur langage atteignit, si même il ne dépassa pas, les improvisations enthousiastes du peuple romain (2).

(1) Petr. Delphini, lib. III, *Epist.* xxxviii. On lira avec intérêt cette lettre aux Pièces justif., n° 14.

(2) V. la collection intitulée : Orationes *clarorum hominum vel honoris officiique causa ad principes, vel in funere de virtutibus eorum habitæ.* Coloniæ, 1560. — Il existe une autre collection analogue, mais d'une date postérieure : Griphius, Orationes procerum *Europæ, eorumdemque Legatorum ac ministrorum.* Lipsiæ, 1713. — C'est celle de Cologne qui est citée ici.

Pour les puissances catholiques l'âge d'or de l'Eglise commence avec le règne d'Alexandre (1).

L'élection d'Alexandre est non seulement la récompense de son incontestable mérite, mais elle répond encore admirablement aux besoins du temps et tous les chrétiens en conçoivent les plus grandes espérances (2).

Le peuple fidèle soupirait après un pontife, qui compatît par sa clémence à ses infirmités ; après un pilote intrépide dans la tempête, vigilant pendant le calme. Or, pour les ambassadeurs de Florence, Alexandre est ce pontife clément, ce pilote sans pareil (3).

Il n'est pas jusqu'au nom d'Alexandre qui ne soit un présage glorieux pour le monde chrétien. Si l'Eglise, si les peuples ont sujet de se réjouir de l'élévation de Borgia, à leur tour, les arts, les lettres, les savants doivent attendre beaucoup de celui qui fut leur protecteur pendant qu'il n'était que cardinal (4).

Et quelle est la garantie de toutes ces espérances ? Les nombreuses vertus que l'univers admire dans Alexandre VI, sa profonde doctrine, sa longue expérience, la religion dont son enfance a été nourrie et qui n'a fait que se perfectionner avec l'âge (5).

(1) Oratio Jacobi Spinolæ Genensium nomine, p. 71.

(2) Oratio Jasonis Maini Mediol. Principis nomine, ibid., p. 76.

(3) Oratio Gentilis episc. Aretini Florentinorum nomine, ibid., p. 93.

(4) Oratio Angeli Politiani pro Senensibus oratoribus, ibid., p. 205.

(5) Oratio Nicolai Tigrini pro Lucensibus, ibid., p. 207.

Bornons-nous à ces quelques témoignages. Le protestant Grégorovius avoue que tous les États italiens reconnurent Alexandre VI avec des hommages excessifs (1). Voilà l'espérance conçue à son avènement ! Voilà aussi l'opinion du monde catholique sur Borgia au moment où les suffrages du collège apostolique le placèrent sur la chaire de saint Pierre. Car si nous avons bien compris ces harangues prononcées en cette occasion, cette profonde sympathie, ces vives congratulations sont aussi de l'histoire.

Ces louanges n'étaient pas immodérées ; en ce moment où l'Italie sentait que de grands événements allaient s'accomplir en deçà des Alpes, elle regardait Alexandre VI, à cause de ses grandes qualités, comme suscité par la Providence, pour être l'instrument de desseins particuliers sur l'Eglise (2). « Heureux est-il donc, s'écrie l'auteur déjà cité du *Liber chronicarum*, heureux est-il donc, orné de tant de vertus, placé au sommet du plus haut pouvoir, si agréable au Dieu très bon ; nous espérons donc qu'il vivra pour le bien de la famille chrétienne (3). »

Cela nous surprend, nous qui sommes habitués à entendre maudire la mémoire d'Alexandre VI. Voilà cependant ce qui est écrit tout au long dans l'histoire.

(1) Grégorovius, *Lucrèce Borgia*, t. I, p. 96-97.

(2) « In tutti luoghi e nella corte della chiesa romana massimamente era nato gran travaglio e perturbatione, come si Iddio havesse eletto questo principe per suo singulare instrumento a camare qualche revelato effetto nella sua chiesa, tanto grande era la espettatione che universalmente pareva che gl' huomini avessero conceputo di Lui. » Nardi, *delle Hist. Fiorent.*, in-4°, Lugdun., 1582, libr. I, p. 9.

(3) V. aux Pièces justif., n° 8. — Extrait du Liber chr. *in fine*.

Aussi quand des écrivains postérieurs, parmi lesquels on regrette de trouver Roscoë (1), ont avancé sérieusement que l'avènement de Borgia avait causé une affliction générale aux princes et aux peuples, faut-il croire que « ces écrivains ont mis sur le compte du public d'alors leurs propres impressions (2). » Seul, entre tous les souverains d'Italie, Ferdinand, roi de Naples, accueillit avec déplaisir cette nouvelle. Encore, Tomaso Tomasi et Guichardin ont-ils beaucoup exagéré la tristesse du perfide politique (3).

Un homme aussi, parmi le peuple, ne partagea point l'allégresse générale. Au lendemain de l'élévation de Borgia, alors que celui-ci ne s'était encore signalé par aucun acte qui pût inspirer des craintes ou créer des espérances, Pierre Martyr écrivait :

« L'élévation du nouveau pape doit-elle être un « sujet d'appréhension ou de joie ? Je ne le sais. S'il « renonce aux idées de l'ambition, si, oubliant ses fils, « *il tourne son zèle vers la sainte Eglise, je ne doute* « *point que le Saint-Siège apostolique ne soit heureux ;* « *si au contraire la puissance souveraine ne sert qu'à* « *accroître en lui le désir d'élever sa famille, tout ira* « *vers la ruine* (4). »

(1) *Hist. de Léon X*, t. I, p. 141.

(2) Christophe, *Hist. de la Papauté au* XV*e* *siècle*, liv. XV, p. 380.

(3) Tomaso Tomasi, p. 20 et seq. — Guich., libr. I, c. I.

(4) « Verum enim vero nobis christianæque religioni gaudeam, necne, adhuc versatur in deliberatione... Si esse ambitiosus desierit, si filiorum oblitus ad Ecclesiam Augustam se converterit, felicem fore sedem apostolicam judico. Ast si cum majore potentia, filialem cæcitatem adauxerit, in præceps omnia ruent. » Petri Martyris *Epist.*, lib. V, *Epist.* 117.

Cette parole résume parfaitement la première partie de ce travail et trace le programme de la seconde.

Pendant son long cardinalat, Rodrigue a donné des preuves d'un grand mérite personnel.

Justifiera-t-il la grande idée que ses qualités avaient fait concevoir au monde de son futur gouvernement ?

Nous allons demander aux faits et gestes de son pontificat la réponse à cette question.

Aussi quand des écrivains postérieurs, par
quels on regrette de trouver Roscoë (1), c
sérieusement que l'avènement de Borgia
une affliction générale aux princes e
faut-il croire que « ces écrivains ont
du public d'alors leurs propres
Seul, entre tous les souverains
roi de Naples, accueillit avec dé
Encore, Tomaso Tomasi et G
coup exagéré la tristesse du

Un homme aussi, parm
point l'allégresse général
tion de Borgia, alors
signalé par aucun acte
ou créer des espéranc

« L'élévation du
« sujet d'appréher
« renonce aux id
« *il tourne son*
« *point que le*
« *si au cont*
« *accroître*
« *vers la*

aux
elle de
vigoureuse
nmes savants
ents du cardinal
e repos de l'Italie
. — Il anime le Pape
avec Venise et Rome.
dition de Charles VIII en
ter l'invasion étrangère. —

dre VI avait été salué par
nations. Les débuts de son règne
es et les espérances du peuple chré-
s actes inaugurèrent cette ère de gloire
yr entrevoyait pour le Saint-Siège si
ne se préoccupait que des intérêts de l'Eglise.
beau matin arrivera-t-il à son midi, ou la
qui s'annonce resplendissante finira-t-elle
ns la tempête ?

(1) H
(2)
p. 38
(3) On se rappelle les paroles que fit entendre le cardi-
nal Borgia en apprenant son élévation à la papauté.
Quelques instants après, revenu au Vatican, il adressa
aux cardinaux une allocution dans laquelle il les ex-
hortait à réformer leur manière de vivre et leur assu-

résolu d'examiner attentivement et sans
d'entre eux qui étaient coupables
nie (1). Voilà le langage de celui
re l'élection simoniaque.
fils César — si on peut les
t une attention particu-
lle de l'élection, avait
ectionnant ses étu-
recueillir les honneurs
ur de son père.
es membres du Sacré-Collège,
es ambassadeurs des souverains
ordée par Sa Sainteté. Lorsque son tour
dre hommage au Pape, il s'avança pour
a croix de rubis de la mule du Pontife.

César, lui dit son père, vous vous faites illusion, vous et vos frères, si vous concevez des espérances que n'autoriserait point votre mérite personnel. Nous avons aspiré au Souverain Pontificat, mais avec l'intention, une fois arrivé au but, de faire concourir tous les moyens que nous aurions en main, pour procurer le meilleur service de Dieu, aussi bien que la plus grande gloire et l'exaltation du Saint-Siège, afin d'effacer le souvenir de nos erreurs passées, et de tracer à nos successeurs un sentier remarquable.

(1) Gordon, p. 23 et 34. — « Andate, disse Alessandro, che cercaremo rendervi condegno premio quando siano le vostre azzioni esaminate sincere, e giuste ; ma quando conosciute saranno male, sarete per debita giustizia castigati e nella roba, e nella vita, e privati della dignita Cardinalizia, perché i rei non puniti sono capaci di commetter nuove colpe, e far maggiori mali, e se si trascura il castigo, pessime conseguenze se non veggon risorgere. » (ms. cité par Gennarelli, p. 210, note, col. 2.)

« Dieu, qui a favorisé nos desseins, demande que nous remplissions dignement les devoirs de cette charge et nous ne voulons pas nous exposer par notre négligence aux rigueurs de sa justice ; et afin de ne pas manquer à cette résolution par une trop grande condescendance pour les nôtres, nous protestons ici que nous voulons fermer notre cœur à toute préoccupation de ce genre, et nous supplions l'Auteur de toute grâce de ne pas permettre que nous nous écartions jamais de cette sage réserve, ce que nous ne pourrions faire sans causer un grand préjudice à l'honneur de la chaire apostolique.

« ....Vous ne devez donc attendre de ce Siège Apostolique de faveurs, que celles que nous croirons pouvoir vous offrir de notre propre mouvement; vous seriez dans l'erreur si vous pensiez que notre affection servira aveuglément vos desseins; vous vous convaincrez aisément que nous sommes pontife pour l'Eglise et non pour notre maison, que nous sommes le vicaire de Jésus-Christ pour procurer le salut des âmes et non point pour faire réussir vos desseins (1). »

Cette déclaration solennelle attéra César.

Le cœur d'Alexandre était d'accord avec ses lèvres lorsqu'il prononçait ces paroles. Ses actes allaient d'ailleurs répondre à ses promesses. Sous la main de fer du Pontife l'ordre rentrait bien vite dans le gouvernement.

Sur la fin du pontificat d'Innocent VIII et durant

(1) Tomaso Tomasi, p. 25. — *Relazione ms. del pontificato di papa Alessandro VI*, citée par Gennarelli : *Diarium Burchardi*, etc., p. 211. — *Codex ms., Vita di Rodrigo Borgia papa col nome di Alessandro VI*, biblioth. Casanatense.

l'interrègne qui le suivit, les rues de Rome avaient été ensanglantées. Trop de sang avait été répandu, « le bourreau s'était trop longtemps reposé. » Alexandre fut sans pitié. Il fit activement rechercher les coupables. Les galères ou la corde firent prompte justice de ces bandits (1).

La justice ne s'observait plus, il la restaura. Un tribunal de quatre docteurs, hommes d'une intégrité à toute épreuve, connaîtront dorénavant des causes civiles et criminelles. Et afin de maintenir dans le cercle rigoureux de la loi ceux mêmes qui ont reçu mission de l'appliquer aux autres, une commission de visiteurs est chargée d'inspecter les prisons, afin d'empêcher toute injustice comme tout retard ou tout déni de justice (2).

Lui-même consacre le mardi de chaque semaine à entendre les plaintes de ses sujets. Ce jour-là, les portes du Vatican s'ouvrent à quiconque désire entretenir le Souverain; il juge lui-même les causes qui lui sont soumises, débrouillant les questions les plus difficiles avec cette finesse, ce bon sens, qui lui avaient valu autrefois des applaudissements au barreau de Valence (3).

Il déployait un zèle remarquable pour tous les travaux que lui imposait le gouvernement de l'Eglise et de ses Etats. Il répondit un jour à un prélat de sa cour

(1) Infessura, p. 1244. — *Ms. Conclavi diversi*, in T. 6 et 4, bibliothèque angélique.

(2) Infessura, p. 1245. — Tomaso Tomasi, p. 31. — *Codex ms. n° 1263, Vita di papa Alessandro VI*, bibliothèque Corsini. — Burchard, *Diarium*, édit. Gennarelli, p. 216.

(3) Infessura, p. 1245. — *Ms. de la biblioth. Corsini.* — Burchard, *ibid.*

qui l'engageait, dans l'intérêt de sa santé, à se livrer avec plus de modération au travail : « Vous oubliez que je suis pape, non point pour m'occuper de moi-même, mais bien des autres (1). »

En peu de temps la ville avait changé d'aspect. La sécurité régnait partout ; les rues étaient presque aussi tranquilles la nuit que le jour ; les citoyens vaquaient librement à leurs affaires ; l'ouvrier était assuré de toucher son salaire ; les marchés publics étaient à l'abri des coups de mains de ces brigands titrés qui naguère rançonnaient, pillaient ou tuaient vendeurs et acheteurs ; partout renaissaient la confiance et le bonheur. De vastes greniers furent créés pour mettre Rome à l'abri de ces disettes qui l'avaient trop souvent désolée. « De mémoire d'homme, dit un contemporain, on n'avait joui d'une si merveilleuse abondance. »

Les pauvres, aux yeux d'un prince temporel, cette classe infime d'un peuple, mais pour le chrétien et surtout pour le Pontife, cette portion la plus intéressante du troupeau de Jésus-Christ, furent l'objet de la sollicitude d'Alexandre VI ; par ses soins, de riches distributions étaient faites régulièrement aux indigents dans chaque région de la ville.

Ce n'est pas ici le lieu de dire ce qu'il fit pour les arts et les lettres, c'est ce que nous ferons à part. Il suffit de dire que le peuple, qui jouissait d'une paix et d'un bonheur inconnus pendant les deux règnes précédents, fut enivré d'admiration, de joie et d'espérance.

Alexandre VI mit une attention particulière à s'en-

(1) *Ibid.*

tourer d'hommes capables de seconder ses vues administratives. Il ne veut donner les dignités éminentes de l'Eglise qu'à des hommes distingués, et les charges honorables de la magistrature qu'à des sujets éprouvés. Ce choix remplissait la cour romaine d'illustres prélats; c'était en même temps, si le Pape restait fidèle à cette ligne de conduite, l'augure d'un beau règne (1).

Des conseillers perfides essayèrent de l'en faire sortir en le pressant de décorer de la pourpre Jean Borgia, son neveu, et César, son fils. C'était l'engager dans une voie dangereuse. Alexandre résista pour César et celui-ci dut se contenter du siège de Valence qui venait d'être élevé au rang de métropole. Mais, vaincu par de pressantes sollicitations, il accorda à ceux qui l'entouraient l'acte de népotisme qu'il n'aurait osé prendre sur lui-même, et le fils de sa sœur Jeanne, déjà archevêque de Monréal, fut nommé cardinal.

Ce prélat avait été précédemment appelé à partager avec son oncle les travaux de la chancellerie. S'il faut en croire Tomaso Tomasi, historien fort suspect, nulle part il n'aurait laissé une bonne renommée. L'histoire impartiale se montre moins sévère et le représente honorant la pourpre par de grandes qualités. Comme tout ce qui, à cette époque, portait robe rouge ou violette, il se montra l'ami des lettres et fut le Mécène du poète Mariano Probo de Sulmona (2).

(1) Tomaso Tomasi, p. 31 et 32.

(2) Ce poète, mort à Rome en 1499, a laissé un poème latin en six chants : La Parthenias ou *Vie de la T. S. Vierge*. Cet ouvrage très rare aujourd'hui fut imprimé à Naples en 1527. La préface de

La capitale du monde chrétien devenait le rendez-vous des lettrés et des personnages les plus éminents que la protection du Pape y attirait des provinces les plus éloignées. « Si la paix avait régné en Italie, il est certain qu'Alexandre aurait le premier produit une partie des merveilles qui signalèrent le règne de Jules II et de Léon X. »

Un fait, qui se rapporte à cette date, montre le cas qu'il faisait des ecclésiastiques vertueux. Le célèbre cardinal Ardicino della Porta avait résolu d'échanger sa pourpre contre la bure de la pauvreté monastique. A force de prières, il avait obtenu d'Innocent VIII la permission de se retirer dans l'ermitage de Camaldoli, dans le voisinage de Florence. Il n'était resté à Rome que pour participer à l'élection du nouveau Pape, auquel il ne vendit certainement pas son suffrage. Il se disposait, quelques jours après le conclave, à quitter la ville à la faveur d'un déguisement qui devait protéger sa fuite. Le Sacré-Collège, qui appréciait et admirait les vertus d'Ardicino, conjura Sa Sainteté de s'opposer à son départ. Le cardinal supplia le Pape de lui permettre de se retirer dans une solitude où rien ne pût le distraire des œuvres de piété; il insista plusieurs fois en versant des larmes abondantes. Mais Alexandre, qui voyait avec admiration l'extrême sainteté d'Ardicino, le retint à la cour dont il désirait qu'il fût l'édification jusqu'à sa mort; elle arriva malheureusement l'année suivante (1).

ce livre renferme de très curieux détails sur l'état de la littérature à Rome sous le pontificat d'Alexandre VI.

(1) VICTORELLUS — CIACCONIUS — UGHEL, *Italia sacra*.

Certes, le Borgia de l'histoire n'a rien de commun avec le Borgia des satires ! Car ce serait un phénomène nouveau, que l'homme vicieux s'entourant volontairement d'hommes vertueux dont la vie serait une censure continuelle de ses actes. Le spectacle d'une vie sainte offre aux âmes corrompues ou même seulement mondaines une leçon trop sévère, trop importune ! La connaissance la plus ordinaire du cœur humain nous révèle l'impossibilité de concilier ces extrêmes.

Tandis qu'Alexandre VI inaugurait son règne par de sages mesures, une vieille inimitié allait se réveiller contre lui. Il convient de rechercher la nature des dissentiments qui éloignèrent toujours l'un de l'autre, le neveu de Sixte IV et le neveu de Calixte III, Julien de la Rovère et Borgia. Jamais deux hommes nés sous un soleil ardent ne furent d'une nature plus dissemblable. Julien de la Rovère était brusque, impétueux, irascible, tandis qu'Alexandre demeurait calme et réfléchi. Ames énergiques, avides de gloire, doués de grandes qualités, tous deux étaient d'ailleurs admirablement organisés pour tenir un rôle considérable dans les événements qui allaient s'accomplir au delà des Alpes. L'un et l'autre se sentaient la force de regarder en face la situation qui devenait chaque jour plus alarmante; le sort les réservait pour la défense des mêmes intérêts ; l'harmonie de leurs vues eût dû les rapprocher, la jalousie les divisa.

Le cardinal Julien de la Rovère, on se le rappelle, convoitait le commandement du château Saint-Ange. Il ne cacha pas sa colère quand il vit Innocent VIII le donner à Borgia. Un moment, au dernier conclave, il

s'était cru sûr de la tiare, mais une fois encore Borgia ruinait ses espérances. La première circonstance allait faire éclater sa mauvaise humeur; elle se présenta bientôt.

Le roi de Hongrie, Wladislas, avait demandé à Rome la dissolution de son mariage d'avec Eléonore, fille de Ferdinand, roi de Naples. Frédéric, le frère de la reine de Hongrie, arriva un peu avant les fêtes de Noël à Rome pour offrir ses félicitations au Pape à l'occasion de son élévation, et aussi dans le dessein avéré d'obtenir qu'il ne prêtât aucune attention à la demande de Wladislas. A Rome, Frédéric habita le palais de la Rovère, et le cardinal lui promit de s'opposer au divorce, de toute son influence. Il oubliait qu'une si délicate matière relève non pas du sentiment mais du droit et de la conscience !

Quelques jours après, dans un consistoire présidé par le Pape, et où la question était pesée avec lenteur, mesure et gravité, le cardinal voyant le sentiment général favorable à la demande de Wladislas, se laissa aller à des emportements dont il fut lui-même effrayé après, car au sortir de la salle il se hâtait de gagner Ostie dont il était évêque et gouverneur, et qu'il changeait en une véritable place de guerre. C'est Burchard qui nous fournit ces détails. Le cardinal redoute la colère d'Alexandre VI. De son côté le Pape ne redoute pas moins la fougue du cardinal gouverneur. C'est encore Burchard qui nous en fournit la preuve dans ce fait.

A quelques milles de Rome, sur les bords du Tibre, non loin d'Ostie, dans un site agréable, habité jadis par

une peuplade du nom de Manlia, se trouvait un palais que Sixte IV avait fait élever, et qu'Innocent VIII accrut et embellit. Un jour, Alexandre VI avait formé le dessein d'aller dîner à la Magliana. Comme la suite du Pape approchait du château, quelques serviteurs qui avaient précédé le cortège papal, déchargèrent en guise de divertissement une couleuvrine. En entendant cette explosion dont il ignorait le motif, le Pape, craignant que le gouverneur d'Ostie n'eût dressé une embuscade dont ce pouvait être le signal convenu, pour s'emparer de sa personne, donna l'ordre de retourner à Rome, quoiqu'il n'eût pris aucune nourriture de la journée et malgré les représentations de ses familiers que sa résolution condamnait à un jeûne forcé (1).

Ces craintes étaient-elles exagérées de la part d'Alexandre VI ? Qui oserait le dire quand nous verrons bientôt le cardinal recourir à la voie des armes ? Nous admirons sincèrement Jules II, mais le cardinal de la Rovère mérite moins notre estime. La faiblesse de la nature humaine paraît trop ici et pas assez la dignité cardinalice. La blessure faite à son amour-propre lui a fait perdre un moment le sentiment du devoir.

Au Pape qui lui demande de revenir à Rome en signe d'obéissance, — il répond : Jamais il ne m'arrivera d'aller à Rome calmer l'ire d'Alexandre VI.

Au souverain qui, à la face du Sacré-Collège, du roi de Naples et de la république de Venise, engage sa parole comme le pardon de la Rovère, — le cardinal jette l'insulte : Julien, Julien ne te fies pas au Maure (2).

(1) Burchard, *Diarium*, edit. Gennarelli, p. 216.
(2) *Giuliano, Giuliano, non fidarti del marrano.* Guichardin,

Le cœur se serre douloureusement devant cette obstination. Depuis, la terrible image d'Alexandre ne lui laisse plus de repos, il ne peut trouver sur son chemin l'ombre du Pape, qu'il ne se hâte de la fuir (1). Est-ce peut-être le remords qui le poussa à s'exiler? Il se retira en France et fut accueilli à la cour de Charles VIII, où il hâta, par ses conseils, les événements que nous allons raconter et qui allaient troubler si profondément le repos de l'Italie (2).

Louis Sforce, connu sous le nom de More, gouvernait au nom de son neveu Jean Galéas le duché de Milan. C'était une âme ambitieuse qui ne devait reculer devant rien, pour porter jusqu'à la tombe l'hermine ducale; ni devant les cris de sa conscience ni devant les clameurs de l'opinion : « homme sans foy, dit Commines, s'il veoit son prouffit pour la rompre », il ne craignait ni Dieu ni les hommes. Il employait les revenus de l'Etat, plus de 600.000 ducats annuels (3), pour gagner les soldats et s'attacher les chefs, tandis qu'il laissait son neveu manquer du nécessaire (4). Cependant Jean Galéas grandissait; il avait épousé Isabelle, fille d'Alphonse d'Aragon, duc de Calabre, « femme courageuse, dit Commines, qui eust volontiers donné crédit à son mary, si elle eust pu; mais il n'estait guères sage et redisait

Storia d'Ital., lib. I, c. II. Marrano était le terme de mépris par lequel on désignait en Espagne les juifs nouvellement convertis.

(1) Corio, *Istoria di Milano*, p. 921. — Guichardin, *ibid.*

(2) Guichardin, lib. I, c. III. — Pauli Jovii *Hist.*, lib. I, p. 23. — Benedetti, *Fatto d'arme del Tarro*, p. 5.

(3) Corio, *Ist. di Milano*, dit 600.000; Commines 650.000 et même 700.000.

(4) Corio, part. VII, p. 886. — P. Jovii *Hist. sui temporis*, lib. I, p. 8.

ce qu'elle luy disait. » Isabelle écrit à la cour de Naples, et demande à son père et à son aïeul secours et protection pour elle et son mari (1). Ferdinand somma le More de restituer l'autorité souveraine à Galéas. Sforce répond au roi de Naples, en dépêchant Belgiojoso et Cajazzo à la cour de France, avec la mission secrète d'inviter Charles VIII à descendre en Italie, pour y soutenir, comme héritier de la maison d'Aragon, ses droits à la souveraineté de Naples (2). Ces droits étaient également contestables de part et d'autre. La maison d'Anjou avait pour titre la conquête. D'un autre côté Ferdinand régnait en vertu d'une légitimité fort douteuse. Mais ce royaume était un fief du Saint-Siège, la maison d'Aragon en ayant reçu plusieurs fois l'investiture, son droit pouvait paraître plus certain. En France, on n'avait pas renoncé à des prétentions que le testament de René semblait justifier. Reconquérir un royaume qui jadis avait fait partie des domaines de ses ancêtres était une pensée qui flattait la vanité de Charles VIII. Cette vanité devait entraîner un jour ou l'autre le monarque jeune et amoureux de gloire à tenter cette entreprise. Le More n'ignorait rien de tout cela; c'est pourquoi il fit sentir au jeune roi, dit très pittoresquement Commines, « les fumées et gloires d'Italie. » Mais les Français une fois maîtres du royaume de Naples, n'allaient-ils rien entreprendre contre Milan ? Il se posa la question et y chercha la solution.

En ce moment, Naples venait de s'allier secrètement avec Florence alors toute-puissante. Le défiant Sforce

(1) Guichardin, *ibid.* — Corio reproduit la lettre d'Isabelle.
(2) Commines, liv. VII, c. III.

soupçonna cette entente de Médicis avec Ferdinand (1). Il représenta aux puissances voisines la nécessité d'une ligue pour sauvegarder leurs Etats menacés. Venise, cette Rome des mers, avait porté plus d'un regard d'envie sur Naples assise magnifiquement sur les bords de la Méditerranée ; Venise prêta l'oreille à cette proposition. Le duc de Ferrare se laissa gagner par les cajoleries de Sforce. Pour assurer le succès de ses desseins, il lui importait de faire entrer le Pape dans la ligue. Une circonstance vint le servir à souhait.

François Cibo possédait les fiefs d'Anguillara, de Cervetri et quelques autres châteaux dans le voisinage de Rome. Après la mort de son père, ce seigneur s'était retiré à Florence. Là, Pierre de Médicis, entourant de caresses son beau-frère, l'engagea, d'accord avec Ferdinand, à céder ses fiefs à Virginio Orsini leur parent. Cette cession fut conclue moyennant une somme de 40.000 ducats. Le roi de Naples et Médicis fournirent secrètement cet argent dans l'espérance de tirer de cette acquisition les plus grands avantages. Ainsi agrandies les possessions des Orsini enlaçaient Rome comme d'une ceinture, et assuraient en même temps la communication de Naples avec Florence. L'Orsino était entièrement dévoué aux intérêts de l'une et l'autre cour. Il y avait là un danger pour le Saint-Siège ; cette vente subreptice était en outre une atteinte portée à l'autorité pontificale de laquelle relevaient ces fiefs (2).

A peu près dans le même temps, Alexandre VI avait

(1) Guichardin, lib. I, c. I.
(2) Guichardin, lib. I, c. I. — Tomaso Tomasi, p. 42.

demandé en mariage, pour son fils Joffré, une fille naturelle d'Alphonse duc de Calabre. Ferdinand avait fait une réponse évasive équivalant à un refus (1). Alexandre s'en montra vivement blessé. Cette aliénation des fiefs en question envenima encore cette blessure. Le Pape se plaignit amèrement et se montra prêt à défendre les droits temporels du Siège Apostolique (2).

Le More, parfaitement renseigné par son frère le cardinal Ascagne, profita, en habile politique, de l'irritation du Pape pour le gagner à sa cause. Il s'attacha à lui faire prendre ombrage de la cour de Naples : — Ferdinand était l'ennemi juré de la maison de Borgia; — si on laissait ces châteaux aux mains des ennemis, ils pourraient un jour s'en faire de véritables forteresses pour attaquer le Pape dans ses Etats; — il était par conséquent de la plus haute importance pour le Saint-Siège, de se réunir à la république de Venise et au duché de Milan pour sauvegarder le patrimoine de saint Pierre. De son côté, Ascagne usait de son crédit pour amener Alexandre au même but.

Bientôt, en effet, un traité d'alliance offensive et défensive fut signé entre le Pape, le duc de Milan, le duc de Ferrare et la république de Venise (21 avril 1493). Sforce triomphait. Ainsi, Charles VIII en Italie, la cour de Naples ne pouvait plus l'inquiéter et il n'avait rien à craindre de Charles; n'avait-il pas, pour le mettre à la raison, Venise et le Pape? Ce plan était habilement combiné.

(1) Guichardin, *ibid.* — Tomaso Tomasi, *ibid.*
(2) Guichardin, *ibid.*

Ferdinand voit l'orage qui se forme et comprend le péril qui le menace; les cris de joie des mécontents qu'il a faits arrivent déjà jusqu'à lui. Que faire pour consolider son trône ainsi ébranlé ? Médicis se déclare publiquement l'allié de Naples. Le cardinal de la Rovère se rallie alors à la cause de Ferdinand. La fidélité et l'honneur s'enfuirent de son cœur; maître d'Ostie et de l'embouchure du Tibre, il conseille de surprendre Rome avec les forces des Colonna que soutiendraient les Orsini. Il avait, en effet, pour ce dessein, réconcilié ensemble ces deux familles jusqu'alors ennemies. Mais, comme si les confédérés avaient deviné ce plan, en vertu d'un article du traité d'alliance, le Sénat de Venise et le duc de Milan ont chacun fait marcher vers Rome deux cents hommes d'armes, pour assurer la sécurité du Pontife et de ses Etats, en même temps que pour l'aider à reprendre les châteaux achetés par Virginio Orsini (1).

Ferdinand, en politique expérimenté, s'opposa à ces hostilités prématurées. Il jugea prudent de ne pas engager de sitôt l'avenir et de conjurer l'orage par d'autres moyens plus efficaces. Il chercha à faire sa paix avec Rome. L'accord se fit entre le Pape et Ferdinand, au sujet des fiefs qui avaient causé une partie du mal. La conclusion du mariage de Godefroy avec la princesse Sancia mit le sceau à la réconciliation des deux souverains.

La défection du Pape alarma Sforce. Sa ligue, simple entente de circonstances, ne lui paraissait plus le

(1) GUICHARDIN, *ibid.*

rempart qu'il avait voulu élever. Les motifs qui y avaient fait entrer le Pape et les Vénitiens étaient si différents des siens, que le moindre incident pouvait les engager à se retirer. Il avait tout à craindre de la vengeance de Ferdinand. La situation était plus menaçante que jamais ! il ne vit plus de ressource que dans l'ambition du monarque français. Il fait aussitôt partir pour Paris une ambassade solennelle, et par une lettre, qu'il adresse au roi, le pousse vivement d'entreprendre la conquête de Naples ; lui garantissant, quand il aurait mis le pied en Italie, de prompts secours d'hommes et d'argent (1).

Il y eut à la cour de France un moment d'hésitation ; de sages conseillers s'opposaient à l'entreprise. Charles VIII voulut connaître les dispositions des puissances italiennes, et Perron de Basche parcourut l'Italie pour les sonder. Sa mission obtint peu de succès. Les petits Etats se déclarent bien pour le roi (2) ; le duc de Ferrare, par haine pour Alexandre VI, s'apprête bien à saluer la première bannière française qu'il verra flotter en deçà des monts (3) ; mais Florence et Venise ne font que des réponses vagues ; ces prudentes républiques voulaient prendre conseil des événements avant de se prononcer pour ou contre la France (4).

Mais le roi désirait surtout pénétrer la pensée

(1) V. la Lettre de L. Le More aux Pièces justificatives, n° 15.

(2) Corio, *Stor. di Milano*, part. VII.

(3) Benedetti, *Fatto d'arme del Tarro*, tradotto da Domenichi, p. 5, ediz. Ven. 1545.

(4) Guichardin, lib. I, c. ii. — Pauli Jovii *Hist.*, lib. I, p. 17. Commines, liv. VII, c. v et vi.

d'Alexandre VI. Le général d'Aubigny fut choisi pour cette ambassade; c'était un très habile homme; il avait pour mission d'obtenir du Pape, par promesses ou menaces, l'investiture du royaume de Naples, objet de la guerre. Les circonstances étaient graves. Pour le Pape la neutralité était impossible, Naples étant vassale du Saint-Siège. Alexandre VI a ici une bien belle page. « Trois fois, dit-il, la couronne de Naples a été accordée par le Saint-Siège à la maison d'Aragon. Ces concessions ne peuvent être annulées à moins que Charles VIII n'ait un titre qui soit plus valable. Le royaume napolitain est un fief du Saint-Siège; c'est au Pape qu'il appartient d'en conférer l'investiture. Si le roi de France prétend faire valoir ses droits sur Naples, il doit s'adresser au tribunal du Souverain-Pontife et demander aux voies légales et pacifiques la solution de ce grand procès et non aux armes. — Le Pape fait appel à la tendresse du roi très chrétien pour le Saint-Siège. Il peut être assuré de toute notre bienveillance. Le Souverain-Pontife ne peut avoir qu'un désir c'est que la paix règne dans la chrétienté. Que le roi de France songe combien mobile est la fortune, qu'il songe aux horreurs de la guerre, et, s'il veut à tout prix guerroyer, que le R. T. C. tourne ses armes contre le Croissant. »

Avec le courage qu'il vient de déployer en parlant à d'Aubigny, le Pape répéta cette réponse dans un bref apostolique adressé à Charles VIII (1).

Le monarque français ne comprit pas ce langage

(1) Corio reproduit ce bref, *loc. citat.*

évangélique. Cette fermeté l'irrita et il répondit par une ironie pleine de menaces : « Dès longtemps j'ai fait un vœu à Monsieur saint Pierre de Rome et il faut nécessairement que je l'accomplisse au péril de ma vie (1). »

Le roi de Naples avait éprouvé une grande satisfaction de la fermeté du Pape ; il chargea son ambassadeur à Rome de lui en témoigner toute sa reconnaissance. Mais la haine dont il était animé reprit bientôt l'empire dans son cœur, et il décrie le Pontife dans ses messages à la république de Florence et à la cour d'Espagne. Il alla jusqu'à dresser un long acte d'accusation contre ce qu'il appelle les scandales du Vatican (2). Ce n'était là qu'un tableau exagéré des abus de la cour romaine. M. de Reumont, quoique peu partisan des Borgia, n'a pu s'empêcher d'observer, avec beaucoup de raison, que le caractère du prince qui parlait avec tant de passion du Pape diminue singulièrement le poids des accusations portées contre Alexandre VI (3).

Guichardin, n'écoutant encore une fois que sa haine contre Alexandre VI, a trompé la postérité. Il donne le Pontife comme complice de Louis le More pour appeler les Français en Italie. Le savant Rosmini a fait la lumière à ce sujet et ses travaux ne laissent pas subsister l'ombre d'un doute (4). Il n'y a pas le moindre vestige

(1) Brantome, *Hommes illust. et Capitaines franç.*, IIe liv., Charles VIII. — Pauli Jovii *Hist. sui temporis*, lib. II, p. 39.

(2) Trinchera, *Codice aragnoese*, tom. II, part. 2.

(3) Archivio, *Stor. ital.*, tom. XVI, p. 189.

(4) Rosmini, *Dell' Istoria di J.J. Trivulzio*. Milano, 1815. 2 vol. in-4°.

de preuve en faveur de cette accusation. Au contraire tout la contredit à un tel point que le protestant Roscoë a été choqué de la passion de l'écrivain florentin (1). Sforce énumère à Charles VIII les princes d'Italie qui approuvent l'expédition (2) : comment croire qu'il ait pu taire le nom d'Alexandre VI, quand son intérêt lui faisait une loi de le nommer ? Ne devons-nous pas croire Commines, cet historien si bien renseigné, qui assista à tous les conseils où l'entreprise fut décidée et qui en rapporte minutieusement tous les détails ?

Dira-t-on qu'Alexandre VI, après avoir consenti à l'invasion, changea sans scrupule de sentiment? Comment croire alors que Le More ne se soit pas plaint de cette perfidie du Pape ! Commines n'eût pas manqué d'enregistrer ce changement qui eût été l'excuse de son prince. On peut répondre encore que le langage d'Alexandre VI ne laisse nullement supposer cette conversion. Le vrai rôle que l'histoire impartiale attribue au Pape dans ce premier acte du drame qui allait se jouer en Italie, c'est celui que nous avons raconté et qu'il suffisait d'exposer simplement pour en faire ressortir toute la poésie ; le louer ce serait le gâter.

(1) Roscoe, *Vie et Pontificat de Léon X*, t. I, p. 168.

(2) Corio, qui a puisé aux sources authentiques, a nommé tous ses auxiliaires (part. VII, p. 920 et suiv.).

CHAPITRE XII

PREMIERS ACTES D'ALEXANDRE VI

(Suite)

(1493-1494)

Alexandre VI travaille avec ardeur au bien de l'Eglise. — Son zèle pour ramener les Hussites. — Il encourage les princes hongrois à s'armer contre les Turcs. — Conquête de Grenade : il relève les églises dans ce royaume. — Il forme le projet de porter l'Evangile dans l'Afrique. — Découvertes de Christophe Colomb. — Joie du Pape; il envoie aussitôt des apôtres aux Indiens. — Le Pape partage le Nouveau Monde entre les Espagnols et les Portugais. — Comment la ligne tracée par lui indique qu'il est inspiré par Dieu. — Curieuses considérations à ce sujet. — Les ennemis de la bulle *Inter cætera*. — Obscurcissement de la gloire d'Alexandre VI par sa faiblesse pour ses enfants. — Mariage de Lucrèce. — César est créé cardinal. — Réflexions à ce sujet. — Louis le More travaille à gagner le Pape au parti de la France. — Alexandre VI ne songe qu'à la paix de l'Italie. — Il se lie fortement avec Alphonse, devenu roi de Naples. — Mariage de Godefroy Borgia avec la princesse Sancia d'Aragon. — Entrevue des deux souverains à Vicovaro. — Politique courageuse d'Alexandre VI. — Défection de la noblesse romaine. — Une étrange accusation !

Alexandre VI a travaillé au bonheur matériel de son peuple. On l'a vu, dans son inaltérable fermeté, assurer la paix publique, restaurer la justice, protester courageusement contre les desseins du roi de France. Le Pape n'est pas seulement un prince temporel, et, à côté de la société humaine, il y en a une autre dont il est le chef, et qui a pour mission de guider l'humanité vers ses destinées éternelles. Rome n'oublie pas les intérêts de la chrétienté, ni la conquête des âmes.

Le bûcher de Jean Hus n'a pas étouffé ses erreurs ; Prague regorge de ses disciples. Alexandre VI a confié à l'évêque de Trani la mission de ramener ses brebis égarées. Le légat est un de ces hommes puissants en paroles et en œuvres ; l'autorité de sa parole, l'éclat de ses vertus en ramènent un grand nombre au bercail de l'Eglise catholique (1).

La Hongrie était plus particulièrement exposée aux invasions des Turcs ; naguère encore ce pays avait souffert des vexations de cet ennemi du nom chrétien. Wladislas prépare la revanche de son peuple opprimé. Le Pape élève la voix, il adresse des brefs aux rois de Hongrie et de Pologne ; il leur fait un récit émouvant des tourments que les infidèles font subir aux disciples de Jésus-Christ ; il fait appel tout à la fois au patriotisme et à la piété des princes de ce royaume ; il voudrait les voir s'unir dans une pensée commune de charité, prendre la croix, ou, comme on disait alors en Allemagne, se parer de *la fleur du Christ,* pour refouler au loin les hordes barbares. C'est encore l'évêque de Trani qu'Alexandre VI a choisi pour amener l'entente entre les princes ; mais déjà le bruit d'armes qui trouble la France a suspendu leur élan : ces conseils ne furent point entendus (2).

Dans le même temps un théâtre nouveau attira la sollicitude du Pontife. Depuis près de huit siècles l'Islamisme faisait peser son joug sur le royaume de Grenade, véritable Eden jeté sur le rivage méridional de la Péninsule Ibérique, et menaçait continuellement

(1) Raynaldi, ann. 1493, nos 5-8, et 1499, no 30.
(2) Bonfin, *In hist. Bohem.* — Trithem., *Sponh., anno 1493.*

l'Espagne catholique. Après un siège mémorable de dix ans, autrement héroïque que celui de Troie, le Croissant venait enfin de succomber.

L'Europe tressaillit de joie en apprenant cette nouvelle. Le chef suprême de l'Eglise ordonna des prières publiques pour remercier Dieu d'une victoire qui intéressait toute la chrétienté. Quel honneur fallait-il décerner à Ferdinand et à Isabelle? Le Pape trouva le plus noble et le plus flatteur : il leur donna le titre de *rois catholiques,* glorieuse devise qui devait transmettre à la postérité le souvenir de la piété du couple royal.

Mais le Croissant avait trop longtemps humilié la Croix, le Coran insulté l'Evangile dans ce royaume; Alexandre VI les presse d'arborer l'étendard chrétien dans la belle Grenade. C'était toute l'ambition de la pieuse reine; elle applaudit à l'acte du Pape qui relevait les anciennes églises et créait des sièges épiscopaux à Grenade, à Cadix, à Malaga et à Alméria (1). Comme le Pape entend bien les intérêts de l'Eglise! Pour gagner la cupidité de Ferdinand il lui accorde, à lui et à ses héritiers sur le trône de Castille et d'Aragon, la dignité et les revenus des grands maîtres des ordres militaires de Calatrava, de Saint-Jacques et d'Alcantara. Le Pape lui prodigue l'or pour réchauffer son zèle.

Alexandre VI soupirait après le jour où il verrait la croix replantée dans l'Afrique où l'Eglise avait fleuri jadis, où des hommes tels que saint Cyprien et saint Augustin avaient jeté l'éclat d'un merveilleux génie.

(1) Raynaldi, ann. 1493, n° 14. — Bull., liv. IV, p. 230.

On croyait encore à cette époque que la terre est à Dieu et à son Christ, et que le Pape pouvait donner des sceptres et des couronnes. Dans un but d'évangélisation il poussa Ferdinand et Isabelle à faire la conquête des royaumes d'Alger et de Tunis, et il promet des indulgences à ceux qui prendront les armes pour assurer le triomphe de cette croisade, dont le but était le progrès de la foi chrétienne (1). C'est ce plan, mûri par le génie de Ximénès, qui amena quelques années plus tard la conquête d'Oran.

Au moment où le Pape se préoccupait ainsi de l'extension de la foi catholique et que les bruits de guerre troublaient les esprits, retentit l'événement le plus vaste et le plus important pour la science et pour l'humanité entière qui se fût jamais accompli (mars 1493). L'Europe étonnée apprenait la découverte du Nouveau Monde. Mais ce fut surtout dans la capitale du monde chrétien que cette nouvelle excita la plus profonde sensation. La cour de Rome se montra enivrée de joie. Alexandre VI manifesta publiquement son allégresse de la gloire qui revenait à sa patrie de cette découverte, mais surtout il remercia par de solennelles actions de grâces Dieu, qui ouvrait un nouveau champ aux ouvriers de l'Evangile et faisait lever l'aurore du salut sur des nations assises à l'ombre de la mort. Et avec ce zèle que mit autrefois saint Grégoire le Grand à envoyer des missionnaires aux Anglo-Saxons, il organise une mission pour porter la connaissance de Jésus-Christ dans ces contrées jus-

(1) RAYNALD., ann. 1494, n° 36.

qu'alors inconnues. Douze prêtres ayant à leur tête un humble enfant de Saint-François, comme représentant du Saint-Siège, devront conquérir à Jésus-Christ le Nouveau Monde, comme les douze apôtres le firent quinze siècles auparavant du monde ancien (1) !

Pour éviter des conflits ultérieurs entre l'Espagne et le Portugal, qui tentaient alors des recherches dans l'Océan, Alexandre VI opère la répartition des terres que le génie aventureux des découvertes avait données ou pouvait donner aux deux nations, dans l'Inde et l'Amérique. Il attribue aux découvertes des Espagnols dans l'Ouest un espace égal à celui qu'auraient les Portugais à l'Est ; et par la plus hardie conception qui fût jamais sortie du cerveau humain, le doigt du Pontife trace sur la carte encore informe du globe une ligne qui, partant du pôle boréal, passant à une moyenne de cent lieues à l'ouest des Açores et des îles du Cap-Vert, va se continuer à travers l'Océan austral jusqu'au pôle antarctique, décrivant ainsi toute la longueur de la terre.

A cette époque la géographie et la cosmographie reposaient sur les données les plus vagues, et la plupart du temps contradictoires. Aussi, des hauteurs de notre science il est difficile aujourd'hui de comprendre tout ce qu'il y avait de hardiesse à proclamer la sphéricité de la terre, sa rotation sur son axe avec les corollaires de ces principes scientifiques, et dont pas une société cosmographique n'eût osé alors accepter la responsabilité.

Il y a là un fait si extraordinaire qu'on croit toucher

(1) Raynaldi, anno 1493, nos 19-26. V. aux P. justif., no 16.

au merveilleux, et on se prend à se demander si une illumination d'en haut n'est pas venue éclairer l'esprit du Pontife touchant l'homme providentiel, auteur de la découverte, et son œuvre : *dilectum filium Christophorum Columbum virum utique dignum et plurimum commendandum, ac tanto negotio aptum* (1). »

L'étonnement s'accroît encore, si on prend garde que la ligne pacifique tracée par le Pontife et courant d'un pôle à l'autre, l'est avec une telle précision qu'elle ne rencontre sur sa route nulle terre, ce qui eût pu devenir facilement dans la suite un point de contestation entre les deux nations rivales. Il semble qu'un ange ait guidé la main du Pape ! La science ne pourrait choisir, de nos jours, un autre point de notre planète pour opérer une pareille démarcation sans tomber nécessairement sur quelque terre. La science comme l'imagination tombent éperdues devant une si prodigieuse précision (2).

(1) Paroles de la bulle *Inter cætera.*

(2) La démarcation tracée par le Pape part du pôle arctique, arrive directement à la moyenne de cent lieues des Açores, coupe le Tropique et ensuite l'Equateur, se prolonge près du cap Saint-Roch, sillonne l'Atlantique, s'approche de l'île Clerck, passe entre la terre de Sandwich et le groupe de l'île Powel, et pénètre enfin dans le cercle antarctique, puis se perd dans les glaces du pôle. Ainsi, elle parcourt l'hémisphère entier, sans rencontrer la plus petite île, ni la terre ferme.

« Que l'on prenne, dit M. Roselly de Lorgues, la carte moderne « la plus perfectionnée, celle du *Globe politique*, par John Purdy, « publiée à Londres en 1844 (*a*), ou celle, encore plus récente, de « Johnston, *Le Monde commercial,* admirable planisphère réglé au « méridien de Greenwich, édité à Londres en 1850 (*b*), qu'on tire la « moyenne de cent lieues entre les Açores et le cap Vert, qu'on suive « la ligne mystérieuse solennellement tracée, à travers l'inconnu, « par le Souverain-Pontife, et l'on sera confondu de voir qu'au-

Ce fait eût certainement assuré l'immortalité d'une académie ! Et pourtant il y a dans cette bulle quelque chose de bien préférable : la sollicitude du Pape pour les intérêts spirituels de ces pays nouveaux. Alexandre VI se montre en cela un digne successeur de saint Pierre. Plaçons ici l'appréciation d'un écrivain qui a bien jugé le rôle de la Papauté dans cet événement prodigieux qui couronna la fin du xve siècle :

« Cette bulle de répartition, dit M. Roselly de Lorgues (1), porte évidemment le caractère d'une bénédiction et d'une récompense divines.

« Ce n'est plus ici le style de la chancellerie romaine.

« dessous de l'Europe cette ligne parcourt toute l'étendue de notre « planète jusqu'au pôle antarctique, sans rencontrer une terre.

« Qu'on essaie ensuite de tirer une pareille ligne à tout autre « point que celui qu'indiqua le Saint-Siège, et l'on tombera néces- « sairement sur quelque île ou quelque partie de continent. La ligne « tracée par le Saint-Siège avec cette précision prodigieuse com- « porte quelque chose d'auguste qui fait incliner de respect la science « et l'imagination.

« Si l'illumination du génie de Colomb, ce regard à portée pro- « phétique, jeté sur la face du globe avec une telle rectitude, nous « confondent, on n'est pas moins saisi d'admiration à l'aspect de « cette confiance absolue que lui témoigne la Papauté. On se courbe « devant cette hardiesse exceptionnelle, qui fait authentiquer et « sanctionner, comme choses déjà vérifiées, les intuitions du génie.

« Rome comprenait Colomb.

« Or, comprendre, c'est égaler. Toutes les sympathies du Saint- « Père et du Sacré-Collège étaient acquises à Colomb.

« Jamais affaire plus grave, plus délicate, commandant plus de « lenteur, ne put être soumise au Pontificat; et pourtant, comme le « remarque judicieusement Humboldt, *jamais négociation avec la « cour de Rome n'avait été terminée avec une rapidité plus « grande.* »

a) A chart of the World on mercators projection, by JOHN PURDY. — 1844.

b) JOHNSTON'S *Commercial chart of the World.* — 1850.

(1) *Christophe Colomb, sa vie et ses voyages*, 2 vol. in-8°. Palmé, Paris.

Le Saint-Père parle avec sa personnalité propre. Après avoir attesté qu'il connaît les deux souverains pour rois vraiment catholiques; qu'il les a toujours connus comme tels, et que leur piété est notoire dans toute la chrétienté; après avoir mentionné leur constance, leurs travaux, leurs dépenses, leurs fatigues, leurs périls, leurs conquêtes de Grenade, leur expulsion des Mahométans, le Souverain-Pontife rappelle qu'ils ont joint à ces titres de gloire l'intention de répandre la foi dans les îles et terre ferme inconnues, d'y faire adorer le Rédempteur. Le chef de l'Eglise déclare qu'il recommande à Dieu ce saint et louable projet. Il annonce aux rois que Dieu donnera bonne fin à leurs efforts. Il affirme qu'il octroye ce don de privilège exclusif, non point aux obsessions directes des deux rois ou d'autres personnes de leur part; mais qu'il le fait spontanément, de sa propre et pure libéralité, agissant sciemment, avec certitude et dans la plénitude de sa puissance apostolique.

« Toutefois cette libéralité du vicaire de Jésus-Christ est, comme la plupart des récompenses divines, soumise à une condition. Le Souverain-Pontife ordonne aux deux rois, en vertu de la sainte obéissance, d'envoyer des hommes probes et craignant Dieu, instruits, expérimentés et habiles, former à la foi catholique et aux bonnes mœurs les habitants de ces contrées.

« Dans tout l'ensemble de cette bulle on sent une grandeur, on respire une majesté imposantes. Il y a comme un pressentiment des grandeurs futures, une vision de l'accroissement et de la supériorité de l'Espagne dans le monde chrétien.

« En terminant, le vicaire de Jésus-Christ, après avoir solennellement confirmé les dons et privilèges qu'il a déclaré faire de plein gré, mû par son propre mouvement et sa libéralité apostolique, rappelle aux deux souverains que la source de tout pouvoir, de tout empire et de tout bien découle de Dieu seul; et leur annonce que si, confiant en lui, ils suivent l'accomplissement de leur dessein de la manière indiquée, Dieu dirigera leurs actions, et que prochainement leurs travaux et leurs efforts auront le succès le plus heureux, pour le bonheur et la gloire de toute la chrétienté. »

Il semble que ce magnifique monument n'aurait dû recueillir que des applaudissements; mais point du tout. L'auteur des *Incas* a décidé en propres termes que *de tous les crimes de Borgia cette bulle fut le plus grand* (1). Cet inconcevable jugement est un exemple frappant de l'aveuglement où la haine des Papes peut jeter un disciple de Voltaire! Cette bulle est depuis devenue, pour quelques écrivains, le thème de récriminations contre les empiètements de la Papauté dans les affaires temporelles des Princes. Ils s'indignent avec ferveur contre cette prétention des Papes à donner à leur gré des sceptres et des couronnes! Comme s'il leur appartenait de juger le moyen âge avec les idées mesquines de notre siècle! Juger ces temps à la mesure du nôtre, c'est rabaisser les hommes des jours passés et mal apprécier les institutions du temps présent. Le moyen âge avait fait du Pape un véritable monarque universel, auquel obéissaient le prince et le dernier de ses sujets.

(1) MARMONTEL, *Les Incas*, t. I.

Du reste, sous l'apparence d'une concession, il n'y a ici qu'un acte de pur arbitrage. Qui ignore que le moyen âge avait fait du Siège Apostolique un arbitre sans appel, un tribunal suprême au jugement duquel les plus grands intérêts étaient soumis? N'est-ce donc pas un spectacle magnifique que celui de deux puissantes nations consentant à soumettre leurs discussions actuelles, et même leurs discussions possibles, au jugement désintéressé du Père commun de tous les fidèles, à mettre pour toujours l'arbitrage le plus imposant à la place de guerres interminables (1)? L'humanité ne perdrait rien à retourner à un état de choses qui pendant quinze siècles sauvegarda sa liberté.

Marmontel prétendrait-il rendre le Pape responsable de l'oppression que les chercheurs d'or firent subir aux Indiens? L'ignorance seule pourrait être ici la dupe de l'écrivain. Eh quoi! il faudrait alors accuser plus encore l'auteur de la découverte elle-même? Non. Le malheur de ces pays ce fut de devenir la proie d'aventuriers que la soif de l'or attira sur les traces de Colomb. Ils traitèrent ces belles provinces en conquérants qui avaient découvert d'inépuisables mines d'esclaves et d'or. Mais un disciple de Voltaire peut seul ignorer que ce fut la religion qui vengea l'humanité et l'Europe. Ses missionnaires se firent les défenseurs des Indiens avec une intrépidité héroïque. Ils attaquèrent les oppresseurs par tous les moyens dont on pouvait alors disposer pour créer l'opinion et en accabler la tyrannie. Tant de dévoue-

(1) De Maistre, *Du Pape*, liv. II, ch. xiv.

ment a consacré leurs noms aux hommages de la postérité ; une gloire particulière s'attache à celui de Las Casas. L'Amérique a gardé le souvenir de ce que l'Eglise fit pour ces régions infortunées au temps de leur oppression, et en retour elle lui a prodigué les marques de son inviolable attachement ; sa reconnaissance a inscrit dans les chartes de sa constitution les droits éternels de la religion.

Dans ces deux années de règne, Alexandre VI s'était acquis la réputation d'un homme magnanime, habile, prudent, et le Saint-Siège était entouré de gloire. La bonne renommée de ce pontife s'étendait jusque dans les pays éloignés du centre de la catholicité. C'est l'hommage que, saisi par le rayonnement des témoignages contemporains, a rendu à la mémoire d'Alexandre un de ses ennemis. Il est un de ces documents qui s'est imposé à lui avec le caractère d'une véracité inéluctable ; c'est le *Liber Chronicarum*. Dans ce livre fini d'imprimer à Nuremberg, le 12 juillet 1493, l'allemand Hartmann Schedel « déclare, dit le protestant Grégorovius, que les vertus d'un si grand pontife faisaient concevoir à toute la chrétienté les plus belles espérances (1). » On voit combien l'opinion que P. Martyr émettait sur Borgia au jour de son élection était juste. S'il eût moins aimé les siens, l'histoire eût perdu le souvenir des emportements de sa jeunesse. Alexandre VI eût laissé la mémoire d'un grand Pape, s'il était mort après deux années de pon-

(1) Grégorovius, *Hist. de la ville de Rome au moyen âge*, t. VII, p. 370-371. — Voir aux Pièces justif. le fragment du Liber Chronicarum, auquel fait allusion l'auteur protestant.

tificat. Preuve frappante que la paternité spirituelle est la base inébranlable du sacerdoce catholique. Le jour où le prêtre aurait une paternité naturelle il perdrait le sens de sa mission céleste. Les écrivains qui crient le plus haut contre Alexandre VI n'en blâmeront pas moins le célibat ecclésiastique !

Il lui restait trois enfants à pourvoir : César, Lucrèce et Godefroy. Il faut voir ce que l'amour déréglé de son sang le poussa à faire pour eux ; on jugera ainsi des torts du Pontife et des travers de l'exagération.

On se rappelle que Lucrèce était fiancée à un gentilhomme espagnol, disent les uns (1), napolitain suivant d'autres. Les ennemis du Pape prétendent qu'après son élévation, Alexandre n'aurait plus voulu pour sa fille qu'un mari bien allié, riche et de famille vraiment princière ; en conséquence il aurait repris la parole donnée. — La rupture de ces fiançailles, dit au contraire Palaggi, écrivain hostile aux Borgia, fut régulière (2). — Lucrèce fut alors donnée en mariage à un prince de la maison de Sforza, seigneur de Pesaro. Louis le More et son frère le cardinal Ascagne avaient favorisé ce mariage. L'amitié du Pape servirait si bien leur politique, dont le but était, nous le savons déjà, de provoquer une révolution à Naples ! Aussi. le goût de Lucrèce, comme il arrive pour beaucoup de princesses, ne fut apparemment pour rien dans le choix de son époux et la politique au contraire pour tout. La nouvelle que la fille du Pape devenait la souveraine

(1) Nardi, *Hist. Fior.*, lib. IV, p. 75.
(2) *Vita dei Papi : in Alessandro VI.*

de Pesaro n'y excita pas moins une vive allégresse parmi le peuple. Les noces furent célébrées le 12 juin 1493 dans le palais pontifical avec la magnificence particulière aux Borgia, et la galanterie propre à cette époque (1).

Le moment est venu où la fortune va sourire à César; son histoire se lie dorénavant à celle de sa maison.

Alexandre, ayant conçu le projet d'augmenter le nombre des membres du Sacré-Collège, l'éleva à la dignité cardinalice. C'est ici que les ennemis du Pontife ont poussé des cris de triomphe. César cardinal! L'indignation de certains écrivains n'a plus connu de limites. Notre siècle nous a tant familiarisés avec les exemples d'un austère désintéressement, que rien ne semble pouvoir faire absoudre Alexandre VI. Il serait temps cependant de revenir de ces exagérations. Le moment venu, nous apprécierons sans faiblesse la conduite du Valentinois. Mais si la haine était moins aveugle, elle se serait aperçue qu'au moment où il fut revêtu de la pourpre, César n'était pas le fourbe, le scélérat, le condottiere dont l'imagination des écrivains se montre saisie. A ce moment, César n'avait encore donné de lui aucune mauvaise impression. Il ne paraissait dans la conduite de ce jeune homme, qui venait de dire adieu à l'Université de Pise, aucun des défauts qui devaient lui faire une renommée si terrible.

Personne ne connaissait son caractère, il l'ignorait peut-être lui-même. On avait seulement remarqué la vivacité de son esprit.

(1) Muratori, *Annali d'Ital.*, ann. 1493. — Grégorovius, *Lucrèce Borgia*, t. I, p. 118-123.

Le Pape se flattait que César honorerait le Collège Apostolique. Cela prouve que le Pape n'était point prophète. César s'en montra plus tard indigne. Où est le tort d'Alexandre VI ? La faute est-elle aux Apôtres si plusieurs néophytes qu'ils baptisèrent se firent plus tard apostats et persécuteurs ? Ce qu'on peut blâmer dans Alexandre VI, c'est un amour ardent d'élever ses enfants, sentiment dont il ne sut pas assez se défendre ; c'est une tendresse partiale qu'en montant sur le trône pontifical il avait lui-même pris soin de condamner d'avance, et à laquelle néanmoins il finit par céder ; cette faiblesse d'Alexandre pour son fils a obscurci son règne. Si cette faiblesse fut un tort, ce fut le tort de l'amour paternel ; mais il y a un autre tort qui n'a pas d'excuse, c'est celui de l'exagération.

De son côté, le More poursuit toujours son œuvre antipatriotique ; il voudrait entraîner avec lui le Pape et tente une nouvelle fois de le détacher de la maison de Naples. Il représente à Sa Sainteté les avantages que lui procurerait son union avec Charles VIII, et les maux que peuvent appeler sur Elle son opposition à la venue des Français en Italie. Alors le Pape lui adresse un bref qui mérite toute notre admiration. Dans ce bref il déclare avoir prévu et annoncé tous les maux qu'allait attirer sur l'Italie entière l'invasion du roi de France. Il se préoccupe des dangers que cette entreprise fait courir à la Péninsule, alors que les Turcs, ces ennemis communs de la république chrétienne, ne cessent de la menacer. Il adjure donc Ludovic de prendre pitié de l'Italie, sa mère et sa nourrice ; de l'Italie à laquelle lui-même, Alexandre, ne doit pas la nais-

sance, mais qui l'a nourri depuis plus de quarante-quatre ans, qui a fait sa grandeur, qu'il déclare aimer plus que son pays natal et qu'il voudrait, s'il était possible, préserver de tout mal et de tout péril, au prix même de son sang. Après lui avoir dit que ce n'est pas sans un profond dessein que le suprême Dispensateur de toutes choses lui a départi le gouvernement qu'il exerce, Alexandre poursuit ainsi : « Il dépend de vous, il est entre vos mains, il repose maintenant sur vous, le salut de l'Italie. Ne souffrez pas qu'on puisse dire plus tard ce que dit Jéremie dans ses lamentations sur Jérusalem : Comment l'Italie, pleine de peuple, est-elle assise solitaire? La maîtresse des nations est devenue comme veuve; la reine des provinces en est maintenant la servante, elle est assujettie au tribut. L'heure est donc enfin venue, mon très cher fils, de vous réveiller, de vous lever et de faire face à tant de périls qui se préparent. Cet éternel bienfait de la paix, le remède à une perte imminente, le salut, c'est de vos mains que nous l'attendons, et nous, et l'Italie entière, et toute la république chrétienne; aussi, nous n'en doutons pas, vous pourrez, vous voudrez, vous saurez y pourvoir. » Alexandre termine ce bref en pressant Ludovic, avec les plus grandes instances et par toutes les considérations de l'intérêt et de l'honneur, de se dévouer à cette œuvre. Il l'assure de son concours le plus entier et le plus résolu, et lui promet, outre sa reconnaissance perpétuelle, une gloire immortelle parmi les hommes, une vie éternelle auprès de Dieu (1).

(1) E. La Rochelle : *Les droits du Saint-Siège, Alexandre VI et César Borgia*, cité par M. Chantrel : *Histoire populaire des Papes :*

Ces avertissements à la fois fermes et paternels trouvèrent le More insensible. Il engagea son frère Ascagne Sforce à amener le Pape par d'habiles insinuations au but qu'il n'avait pu atteindre lui-même. Mais une lettre du cardinal ne tarda pas à lui ôter tout espoir : ce document que l'histoire a recueilli suffirait à lui seul pour venger le Pontife de l'accusation de ses ennemis (1).

Nous nous rappelons que le mariage de Godefroy, le dernier fils de R. Borgia, avec une princesse de Naples avait scellé l'alliance du Pape avec le roi Ferdinand. Celui-ci mourut subitement (janvier 1494), dans la soixante et onzième année de son âge, lorsqu'il s'occupait le plus activement d'organiser la défense de son royaume. Il emporta dans la tombe la haine du peuple auquel il s'était rendu odieux par ses ruses, ses fourberies, son despotisme, son avarice et sa tyrannie. Il laissa ainsi à son fils Alphonse un trône non seule-

Le pape Alexandre VI, p. 180 et suiv. — Ce bref porte la date du 3 décembre 1493. — Corio parle également des instances du Pape auprès de Ludovic, pour que celui-ci dissuade Charles VIII de son entreprise.

(1) Duci Bari. (Ludovico Sfortiæ.)

« Illus., etc. Nostro signore... mi ha parlato in questa sententia, « che essendo sempre stato el desiderio suo de conservare la quiete, « è continuamente stato di parere che la unione del re de Napoli « cum la Excellentia Vostra conjuncta cum la Beatitudine Sua « havesse a portare questi effetti... et però la Beatitudine Sua voleva « ne scrivessi a la Excellentia Vostra, et da sua parte la confortassi « strettamente a questa unione et *a considerare le provisioni opportune per impedire la venuta de' Francesi in Italia, etc.*

« Romæ, 29 jan. 1494.

« Frater et filius Ascanius Maria
« cardinalis Sfortia vice comes,
« S. R. C. vice cancellarius. »

Ap. Rosmini : *Dell' Istoria di Trivulzio*, etc.

ment menacé au dehors, mais mal affermi au dedans.

Alphonse, à son avènement, mesurant d'un coup d'œil tout ce que sa situation avait de difficile, laissa dormir lui aussi les vieilles haines de la maison d'Aragon pour les Borgia et renouvela l'alliance naguère contractée par son père avec le Pape. Ils firent, à cette occasion, assaut de générosité l'un pour l'autre. Alexandre VI accorda à Alphonse l'investiture du royaume de Naples, la réduction du cens dont Ferdinand avait joui, sa vie durant (1), et promit la pourpre à Louis d'Aragon, neveu d'Alphonse. Le cardinal de Monreale, Juan de Borgia, partit aussitôt pour Naples pour couronner Alphonse. On déploya dans cette cérémonie un faste dont nous nous faisons aujourd'hui difficilement une idée (2).

Le nouveau roi paya avec des fiefs l'appui du Pape. L'aîné de ses fils, Jean-François, le duc de Gandie, reçut la principauté de Tricarina, le comté de Claremont et autres lieux. De riches bénéfices furent promis à César. D'autre part, Godefroy avec la main de la princesse Sancia reçut la principauté de Squillace et des revenus considérables. Alphonse s'engageait en outre à entretenir à ses frais une compagnie de cent hommes d'armes auprès de la personne de son gendre. La nouvelle mariée trouva dans sa corbeille de noces des bijoux pour 200.000 ducats. La cérémonie nuptiale terminée, les joûtes et les tournois commencèrent; ce furent les derniers jours heureux de la maison d'Ara-

(1) Summonte, *Ist. di Napoli*, etc.
(2) Raynaldi, ann. 1494, nos 3-15.

gon ; le moment était proche où les cris de guerre allaient remplacer les chants joyeux de fêtes.

Le jeune couple devait rester à Naples ; c'était pour Alphonse la garantie de la parole du Pape. Mais cette stipulation gênait l'indépendance de la politique d'Alexandre. Aussi, à peine le mariage célébré, le légat détermina adroitement Alphonse à permettre que ces jeunes gens allassent à Rome réjouir par leur présence la vieillesse du Pontife (1). Si Alphonse devina l'habileté de cette tactique, l'intérêt de sa politique lui fit dissimuler son mécontentement.

La France était de plus en plus menaçante. Alphonse et Sa Sainteté convinrent d'une entrevue pour prendre leurs mesures de concert. Vicovaro, petite ville à vingt milles de Rome, près de Tivoli, fut choisie pour le théâtre de la conférence. Les deux alliés s'y rendirent chacun de son côté avec un imposant cortège. Le Pape était accompagné de cardinaux, des ambassadeurs de Venise et de Florence et escorté d'un corps de 500 cavaliers. Ils se promirent des secours mutuels et arrêtèrent les moyens de s'opposer à l'invasion francaise (2). Avant la fin de la conférence, un courrier annonçait à Alexandre VI que la noblesse romaine avait embrassé la cause de la France. Louis Sforce et le cardinal Ascagne, son frère, avaient gagné dans l'ombre les principaux feudataires du Saint-Siège : les Colonna, les Or-

(1) Tomaso Tomasi, p. 52.

(2) Guichardin, lib. I, cap. II. — Petri Bembi *Hist. Venet.*, lib. II, p. 28. — Tomaso Tomasi, p. 55-58. — Burchard, *Diarium*, etc. — Ap. Eccard, *Corpus hist. medii ævi*, t. II, p. 2047. — Corio, *Istor. di Milano*, pars VII, p. 925.

sini, les Savelli, etc., etc. (1). Cette défection porta un coup terrible à Alexandre VI. C'est un triste spectacle qu'offrent à cette heure les princes qui, sous des titres divers, règnent en Italie. La peur, la jalousie ou l'ambition les domine entièrement ; se mettre à couvert, satisfaire d'envieuses rivalités, ou profiter des circonstances pour s'agrandir sont leurs seules préoccupations, quand il faudrait s'unir contre l'ennemi commun. Ils oublient que la nature a placé à la limite de leur Péninsule un magnifique boulevard de rocs, de neiges et de glace; et il n'en est pas un seul qui, se confiant en Dieu, en son droit et son épée, songe à attendre là de pied ferme l'envahisseur étranger. Un seul homme agit courageusement, soutient franchement les intérêts de l'Italie; c'est Alexandre VI, qui à Vicovaro proclame qu'il faut prévenir l'insolent adversaire au lieu de l'attendre sur le seuil de ses palais (2). Pensée audacieuse dont la réalisation eût été le salut de l'Italie ! Alphonse n'osa suivre cette politique courageuse.

Le Pape se hâta de rentrer à Rome pour châtier les seigneurs félons, mais ils avaient prévu la colère du Pape. Celui-ci restait désarmé en présence d'un ennemi puissant. Il sut dévorer cet outrage, mais il en médita dès lors la vengeance.

Quelques écrivains se sont hasardés à écrire qu'Alexandre avait imploré le secours du grand Turc pour s'opposer à l'invasion des Français. Le continuateur de Fleury, peu suspect de tendresse pour les Borgia, pour accueillir ce grief, a senti le besoin d'en adoucir

(1) Corio, *Istor. di Milano*, pars VII, p. 923.
(2) Pauli Jovii *Hist.*, etc., lib. I, cap. xxiv.

l'étrangeté. Il dit que le Pape agit en cela « non comme Pape, mais comme prince temporel et seigneur suzerain du royaume de Naples (1). » C'est une atténuation que nous n'acceptons même pas. On ne peut cesser de s'étonner d'une pareille accusation à l'endroit d'un Pape, même quand il s'appelle Alexandre VI. Commines a bien entendu dire à Venise que le Turc a envoyé un ambassadeur « qui, à la requeste du Pape, les menassait (menaçait les Vénitiens), s'ilz ne se desclaraient contre le Roy (2) » Charles. Mais il n'en a eu aucune preuve et il le rapporte sans y ajouter foi. Guichardin enregistre cet « on dit » comme tous les autres sans discussion (3). Burchard dit bien quelque chose de semblable, mais il a oublié de nous donner la moindre preuve à l'appui (4). De bonne foi, est-ce à la satire pamphlétaire de ce maître des cérémonies qu'on doit s'en rapporter? Un censeur sévère des actes d'Alexandre VI et en mesure d'être bien renseigné a examiné soigneusement cette accusation et il la tient pour un vrai commérage ; tel est le jugement du célèbre annaliste Muratori (5). Il n'y a vraiment rien de plus honteux pour l'humanité que d'accuser d'avoir eu recours au Turc un Pape, qui une première fois engagea sa fortune pour suivre Pie II et aller chercher la mort en combattant ces enne-

(1) Fleury, *Hist. eccl.*, liv. CXVII ad ann. 1494, n° 90, édit. d'Avignon, 1777.

(2) Liv. VII, cap. xix.

(3) Guich., lib. I, cap. ii.

(4) Burchard, ap. Eccard, t. II, p. 2023 et seq.

(5) « Dicerie di belli o maligni ingegni verisimilmente furon coteste. » — Domenico Cerri : *Borgia ossia Alessandro VI papa e suoi contemporanei*, t. I, p. 253.

mis de la chrétienté; qui en cette même année où la France tient la menace d'une invasion suspendue sur l'Italie a pressé les princes hongrois de s'unir pour repousser le Croissant, et qui bientôt organisera lui-même une croisade pour repousser les hordes musulmanes.

CHAPITRE XIII

EXPÉDITION DE CHARLES VIII EN ITALIE

(1494-1495)

La résolution de Charles est désapprouvée par quelques-uns. — On flatte la vanité du prince. — Il fait la paix avec Ferdinand d'Espagne, et Maximilien, roi des Romains. — Ovations du peuple à Charles. — Hésitation du roi, vaincue par le cardinal de la Rovère. — Départ de Charles VIII. — Puissance et beauté de son armée. — Recrutement de l'armée italienne. — Marche triomphale de nos troupes. — Traité honteux de P. de Médicis avec les Français. — Révolution à Florence et chute de P. de Médicis. — Charles VIII à Florence. — Alexandre VI se met en rapport avec le roi de France. — Echec de la négociation. — Nouvelle ambassade. — Il espère dans une ligue de l'Europe contre Charles VIII, et se prépare à résister. — Le droit des gens ! — Il est forcé, par les événements, de traiter avec le roi. — Entrée des Français à Rome. — Alexandre se retire au château Saint-Ange. — Conduite coupable de quelques cardinaux. — Quatre cardinaux prennent la défense d'Alexandre VI devant Charles VIII. — La justice de Dieu ! — Accommodement entre le Pape et le roi. — Entrevue des deux souverains. — Cérémonie de l'obédience et soumission filiale de Charles VIII au Pontife. — Le roi entend la messe du Pape.

Charles VIII se préparait à la guerre, et cependant sa résolution ne réunissait qu'un petit nombre de suffrages. De vieux serviteurs de Louis XI la désapprouvaient ouvertement. On avait raison de redouter une expédition qui serait ruineuse en cas de succès, funeste en cas de revers. D'un autre côté, tout poussait Charles à cette funeste entreprise : son âge, sa vanité, ses courtisans, ses ennemis eux-mêmes. Partagé entre ces deux partis, le roi était irrésolu. « Ung jour, dit Com-

mines, estoit l'allée rompue, et l'aultre renouvellée. »

La vanité du prince devait l'emporter. Comment résister? On lui faisait entendre qu'il était prédestiné pour accomplir cette œuvre; on lui rappelait des prophéties qui annonçaient qu'il subjuguerait les Italiens, passerait les mers, relèverait le royaume de la Grèce et entrerait en triomphateur à Jérusalem (1). De l'autre côté des monts, un moine, se proclamant prophète, annonçait publiquement le châtiment de l'Italie et la délivrance du monde entier par l'épée d'un monarque français. Tout cela enflammait le malheureux Charles d'un héroïque enthousiasme, et il aspirait à accomplir ces projets romanesques (2).

Cependant ses différends avec Ferdinand d'Espagne et Maximilien semblaient devoir s'opposer à l'accomplissement de cette campagne. Charles ne regarda à aucun sacrifice, pour acheter la paix qui lui permettrait de porter la guerre en Italie. L'Espagne réclamait le

(1) Il fera de si grants batailles
Qu'il subjugera les Ytailles (les Italiens).
Ce fait, d'ilec il s'en ira
Et passera de là la mer.
— Entrera puis dedans la Grèce,
Où par sa vaillante prouesse,
Sera nommé le roi des Grecs.
En Jérusalem entrera,
Et mont Olivet montera, etc.
.....
.....

La prophétie du roi Charles huitième, par maître Guilloche de Bourdeaux, rapportée dans les *Eclaircissements historiques sur quelques circonstances du voyage de Charles VIII en Italie*, par M. de Foncemagne. V. *Mémoires de l'Acad. des Inscript.*, t. XVII, p. 539.

(2) Philippe de Ségur, *Histoire de Charles VIII*, t. I, p. 259 et seq.

Roussillon ; il le céda, pensant que la conquête d'un royaume valait bien l'abandon d'une province. Il paya plus généreusement encore le repos que lui promit Maximilien (1).

Le besoin d'argent se fit alors sentir. Charles en emprunta à la première banque venue, à celle de Sauli de Gênes, mais « à gros interest pour cent, remarque Commines, et de foyre en foyre. » Ces intérêts étaient de cinquante pour cent (2).

La nation était dans l'illusion ; elle crut longtemps à une nouvelle croisade. Des manifestations joyeuses saluèrent partout le passage du roi. Lyon lui prépara des fêtes magnifiques. Il fut là « parmi les princes et les gentilshommes, menant joyeuse vie à faire joustes et tournois chaque jour, et, au soir, danser et baller avec les dames du lieu, qui sont belles et de bonne grâce. » A Grenoble, les rues étaient tendues de tapisseries « et devant, histoires et beaux mystères parfaitement démontrés, désignant l'excellent honneur et louange du roi et de la reine. »

L'hésitation s'empare encore une dernière fois de l'esprit du roi au moment de passer les monts. Charles

(1) Mariana, *De rebus Hisp.*, lib. XXVI. — Guichardin, lib. I, c. II. — Pauli Jovii *Hist.*, lib. I, p. 16. — Corio, *Istor. di Milano*, p. 895-899. — Commines, liv. VII, c. IV.

(2) Commines, liv. VII, ch. I et V. — Nous avons consulté, pour ce travail, l'édition des *Mémoires*, donnée en 1649 par Denys Godefroy ; mais on ne la trouve pas toujours facilement. Aussi nous avons établi la concordance de nos citations avec l'édition publiée naguère par M. Chantelauze : *Mémoires de Philippe de Commynes, nouvelle édition revue sur un manuscrit ayant appartenu à Diane de Poitiers et à la famille Montmorency-Luxembourg.* 1 vol. in-8°, Paris, Firmin-Didot, 1881.

allait-il écouter les avis prudents de ceux qui désapprouvaient cette lointaine expédition ? On serait tenté de le croire. Briconnet lui-même, ce courtisan dont la fortune avait monté rapide comme le flot, blâmait, à son tour, une guerre à laquelle, tout à l'heure, il poussait ardemment. On ne peut dire à quel parti se fût arrêté Charles, quand arriva tout à coup au camp français le cardinal Julien de la Rovère. Ce cardinal, nous le savons déjà, avait suivi d'abord la maison de Naples ; mais quand celle-ci, pour l'intérêt de sa cause, eut changé en bienveillance cette antipathie qu'elle nourrissait contre les Borgia, alors la Rovère, craignant sans doute d'être forcé dans Ostie par Alphonse, changea aussitôt de parti, se jeta de nuit sur un brigantin, et se rendit à Savone, d'où il passa à la cour du roi de France. Il releva le courage du roi et poussa, par ses conseils, les Français en Italie (1).

Le roi quitta la France vers la fin de l'été 1494, à la tête de son armée. Elle était nombreuse et brillante, cette armée, et depuis Charlemagne, on n'en avait pas encore vu de plus belle (2). « Elle offrait à l'œil un mélange curieux d'armes, de vêtements, d'armures et de bannières. La Suisse avait fourni son contingent; c'étaient des soldats sortis, en partie, des montagnes de l'Uri et de l'Unterwald, qu'on reconnaissait à leurs hallebardes étincelantes, à leurs jupons collants, de deux couleurs, à leur chapeau relevé sur le front et orné de

(1) Corio, *Istor. di Milano*, p. 921. — Guichard., lib. I, c. II et III. — Pauli Jovii *Hist.*, lib. I, p. 23. — Philippe de Ségur, *ibid.*, t. I, part. III, liv. IV, p. 286 et seq.

(2) L'évaluation de cette armée varie beaucoup ; les uns la portent à 50.000 hommes, d'autres à 60.000 et même à 68.000.

plumes ondoyantes. La Gascogne avait levé six mille arbalétriers, lestes, pimpants et dont le costume théâtral, les mouvements vifs et précipités, l'allure toute militaire et la figure basanée frappaient d'une sorte d'admiration respectueuse. La noblesse était parée de sayons de drap d'or. Dans cette aventureuse expédition, il fallait à Charles des capitaines déterminés; il les avait cherchés, sans distinction de rang, parmi ses plus braves soldats. On trouvait dans son armée des chefs de milice qui n'avaient d'autres titres que ceux que le sang de nos ennemis avait écrit sur leur hallebarde ou sur leur écusson. Le roi comptait sur leur bravoure presque autant que sur l'effet de ces grosses pièces d'artillerie qu'il traînait à sa suite, « instruments plus diaboliques qu'humains », *questo piu tosto diabolico che umano instrumento,* comme dit Guichardin (1). »

La formation de l'armée italienne était tout autre. C'était, la plupart du temps, un ramassis de spadassins qui se louaient fort cher, pour un temps limité, aux condottieri, lesquels se louaient encore plus cher aux princes qui avaient besoin de leurs services. Ces chefs prenaient des noms faits pour épouvanter la populace; l'un s'appelait Fier-à-Bras, l'autre Cœur-d'Acier, ou Fracasse, ou Sacripant. Chacun d'eux ménageait le plus qu'il pouvait ses hommes. Dans une bataille, ils bousculaient et refoulaient plus les ennemis qu'ils ne les frappaient. Il y avait beaucoup plus de sang répandu dans les vengeances particulières, dans les enceintes

(1) AUDIN, *Hist. de Léon X*, ch. VII, résumant la description que donne de l'armée française Paul Jove, *Hist. sui temp.*, lib. II, p. 41.

des villes, dans une émeute populaire, dans les conspirations que dans les combats. Machiavel rapporte que, dans la bataille d'Anguiari, il n'y eut de mort qu'un cavalier, étouffé dans la presse. Ils n'avaient d'autre artillerie que de petites couleuvrines de cuivre, traînées par des bœufs.

Jamais expédition dans sa marche militaire ne ressembla davantage à un triomphe. L'épouvante précédait l'armée française et préparait partout sur sa route la soumission.

En vain le poète napolitain Cariteo, en véritable Tyrtée, a pris sa lyre pour ranimer le courage des Italiens et les exciter à arrêter le torrent qui débordait sur leur patrie; la peur rendait toutes les oreilles sourdes; c'était à qui se précipiterait le plus vite dans la servitude. Les villes ouvraient leurs portes, les châteaux abaissaient leurs ponts-levis. Cette campagne paraissait plutôt le voyage d'une cour : Turin, Chiari, Asti, Casale, Pavie, Plaisance en sont les premières étapes.

Un moment on put croire que Plaisance en serait la dernière. Là, on apprit la mort de Jean Galéas. Les soupçons de cette mort soudaine pesèrent sur le More. Celui-ci s'empressa de revêtir l'hermine ducale en vertu d'une investiture extorquée d'avance au roi des Romains Maximilien Ier (1).

Le bruit se répandit en même temps qu'il trahissait; qu'il n'avait appelé les Français que pour exécuter

(1) Guichardin, lib. I, c. iii. — Pauli Jovii *Hist. sui temp.*, lib. II, p. 37. — Commines, liv. VII, c. vi.

impunément son usurpation, et que, son crime accompli, il voulait se faire absoudre par l'Italie en perdant ses alliés. Ses hommages obséquieux avaient déjà fait naître la défiance dans l'esprit du roi. Charles eut entre les mains des preuves de sa trahison. Mais celui-ci, fait à la dissimulation, paya d'audace, et, dans une circonstance où il ne pouvait, ce semble, éviter sa ruine, il sut si bien en imposer à l'inexpérience de Charles, qu'il réussit à donner à son infernale politique l'apparence d'un trait d'habileté inventé pour favoriser l'expédition. Les craintes du roi ainsi endormies, on se remit en marche (1).

Le sort de la campagne dépendait de la route qu'on allait maintenant suivre. On pouvait marcher directement contre Naples à travers la Romagne. Le plus expérimenté des capitaines français, d'Aubigny, avait frayé la voie en culbutant les troupes napolitaines. Mais soit qu'on se fît un point d'honneur de montrer aux Florentins et au Pape qu'on pouvait passer malgré eux, soit plutôt qu'on regardât comme dangereux de s'engager dans le royaume de Naples, en laissant derrière soi des pays dont on ne se serait pas assuré, on se décida pour la route de la Toscane et du territoire de Rome. Les Apennins ne leur offrirent d'autres difficultés que celles de la nature. Fivizzano, la première place de la république que rencontrèrent les Français, voulut résister. La forteresse fut attaquée à coups de canon, et battue promptement en brèche.

(1) Guichard., *ibid.* — Commines, liv. VII, c. vii et viii. — Machiavelli, *Frammenta*. — Philippe de Ségur, *ibid.*, t. I, p. 302.

Irrité du premier affront que recevaient nos armes, Gilbert de Montpensier, qui commandait l'attaque, fit passer toute la garnison par les armes (1).

Sarzanella ne fut point effrayée de la chute de Fivizzano. Cette place, jadis fortifiée par Laurent de Médicis, était défendue en outre par sa situation naturelle : « Si la place eust été bien pourvue, l'armée du Roy estoit rompue : car c'est ung pays sterille, et entre montaignes, et n'y avoit nulz vivres, et aussi les neizes estoient grandes (2). » Quelques patriotes déterminés résolurent de s'ensevelir sous ses ruines. On les somma de se rendre, ils répondirent en chargeant les assiégeants. Pierre de Médicis allait lui-même leur en ouvrir les portes.

La nouvelle des traitements indignes que le vainqueur avait fait subir à la garnison ainsi qu'aux habitants de Fivizzano remplit d'alarmes Florence ; les riches marchands craignaient pour leurs ballots de laine et de soie. Pierre de Médicis avait la volonté de se défendre ; il avait fait réparer les murs de la ville, creuser des fossés autour des fortifications, garnir l'arsenal. Le mécontentement public se manifestait et le rendait responsable des calamités que devait entraîner la résistance. Dans cette extrémité il abandonna le parti de Naples, et résolut de faire sa soumission à Charles VIII, en implorant son amitié et la protection de nos armes. Il sortit secrètement de Florence et prit le chemin du camp français, après avoir d'Empoli

(1) Guichardin, lib. I, c. III. — Pauli Jovii *Hist.*, lib. I, p. 31.
(2) Guichardin, *ibid.* — Commines, liv. VII, ch. IX.

adressé à la seigneurie une lettre pleine d'affectueux sentiments. Il se présenta aux avant-postes de notre armée. De Pienne et Briconnet, deux officiers français, furent chargés par le roi de traiter avec le Magnifique. Ces négociateurs, devinant le double sentiment de crainte et d'espérance qui remplissait le cœur de Pierre, se montrèrent d'autant plus exigeants que le Florentin semblait aller au-devant de leurs désirs. « Ceulx qui traictaient avec ledict Pierre le m'ont conté, dit notre historien Commines, en se raillant et en se mocquant de luy : car ilz estoient esbahys comme si tost accorda si grant chose, et a quoy ilz ne s'attendoient point. » Ils demandaient qu'on leur livrât jusqu'après la conquête de Naples : Sarzanella, Pietra-Santa, Livourne, Pise et quelques autres places. Pierre courba la tête devant toutes les conditions qu'on lui imposa (1).

Florence accueillit cette nouvelle par un cri de réprobation universelle. Ce n'est pas que les habitants fussent disposés à repousser l'invasion par les armes; non, mais ils avaient déjà oublié les services que les Médicis avaient rendus à la république. La reconnaissance n'est pas la vertu dominante des peuples non plus que des individus. Ce peuple qui naguère accompagnait, les larmes aux yeux, le corps de Laurent à l'église, supporte déjà difficilement la domination de son fils. D'ailleurs Savonarole, le moine tribun dont le nom se trouvera bientôt sous notre plume, ne

(1) Guichardin, *ibid.* — Pauli Jovii *Hist.*, lib. I, p. 31-32. — Marino Sanuto, *Chron. Venet.*, p. 8 et seq. — Commines, liv. VII, ch. IX.

dénonce-t-il pas, tous les jours, du haut de la chaire, Pierre de Médicis comme un tyran ? Sur-le-champ la seigneurie d'pêcha cinq citoyens, Savonarole entre autres, avec ordre d'obtenir que le monarque français modérât la rigueur des conditions imposées à la république (1).

Pierre connaissait les dispositions des Florentins ; il n'avait pas de temps à perdre s'il voulait éviter une émeute. Déjà même le mot de traître était murmuré tout bas, en attendant qu'on le proclame tout haut. Des groupes armés se formaient sur les places publiques et devant les églises. Pierre marchait vers Florence suivi d'assez loin par un corps de troupes que commandait Paolo Orsini. Son premier mouvement fut de se rendre au Palazzo Vecchio où la seigneurie était assemblée ; il en trouva les portes gardées. A la vue de Pierre, la populace poussa des cris de fureur. Les Florentins aimaient le cardinal Jean de Médicis ; son frère le pria de se montrer au peuple. La soutane rouge du cardinal ne produisit aucune impression sur la foule. Ici, comme au début de toutes les séditions, des enfants ramassent des cailloux et les jettent au Magnifique. On ouvre les prisons et les détenus en sortent pour grossir la foule des séditieux. Cela menaçait de finir dans le sang. Pierre n'avait plus d'autre parti à prendre qu'à s'éloigner ; il s'enfuit à Bologne (2).

(1) Guichard., lib. I, cap. iv. — Pauli Jovii *Hist.*, lib. I, p. 32-33. — Nardi, *Hist. di Firenza*, lib. I, p. 11. — Commines, liv. VII, cap. x.

(2) Nardi, *ibid.*, lib. I, p. 11-13.

La fuite de Pierre fut le signal de scènes horribles. La bête populaire une fois déchaînée ne se reconnaît plus. Elle se rua sur les maisons de ceux qu'elle supposait attachés aux Médicis; tout ce qui peut rappeler le souvenir de la famille déchue est brisé au milieu d'un tumulte indescriptible. Trois générations avaient entassé dans le magnifique palais de la Via Larga les richesses de l'industrie, les trésors de la science, les merveilles de l'art; tout fut dévasté, brisé ou volé. La tempête populaire renversa jusqu'aux arbres que les Médicis avaient plantés dans le magnifique jardin de San Marco (1).

Alors la seigneurie se disposa à recevoir Charles VIII. Il fit son entrée dans Florence, monté sur un cheval superbement harnaché et sous un riche baldaquin, porté par des jeunes gens de noble famille, au milieu de l'accueil enthousiaste du peuple. Le roi, après avoir prié dans l'église de Santa Maria del Fiore, prit le chemin du palais des Médicis d'où la seigneurie venait de faire effacer à la hâte les traces de la sédition. Si Pierre au lieu de se retirer à Bologne se fût refugié dans le camp français, Charles aurait assurément réintégré son allié dans sa magistrature souveraine (2).

Le roi voulut traiter Florence comme une ville conquise et lui imposer des magistrats de son choix. Mais déjà Florence se repentait d'avoir trop cédé à la crainte, l'effervescence populaire grandissait d'heure en heure. Un patriote déterminé, Capponi, menaça de faire

(1) Ammirato, *Istorie Fiorentine*, vol. III, p. 223. — Pauli Jovii *Hist.*, lib. I, p. 33. — Commines, liv. VII, ch. xi.

(2) Nardi, *Hist. di Fiorenza*, lib. I, p. 14. — André de La Vigne, *Le Vergier d'honneur*, etc. — Commines, liv. VII, ch. x.

sonner les cloches de la cité comme un appel à l'extermination des Français. Il fallait à Charles non point des résistances mais des succès prompts, décisifs pour paraître l'ange exterminateur, prédit par Savonarole, pour châtier les péchés de l'Italie. D'Aubigny le pressait en outre de partir afin de ne pas laisser aux ennemis le temps de revenir de leur surprise. Le roi comprit qu'exaspérer Florence ce serait jouer la conquête de Naples. Il conclut un traité d'amitié avec les Florentins par lequel il s'engageait à protéger leurs libertés ; ceux-ci, de leur côté, promettaient de fournir à Charles, pour son entreprise, cent vingt mille ducats en trois paiements égaux et de laisser dans ses mains les forteresses jusqu'à la fin de l'expédition de Naples (1).

Charles partit aussitôt de Florence pour poursuivre sa grande expédition. Peu auparavant il avait publié un manifeste par lequel il annonçait son intention de combattre les Turcs, dès qu'il aurait reconquis la couronne de Naples. La côte orientale de ce royaume devait faciliter le succès de ses armes contre Constantinople. Avec Naples, en effet, il avait la Méditerranée, et avec la Méditerranée il se voyait déjà maître de l'Orient. En conséquence, il priait le Pape de ne pas s'opposer au passage de ses troupes sur le territoire du Saint-Siège, promettant de payer fidèlement les subsides, mais menaçant aussi, en cas de refus, de traiter le pays en ennemi (2). Maintenant ses troupes victorieuses défilent par le Val d'Arno, traversent la Toscane et

(1) Guichard., lib. I, cap. iv. — Nardi, *ibid.*, lib. I, p. 15-18. — Burchard, ap. Eccard, p. 2049. — Commines, liv. VII, ch. xi.

(2) Tomaso Tomasi, p. 62 et seq.

entrent déjà, sans trouver de résistance, dans les Etats de l'Eglise. Aquapendente, Viterbe et plusieurs autres citadelles sont prises et livrées au pillage (1). On s'aperçoit bien, à mesure que Charles se rapproche de Rome, que la terreur de ses armes l'a devancé. Tout tremble au seul nom du roi de France. Le duc de Calabre avait résolu d'arrêter la marche de son ennemi et il s'est replié vers la Ville Eternelle sans même livrer bataille; les Colonna et les Orsini envoient de tous côtés les clefs de leurs forteresses au vainqueur (2); la campagne continue à être une promenade militaire.

Le danger augmentait avec l'approche du Roi. Le Pape était dans la consternation; le cardinal Piccolomini qu'il avait envoyé vers le Roi n'avait pas même été admis en présence du prince (3). Le tort du légat était son nom : Charles ne lui pardonnait pas d'être le neveu de Pie II, qui avait énergiquement soutenu la cause de la maison d'Aragon contre les prétentions de la maison d'Anjou. Que faire ? Rome était incapable de soutenir un siège : l'artillerie française aurait trop vite raison de ses mauvaises fortifications; l'armée napolitaine, composée d'étrangers mercenaires, n'inspirait que peu de confiance sur le courage d'hommes plus propres au maraudage qu'au métier des armes. Puis les factions n'attendaient peut-être que ce moment pour se réveiller. Il arrêta d'envoyer une nouvelle députation au roi de France, pour lui demander en son nom et

(1) Nardi, *ibid.*, lib. I, p. 18.
(2) Commines, liv. VII, ch. xi.
(3) *Diarii Sanesi di allegretto allegretti*, Muratori, t. XXXIII, p. 833. — Paulii Jovii *Hist.*, lib. II, p. 39.

au nom d'Alphonse de Naples une suspension d'armes. Naturellement le roi ne voulait pas donner du temps au roi de Naples ; il repoussa la proposition. Toutefois Charles faisait grand cas de l'amitié du Pape : il estimait que, s'il parvenait à l'obtenir, elle lui vaudrait une armée. Il fit donc partir pour Rome, comme plénipotentiaires, le duc de la Trémouille, le président du parlement de Paris, de Ganay, et les cardinaux Sforce et Colonna (1).

Mais dans le temps de cette ambassade, le duc de Calabre était entré dans Rome avec son armée, et la vue de ces troupes nombreuses avait un moment ramené le courage au cœur du Pape. En apprenant le refus du roi, on organisa la résistance. Venise était alors le foyer de la politique hostile à la France, et les représentants des principales puissances européennes y étaient déjà réunis, afin de se concerter dans le but de ruiner cette expédition, dont les résultats étaient une menace pour leur sécurité. On put croire un moment à une coalition de l'Europe contre le monarque français. Aussi quand les ambassadeurs du roi se présentèrent à Rome, ils furent hautainement accueillis par le Pape qui se montra résolu à une vigoureuse résistance (2).

Il retint prisonniers les deux cardinaux rebelles que le roi avait eu le mauvais goût de lui députer. Il paraît même que, dans l'agitation du premier moment, on arrêta la Trémouille et le président de Ganay; mais ceux-ci furent immédiatement mis en liberté par l'ordre

(1) Guichardin, lib. I, cap. iv. — Commines, liv. VII, ch. xii.
(2) Guichardin, *ibid.* — Tomaso Tomasi, p. 69-71. — Commines, liv. VII, ch. xii.

du Pape. Il serait puéril de démontrer que le Pape ne porta aucune atteinte au principe du *droit des gens*. Charles VIII ne parut nullement s'émouvoir de cet incident, et notre historien Commines ne laisse apercevoir aucune indignation dans son récit, bien différent en cela des écrivains postérieurs, dont l'indignation est toujours si prompte, et dont le mot crime coule si facilement de leur plume quand il est question d'Alexandre VI. « Les ambassadeurs estans là (à Rome) le Pape mit de nuict en la cité Dom Ferrand et toute sa puissance, et furent nos gens arretez, mais peu (pour peu de temps) : le jour propre les despècha le Pape; mais il retint prisonniers le cardinal Ascaigne vice-chancellier et frère du duc de Milan et Prospère Colonne. aucuns disent que ce fut de leur vouloir; et de toutes ces nouvelles j'eus incontinent lettres du Roy (1). »

Cet enthousiasme devait bientôt faire place au découragement. La retraite précipitée des colonnes napolitaines devant Viterbe ne donnait pas le temps à la coalition de s'organiser. En même temps la défection de Virginio Orsini, parent et allié des Aragon, qui, pour conserver ses possessions, livrait ses places fortes aux Français, achevait de rendre toute résistance désespérée. Le Pape eut la pensée un moment de sortir de Rome (2).

Le roi, qui n'avait encore éprouvé de revers, ni même de retardement dans sa marche, avait intérêt à marcher rapidement sur Naples. Mais il voulait aupara-

(1) Commines, liv. VII, cap. xii.

(2) Guichardin, lib. I, cap. iv. — Tomaso Tomasi, p. 72-73. — Commines, liv. VII, c. xi.

vant s'assurer de la neutralité du Pape à défaut de son appui. Une nouvelle députation partit pour Rome. Le roi assurait qu'il n'entreprendrait rien sur l'autorité du chef spirituel de l'Eglise, qu'il ne demandait que ce qui était nécessaire au passage des troupes, et suppliait le Pape de lui permettre de visiter la capitale du monde chrétien (1).

La fierté d'Alexandre fut obligée de fléchir. Il était plus sage d'accepter les éventualités d'une paix sans garantie, que de s'exposer aux chances d'une lutte trop inégale. Il ne fallait pas mettre en présence l'une de l'autre, dans la Ville Eternelle, les deux armées ennemies ; Alexandre pria Ferdinand de se retirer avec son armée, ajoutant qu'il lui obtiendrait du roi de France un sauf-conduit jusqu'aux frontières de Naples. Ferdinand refusa fièrement, en laissant entendre, que les Aragonais n'avaient besoin d'autre protection que de leurs épées (2).

L'armée napolitaine sortit de Rome, le dernier jour de l'année 1494, par la porte de Saint-Sébastien, pendant que l'armée française y entrait par la porte Flaminienne, aujourd'hui Santa-Maria del Popolo. Ce fut un imposant spectacle pour les Romains, que la pompe de ce défilé militaire. Charles parut armé de toutes pièces. Les 50.000 hommes qui le suivaient, les lanciers tenant la lance en arrêt sur la cuisse, les archers l'arc à la main, les Suisses armés de leurs hallebardes ou de leurs haches d'armes, se déroulè-

(1) Guichardin, *ibid.*

(2) Guichardin, *ibid.* — Tomaso Tomasi, p. 77-79. — Commines, liv. VII, ch. xii.

rent depuis trois heures de l'après-midi jusqu'à neuf du soir, à la clarté des flambeaux dont les lueurs vacillantes, frappant sur tant d'armes, faisaient paraître les hommes et les chevaux plus grands et plus terribles (1). Les magistrats allèrent en corps offrir au roi les clefs de la ville, au nom du Pape et du peuple romain. Après avoir reçu cet hommage, il alla prendre son logement au palais de San Marco.

Charles était entré dans la capitale du monde chrétien en souverain victorieux. Pendant son séjour, un mois environ, il s'en considéra comme le maître, faisant rendre la justice en son propre nom (2). Cette prise de possession ne se distingua guère de la conquête que par son ordre du jour qui interdisait tout pillage et menaçait des peines les plus sévères les violences envers les particuliers (3).

Alexandre n'ajoutait pas une entière confiance aux protestations de dévouement et de respect du monarque français pour le chef spirituel de la catholicité. Pardonnons-lui ses anxiétés. Deux des cardinaux qui accompagnaient le roi étaient Julien de la Rovère et Ascagne Sforce, vice-chancelier et frère du duc de Milan, « qui estaient deux grans ennemys du Pape et ennemys l'un de l'autre (4). » Il se réfugia au château

(1) Pauli Jovii *Hist.*, lib. II, p. 42.

(2) André de La Vigne : *Le vergier d'honneur*, etc., dans les archives curieuses de l'Hist. de France, t. I. — Burchard, Voir aux Pièces justif., n° 17, lettre *g*.

(3) Panvini, *In Alexandrum VI.*

(4) Commines, liv. VII, ch. xv. — « Quelques éditeurs mettent *amys*, ce qui est une contradiction avec la suite du récit de Commynes qui les représente comme rivaux pour la dignité pontificale. » (Note de Mlle Dupont dans son édit. de Commynes, t. II, p. 385.)

Saint-Ange ; c'était une faute, car ses ennemis devaient profiter de cette détermination pour essayer de le perdre dans l'esprit du prince. Deux cardinaux, Orsini et Caraffa, accompagnèrent dans sa retraite leur souverain malheureux ; quelques-uns restèrent dans leur palais, suivant avec anxiété les événements et attendant l'heure de se dévouer ; quelques autres moins courageux sortirent précipitamment de Rome ; enfin d'autres, parjures à leurs devoirs de princes de l'Eglise et de patriotes, se détachant du Saint-Siège, cherchèrent à gagner les bonnes grâces du roi de France, et allèrent grossir « la séquelle dudict vice-chancellier et de Sainct-Pierre ad vincula (1). » C'était un attentat contre l'autorité du chef spirituel de la chrétienté que la révolte des cardinaux de Gurck, de Saint-Denis, de San Severino, de Savelli, de Colonna, etc. ; ajoutons une lâcheté que l'orgueil national eût dû prévenir. Oublieux du respect qu'ils avaient juré au Pontife, de l'obéissance qu'ils avaient promise au souverain, ils croient le moment propice pour assouvir leur ressentiment haineux ou leurs espérances déçues, et proposent au roi d'affranchir l'Eglise d'un homme qu'ils « chargeoient d'avoir achapté ceste saincte dignité (2). » Commines nous édifie sur le mobile qui pousse Sforce et la Rovère, « car eulz deux estoient à l'envy qui serait Pape (3). » Le même historien juge ainsi la sincérité de la conduite de Sforce : « combien qu'on croyoit que Ascaigne faisoit ceste

(1) Commines, liv. VII, ch. xvi.
(2) *Ibid.*, ch. xv.
(3) *Ibid.*, ch. xv.

feinte et que au cueur estoit content du Pape; mais son frère ne s'étoit point encore desclaré contre nous (1). » Au besoin ils consentiraient à ce qu'on place la triple couronne du pontificat sur la tête d'un courtisan de Charles. « Toutesfois, je croy qu'ilz eussent consenty tous deux (Sforce et la Rovère) d'en faire ung nouveau (pape) au plaisir du Roy, et encores d'en faire ung françois (2). »

Mais parmi les cardinaux restés fidèles au Pape, quatre, dont Paul Jove nous a conservé les noms, Giov. Alexandrino, Ant. Pallavicini, Bern. Carvajal et Raphaël Riario, allèrent courageusement trouver le roi et lui parlèrent un langage qu'il n'était pas accoutumé à entendre (3). Ils lui reprochent d'attaquer le chef de la chrétienté, alors qu'il proclame hautement qu'il est en route pour aller combattre les mahométans, ces ennemis du nom chrétien; ils rappellent que les plus grands rois furent ceux qui protégèrent et défendirent l'Eglise et ses Pontifes ; ils lui montrent l'étonnement où jette les autres souverains la nouvelle que le Roi Très Chrétien s'est fait le juge de celui qui a reçu ici-bas toute puissance sur les consciences et qui ne relève que de Dieu seul. — Le roi était particulièrement irrité de l'investiture accordée à Alphonse d'Aragon. Mais le Pape, disent les cardinaux, a suivi la politique de ses prédécesseurs qui, plusieurs fois déjà, avaient accordé la couronne de Naples à la maison d'Aragon; ensuite le roi de Naples menaçait d'appeler les Turcs

(1) *Ibid.*, ch. XVI.
(2) COMMINES, liv. VII, ch. XV.
(3) PAULI JOVII *Hist.*, lib. II, p. 42 et seq.

à son secours : le Pape ne devait-il pas détourner de l'Italie et de la chrétienté entière cet effroyable danger? Après avoir assuré le roi de toute la bienveillance du Pape, de la disposition où il est d'examiner ses droits sur le royaume de Naples, les cardinaux poursuivent ainsi : « Prince chrétien, ajouterez-vous foi aux accusations des ennemis du Pontife? Est-ce que celui dont il est le vicaire ne fut pas accusé et chargé de crimes? Où sont les crimes d'Alexandre VI depuis son élévation ? Et au jour de son élection les cardinaux n'avaient-ils devant eux qu'un hypocrite? Non. Pendant trente-sept ans qu'il a occupé les charges les plus éminentes sa vie a été connue de tous; il n'est pas une de ses paroles, pas un de ses actes qui soient restés ignorés. Ses accusateurs d'aujourd'hui furent les premiers à lui donner leurs suffrages; pas un seul des cardinaux ne lui refusa le sien; un tel accord régna dans son élection qu'on pourrait dire qu'elle fut plus l'œuvre d'une inspiration du ciel que des hommes. »

Les cardinaux terminent en pressant Charles VIII, par les plus vives instances et par toutes les considérations de l'honneur et de la religion, d'entourer le Pape de son respect et de sa protection (1).

Le courage de ces quatre hommes fut récompensé. Charles montra de la religion et du bon sens. Il trouvait déjà trop violents les desseins de ces fils rebelles contre leur père. La responsabilité du schisme auquel ils le poussaient l'effraya; il recula devant le rôle pourtant séduisant de réformateur.

(1) Sigismond de' Conti, *Ms. de la Bibliothèque ambrosienne*, à Milan, *loc. cit.*

Mais le scandale devait avoir ici-bas son châtiment. Il vint moins d'un quart de siècle après. Ici encore, c'est un Pape, un roi et des cardinaux félons. Louis XII est descendu en Italie pour venger la défaite de Charles VIII. Il a posé son camp devant Pise. Là, quelques cardinaux rebelles viennent lui demander de prononcer la déchéance du Pape qu'ils accusent d'avoir acheté la tiare. Le Pape ainsi accusé n'est plus Alexandre VI, mais Jules II, et l'un des accusateurs le cardinal de San Severino que la Rovère a formé à la rébellion. Jules II, malheureux, lâchement trahi par quelques-uns de ses frères, dut reconnaître dans ce trait la justice de Dieu. Il y a, dans l'histoire de l'humanité, de ces retours imprévus par lesquels l'homme est purifié comme par le feu du châtiment.

Lorsque à son lit de mort on lui demandait s'il pardonnait la faute des rebelles : « Julien de la Rovère, répondit-il, leur pardonne ses injures ; mais Jules II ne peut leur remettre l'injure faite à l'Eglise de Dieu. » Cette parole est vraiment belle ; mais il y a quelque chose d'aussi admirable : le pardon d'Alexandre VI.

Le Pontife s'opiniâtrait à refuser le château Saint-Ange que les Français voulaient posséder comme gage de sécurité. Deux fois les canons furent tournés contre ces faibles murailles ; la forteresse de Rome n'aurait pas plus résisté que Fivizzano à notre artillerie dont le poète ne parle qu'avec effroi : « Partout où se présentait le canon, dit-il, chaque édifice se hâtait de faire la révérence (1). » Mais à chaque fois Charles

(1) Dove va in personna,
Ogni edifizio gli fa riverenza. (CORNAZANI : *De re mil.*, l. III, etc.)

sut se contenir dans le respect qu'il devait au Pape.

De son côté, Alexandre gagna, par des promesses et des présents, ceux qui avaient le plus d'influence sur l'esprit du roi. L'archevêque Brisonnet, dans l'espérance d'obtenir le chapeau de cardinal, acheva de disposer favorablement le prince.

Les plénipotentiaires du Pape, les cardinaux d'Alexandrie, Pallavicini, Carvajal et Riario, que nous avons vus si dévoués, finirent par persuader à Charles d'abandonner ses prétentions sur le château Saint-Ange. Un accommodement eut lieu. Le Pape consentait à laisser, jusqu'après la conquête de Naples, les Français occuper Spolète, Viterbe, Terracine et Civita Vecchia; — il renonçait à tirer vengeance des cardinaux, ainsi que des barons romains, qui avaient embrassé la cause du roi; — il s'engageait, en outre, à remettre entre les mains du roi qui désirait s'en servir dans ses desseins sur Constantinople, Zizim frère de Bajazet, qui, par un enchaînement de circonstances dont il sera parlé ailleurs, se trouvait au pouvoir du Pape. La stipulation portait qu'après le délai de six mois le roi rendrait le prince au Pape. Charles de son côté promettait d'assurer l'autorité du Pontife dans Rome et de lui rendre hommage d'obédience. — Le cardinal César Borgia devait accompagner la personne du roi en qualité de légat; mais en réalité comme un otage et une garantie de la parole du Pape (1).

On s'occupa, au cours des pourparlers, de la question

(1) Burchard, V. Pièces justif., n° 17, lett. *a*. — Guichard., lib. I, cap. iv. — Pauli Jovii *Hist.*, lib. II, p. 42-43. — Tomaso Tomasi, p. 82-84. — Commines, liv. VII, ch. xv.

de Naples. Ce sujet tendit plus d'une fois les négociations. Charles désirait toujours vivement obtenir l'investiture de ce royaume. Son dessein devait pourtant échouer. C'est à tort que Guichardin a affirmé le contraire (1). Nous allons voir le roi de France solliciter, dans la cérémonie même de l'obédience, cette grâce, preuve irrécusable que l'entente ne s'était pas faite sur ce point.

On peut douter, d'ailleurs, que l'accord intervenu entre le Pape et le Roi soit véritablement un traité. Les cardinaux de la Rovère et de Gluck, mécontents qu'on eût traité en dehors d'eux, le trouvèrent inopportun, inconvenant, inutile aux intérêts de Sa Majesté, funeste même à ses partisans, et en empêchèrent la ratification (2).

Ainsi il n'y eut que des pourparlers et point de décisions arrêtées, un échange réciproque de propositions et point de signatures. Cela explique comment l'historien Roscoë a pu trouver des différences entre les diverses copies de ce traité (3); comment aussi plusieurs de ses articles furent, postérieurement à la conclusion des négociations, un sujet de discussions entre les deux souverains. Le Pape refuse-t il de tenir ses engagements ? Charles demande-t-il l'exécution d'une convention ? Non. Ce sont les clauses mêmes qui font l'objet des débats de leurs conférences (4). Il est donc bien

(1) « Convennero..... investisselo il Pontefice del regno di Napoli, etc... »

(2) COMMINES, liv. VII, ch. XVI. — BURCHARD, V. PIÈCES JUSTIF., n° 17, lettre *b*.

(3) *Vie et pontificat de Léon X*, t. I, p. 222, note.

(4) BURCHARD. V. PIÈCES JUSTIF., n° 17, lettre *d*.

évident que ce que l'on a souvent regardé comme un traité ne sortit jamais de l'état de projet.

Néanmoins, aussitôt après cette sorte d'entente pacifique, le Pape quitta le château Saint-Ange et eut avec le monarque français une entrevue dans les jardins du Vatican. Le Pape arriva le premier au rendez-vous ; il était là depuis quelques instants, et priait à genoux au pied d'une statue, quand le roi survint. La majesté et la grâce répandues dans la personne d'Alexandre impressionnèrent vivement le prince et les gens de sa suite. Charles sentit ses préjugés se dissiper comme par enchantement ; il ne retrouvait plus sur ses lèvres les paroles hautaines, que les accusations répétées contre le Pape y avaient mises l'instant d'auparavant. L'amour et la vénération firent place dans son cœur à la haine (1).

Le Roi s'approcha et fléchit deux fois le genou ; comme il s'apprêtait à faire la troisième génuflexion prescrite par le cérémonial de la cour pontificale, le Pape, s'avançant vers lui, le reçut dans ses bras et l'embrassa. Il l'invita aussitôt à se couvrir et l'entrevue continua très cordiale. Avant de se séparer, le Roi demanda le chapeau de cardinal pour son fidèle Brisonnet. Ce prélat avait toujours suggéré la modération au

(1) « Carolus VIII commoto in Alexandrum animo urbem ingreditur, cum multa audisset agi, quæ minus pastoris sancti officio convenirent ; ducitur in hortum Rex ad Pontificem, quo cum positis humi genibus orantem invenisset, ipse, cum proceribus quibus stipatus ibat, attoniti facti, quem prius oderant, statim amare, observare et venerari cœpere, falsis in eum calumniis se deceptis rati. » Ægidius Viterbiensis card. *In Historia XX sæculorum Ms.* — Bibliothèque Angélique de Rome.

prince. Le Pape l'accorda. et. comme l'archevêque de Saint-Malo remerciait Sa Sainteté : C'est au Roi, lui dit-elle, que doivent s'adresser vos remerciements (1).

Le 19 janvier 1495 tout fut préparé pour un consistoire public. Le Roi y fut admis avec tous les princes ses chevaliers. Trois coussins de drap d'or, placés à des intervalles déterminés, marquaient les endroits où le Roi devait s'agenouiller pour rendre hommage. Il s'arrêta au dernier pour baiser la croix de rubis sur la mule du Pape et se releva pour le baiser sur la joue. Ce cérémonial étant accompli, Charles VIII se plaça à la gauche du Souverain-Pontife. Alors le président Gannay, s'étant mis à genoux, dit à haute voix que le Roi était venu pour faire solennellement acte d'obédience au vicaire de Jésus-Christ. Mais il suppliait Sa Sainteté de lui accorder auparavant trois faveurs : — la confirmation de tous les privilèges accordés à la famille royale, et dont l'énumération était contenue dans un livre dont il cita le titre ; — l'investiture du royaume de Naples ; — l'annulation de la clause du traité relative aux otages que les plénipotentiaires du Pape avaient exigés, comme garantie de la reddition du prince turc Zizim (2).

Le Pontife répliqua qu'il confirmait tous les privilèges dont on lui parlait, s'ils étaient en usage ; — que la seconde demande, préjudiciant aux droits d'un tiers, il ne pouvait que promettre d'examiner soigneusement la question et de prendre là-dessus l'avis du Sacré-Collège. La question fut donc réservée. — Enfin, il

(1) Burchard. V. Pièces justif., n° 17, lettre *c*.
(2) Burchard. V. Pièces justif., n° 17, lettre *d*.

manifesta la confiance qu'il avait de tomber d'accord avec le Roi sur le troisième point, pendant les entretiens qu'ils auraient ensemble.

Alors le Roi, se prosternant, dit à haute voix : « Très Saint Père, je suis venu pour faire obédience et révérence à Votre Sainteté, comme ont accoutumé de faire mes prédécesseurs rois de France. »

Jean Gannay ayant encore pris la parole, protesta de l'inaltérable piété du Roi son maître envers le Saint-Siège. Le Pape lui fit une courte mais amicale réponse, parla de son amour pour le fils aîné de l'Eglise, et, prenant Charles par la main, sortit avec lui de la salle consistoriale (1).

Le lendemain, le Pape célébra solennellement la messe pour appeler les bénédictions du ciel sur le monarque français. Celui-ci y assistait entouré de ses officiers. La garde du prince était restée dehors, et les seigneurs parurent sans armes dans le lieu saint. Le Roi voulut lui-même, tenant l'aiguière d'or, verser l'eau sur les doigts du Pontife au moment de l'Offertoire et après la Communion. Les cardinaux furent grandement émerveillés de la conduite du prince, qui savait honorer ainsi son titre de Roi Très Chrétien. Alexandre VI fit plus tard peindre cette scène dans la galerie du château Saint-Ange, comme souvenir de la piété et de la soumission du premier roi du monde envers le Saint-Siège (2).

(1) Burchard. V. Pièces justif., n° 17, lettre *e*.

(2) Raynaldi, ann. 1495, n. 4. — Albinus, *De bello Gallico*, lib. VI. — Fleury, *Hist. ecclés.*, liv. CXVIII, n° 9. — Burchard. V. Pièces justif., n° 17, lettre *f*.

CHAPITRE XIV

EXPÉDITION DE CHARLES VIII EN ITALIE

(*Suite.*)

(1495-1496)

Dessein de ce récit. — Révolution à Naples. — Abdication d'Alphonse. — Ferdinand II. — Charles VIII s'avance sur Naples. — Histoire du prince Zizim. — Que faut-il penser des causes de sa mort ? — Mission arrogante de Fonseca auprès de Charles. — Fuite de César Borgia du camp français. — Ferdinand désespère d'arrêter les Français. — Entrée de Charles VIII à Naples. — Conduite imprudente des vainqueurs. — Coalition secrètement organisée à Venise contre les Français. — Nouvelles instances de Charles VIII pour obtenir du Pape l'investiture du royaume de Naples. — Charles VIII quitte Naples pour revenir en France. — Alexandre VI s'enfuit de Rome à l'approche du roi. — Mécontentement de Charles. — Victoire de Fornoue. — Perte du royaume de Naples. — Conclusion.

Nous croyons nécessaire de dire à ceux qui pourront lire ces pages qu'ils doivent se souvenir que ce chapitre, non plus que le précédent, n'est point une relation détaillée de l'expédition des Français en Italie. Assez de gros volumes sont pleins de toutes les minuties des actions de guerre et de ces détails de la fureur et de la misère humaine. Le dessein de cette esquisse est, en écartant la multitude des petits faits, de peindre les principales phases de cet événement, pour les faire servir de cadre au véritable rôle qu'y joua Alexandre VI.

Charles VIII quitta Rome le 28 janvier et s'avança au royaume de Naples. Les événements qui s'y passaient devaient hâter le succès de ses armes. En apprenant l'approche des Français, les Napolitains ma-

nifestèrent publiquement la haine qu'ils portaient à la maison d'Aragon. Ce fut une explosion générale de murmures. On rappelait la perfidie, l'avarice, la cruauté du vieux Ferdinand. Mais les vices d'un père sont trop souvent de la nature des maladies organiques qui se transmettent avec le sang : Alphonse devait montrer qu'il était son digne fils; non seulement depuis la mort de Ferdinand il n'avait pas cherché à faire oublier les crimes de son père, mais il semblait au contraire s'appliquer à en combler la mesure. On l'accusait de violer la justice, la liberté et la conscience. Aussi, victime d'une horrible oppression, ce peuple saluait dans l'ennemi un libérateur. Tout cela. comme un sourd gémissement, retentissait à l'oreille d'Alphonse, troublait ses sens et le plongeait dans une profonde agitation. D'étranges visions le poursuivaient de leurs terreurs; parfois, son imagination l'emportait à Ischia, proche Naples, où il voyait les dalles du sanctuaire de Saint Léonard rougies du sang des barons napolitains dont il avait ordonné la mort; il frissonne, car tout à coup ces corps mutilés se redressent menaçants contre lui. Il faisait un effort pour éloigner ces pensées; le rêve prenait alors une autre forme : il entendait les plaintes de ses sujets, signes avant-coureurs de la vindicte publique. Les mêmes visions troublaient son sommeil. Il voyait les Français maîtres de la ville, envahissant son palais. Le mot « France ! » retentissait continuellement à ses oreilles. « N'oyez-vous point, disait-il, comme ung chascun cry France (1) ? »

(1) Guichardin, lib. I, c. iv. — Commines, liv. VII, c. xiii et xiv.

Et alors le héros de la journée d'Otrante (1481) désespéra de résister aux Français ; il comprit trop tard que sa tyrannie lui avait aliéné tous les cœurs. Il abdiqua en faveur de son fils Ferdinand. Ce jeune prince de dix-huit ans était une de ces grandes âmes que la nature forme si rarement, avec toutes les qualités nécessaires pour faire le bonheur d'un peuple ; s'il eût succédé au trône à Ferdinand Ier, il eût opéré la réconciliation des Napolitains avec la maison d'Aragon. Cela fait, avec toute la précipitation d'une fuite, Alphonse alla cacher sa honte et sa frayeur à Messine où il termina bientôt sa vie, à ce qu'on assure, dans le repentir et la pénitence (1).

Avec le jeune Ferdinand commença une ère nouvelle pour le peuple napolitain ; il chercha à réparer, autant qu'il le put, les crimes des deux règnes précédents ; il rendit la liberté aux nobles arbitrairement détenus, leurs biens aux malheureux qui en avaient été injustement spoliés ; il fit droit et justice aux plaintes de tous ceux que les dernières administrations avaient molestés et accorda à la ville des privilèges jusque-là inconnus. Cette pitié pour l'innocence opprimée gagnait les cœurs à Ferdinand ; mais, comme la plupart des remèdes, elle arrivait trop tard. Les partisans de la maison d'Anjou s'étaient trop avancés pour reculer : l'approche des Français était plus puissante sur l'opinion publique que la générosité du nouveau monarque. Il réussit cependant à réunir cinquante compagnies de

(1) Guichardin, *ibid.* — Pauli Jovii *Hist.*, lib. II, p. 48 et 49. — Commines, liv. VII, c. xiv. — Giannone, *Storia civile del regno di Napoli*, lib. XXIX. — Marino Sanuto, *Chron. Venet.*, p. 13.

cavalerie et un corps d'environ 6.000 hommes d'infanterie et confia cette petite armée à Nicolas Orsini, comte de Pitigliano, et à Jacques Trivulce qui devait ternir sa gloire par la trahison (1).

Charles VIII apprit sur le chemin de Naples l'abdication et la fuite d'Alphonse. Ce changement avivait ses espérances en lui faisant voir désespérées les affaires de la maison d'Aragon. Il hâtait sa marche, lorsqu'une mort soudaine emporta le prince Zizim. Cet événement a été si diversement expliqué par les historiens, qu'il ne sera pas sans intérêt d'entrer ici dans quelques détails, et de raconter comment ce filsde Mahomet II était venu mourir au milieu de l'armée française.

Zizim ou Gem, ou encore D'jem dans la prononciation turque, chéri des Turcs, avait disputé l'empire à Bajazet, son frère, qui en était haï. Mais la fortune des armes trahit son courage et le vœu des peuples. Dans sa disgrâce, il se confia aux chevaliers de Rhodes qu'il aimait autant que son père les détestait (2).

Pierre d'Aubusson, leur grand maître, le reçut comme un prince à qui on devait l'hospitalité et qui pouvait être utile. Mais la présence du noble réfugié à Rhodes éveillait les intrigues du gouvernement turc. Les chevaliers le firent passer en France, à Nice en Provence; mais bientôt, la peste s'étant déclarée dans cette ville, on conduisit Zizim par Exiles, Saint-Jean de Maurienne et Chambéry au château de Roumilly qui appartenait à l'Ordre. Le duc de Savoie ayant eu la curiosité de connaître le fils du sultan qui avait conquis

(1) Guichardin, lib. I, c. iv. — Commines, liv. VII, c. xiv et xv.
(2) P. Jovii *in vita Bajazet II.*

Constantinople se prit d'amitié pour l'illustre exilé. Cet attachement devait lui être funeste ; le duc ayant conçu le projet de le tirer des mains des chevaliers il fut à partir de ce moment gardé à vue comme un prisonnier. A dater de cette époque aussi son histoire est enveloppée d'un voile mystérieux. « Les renseignements fournis par les chroniqueurs sont incomplets et sans précision, dit M. Christophe. C'est un mémoire turc rédigé sans doute par quelque personnage de la suite du prince, qui nous apprend qu'on l'embarqua d'abord sur l'Isère, d'où l'on gagna le Rhône; qu'on l'amena au Puy, ensuite au château de Sassenage; qu'après un séjour de quelques mois dans chaque lieu, on le fit passer par plusieurs villes ; qu'on le conduisit successivement à Bourganeuf, département de la Creuse, patrie du grand Maître, au château de Montil, à celui de Montel, enfin à la forteresse de Bois-Lamy, située au milieu d'un lac; qu'on le ramena définitivement à Bourganeuf où on le plaça dans une tour bâtie tout exprès pour lui servir de logement (1). »

Cependant le roi de Hongrie et le roi de Naples réclamaient auprès du grand Maître de Rhodes le prince musulman pour s'en servir dans leurs desseins contre le Turc. Charles VIII reçut en même temps un ambassadeur de Bajazet et un nonce d'Innocent VIII, au sujet de l'illustre captif. Le sultan le redemandait et faisait les offres les plus séduisantes au monarque s'il consentait à le livrer ; le Pape voulait l'avoir comme

(1) Christophe, *Hist. de la Papauté pendant le XVe siècle*, t. II, p. 330. — *Aventures du prince Gem*, dans le tome III de la *Bibliothèque des Croisades*. — Bosio, *Stor. de' Cav. di Malta*, tom. I, lib. XIII. — Raynaldi, ann. 1482, n° 37.

un gage de la sécurité de l'Italie contre les Mahométans. Charles donna à la fois une preuve de son désintéressement et de son amour pour le Siège Apostolique en remettant le prince turc aux commissaires pontificaux (1).

Innocent le reçut avec de grands honneurs et avec toute la splendeur que le maître de Rome pouvait affecter avec le frère du maître de Constantinople. Le mémoire turc et nos historiens latins s'accordent parfaitement à cet égard. Une circonstance frappa dans l'audience que le Pape lui donna. Quoiqu'il eût été soigneusement instruit du cérémonial usité en pareille circonstance, la fierté ottomane l'emportant, le prince s'avança sans faire aucune inclination jusqu'au pied du trône du Pontife. Innocent sourit de cet acte d'orgueil musulman et l'embrassa tendrement sur les joues tandis que le prince l'embrassait sur l'épaule à la manière orientale.

L'infortuné Zizim aurait demandé au Pape la liberté afin de pouvoir aller rejoindre en Egypte sa mère et ses enfants dont il était séparé depuis sept longues années. Cette infortune émut le Pontife jusqu'aux larmes (2). Cependant le Pape qui avait peut-être conçu l'espoir de convertir le prince, et formait le dessein de montrer le fils de Mahomet aux Musulmans à la tête d'une grande expédition chrétienne, ne consentit pas à lui rendre la liberté.

L'Egypte de son côté eût voulu posséder le prince

(1) *Bibliothèque des Croisades*, tom. III, p. 475. — Marino Sanuto, *Vite dei duchi di Venezia*, p. 1244.

(2) *Bibliothèque des Croisades*, *ibid.* — Infessura, p. 1224-1225.

pour l'opposer à Bajazet. Les ambassadeurs du Soudan arrivèrent aussitôt à Rome. Ils offraient 40.000 ducats pour la remise du prince, s'engageaient en outre à restituer aux chrétiens la ville de Jérusalem et à protéger les pèlerins qui se rendraient aux Lieux Saints (1). D'autre part, le sultan de Constantinople promettait de ne plus tourner ses armes contre l'Europe et de payer 40.000 ducats de pension annuelle si le Pape consentait à retenir Zizim prisonnier. On se doute bien que cette proposition qui favorisait davantage la politique de Rome devait l'emporter.

Nous savons comment Charles VIII, qui se flattait, une fois la conquête de Naples terminée, d'être redoutable à Bajazet, voulut avoir le malheureux prince. Sa mort arrivée peu de temps après son départ de Rome, à Terracine, assure Sagrado (2), à Naples, suivant le plus grand nombre d'auteurs (3), donna lieu à plusieurs versions.

On le crut empoisonné. La malignité humaine et l'amour de l'extraordinaire furent apparemment les seules raisons de ce bruit. Paul Jove et Guichardin accusent vaguement le Pape de l'avoir livré empoisonné ; encore pour l'écrivain florentin il est indécis si le poison avait été donné par un domestique du Pape ou par un émissaire secret du sultan (4).

(1) INFESSURA, p. 1234.

(2) SAGRADO, *Memorie Istoriche de' Monarchi Ottomani*, p. 97.

(3) GUICHARDIN. — CORIO. — BURCHARD. — COMMINES.

(4) Bajazet avait déjà en 1490 envoyé à Rome un émissaire chargé d'empoisonner le prince Zizim et Innocent VIII. L'assassin fut heureusement découvert et arrêté avant qu'il eût pu réaliser son funeste dessein. V. Fleury, *Hist. eccl.*, liv. CXVI, n° CXIX.

C'était un de ces bruits que les ennemis du Pape mettaient en circulation, dont les satires et les pamphlets se font une arme, mais qui déshonorent les histoires. Il eût été bien absurde que le Pape eût voulu empoisonner ce malheureux prince sans pouvoir tirer aucun avantage d'un si grand crime. Sa mort, au contraire, le privait d'une arme précieuse contre les Turcs. Tout son tort vient d'avoir excité la haine et l'envie. « Ceux qui accusent Alexandre VI de ce crime peuvent se tromper, dit Voltaire. La haine qu'on portait au Pontife lui imputa tous les crimes qu'il pouvait commettre (1). »

D'autres rendent responsables de cette mort les Vénitiens. L'empressement, qu'au témoignage de Commines (2), ils mirent à informer Bajazet de la mort de son frère, et les précautions qu'ils prirent afin de n'être pas devancés, sont tout le fondement de cette accusation.

La persuasion de l'empoisonnement de Zizim fut loin d'être générale. Corio et J. Stella attribuent cette mort au peu de soins que le monarque français prit de son noble prisonnier (3). Burchard lui assigne une cause identique (4).

(1) Voltaire, Œuvres complètes, tom. XIII, *Essai sur les mœurs*, etc., tom. II, ch. cvii, p. 425, édit. Péronneau, Paris, 1818.

(2) Liv. VII, c. xvii.

(3) « Per la indiligenza di Carlo... » *Stor. di Milano*, pars VII^a, p. 939. — « Qui paulo post indiligentia regis rheumatismo moritur, non parva rei Christianæ jactura. » *Vita Alex. VI.*

(4) « Feria quarta, xxv mensis Februarii, prædictus Gem, alias Zizimus, frater magni Turcæ..... in civitate Neapolitana et castro Capuano, ex esu sive potu naturæ suæ non convenienti vita est functus..... » Burchard, *Diarium*, etc., ap. Raynal, ann. 1495, n° 12.

Il courut une autre version, qui attribuait la mort du prince à son barbier même, qui lui aurait coupé la gorge, et que Bajazet aurait créé grand vizir en récompense (1).

Ces accusations étaient aussi improbables qu'atroces. Les chroniques contemporaines nous représentent Zizim comme affreusement débauché. Ses excès avaient épuisé son corps; la captivité lui pesait comme une lourde chaîne. Au témoignage du napolitain Panvinius (2), il aurait été atteint de la dyssenterie, dont on sait que l'armée de Charles eut tant à souffrir. C'était plus qu'il n'en fallait pour le tuer sans poison. Ce qui fit naître sans doute ce soupçon, c'est que ce crime était alors fort répandu; il s'ensuivait un penchant funeste à soupçonner des morts naturelles d'avoir été violentes.

Après cette digression, où l'histoire du prince Zizim nous a conduit, il faut revenir aux événements qui suivirent sa mort. Charles avançait toujours vers Naples. Cependant, la Ligue poursuivait son œuvre dans l'ombre et le mystère. Commines n'hésite pas à dire que si Ferdinand eût tenu en échec, devant Viterbe, les troupes françaises, où qu'il eût essayé de se fortifier dans Rome, la coalition se fût certainement déclarée (3). Maintenant elle était en expectative. Un chef plus clairvoyant que Charles aurait saisi les signes précurseurs de cet orage qui se tenait immobile à l'horizon, prêt à

(1) Voltaire, *ibid.* — *Encyclopédie de Charles Saint-Laurent*, 3e édit., Paris, 1845.

(2) Panvin., *in vita Alexandri VI.*

(3) Liv. VII, c. xiii.

éclater à la moindre commotion. Le représentant de Ferdinand et d'Isabelle à Rome, le chevalier Fonseca, parut tout d'un coup au milieu du conseil du roi. Là, sur un ton hautain, il se plaignit vivement de la violation du traité de Perpignan (1493). « C'était, disait-il, pour aller faire la guerre aux Turcs que le roi de France s'était réconcilié avec son maître, c'était en pacificateur qu'il avait promis de traverser l'Italie. Et toutefois, au lieu de ce noble dessein et de ces brillantes promesses, que voyait-on depuis cinq mois ? Les Etats Italiens envahis ou révolutionnés, leurs places fortes occupées, la capitale de l'Eglise opprimée, le Saint-Père contraint à accepter des conditions déshonorantes, ses villes au pouvoir des garnisons françaises, Gem extorqué par des menaces, le fils d'Alexandre plutôt traîné captif à la suite de l'armée que gardé en otage. Puis il avait conclu en disant : que Sa Majesté Catholique ne pouvait souffrir ni qu'on outrageât ainsi la majesté pontificale, ni qu'on vînt dépouiller la dynastie d'Aragon d'un domaine que lui assuraient de nombreuses investitures pontificales et soixante années de possession.

« A cet impérieux langage, les gentilshommes français avaient répondu avec un frémissement d'indignation, que le droit ne manquait pas plus à leurs armes que leurs armes ne feraient défaut à leur droit; que si Ferdinand oubliait les traités, ils sauraient bien l'en faire ressouvenir et qu'il apprendrait, dans ce cas, la différence qu'il y avait entre les cavaliers de France et les archers d'Afrique. Cette fière réplique, au lieu d'imposer silence à l'Espagnol, avait redoublé son

arrogance. Il s'en était suivi une violente scène, à la suite de laquelle Fonseca avait déchiré une copie du traité de Perpignan, et jeté les lambeaux du parchemin aux pieds du roi (1). » Quelques heures plus tard, on apprenait que le cardinal César Borgia, à la faveur des ténèbres et sous un déguisement, s'était glissé hors du camp français. Le roi se plaignit au Pape de cette évasion, qu'il considérait comme une félonie. Alexandre déclara qu'il était étranger à cette fuite; on se contenta de ces excuses sans se préoccuper davantage de cet incident. Quelques sages seuls étaient inquiets et voyaient dans ces faits des menaces pour l'avenir : mais, ou leurs impressions parurent au roi trop imaginaires ou leurs craintes trop éloignées pour en prendre souci (2).

L'armée du roi ne connaissait pas d'obstacles. Quelques citadelles essaient de barrer le passage, et, après sept ou huit heures de résistance, elles sont emportées d'assaut et saccagées de fond en comble. Ferdinand avait réuni ses troupes près de San Germano. Là, son front protégé par le Garigliano, sa droite appuyée aux montagnes, et sa gauche à des marécages, il espérait arrêter l'ennemi. Cette stratégie était parfaite et devait laisser le temps à la coalition de lui envoyer le secours qu'il lui avait demandé. Mais, à San Germano comme à Viterbe, la terreur de nos

(1) Christophe, *Histoire de la Papauté pendant le XVe siècle*, tom. II, p. 440. — Cf. Pauli Jovii *Hist.*, lib. II, p. 46 et 47. — Mariana, *De rebus Hisp.*, lib. XXVI, c. vii. — Albinus, *De bello Gallico*, lib. VI, p. 130. — André de la Vigne, *Journal de voyage de Charles VIII*, etc.

(2) Burchard, p. 2065-2066. — Guichardin, lib. I, c. iv. — Tomaso Tomasi, p. 96-97.

armes jette la confusion dans les troupes napolitaines, sans même qu'il soit besoin de tirer l'épée. Puis Capoue est livrée au roi par Trivulce, auquel Ferdinand avait marqué le plus de confiance. Aversa se rend d'elle-même. Trahi par ses officiers, abandonné de ses sujets, le jeune Ferdinand, cédant à sa mauvaise fortune, se retira dans l'île d'Ischia. Un trait de courage lui ouvrit la porte de la citadelle et lui gagna le respect de la garnison : il terrassa de sa propre main le gouverneur qui cherchait à s'emparer de sa personne pour le livrer aux Français (1).

Le 22 février, Charles VIII fit son entrée dans Naples. Le peuple enivré d'espérance et de joie semblait accueillir en lui un père, non un conquérant (2). Un mois après, presque tout le royaume de Naples était sous son obéissance, sans avoir pour ainsi dire combattu. Ces succès faciles arrachèrent cette plainte sarcastique à Alexandre VI : « Les Français ont parcouru l'Italie avec des éperons de bois, et ils en ont fait la conquête avec de la craie (3). »

(1) Guichardin, *ibid.* — Pauli Jovii *Hist.*, lib. II, p. 47, 50-51. — Marino Sanuto, *Chron. Venet.*, p. 11-12. — Commines, liv. VII, c. xvi. — Albinus, *De bello Gallico*, lib. VI.

(2) Guichardin, *ibid.* — Commines, *ibid.*

(3) Machiavel, *Le Prince*, ch. xii. — Commines, liv. VII, c. xiv, « et, comme a dict le pape Alexandre qui règne, les François y sont venuz avec des esperons de bois et de la croye en la main des fourriers pour mercher leurs logis, sans aultre peine. Et dict des esperons de boys, parce que, pour ceste heure, les jeunes gens de ce royaulme, quant ilz vont par la ville, leur paige met une petite brosche dedans le soulier ou pentoufle, et sont sur leurs mulles, branlans les jambes, et peu de fois ont prins le harnoys de nos gens en faisant ce voyaige..... » c.-à-d. que la marche triomphale de Charles VIII en Italie n'avait été qu'une course de maréchal de logis, qui ne fait que marquer à la craie les logements.

Mais la joie et l'espérance des Napolitains furent de courte durée! Pendant trois mois, ce ne fut qu'une succession de bals, de tournois, de carrousels, de fêtes de jour et de nuit où Charles faisait éclater tout son penchant pour les plaisirs (1). Quant aux affaires du royaume, il s'en déchargeait entièrement sur quelques courtisans, qui, eux, dit Commines, « ne songeaient qu'à prendre et à prouffiter (2). »

La licence des soldats ne connut point de limites et le lieu saint ne fut pas même un asile contre leurs brutalités (3). Malgré leur prompte soumission, les barons du royaume virent leurs biens confisqués et passer aux mains des seigneurs français. Deux ou trois, parmi eux, furent seuls exempts de cette violente spoliation (4).

Le peuple n'était pas content : l'oppression de la royauté nouvelle était pire que l'ancienne! Commines avoue que le roi par ses erreurs et ses fautes méritait de perdre sa conquête (5).

Maître de Naples, Charles menaçait la sécurité de l'Italie tout entière. On comprend de quelles craintes devaient être agités les princes de ce pays. On travailla donc plus activement que jamais à lui faire perdre des conquêtes qui lui avaient si peu coûté. Venise était toujours le foyer de cette politique hostile; l'âme de cette coalition était le Pape. Il vient tout

(1) Commines, liv. VII, c. xvii.
(2) Commines, liv. VIII, c. i.
(3) Corio, *Stor. di Milano*, pars VII, p. 939. — Benedetti, *Fatto d'arme del Taro*, p. 9.
(4) Commines, liv. VII, c. xvii.
(5) Liv. VII, c. xvii.

récemment encore, dans une lettre affectueuse, de réchauffer le zèle du doge ; maintenant il montre à Isabelle et à Ferdinand d'Espagne le danger que court la Sicile, voisine de Naples : le roi de France pouvait la réclamer au même titre ; enfin, son légat, Léonelli, évêque de Concordia, va en Allemagne rappeler à Maximilien que le Pape compte sur le dévouement au Saint-Siège dont il n'avait cessé de donner d'éclatants témoignages (1). Le plus ardent serviteur de cette coalition de haine, de dépits et de vengeance devait être ce même Ludovic le More, dont l'égoïsme avait attiré l'ennemi en Italie ; maintenant sa convoitise satisfaite, il ne songe plus qu'à se faire pardonner sa faute en aidant à sauver l'indépendance italienne.

Les puissances étrangères n'assistaient déjà plus indifférentes à cette conquête : l'équilibre européen pouvait être rompu un jour ou l'autre. Le roi des Romains et celui d'Espagne, tous deux jaloux de la grandeur subite d'un prince dont chacun d'eux avait à se plaindre, entendirent la voix du Pontife. Ils dissimulèrent avec une rare habileté leurs manœuvres politiques. Commines qui était à Venise et surveillait les mouvements des confédérés avec le zèle d'un courtisan sincèrement attaché à son « bon roy », Commines malgré sa défiance ombrageuse ne sut pas pénétrer ce mystère diplomatique. Rien de plus naïf que le récit où il raconte avec un charme infini son désappointement, lorsque, à la proclamation solennelle de ce qu'on appela la *Sainte Ligue* (mars 1495), il se vit la dupe

(1) Raynaldi, ann. 1495, n°s 15, 17 et 30.

de la comédie si habilement jouée par le doge et le Sénat de Venise (1).

Tant de fortune avait rendu Charles plus désireux que jamais d'obtenir pour sa conquête la consécration de l'investiture pontificale; sans elle, la légitimité de sa nouvelle royauté pouvait être toujours contestée. Ses ambassadeurs reçurent l'ordre de tenter tous les moyens. Il alla même jusqu'à essayer d'acheter la complaisance du Pape par de riches présents et de séduisantes promesses. Le Pape en retour envoya au roi un témoignage de sa bienveillance : au lieu de l'investiture qu'il attendait, le roi reçut la rose d'or (2)!

Et alors il essaya d'avoir raison de l'entêtement du Pontife en lui faisant peur; il menaça, si le Pape persistait dans son refus, de bouleverser l'Italie et les Etats de l'Eglise. Alexandre resta insensible au danger comme à l'intérêt (3). Ne me pressez pas, il faut que j'apprécie les droits des deux maisons; je ne dois pas prendre une décision irréfléchie. Tel était le sens de toutes ses réponses; il tendait à gagner du temps, il avait foi dans les événements qui se préparaient.

Mais puisqu'on lui refusait l'investiture, Charles n'en donnerait pas moins à Naples le spectacle de son couronnement. Ce triomphe eut lieu le 12 mai. Ce fut, dit André de la Vigne, qui en rapporte les moindres détails, « la plus gorgiase chose et la plus triomphante qu'on vist jamais. » Mais aucun légat du Pape ne présida la cérémonie, aucune bulle d'investiture ne fut

(1) Liv. VII, c. XVIII, XIX, XX.
(2) BURCHARD, p. 2067.
(3) BENEDETTI, *Fatto d'arme del Taro*, p. 9.

expédiée au prince, quoi qu'aient dit Summonte (1) et après lui Giannone (2). Le silence de nos chroniqueurs français (3) ne permet pas le moindre doute à cet égard et la suite de ce récit achèvera de prouver surabondamment que le Pape ne se rendit pas aux vœux du roi.

Alors celui-ci, croyant avoir assez fait pour assurer sa conquête, fut pris du désir de revoir la France cinq mois après l'avoir quittée. Les dépêches de Commines faisaient maintenant une nécessité de se hâter, si l'on voulait prévenir les alliés et ne pas laisser l'Italie se fermer devant soi. Gilbert de Montpensier, « bon chevalier et hardy, mais peu saige (sage), ne se levant qu'il ne fust midy » (4), reçut du roi le titre de lieutenant-général du royaume avec la mission de défendre et d'achever la conquête en son absence. Le roi sortit de Naples le 20 mai.

Charles avait formé le dessein de s'arrêter à Rome. Il se flattait d'extorquer au Pape, par ses caresses et ses cajoleries, la bulle d'investiture; le Pape, pensait-il, ne résisterait pas deux fois à ses instances personnelles (5). Dans ce but et pour préparer les voies, il se fit précéder à Rome de l'archevêque de Lyon, André d'Epinay. L'ambassadeur devait insister sur les intentions pacifiques du roi et laisser voir qu'il ne désirait, pour terminer leurs différends et se mettre d'accord, qu'une simple entrevue (6).

(1) *Storia di Napoli*, lib. VI, p. 517.
(2) Lib. XXIX, c. II, p. 389.
(3) Commines. — André de la Vigne, etc.
(4) Commines, liv. VIII, c. I.
(5) Guichardin, lib. II, c. II.
(6) Paulii Jovii *Hist.*, lib. II, p. 57.

Alexandre ne crut pas à ces beaux semblants de piété, feints ou réels. Il craignait que Charles ne se portât à des violences ou ne songeât à s'emparer de sa personne ; il n'oubliait pas les menaces du roi de France. Aussi trois jours avant son arrivée il sortit de Rome, avec le Sacré Collège, pour se réfugier dans la forteresse d'Orvietto (1) que rien n'avait pu détacher de sa fidélité au Pape. L'attachement et le dévouement de cette cité aux Borgia ne se démentit jamais. Orvietto fut toujours la « bonne ville » d'Alexandre VI (2).

Le 1er juin, en arrivant à Rome, Charles vit tous ses calculs confondus. Le cardinal de Sainte-Anastasie était seul resté à Rome, sur l'ordre du Pape, pour faire au roi les honneurs de la ville. Celui-ci déçu dans ses espérances ne s'arrêta que le temps nécessaire au repos de ses troupes. Comme il approchait de Viterbe, citadelle voisine d'Orvietto, le Pontife se retirait à Pérouse. Son plan était de fuir toujours devant le roi de France. Cette fuite prudente du Pape montre une nouvelle fois que la bulle d'investiture dont parlent Summonte et Giannone n'est qu'une fable. Le Pape se serait enfui à Ancône, à Venise même, si les Français s'étaient dirigés sur Pérouse (3). L'irritation de

(1) Guichardin, *ibid.*— Commines, liv. VIII, c. ii.— J. Stella, ibid.

(2) Fumi, *Alessandro VI et il Valentino in Orvieto*, p. 30 et seqq.

(3) Guichardin, lib. II, c. iii. — Nardi, lib. II, p. 22. — Corio, pars VII, p. 941. — Marino Sanuto, *Chron. Venet.*, p. 19. — Commines, liv. VIII, c. ii. — André de la Vigne, *Le Vergier d'honneur*, dans les Archives curieuses de l'histoire de France, t. I, p. 365 et seq. — Joan. Stella, *Vita Alex. VI.*

Charles se déversa sur Toscanella qu'il livra au pillage.

A Sienne, le roi trouva Commines qui venait l'instruire des préparatifs des Vénitiens pour arrêter sa marche et le pressait de regagner activement la France. Un peu plus de diligence lui assurait la liberté de la route (1); mais Charles ne prit jamais conseil de la prudence. Il resta sourd à ces sages avis, et tandis qu'il perdait un temps considérable à donner un gouvernement à Sienne, et à délibérer s'il convenait de rendre aux Florentins leurs places fortes, l'armée des alliés s'emparait des passages où nos troupes devaient s'engager. Les prévisions de Commines étaient fondées (2).

Dans son retour auprès de Plaisance, à la descente des Apennins, près du village de Fornoue (Fornovo), rendu célèbre par cette journée, Charles trouva postée sur les bords du Taro l'armée des confédérés forte d'environ trente-cinq à quarante mille hommes. Le roi n'avait ramené avec lui en sortant de Naples que neuf mille hommes (3). Il fallait vaincre ou périr. On en vint aux mains; les Français se battirent comme des lions, encouragés par l'exemple du roi qui fit des prodiges de valeur. Un quart d'heure suffit aux Français pour enfoncer cette muraille de poitrines humaines. Une heure après, la défaite était complète. Le roi ne perdit guère plus de deux cents hommes dans cette action. Les alliés en laissèrent quatre mille; car les Français

(1) Comminès, liv. VIII, c. II.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.* — Guichardin, lib. II, c. III. — Platina (le continuateur de), *Vita Alex. VI.*

ne faisaient aucun quartier. Depuis quatre siècles, dit Guichardin, les Italiens n'avaient pas donné une bataille aussi sanglante. On vit en ce jour ce dont la valeur française eût été capable si elle eût été secondée par la prudence. Les bagages de l'armée du roi tombèrent tous entre les mains des alliés. Ces dépouilles consolèrent les Vénitiens qui comptèrent ce pillage de bagages comme une victoire, et portèrent la tente du roi en triomphe dans Venise (1).

Ce combat rendit célèbre la *furia francese* et donna un nouveau prestige à nos armes, mais aucune solidité à notre occupation de Naples. La perte de ce royaume fut aussi rapide que sa conquête. Ferdinand, rappelé par les vœux des Napolitains, le reprit en un mois, assisté de l'appui que lui donna Alexandre VI (2) et de la bravoure de Gonzalve de Cordoue, le vainqueur de Grenade, surnommé le grand Capitaine, que Ferdinand d'Aragon envoya pour lors à son secours. La petite armée laissée à la garde de ce royaume ne démentit point sa vieille renommée de bravoure; mais de retour en France, Charles fut aussi négligent à la secourir, qu'il avait été prompt à entreprendre cette campagne (3). Elle perdit l'une après l'autre toutes les places qu'elle occupait, et la poignée d'hommes qui échappa à la mort, exténuée de misère et de faim, fut trop heureuse de rentrer en France (4). Ainsi de ce

(1) Guichard., lib. II, c. iv. — P. Jovii *Hist.* lib. II, p. 769-773. — Benedetti, *Fatto d'arme del Taro*, etc. — Commines, liv. VIII, c. viii-xiii. — *Le Vergier d'honneur*, etc., p. 380, et alii.

(2) Raynaldi, ann. 1495, nos 35 et 36.

(3) Commines, liv. VIII, c. xx.

(4) Commines, liv. VIII, c. xvi, xvii, xviii.

torrent qui avait inondé l'Italie il ne restait nul vestige !

On connaît maintenant la politique du Pape. Nous n'avons rien atténué, rien dissimulé, rien inventé, rien créé. Tout le monde peut facilement consulter les sources historiques ; ajoutons qu'elles sont pour le moins indifférentes quand elles ne sont point hostiles au Pontife. Après cela, on se demande où est la politique tortueuse d'Alexandre VI ? dans quelles circonstances il se montre avec deux visages ? Ou n'est-ce pas toujours cette générosité de cœur qu'il fit paraître au début pour préserver l'Italie de l'invasion ? n'est-ce pas toujours le même courage pour sauver la nationalité italique ?

CHAPITRE XV

GUERRE CONTRE LES ORSINI. — MORT DU DUC DE GANDIE

(1496-1497)

Les vassaux de l'Eglise. — Alexandre rêve la ruine de cette féodalité. — Les Colonna se soumettent. — Le Pape déclare la guerre aux Orsini. — Premiers succès. — D'Alviane. — Défaite de l'armée pontificale. — Alexandre tourne ses armes contre Ostie. — Gonzalve de Cordoue, prend cette ville pour le Pape. — Gonzalve à Rome. — Contre-sens de l'historien Mariana. — Projets du Pape en faveur du duc de Gandie. — Courageuse résistance du cardinal Piccolomini. — Encore une erreur de Mariana. — Mort tragique du duc de Gandie. — Récit de Burchard. — César fut-il un nouveau Caïn ? — Invraisemblance de cette accusation et insuffisance des preuves. — Les fameuses *preuves convaincantes !* — Lucrèce et les Satires. — Douleur de la duchesse de Gandie. — Ses enfants. — Etrange confusion ! — Un grand Saint dans la maison de Borgia. — Les larmes d'Alexandre VI.

Nous nous rappelons la défection des nobles romains au moment où Charles VIII descendait en Italie. Deux maisons puissantes, les Colonna et les Orsini, hâtèrent par leur lâche trahison l'occupation de Rome. Leur félonie livra sans défense le patrimoine du Saint-Siège. Alexandre avait dissimulé son ressentiment et attendu patiemment l'heure de la justice.

En outre. l'indépendance de ces vassaux du Saint-Siège allait chaque jour grandissant et menaçait d'absorber la puissance temporelle du Pape. Chaque petit seigneur a planté solidement ses pieds dans le fief

qu'il occupe ou qu'il détient, et il entend ne l'avoir plus en prêt, en usage, mais en propriété et en héritage. C'est sa seigneurie et ce n'est plus celle du Saint-Siège. C'est ainsi que les Malatesta se sont approprié Césène; les Riario, Imola et Forli; les Manfredi, Faenza; les Sforce, Pésaro; les Bentivogli, Bologne; les Baglioni, Pérouse. Et la plupart du temps ces feudataires en se constituant souverains indépendants ne s'en montrent que plus durs pour leurs tenanciers. Leurs inimitiés particulières de famille à famille, de seigneur à seigneur, de château à château engendrent des souffrances sans nombre pour le peuple. Commines a bien vu ce qui se passait en Italie. « Les Colonnois et les Ursins toujours sont et ont esté opposites, et est toute terre de l'Eglise troublée pour ceste partialité,..... et quant ne seroit ce différent, la terre de l'Eglise seroit la plus heureuse habitation pour les subjectz qui sont en tout le monde (car ilz ne payent ne tailles, ne gueres aultres choses), et seroient toujours bien conduitz (car toujours les Papes sont saiges et bien conseillez); mais très souvent en advient de grans et cruelz meurtres et pilleries. Depuis quatre ans en avons veu beaucoup, tant des ungz que d'aultres (1). » Le paysan romain n'a d'autre défense, d'autre sauvegarde que la tutelle du Pape. Alexandre rêvait d'affranchir la papauté de ces insolents vassaux. Leur félonie lui en fournit l'occasion.

Mais l'invasion étrangère a révélé le fond des cœurs. Les événements politiques ont montré quel cas le Pape doit faire de la fidélité de ces vicaires de l'Eglise. A qui

(1) COMMINES, liv. VII, ch. XII.

se fiera-t-il ? Suivant la conduite de quelques-uns de ses prédécesseurs il choisit les défenseurs de sa souveraineté temporelle dans sa propre famille. La justice a forcé des ennemis des Papes à reconnaître que cette politique leur était imposée par la nécessité (1).

Souvent, il est vrai, les Papes ne firent que donner à leurs neveux les fiefs qu'ils enlevaient à des vassaux rebelles. Mais on a trop oublié qu'ils suivaient une coutume alors générale, et c'est là encore leur excuse. Qu'on considère ce qui se passait alors dans les Etats contemporains. Nous sommes trop portés à juger ces époques d'après nos mœurs et nos coutumes ; c'est là un anachronisme trop fréquent.

Nous ne voudrions pas qu'on pût croire, par suite des idées que nous venons d'émettre, que nous sommes d'aveugles enthousiastes disposés à tout approuver, à tout admirer dans la conduite d'Alexandre à l'égard de ses enfants. Loin de nous de demander aux faits autre chose que ce qu'ils disent ! On ne peut nier qu'Alexandre ait conçu des projets de grandeur pour ses enfants (2). Oui, ce père eut l'orgueil de voir ses fils puissants, honorés. Ce sentiment est bien criminel ! Sans doute, les ennemis de l'Eglise que choquent les abus des familles papales béniront désormais l'institution du célibat ecclésiastique ! C'est la seule page triste du règne d'Alexandre. Déchirez cette page et vous aurez un grand Pape, qui, dépositaire d'une couronne

(1) SETTEMBRINI, *Storia della letteratura*, vol. II, p. 6. — NITTI, *Machiavelli nella vita e nelle Dottrine*, p. 227.

(2) Fu magnanimo, e generoso, e prudente, se non che si lasciò vincere dall' amore di figliuoli che aveva.... » (MONALDESCHI, *Comm. Istor.*, p. 148.)

temporelle, en même temps que d'une puissance spirituelle, a su conserver l'une et l'autre dans leur intégrité, au milieu des perpétuels orages qui se déchaînèrent sur l'Italie à la fin du xve siècle.

Délivré des craintes que lui avaient inspirées les Français, Alexandre allait poursuivre son dessein : abattre la puissance des Colonna et des Orsini et faire du duc de Gandie un prince puissant intéressé à la splendeur de la royauté pontificale.

Les Colonna qui, les premiers, avaient trahi les intérêts du Saint-Siège, furent aussi les premiers à se soumettre. Ils vinrent suppliants présenter les clefs de leurs forteresses au Pape et embrassèrent le parti d'Aragon. Les Orsini restés fidèles à la France, malgré ses revers, subirent seuls l'orage (1). A la demande du Pape, Ferdinand de Naples, en dépit de la parole donnée, retint prisonniers à la citadelle del' Uovo, Virginio et Paolo Orsini et quelques autres chefs de cette maison, tandis que les troupes pontificales entraient sur leurs terres (octobre 1496) (2).

Le Pape avait solennellement donné les insignes du généralat de l'Eglise romaine au duc de Gandie. Celui-ci partagea le commandement supérieur de l'armée pontificale avec le duc d'Urbin, Guidobald de Montefeltro, guerrier plein de courage et d'une expérience consommée. La campagne fut menée avec beaucoup de rapidité ; en quelques jours on s'était emparé des principales places des Orsini.

(1) Tomaso Tomasi, p. 158. — Commines, liv. VII, ch. xii.

(2) Guichardin, lib. III, cap. iii. — Tomaso Tomasi, p. 161-162.

Mais à Bracciano ils trouvèrent une résistance inattendue. Il y avait dans la ville un jeune homme nommé Bartholomeo d'Alviane, parent des Orsini, qui devait devenir dans la suite un des plus grands capitaines de l'Italie. D'Alviane avait été jeté en prison avec Virginio et Paolo Orsini. Mais il trompa la vigilance de ses gardiens et vint s'enfermer dans Bracciano (1). C'est là qu'il fit ses premières armes. Il se montra excellent capitaine à force de génie. Il fit, avec le peu qui lui restait de troupes, des mouvements si heureux, profita si bien du temps, qu'il permit à Charles, fils de Virgilio Orsini, et à Vitellezzo Vitelli de venir au secours de la dernière place des Orsini. L'armée pontificale fut taillée en pièces près de Soriano. Le duc d'Urbin et plusieurs autres officiers furent faits prisonniers. Quoique blessé, le duc de Gandie parvint à s'échapper. Les Orsini poursuivirent activement leur avantage et reprirent les places perdues peu auparavant. Le Pape était consterné de ce revirement de fortune, lorsque les ambassadeurs de Venise et d'Espagne parvinrent à négocier la paix entre les deux partis (2).

Charles VIII, à son retour de Naples, avait fait évacuer par ses troupes Civita-Vecchia, et les autres places des Etats de l'Eglise. Restait Ostie qu'il occupait toujours et dont il avait laissé la garde au cardinal de la Royère. C'était une véritable place de guerre. Maîtresse du Tibre par sa situation, elle empêchait les

(1) Guichardin, *ibid.* — Tomaso Tomasi, *ibid.*

(2) Guichard., lib. III, c. v. — Tomaso Tomasi, p. 165-167. — Marino Sanuto, *Chr. Venet.*, p. 44.

vivres d'arriver à Rome. Le peuple en souffrait autant que si l'ennemi eût été aux portes de la ville. Alexandre résolut de reprendre cette place. Il appela à son secours Gonzalve de Cordoue qui arriva avec ses bandes espagnoles. A la tête de l'armée pontificale, il commença le siège de cette citadelle. L'or et l'intrigue de Garcilasso de la Vega, ambassadeur des rois catholiques à Rome et l'un des plus habiles politiques de l'époque, préparèrent l'entrée de Gonzalve dans Ostie (1). La terreur qu'inspirait le nom du guerrier acheva l'entreprise. Après la première attaque, Ménalde, qui commandait la garnison pour le Cardinal, se rendit à discrétion et fut traîné en triomphe à la suite du vainqueur, comme autrefois les rois captifs au char de victoire des conquérants romains.

Gonzalve, de retour à Rome après cette expédition, reçut les plus grands honneurs. Les cardinaux l'attendaient aux portes de la ville. Un immense concours de peuple était accouru pour contempler le capitaine dont la valeur avait rendu le nom célèbre dans toute l'Italie. Sur-le-champ il fut admis en présence du Pape qui l'embrassa tendrement et lui donna en plein consistoire la rose d'or (2). Cet honneur, réservé d'ordinaire aux seuls souverains et aux seuls princes qui avaient rendu des services signalés au Saint-Siège, témoignait de l'estime du Pontife pour son vaillant compatriote et du prix qu'il attachait au recouvrement d'Ostie. A la prière de Gonzalve, le Pape traita avec indulgence Ménalde et lui permit de se retirer en France (3).

(1) MARIANA, lib. XXVI, n° 81.
(2) PAULI JOVII *Vita Magni Gonzalvi*, lib. I, p. 222.
(3) GUICHARDIN, *ibid.*

L'historien Mariana a donné une autre relation de cette entrevue. Selon lui, au Pape qui se serait plaint de l'ingratitude des rois catholiques, Gonzalve aurait reproché, dans un langage hautain plein de hardiesse, sa vie coupable (1). Ce récit contredit trop formellement l'historien officiel de Gonzalve pour que le doute ne soit pas permis. Il y a plus, cette scène suivant immédiatement la conclusion de la paix, due à l'intervention de l'Espagne et la prise d'Ostie, est invraisemblable. Ce sont là des amplifications de rhétorique qui n'ont rien à faire avec la réalité.

La fortune des armes n'avait pas servi la vengeance d'Alexandre contre les Orsini. Trompé dans l'espoir de donner au duc de Gandie leurs dépouilles, il songea néanmoins à lui tailler un apanage dans le patrimoine de Saint-Pierre. Un consistoire eut lieu le 7 juin 1497. Alexandre y exposa nettement ses projets ; il demanda au Sacré-Collège d'ériger en duché Bénévent, Terracine et Ponte-Corvo avec leur territoire et d'en investir le généralissime des armées pontificales.

Le cardinal de Sienne se prononça librement contre ce démembrement des Etats de l'Eglise (2). Les autres cardinaux crurent sans doute cet inconvénient suffisamment compensé par le secours qu'en recevrait le Saint-Siège ; ils approuvèrent donc les desseins du Pape (3).

Mariana a fait honneur de cette résistance à l'ambas-

(1) Mariana, *ibid.*, nos 80-81.

(2) Muratori, *Annali d'Ital.*, ann 1497. — Burchard, ap. Raynald., ann. 1497, n° 3.

(3) Tomaso Tomasi, p. 177. — Murat., *ibid.*

sadeur espagnol Garcilasso (1). C'est une erreur. Il y a chez cet écrivain de ces infidélités qui déshonorent ses ouvrages. Mais les courageuses paroles de Piccolomini qui devait un jour ceindre la tiare proclament très haut qu'il n'y avait pas autour du Pontife que des complaisants. L'histoire se plaît à enregistrer de pareilles protestations comme une garantie contre les accusations formulées dans les satires et les pamphlets dictés par la passion politique.

Le duc de Gandie ne jouit pas longtemps de la dignité que venait de lui procurer Alexandre. A peu de temps de là il mourut assassiné, et son corps, jeté dans le Tibre, ne fut retrouvé que plusieurs jours après. Le mystère qui environna cette mort permit toutes sortes de suppositions; on accusa les Orsini dont la haine pour le Pape était bien connue; on accusa le cardinal de Valence, propre frère de la victime; on accusa le cardinal Ascagne Sforza; on accusa un peu tout le monde (2). Mais Guichardin et ses copistes n'ont point hésité à présenter César comme un nouveau Caïn. Le lecteur verra ce qu'il doit penser de cette assertion.

« Le 8 juin, raconte Burchard, le cardinal de Valence (César Borgia) et le duc de Gandie, fils du Pape, soupèrent avec leur mère Vanozza, près de l'église de *S. Petri ad Vincula;* plusieurs autres personnes assistaient à ce souper. Comme il se faisait tard, le cardinal ayant rappelé à son frère qu'il était temps de retourner au palais apostolique, ils montèrent sur leurs chevaux ou leurs mules, accompagnés de quel-

(1) MARIANA, *ibid.*
(2) RAYNALD., ann. 1497, n° 3.

ques serviteurs, et s'en allèrent de compagnie jusqu'au palais du cardinal Ascagne Sforza. Le duc dit alors à son frère qu'avant de rentrer il avait à faire une visite dont le plaisir était l'objet. Renvoyant toute sa suite, excepté son *staffiero* (valet) et un homme masqué qui l'était venu trouver pendant le souper et qui depuis un mois environ lui avait presque tous les jours rendu visite au palais des Saints-Apôtres, il fit monter en croupe cette personne et prit la rue des Juifs; c'est là qu'il quitta son domestique, en lui disant de l'attendre jusqu'à une heure désignée, après quoi il pourrait s'en retourner tout seul. J'ignore de quel côté le duc et l'homme masqué se dirigèrent; mais cette même nuit le duc fut assassiné et jeté dans la rivière. Le domestique fut aussi attaqué et blessé dangereusement, et, malgré tous les soins qu'on lui prodigua, il resta dans l'impossibilité de rendre compte de ce qui était arrivé à son maître.

« Le matin, le duc n'ayant point paru, ses gens commencèrent à s'alarmer et informèrent le Pontife de son absence. Le Pape en éprouva une vive inquiétude; et attendit impatiemment toute la journée. Le soir, ne le voyant pas paraître, Alexandre VI fut en proie à une vive inquiétude et il commença à interroger lui-même plusieurs personnes qu'il fit amener devant lui. Entre autres vint un nommé Georges Schiavoni, qui, ayant sur la rivière une barque portant du bois de construction, était resté à bord pour y veiller pendant la nuit précédente. Il raconta qu'il avait remarqué deux hommes à pied, qui descendirent d'une rue et examinèrent soigneusement de tous côtés si personne ne

passait ; s'étant assurés que personne n'était là, ils retournèrent sur leurs pas; quelques instants après, deux autres vinrent regarder partout et de la même manière. Ils firent un signe, et il arriva un homme monté sur un cheval blanc, ayant derrière lui un cadavre étendu en travers, les pieds pendants d'un côté et la tête de l'autre. Deux hommes à pied soutenaient le corps de peur qu'il ne tombât.

« Ils s'avancèrent ainsi jusqu'au lieu où les immondices de la ville entrent dans l'eau. Ayant fait tourner le cheval la croupe du côté de la rivière, les deux hommes saisirent le cadavre par les bras et les pieds et le lancèrent dans le fleuve de toutes leurs forces. Le cavalier demanda si c'était fait ; on lui répondit : *Signor, si* (oui, monsieur). S'étant retourné, il voulut savoir ce qu'il voyait flotter de noir sur l'eau. C'est un manteau, lui dirent les deux hommes, et l'un d'eux prit des pierres qu'il jeta sur le manteau pour le faire aller au fond.

« On fit reproche à Schiavoni de n'avoir pas aussitôt tout révélé au gouverneur de la ville. Il répliqua qu'ayant vu dans le temps plus de cent cadavres précipités ainsi dans le même lieu, sans qu'aucune recherche en fût faite, il n'avait pas considéré cette chose comme importante.

« On rassembla les pêcheurs pour commencer des recherches ; le soir ils trouvèrent le corps du duc dont les vêtements étaient entiers et dans la bourse duquel il y avait trente ducats. Il était percé de neuf blessures, dont l'une à la gorge, les autres à la tête, au sein et aux membres.

« Quand le Pontife eut appris que son fils était mort, et qu'il avait été jeté, comme les immondices, dans la rivière, il donna un libre cours à sa douleur, et, s'enfermant dans sa chambre, y pleura amèrement. Ses officiers et le cardinal de Ségovie vinrent frapper à sa porte; et par leurs exhortations persuasives, l'engagèrent à leur ouvrir. Depuis le mercredi au soir jusqu'au samedi soir suivant, le Pape ne prit aucune nourriture ni aucun sommeil. Enfin, cédant aux prières de ses gens, il commença à modérer sa douleur et à réfléchir qu'il ne devait pas éteindre dans un désespoir stérile l'énergie dont il avait besoin pour le bien public (1). »

Ce récit, le seul authentique que nous possédions sur cette mort, est très éloigné de présenter César comme le meurtrier de son frère.

Il laisse soupçonner que le duc de Gandie conduisait depuis quelque temps une intrigue amoureuse par l'entremise de la personne qui le visitait si souvent et toujours secrètement à la faveur de son masque, et que, dans la nuit où il fut assassiné, le duc fut surpris par un rival jaloux ou par un époux outragé qui lui fit payer de sa vie sa folie ou son crime.

Quelques écrivains ont supposé que César était jaloux de la prédilection dont le duc son frère était l'objet de la part de leur père, et que, désirant suivre la carrière des armes, il convoitait son poste pour lui-même. C'est une trop grande simplicité de penser que la destination du duc à la vie militaire forçât César à entrer dans l'état ecclésiastique. On ne surprend nulle

(1) Burchard, ap. Gordon, *Vie d'Alex. VI*, etc., t. II, p. 470 Tr. fr.

part des indices de cette jalousie. César n'ignorait pas qu'il était sur la voie qui menait à la dignité la plus enviée en ces temps-là, à la première dignité du monde chrétien.

La jalousie de César manquant de vraisemblance, quelques auteurs ont voulu trouver d'autres causes à cette inimitié supposée. Mais la haine comme le vin porte au cerveau. Il y avait en effet du délire à se livrer à des suppositions que le bon sens moral aurait dû prévenir. Citons celui qui a le plus vigoureusement exprimé leur pensée : Moréri. Ce compilateur a eu le triste courage d'écrire : « On avait des *preuves convaincantes* que César était l'auteur de ce fratricide ; car outre ses intérêts d'ambition il ne pouvait souffrir que le duc de Gandie eût plus de part que lui aux bonnes grâces de Lucrèce leur sœur (1). » Etrange manière de convaincre un homme d'un crime ; il ne faudra plus que l'accuser d'un autre crime aussi mal fondé et qualifier de *preuves convaincantes* cette vaine accusation ! Ce procédé a soulevé l'indignation du protestant Roscoë (2). Où trouverait-on une cour d'assises qui voulût sur ces fameuses *preuves convaincantes* convaincre César de fratricide ? Non, il n'est pas de jury au monde qui voulût se prononcer sur la culpabilité de César. Mais est-ce qu'en si graves matières l'accusé ne doit pas jouir des bénéfices du doute, aussi bien dans l'histoire que devant les tribunaux ? Quand César se fut rendu odieux on ne se fit aucun scrupule

(1) *Le Grand Dictionnaire historique*, etc. Paris, 1712, art. CÉSAR BORGIA.

(2) *Vie et pontificat de Léon X*, t. I. Trad. fr., p. 290, note.

de le charger d'une scélératesse de plus. Mais ici, César est la victime de la haine qu'il souleva plus tard contre lui.

Nous nous trouvons forcé par la suite de cette histoire de sonder encore une fois ces bas-fonds de la calomnie. Nos lecteurs nous le pardonneront ; nous ne pouvons nous taire sur une accusation qui se trouve imprimée dans Guichardin. Ce sera l'éternelle honte de cet écrivain d'avoir écouté son ressentiment contre la maison de Borgia au point de formuler sur un bruit vague, sur un on dit, une accusation d'inceste contre Lucrèce et son père (1). Il s'est fait l'écho de la colère de quelques poètes napolitains serviteurs de princes ennemis du Pontife (2). A cette époque l'épigramme, la satire, le dialogue, sont les armes dont on châtie ses adversaires, qu'ils portent tiare, diadème, hermine ou épée. Dante plongeait ses ennemis dans les flammes éternelles, l'humaniste de la Renaissance n'attend pas l'autre vie pour les tourmenter. Mais ces traits de bile sont-ce des documents suffisants pour porter une

(1) « Era medesimamente fama, se però è degno di credersi tanta enormita, che nell' amor di Madonna Lucretia, concorressino non solamente i due fratelli, ma eziandio il padre medesimo. » *Storia*, lib. III, c. I.

(2) Nous avons déjà fait allusion à l'épitaphe de Lucrèce composée par Pontano vingt ans avant la mort de cette princesse :

Hoc tumulo dormit Lucretia nomine, sed re
Thais, Alexandri filia, nupta, nurus.

Comme lui, Sannazar a eu la lâcheté d'insulter un ennemi dans sa fille ; il a écrit contre elle les vers suivants :

Ergo te semper cupiet, Lucretia, Sextus.
O fatum diri numinis, hic pater est !

Nous verrons bientôt comment la poésie l'a vengée !

accusation qui est un outrage à la nature humaine? Le genre humain serait trop malheureux s'il était aussi commun de commettre de pareilles monstruosités que de les croire. Voilà cependant sur quel fondement les écrivains postérieurs ont accusé d'une manière positive et formelle Alexandre VI et Lucrèce Borgia sa fille. Roscoë a raison de dire que si Lucrèce n'avait rencontré que des accusateurs, l'espèce et l'énormité du crime qu'ils lui ont imputé devraient encore faire douter de l'accusation (1). Mais Lucrèce ne fut pas la Messaline moderne qu'on se plaît à produire sur la scène. Pour s'en convaincre il suffit de la faire revivre dans les récits de ses contemporains, de placer sous les yeux du lecteur à côté du fiel et des calomnies dont les ennemis de son père et de son frère l'abreuvèrent, l'admiration sincère qu'elle excita parmi tous ceux qui la connurent, les éloges incomparables dont elle fut l'objet. On sera plus d'une fois étonné comme nous l'avons été nous-même de ces témoignages qui contredisent si radicalement les on dit malveillants de la satire.

La noble Doña Maria Enriquez n'avait pas accompagné son mari dans son dernier voyage à Rome. Elle était demeurée dans la terre de Gandie avec ses deux enfants : Isabelle et le jeune don Juan. C'est là qu'elle apprit la terrible nouvelle. La douleur de cette tendre et fidèle épouse fut immense, surtout quand elle connut les pénibles circonstances de la mort de son mari.

Sa fille Isabelle était dejà fiancée au riche duc de

(1) *Vie et pontificat de Léon X.* Tom. I, in fine : DISSERTATION SUR LE CARACTÈRE DE LUCRÈCE BORGIA.

Ségovie. La triste mort de son père la fit tomber dans une grande tristesse et changea la direction de ses pensées. Elle embrassa la vie religieuse et fit profession, sous le nom de *Françoise* de Jésus, dans le couvent de Sainte-Claire à Gandie.

Son frère, don Juan II, était encore un tout jeune enfant. Sa mère l'emmena bientôt avec elle à Rome où elle allait recueillir tant en son propre nom qu'en celui de son fils les biens de son mari. Le petit Jean grandit à la cour de son aïeul sous les yeux, et en quelque sorte sous la tutelle de son oncle César, sans que celui-ci ait jamais rien entrepris contre la vie de son neveu. Jamais personne de sa famille ne le soupçonna d'ailleurs d'avoir eu part à la mort de son frère. On ne lit ces choses-là que dans les romans. Alexandre prodigua à son petit-fils les marques de la plus tendre affection. Cela a suffi à la calomnie pour s'exercer sur son compte, en lui attribuant la paternité d'un enfant, du nom précisément de Juan, qu'il aurait eu à cette époque de ses relations sacrilèges avec une veuve romaine : — *ex quadam Romana muliere soluta.* — On n'a pas pris garde qu'il s'agissait ici du troisième duc de Gandie, ce jeune enfant du fils dont le Pape a pleuré si amèrement la mort. Les détails que donne Burchard se rapportent parfaitement à Doña Maria Enriquez qui avait habité longtemps Rome et même le palais pontifical avec son mari. Ce n'était pas d'ailleurs pour Alexandre l'âge des débauches scandaleuses ; il était alors presque septuagénaire ; pour y croire il faudrait d'autres garanties que des contes et des satires (1).

(1) On trouve à cette époque, à Rome, un second Jean Borgia,

Le jeune duc de Gandie épousa Jeanne d'Aragon, princesse de la maison royale déchue de Naples (1509). L'œuvre de Doña Maria Enriquez était complète. Alors, elle voulut se réunir à sa fille Isabelle et terminer ses jours dans la paix du même cloître, qu'elles édifièrent l'une et l'autre par l'exercice des plus héroïques vertus.

Dieu se montra prodigue de sa tendresse pour don Juan de Borgia. L'année suivante la princesse Jeanne lui donna un enfant; il reçut au baptême le nom de François, en souvenir de son aïeul. Cet arrière-petit-fils d'Alexandre devait donner à sa famille un lustre inattaquable puisqu'il aurait la sanction de l'Eglise.

François de Borgia, quatrième duc de Gandie, fut honoré par Charles-Quint des plus grandes dignités jusqu'à celle de vice-roi de Catalogne. Il épousa Eléonore de Castro, d'une illustre maison de Portugal ; cette heureuse union donna le jour à plusieurs enfants qui s'allièrent aux plus grandes familles d'Espagne. A la mort de sa pieuse femme, arrivée en 1546, il renonça aux grandeurs du monde pour entrer dans la Compagnie de Jésus que venait de fonder son compatriote Ignace de Loyola, et mérita par la sainteté de sa vie et l'éclat de ses vertus d'être placé sur les autels.

On a vu précédemment comment Alexandre VI s'abandonna à sa douleur de père. Pendant trois jours,

fils de César, et à peu près du même âge que le fils du malheureux duc de Gandie.

V. aux PIÈCES JUSTIFICATIVES, n° 18, la dissertation sur « l'Infant romain », comme l'appelle M. Grégorovius.

CHAPITRE XVI

LA RÉFORME CATHOLIQUE ET ALEXANDRE VI

Préjugés contre le xve siècle. — Besoins d'une réforme dans la discipline. — Plaintes des hommes vertueux pour la demander. — Les princes séculiers la désirent également. — La papauté avait déjà commencé cette réforme, Alexandre la poursuit. — Il institue une commission de cinq cardinaux pour travailler à cette œuvre. — Falsification des lettres apostoliques. — Après un demi-siècle on retrouve encore les traces des réformes entreprises par Alexandre VI. — Elévation de Ximénès au siège primatial de Tolède. — Alexandre VI aide le primat d'Espagne dans l'œuvre de la Réforme. — Il favorise la fondation de nouveaux Ordres religieux. — Son zèle pour le maintien de la foi. — Commencements de l'imprimerie ; Alexandre devine les abus de la presse. — Sage mesure qu'il prend contre les dangers dont elle menace le monde. — Sa bulle devient l'origine de l'*Index*.

On a fait du xve siècle une peinture outrée. Nos historiens catholiques n'osent pas toujours en appeler des décisions reçues.

Est-ce donc qu'à cette époque l'Eglise était à ce point sordide et polluée ? Est-ce que l'esprit du monde avait étouffé complètement l'esprit de Dieu ? Est-ce que les œuvres de la croix ne s'accomplissaient plus nulle part? Est-ce qu'il ne se rencontrait plus de simples prêtres, de pauvres moines, de modestes vierges entretenant dans le monde le feu de l'Evangile ?

Sans doute le schisme d'Occident avait multiplié les abus ; ce triste apanage de notre humanité est commun à tous les siècles. Mais après tout est-ce qu'une centaine de prélats, quelques centaines de

prêtres ou de moines sont toute l'Eglise ? Comment ne pas comprendre qu'une société livrée sans réactif à la consomption eût péri inévitablement et n'aurait pu vaincre l'insurrection du siècle suivant ?

On n'a donc pas vu se mouvoir, au milieu des agitations de cette époque mauvaise, les douces et majestueuses figures qui consolaient l'Eglise ; à Rome, sainte Françoise Busco ; à Sienne, saint Bernardin ; à Bologne, sainte Catherine ; à Gênes, une autre sainte Catherine plus illustre encore ; tandis que Florence admirait les vertus de son archevêque saint Antonin ; Venise, celles de son patriarche saint Laurent Justinien, et que la sainteté de saint François de Paule illumine toute l'Italie !

Nous ne parlons ici que de l'Italie, car c'est surtout cette Eglise qu'on a peinte et le reste du monde catholique a été jugé par analogie. Mais chaque Eglise a sa pléiade de saints. L'incrédule ne s'inclinera pas devant cette auréole dont nous entourons la tête de ces personnages, mais il ne pourra leur refuser d'avoir atteint la perfection de la dignité morale. Or c'est là le couronnement de la pratique sincère du catholicisme. Est-il donc réellement inférieur à ceux qui l'ont précédé ce siècle dont le firmament est constellé de saints ?

Assurément, la corruption de ce siècle était grande, et l'Eglise n'était pas exempte de tout mal. La discipline ecclésiastique n'avait plus sa pureté primitive, il y avait dès lors relâchement dans les mœurs. L'exemple venant des pasteurs pouvait infester toute la famille chrétienne et découler sur les générations

futures. Le besoin d'une réforme était avoué et généralement senti par l'autorité religieuse. Les esprits sages et prudents la réclamaient énergiquement. « On rejettera, disait déjà à Eugène IV le cardinal Julien, on rejettera la faute de tous les désordres sur la cour de Rome, qu'on regardera comme la cause de tous les maux, parce qu'elle aura négligé d'y apporter le remède nécessaire (1). »

Au moment où Alexandre montait sur le trône pontifical, les princes séculiers faisaient entendre les mêmes plaintes. Ferdinand le Catholique, quoiqu'il eût lui-même plus d'une fois violé les règles de la discipline ecclésiastique (2), venait de s'adresser au Pape pour le supplier de réprimer les abus qui entachaient la promotion aux grandes dignités et la collation des bénéfices (3). Le roi de Portugal essaya même d'y remédier de sa propre main dans ses Etats (4). Il n'y eut pas jusqu'à Charles VIII, à qui il ne vînt en pensée de rappeler l'ordre ecclésiastique à la discipline. « Il mettait, dit Commines, grant peine à reprimer les abuz de l'ordre de sainct Benoît, et d'aultres religions... Il avait bon vouloir, s'il eust peu, que nul evesque n'eust tenu que son evesché, s'il n'eust esté cardinal (et ces-

(1) *Epist. Jul. Card. ad Eug. IV*, in Op. Æn. Syl., p. 67, 68, 77. — Bossuet, *Hist. des Variations*, t. I, p. 3.

(2) Une fois entre autres il avait, malgré la vive résistance de Sixte IV, nommé comme administrateur perpétuel du siège archiépiscopal de Saragosse un de ses enfants naturels âgé seulement de six ans. Mariana, lib. XXIV, cap. xvi. — Ferreras, *Hist. d'Espagne*, tom. VII, p. 11.

(3) Infessura, p. 1248. — Raynald., ann. 1498, n° 20.

(4) Raynald., *ibid.*

tuy là deux), et qu'ilz fussent allez tenir sur leurs bénéfices (1). »

Or, il faut le dire bien haut, la papauté n'avait pas attendu jusque-là pour se mettre à l'œuvre. Depuis bien des années, Rome poursuivait la réforme sacerdotale; Eugène IV, Nicolas V, Pie II, Paul II, Sixte IV, Innocent VIII, essayèrent de ramener la pureté des premiers siècles de l'Eglise. Nous avons vu ailleurs le zèle d'Alexandre VI se montrer pour la défense de la foi et le maintien de sa pureté doctrinale à la hauteur du mandat apostolique. Au milieu des tempêtes qui bouleversèrent l'Italie, à la fin du xve siècle, et menacèrent plusieurs fois la sécurité du Saint-Siège, il se préoccupa aussi des devoirs de la chrétienté et de la réforme des abus.

Dès le début de son règne il avait rétabli la justice et réformé l'administration de la cour romaine. De nombreux abus subsistaient toujours. Il choisit dans la portion la plus sévère du Sacré-Collège cinq cardinaux auxquels il confia le soin d'étudier les moyens d'y remédier. Le cardinal Piccolomini dont l'indépendance et le courage étaient réputés, fut à la tête de la commission pontificale. Les autres membres, tous renommés par leur haute sagesse, étaient Giovanni d'Aragon, Georgio de Lisbonne, Antoniotto Pallavicini, Galeotto Riario et Gianantonio Alexandrino (2).

Bartholomeo Florida, archevêque de Cosenza, était secrétaire des brefs. Le roi d'Espagne s'était plaint au Pape de plusieurs brefs émanés de la cour de Rome,

(1) Commines, liv. VIII, chap. xxv.
(2) Raynald., ann. 1497, n°s 4-8.

entre autres d'une dispense accordée à une religieuse, unique héritière de la couronne de Portugal, pour se marier à un fils naturel du roi, dispense qui mettait obstacle aux prétentions de Ferdinand. Cette plainte révélait la falsification des lettres pontificales. C'était à cette époque un trafic aussi lucratif que de nos jours la falsification des billets de la Banque de France. Le secrétaire fut soupçonné, l'enquête révéla que Florida en avait supposé un nombre considérable (1). L'archevêque est aussitôt mandé au palais; à peine en a-t-il gravi les degrés qu'il est arrêté. Son procès est instruit, il est déposé de son siège, dégradé de l'épiscopat, dépouillé de ses biens, et condamné à une prison perpétuelle.

L'accusé soutint d'abord pour se justifier qu'il n'avait fait qu'obéir à des instructions venues d'en haut, mais ce système de défense ne le sauva pas. Plus tard, lorsqu'il n'eut plus rien à perdre, il céda, dit-on, à des promesses séduisantes, et fit des aveux complets.

Un maître du Sacré-Palais fut dans le même temps dénoncé comme coupable de judaïsme. Pierre d'Aranda, évêque de Calahorra, invoqua pour sa défense le témoignage de cent un témoins. Mais leurs révélations, loin de le justifier, l'accablèrent. Il fut enfermé pour le reste de ses jours au château Saint-Ange (2).

(1) Les nombreuses copies du *Diarium* s'accordent assez bien pour le fond de ce fait, mais il y a quelques variantes pour les détails, notamment sur le nombre des brefs falsifiés. Les uns en portent le nombre à 3.000, d'autres à 300, quelques-uns à 30 et 20. Note de M. CHRISTOPHE : *Hist. de la papauté au* XV*e siècle*, t. II, p. 515.

(2) LLORENTE, *Hist. critique de l'Inquisition d'Espagne*, t. I,

Quelques clercs coupables d'avoir fait le trafic à Rome de brefs apocryphes, sur les indulgences, ou d'avoir signé des suppliques concernant les Ordres Sacrés furent jetés en prison (1).

Mais le retour à la saine discipline au milieu des tempêtes politiques de cette époque, avec toutes ses résistances et l'élan désordonné des esprits, était une œuvre grande et difficile. Et pourtant, elle n'était pas, pensons-nous, au-dessus des forces d'Alexandre; on se prend à regretter que ses efforts n'aient pas été persévérants. Les projets pour l'agrandissement de ses enfants détournèrent l'attention salutaire qu'il avait d'abord donnée à cette régénération spirituelle. S'il eût un peu moins aimé ses enfants il se fût couvert de gloire.

Cette glorieuse rédemption devait être l'œuvre du Concile de Latran (1513) et plus particulièrement de celui de Trente (1545). Et cependant tout ne fut pas perdu des réformes tentées par Alexandre IV. Il en resta dans la chancellerie des vestiges assez frappants pour que Paul III, un demi-siècle plus tard, pût encore les signaler (2).

On n'a pas oublié le soin qu'en montant sur le siège pontifical Alexandre avait mis à s'entourer d'hommes austères et instruits. Depuis il ne perdit jamais l'occasion d'encourager la vertu et la science. Mais le fait le plus frappant de ce genre est l'élévation de Ximénès.

p. 268. — RAYNALD., ann. 1498, n° 22. — FLEURY, *Hist. eccl.*, liv. CXIX, n° 22.

(1) BURCHARD, *Diarium*, etc.

(2) Codex Ms. intitulé : *Romanæ curiæ reformatio tempore Pauli III*, et catalogué dans la bibliothèque Barberini, sous le n° 2275.

Au mois de janvier 1495, l'illustre cardinal Mendoza descendait dans la tombe. L'archevêque de Tolède était tout à la fois primat d'Espagne et grand chancelier de Castille. Revêtu de cette double dignité il était sans contredit le premier et le plus puissant personnage après le roi. Il pouvait même à certains moments se rendre redoutable au roi lui-même. Cette mort ouvrait la voie aux compétitions : elles furent nombreuses. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que Ferdinand se mit lui-même au rang des solliciteurs en faveur de ce fils qu'il avait assis de son propre pouvoir sur le siège de Saragosse (1). Mais la pieuse Isabelle à qui cette nomination appartenait en sa qualité de reine de Castille, ayant vanté à Rome les vertus éminentes de son confesseur, en obtint des bulles qui instituaient archevêque de Tolède l'humble moine François Ximénès de Cisneros. La reine remit de sa propre main au religieux les bulles pontificales. Tout autre que le bon Franciscain se serait confondu en remerciements. Ximénès prit la fuite. Les archers de la reine l'arrachèrent de force à son couvent d'Ocaña; la reine fit son possible pour le déterminer à accepter cette dignité. Pendant six mois il refusa obstinément cet honneur. Il fallut un ordre formel d'Alexandre VI pour triompher de sa résistance (2).

Dieu avait ses vues sur Ximénès. Ce moine qu'on arrache avec violence à sa solitude d'Ocaña, et que « si

(1) Voy. p. 276, note 2.

(2) Hefélé : *Le cardinal Ximénès et l'Eglise d'Espagne à la fin du* XV*e et au commencement du* XVI*e siècle, pour servir à l'histoire critique de l'Inquisition.* In-8, trad. franç. Paris, Pélagaud.

les hommes s'achetaient, l'Espagne, au dire de Leibnitz, n'aurait pas payé trop cher par le sacrifice d'un de ses royaumes », devait opérer la réforme ecclésiastique des mœurs en Espagne. Il faut que la haine soit confondue; elle parlait des abus de la cour de Rome, voilà que le Pape qu'elle décrie bien haut, appelle au premier siège de l'Eglise d'Espagne l'homme qui allait déclarer une guerre à outrance au vice et aux abus sous toutes leurs formes.

Ce même Pape n'épargna rien pour favoriser la réforme entreprise par le célèbre Ximénès. Quelques dignitaires ecclésiastiques opposent au primat les privilèges qu'ils tiennent de la cour de Rome. Alexandre l'investit alors au nom du Saint-Siège d'un pouvoir illimité sur les personnes ecclésiastiques, quels que soient les privilèges obtenus, et quelque charge qu'elles aient reçue précédemment du Saint-Siège (1). La haine ouvrira-t-elle enfin les yeux ? Nous n'osons pas l'espérer.

Les Ordres religieux avaient subi eux-mêmes le relâchement général. Alexandre VI en réforme quelques-uns et favorise le développement de nouvelles familles religieuses qui allaient faire revivre au sein de la société chrétienne la pratique des conseils évangéliques et consoler l'Eglise de ses douleurs. Saint François de Paule avait institué l'Ordre des *Minimes* qu'il appelait ainsi parce qu'il voulait qu'ils fussent les plus petits et les plus humbles dans la maison du Seigneur. Leur rapide extension eut quelque chose de merveilleux.

(1) Bref du 23 juin 1497, reproduit dans Gomez : *De rebus gestis Francisci Ximenii*, lib. I, *in Hispaniæ illustratæ scriptores Francos*, 1603, fol., tom. I, p. 953. — RAYNALD., 1479, ann. n° 35.

Sixte IV avait favorisé l'Institut à ses débuts en 1474. Alexandre VI encouragea de toutes les manières le saint fondateur et approuva solennellement la règle du nouvel Ordre (1).

La France de son côté voyait germer sur son sol un essaim de vierges qui, sous la direction d'une illustre princesse dont le nom se rencontrera bientôt sous notre plume, s'appliquaient à reproduire les vertus dont la Bienheureuse Vierge Marie fut le modèle. Alexandre bénit et approuva l'Ordre naissant des Annonciades (2). En même temps, sa protection soutenait le zèle d'un humble franciscain, Jean Tisserand, qui avait eu la pensée de fonder à Paris une maison de refuge où, sous le patronage de la grande pénitente Marie-Madeleine, de pauvres filles égarées viendraient chercher la paix de l'âme dans l'expiation d'une vie coupable.

La défense de la foi catholique préoccupa Alexandre pendant tout son pontificat. Au début, il travaille au retour des Hussites à l'Eglise. Maintenant il poursuit, de concert avec Wladislas IV, l'extinction de la secte des Piccards ou Adamites, cette nouvelle forme de la vieille hérésie des Vaudois, qui a gagné à la fin du xve siècle toute la Bohême et la Moravie, secte qui aux erreurs les plus pernicieuses ajoute la nudité religieuse et la promiscuité des sexes (3).

Plus d'un monument contemporain témoigne de

(1) Raynald., ann. 1501, n° 23.

(2) Raynald., ann. 1501, n°s 24-36.

(3) Raynald., ann. 1498, n°s 25-36, et ann. 1500, n°s 60-73. — Æneas Sylvii *Hist. Bohem.*, c. xli. — Dubraw, *Hist. Bohemic.*, lib. XXVI.

cette sollicitude d'Alexandre pour défendre l'intégrité de la foi. Le plus célèbre se rapporte à l'impression des livres. L'imprimerie venait de naître et on la saluait comme le plus beau présent du ciel. Mais déjà on pouvait dire d'elle ce qu'Esope a dit de la langue : qu'elle était la meilleure et la pire des choses ! Les typographes de Mayence, de Cologne, de Trèves, alléchés par l'appât d'un gain honteux, publiaient des livres irréligieux et libertins qui allaient préparer les voies à Luther. La papauté, en la personne de Paul II, Sixte IV, avait protégé la typographie naissante ; mais Alexandre, lui, a déjà deviné que si l'on n'y prenait garde, ce grand art pourrait devenir le fléau des âmes. Il résolut de prévenir les égarements que la nouvelle invention pouvait produire dans la foi et les mœurs. Il donna alors cette célèbre bulle *Inter multiplices* (1), où, après avoir reconnu « comme étant de la plus haute « utilité que tout ce qui concerne les saines connais- « sances et la saine morale fût mis en lumière par « l'écriture et les caractères imprimés qui fixent la « vérité, de manière à la mettre sous les yeux des « hommes que séparent entre eux les distances les « plus lointaines dans le temps et dans l'espace », il défendait d'imprimer aucun livre s'il n'avait été revêtu de l'approbation du supérieur ecclésiastique.

Aujourd'hui, en présence de la licence de la presse, cette mesure nous paraît toute simple; il n'en était pas de même à l'époque de la Renaissance, quand cet art était considéré comme la merveille du siècle. C'é-

(1) RAYNALD., ann. 1501, n° 36.

tait là, sans contredit, une grande mesure d'ordre, sociale et religieuse. Cette bulle fut l'origine de cet admirable tribunal de l'*Index* qui, s'il ne réussit pas à empêcher l'apparition des mauvais livres, c'est-à-dire les épines de croître avec le bon grain, sert au moins aux fidèles du Christ à démêler le poison d'avec le remède.

CHAPITRE XVII

SAVONAROLE

(1490-1497)

Enfance de Savonarole. — Il devient prieur de Saint Marc. — Ses prédications. — Ascendant qu'il prend sur les esprits à Florence. — Ses rapports avec les Médicis. — Il passe pour prophète. — Sa visite à Charles VIII. — Il rédige une constitution pour la république. — Conversions qu'il opère à Florence. — Son triomphe sur le paganisme de la Renaissance.

Il est impossible de méconnaître qu'Alexandre VI a compris les maux de l'Eglise et a été animé du désir d'y porter remède. A Florence un moine travaillait aussi à cette régénération spirituelle. Alexandre a été mis en cause à son sujet; nous devons donc nous arrêter un instant devant cette figure dont l'histoire n'offre pas un autre exemple.

Jérôme Savonarole était ce moine. Il était né à Ferrare le 21 septembre 1452. « Enfant il aimait l'étude et la prière, les couvents, et surtout la blanche soutane des dominicains, les grands prédicateurs de l'époque. Quand l'un d'eux montait en chaire, on était sûr de trouver Jérôme debout en face de l'orateur, dont il suivait tous les mouvements. Un jour qu'il assistait à un sermon que prêchait un frère, il se sentit troublé jusqu'au fond du cœur par les paroles de l'orateur, et résolut d'abandonner le monde et de s'ensevelir dans la solitude du monastère : il avait

alors vingt-deux ans. Sans rien dire à ses parents, il quitte Ferrare le 24 avril, prend la route de Bologne, et vient frapper à la porte du couvent de Saint-Dominique. Quelque temps après il recevait l'habit clérical, et écrivait à son père : « M'aimez-vous ou non ? Si vous m'aimez, comme j'en suis convaincu, vous savez bien qu'il y a en moi deux substances, l'âme et le corps. Préférez-vous le corps à l'âme ? Vous direz non, parce que, sans cela, vous ne m'aimeriez pas réellement ; vous aimeriez en moi la plus vile partie de moi-même ; mais, si vous préférez en moi l'âme au corps, vous approuverez le parti que j'ai dû prendre (1). »

Devenu vers 1490 prieur de Saint-Marc, à Florence, « il partagea son temps entre le confessionnal et la prédication : par goût il quitta bientôt le tribunal de la pénitence pour la chaire ; il comprenait sa vocation. C'est dans l'intérieur du cloître qu'il annonça d'abord la parole divine. Le site était admirablement choisi : pour temple, un jardin tout plein de beaux rosiers de Damas ; pour pavillon, le ciel ; pour auditeurs, des frères aux robes blanches : comment l'orateur n'aurait-il pas été inspiré (2) ? »

L'éloquence de la chaire avait alors perdu de son éclat. L'Italie possédait cependant des orateurs sur lesquels

(1) Audin, *Histoire de Léon X et de son siècle*, ch. viii. — Cf. Burlamachi, *Vita del. P. Girolamo Savonarolo*, Lucca, 1764, in-8°, p. 1-13. — Villari, *Histoire de Savonarole*, traduction française par M. Gruyer, Firmin Didot, Paris, 1874. — Carle, *Histoire de fra Hyeronimo Savonarola*, in-8°, Paris, 1846.

(2) Audin, *Histoire de Léon X*, etc., *loc. citat.* — Cf. Burlamachi, p. 28. — Carle, c. viii, p. 107.

les historiens nous ont transmis les plus grands éloges. Mais quand on relit aujourd'hui ces pages, mélange aride de scolastique et de morale, hérissées de citations d'auteurs sacrés et profanes, où saint Augustin se heurte à Virgile, saint Jean Chrysostome à Juvénal, et dont la monotonie n'est interrompue que par des tableaux ridicules et grotesques, on ne s'expliquerait que bien difficilement le grand effet qu'ils produisirent si on ne faisait la part de la réputation de sainteté de l'orateur (1). Il n'en est pas de même des improvisations du frère de Saint-Marc.

« Quand, après trois siècles, nous lisons les discours du moine, nous comprenons l'enthousiasme de la multitude : nous aurions fait comme elle ; nous aurions accompagné notre père jusqu'à l'église, nous aurions essayé de toucher un pan de sa robe, de baiser la poussière de ses pieds ; peut-être même que nous aurions cru tout ce qu'on racontait de lui, ses visions nocturnes, le don qu'il avait reçu de guérir les malades par un simple attouchement, son intuition de l'avenir, et son commerce avec les anges. A dire vrai, quelque chose de réellement merveilleux nous aurait attirés vers lui : c'était sa parole, soit qu'il reproche aux Florentins de boire dans la coupe des réprouvés, c'est-à-dire aux eaux corrompues de l'antiquité païenne ; soit qu'il menace tous ces savants qui crient : vive la voie de Bersabé, c'est-à-dire le chemin qui n'est éclairé par d'autre lumière que celle de la raison ; soit qu'il s'indigne que les Florentins, comme

(1) Tiraboschi, *Histoire de la Littérature ital.*, liv. III, ch. vi, *passim*. — C. Cantu, *Les Hérétiques d'Italie*, discours xie.

autrefois les Juifs, préfèrent à la manne du désert les poissons d'Egypte, c'est-à-dire à l'or de la parole divine le plomb vil du rhéteur ; soit qu'arrachant à l'artiste un pinceau tout trempé de couleurs païennes, il lui dise : je ne reconnais plus ma vierge de Bethléem dans cette jeune fille vêtue comme une courtisane, ma vierge qui ne paraissait jamais en public que sous les habits d'une pauvre petite qui cache jusqu'à son visage ; soit que, frappant sur la poitrine de tous ces philosophes amoureux, jusqu'à l'idolâtrie, de l'antiquité, il la trouve dure comme de la pierre ; soit qu'il se lamente sur l'ingratitude de Florence, et prêt à pleurer sur elle comme les filles de Sion, il s'écrie douloureusement : Florence ! tu ne détruiras pas mon œuvre, car c'est l'œuvre du Christ. Que je meure ou que je vive, la semence que j'ai jetée dans les cœurs n'en portera pas moins ses fruits. Si tes ennemis sont assez puissants pour me chasser de tes murs, je n'en serai point affligé ; car je trouverai bien un désert où je pourrai me réfugier avec ma Bible (1). »

C'était là de la véritable éloquence. Le discours du moine captive, entraîne, atterre. A ces âmes de chair endormies dans les plaisirs d'une vie facile il fait entendre des épouvantements tout charnels, des menaces sensuelles dont il emprunte les images à l'Apocalypse. Il est beau, il est grand dans la tribune sainte, sa voix est la voix d'un prophète ; sa parole est la parole d'un apôtre.

« La voix sourde et caverneuse du prédicateur, sa

(1) Audin, *Histoire de Léon X*, etc., *loc. cit.*

figure, où, de chaque côté, deux os en saillie semblaient percer la peau, son teint blême, ses doigts décharnés à travers lesquels pouvait passer la lumière, ses yeux azurés surmontés de longs sourcils roux, étaient autant d'instruments de terreur (1). Souvent, en descendant de chaire, on le voyait essuyer son front tout humide de sueur. Rentré dans son couvent, il se jetait à genoux pour prier. Bientôt on entendait frapper à la porte du monastère : c'était une Madeleine enveloppée de sa mantille noire, qui demandait à se confesser ; un vieillard qui venait livrer, pour qu'on la brûlât, une peinture lascive ; un usurier dont les poches étaient pleines d'or qu'il offrait de restituer ; des paralytiques qui demandaient à toucher la ceinture du dominicain. On affirmait que sa robe avait plus d'une fois rendu la vie à des moribonds (2). »

Savonarole en voulait aux Médicis dont l'or avait corrompu la population florentine.

Lorsqu'il eut été élu prieur de Saint-Marc, on lui conseilla d'aller remercier le Magnifique.

« Et pourquoi ? demanda le Père : qui m'a nommé prieur ? Dieu ou Laurent ? Dieu, n'est-il pas vrai ? Je n'irai pas au palais. »

Laurent prit le parti de venir au couvent. « Père, dit un frère à Savonarole, c'est une personne de distinction qui se présente au couvent.

— Son nom ?

— Père, c'est Laurent de Médicis.

(1) Cf. Burlamachi, p. 13.

(2) Audin, *Histoire de Léon X*, etc., *loc. cit.* — Cf. Burlamachi, *passim*.

— Et qui vient pour prier? Laissez-lui faire ses dévotions; je ne veux pas qu'on l'interrompe. »

« Il faut que je le voie cependant, disait Laurent à Politien, et que je lui parle. » Il imagina de faire déposer par son secrétaire un grand nombre de pièces d'or dans le tronc du couvent. Le frère, en l'ouvrant, jette un cri de surprise et de joie, et court raconter sa trouvaille au prieur. Il n'y avait qu'un prince qui pût faire des dons semblables. Laurent disait: « Le prieur sera forcé de venir me remercier. » Il se trompait; Jérôme, en prenant une à une ces belles pièces, disait: « Ceci pour les besoins de notre couvent, ceci pour les pauvres de Saint-Martin, ceci pour faire dire des messes pour le salut du donateur. » Ce fut là tout, il ne prononça pas même le nom de Laurent (1).

On ne saurait nier que Savonarole est le mauvais génie des Médicis. Appelé auprès du Magnifique expirant, il ne paraît que pour le sommer avec hauteur de rendre la liberté à Florence, et sur le refus du moribond, il se retire en lui laissant à peine sa bénédiction (2).

Laurent est descendu dans la tombe; les déclamations du moine de Saint-Marc préparent bien mieux que la reddition de Sarzanella, la chute de Pierre, son héritier. Pierre, tant que Savonarole vivra, tentera vainement de rentrer dans Florence, toujours il rencontrera le moine à son poste, veillant comme le chérubin de

(1) Audin, *Hist. de Léon X, loc. cit.* — Cf. *Vita Hyeronimi Savonarole*, authore fr. Pico Mirandol., tom. I, p. 128. — Burlamachi, p. 30. — Nestor, *Histoire des Hommes illustres de la maison de Médicis*, p. 112.

(2) Burlamachi, p. 38. — Poliziano, *Epist. Antiquario suo.*

l'Eden, pour en défendre l'entrée à celui qu'il en a banni.

Comme d'autres prétendus rédempteurs de l'Italie, il fut ravi de l'invasion de Charles VIII et salua les Français comme des libérateurs, dans la joie de voir chassés par eux les tyrans de Florence. « Longtemps avant l'invasion des Français, il avait annoncé ou prédit, si l'on veut croire au récit de ses panégyristes, la venue de Charles, la chute des citadelles italiennes, et le trot du cheval royal du nom de Savoie, que Dieu devait conduire par la bride jusqu'à Naples (1). »

Ce serait ici le lieu d'examiner si le frère de Saint-Marc fut vraiment prophète, ou si, à la manière des hommes supérieurs, il eut simplement l'intuition, le pressentiment de l'avenir. Question délicate dont l'éclaircissement nous entraînerait trop loin et qui partage de nos jours les esprits, comme elle partageait les contemporains du célèbre dominicain.

« Dès que le Florentin, avec son imagination amoureuse du merveilleux, vit l'armée française franchir les Apennins, il salua du nom de prophète le moine de Saint-Marc. Et vraiment il pouvait croire que Dieu se communiquait à cette créature d'élite, véritable ascète de la Thébaïde, qui prie la nuit et le jour; à cet ange de pureté, qui n'a jamais levé les yeux sur une femme; à ce docteur évangélique qui pratique si bien tout ce qu'il prêche. A mesure que l'armée royale s'avançait, il semblait que l'illumination céleste devînt pour Savo-

(1) Audin, *Histoire de Léon X*, etc., *loc. cit.* — Cf. Burlamachi, *passim.* — Carle, c. xii, *passim.* — Nardi, *Delle Hist. Fiorent.*, lib. II, p. 29.

narole plus abondante; son langage était aussi plus transparent. Il disait aux Florentins : « N'essayez pas « de résister, vos murailles vont tomber », et en ce moment les forteresses de l'Etat ouvraient leurs portes au conquérant. Quelques âmes moins enthousiastes que celles qui se pressaient dans l'église de Santa-Maria del Fiore pensaient avoir le secret de l'accomplissement de ces prédictions : c'étaient notre historien Commines, qui connaissait les relations intimes du moine avec les membres de la seigneurie; J. Burchard, qui savait que les frères de Saint-Marc, ces grands confesseurs de l'époque, venaient raconter au prieur certaines confidences qu'ils avaient reçues de leurs pénitents, en dehors du saint tribunal; et les cousins de Pierre de Médicis, qui, chassés de Florence, s'étaient réfugiés à la cour de Charles VIII, dont ils faisaient connaître les projets à Savonarole. Mais le peuple s'obstinait à voir un prophète dans le grand prédicateur (1). »

Il en avait le courage. Il le montra en affrontant Charles VIII, quand les Français voulurent abuser de la victoire.

« Charles VIII avait imposé Florence à cent mille écus d'or, dont il avait besoin pour marcher en avant. Il avait donné vingt-quatre heures pour qu'on lui comptât cette somme; les vingt-quatre heures expirées sans que la ville eût payé sa rançon, il menaçait de la mettre à feu et à sang. Les heures s'écoulaient, et les marchands de la rue de Banchi ne voulaient ni prê-

(1) Audin, *Hist. de Léon X*, etc., *loco citato.*

ter, ni donner. Le peuple, répandu dans les rues, criait: *Misericordia! Misericordia!*

Alors une voix se fit entendre du milieu de la foule: « Allez, disait-elle, allez à fra Girolamo. » Ce fut une inspiration céleste.

On va frapper à la porte du moine. « J'irai trouver le prince », dit Savonarole au messager. Suivi de deux de ses frères, il se présente en effet à la demeure du roi, mais les officiers refusent de le laisser passer. Le prieur se retire, entre dans l'église de Santa-Maria Novella, prie longtemps, et, prenant à la sacristie un crucifix qu'il cache sous sa robe, suit, mais seul, le chemin de la via Larga.

Cette fois on le laisse entrer, on lui permet de parler à Charles VIII. Le moine et le roi sont en présence. Savonarole, entr'ouvrant sa robe, saisit le Christ qui reposait sur sa poitrine, et le promenant lentement devant l'œil du prince : « Sire, lui dit-il, connais-tu cette image ? C'est l'image du Christ mort pour toi, mort pour moi, mort pour nous sur la croix ; et qui en mourant pardonnait à ses bourreaux. Si tu ne m'écoutes pas, tu écouteras du moins celui qui parle par ma bouche et qui créa le ciel et la terre, le Roi des Rois, qui donne la victoire aux princes ses bien-aimés, mais qui punit ses ennemis et renverse les impies. Il t'humiliera dans la poussière, toi et les tiens, si tu ne renonces à tes projets homicides ; si tu veux, comme tu l'as dit, réduire en cendres cette malheureuse cité, où il y a tant de serviteurs de Dieu, tant de pauvres innocents qui crient et pleurent devant sa face la nuit et le jour. Ces larmes désarmeront la majesté

de mon Dieu : elles seront plus puissantes que toi et tes canons. Qu'importe au Seigneur le nombre et la force ? Connais-tu l'histoire de Sennachérib ? Sais-tu que Moïse et Josué n'avaient besoin pour triompher que de quelques mots de prière ? Nous prierons si tu ne pardonnes : veux-tu pardonner ? »

En achevant, le dominicain agitait devant la figure de Charles VIII l'image du Christ.

Le prince, comme si cette image eût été de feu, essayait de tourner la tête, mais il était vaincu ; il fit signe qu'il pardonnait. Et au sortir du palais, Savonarole annonçait au peuple réuni le succès de son ambassade, et criait aux riches : « Apportez-moi des grains, du vin, des vêtements, pour ce pauvre peuple qui souffre de la faim, de la soif et du froid (1). »

Après la chute des Médicis la ville avait besoin d'un autre maître. Il faut au peuple un souverain ; car, dit Machiavel, de république le Florentin n'a pas même l'idée. Mais comment empêcher le maître de tomber dans la tyrannie ? C'est le problème que Florence cherche en ce moment et dont elle va demander au frère de Saint-Marc la solution. Ce n'est pas, du reste, la première fois qu'on frappe à la porte d'un cloître, et qu'on demande à qui l'habite l'aumône d'une charte pour protéger le peuple contre les mauvaises passions d'un despote. Quelques jours suffisent au moine pour improviser une constitution dont Venise lui fournit le modèle, et que Machiavel, un ennemi du frère, et des hommes d'Etat illustres ont proclamé le meilleur

(1) Audin, *Histoire de Léon* X, etc., *loc. cit.* — Cf. Burlamachi, p. 72-73.

gouvernement que Florence eût encore connu. Dès ce moment le rôle du moine grandit. Savonarole est tout ensemble prêtre, magistrat, juge et législateur. Rude tâche que celle qu'il s'est imposée ! On le consulte à la seigneurie, on le consulte au confessionnal ; il est l'homme de tous. Et, il faut le dire à sa louange, jusqu'ici tout en lui est véritablement digne d'admiration. On se sent ému jusqu'au fond du cœur en écoutant les accents qu'il fait monter vers Dieu pour ce peuple florentin qui refuse de se convertir.

« O Italie ! ô princes d'Italie ! ô prélats de l'Eglise d'Italie ! je voudrais que Dieu vous eût tous rassemblés ici ; je vous montrerais qu'il n'est d'autre remède à vos maux qu'une conversion sincère. Et toi, Florence, ne te souviens-tu plus que jadis je t'annonçais que tes grandes citadelles tomberaient, que tes grands murs s'écrouleraient, et que Dieu prendrait le cheval du vainqueur par la bride et le mènerait ici ? Crois-moi, crois-moi : je te dis qu'il ne te servirait de rien de t'appuyer sur tes grands murs et sur tes hautes murailles ; je te dis, Italie, que tu n'as d'autre moyen de salut que de te convertir au Seigneur... Et toi, Florence ! tu devrais bien croire en moi, et tu n'y crois pas ! Fais pénitence, je t'en conjure ; autrement, gare à toi ! gare à toi, Florence ! »

Mais Florence résistait encore. Ville de plaisirs sensuels, de joies mondaines, de spectacles bruyants, où vous la voyez étaler les robes de ses courtisanes, les chevaux espagnols de ses nobles, les bijoux émaillés de ses orfèvres, la soie de ses marchands ; elle ne veut ni jeûner ni faire pénitence ; elle restera

païenne. Mais le frère ne perd pas courage ; il recommence ses prières, ses adjurations, ses menaces. Il se jette au pied de ce crucifix où toujours il trouve de nouvelles consolations, et quelquefois des inspirations poétiques, qu'il confie à la marge du premier volume que le hasard place à ses côtés. Il a de nouveau recours à ses lamentables images, et, pour attendrir, il se met lui-même en scène, comme le fera plus tard notre Bossuet.

« O ingrate Florence ! ô peuple ingrat ; ingrat envers ton Dieu ! j'ai fait pour toi ce que je n'aurais pas voulu faire pour mes frères charnels. Pour eux je n'aurais pas daigné parler à un seul de ces princes qui m'en priaient dans des lettres que je conserve au monastère. Pour toi je suis allé à la rencontre du roi de France, et quand je me trouvais au milieu de ses soldats, je crus être tombé dans les profondeurs de l'enfer, et je lui dis des choses que tu n'aurais pas osé lui dire, et il s'apaisa. Et je lui dis des choses, à lui grand prince, que je n'aurais pas osé te dire à toi, et il m'écouta sans colère. Et ce que jai fait pour toi, Florence, m'a valu la haine des religieux et des séculiers... Mais que m'importe ! convertis-toi, Florence... Fais ce que je t'ai dit : crucifie-moi, lapide-moi ; mais fais ce que je t'ai dit : tue-moi, je mourrai content.

« J'ai tout fait pour toi, parce que je t'aime à l'excès, parce que je suis fou de toi. O mon Dieu ! O mon Jésus crucifié ! Oui, je suis fou de ce peuple. Pardonnez-le moi, Seigneur (1). »

(1) Audin, *Histoire de Léon X*, etc., *loc. citato.*

Cette fois Florence est ébranlée ; une révolution humainement inexplicable s'accomplit, la nouvelle Ninive change de face, la prière remplace les fêtes mondaines, les salles de spectacle sont désertes, les églises regorgent de monde. On n'entend plus dans les maisons, dans les rues et sur les places que le chant de pieux cantiques dont Savonarole a retouché les paroles et la musique : il en trouvait les paroles anciennes trop mondaines, la mélodie trop profane. Les femmes se dépouillent de leurs parures et les convertissent en aumônes; les hommes dissolus renoncent à leur vie criminelle et font d'austères pénitences. Il y eut un moment où les vices semblaient exilés de la cité et où la piété était devenue si générale qu'on se serait cru revenu aux beaux jours de la primitive Eglise (1).

Le luxe, la coquetterie, la frivolité, le jeu sont bannis de cette république chrétienne. Des inquisiteurs établis par le frère « parcourent les rues de la ville chaque dimanche après vêpres, pour confisquer les cartes, les dés et tous les jeux qu'ils pouvaient trouver. Au besoin, ils réclamaient l'intervention d'un commissaire nommé spécialement pour les aider dans ce ministère. Chemin faisant, l'inquisiteur rencontrait-il une jeune fille vêtue avec trop de coquetterie, il l'arrêtait et lui disait : « Au nom du Christ roi de cette ville ; au « nom de la Vierge Marie, sa mère ; au nom des saints « Anges, quittez ces beaux habits, ou vous vous atti- « rerez la colère du ciel. » La pauvre enfant ordinairement ne soufflait mot, et, toute honteuse, retournait

(1) Burlamachi, p. 86 : « Talchè pareva proprio una primitiva chiesa. » — Nardi, lib. II, p. 28 et seq.

au logis changer de robe. L'inquisiteur allait frapper à la porte des riches, des usuriers, des banquiers, des marchands, en disant : « Me voici : donnez-moi vos « anathèmes, c'est-à-dire vos cartes, vos tables de jeux, « vos harpes, vos partitions de musique profane, vos sa- « chets, vos poudres odorantes, vos miroirs, vos nattes « et vos frisons, au nom de Dieu et de la Très Sainte « Vierge Marie. » Si la maîtresse de la maison apportait aussitôt ces trésors de vanité mondaine, l'inquisiteur lui disait : « Soyez bénie. » Si elle refusait, l'inquisiteur lui disait : « Dieu vous maudira. » Mais rarement il avait besoin d'appeler à son aide la colère du ciel... (1). »

Savonarole voulait offrir en holocauste à son Dieu toutes ces frivolités d'un monde sensuel. Un jour il fit élever sur la place de 'Signori un mât de trente brasses de hauteur, autour duquel étaient disposées huit pyramides. La première contenait, sur divers gradins, des modes étrangères offensant la pudeur ; la deuxième, les portraits des belles Florentines, œuvres des peintres de la Renaissance ; la troisième, des instruments de jeux ; la quatrième, des instruments et des partitions de musique; la cinquième, des essences, des parfums, des poudres de Chypre, des cosmétiques de tout genre, des miroirs de Venise, des nattes et des faux tours en cheveux ; la sixième, les œuvres des poètes érotiques, anciens et modernes ; la septième, des travestissements, des barbes postiches, des masques. Sur le sommet du mât était assise la figure grimaçante du Carnaval.

(1) Audin, *Histoire de Léon X*, etc., *loc. cit.*

A dix heures du matin, une longue procession d'enfants vêtus de blanc, la tête couronnée de guirlandes d'oliviers, tenant à la main des croix peintes en rouge et chantant des hymnes de la composition de Savonarole, traverse les rues de Florence. La foule silencieuse et recueillie accompagne ce cortège angélique. Les rues sont tendues de tapisseries, jonchées de fleurs. La procession, après avoir visité plusieurs églises, arrive enfin à la place de 'Signori, où devait avoir lieu le supplice du Carnaval. Tout autour du mât on avait entassé du bois, des sarments, des étoupes. Au signal donné, quatre hommes armés de torches mettent le feu à toutes ces matières. Bientôt la flamme s'élève dans les airs, enveloppe l'arbre de ses tourbillons, consume, dévore toutes les pyramides *d'anathèmes*, tandis que le canon retentit dans le lointain, comme aux fêtes publiques, dominant et les fanfares joyeuses et les déclamations triomphantes d'un peuple ivre d'enthousiasme (1).

Le paganisme renaissant était vaincu à Florence, et le frère Jérôme, reprenant humblement le chemin de Saint-Marc, allait s'agenouiller au pied des autels pour rendre grâces à Dieu.

On a dit que le moine avait des idées exagérées en esthétique et qu'il se mêlait un peu de fanatisme à ce *brucciamento*. Tout en reconnaissant que le caractère distinctif des réactions est d'être exagéré, il faut avouer que la réforme introduite par le moine dans les arts et les lettres était raisonnable dans le principe

(1) Burlamachi, p. 122-126. — Nardi, lib. II, p. 34 et seq. — Carle, c. xxviii.

et salutaire dans les effets. Un contemporain répondait déjà aux sages du siècle qui, se scandalisant de cet autodafé, disaient qu'on aurait pu vendre tout cela et en distribuer le prix en aumônes : « ainsi les sages d'autrefois murmuraient de voir le parfum précieux répandu par une pieuse femme sur les pieds du Christ; ils oublient que les philosophes du paganisme et les ordonnateurs des systèmes politiques, Platon en particulier, proscrivaient déjà tout ce qu'interdit plus sévèrement la philosophie chrétienne (1). »

(1) Nardi, *ibid.*

CHAPITRE XVIII

SAVONAROLE

(Suite)

(1497-1498)

Ennemis et apologistes. — Chute du crédit de Savonarole. — Partis nombreux que sa parole suscite à Florence. — P. de Médicis tente à l'aide de ces divisions de rentrer dans sa patrie. — La vigilance du moine fait échouer ses projets. — Arrestation et supplice de cinq citoyens dévoués aux Médicis. — Contradiction criminelle de Savonarole. — Les haines éclatent contre lui. — Il est dénoncé au Pape. — Sentiments d'Alexandre VI pour le moine. — Savonarole est de nouveau dénoncé à Alexandre VI, qui le cite à Rome. — Résistance prolongée du moine. — Excommunication de Savonarole. — Il quitte la chaire. — Mais il y reparaît bientôt et brave les censures. — Ses efforts pour justifier sa conduite. — Sa révolte prête à l'assimilation qu'on fait de lui avec Luther. — Dominique de Pescia propose l'épreuve du feu pour prouver la vérité de la doctrine de Savonarole. — Le défi est accepté par Fr. de la Pouille. — Conduite des deux champions. — Le peuple déçu dans ses espérances se soulève et attaque le couvent de Saint-Marc. — Savonarole est pris avec deux autres religieux. — Le Pape réclame les accusés. — La seigneurie veut qu'ils soient jugés à Florence. — Elle propose au Pape d'accepter deux commissaires apostoliques pour diriger la procédure. — Le frère est jugé par ses ennemis avant l'arrivée des commissaires. — Injustice de la procédure. — Les commissaires apostoliques sont trompés par les magistrats de Florence. — Jugement et mort des religieux. — Quelle opinion on doit se former de Savonarole.

Le triomphe de Savonarole devait bientôt toucher à sa fin. Ce qui nous reste à raconter de son histoire est triste. Sa vie fut trop longue de deux années pendant lesquelles l'esprit qui l'avait animé jusqu'alors semble

s'être retiré de lui. Un moment suffit pour dissiper comme une vapeur légère tout le prestige dont si longtemps son nom avait été environné.

La destinée de Savonarole a été de faire après sa mort comme pendant sa vie de véritables passions ; il a des ennemis et des apologistes fanatiques. Pour les uns, c'est un bienheureux à la manière de saint Grégoire VII ; pour les autres, un hérétique précurseur de Luther. Il ne fut ni l'un ni l'autre. Savonarole, tout persécuté qu'il fut, mourut dans le sein de l'Eglise, mais il lui manqua l'humilité et l'obéissance chrétiennes qui constituent la véritable sainteté. Il est cependant des points où tout le monde se rencontre à son sujet, c'est « que le moine fut une des plus grandes lumières de son siècle ; que jamais parole humaine ne fut plus séduisante, que jamais moine n'eut, aux yeux du monde, de plus admirables vertus ; que jamais prédicateur ne fit couler autant de larmes ; que jamais martyr au milieu des flammes n'eut une figure plus radieuse (1). »

Au début de sa prédication, le moine avait proclamé la rénovation du sanctuaire. Mais longtemps sa parole, hardie à l'égard de tout le reste, n'aborda ce sujet délicat qu'avec une réserve timide. Toutefois, à mesure que sa renommée grandit, son audace s'accroît aussi. Maintenant sa parole ne garde plus de mesure ; ce ne sont plus les vices qu'il dénonce, il répand ses colères sur toutes les têtes, il n'excepte même pas le Pontife Romain. Son langage, en parlant des dignitaires de

(1) Audin, *Histoire de Léon X*, ch. viii.

l'Eglise et de la cour de Rome, différait peu de celui de Luther (1).

Le moine eut un autre tort, celui de transformer trop souvent la chaire, où il est si beau quand il ne s'occupe que d'annoncer la parole de Dieu, en une tribune où il frappe de ses anathèmes ceux qui ne partagent pas ses idées politiques. Le premier jour où il monta dans la chaire, il se posa en adversaire des Médicis et il a bien tenu parole; Gracchus apparaît tout à coup sous la robe du religieux, l'apôtre s'efface devant le tribun. Un jour est venu où son despotisme a remplacé celui des Médicis. Ce fut son écueil. Cette polémique moitié religieuse, moitié politique fit naître l'irritation dans un grand nombre d'esprits. Il avait promis de ramener l'âge d'or dans la république! Et jamais Florence n'a vu se former dans son sein de plus nombreuses et de plus violentes factions. Aux *Arrabiati* ou enragés, comme le moine appelle ses adversaires qui méprisent son inspiration prophétique, se joignent tous ceux à qui déplaisent la théocratie du moine et la tyrannie des *Frateschi* ou partisans du *Frate*. Il y a encore les *Compagnacci*, hommes vicieux, amoureux des plaisirs, qui s'intitulent eux-mêmes les gais compagnons; il y a les *Bigi* ou gris, qu'on nomme ainsi par allusion à la couleur de leurs armes, qui rêvent dans l'ombre au moyen de rappeler les Médicis; il y a les partisans de la petite magistrature des *Six-Fèves*, qui avaient survécu à la ruine des autres insti-

(1) V. le sermon sur Amos. — « Le frère traitait les hauts dignitaires de l'Eglise comme les derniers des hommes », dit Nardi, lib. II, p. 42.

tutions et à laquelle était remise la nomination du Gonfalonier et des compagnies du peuple. Or, ceux qui la composent à cette heure sont des hommes de l'ancien régime qui penchent pour la forme monarchique et se moquent des révélations du moine de Saint-Marc (1). Savonarole, quelle que fût sa puissance, n'était pas assez fort pour étouffer tous ces partis, expression de passions souvent matérielles et qui ne reculeraient devant aucun moyen pour le perdre.

Pierre de Médicis, de Rome, où il était alors, épiait ces luttes intestines et méditait d'en profiter pour ressaisir le pouvoir. On était au mois de février 1496. Il eût fallu agir promptement; nul doute que Bernard del Nero, Gonfalonier tout dévoué aux Médicis, ne lui eût ouvert les portes de la ville. Mais Pierre perdit du temps, on devina les projets de ses partisans et on se mit sur ses gardes.

A Nero succéda, l'année suivante, comme Gonfalonier, Pierre degli Alberti, *fratesque fanatique*. Pierre résolut de tenter la fortune. Au mois d'avril 1497, un an trop tard, il se mettait en marche pour Florence, emmenant avec lui quelques centaines de cavaliers dont il avait remis le commandement à d'Alviane. Arrivé près des Tavernelle, à seize milles de la ville, il fut surpris par une pluie d'orage qui l'obligea de faire mettre pied à terre à ses hommes d'armes. Pendant cette halte, un paysan gagnait Florence à travers des sentiers détournés, et venait donner l'éveil à la seigneurie.

(1) Nardi, lib. I, p. 18; lib. II, p. 35 et seq. — Audin, *Histoire de Léon X*, etc., ch. ix, *passim*.

Benivieni avait épousé, avec toute l'ardeur d'une âme poétique, les intérêts des Frateschi. Au bruit qui se répand à Florence, à l'apparition du proscrit, il se hâte d'aller trouver Savonarole.

Le frère était en prière. « Qu'y a-t-il ? » demanda-t-il à Benivieni.

— Pierre est aux portes de Florence, répond le chanoine effrayé.

— Eh bien ! répond Jérôme, *modicæ fidei*, *quid dubitasti ?* Dites de ma part à la seigneurie que je vais prier Dieu pour la ville, et que Pierre s'avancera jusqu'aux portes et n'ira pas plus loin. »

L'historien ajoute : « L'événement justifia la prophétie. Il est permis de croire qu'en ce moment Savonarole était illuminé de lumières toutes naturelles; qu'il connaissait les projets du prétendant, dont Rome entière parlait, et qu'avec ses amis il avait tout disposé pour les déjouer (1). »

En effet, Pierre, après être remonté à cheval, pendant la nuit, avec sa suite, lorsqu'il s'approcha le matin de la porte de San Pier.Gattolini, la trouva fermée et bien gardée. Il s'enfuit à Sienne. Malheureusement cette comédie allait finir en véritable drame, c'est-à-dire dans le sang.

La constitution donnée par le frère de Saint-Marc à Florence portait, entre autres articles, « que tout citoyen qui aurait été condamné pour délit politique pourrait en appeler au grand conseil. » C'était là une sage mesure d'ordre public. Or, « deux mois après la

(1) Audin, *Histoire de Léon X*, etc., ch. IX.

folle tentative du grand rebelle » Pierre de Médicis. Lambert dell'Antella, exilé florentin dont on avait remarqué les fréquents voyages de Rome à Sienne et de Sienne à Rome, est saisi et mis en prison. Le Gonfalonier réunit la *pratica* pour l'interroger. Lambert a peur des tourments, et révèle les noms des conspirateurs. Aussitôt on arrête Bernard del Nero, Nicolas Ridolfi, Laurent Tornabuoni, Jean Cambi, Gianozzo Pucci. La justice va vite : interrogatoire, torture, condamnation à mort, c'est l'affaire de quelques jours. Une ressource restait aux malheureux, l'appel au conseil général, *consilio grande*, en vertu de la loi que Savonarole avait fait adopter en 1494. Mais Valori eut la triste gloire, dans une harangue à la seigneurie, d'étouffer la voix des condamnés, sous prétexte que la voix du salut public criait encore plus fort. Ce *consilio grande* était l'œuvre du moine de Saint-Marc, qui mettait, il y a peu de temps, sur le compte des anges, la prodigieuse rapidité avec laquelle la salle où bientôt on devait se rassembler avait été construite. En vain, les parents des condamnés se jetèrent aux genoux de Savonarole et de Valori, pour demander l'appel au peuple : le frate et le magistrat furent inexorables. Et le soir même on décapita dans les prisons les cinq conspirateurs, dont les corps, le lendemain, furent exposés aux regards des passants; mais le sang, en coulant, laissa sur la robe du dominicain une tache que trois siècles n'ont point effacée. L'histoire a flétri, par la bouche de Guichardin, cette « monstrueuse iniquité d'un prêtre violant une loi par lui faite peu d'années auparavant, comme fort salutaire et presque néces-

saire pour le salut de la liberté. » Pour nous, nous voudrions, au prix de tous ces prodiges d'éloquence, de piété et de conversion qu'il opéra dans Florence, au prix même d'un de ses plus beaux titres de gloire chrétienne, son *Triumphus Crucis*, pouvoir arracher cette page de la biographie de Savonarole. Pauvre del Nero, vieillard de soixante-quinze ans! pauvre Tornabuoni, helléniste dont Politien a vanté les belles qualités! pauvres jeunes gens à la fleur de l'âge, qui ne peuvent trouver grâce devant leurs juges terrestres! Sans doute, quand il repoussait cette mère qui venait implorer la justice humaine, celle qu'il avait faite, lui, le législateur de Florence, Savonarole fermait l'oreille à la voix de ces anges « qui s'étaient faits maçons », *in luogo di muratori*, pour édifier plus vite sa grande salle du conseil (1).

Savonarole venait de fouler aux pieds sa propre législation, de se constituer tyran dans le sein d'une ville qu'il avait voulu pour toujours mettre en sûreté contre la tyrannie. Il n'en fallait pas autant pour exciter l'indignation! Et comme si une seconde chute était le châtiment d'une première, il va tomber dans une plus éclatante. « Savonarole vient de se désobéir à lui-même, il va désobéir, dit très bien M. Audin, à celui qui, aux yeux de tout catholique, est le représentant de Dieu sur cette terre, qu'il s'appelle Alexandre VI, Nicolas V ou Innocent III, car le chiffre ne fait rien ici, pas plus que le nom. »

Plusieurs fois déjà les *Arrabiati* avaient dénoncé le

(1) Audin, *Histoire de Léon X*, etc., ch. ix.

moine à Rome. Un jour fra Mariano da Gennazzano, religieux augustin de Florence, homme de mœurs pures et d'une véritable éloquence, au témoignage de Politien (1), dans un sermon qu'il prêchait à Rome devant le Sacré-Collège, s'était tourné vers le Pape en s'écriant : *abscinde, abscinde hoc monstrum ab Ecclesia Dei* (2). Mais jusqu'ici le Pape n'a donné qu'une attention distraite aux plaintes contre le religieux. Peut-être même Alexandre, qui, au témoignage de Laurent Violli, protégeait si vivement ceux qui se distinguaient dans la chaire catholique, s'était-il épris d'admiration pour le remarquable talent du moine de Saint-Marc? Une première fois, en 1494, il avait cassé la défense que les supérieurs de l'Ordre de Saint-Dominique, alarmés de la division des esprits produite par la parole du frate, lui avaient faite de prêcher le carême de l'année suivante (3). Un peu plus tard il avait même eu la pensée d'honorer de la pourpre cardinalice le prédicateur de Florence (4).

« Mais cette fois ce ne sont pas des usuriers, des banquiers, des vendeurs d'or et d'argent, des marchands de laine, des *compagnacci* enfin, qui se plaignent de Savonarole; c'est l'archevêque de Florence, ce sont les grands vicaires; c'est le clergé, ce sont tous les Ordres religieux de la ville. On l'accuse de jouer le rôle de

(1) Au début de sa prédication un partisan de Savonarole ne craignait pas de lui dire « que s'il avait l'éloquence de Mariano, il serait le premier des orateurs. » — Burlamachi, p. 33.

(2) Nardi, lib. II, p. 35. — Burlamachi rapporte ainsi ces paroles : *abrucia, abrucia, S. padre, lo instrumento del diavolo; abrucia, dico, lo scandalo di tutta la chiesa*, p. 34.

(3) Nardi, lib. II, p. 19.

(4) Burlamachi, p. 95.

prophète en chaire, de parler de ses visions, de se vanter de révélations célestes, d'offenser à la fois, dans ses invectives contre Rome, et la pudeur et la vérité : on dit même qu'il enseigne des erreurs contre la foi catholique, et c'est de toutes les accusations, il faut l'avouer, celle que le frère repousse avec le plus d'indignation (1). »

Le Pape veut alors faire taire le moine, il le cite à comparaître à Rome, pour expliquer sa conduite et se justifier. Dans une circonstance semblable, Pic de la Mirandole était parti sur l'heure pour la Ville gardienne de l'ordre et de la foi, comme l'appelait, dans sa piété vive, le fameux savant. Que va faire le prêtre ? il se contente de répondre au Pape : « J'ai reçu votre lettre avec tout le respect qu'elle mérite : elle témoigne du zèle dont Votre Sainteté est animée pour l'Eglise et le salut des âmes... Mais je suis malade, infirme, et vraiment je ne pourrais sans danger de mort me mettre en route (2). »

Le Pape le cite une seconde fois devant son tribunal ou du moins devant le vicaire général de Bologne. Le religieux refuse encore, invoquant les mêmes raisons pour colorer sa désobéissance (3).

Le Pape insiste. Savonarole allègue que les chemins ne sont pas sûrs. A Savonarole deux fois révolté le Pape répond : Venez à Rome, voilà votre sauf-conduit,

(1) Audin, *Histoire de Léon X*, etc., ch. ix.

(2) *Littera Alexandri VI, priori et conventui S. Marci*, ap. Burchard (édit. d'Eccard), p. 2151. — P. Bayonne, *Etude sur Jér. Savonarole*, p. 73.

(3) Nardi, lib. II, p. 36.

voici une escorte. voici votre nourriture pendant le chemin.

Et Savonarole dit : Non. « D'après ma conviction et l'aveu général, mon éloignement amènerait le bouleversement de la ville entière et de tout mon couvent. Aussi des hommes recommandables par leur prudence et leur sagesse estiment que je ne saurais m'éloigner en *sûreté de conscience* (1). » Les défaites de l'obéissance sont toujours les mêmes !

Comment vaincre la résistance du moine ? Le Pape avec le Maître général et le cardinal protecteur de l'Ordre dominicain arrêtent d'incorporer la congrégation des frères Dominicains de Florence à la congrégation des frères de la Lombardie, qui ne devaient plus former qu'un Ordre sous la conduite du P. Turriani de Rome, qui était élevé à la dignité de général de l'Ordre. Par ce moyen le frate, redevenu simple religieux, pourrait être envoyé par ses supérieurs immédiats hors de Florence qui retrouverait alors le calme.

Il faut l'écouter annoncer sa résistance à ses partisans : « Quoi ! vous voudriez que j'abandonnasse mes enfants, qui sont aussi les vôtres, et que Dieu a retirés du monde pour les faire vivre dans le cloître sous mon ombre ! Le bon Pasteur, loin d'abandonner ses brebis, sacrifie sa vie pour elles. Aussi, plutôt que de les abandonner, je me ferais couper en mille morceaux. Vous ajoutez : Entrez dans la congrégation Toscano-Romaine. — Jamais : je ne veux pas que mes enfants élargissent leur vie, et je préfère mourir plutôt mille

(1) P. Bayonne, *Etude sur Jérôme Savonarole*, p. 81-82.

fois. Je dirai encore ceci hardiment, puisque vous le voulez, Seigneur ! Ces hommes et ces enfants réformés, ces citoyens convertis, ne sont-ils pas également mes enfants spirituels ? On me dit de me rendre à Rome ; on voudrait me les faire laisser entre les mains des joueurs, des sodomites, des pervers de toute sorte ! Je leur permettrais d'abandonner le bien commencé pour retourner en arrière ! Je renoncerais à la prédication, comme ils le voudraient ! Jamais : ce serait agir contre la charité (1). »

Un moment cependant, Savonarole cédant aux considérations de la prudence s'abstint de prêcher. Mais du fond de sa retraite, le lion a vu ses ennemis s'applaudir de son silence comme d'un triomphe ; il pousse aussitôt un rugissement et reparaît dans la chaire (2).

Le Pape avec une longanimité admirable essaie d'un autre moyen pour réduire le rebelle. Pise avait secoué le joug de Florence dont elle était la vassale pour se donner à Venise. Le Pape fait entendre à la seigneurie florentine qu'il ménagera le rétablissement de l'ancien état de choses, si elle consent à faire rentrer Savonarole dans le silence.

Mais le Dominicain est l'ami de la seigneurie. Les Frateschi, qui avaient pris aux divers conseils la place des créatures des Médicis, ne prennent pas la moindre résolution sans avoir consulté le frate. Quel besoin y a-t-il de demander au Pape ce qu'on obtiendra de l'épée du roi de France ? s'écrie le moine. Et la seigneurie laisse toujours le moine en chaire.

(1) *Prédica* du 18 février. — P. Bayonne, *Etude sur J. Savonarole*, p. 139. — (2) Nardi, lib. II, p. 27.

La justice devait pourtant avoir son tour. Le Pape excommunie le moine de Saint-Marc. Le 18 juin 1497 la sentence est lue solennellement dans six églises. Au premier moment il resta attéré; sa première pensée, il faut bien l'avouer, fut une pensée de soumission, il se retira dans sa cellule et fit monter à sa place son disciple Dominique de Pescia. Mais bientôt il s'aperçoit que la chaire c'est pour lui l'air, la vie; sans la chaire il meurt et avec lui son œuvre. Il reparaît aussitôt sur son trépied sybillin. Il le faut voir se débattre dans cette lutte entre sa conscience et l'autorité du Père commun des fidèles. Quelle que soit sa confiance dans son inspiration, il ne se dissimule pas que sa conduite pourrait détruire l'autorité de sa parole; alors, avant de monter en chaire, il fait paraître une apologie de sa conduite où il s'efforce d'attaquer la validité de la censure (1). Mais cette justification est impuissante à calmer sa conscience, il éprouve le besoin de se mentir à lui-même et il revient sans cesse dans ses discours sur ce sujet. Il traite l'excommunication et celui qui l'a fulminée avec cette désinvolture sacrilège qu'ont affectée de nos jours quelques agents d'un gouvernement qui, au nom de prétendues lois existantes, expulsaient de paisibles religieux de leurs couvents.

Une autre fois il excuse sa désobéissance au Pape en imaginant entre l'Eglise et l'homme qui gouverne l'Eglise une distinction dont un janséniste eût été jaloux au dix-septième siècle.

« Une parole maintenant à l'Eglise romaine, à

(1) Nardi, lib. II, p. 41.

l'Eglise catholique. Je parle ainsi : *Tu es Petrus et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam,* etc... Par là j'entends que l'Eglise catholique est gouvernée par l'Esprit-Saint, et que l'Esprit-Saint ne lui manquera pas jusqu'au jour du jugement. Mais quelle est cette Eglise catholique ? Les théologiens ont là-dessus diverses opinions. Mais laissons-les débrouiller ces querelles, et disons, nous, que l'Eglise catholique se compose proprement de tous les chrétiens qui vivent bien et qui ont la grâce de Dieu. Cette église-là ne fallira pas jusqu'au jour du jugement. Mais quelle est cette église? Je m'en rapporte, pour le savoir, au Christ et à l'Eglise romaine... Donc, tout ce que j'ai prêché, je le soumets à la censure de l'Eglise romaine. Je l'ai dit à Rome : si j'ai jamais écrit ou prêché quelque chose d'hétérodoxe, et qu'on me le montre, je suis prêt à m'amender ici publiquement ; mais comme on n'a rien trouvé, on ne m'a rien répondu... Je me soumets à tous les commandements de l'Eglise romaine, et je soutiens qu'il est damné celui qui n'obéit pas à l'Eglise romaine. Tu diras : Comment, frère, n'as-tu pas prêché contre le commandement du Pape ? Moi je te dis que je n'ai reçu aucun commandement. Oh ! comment ? Mais non : s'il en est un, ce n'est pas à moi qu'il s'adresse ; tu t'es trompé, c'est à un autre portant le même nom que moi ; — à celui-là, est-il dit, qui a semé la zizanie et le trouble, enseigné des hérésies et affligé la société. Or, moi je n'ai rien fait de tout cela ; que la bulle aille à son adresse, elle ne me regarde pas. Donc, comme je l'ai dit, je suis prêt à obéir à l'Eglise romaine, quand pourtant elle ne me

[illegible] commandera pas quelque chose contre Dieu ou la charité. Je ne crois pas qu'elle le fasse jamais ; mais si elle le faisait, et alors, je lui dirais : Tu n'es pas l'Église romaine, tu n'es pas le pasteur... Ainsi je me soumets à tout ce que pourrait me commander l'Église romaine, excepté à ce qu'elle pourrait me commander contre Dieu et la charité, chose que ne peut pas faire l'Église romaine, mais bien un homme de l'Église romaine. Sais-tu bien que je ne suis pas obligé d'obéir au Pape, s'il me commande quelque chose de contraire à ma profession ? *Verbi gratia,* si le Pape m'ordonnait de posséder des terres, je ne serais pas tenu de lui obéir, ayant fait vœu de pauvreté. Sais-tu bien que s'il voulait pour cela me donner des dispenses, je ne serais pas forcé de les accepter, parce qu'il ne peut pas m'en donner si je n'en veux pas ? De même, si mon évêque me commandait quelque chose de contraire à nos règles, je ne serais pas tenu de lui obéir. Ainsi disent tous les docteurs. Je suis donc prêt à déférer à l'Église romaine : soyez-en tous témoins.

« On a écrit à Rome que je parlais mal de Sa Sainteté : cela est faux. Il est dit : *Principi populi tui non maledices.* O toi qui as écrit cela à Rome, ajoute ces mots de ma part : Le moine dit qu'un fléau terrible menace Rome, que celui qui fuira une épée en rencontrera une autre, et que le Pape seul peut éloigner le fléau par ses prières et ses bons exemples (1). »

Savonarole voit dans les esprits de ses auditeurs

(1) Sermon du 25 février 1497 et le 4e et dernier sermon du carême, *passim*.

des objections qui l'inquiétent. Comment rassurer les âmes pieuses? Il a alors recours à de terribles imprécations. Un jour, raconte avec admiration un de ses ardents panégyristes modernes, un jour, en présence de la foule qui se pressait à l'intérieur de Saint-Marc et sur la place, il prend dans ses mains la sainte Eucharistie et, se dirigeant vers une estrade qui s'élevait devant la porte d'entrée :

« Florentins, s'écrie-t-il, voulant vous rendre encore plus certains de la vérité, j'adjure notre Dieu, Un et Trine, dont le Fils est ici présent, de me donner la mort, si tout ce que je vous ai annoncé jusqu'à ce jour n'est pas vrai, si la censure dont j'ai été frappé est efficace et valide. » (1)

« Maintenant on comprendra l'émotion que la parole du moine devait jeter dans les esprits; les larmes de l'archevêque, dont le troupeau est divisé; les emportements des autres Ordres religieux. Pierre Delfini, ce camaldule d'une vie si pure, jadis enthousiaste de Savonarole, disait à Guid. Antonio, religieux augus-

(1) P. Bayonne, dominicain, *Etude sur Jérôme Savonarole*. Paris, 1879, p. 147.

Cette étude est la glorification de Savonarole, comme docteur, prophète et martyr, martyr à la manière de Jeanne d'Arc. L'auteur ne compte pas moins sur la canonisation du moine que sur celle de la jeune et virginale héroïne d'Orléans (p. 405 et seq.). Il ressasse toutes les vieilles accusations protestantes contre Alexandre VI, pour arriver à cette conclusion qu'un tel pape ne méritait aucune obéissance. Dès lors qui ne voit que ce reproche fait à Savonarole d'avoir été un moine sans esprit d'obéissance n'est plus qu'une *pappolata* inventée par ses ennemis et que rien ne s'oppose à la canonisation du frère? Il y a dans ces pages une foule de distinctions habiles à rendre jaloux un janséniste du xviie siècle, et par lesquelles on peut apprendre à obéir toujours en n'obéissant jamais.

tin de Florence : « Vraiment ! comment, quand on se dit éclairé de l'esprit de Dieu, désobéir au Vicaire de Jésus-Christ ? Ah ! quand je rencontrerai frère Jérôme, je ne lui dirai plus *Ave* (1). »

Mais à mesure que le moine devient moins obéissant il devient plus révolutionnaire. Tout à coup il jette le masque et déclare qu'un homme tel qu'Alexandre VI n'est point le Vicaire de Jésus-Christ (2), comme Luther déclarera Léon X l'Antechrist. Il demande aux rois de l'Europe d'assembler un concile général pour réformer l'Eglise et les menace du courroux du ciel s'ils n'obéissent à son injonction (3). Cela sert à expliquer le zèle dont nous avons vu plusieurs souverains s'éprendre subitement pour cette réforme. Qui jamais auparavant avait porté une atteinte plus solennelle aux droits de l'autorité spirituelle ? Quelques années plus tard un autre moine devait sur la place de Wittemberg brûler, pour les motifs qu'invoque aujourd'hui le moine de Saint-Marc, la bulle qui l'excommuniait. L'un et l'autre provoquent la réunion d'un Concile. Ne nous étonnons pas après cela si on a voulu les rapprocher dans l'histoire. Il est vrai, Savonarole s'est toujours défendu d'attaquer le dogme chrétien et cette accusation n'est pas sérieuse ; mais cette assimilation du moine chaste et mystique de Florence avec le moine apostat et débauché d'Allemagne, n'est-ce pas là une sorte d'excommunication vengeant l'excommunication méprisée d'Alexandre VI ?

(1) Audin, *Histoire de Léon X*, etc., ch. IX.
(2) Nardi, lib. II, p. 42.
(3) Burlamachi. — Perrens. — Villari.

Cette obstination du moine frappa la cour romaine de stupeur : la surexcitation des esprits pouvait faire naître un schisme. Il n'eût pas manqué d'éclater, dit un contemporain favorable à Savonarole, s'il se fût rencontré un chef ecclésiastique de réputation et d'autorité (1). Cette fois le Pape menace la seigneurie d'employer d'autres armes que les censures ecclésiastiques, quand l'enthousiasme irréfléchi d'un disciple de Savonarole vint tout à coup précipiter le dénouement de ce drame.

Au nombre de ceux qui s'efforçaient de ruiner l'influence du moine parmi le peuple, était un moine franciscain du nom de Francesco de la Pouille. Un jour qu'il prêchait à Sainte-Croix, il dit à ses auditeurs : « La doctrine que vous annonce frère Jérôme est une doctrine mortelle pour l'âme : au nom de Dieu, je vous dis que Jérôme ment et vous trompe. Frère Dominique de Pescia a dit en chaire que, pour prouver la vérité des enseignements de frère Jérôme, il était prêt à entrer dans le feu ; eh bien, moi aussi je suis prêt à y entrer. » On rapporte le défi à Dominique de Pescia, qui monte en chaire à son tour, et dit à ses auditeurs : « Frère Francesco de la Pouille veut en appeler au jugement de Dieu : Amen, *ecco io* (2). »

Plusieurs fois déjà Savonarole avait avancé que si ses raisonnements ne suffisaient pas à prouver la vérité de sa prédication, il était prêt à invoquer des preuves surnaturelles (3). Il ne désavoua pas le zèle

(1) Nardi, lib. II, p. 43.
(2) Nardi, lib. II, p. 44. — Burlamachi, p. 127.
(3) Nardi, *ibid.*

de son compagnon et se montra prêt à s'asseoir dans la fournaise, certain qu'il en sortirait vivant sous le bouclier, non de ses propres mérites, mais de la Providence divine. Mais Dominique de Pescia tenait à jouer le premier rôle dans ce drame funèbre : Savonarole dut céder. Fr. de la Pouille, qui entendait n'accepter pour second que le prieur de Saint-Marc. retira sa parole (1).

Mais le désaveu des deux champions ne dégageait pas leurs partisans d'en venir à l'épreuve du feu. Dominique de Pescia reste ferme dans sa résolution. On vit alors accourir au couvent des dominicains, au nombre de trois cents, des hommes, des femmes, des enfants, des jeunes filles, demander l'honneur de monter sur le bûcher à la place de Savonarole (2). Du côté des franciscains, Fr. de la Pouille est remplacé par André Rondinelli. André était une âme d'un merveilleux courage ; il disait naïvement : « Je brûlerai, mais qu'importe, si je sauve les âmes qu'a séduites la parole du dominicain (3). » Voici quelles étaient les thèses posées par Savonarole et dont les flammes devaient prouver la vérité ou le mensonge : L'Eglise de Dieu a besoin de réforme. — Elle sera renouvelée. — Florence sera fustigée et renouvelée. — Les infidèles se convertiront. — La conversion approche. — L'excommunication de Jérôme est nulle (4).

Le peuple qui se faisait un jeu d'assister à un

(1) Nardi, *ibid.* — Burlamachi, p. 128.
(2) Nardi, *ibid.* — Burlamachi, p. 133.
(3) Nardi, *ibid.* — Burlamachi, *ibid.*
(4) Burlamachi, p. 129. — Nardi, *ibid.*

jugement de Dieu, car c'était Dieu lui-même qu'on mettait en cause, n'avait qu'une peur, c'était que la seigneurie refusât l'épreuve. La seigneurie, moins favorable que les précédentes à Savonarole, l'accepta comme un heureux expédient pour se débarrasser du moine, si le dominicain mourait dans les flammes, ou pour avoir raison du Pape et pour crier au miracle, si la flamme l'épargnait (1). Il y avait là une de ces habiletés perfides, que la politique humaine appelle à son aide pour sortir d'une situation compliquée. Cependant des scrupules sur la légitimité de l'épreuve se manifestèrent au sein de la seigneurie ; et l'on fut d'avis de demander préalablement l'autorisation du Pape. On n'ignorait pas que l'Eglise s'est toujours opposée à de tels appels à la Divinité ; aussi comme si on pressentait le refus du Pape, et aussi afin de ne pas perdre une si belle occasion d'en finir, on hâta la funèbre expérience sans attendre la réponse (2).

« Le 7 avril fut choisi pour le jour de l'épreuve, la place du Palais pour le lieu du sacrifice, et Rondinelli le franciscain et Dominique de Pescia le dominicain pour champions. Des deux côtés, dans les couvents de Saint-Marc et de Saint-François, les pauvres frères, à genoux matin et soir, demandaient à Dieu de

(1) Nardi, *ibid.*

(2) A Rome, dans un consistoire tenu à ce sujet, on se prononça contre l'expérience. — M. Carle est tombé dans l'erreur en citant la lettre du Pape aux Frères Mineurs comme l'approuvant. Si nous avons bien compris les paroles d'Alexandre VI, il se contente de féliciter les Franciscains de leur zèle, *fervoris... studio,...* et de leur dévouement, *devotione*, à l'Eglise romaine, dans leur lutte contre Savonarole, et les engage à poursuivre énergiquement les restes de l'erreur. V. Pièces Justificatives, n° 20.

changer en douce rosée ces flammes qu'un de leurs frères allait défier.

« Mais, pour Florence la païenne, c'était un spectacle qui lui donnerait des émotions nouvelles, que cette vaste fournaise où s'apprêtaient à descendre des moines noirs et des moines blancs. Avant l'épreuve, il est certain que ses sympathies étaient pour les dominicains. Donc le peuple, jeunes et vieux, femmes et enfants, était avant l'aube du jour à son poste, c'est-à-dire juché sur les toits, grimpé sur les cheminées, suspendu sur la plate-forme des fenêtres, collé à quelque colonne, afin de ne perdre aucun incident de cette tragédie qui devait finir par la combustion au moins de l'un des deux rivaux (1). »

On dressa sur la place du Palais le théâtre funèbre ; c'était une immense plate-forme pavée en briques et recouverte de toutes sortes de matières combustibles. En avant du bûcher étaient deux loges, l'une pour les frères, l'autre pour la seigneurie (2).

A l'heure convenue, les franciscains vêtus du simple habit de leur Ordre, accompagnant Rondinelli, vinrent s'asseoir en silence dans la loge préparée. Bientôt parurent les dominicains, marchant en procession et chantant en chœur des psaumes. Le cortège s'avançait lentement, précédé de Dominique de Pescia qui tenait un crucifix à la main, et de Savonarole qui portait une custode d'argent où reposait la sainte Eucharistie. Les membres de la seigneurie, juges du tournoi, ayant pris place, Rondinelli se leva, et dit :

(1) Audin, *loc. cit.*
(2) Nardi, lib. II, p. 45. — Burlamachi, p. 139, 140.

« Magnifiques seigneurs, me voici prêt, comme je l'ai promis, à entrer dans les flammes qui me dévoreront, pécheur que je suis ; mais je vous en prie, quand mon corps aura brûlé, que frère Dominique ne chante pas victoire, mais qu'il entre aussi dans la fournaise ; si le feu l'épargne, qu'il soit proclamé vainqueur : *aliàs non* (1). »

Les juges se consultèrent, et répondirent à Rondinelli qu'il serait fait comme il le demandait.

Mais comme quelques-uns des magistrats craignaient que sous la robe des moines, on n'eût pu cacher quelque charme qui les préservât des flammes, on apporta deux robes dont devaient se revêtir les frères.

Le franciscain ne fit aucune difficulté de changer de vêtement; le dominicain tenait à conserver le sien.

« Qu'à cela ne tienne », dit Rondinelli à Dominique, en souriant : « Votre robe est de bure, elle brûlera comme le corps. »

Le dominicain gardait dans sa main le crucifix : on voulut qu'il le déposât ; il s'y refusa.

Les juges se consultèrent.

« Qu'il le garde », dit le franciscain impatient; « il est de bois, il brûlera comme la robe. »

Dominique prit alors des mains de Savonarole la boîte d'argent.

Mais Rondinelli l'arrêta en disant que la combustion de la sainte hostie pourrait scandaliser les faibles.

La seigneurie tout entière et ce qui se trouvait là

(1) Nardi, lib. II, p. 48. — Burlamachi, p. 140.

de prêtres et de dignitaires de l'Eglise criaient : « Il y aurait scandale, profanation; point d'hostie. » Savonarole résistait, et déclarait que Dominique n'entrerait point dans le feu sans les divines espèces.

« Le peuple impatient commençait à murmurer, des groupes se rompirent, et vinrent heurter le banc de la seigneurie : gestes, paroles, figure, tout exprimait la menace. Alors, Salviati tirant son épée et traçant un cercle autour de Savonarole, jura de tuer quiconque oserait toucher au moine; la foule s'arrêta en grondant. Heureusement Dieu fit son miracle : par un temps clair et serein, un orage épouvantable, accompagné d'éclairs et de tonnerre, éclata sur Florence, et la flamme du bûcher s'éteignit sous une pluie abondante. Le Ciel n'avait pas voulu que l'homme lui fît violence (1). »

On ne trompe jamais impunément une grande attente de la multitude. Cette déception tua l'enthousiasme de la foule et ruina le crédit de Savonarole. Les murmures éclatèrent sur son passage, quand il retournait à Saint-Marc, et la présence seule de la sainte Eucharistie le protégea contre les outrages. On ne lui pardonnait point d'avoir soulevé des difficultés au lieu d'entrer dans le brasier. Il faut à ce peuple un drame et il l'aura le lendemain, dimanche des Rameaux. Le trouble commença à la cathédrale, après Vêpres. « Aux armes », crient quelques libertins en entrant tumultueusement dans le lieu saint; « aux armes. à Saint-Marc. » La plèbe, à la suite des meneurs, as-

(1) Audin, *loc. cit.* — Cf. Nardi, *loc. cit.* — Burlamachi, *loc. cit.*

saille le couvent. Quelques hommes courageux essayent de porter secours aux frères, quand un ordre de la seigneurie leur enjoint de sortir du couvent sur-le-champ. La foule y porte alors la mort et la violence. Fuyant devant les assaillants, Savonarole et Dominique de Pescia s'étaient retirés dans la salle de la bibliothèque, où ils priaient agenouillés, quand la porte s'ouvrit. Des commissaires de la seigneurie venaient leur intimer l'ordre de les suivre. A la porte extérieure du couvent ils rencontrèrent deux compagnies d'hommes d'armes qui devaient les conduire au palais et les protéger contre les insultes de la populace. Ils avaient besoin de cette protection armée, car le peuple fait entendre sur le passage de celui qu'elle avait jadis adoré des cris de mort. Exemple remarquable de la versatilité des foules !

Un frère qui s'était caché pendant l'attaque du monastère, lorsqu'il apprit, en sortant le soir de sa cachette, que Savonarole n'était plus au couvent, alla tranquillement se constituer prisonnier et demanda à partager le sort du prieur (1).

Sur-le-champ cette arrestation fut mandée au Pape qui recommande instamment, l'interrogatoire achevé, de remettre les prisonniers au commissaire du Saint-Siège (2). Quelques membres de la seigneurie, favorables au frère de Saint-Marc et qui voulaient sauver les frères, demandaient qu'on se conformât au désir du Pape. Malheureusement depuis quelque temps les partisans des Médicis étaient rentrés nombreux dans

(1) Nardi, lib. II, p. 46, 47. — Burlamachi, p. 144, 152.
(2) Nardi, lib. II, p. 47.

la seigneurie. Ils accueillirent mal la proposition; ils objectaient que les prévenus étant excommuniés, on ne devait avoir aucun égard à l'immunité ecclésiastique, mais procéder au contraire contre eux selon toute la rigueur de la justice. Enfin on s'arrêta à un moyen terme, celui de demander à Sa Sainteté des commissaires chargés de diriger la procédure.

Le Pape consentit à ce parti qui semblait tout concilier. Le cardinal Francesco Romolini, que nous avons vu étudiant à l'Université de Pise, et Gioacchino Turriani, général des Dominicains, partirent immédiatement pour Florence (1). Ce choix du général de l'Ordre, et par conséquent le défenseur né de ses trois religieux, met bien en lumière les dispositions du Pape dans toute cette affaire.

Mais on n'avait pas attendu l'arrivée des commissaires pontificaux pour commencer le procès. Dès le lendemain de l'arrestation (9 avril 1498) on préluda par une affreuse torture à l'interrogatoire des trois accusés. Savonarole était aux mains de ses adversaires les plus acharnés : les Seize citoyens qui composaient le tribunal nommé pour instruire le procès étaient presque tous des *Arrabiati* ou des *Compagnacci*, c'est-à-dire des ennemis déclarés du *frère*. On aurait aisément pu établir contre lui les preuves d'un délit, en signalant les écarts de son zèle, en le rendant responsable du trouble de la cité; mais la haine ne pouvait trouver là son compte. Sa perte était résolue d'avance. On sauvegarda à peine les formes de la justice, on extorqua les aveux par la tor-

(1) Nardi, lib. II, p. 48. — Burlamachi, p. 163.

ture, on alla jusqu'à falsifier les dépositions des témoins (1). Voilà où en était le procès quand les deux commissaires apostoliques arrivèrent le 19 mai à Florence (2). Ils tombaient au milieu des passions les plus ardentes; qu'est-ce qui pourra faire éclater à leurs yeux l'innocence des accusés, et, s'ils sont déjà prévenus, les ramener au sentiment d'une justice éclairée? Ils crurent à la sévère impartialité des magistrats de Florence; ils pensèrent trouver dans les informations juridiques la sincérité qu'on doit toujours attendre de la justice; après quelques interrogatoires, ils ratifièrent les procédures déjà faites, consacrant par là, sans s'en douter, la vengeance d'un parti politique. Les trois frères furent condamnés au feu comme hérétiques, imposteurs et perturbateurs de la paix de l'Eglise. On le voit, Savonarole ne fut pas jugé, ne fut pas condamné, ne fut pas brûlé par le Pape. Sa fin fut provoquée par ses ennemis. Qu'ils en gardent toute la responsabilité dans l'histoire! Leur conscience ne tarda pas à protester contre leur inique sentence et ils cher-

(1) Nardi, lib. II, p. 47 et 52. — Burlamachi, p. 155-160. Plusieurs historiens contemporains attaquent unanimement l'équité de la commission des Seize.

On se ferait difficilement une idée de l'acharnement des ennemis de Savonarole. Ce sentiment outré alla jusqu'au ridicule le plus odieux. Pendant l'assaut livré au couvent de Saint-Marc, pour en arracher le frère Jérôme, la cloche du monastère, surnommée depuis la *Piagnona* (la pleureuse), ayant sonné l'alarme, fut déclarée criminelle d'Etat, condamnée à être promenée sur un âne par toute la ville en signe d'ignominie et reléguée en exil pendant cinquante ans, près de l'église de San Miniato appartenant aux Franciscains. — La *Piagnona* fut restituée au couvent, le 7 juin 1509, par le gonfalonier Pierre Soderini et occupe depuis son gracieux clocher de San Marco.

(2) Nardi, lib. II, p. 48. — Burlamachi, p. 163.

chèrent à faire oublier qu'ils étaient les auteurs de sa mort.

Le 23 mai 1498, sur la même place où deux mois auparavant avait été élevé le bûcher de la fatale épreuve, se dressait celui du supplice. Pendant les quarante-cinq jours de leur captivité les trois religieux furent admirables de résignation. Ils affrontèrent courageusement la mort après s'être confessés et avoir reçu la sainte Eucharistie. Le Pape avait envoyé aux accusés l'absolution des censures. Romolini dit aux patients : « Il a plu à Sa Sainteté de vous libérer des peines du purgatoire et de vous accorder l'indulgence plénière de tous vos péchés, l'acceptez-vous ?

Tous trois inclinèrent la tête et répondirent : Oui. Quelques instants après les trois corps se balançaient au milieu des flammes, poursuivis par les insultes de la populace qui s'était disputé l'honneur de mettre le feu au bûcher comme autrefois pour cueillir les fleurs du rosier sous lequel frère Jérôme prêchait à Saint-Marc.

Pour nous, qui avons étudié sans passion le célèbre moine, nous nous arrêtons au jugement qu'a porté sur lui M. Audin, dussions-nous encourir les anathèmes du plus récent panégyriste de Savonarole (1).

« La vie du moine a deux époques remarquables à divers titres : l'une qui se passe au couvent, l'autre à la seigneurie. Quand Jérôme évangélise ses frères sous les rosiers de Saint-Marc, qu'il monte en chaire pour s'attaquer au paganisme ; quand, de retour de ses pré-

(1) P. Bayonne, *Etude sur J. Savonarole*, p. 399 et seq.

dications, il écrit en face du crucifix quelques-unes des pages de son *Triumphus Crucis*, il est d'une angélique beauté, et nous concevons l'enthousiasme qu'il excite alors, et qui dure encore après trois siècles écoulés. Mais quand il dit adieu à ces roses de Damas, dont sa parole a presque le parfum, qu'il descend sur cette terre, qu'il se mêle parmi les hommes de la seigneurie, que de prêtre il devient homme d'Etat, tribun peut-être, alors il a beau faire du bruit, ce bruit ne vaut pas le doux silence où il cherchait et trouvait le Seigneur; on ne pleure plus en l'écoutant; on l'admire encore mais on n'est plus attendri. Le voilà législateur, splendide encore dans ses misères, mais par la parole seulement; sa chute ne tarde pas à venir. Il fait des lois qu'il viole sans remords; il répudie la logique pour écouter je ne sais quelle voix qu'on nomme nécessité, et qui n'est en vérité que le *fatum* du paganisme qu'il a si glorieusement vaincu. La ville, la chaire, les consciences, l'Eglise, il trouble tout. Son maître après Dieu, Dieu plutôt dans son Vicaire sur la terre, veut lui imposer silence, il lui désobéit; on l'excommunie, il rit de la foudre. Voilà les grandes taches qu'il n'est permis à personne de laver; lui seul en avait le pouvoir, et c'est ce qu'il a fait du haut de son bûcher. Que des âmes prévenues ou passionnées posent sur sa tête une couronne, nous y consentons, pourvu que ce ne soit pas celle du martyre. Il a dit *Oui* quand on lui demanda s'il acceptait l'absolution du Pape; ce oui tout catholique l'a réconcilié avec notre amour et notre admiration (1). »

(1) Audin, *loc. cit.*

CHAPITRE XIX

DIVORCE ET NOUVEAU MARIAGE DE LUCRÈCE. CÉSAR BORGIA

(1497-1498)

Préoccupations de Sforza de Pesaro à l'annonce de la descente des Français en Italie. — Son départ avec Lucrèce pour Pesaro. — Lettre d'Alexandre VI. — Ludovic le More calomnie le Pape qui a refusé de se faire son complice. — Séjour de Lucrèce à Pesaro. — Annulation de son mariage avec Sforza. — Desseins d'Alexandre VI en faveur de sa famille. — Frédéric, successeur de Ferdinand sur le trône de Naples, refuse de s'associer à ces projets. — Pour racheter son refus il demande Lucrèce pour don Alphonse d'Aragon. — Le Pape consent à cette union et donne à sa fille le gouvernement de Spolète, de Népi et la souveraineté de Sermonetta. — Lucrèce mère pour la première fois. — La tendresse d'un grand-père méchamment interprétée ! — Des événements rapprochent le Pape et Louis XII. — Annulation du mariage de sainte Jeanne de Valois avec Louis XII. — César Borgia quitte la pourpre et se rend en France. — Son portrait. — Il devient duc de Valentinois. — Plaintes que soulève son élévation. — César demande en vain au roi la main de la princesse Charlotte de Naples en mariage. — Il épouse Charlotte d'Albret. — Commencement de sa fortune.

Depuis son mariage avec Lucrèce, Giovanni Sforza, seigneur de Pesaro, avait vécu à Rome où il était à la solde du Pape. Maintenant que Charles VIII se prépare à entrer en Italie et qu'Alexandre VI s'est déclaré contre les Français, le parent de Ludovic le More se trouve dans un grand embarras. Au commencement d'avril 1494 il informe son oncle de cette situation perplexe.

«... Hier, écrivait-il, Sa Sainteté m'a dit en présence de Monsignore (le cardinal Ascagne) : Voyons, seigneur Giovanni Sforza, qu'as-tu à me dire ? Je lui répondis : Saint-Père, tout le monde croit à Rome que vous êtes d'accord avec le roi (de Naples) et il est l'ennemi du Milanais. S'il en était ainsi, je me trouverais dans une fâcheuse situation, car je suis en même temps à la solde de Votre Sainteté et de l'Etat susdit. Si les choses suivent ce cours, je ne vois pas comment je pourrai servir l'un sans quitter l'autre, et pourtant je ne voudrais me détacher d'aucun. Je prie Votre Sainteté de bien me vouloir mettre à même de ne pas devenir l'ennemi de mon propre sang et de ne pas agir contrairement aux devoirs auxquels je me suis astreint d'après ma capitulation envers Votre Sainteté et l'illustre Etat de Milan. Il m'a répondu que je prenais beaucoup trop d'inquiétude à propos de ses affaires et que je devais recevoir ma solde de part et d'autre, conformément à mon traité. Sur quoi, il donna l'ordre audit Monsignore d'écrire à Votre Excellence de façon que vous en verrez davantage par les lettres de Sa Grandeur. Si j'avais su, Monseigneur, me trouver en telle situation, j'aurais plutôt mangé la paille sur laquelle je couche que de me lier pareillement. Je me jette dans vos bras ; je prie Votre Excellence de ne pas m'abandonner, mais de tenir compte de la position dans laquelle je me trouve, de m'aider de votre bienveillance et de vos conseils afin que je puisse rester le fidèle serviteur de Votre Excellence. Conservez-moi la situation et le nid étroit que, grâce à Milan, mes ancêtres m'ont transmis. Celui dont la personne et les

troupes seront toujours au service de Votre Excellence.

Rome, avril 1494, « Jean Sforza (1). »

L'angoisse était grande à Rome; en attendant que Charles VIII se montre sous ses murs, une épidémie pestilentielle commençait à visiter la ville. On était au printemps de l'année 1494. Giovanni, avant d'aller rejoindre, comme il le devait, en sa qualité de condottiere de l'Eglise, l'armée napolitaine qui se concentrait dans la Romagne sous les ordres du duc de Calabre, fit sortir de Rome sa femme pour l'emmener à Pesaro. Deux nobles dames, parentes de Lucrèce, Julie Farnèse et madame Adrienne, de la maison del Mila, les accompagnèrent. Les voyageurs oublièrent un peu trop Rome et ceux qu'ils y laissaient; le 24 juillet, au retour de l'entrevue de Vicovaro, Alexandre écrivait à Lucrèce sur un ton de reproche affectueux :

« Alexandre VI, pape, de sa propre main.

« Donna Lucrezia, ma très chère fille. Voilà plusieurs jours que nous n'avons pas reçu de lettre de toi. Nous sommes très surpris que tu négliges de nous écrire plus souvent et de nous donner des nouvelles de ta santé et de celle du seigneur Jean, notre bien-aimé fils. A l'avenir, sois plus soucieuse et plus diligente. Madame Adrienne et Julie sont arrivées à Capodimonte

(1) Cette lettre a été publiée dans les *Atti e Memorie di Storia Patria per le province Modanesi e Parm.* Tom. I, p. 433.

où elles ont trouvé le frère mort. Ce trépas imprévu a si profondément ému et troublé le cardinal ainsi que Julie que tous deux ont pris la fièvre. Nous avons dépêché Pietro Caranza pour aller les voir et nous nous sommes inquiété d'un médecin et de tout ce qui est nécessaire. Nous espérons que, grâce à Dieu et à la glorieuse Madone, l'un et l'autre seront promptement rétablis. En vérité, le seigneur Jean et toi avez eu bien peu d'égards pour nous à l'occasion du départ de madame Adrienne et de Julie, car vous les avez laissées s'en aller sans notre permission expresse; vous auriez dû penser, comme c'était votre devoir, qu'un si brusque éloignement s'effectuant à notre insu nous causerait le plus vif déplaisir. Et, si tu objectes qu'elles l'ont voulu ainsi parce que le cardinal Farnèse l'avait ordonné, je te répondrai que vous auriez dû vous demander si cela plairait au Pape. Maintenant c'est fait; mais une autre fois nous serons plus prévoyant et nous aurons soin de considérer à quelles mains nous confions nos affaires. — Grâce à Dieu et à la glorieuse Vierge, nous sommes en bonne santé. Nous avons eu une entrevue avec l'illustre roi Alphonse qui nous a traité avec autant d'amitié et d'obéissance que s'il avait été notre propre fils. Nous ne saurions t'exprimer avec quelle satisfaction et quel contentement mutuels nous nous sommes quittés. Sois persuadée que Sa Majesté sacrifierait pour notre service sa personne même et tout ce qu'elle possède en ce monde.

« Nous espérons que toute méfiance, toute contrariété relativement aux Colonna sera complètement dissipée d'ici à trois ou quatre jours. Il ne me reste plus

qu'à te recommander de veiller à ta santé et de prier assidûment la Madone (1). »

Cette lettre du Pape suffit aux yeux de M. Grégorovius à lui prouver les mauvaises mœurs de celui qui l'écrivit. Nous doutons sincèrement que le lecteur se montre aussi facile !

A quelque temps de là, l'Italie était envahie par les Français. Ces dames Adrienne et Julie avaient quitté, à la fin de novembre, leur château de Capodimonte pour se rendre à Viterbe près de leur frère le cardinal, lorsque, à environ un mille de cette ville, elles rencontrèrent une troupe de cavaliers français qui s'emparèrent d'elles et les conduisirent à Montefiascone avec leur suite composée de vingt-cinq à trente personnes à cheval. Le capitaine d'Allègre en apprenant quelles étaient ces voyageuses les traita avec beaucoup d'égards mais exigea d'elles une rançon de trois mille ducats (2).

Ludovic le More prit occasion de cette aventure pour rire du Pape. Le More, autrefois l'ami d'Alexandre, se venge bien de son refus de devenir son complice. Son mécontentement va jusqu'à lui faire proférer des souhaits de mort contre le Pontife.

Si l'on pouvait croire aux récits que le More, l'usurpateur du trône de son neveu, empoisonné par lui, fait à ses confidents, Alexandre VI, ce vieillard plus que sexagénaire, serait vraiment frappé d'idiotisme ; ce serait un vrai ribaud cherchant exprès le grand jour

(1) Ms. des archives de Florence publié par UGOLINI : *Storia de' Conti e Duchi d'Urbino*, vol. II. Docum. n° 13. — GRÉGOROVIUS, *Lucrèce Borgia*, t. I, p. 144, trad. fr.

(2) MARINO SANUTO, *Venuta di Carlo in Italia*. Ap. GREGOROV., *ibid.*, p. 167.

pour étaler ses dégoûtantes infirmités. Ces accusations haineuses ont un moment ébranlé la crédulité du protestant Grégorovius lui-même (1). « On s'exprime ici, s'écrie l'ambassadeur de Ferrare à Milan, aussi ouvertement sur le Pape et avec aussi peu de ménagement qu'à Ferrare quand il s'agit des (traites) Torta (2). » Ce sont pourtant ces propos passionnés qu'on donne le plus souvent comme l'histoire.

Pendant que les événements politiques racontés plus haut se déchaînaient sur l'Italie et sur Alexandre VI, Lucrèce vivait retirée, loin du bruit de la guerre, dans le palais de son mari, à Pesaro. L'accueil empressé que lui avaient fait les habitants lui en rendait le séjour agréable ; elle ne dut pas tarder à s'y créer des amitiés. « Elle était dans le charme de sa florissante jeunesse et le sort qui l'attendait et qui devait la rendre plus tard un objet de défiance ou de pitié n'avait pas encore jeté des semences de trouble dans son existence ; si elle avait goûté un véritable bonheur dans son union avec Sforza, elle aurait passé à Pesaro les jours enviables d'une reine pastorale (3). » Cette époque de la vie de la jeune femme est restée ensevelie dans l'oubli. Pesaro n'a pas conservé des traces du séjour de sa souveraine et l'histoire ne doit pas s'écrire avec des suppositions.

Maintenant Charles VIII a quitté l'Italie; Alexandre VI est rentré au Vatican où il s'est assis plus solide-

(1) Grégorovius, *Lucrèce Borgia*, tom. I, p. 171, trad. franç.

(2) Grégorovius, *ibid.*, *Dépeche de Trotti au duc de Ferrare*, 24 décembre 1494.

(3) Grégorovius, *Lucrèce Borgia*, t. I, p. 164, trad. fr.

ment que jamais sur le trône pontifical. Il rappelle son gendre et sa fille à Rome; Lucrèce y passa quelque temps pendant que Giovanni, au service de la ligue, partait à la tête de 300 fantassins et de 100 cavaliers grossir l'armée alliée qui soutenait vigoureusement Ferdinand II dans sa lutte contre les Français conduits par Montpensier. Mais nous le retrouvons à Pesaro avec Lucrèce à la fin de l'année.

Ici les annalistes de cette ville racontent que le 15 janvier 1497, Giovanni sortit masqué de Pesaro et que Lucrèce le suivit le lendemain, pour se rendre à Rome. Ils y passèrent tous deux le carême de cette année. Le dimanche des Rameaux, Sforza occupait à Saint-Pierre la place officielle de gendre du Pape et reçut des mains de celui-ci la palme pascale. Il quitta bientôt Rome d'une manière encore mystérieuse.

« Un soir, racontent les chroniqueurs de Pesaro, Jacomino, camérier du seigneur Jean, se trouvait dans l'appartement de Madonna, lorsque survint son frère César, et Jacomino se cacha sur son ordre derrière une tapisserie. César s'entretint sans gêne avec sa sœur, et dit, entre autres choses, que l'ordre avait été donné d'assassiner Giovanni Sforza. Quand il fut sorti, Lucrèce dit à Jacomino : « Tu as entendu tout ce qu'il m'a dit ? Va vitement le prévenir. »

Le camérier s'acquitta sur-le-champ de cet ordre, et Giovanni Sforza enfourcha un cheval turc et poussa à franc étrier vers Pesaro, où il parvint en vingt-quatre heures: son cheval tomba raide mort en arrivant (1). »

(1) Battista Almerici, *Memorie di Pesaro.* — Grégorovius, *Lucrèce Borgia*, t. I, p. 196, trad. fr.

Ce cheval parcourant d'un seul trait en vingt-quatre heures une distance qu'un train rapide met aujourd'hui douze heures de temps à franchir paraîtra peu vraisemblable, quand il serait de la race de Bucéphale ! Le protestant Grégorovius juge d'ailleurs ces chroniques inexactes pour les dates et remplies en outre d'erreurs (1).

L'ambassadeur de Venise à Rome parle également de la fuite de Sforza ; il la place pendant la semaine sainte. Selon lui, Giovanni sortit de Rome sous prétexte d'une visite à l'église de Saint-Onuphre, il trouva là un cheval préparé pour lui et partit aussitôt pour Pesaro (2). Dans le même temps, raconte Burchard, Lucrèce fut s'enfermer dans le couvent de San-Sisto, sur la voie Appienne, où probablement elle allait retrouver les maîtresses qui l'avaient élevée. Le Pape se montra mécontent de cette détermination qui paraît avoir été prise à son insu (3). Qu'est-ce qui motivait cette fuite de Sforza et cette réclusion volontaire de Lucrèce? Burchard, ni les chroniqueurs de Pesaro ne le disent point. Mais on peut conjecturer avec quelque vraisemblance que le divorce, qui allait rendre chacun des deux époux à la liberté, en était la véritable cause.

Ce qui est bien certain, c'est qu'après une union de quatre années, ce mariage fut déclaré nul. Nous ne connaissons pas les détails de la procédure, mais le peu que nous en savons suffit pour justifier la conduite du

(1) Grégorovius, *Lucrèce Borgia*, t. I, p. 196, note, trad. fr.

(2) Marino Sanuto, *Diar.*, tom. I, p. 410, mars 1497. — Grégorov., *ibid.*

(3) Ms. aux archives de Modène, *Lettere di Donato Aretino*. Ap. Grégorov., *Lucrèce Borgia*, t. I, p. 200, trad. fr.

Pape. Il voulut avoir l'opinion des cardinaux et nomma une commission pour étudier la question. La dissolution fut prononcée conformément au droit canonique (1), et les ambassadeurs de Ferrare à Rome purent écrire à leur souverain quatre années après : La séparation qui a eu lieu entre Sforza et l'illustre dame « Lucrèce a été accomplie d'une façon parfaitement « régulière et conforme à la vérité sûre, comme le pro- « cès ainsi que les aveux volontaires du seigneur « Giovanni l'ont établi publiquement (2). » La mauvaise foi et l'ignorance peuvent seules aujourd'hui accuser Alexandre VI de s'être joué de la sainteté du sacrement de mariage.

Sforza, que cette décision obligeait à restituer la dot de Lucrèce, trente mille ducats, se plaignit en termes amers du Pape qui menaça en retour de le dépouiller de ses domaines. Il ne fallut rien moins que la protection de Venise pour le sauver d'une complète disgrâce (3).

Jusqu'à ce moment, la destinée de Lucrèce avait été paisible. Ce procès livra son nom à la haine des ennemis de son père. Sforza, n'écoutant que son ressentiment, parla légèrement des motifs que le Pape avait eu de faire casser son mariage (4). Propos mensongers qui furent l'origine des satires qui la visèrent. « Mais Sforza, remarque très bien M. Grégorovius, serait, devant tous les tribunaux de tous les temps, le dernier des témoins dont la déposition obtiendrait confiance (5). »

(1) Burchard, *Diarium*, etc. (édit. d'Eccard), p. 2097.
(2) Grégorovius, *Lucrèce Borgia*, Document, n° 31.
(3) Muratori, *Annali d'Ital.*, t. IX, p. 590.
(4) Grégorovius, *Lucrèce Borgia*, t. I, p. 204, trad. fr.
(5) *Lucrèce Borgia*, t. I, p. 329.

Il est encore à remarquer à ce propos, ajoute t-il un peu plus loin, que Guido Posthumus, ce partisan fidèle de Sforza qui vengea par ses épigrammes l'affront fait à son maître, n'a jamais émis cette accusation et n'a même jamais parlé de Lucrèce (1). »

Au lecteur prévenu peut-être par le souvenir de quelques épigrammes, nous ne demanderons qu'une chose, c'est de n'ajouter foi qu'aux faits : les faits sont la poésie de l'histoire.

A Naples, la maison d'Aragon avait reconquis toute son autorité. Ferdinand ne jouit pas longtemps de son triomphe. Le dernier Français avait à peine quitté l'Italie qu'il descendait dans la tombe sans laisser d'enfants. Son oncle paternel, Frédéric, lui succéda. Alexandre songea à se concilier l'amitié du nouveau roi. En conséquence il lui accorda par une bulle solennelle l'investiture du royaume de Naples que Charles VIII n'avait pas réussi à obtenir. César Borgia alla en qualité de légat et avec un appareil et un faste quasi-royal accomplir la cérémonie du couronnement (2).

Le Pape espérait par ses complaisances préparer un accueil favorable à la demande qu'il méditait de faire à Frédéric de la main de sa fille Charlotte pour César. Celui-ci était décidé à quitter la pourpre. De son côté, Alexandre, depuis la mort du duc de Gandie, avait conçu l'espérance de reverser sur César cette grandeur souveraine qu'il avait précédemment rêvée pour son fils aîné. Une alliance avec la maison d'Aragon et un apa-

(1) *Ibid.*, p. 330.
(2) Raynaldi, ann. 1497, nos 9-15.

nage dans le royaume de Naples lui semblaient la voie qui pourrait conduire son fils à la fortune. Peut-être dans sa pensée il le voyait déjà maître du royaume de Naples tout entier. Mais le Pape fut déçu dans ses espérances ; la cour de Naples repoussa cette demande.

Cependant il se passait de ce côté des Alpes des faits de nature à frapper Frédéric et à lui faire désirer de s'attacher un allié tel qu'Alexandre. Le duc d'Orléans venait de succéder à Charles VIII, sous le nom de Louis XII. Son premier acte fut d'ajouter à son titre de roi de France les titres de roi de Jérusalem, des Deux-Siciles et de duc de Milan, manifestant ainsi son intention de soutenir les droits de son prédécesseur au royaume de Naples, et affichant à l'égard du duché de Milan des prétentions qu'il tirait de son aïeule, Valentine Visconti (1). L'orage s'annonçait d'autant plus menaçant que Louis XII était un prince habile et courageux qui au caractère entreprenant de Charles VIII ajoutait une grande expérience.

Louis Le More chercha à faire comprendre à Frédéric l'imminence du danger qui menaçait Naples aussi bien que la Lombardie. Il n'y avait, lui disait-il, qu'un moyen de salut, celui de mettre le Pape dans leurs intérêts. La maison d'Aragon devait par le mariage proposé empêcher le Pape de se tourner du côté des Français. Il pria, pressa, insista inutilement. Frédéric avait deviné César. Il sentait qu'une fois maître d'une partie du royaume de Naples, il chercherait l'occasion de s'en

(1) Fleury, *Hist. eccl.*, liv. CXIX, n° 6. — Guichardin, lib. IV, c. I. — Machiavelli, *Frammenta Ist.*

emparer entièrement. Aussi il répondit noblement à l'ambassadeur de Milan, Marquesino Stampa : « Dites à votre maître que je n'ignore pas que le ressentiment du Pape peut mettre mon royaume en danger; mais je sais aussi que donner ma fille à Borgia c'est l'y mettre moi-même; et, péril pour péril, je préfère celui qui ne me déshonore pas (1). »

Cependant, comme s'il eût été épouvanté de son audace, il chercha le moyen de faire oublier ce que son refus avait de blessant. Il rechercha la main de Lucrèce pour don Alphonse, prince de Salerne et duc de Bisceglie (2), le jeune frère de doña Sancia. Le refus fait à César était un échec à ses desseins, néanmoins Alexandre accepte pour Lucrèce une union après tout avantageuse pour les Borgia (3). On peut juger, par l'empressement que le Pape mit à accepter, s'il ne voulait pas marier sa fille, pour ne pas s'en séparer, comme l'a écrit le gazetier Guichardin. Le mariage fut arrêté au mois de juin, et un mois après (2 juillet 1498) la cérémonie nuptiale fut célébrée au Vatican avec beaucoup de pompe. Il y avait là les cardinaux et les ambassadeurs des diverses nations. Chose surprenante, le cardinal Ascagne Sforza, qui avait autrefois négocié le mariage de la princesse avec son parent, y assistait. Cela ne prouverait-il pas, si nous ne le savions déjà, que l'annulation du premier mariage fut régulière ?

(1) Guichardin, lib. IV, c. I. — Tomaso Tomasi, p. 204 et seq.

(2) On écrit quelquefois Biselli. — Bisceglie, sur l'Adriatique, ville de 18.000 habitants, sur la ligne du chemin de fer de Foggia à Bari.

(3) Burchard, *Diarium*, p. 62. Ap. Gordon, app. 505.

Selon un usage antique, un chevalier tint pendant la bénédiction nuptiale une épée nue sur la tête des époux.

Alexandre investit sa fille du gouvernement de Spolète. Il ajouta à cette largesse le château de Népi et ses dépendances. Alexandre lui-même en avait été jadis gouverneur; à son élévation à la Papauté, il céda ce commandement au cardinal Ascagne Sforza. Mais celui-ci ayant embrassé la cause des Français, le Pape l'en avait dépossédé. Peu après les Gaetani ayant été accusés de trahison furent dépouillés de leurs domaines (1). Sermonetta, ville ancienne, munie d'un château baronnial situé sur les premiers gradins des montagnes volsques, était le centre de leurs possessions. « Le 9 mars 1499, la chambre Apostolique autorisa Alexandre à vendre à sa fille pour la somme de 80.000 ducats les domaines des Gaetani. Le Pape disait dans l'acte relatif à cette affaire, signé de dix-huit cardinaux, que l'importance des dépenses qu'il avait faites peu de temps auparavant pour l'Eglise l'obligeait à aliéner quelques domaines ecclésiastiques; à cet effet s'offraient naturellement Sermonète, Bassiano, Ninfa, Norma, Tivera, Cisterna, San Felice (le cap de Circé) et San-Donato, toutes localités confisquées aux Gaetani en raison de leur rebellion (2). » On peut lire encore aux archives de Modène les actes de cette vente définitivement conclue en février 1500. Lucrèce paya à la chambre Apostolique en belles espèces son-

(1) Muratori, *Annali d'Ital.*, t. IX, p. 601.
(2) Grégorovius, *Lucrèce Borgia*, tom. I, p. 227.

nantes la somme convenue (1). C'est ainsi que, déjà régente de Spolète et de Népi, elle devint aussi souveraine de Sermonetta.

Spolète et Népi avaient été jusqu'alors administrés par des légats du Pape; mais Lucrèce ne fit point regretter leur gouvernement. La jeune souveraine s'attira promptement, par sa douce influence, l'amour, l'estime et la confiance du peuple. Son souvenir s'y conserva dans tous les cœurs longtemps encore après que sa régence avait pris fin. Quelques années plus tard, lorsqu'elle traversera ces lieux pour se rendre à Ferrare, la reconnaissance populaire éclatera d'une manière touchante sur son passage. « ... Dans tous les lieux où Madame Lucrèce a passé, écriront à leur maître les ambassadeurs de Ferrare, elle a été accueillie avec empressement et amabilité, et on lui a rendu de grands honneurs; les dames lui ont fait des présents en y mettant une telle grâce que tout paraissait être disposé en vue de Sa Seigneurie, tant on lui veut de bien dans ces localités où elle est très connue, ayant administré autrefois la légation de Spolète.... (2). »

Au mois d'octobre 1499, Lucrèce se retrouvait à Rome; quelques jours après (1er novembre), elle devenait mère pour la première fois. Le baptême de son enfant fut célébré en grande pompe, en présence des cardinaux et des ambassadeurs. Il reçut le nom de son aïeul maternel : Rodrigue (3).

(1) Burchard, *Diarium*, etc., février 1500.

(2) Grégorovius, *Lucrèce Borgia*, tom. II, p. 5-6 et Documents, n° 39.

(3) Burchard, *Diarium*, etc., p. 62. Ap. Gordon, app. 509.

On sait combien profonde est la tendresse des aïeux pour leurs petits-fils. Alexandre n'échappa point à ce charme qui rapproche l'enfant et le vieillard, charme que le poète a traduit dans des vers demeurés populaires (1); quand il visitait sa fille, ce ton de voix magnifique dégénérait en bégaiement, son visage grave devenait radieux pour sourire au petit ange du berceau. On aime à voir ce souverain, — je ne dirai pas descendre, car aimer n'est pas descendre, — mais se complaire dans ces doux épanchements de l'amour paternel. Et, chose étrange, croirait-on qu'un auteur a voulu voir dans cette tendresse la justification des insinuations calomnieuses de Guichardin (2)! Où peut entraîner la passion religieuse du sectaire! Gordon a pourtant lu Burchard puisqu'il le cite. Burchard qui a pénétré tous les secrets du Vatican, qui n'a épargné aucune flétrissure à ses maîtres, lui dont le regard a sondé jusqu'aux mystères du lit conjugal (3), ne met pas en doute la paternité d'Alphonse. Il suffit de signaler cette manière d'écrire l'histoire pour la flétrir.

Il fallait maintenant qu'Alexandre se tournât d'un autre côté s'il voulait faire arriver César à la fortune. Les événements allaient lui venir en aide. En France Charles VIII venait de mourir; Louis d'Orléans était le plus proche héritier du trône, il fut reconnu roi sans contestation (avril-mai 1498) (4).

(1) V. Hugo, *L'art d'être grand-père*. Paris, 1876.

(2) Gordon, *Vie d'Alexandre VI*, etc., t. II, p. 139.

(3) « Contraxit deinde post paucos dies matrimonium per verba de præsenti cum ipsa Lucretia ; *illudque* carnali copulatione consummavit. » Burchard, p. 58. Ap. Gordon, app. 505.

(4) Commines, liv. VIII, ch. xxvii.

Louis XII avait épousé dans sa jeunesse Jeanne de France, troisième fille de Louis XI. Cette princesse, née avec de grandes difformités corporelles que ses inestimables qualités morales ne parvenaient pas à faire oublier, semblait vouée au célibat. Mais l'inflexible politique de son père avait résolu de l'unir au premier prince du sang. Il employa la violence pour amener le jeune duc à se prêter à ses vues (1). Aussi le jour même de la cérémonie du mariage le fiancé protestait, afin qu'un jour il pût fonder sur cette protestation la nullité de son mariage. Mais aussi longtemps que le roi vécut, il dut témoigner publiquement à la princesse les égards extérieurs d'un époux. Charles VIII n'entendait pas davantage que son père la répudiation de sa sœur. Mais quand le duc d'Orléans eut ceint la couronne royale il demanda à Rome l'annulation de son union. Le Pape nomma une commission d'évêques pour étudier la question. Leur procédure, conduite avec lenteur, mesure et gravité, se prononça pour la nullité du contrat matrimonial (2).

Les épines qui avaient déjà cruellement meurtri le front de Jeanne n'avaient fait que tremper plus fortement cette nature angélique destinée aux grands sacrifices. Elle accueillit avec courage cette épreuve d'une répudiation solennelle et juridique, et se retira à Bourges où elle fonda un Ordre de religieuses du titre de l'Annonciade, qu'approuva solennellement Alexan-

(1) Louis XI fut jusqu'à retenir le duc d'Orléans en prison pendant trois ans. Le défaut de consentement libre constituait donc un empêchement dirimant, qui entraînait de plein droit la nullité du mariage.

(2) Fleury, *Hist. eccl.*, liv. CXIX, n° 8.

dre VI, en l'année 1501. La princesse parvint à un si haut degré de sainteté que l'Eglise l'a placée sur les autels (1).

César Borgia, que le Pape choisit pour porter en France la bulle consacrant la sentence de la commission épiscopale, venait de se séculariser. Dans un consistoire public, se jetant aux genoux du Pape, il avait déclaré publiquement qu'il s'était toujours senti porté à l'état séculier plutôt qu'au sacerdoce; il suppliait donc Sa Sainteté de lui permettre de suivre ses inclinations et de rentrer dans le monde. Tout ayant été convenu d'avance, il ne se rencontra aucune opposition. César n'avait reçu d'ordre que le diaconat. De saints Papes avaient accordé précédemment des dispenses semblables à celles que César sollicitait. Seule l'ignorance complète en matière théologique pourrait blâmer la conduite du Pape (2).

Vers le commencement d'octobre 1498, César se dirigea vers la France, suivi de l'ambassadeur de Louis XII. Il avait revêtu pour la circonstance un costume français. Il existe plusieurs portraits de César; le plus remarquable est celui de Raphaël. A travers le voile rougeâtre que le temps a jeté sur les œuvres du Maître, il est facile de se rendre compte de cette nature. Il avait dans la physionomie une vivacité toute espagnole, dans le profil une pureté de lignes antique. Voici comment un écrivain a traduit, après trois

(1) Fleury, *Hist. eccl.*, liv. CXIX, nos 8-12. — Raynald., ann. 1498, nos 4 et 6.

(2) Tomaso Tomasi, p. 211 et seq. — Machiavelli, *Frammenta Ist.* — Burchard, (ap. Eccard,) p. 2096. — Raynald., ann. 1498, no 5.

CÉSAR BORGIA

Portrait par Raphaël. (Galerie Borghèse, à Rome.)

CESARE BORGIA

Portrait [illegible]

siècles, l'œuvre du divin Sanzio. Cette silhouette peut se rapporter à cette époque :

« Le Valentinois, dit M. E. La Rochelle, est d'une « taille élevée et bien prise, d'une tournure élégante et « fière. Son front haut et large, poli comme un marbre « et dont les sourcils d'ébène rehaussent l'éclat, et « son nez aquilin de force moyenne, donnent à sa « figure d'un ovale irréprochable, une remarquable « distinction. Ses grands yeux noirs ont un fin et péné- « trant regard... Sa barbe fauve et nourrie, qui se di- « vise au-dessous du menton, encadre et découvre une « belle bouche aux lèvres élégamment découpées et sé- « vèrement fermées comme pour retenir un secret. Le « grand air, la fierté, le sombre aspect du Valentinois « font ressouvenir qu'il était Espagnol... Ce qui carac- « térise cette figure, c'est l'expression d'une volonté « forte, concentrée, maîtresse d'elle-même, inflexible « et impénétrable expression que l'agrément du sou- « rire pouvait dissimuler, mais non effacer... (1). »

C'est en France que la bonne étoile de César commença à briller. Louis XII, dans la joie que lui causait la bulle qui déclarait son union avec Jeanne illégale et nulle, donna à César le duché de Valentinois dont il prit le nom, avec une compagnie de cent hommes d'armes, une pension de vingt mille livres et la promesse de beaux fiefs dans le duché de Milan. Nous savons en effet quels projets le roi de France nourrissait contre cette principauté. Louis comblait de largesses

(1) E. La Rochelle, *Les Droits du Saint-Siège ; Alexandre VI et César Borgia.*

César dans le but de gagner l'amitié du Pape (1).

Le nouveau duc trouva à la cour de France deux hommes qui devaient exercer plus tard une influence décisive sur son sort. C'étaient Georges d'Amboise, archevêque de Rouen et favori du roi, auquel César avait apporté le chapeau de cardinal, et Julien de la Rovère (2). Que se passa-t-il entre ces trois hommes ? Julien de la Rovère, irascible comme un enfant, mais dont les emportements étaient de la nature de l'éclair qui disparaît sans laisser de traces, se réconcilia avec les Borgia et devint l'instrument de la fortune de César.

Mais la cour d'Espagne ne vit pas sans peine cette grandeur subite du fils d'Alexandre. Une ambassade extraordinaire partit pour Rome; elle demandait que César rentrât dans son ancien état. Le Pape répondit que la chose était faite et bien faite. Cette réponse déplut aux ambassadeurs qui se répandirent en reproches. Sa Sainteté, offensée de l'arrogance des représentants espagnols, les chassa de sa présence (3).

Un autre jour, le cardinal Ascagne Sforza s'étant avisé à son tour de blâmer le voyage de César en France et reprochant au Pape de méditer la ruine de l'Italie, en reçut cette sévère réponse : — Votre Excellence oublie qu'il appartient à votre frère d'appeler les Français en Italie (4).

(1) Guichardin, lib. IV, ch. iii. — Tomaso Tomasi, p. 209. — Machiavelli, *Frammenta Ist.* — Fleury, *Hist. eccl.*, liv. CXIX, n° 9.

(2) Fleury, *ibid.*, n° 10. — Burchard, *Diarium.* Ap. Raynald., anno 1498, n° 5.

(3) Tomaso Tomasi, p. 213-214.

(4) *Grande Chronique de* Sanuto, lib. I, t. VI, p. 148.

Non seulement César ne songeait pas à rentrer dans l'ordre ecclésiastique, mais il tentait un dernier effort pour vaincre l'obstination de la princesse Charlotte, fille de Frédéric. Toujours son rêve de s'implanter dans le royaume de Naples ! Comment ne pas jeter un regard d'envie sur un trône dont son père lui eût volontiers donné l'investiture si obstinément refusée à Charles VIII ! L'infante Charlotte avait toujours vécu à la cour de France et il semblait qu'elle ne pourrait refuser le mari que lui offrirait Louis; César demanda au roi son intervention pour faire réussir son dessein. Il mettait à ce prix l'amitié du Pape. La loyauté de Louis XII refusa de peser sur la décision de la jeune fille et il renvoya le duc de Valentinois lui-même à la princesse. César tenta la démarche ; l'insuccès le découragea.

Mais Louis, toujours généreux, répara cette déconvenue en lui donnant pour femme Charlotte d'Albret et en l'unissant par là au sang royal de France (mai 1499) (1). Jamais fortune plus rapide : en quelques mois, César était devenu duc, général et prince français. Cette nouvelle apporta la joie à Rome. Ce jour-là la politique du Saint-Siège changea de direction. Pendant plus d'un demi-siècle elle avait soutenu la maison d'Aragon contre les prétentions de la maison d'Anjou; aujourd'hui Alexandre VI épouse la cause de la France. Ce qu'Alexandre voulait avant tout, c'était l'indépendance du Saint-Siège par l'élévation de sa famille. Si

(1) Fleury, *Hist. eccl.*, liv. CXIX, n° 11. — Tomaso Tomasi, p. 222. — Muratori, t. XXIV, p. 565. — Nardi, *Hist. Fiorent.*, lib. III, p. 57. — *Diario di* Biagio Buonaccorsi, p. 9-10.

le moyen pouvait être suspect, l'instrument mauvais, le but était louable! De grands événements, qu'il est nécessaire de décrire, allaient mettre en relief la politique pontificale.

LETTRE D'ALEXANDRE VI RECOMMANDANT CÉSAR BORGIA A LOUIS XII

(21 SEPTEMBRE 1498)

Ms n° 2929, à la Bibliothèque nationale, à Paris

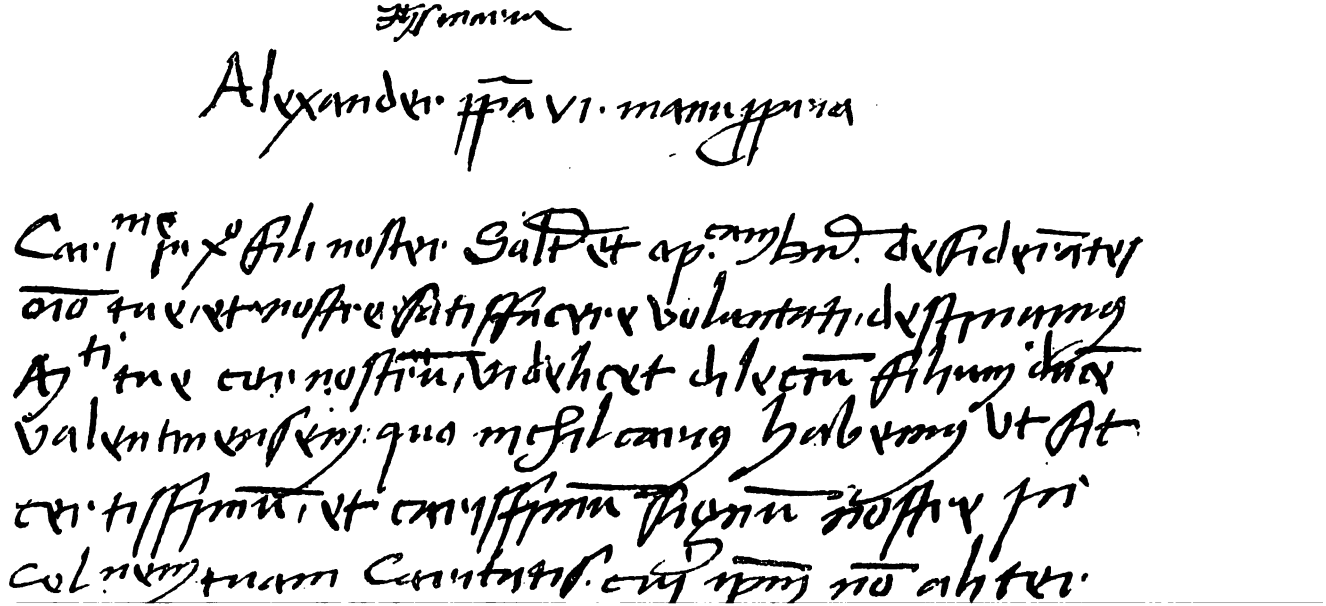

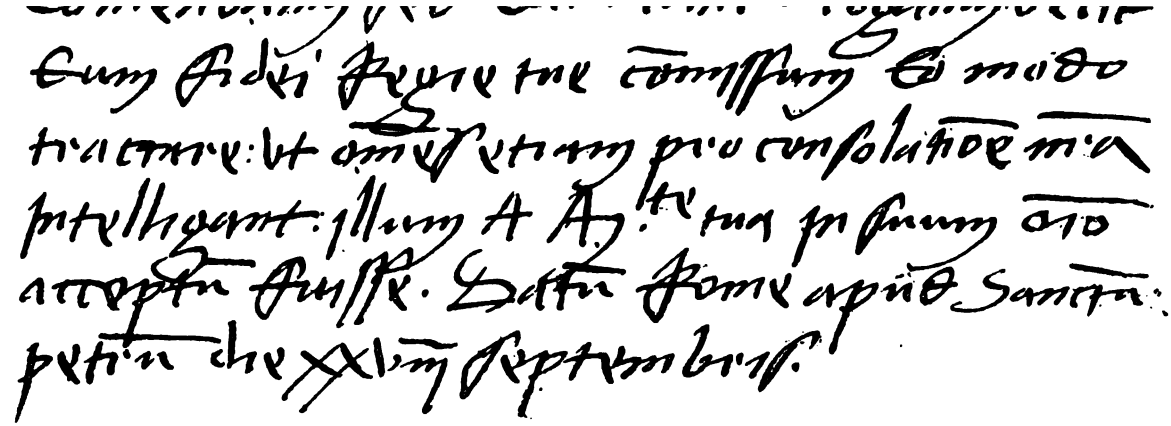

TRADUCTION. J. H. S. MARIA.

ALEXANDER VI PAPA, MANU PROPRIA.

Carissime in Christo Fili noster, Salutem et Apostolicam benedictionem. Desiderantes omninò tuæ, et nostræ satisfacere voluntati, destinamus Majestati tuæ cor nostrum, videlicet dilectum filium ducem Valentinensem : quo nihil carius habemus ut sit certissimum, et carissimum signum nostræ in Celsitudinem tuam caritatis cui ipsum non aliter commendamus, sed eum tantum rogamus : velit cum fidei Regiæ tuæ commissum eo modo tractare, ut omnes etiam pro consolatione nostra intelligant illum a Majestate tua in suum omninò acceptum fuisse. Datum Romæ apud Sanctum Petrum die XXI mensis Septembris.

CHAPITRE XX

EXPÉDITION DE LOUIS XII EN ITALIE. — PREMIÈRE CAMPAGNE DE CÉSAR

(1499-1500)

Louis XII songe à faire la conquête du Milanais. — Ses alliances en Italie. — Abandon où se trouve le More. — Conquête rapide du Milanais. — Alexandre VI reprend ses projets contre les vassaux du Saint-Siège. — Louis XII prête l'appui de ses armes au Pape. — Première campagne de César Borgia. — Courageuse défense de Forli par Catherine Sforza. — Révolution à Milan et restauration de L. le More. — Seconde et définitive chute de Ludovic. — Triomphe de César Borgia à Rome.

Après son élévation au trône, Louis XII ne laissa pas longtemps l'Europe en suspens à l'égard des projets qu'il méditait. Il ne se proposait pas seulement de renverser les Sforza à Milan, mais aussi de conquérir le royaume de Naples. Son expédition était la continuation de l'entreprise de Charles VIII. Mais entre les deux domaines qui excitaient sa convoitise, le duché de Milan attire d'abord son attention. Cette fois Naples ne pourrait échapper à la France. Placé à ses portes, Milan recevrait les premiers coups et serait la base de la seconde entreprise. Ce plan était plus adroit que celui de Charles VIII.

Une fois résolu à conquérir le Milanais, Louis prit, comme son prédécesseur, des précautions contre ses voisins en renouvelant les traités d'Etaples, de Nar-

bonne et de Senlis. Il cherche aussi des alliés en Italie. On pourrait croire que l'Italie avait compris par une première et rude épreuve quel danger il y avait pour elle à laisser pénétrer dans son sein un monarque étranger. Il n'en fut rien. Irrités contre Ludovic Le More, qui les avait empêchés de s'emparer de Pise, les Vénitiens signèrent, le 10 février 1499, un traité où ils promettaient au roi leur appui, à condition que Louis céderait à la république Crémone et la province de Ghiaradda. Les événements devaient révéler ces stipulations qui furent tenues secrètes jusqu'après la conquête (1). Florence refusa l'alliance de Louis XII, mais s'engagea à garder la plus complète neutralité (2). L'appui que Louis promit à César Borgia pour s'emparer de la Romagne donnait au roi le droit de compter sur l'amitié du Saint-Siège.

Ludovic, de son côté, ne négligeait aucun moyen pour entraver les desseins du monarque français. L'habileté de Louis XII déjoua tous ses artifices. Il demanda l'appui de Maximilien qui avait épousé sa fille et du roi de Naples, Frédéric. Mais ce dernier était trop faible pour l'aider, et Maximilien gagné par les avances de Louis XII venait de conclure avec lui un traité d'amitié. Ce fut alors qu'on vit en Europe le premier exemple d'une alliance avec les ennemis du nom chrétien. Ludovic appela à son aide Bajazet II, qui promit d'attaquer les Vénitiens dans leurs possessions sur l'Adriatique (3).

(1) Guichardin, lib. IV, c. III.
(2) Guichardin, lib. IV, c. IV.
(3) Guichardin, lib. IV, c. IV. — Corio, *Ist. di Mil.*, pag. 981. — Mariana, lib. XXVII, n° 17.

Les Français commandés par le comte de Ligny, par d'Aubigny et J.-J. Trivulce qui avait été fait maréchal, franchirent les Alpes au mois d'août 1499, tandis que les Vénitiens pénétraient dans la Ghiaradda. Ludovic avait mis sur pied des troupes nombreuses, ses places étaient bien garnies, mais la plupart des chefs abandonnèrent sa cause et les soldats furent sans courage. En vingt jours le Milanais fut conquis. Ludovic s'enfuit à Inspruck, près de Maximilien. Louis XII, étonné lui-même de ce succès, partit de Lyon pour aller prendre possession de Milan, où il entra revêtu de l'hermine ducale, le 6 octobre 1499. Il y fut reçu comme autrefois Charles VIII à Naples, c'est-à-dire en libérateur. Mais on ne devait pas tarder à commettre les mêmes fautes qui avaient amené, quelques années auparavant, la perte de Naples (1).

On vit alors tous ces princes d'Italie, auxquels le courage avait manqué pour repousser la domination étrangère, faire la cour au vainqueur. Dans ce concert d'adulations, Frédéric, roi de Naples, garde le silence. Florence, impuissante à faire respecter sa neutralité, s'estime heureuse de conclure avec le roi, et au prix de mesquins avantages, l'alliance qu'elle avait refusée avant la guerre (2).

Alexandre VI profita du triomphe de Louis XII pour poursuivre la réalisation de ses desseins politiques. On n'a pas oublié que le patrimoine de saint Pierre était possédé par les barons romains à titre de vicaires.

(1) Guichardin, lib. IV, c. iv. — Corio, *ibid.*, p. 969-980. — Sanuto, *Chron. Venet.* — Muratori, t. XXIX, p. 99-102. — Nardi, lib. III, p. 62. — Tomaso Tomasi, p. 223-234.

(2) Guichardin, lib. IV, c. iv. — Nardi, lib. III, p. 64.

Ces petits vassaux avaient, durant les guerres entre les empereurs et les Papes, usurpé une indépendance à peu près complète et des privilèges bien plus étendus que ceux de la noblesse des autres Etats. Ils n'étaient soumis au Pape leur suzerain que nominalement. Ce système de féodalité était un continuel obstacle au gouvernement pontifical.

Ecoutons, à ce sujet, un témoin peu suspect. « Les villes de la Romagne et les autres places qui relevaient de l'Eglise n'en reconnaissaient déjà presque plus la souveraineté depuis longtemps. Plusieurs vicaires ne payaient point le cens qu'ils devaient en signe de leur dépendance; d'autres ne le payaient qu'avec peine, et TOUS, SANS DISTINCTION, se mettaient, sans la permission du Pape, à la solde des autres princes, non seulement sans stipuler, dans leurs engagements, de n'être point tenus de servir contre l'Eglise, mais même souvent avec l'obligation formelle du contraire. Cette conduite les faisait fort rechercher, parce qu'on retirait un grand avantage de leurs forces et de la commodité de leurs Etats, et que, par ce moyen, on affaiblissait toujours la puissance du Pape (1). »

Faibles contre l'étranger, tous ces princes se montrent entreprenants contre le Pape. A Rome, les Orsini et les Colonna, jusqu'alors toujours ennemis, avaient fait, vers le milieu de l'année 1498, une alliance intime; le préfet de la Rovère, frère du cardinal Julien, arrête les quarante mille ducats que le sultan payait annuellement pour le prince Zizim, et, pour se couvrir de cet

(1) GUICHARDIN, lib. IV, c. v.

attentat, fait courir des bruits calomnieux de prétendues intelligences d'Alexandre VI avec le grand Turc (1); un parti puissant s'élevait contre le Pontife, et sur les portes mêmes de sa Bibliothèque, on vint audacieusement apposer une satire en vers latins, où la menace se dissimulait à peine sous l'allusion du *bœuf* des armes des Borgia (2) devenu, à Rome, le symbole populaire de la puissance d'Alexandre VI.

Reconquérir tous les fiefs usurpés, châtier la révolte de ces seigneurs en brisant leur pouvoir, et former de toutes les petites localités de la Romagne et de la Marche d'Ancône un seul Etat sous le sceptre d'un seul homme dévoué au Pape, et cet homme ne pouvait être que le Valentinois, tel était le but de la politique d'Alexandre VI (3). Où cherchera-t-il l'instrument nécessaire à l'accomplissement de ce grand dessein ? Sur quelle tête concentrer une puissance dont l'abus pour-

(1) Le Pape protesta contre les calomnies du préfet de Rome. V. *Instructions données aux ambassadeurs envoyés par Alexandre VI à Louis XII*, Ms. de la bibliothèque Barberini, t. XXX, p. 170, cité par Grégorovius, *Histoire de la ville de Rome*, etc., t. VII, p. 409, note 2. Trad. ital.

(2) .....
.....
Firmaque discordes acies concordia junxit,
Ut generis prisci junxerat arma fati (?).
Quare agite, oh ! patriæ lapsis succurrite rebus;
Utere nunc animis, Gens generosa, tuis.
Ausonios fines vastantem cedite taurum,
Cornua mortifero vellite torva bovi.
Merge, Tyber, vitulos animosas ultor in undas;
Bos cadat inferno victima magna Jovi.

Cité par Malipiero, *Arch. stor. Ital.*, vol. VII, part. 1.

(3) « Decreverat Alexander pontifex jam diù omnes Romandiolæ et Umbriæ et Piceni regulos omninò eliminare, suosque Borgias in eisdem atque aliis regionibus præficere. » Jacobi Bergam., *Chron. suppl.*, lib. XVI, p. 417.

rait devenir redoutable même au siège apostolique? N'était-ce pas éviter un danger pour tomber dans un plus grand ? Quel homme choisir dont les serments soient la garantie de la fidélité? On comprend alors que la coopération de César Borgia fut d'une essentielle nécessité aux grands projets de son père. Mais la ligne de démarcation entre la conduite d'Alexandre et celle de César Borgia, dans ce drame politique, paraît assez nettement accusée dans l'histoire pour qu'il ne soit pas possible de les confondre, comme on le fait, dans le même sentiment de réprobation. Un souverain ordonne la répression de vassaux rebelles; le ministre de cette répression exécute ces ordres avec une sévérité inouïe; la postérité doit faire à chacun la part de ses œuvres.

Alexandre VI n'avait pas appelé Louis XII en Italie, mais une fois qu'il y fut entré, il s'appuya sur le roi très chrétien pour recouvrer les terres de l'Eglise. César, dont les desseins du Pape servaient l'ambition, la lance au poing et le pied dans l'étrier, attendait impatiemment le moment d'entrer en campagne. L'appui des Français sur lequel il comptait ne lui fit pas défaut : il prit alors le commandement des troupes pontificales et partit pour la Romagne où l'avait précédé un corps d'armée que son royal protecteur avait confié aux ordres d'Yves d'Allègre, le plus expérimenté des capitaines de ce temps. Ainsi renforcée, l'armée pontificale était nombreuse ; on n'en avait pas depuis longtemps vu de plus belle (1).

(1) Guichardin, lib. IV, c. v. — Nardi, lib. III, p. 64. — Tomaso Tomasi, p. 225-234.

L'Italie apprit bientôt le motif de ces préparatifs. Le Pape avait précédemment déclaré, dans un consistoire, que les seigneurs de Pesaro, de Rimini, de Camerino, de Faenza, de Forli et d'Imola avaient manqué à leur devoir de vassaux du Saint-Siège en n'acquittant pas le cens annuel, condition de l'investiture (1). Après avoir légalement constaté ce fait, les cardinaux avaient prononcé la déchéance de ces seigneurs et le retour de leurs fiefs à l'Eglise. César Borgia était chargé, au nom du Saint-Siège, de les recouvrer. La prudence fit tenir pendant quelque temps cette sentence secrète, mais maintenant que César est prêt, on publie hautement le jugement. Lorsque le manifeste apostolique arriva aux vicaires pontificaux, l'ennemi était à leurs portes (2).

Cette première campagne de César s'ouvrit par l'attaque d'Imola. Cette ville, possession des enfants de Jérôme Riario, détestait ses tyrans. Les principaux habitants avaient déjà supplié César de les délivrer de leur joug. L'un de ses plus illustres enfants et la gloire de son siècle, Antonio Flaminio, lui écrivait que tous le désiraient ardemment et lui faciliteraient l'occupation de la place dont ils voudraient pouvoir lui ouvrir les portes. Il espère dans la clémence et la magnanimité de César pour protéger contre les violences et la cupidité des soldats un peuple qu'il peut regarder dès maintenant comme sien (3). La garnison pasta-

(1) Burchard, *Diarium* (ap. Eccard, etc.), p. 2107. — Marino Sanuto, *Chron. Venet.*, p. 123. — Guichard., *ibid.*

(2) Tomaso Tomasi, p. 236.

(3) Ex epistolis Anton. Flaminii.

geait sans doute les sentiments du peuple; elle se défendit mollement et capitula après quelques jours seulement de siège.

César alla aussitôt assiéger Forli. Cette place était gouvernée par Catherine Sforza, sœur de l'infortuné Jean Galéas qu'avait fait mourir Ludovic le More. Cette femme, d'un courage au-dessus de son sexe, avait vu son mari Jean Riario, neveu de Sixte IV, assassiné sous ses yeux par les conjurés (1). Son habileté conserva à ses enfants leur héritage et son courage tira une terrible vengeance des meurtriers de son époux. Quand César l'attaqua elle n'avait pour garnison que 2.500 soldats et les citoyens, et elle osa se défendre. Le siège se prolongea pendant six semaines; pendant tout ce temps Catherine ne prit aucun repos; elle visitait le jour et la nuit les travaux de défense, était partout avec les soldats et partageait avec eux les mêmes périls. Sa constance et son courage ne purent pourtant empêcher la ruine de ses murailles ; alors elle rechercha toutes les espèces de dangers pour y trouver la mort. Enfin, quand la ville fut prise, elle se retira dans la citadelle avec les vingt hommes qui lui restaient de la garnison, tous résolus à s'ensevelir sous ses ruines ; mais les Français y entrèrent en même temps et elle devint leur prisonnière. On raconte que César la fit attacher, comme une autre reine de Palmyre, avec des chaînes d'or, pour l'envoyer à Rome. Cette défense mérite place dans l'histoire par elle-même et par la

(1) INFESSURA, p. 1219 et seq. — MARINO SANUTO, p. 1244. — MURATORI (*Annali d'Italia*, ann. 1488) rapporte que Catherine Sforza fut accusée d'avoir trempé dans la mort de son mari.

conduite toute chevaleresque d'Allègre, qui, témoin du courage héroïque de Catherine, demanda au Pape la mise en liberté de la prisonnière de César (1). Non seulement le Pape l'accorda, mais il la recommanda lui-même à l'illustrissime seigneurie de Florence par une lettre que les nouveaux Tacite qui nous peignent les Borgia comme « les hommes les plus terribles de l'époque (2) » auraient bien fait de lire. « Notre « chère fille en Jésus-Christ la noble dame Catherine « Sforza, écrivait-il, à qui nous avons fait grâce après « l'avoir, comme vous le savez, retenue prisonnière « un certain temps pour des raisons valables, est en « route pour se rendre auprès de vous. Ayant non « seulement usé de clémence, conformément à notre « habitude et à notre devoir pastoral, envers ladite « Catherine, mais voulant encore pourvoir à ses « besoins avec une bonté pastorale autant qu'il est en « nous avec l'aide de Dieu, nous avons jugé bon de « vous écrire pour recommander vivement à vos bons « soins ladite Catherine ; de telle sorte que, comme « elle a la plus grande confiance dans votre bienveil- « lance et qu'elle se rend auprès de vous comme dans « sa propre patrie, elle ne soit pas trompée dans les « espérances qu'elle fonde sur nos recommandations. « Il nous sera donc très agréable d'apprendre qu'en « récompense du respect témoigné par elle envers

(1) Guichardin, lib. IV, c. v. — Nardi, lib. III, p. 64. — *Diario di* Biagio Buonaccorsi, p. 27. — Petri Bembi *Hist. Venet.*, lib. V, p. 107. — Marino Sanuto, *Chron. Venet.*, p. 130-136.

(2) Grégorovius, *Lucrèce Borgia*, etc.

« votre ville et par égard pour vous, elle a été bien « reçue et bien traitée par vous (1). »

Pourtant Catherine méritait moins d'indulgence. Burchard l'accuse d'avoir voulu faire empoisonner Alexandre VI, espérant sans doute par la mort du Pape se débarrasser du Valentinois qui l'assiégeait (2). C'est par la recommandation qu'on vient de lire que se vengent les Borgia, « ces hommes les plus terribles de l'époque. » Cette lettre lui ménagea un bon accueil à Florence où elle vécut jusqu'à sa mort arrivée en 1509. Elle s'était retirée un peu avant ce jour dans un couvent. Elle laissait un fils qui lui ressemblait et qui devint plus tard célèbre comme « chef des bandes noires. »

(1) Cette lettre porte la date du 13 juillet 1501. *Ms. archiv. Florent. Reformagioni, atti pubblici*, n° 237, ap. Grégorovius, *Lucrèce Borgia*, documents : n° 28.

(2) Burchard. *Diarium*, etc., ap. Raynaldi, ann. 1499, n° 24. La lettre suivante de P. Delphini fait allusion à cette tentative : « Scripsisti mihi ante complures dies delatas fuisse ad Pontificem « nomine Comitissæ litteras veneno infectas, ut contactu illarum « necaretur, deprehensum tamen fuisse a prudentibus facinus, ten- « tosque latores, et confessos scelus, cujus erant conscii, conjectos « fuisse in vincula, ut ultimum paulo post de iis supplicium sume- « retur. Juste id quidem, qui enim fodit foveam incidit in eam, sed « non fuit satis quod Pontifex in nomine Domini ultus fuerit in « eos, qui ministri fuerunt sceleris, nisi etiam novissime diebus « istis de auctore ipsius severius se vindicasset. Allatus est heri huc « nuntius, captam fuisse illam ab exercitu Francorum, qui Ponti- « ficis nomine urbem ejus obsederant, venisseque in hostium po- « testatem : ausa mittere manum in Christum Domini, cedere tan- « dem coacta est justo Dei judicio, qui vicarii sui injuriam minime « inultam tulit, et licet rari exempli flagitium admiserit, non mul- « tum tamen miror, dicente sacro eloquio : Brevis est omnis mali- « tia super malitiam mulierum, etc. Vale. Florentiæ, die XV Ja- « nuarii MD. »

Petr. Delph., lib. VI, *Epist.* XXII ; ap. Raynal, ann. 1499, n° 24.

Un événement inattendu vint interrompre le cours des succès de Borgia : c'était la restauration de Ludovic dans ses États et la retraite précipitée des Français. J.-J. Trivulce, que Louis XII avait laissé dans Milan pour gouverner en son absence, n'avait pas tardé à rendre la domination française insupportable aux Italiens. Rappelé au secours de ses compatriotes, Yves d'Allègre abandonna la Romagne. Ce départ diminuait sensiblement les forces de César et le mettait dans l'impuissance de rien entreprendre. Mais le triomphe du More ne fut pas de longue durée. Louis envoya aussitôt de France une nouvelle armée sous le commandement de la Trémouille. Il fit appel en même temps aux Suisses, et ces montagnards s'enrôlèrent avec ardeur sous les drapeaux français; mais pendant qu'un traité régulier les attachait à nos armes, des bandes d'aventuriers du même pays étaient accourues sous la bannière de Ludovic. Celui-ci aurait pu se mesurer avantageusement avec les ennemis, quand, au siège de Novare, il se vit tout à coup abandonné par eux. On a écrit qu'ils avaient été corrompus par l'argent du roi de France. On leur laissa la liberté de regagner leurs montagnes. Ludovic essaya de sortir avec eux sous un déguisement, mais il fut trahi et livré à la Trémouille qui l'envoya au roi à Lyon (15 avril 1500) (1). Ses crimes servirent de prétexte à Louis XII pour traiter son prisonnier avec une

(1) Guich., lib. IV, c. v. — Nardi, lib. IV, p. 65. — *Diario di* Biagio Buonaccorsi, p. 29. — *Panégyrique de Loys de la Trémouille*, par Jean Bouchet, c. xiv. — Petri Martyr., lib. XIII, *Epist.* 214.

rigueur qui n'était que l'effet d'un ressentiment personnel. Il le fit enfermer dans le château de Loches où il vécut encore dix ans. Cette sévérité du roi changea l'indignation publique en pitié. Tel est le pouvoir du malheur, qu'il attire la sympathie lors même qu'il est mérité.

Pendant que ces faits se passaient en Lombardie, César Borgia s'était rendu à Rome. Il y fit le 26 février 1500 son entrée publique. Le Pape avait sans doute réglé le cérémonial de cette réception qui laissa bien loin derrière elle l'entrée des anciens triomphateurs. C'était le siècle des cavalcades ; on déployait dans ces spectacles une magnificence dont les détails que nous en ont conservés les chroniqueurs font rêver. Ces fêtes durèrent plusieurs jours et le vainqueur d'Imola et de Forli y joua le rôle des anciens empereurs. Ses enseignes se déployèrent partout avec cette fastueuse devise qui marquait beaucoup d'orgueil ou beaucoup d'ambition : *Cæsar aut nihil ;* « ou César ou rien. » Le quatrième dimanche de Carême le Pape le nomma solennellement général et gonfalonier de la Sainte Eglise, et lui donna le bâton et l'étendard, insignes de cette dignité, après les avoir bénis de sa main. César prêta le serment traditionnel, mais on remarqua qu'en le prononçant il avait affecté de prendre le nom de « César Borgia de France. » Enfin le Pape lui donna la rose d'or comme au défenseur du Saint-Siège (1).

(1) Tomaso Tomasi, p. 247-257. — Burchard, *Diarium*, etc., ap. Eccard, etc., p. 2115.

CHAPITRE XXI

LE JUBILÉ DE L'AN 1500. — GUERRE CONTRE LES TURCS

Alexandre VI, tout en se préoccupant d'assurer l'indépendance du Saint-Siège, ne néglige pas les intérêts spirituels de la chrétienté. — Annonce du Jubilé centenaire. — Le Pape retient les cardinaux à Rome pendant le temps du Jubilé. — Solennité innaccoutumée de l'ouverture de la Porte-Sainte. — Alexandre VI forme le dessein d'une croisade contre le Turc. — Ses divers appels aux princes catholiques pour se croiser. — Zèle que le Pape déploie pour faire réussir la croisade. — L'indifférence des princes est sans excuse. — La manie de tout incriminer ! — Le Pape échappe miraculeusement à la mort.

Alexandre VI, en se faisant homme dans l'intérêt temporel du Saint-Siège, ne négligeait pas la cause du peuple chrétien dont la conduite lui avait été confiée; en songeant à reconquérir les pouvoirs usurpés par ses vassaux, il avait fait son devoir de prince temporel; comme chef de l'Eglise, il en avait un autre à remplir. On touchait à l'année centenaire. Une tradition populaire, dont les titres ne se trouvent écrits nulle part, prétendait qu'au renouvellement de chaque siècle, des indulgences spéciales étaient accordées aux pèlerins qui visitaient, à Rome, le tombeau des Apôtres. A la fin du treizième siècle, Boniface VIII, afin de régulariser pour l'avenir cette pieuse dévotion, publia la bulle célèbre qui instituait le Jubilé séculaire. Ce dé-

cret excita, dans toute l'Europe chrétienne, un enthousiasme universel. Depuis ce jour, deux fois on avait vu, au retour du siècle nouveau, l'univers catholique s'ébranler et se mettre en marche pour Rome, afin de gagner l'indulgence de l'Année sainte.

Le Pape songea à inaugurer par le jubilé la naissance du XVIe siècle; ce siècle qui, hélas! enfanté dans les révolutions devait les enfanter avec une fécondité toujours croissante! Avant la fin de l'année 1499, le Pape annonça à toute la terre la prochaine rémission générale qui durerait, suivant les prescriptions de Boniface VIII, d'une solennité de Noël à l'autre. Peu après il l'étendit libéralement pour Rome jusqu'à la fête des Rois 1501, et jusqu'à la Pentecôte pour toute l'Italie. Enfin, par une dernière attention de sa bienveillance pontificale, il étendit, par une bulle, la faveur de cette indulgence à ceux mêmes qui ne pourraient entreprendre la visite du seuil des saints apôtres, à la condition qu'ils rachèteraient ce pèlerinage par des aumônes dont le produit serait employé à préparer une croisade contre les Turcs (1).

Il fit en même temps un devoir aux cardinaux de ne pas quitter Rome pendant l'année jubilaire (2). Au milieu des événements politiques qui se déroulaient en

(1) RAYNALDI, ann. 1499, nos 25-28.

(2) PETR. DELPHINI, lib. VI, epist. 11 : « Non improbo Pontificis consilium, quod fluctuante Italia, et surgente nunc gente contra gentem, et regno adversus regnum, apud se patres detinere sapientia præditos, cum quibus frequentiore coeunte senatu cogitationes suas communicet, et eorum sententiis nitatur in emergentibus rebus arduis, qui velint et sciant opportuno tempore prudentissime consulere, salus enim est ubi multa consilia ;... » V. PIÈCES JUSTIFICATIVES, no 21.

Italie, il sentait sans doute le besoin de s'entourer de leurs lumières, mais il voulait aussi que leur piété servît d'exemple au peuple chrétien et le portât plus vivement à la pratique de la vertu. Il prit encore d'autres mesures pour assurer le bon ordre et la sécurité des pèlerins qui accouraient à Rome. Cela n'a pas empêché Mariana d'écrire que la licence et le dérèglement régnèrent à Rome pendant le jubilé plus qu'en aucun autre lieu du monde; parce que, dit-il, le crime était sur le trône (1). Ce trait de satire a plus de piquant et d'éclat que de vérité. Sans doute, à cette époque de la Renaissance, le mal était grand, mais les historiens pleins de fiel n'ont vu que le mal, jamais le bien, même quand il se manifestait au grand jour.

Cette fois la solennité du jubilé fut célébrée avec une pompe extraordinaire. Malgré la guerre qui désolait l'Italie, le concours des pèlerins accourus à Rome de toutes les parties du monde chrétien fut immense (2). En présence de cette solennelle manifestation de la foi et de la piété catholiques dans ce siècle malade, Pierre Delfini laissait éclater toute sa joie (3) dans une de ces lettres « dictées par le cœur, dit Audin (4), où se

(1) Lib. XXVII, n° 39.

(2) Raynaldi, ann. 1500, n° 1.

(3) « Confluere ad urbem copiosam populorum multitudinem... et « gaudeo non deesse Christianæ religioni hoc devotarum et piarum « mentium testimonium, præsertim in tanto defectu fidei ac bono- « rum morum depravatione... Sit benedictus Deus qui in assertio- « nem Majestatis suæ atque Catholicæ fidei tantæ multitudinis « adduxit testes, quique ad hæc usque tempora bonorum sibi semen « ac reliquias haudquaquam exiguas reservavit, etc... Florentiæ, die « xxiv Januarii md. »

(4) *Hist. de Léon X*, ch. xvi. — Les lettres de P. Delfini, impri-

« reflètent la piété, le savoir, la charité et toutes les « vertus » de cet illustre religieux. Son témoignage a une tout autre valeur que celui de Mariana.

Alexandre avait promis de procéder lui-même à l'ouverture de la Porte-Sainte; c'était la première fois qu'un Pape accomplissait cette cérémonie d'un symbolisme touchant. A l'heure des premières Vêpres de la Nativité du Sauveur (24 décembre 1499), le Pape accompagné des patriarches, des cardinaux et des prélats et suivi de plusieurs milliers de fidèles, se rendit en procession à la Porte-Sainte de la basilique Vaticane. Des trompettes et d'autres instruments annonçaient cette marche solennelle; tous ceux qui y prirent part depuis le Pape jusqu'aux derniers du peuple portaient des cierges. Le cortège étant arrivé au lieu où devait s'accomplir le mystère de l'ouverture de cette Porte, symbole de cette autre porte qui s'ouvre sur l'éternité, les chantres entonnèrent le psaume *Jubilate omnis terra* (1), hymne de jubilation et d'espérance; la foule des chrétiens priait recueillie et pieuse. Tout à coup entra le Pontife et le chœur commença ce colloque ineffable : « Ouvrez-moi les portes de la Justice; j'y entrerai et je louerai le Seigneur. — Voilà la porte du Seigneur; — C'est là que les Justes entreront. — Seigneur, j'entrerai dans votre demeure; — Je vous adorerai en tremblant dans votre temple. — Voici le jour que le Seigneur a fait; — Réjouissons-nous et tressail-

mées à Venise, en 1524, ont été insérées dans la collection des *Monuments historiques*, des bénédictins MARTÈNE et DURAND. « Elles méritaient cette place glorieuse », dit très bien M. Audin.

(1) Ps. LXV (Héb. LXVI).

lons d'allégresse en ce jour. — Que le Seigneur entende nos supplications; — Que nos cris s'élèvent jusqu'à lui. — Le Seigneur soit avec vous; — Et avec votre esprit. » La simplicité majestueuse de ce dialogue, l'attendrissement des assistants, la voix émue du Pontife qui récite aussitôt la Collection ou l'Oraison (1), c'était une scène du Ciel. Puis il frappa trois fois d'un petit marteau d'or le marbre de la Porte-Sainte. Des ouvriers dégagent aussitôt le passage, et le Pape s'agenouille sur le seuil et prie à voix basse pendant quelques instants. Un cardinal-diacre dit : *Levate* et le cortège pénètre dans le temple par cette porte qui devait rester ouverte jusqu'à la fin de l'année sainte. Arrivé au pied de l'autel, le Pontife adresse de nouvelles supplications au Ciel pour que le temps jubilaire soit fécond en grâces nombreuses pour tout le peuple chrétien. Les premières Vêpres de la Nativité furent aussitôt solennellement célébrées. L'année sainte avait commencé.

Elle ne devait pas cependant être l'année du repos. L'Islamisme profitant des dissensions qui divisaient les princes chrétiens était redevenu menaçant. A cette heure il insulte les colonies que la superbe Venise a

(1) Cette oraison, composée sans doute par le Pontife pour la circonstance, mérite d'être rapportée ici : ORATIO. Deus qui per Moysen famulum tuum populo israelitico quinquagesimum annum remissionis et jubilæi instituisti, concede propitius nobis famulis tuis jubilæi centesimum annum auctoritate tua institutum, quo hanc portam populo contrito, aperire voluisti, feliciter inchoare, ut in eo venia plenæ indulgentiæ, et remissionis omnium delictorum obtenta, cum dies advocationis advenerit, ineffabili gloria, et perenni felicitate perfruamur. Per Dominum nostrum Jesum Christum, etc.

fondées dans le Péloponnèse. La papauté n'a pas cessé de tourner du côté de l'Orient son regard vigilant; en ce moment, le Turc s'ébranle, et alors, sentinelle attentive, elle pousse le cri d'alarme. Mais à quoi bon! Est-ce que depuis un siècle l'Europe n'est pas frappée de vertige et de cécité! Elle dort confiante en son épée sans croire au péril des Turcs. Alexandre espère réussir à la réveiller. Le courage de Pie II avait bien surmonté tous les obstacles; à son exemple, il prend la résolution de se mettre à la tête de la croisade. Les Polonais, les Hongrois et les Bohémiens attaqueront l'ennemi dans la Thrace tandis que les Français et les Espagnols unissant leurs forces feraient diversion dans la Grèce pour permettre aux galères vénitiennes et à la flotte anglaise, que dirigera la voix du Pontife, de porter l'attaque jusqu'à Constantinople. Ce plan était habilement conçu, et si les princes eussent répondu à l'appel du Pontife, la chute de la puissance ottomane était presque inévitable. Mais ils furent sourds encore une fois.

Les légats d'Alexandre s'en vont alors sur tous les chemins de l'Europe frapper à la porte de tous les palais; ils demandent au nom de Jésus-Christ un homme ou une obole (1). Pour donner l'exemple, le Pape a assigné à cette guerre sainte la plus grande partie des revenus de l'Eglise de Rome et imposé aux cardinaux de fortes contributions; chacun d'eux doit donner le dixième de ses revenus. Ascagne Sforza paya trois mille ducats, Jean de Médicis six cents, etc., etc. Seul

(1) RAYNAL., ann. 1500, n° 13-22.

le cardinal Corneto dont la pauvreté était bien connue — *nullos habet reditus* — fut exempté de cette taxe (1). On n'en accusera pas moins César d'avoir voulu empoisonner ce cardinal pour s'emparer de ses biens.

Le 11 mars 1500, le Pape tient un consistoire ou il a invité tous les ambassadeurs des rois chrétiens présents à Rome. Après un tableau touchant du danger qui menace la chrétienté il fait un chaleureux appel au patriotisme et à la piété des princes. L'un des ambassadeurs aurait répondu, dit-on, que tout le danger était dans la division des princes chrétiens et que le Pape songeait avant tout à défendre et à favoriser la république de Venise (2).

Mais Alexandre n'a pas de reproches à se faire ; il sentait mieux que personne que la paix seule pouvait l'aider à poursuivre la croisade dont il a conçu l'idée. Aussi il a fait tout son possible pour concilier les princes, il a cherché à ménager la paix entre Louis XII et Frédéric de Naples (3). Ses conseils n'ont pas été entendus. Louis XII crut avoir assez fait quand il eut envoyé à Constantinople dire qu'on cessât d'inquiéter Venise avec un ton menaçant qui n'effraya personne et qu'on n'appuya d'aucune démonstration (4).

(1) Taxa redditorum rev. dd. card., ad cujus rationem est solvenda decima in expeditione contra Turcos. RAYNAL., ann. 1500, n° 9.

(2) RAYNALDI, ann. 1500, n°s 5-6. — BURCHARD, *Diarium*, etc. — SURITA, *Annal.*, tom. V, lib. II, c. XLVI. — FLEURY, *Hist. ecclésiast.*, liv. CXIX, n° 75.

(3) RAYNALDI, ann. 1500, n° 20.

(4) RAYNALDI, ann. 1500, n° 18.

Seul de tous les princes chrétiens Alexandre néglige ses propres intérêts pour ne songer qu'à l'intérêt de la chrétienté : sa conduite est ici tout évangélique. Il oublie que Venise est la vieille rivale de Rome. La politique de cette république a toujours cherché à affaiblir la puissance temporelle du souverain de Rome; dernièrement encore elle a favorisé la défection des vassaux du Saint-Siège; le Pape ne venge pas cette injure, c'est lui qui vient le premier faire appel aux nations en faveur de Venise; c'est qu'il n'oublie pas qu'elle est le rempart de l'Europe (1).

La mauvaise volonté des princes ne décourage pas Alexandre VI. Il envoie au roi de Hongrie un subside de 40.000 ducats prélevés sur les revenus de l'Eglise Romaine (2) et ordonne de nouvelles prières pour que Dieu touche le cœur des souverains (3). Cette fois il s'adresse au roi d'Angleterre.

L'Espagnol Gaspard Pons, homme éloquent, fut envoyé à la cour de Londres pour solliciter le monarque de prendre part à la sainte expédition. Le prince se fût couvert de gloire en acceptant cette mission. Mais Henri VII calcula combien de millions de livres sterling lui rapporterait cette entreprise; or, le Pontife de Rome ne promet que des récompenses spirituelles à qui se croisera contre le Turc. Il affecte alors les meil-

(1) RAYNALDI, ann. 1500, n° 6. — SURITA, *Annal.*, *ibid.*

(2) Instructions du pape Alexandre VI à son légat de Hongrie, 18 novembre 1500. *Codex* 69, cl. XXXVII, *biblioth. Megliabechi*, cité par CHRISTOPHE, *La Papauté*, etc., t. II, p. 521.

(3) RAYNALDI, ann. 1500, n°s 13-17.

leures dispositions, mais se promet bien de ne point quitter son fauteuil royal (1).

On a cherché à excuser la vieille indifférence des princes en disant qu'ils ont pu craindre que l'or des pardons ne fût employé à soutenir la guerre de César contre la Romagne. On n'a donc pas lu la bulle apostolique. Qu'on ouvre les annales où Raynaldi l'a reproduite et l'on verra combien cette insinuation est injuste ! Voici une page de ce grand livre où Alexandre exige que les légats prennent toutes les mesures possibles pour que le peuple chrétien puisse se rendre compte que le produit des aumônes et des décimes n'est employé qu'à combattre l'Ottoman (2). Il ne revint au Pape rien de ces aumônes. Il n'en a jamais été accusé par aucun écrivain digne de foi ! Mais quand plus tard Léon X, à son tour, prêcha la croisade contre le Turc, les princes s'émurent-ils davantage à son appel ? Honneur à la Papauté !

La haine s'est étudiée à attaquer tous les actes d'Alexandre, même les plus indiscutables; ainsi les harpies du poète souillaient tout ce qu'elles touchaient. En voici une nouvelle preuve.

A l'époque où nous sommes parvenus, le roi de Portugal, veuf d'Isabelle d'Aragon, désirait épouser

(1) Fleury, *Hist. eccl.*, liv. CXIX, n° 77. — Raynald., etc.

(2) « Circa vero collectionem et exactionem tam decimarum quam pecuniarum quarumlibet, et aliorum bonorum undecumque et quomodocumque ad hoc sanctum opus provenientium, et modum illa expendendi, per legatos sive nuntios et collectores prædictos sub conditionibus, modis et formis ita curabitur, ut omnes et plane intelligere, et aperte videre possint pecunias hujusmodi integre in hanc salutarem expeditionem, et non in alios usus erogari, etc..... » Raynaldi, ann. 1500, n° 8.

la princesse Marie, sœur de sa femme défunte. Or, il y avait là un empêchement d'affinité. Il s'adressa à Rome pour en obtenir dispense; Alexandre l'accorda. Quelques écrivains lui ont reproché de s'être mis par là au-dessus des lois. Or, qui ne sait qu'Honorius, dans les plus beaux siècles de l'Eglise, avait épousé successivement les deux sœurs sans qu'aucun Père ait blâmé ce second mariage; et qu'Innocent III, le plus savant canoniste qui peut-être se soit assis dans la chaire de saint Pierre, autorisa cette sorte d'union lors de la conversion des peuples de la Livonie ? Il n'est pas un théologien ou un canoniste qui refuse au Pape le pouvoir d'accorder des dispenses pour le mariage d'un beau-frère avec sa belle-sœur d'après la prohibition du Lévitique. C'est une vieille objection bien démodée. N'oublions pas de remarquer que la Papauté a sacrifié des nations plutôt que de trahir la sainteté du lien conjugal !

Ne quittons pas de sitôt le Vatican. Un après-midi de l'été 1500 (29 juin), un épouvantable ouragan éclata sur la ville de Rome; ce fut un déluge de pluie et de grêle. Le cardinal de Capoue et le camérier, sur l'ordre du Pape avec lequel ils s'entretenaient, vont fermer des fenêtres et échappent ainsi à la mort; car, une énorme cheminée, renversée par une rafale de vent, s'étant affaissée sur les toits du palais, enfonce les étages supérieurs, brise en deux une forte poutre au-dessus du Pontife et fait tomber à ses pieds mortes ou mourantes trois personnes qui se trouvaient en ce moment dans un appartement, au-dessus de celui du Pape. Lui-même disparaît enseveli sous les décombres. On

l'appelle, il ne répond pas. On s'empresse, on accourt de tout le palais, on le croit mort comme de nos jours on a craint pour la vie de Pie IX dans l'écroulement d'une maison près de Sainte-Agnès. Cependant Alexandre avait été épargné. La poutre rompue en deux restait fixée par un bout dans la muraille au-dessus de la tête du Pape, et par l'autre s'abaissait devant lui jusque sur le parquet, formant une voûte qui le sauva. On trouva le Pontife assis sur son trône, non pas mort, mais seulement étourdi et légèrement blessé à la tête et à la main droite. Lucrèce lui prodigua ses soins avec une tendresse filiale. Dès le 25 juillet, étant parfaitement rétabli, il se rendit en procession à Sainte-Marie del Popolo en actions de grâces. Dans le même temps il ordonna d'étendre la pieuse coutume introduite par Calixte III, de sonner les cloches trois fois le jour, le matin, à midi et le soir, pour inviter les fidèles à prier Dieu, par l'intercession de sa glorieuse Mère la Vierge Marie, de garder le peuple chrétien contre l'invasion ottomane (1). Mais croirait-on que des hommes accoutumés à rapporter tous les événements à la Fatalité, au Hasard, s'obstinent à voir dans l'accident que nous venons de raconter le doigt de la Providence pour châtier les crimes d'Alexandre ! Puisqu'on les surprend par moment à croire à la Providence, ils admettront bien qu'elle s'est prononcée dans la circonstance en faveur du Pontife !

(1) Raynaldi, ann. 1500, nos 3 et 4.

CHAPITRE XXII

NOUVELLES CAMPAGNES DE CÉSAR BORGIA. FIN DU ROYAUME DE NAPLES

(1500-1501)

Conquête de la Romagne. — Pesaro chasse les Sforza. — Prise de Rimini. — Premier siège de Faenza. — Reddition de cette place. — La modération de César lui gagne les Romagnols. — César est proclamé duc de la Romagne. — Joie des Romains. — Projets sur Bologne. — Ils échouent. — Pierre de Médicis songe à la restauration de sa famille à Florence. — Il s'adresse à César. — César promet, mais ne s'occupe que de ses propres intérêts. — Intervention de Louis XII. — César attaque la principauté de Piombino. — Conquête du royaume de Naples par Louis XII et Ferdinand d'Espagne. — Le Pape leur en accorde l'investiture. — Chute de la maison d'Aragon. — Anéantissement des Colonna. — César attaque de nouveau Piombino et s'en empare.

Avant la fin de l'année jubilaire, César était rentré en campagne. Son armée se composait de 700 hommes de grosse cavalerie, 200 de cavalerie légère et de 6.000 fantassins (1). Il se dirigea d'abord contre Pesaro.

(1) Un document conservé aux archives d'Etat, à Modène, nous fait connaître la maison militaire de César :

Suite du duc :

Bartolomeo de Capranica, maître de camp, Piero Santa Croce, Julio Alberino, Mario don Marian de Stephano, Un de ses frères, Menico Sanguigni, Jo. Baptista Mancini, Dorio Savello,	Tous gentilshommes romains.

Sforza trembla; comment en effet oser compter sur l'attachement du peuple pour lequel il s'était montré toujours violent et cruel ? Il demande alors du secours à Venise, son ancienne protectrice, à Maximilien son parent, à tous les princes de l'Italie. Seul le marquis de Mantoue ne lui répondit pas par un refus, mais il se contenta de lui envoyer cent hommes aux ordres d'un capitaine. Il faut écouter Grégorovius raconter cette prise de Pesaro; les documents qu'il apporte sont d'un prix inestimable en faveur des Borgia.

« Jamais trône ne fut aussi vite écroulé que le sien (de Sforza), ou plutôt aussi vite abandonné avant même d'être écroulé. César ne s'était pas encore approché de Pesaro qu'un mouvement en sa faveur s'y manifesta parmi le peuple : il se forma un parti hostile à Sforza, tandis que la bourgeoisie tout entière, émue des conséquences probables de la prise d'assaut de la ville par un ennemi impitoyable, désirait se débarrasser de lui. Vainement le poète Guido Posthumus excita-t-il dans des vers belliqueux ses compatriotes à la résistance. Le peuple se souleva, le dimanche 11 octobre, avant que César n'eût encore paru devant la ville. La lettre

Personnages de qualité de la maison du duc :

L'évêque d'Elna,
L'évêque de Santa-Sista (!), } Espagnols.
L'évêque de Trani, italien.
Un abbé napolitain.
Le seigneur Ramiro d'Orca, gouverneur; c'est le factotum.
Don Hieronymo, portugais.
Messire Agabito d'Amelia, secrétaire.
Messire Alessandro Spannochia, trésorier.

Ap. Grégorovius, *Lucrèce Borgia;* Documents, n° 27

suivante, adressée par Sforza à Gonzague, nous apprend ce qui se passa ensuite :

« Illustrissime seigneur et très honoré beau-frère.

« Votre Excellence aura sans doute appris que dimanche matin le peuple de Pesaro, excité par quatre misérables, s'est soulevé en armes et que j'ai pu réussir, avec quelques hommes dévoués, à me retirer au château. Quand je vis approcher les ennemis, ayant à leur tête Hercule Bentivoglio qui était à Rimini, je quittai le château pendant la nuit afin de ne pas m'y trouver investi, sur les conseils et avec l'aide de Jacomo Albanese. Je me suis réfugié ici en suivant de mauvais chemins et me trouvant exposé aux plus grands dangers ; sur quoi, j'ai à remercier tout d'abord Votre Excellence qui m'a envoyé ledit Jacomo et, ensuite, lui-même, grâce auquel j'ai pu me mettre en sûreté. J'ignore encore ce à quoi je me déciderai ; mais si d'ici quatre jours je ne me suis pas rendu auprès de Votre Excellence, je lui dépêcherai Jacomo, qui lui dira tout ce qui s'est passé et lui fera part de mes intentions. En attendant, j'ai voulu vous apprendre que je suis en lieu sûr et me recommander à vous. De Votre Excellence, le beau-frère et serviteur,

« JEAN SFORZA D'ARAGON,
« Comte de Catignola et de Pesaro.

« Bologne, le 17 octobre 1500. »

« Le 19 octobre, continue Grégorovius, il écrivit de nouveau à Gonzague une lettre datée aussi de Bologne, pour l'informer qu'il se rendait à Ravenne et voulait retourner de là à Pesaro, où le château tenait encore

vaillamment, et il demandait au marquis d'envoyer trois cents hommes à son aide. Mais trois jours après, il lui annonçait de Ravenne que le château s'était rendu. »

« Non seulement la ville de Pesaro n'avait pas résisté à César, remarque le même auteur, mais elle l'avait accueilli spontanément et le fils du Pape reçut des honneurs publics en faisant son entrée au palais des Sforza, dans lequel quatre ans auparavant sa sœur trônait en souveraine. Il visita le château le 28 octobre, fit appeler un peintre et lui donna l'ordre d'en faire un dessin sur papier qu'il voulait envoyer au Pape. Douze trompettes firent retentir du haut des créneaux du château des Sforza des fanfares triomphales, et des hérauts y proclamèrent César souverain de Pesaro. Le 29 octobre, il marcha contre le château de Gradara. »

Pandolfo Collenuccio fut témoin de l'entrée de César à Pesaro. Cet homme avait été banni quelques années auparavant de cette ville et avait trouvé un asile à Ferrare. Ce fut lui que le duc Hercule, à la nouvelle de la chute de Pesaro, chargea de présenter à César des félicitations que lui arrachèrent, indépendamment de la peur, les intérêts d'une négociation importante que le Pape avait engagée avec lui et dont nous parlerons bientôt. Collenuccio rendit compte au duc de sa mission dans une lettre remarquable en date du 29 octobre, que nous allons reproduire.

« Mon illustrissime seigneur. Je suis arrivé à Pesaro deux jours après mon départ d'auprès Votre Seigneurie. J'y suis donc parvenu mardi, vers la vingt-quatrième heure. C'est précisément à cette heure que le

duc de Valentinois y faisait son entrée; toute la population était à la porte, on le reçut par une pluie battante et on lui présenta les clefs de la ville. Il prit sa résidence au palais, dans l'appartement même qu'habitait auparavant le seigneur Jean. Son entrée se fit d'une façon très solennelle, à ce que m'ont dit ceux des miens qui en ont été témoins; il y avait beaucoup d'ordre et plusieurs chevaux et fantassins de sa garde. Je lui ai fait savoir mon arrivée le même soir et que j'attendais une audience pour le moment qui conviendrait à Son Excellence. Vers deux heures de la nuit (8 h. soir), il m'envoya le seigneur Ramiro et le majordome pour me rendre visite et me demander, avec beaucoup de compliments, si j'étais bien logé et si je n'avais besoin de rien au milieu de tant de monde; il me faisait dire aussi que je me reposasse et qu'il me recevrait le lendemain. Mercredi, de bon matin, il m'envoya une députation chargée de me faire hommage d'un grand sac d'orge, d'un fût de vin, d'un mouton, de huit paires de chapons et de poules, de deux grandes torches, de deux paquets de chandelles et de deux boîtes de confitures. Il ne me donna pourtant pas audience, mais il me fit présenter ses excuses et dire que cela ne devait pas m'étonner. La raison en était que, s'étant levé à la vingtième heure (deux heures après midi) et ayant mangé aussitôt levé, il alla ensuite au château où il resta jusqu'à la nuit et dont il revint très fatigué à cause d'un abcès dont il souffre.

« Aujourd'hui, après avoir dîné à la vingt-deuxième heure (quatre heures après midi), il me fit introduire auprès de lui par le seigneur Ramiro; puis, avec beau-

coup de familiarité et le meilleur accueil, Sa Seigneurie commença par s'excuser de n'avoir pu me recevoir hier, tant à cause des affaires qui l'avaient appelé au château, qu'en raison de l'indisposition que lui avait occasionnée son abcès. Après ce préambule, et quand je lui eus dit que l'objet essentiel de ma mission était de visiter Sa Seigneurie, de la féliciter, de la remercier, et de me mettre à ses ordres, il m'a répondu en homme parfaitement maître de ses paroles, de point en point, et avec beaucoup d'à-propos. Il m'a dit en résumé que, connaissant la sagesse et la bonté de Votre Excellence, il avait toujours eu à cœur et désiré d'entrer en rapports avec Elle. Il aurait voulu le faire quand Elle était à Milan, mais les circonstances et les affaires du moment l'en avaient empêché. Maintenant qu'il était venu dans ce pays, il persistait dans son intention et vous avait écrit cette lettre où il vous informe de ses succès, par une résolution et par un mouvement spontané de son âme et pour vous prouver l'amitié filiale qu'il a pour vous, bien persuadé que Sa Seigneurie en éprouverait de la joie. Il fera de même à l'avenir, car il désire contracter une amitié intime avec Votre Excellence; il lui offre tout ce qu'il possède et ce dont il dispose, et Votre Seigneurie aura lieu de le constater si l'occasion s'en présente. « Je dois, m'a-t-il dit, bien vous « le recommander, car il veut vous considérer comme « un père. » Il rend grâces aussi à Votre Seigneurie de la réponse que vous lui avez faite par lettre et de la lui avoir envoyée par un messager, ce qui n'était pas nécessaire, car il n'en aurait pas moins été convaincu que Votre Seigneurie avait éprouvé un vif plaisir en appre-

nent chacun de ses succès. Bref, il aurait été impossible d'employer des paroles meilleures et plus convenables que celles dont il s'est servi, vous appelant constamment son père et se disant votre fils.

« Quand je repasse dans mon esprit le fond de son discours et chacune de ses paroles, j'en conclus qu'il lui serait agréable d'entretenir des relations intimes et de lier bonne amitié avec Votre Seigneurie. Je crois bien à ses desseins, cependant je ne puis m'empêcher d'en bien augurer. Votre Seigneurie lui a fait un grand plaisir en lui députant un envoyé. J'ai su qu'il avait écrit au Pape à cet égard et il s'en est entretenu ici avec les siens dans des termes qui montrent qu'il y attache beaucoup d'importance et apprécie hautement cette démarche.

« Après quelques brèves répliques et réparties incidentes par lesquelles je lui faisais remarquer que je ne savais pas si la prudence ne faisait pas un devoir à Sa Seigneurie de prendre cette voie à l'égard de Votre Excellence, et cela en raison des conditions particulières dans lesquelles nous nous trouvons et de la situation de notre Etat, toutes choses qui ne pouvaient être qu'à son avantage, il confirma énergiquement mon dire; il me donna à entendre qu'il comprenait cela parfaitement et, changeant de conversation, nous en vînmes à parler de Faenza. Sa Seigneurie me dit : « J'ignore ce que fera Faenza; cette ville ne nous don- « nera pas plus de peine que toutes les autres, ou bien « elle essayera de se défendre. » Je lui répondis qu'elle se bornerait à imiter l'exemple des autres, sinon la chose ne tournerait qu'à l'honneur de Sa Seigneurie,

car elle lui fournirait l'occasion de montrer son habileté et sa force en la prenant d'assaut. Il me fit voir qu'il le voudrait bien et qu'il avait l'intention de l'attaquer vivement. Nous n'avons pas parlé de Bologne. Il a accueilli avec joie les recommandations que je lui ai faites de votre part touchant le seigneur don Alphonse et surtout le cardinal, dont il a dit tant de bien et pour lequel il manifeste tant d'amitié qu'il ne pouvait pas en finir.

« Après avoir passé avec lui une grosse demi-heure, j'ai pris congé de Sa Seigneurie, qui est montée à cheval et s'en est allée d'ici. Il se rend ce soir à Gradara, demain matin à Rimini et ainsi de suite. Il a tout son monde et toute son artillerie avec lui, et il n'avance si lentement, m'a-t-il dit aussi, que parce qu'il ne veut pas se séparer de son artillerie.

« Il a mis en ce pays une garnison de plus de deux mille hommes ; ils n'ont pas causé de dégât qui mérite d'en parler. La province regorge de soldats : nous ne savons pas s'ils ont fait beaucoup de mal. Il n'a accordé à la ville ni privilège ni exemption. Il a laissé pour lieutenant un docteur de Forli. Il a pris au château soixante et dix pièces d'artillerie: il n'y a laissé qu'une garnison peu nombreuse.

« Je dirai à Votre Excellence une chose qui m'a été rapportée de plusieurs côtés; mais je la tiens en termes exprès d'un cavalier portugais, soldat du duc de Valentinois qui est logé chez mon gendre avec quinze chevaux, honnête homme du reste et l'ami de notre seigneur, don Fernando, parce qu'il a été avec le roi Charles. Ils disent donc que le Pape veut donner cette ville en dot

à madame Lucrèce et lui trouver pour mari un Italien qui sera toujours en bonne amitié avec le Valentinois. Que ce soit vrai ou non, voilà ce qu'on croit.

« En ce qui regarde la ville de Fano, le duc ne l'a pas obtenue. Il y a passé cinq jours. Il ne l'a pas demandée et les habitants ne la lui ont pas offerte, mais elle est à lui et il l'aura quand il voudra. Ils disent que le Pape lui a recommandé de ne pas s'embarrasser de Fano, si les habitants eux-mêmes n'en manifestaient le désir. Les choses sont restées dans le *statu quo*.

« *Post scriptum.* — Voici la manière de vivre du duc: il va se coucher à huit, neuf et dix heures de la nuit (de trois à cinq heures du matin). Ensuite, la dix-huitième est l'aurore pour lui, la dix-neuvième le lever du soleil, la vingtième, le moment de se lever. Dès qu'il est levé, il se met à table et, là et plus tard, il s'occupe d'affaires. On le tient pour courageux, vigoureux et libéral, et l'on dit qu'il fait grand cas des gens de bien. Il est impitoyable dans ses vengeances, plusieurs me l'ont dit. C'est un homme dont l'âme est grande et qui cherche la grandeur et la gloire; mais il semble qu'il tienne davantage à conquérir les provinces qu'à les pacifier ou à les organiser.

« De votre illustrissime seigneurie ducale, le serviteur,

« Pandulphus. »

« Pesaro, le jeudi 29 octobre 1500, à six heures de la nuit (1). »

(1) Grégorovius, *Lucrèce Borgia*, t. I, p. 293-304, et Documents, nos 24 et 27.

Sforza était donc chassé de Pesaro. Il proposa à la république de Venise de lui vendre la seigneurie qu'il n'avait pas su défendre, mais ses offres furent repoussées. Il demanda alors au marquis de Mantoue un asile.

A l'exemple de Pesaro, Rimini chassa ses tyrans détestés, les frères Pandolfo et Carlo Malatesta. Les habitants s'étaient déjà quelques années auparavant donnés au Pape, le priant de les délivrer de ces seigneurs. Mais ceux-ci se moquaient également des plaintes de leurs sujets et des menaces du Pape leur suzerain. Maintenant, effrayés par leur faiblesse, poursuivis par la haine publique, n'espérant de secours d'aucun côté, ils fuient à l'approche de César (1).

De Rimini César se porta contre Faenza. Cette ville avait pour seigneur Astorre dei Manfredi. C'était un jeune homme de dix-sept ans, et cependant il égalait en courage les plus hardis capitaines de son temps. Chose plus extraordinaire à cette époque de l'histoire d'Italie, il avait su se faire aimer de ses sujets. César alla l'investir; il ne paraissait pas possible qu'on le secourût; mais la valeur d'Astorre et l'affection que lui portaient les habitants rendirent la résistance admirable. César eut l'humiliation de se voir repoussé; Onorio Savello, l'un de ses capitaines, y perdit la vie. Il reprit plusieurs fois le siège, mais toujours inutilement (2).

Louis XII venait en ce temps-là de reconquérir pour

(1) Guichardin, lib. V, c. I. — Malipiero, *Cronaca*, etc., ap. *Arch. Stor. Ital.*, app. II, 246.

(2) Guichardin, lib. V, c. I et II. — Nardi, lib. IV, p. 67-70.

la seconde fois le Milanais. Mais au moment de la réaction qui avait un instant rétabli Sforza à Milan, César avait assisté indifférent à ce spectacle. On pouvait croire que Louis XII, exaspéré de la défection de César à l'heure du danger qu'il avait couru, abandonnerait sa cause. Il n'en fut rien pourtant, et soit qu'il fût gagné à celle du Saint-Siège par le cardinal d'Amboise, soit qu'il jugeât plus favorable à ses plans de le ménager comme un puissant allié, il s'engagea à favoriser de tout son pouvoir ses entreprises contre les barons romains, et Yves d'Allègre reçut l'ordre de partir avec 3.000 lances et 2.000 hommes d'infanterie au secours du duc de Valentinois (1).

Avec ces forces nouvelles César reprit le siège de Faenza. La terreur s'empara cette fois des habitants. Ils se rendirent à la condition qu'ils conserveraient la vie, leurs biens et leurs privilèges et qu'Astorre leur seigneur aurait la liberté de se retirer où il voudrait.

César fut fidèle à sa parole en ce qui touchait les habitants, mais Astorre fut envoyé prisonnier à Rome. Sa condition sans doute n'était pas différente de celle de Ludovic le More retenu en France par son vainqueur, mais cette infidélité à la parole donnée déshonore César ; elle autorisa les bruits qui dans la suite accusèrent le duc d'avoir voulu ou permis la mort du jeune prince arrivée peu de temps après dans des circonstances mystérieuses. La partialité bien connue de Burchard et de Guichardin qui lui imputent ce crime autorise néanmoins le doute.

(1) GUICHARDIN, lib. V, c. I. — LEGENDRE, *Vie du cardinal d'Amboise*, t. II, p. 119 et seq.

Le peuple se félicita de sa clémence; elle explique l'attachement qu'il porta à César, même après la mort d'Alexandre VI. « A Faenza on s'aperçut à peine qu'on avait changé de maître. » Cette modération servit admirablement ses armes ; les autres villes lui ouvrirent d'elles-mêmes leurs portes. En quelques jours la Romagne était complètement soumise sans plus tirer l'épée (1).

Ce fut une bienheureuse nouvelle pour le Saint-Père que la soumission de cette province au Saint-Siège. Il en accorda aussitôt, du consentement du Sacré-Collège, l'investiture à César avec le titre de duc de Romagne. Celui-ci se hâta de venir jouir des acclamations des Romains. On était à cette époque de l'année où, depuis un usage introduit par le célèbre littérateur Pomponius Lætus, on célébrait par des réjouissances publiques l'anniversaire de la fondation de la ville. L'allégresse populaire confondit dans un même enthousiasme l'origine de la cité et sa délivrance du joug de l'aristocratie romaine. Le spectacle fut magnifique. La joie du peuple tenait du délire ; il acclama Alexandre et son fils comme ses libérateurs (2).

Enhardi par le succès, César tourna aussitôt ses armes contre Bologne, dont il rêvait de faire la capitale de son nouveau duché. Il s'était ménagé des intelligences dans cette place. Les Marescotti, d'une riche et

(1) Fleury, *Hist. eccl.*, liv. CXIX, n° 104. — Guichardin, lib. V, c. I et II. — Nardi, lib. IV, p. 67-70.

(2) Tomaso Tomasi, p. 293 et seq. — Burchard, *Diarium* (ap. Eccard, etc.), p. 2128.

puissante famille, supportaient difficilement le commandement de Bentivoglio, leur seigneur, et devaient manœuvrer de façon à préparer l'entrée de Borgia. La trahison devint manifeste ; ils expièrent leur crime de leur tête. Instruit ainsi des desseins de César, Bentivoglio s'empressa de se placer sous la protection de la France, en même temps qu'il préparait une longue résistance, en garnissant sa citadelle d'hommes et de munitions de guerre. Quand le vainqueur de Faenza se présenta sous les murs de la ville, il ne s'attendait pas à la trouver si bien gardée. Il n'avait pas eu encore le temps de revenir de sa surprise, quand un courrier de Louis XII se présenta pour lui défendre de rien entreprendre contre cette alliée de la France. Ce coup déjoua les calculs de César : il fallut lever le siège (1).

Nous nous rappelons Pierre de Médicis obligé de fuir devant l'émeute populaire, à l'arrivée de Charles VIII. Le sénat de Venise a accordé un lit de repos au malheureux proscrit. Mais depuis, le souvenir de sa ville bien-aimée ne l'a pas abandonné un jour ; deux tentatives infructueuses pour faire rentrer Florence sous l'obéissance de la famille du Magnifique n'ont point abattu son courage ; l'image de sa chère Florence l'excite, le pousse à tenter de nouveau la fortune. Il s'est souvenu de son ancien compagnon d'études de Pise, devenu le plus grand capitaine de l'époque, César Borgia. Il espère pouvoir un jour reposer à côté de son père, dans l'église Saint-Laurent, s'il peut le mettre dans ses intérêts. César, de son côté,

(1) P. Jovii *Vita Leonis X*, lib. I. — Guichardin, lib. V, c. ii. — Nardi, lib. IV, p. 70.

était impatient de se dédommager de sa déconvenue devant Bologne. Peut-être même son ambition avait-elle jeté un regard de convoitise sur la fertile Toscane. L'occasion se présentait belle, César ne pouvait lui manquer. Au mois de mai de 1501, il s'avançait donc vers Florence, pour, soi-disant, y rétablir les Médicis. Il était à la tête de 7.000 hommes d'infanterie et de 1.000 chevaux environ. A Barberino, les amis de Pierre vinrent grossir son armée. Le trouble était profond dans la ville, la lutte des partis paralysait les conseils; si en ce moment César eût véritablement rêvé une restauration, la ville n'eût point résisté à une attaque sérieuse; mais il se mit à négocier. On comprit que César voulait se vendre. Un traité conclu à Campi le reconnaissait comme duc de la Romagne, lui garantissait l'appui de la république contre tous ses ennemis et une pension annuelle de 36.000 ducats (1).

Et pourtant cette rançon ne parut point assouvir pleinement l'ambition de César. Il devenait chaque jour plus exigeant et jamais Florence n'avait eu d'ennemi plus hautain que cet allié. Heureusement pour elle, Louis XII ne perdait pas de vue César; car, celui-ci maître à Florence, le sort de l'expédition française pouvait être compromis. Aussi le roi, oubliant tout à coup ses griefs contre cette république, envoie sur-le-champ d'Aubigny, qui reçoit l'ordre d'attaquer Borgia s'il refuse de quitter la Toscane (2).

(1) Guichardin, lib. V, c. II. — Nardi, lib. IV, p. 70-72.

(2) Guichardin, lib. V, c. II. — Nardi, lib. IV, p. 70-72. — Tomaso Tomasi, p. 301-303. — *Diario di* Biagio Buonaccorsi, p. 41-46. — Nitti, *Machiavelli nella vita e nelle Dottrine*, cap. IV.

César chercha une vengeance à ce nouveau mécompte. Il forma le dessein d'envahir la principauté de Piombino. Mais Jacopo d'Appiano, soit qu'il eût été prévenu, soit qu'il eût deviné les intentions malveillantes de Borgia, se prépara à la résistance. Il savait à quel ennemi il avait affaire, aussi il n'est pas de mesure qu'il ne prenne pour arrêter sa marche : il rase les villages, brûle les fourrages, coupe les vignes, empoisonne les sources, démantèle les forteresses et s'enferme dans Piombino, avec quelques vassaux dévoués et une poignée de soldats bien déterminés comme lui à s'ensevelir sous les ruines de la place. Ce désert n'arrêta pas un seul instant la marche du Valentinois. Il se rend maître, en quelques jours, de Sughereto, de Scarlino, de l'île d'Elbe, de celle de Pianosa et se montre sous les murailles de Piombino, quand on le pensait encore bien éloigné. On ne sait pas jusqu'où ce hardi capitaine eût porté, dans cette circonstance, la fortune de ses armes, si l'événement que nous allons raconter ne l'eût obligé de diriger ailleurs ses forces (1).

Du jour où le drapeau des Valois remplaça sur les tours de Milan l'étendard de Sforza, Frédéric roi de Naples comprit que la tempête le menaçait. Pour la conjurer il souille sa gloire et compromet les intérêts de la chrétienté en appelant les Turcs à son secours (2). Mais, occupé dans le Péloponnèse contre les Vénitiens, Bajazet n'osa pas se déclarer l'adversaire des projets

(1) Guichard., lib. V, c. ii. — Nardi, lib. IV, p. 73. — Tomaso Tomasi, p. 304.

(2) Surita, t. V, lib. IV, c. i. — Raynal., ann. 1501, nos 52. — Malipiero, *Arch. stor. Ital.*, vol. VII, part. 1.

du monarque français. Repoussé à Constantinople, Frédéric, pour conserver le repos, consent à devenir le tributaire de Louis XII; mais celui-ci dont l'orgueil était exalté par ses succès ne répondit que par un superbe dédain (1). Alors il se jette dans les bras de Ferdinand d'Espagne. Pauvre fou qui ose se fier à un fourbe tel que Ferdinand! Le roi d'Espagne voyait avec peine sur le trône de Naples une branche bâtarde de sa maison; il prétendait même qu'Alphonse Ier n'avait pas le droit de laisser la couronne à son fils naturel. Frédéric, lui, se flattait que le roi d'Espagne, en bon politique, préférait voir la couronne de Naples sur la tête d'un prince de la maison d'Aragon que sur celle du roi de France. Mais dans cette comédie politique Ferdinand songeait à jouer à la fois le roi de Naples et le roi de France.

Déjà Ferdinand avait signé à Grenade (11 novembre 1500) un traité secret avec Louis XII, par lequel ils se partageaient d'avance les dépouilles de Frédéric. Au roi de France la terre de Labour et les Abruzzes avec le titre de roi de Naples et de Jérusalem; au roi d'Espagne le reste du royaume des Deux-Siciles avec le titre de duc de la Pouille et de la Calabre (2).

P. Martyr a porté sur les motifs de cette convention inique un jugement aussi juste que piquant. Le Français, dit-il, voulait empêcher l'Espagnol de tra-

(1) GIANNONE, *Storia civile del regno di Napoli*, lib. XXIX, c. III

(2) DUMONT, *Corps diplomatique*, t. III, part. II, p. 444. — GUICHARDIN, lib. V, c. II. — GIANNONE, lib. XXIX, c. III. — FERRERAS, *Hist. gén. d'Espagne*, t. VIII, p. 192 200.

verser sa conquête et ce dernier voulait au moins obtenir une partie de ce qu'il lui serait trop difficile d'obtenir tout entier. Mais déjà chacun des alliés épiait l'occasion qui lui permettrait de s'emparer de tout (1). Les événements devaient bien prouver que Louis XII n'avait pas su pénétrer les desseins de l'astucieux Ferdinand (2); il ne sut pas calculer davantage les difficultés qu'il trouverait à protéger sa future conquête.

Le roi Frédéric, plus imprudent encore, ne se douta de rien et reçut les Espagnols comme des alliés; il livra ses places les plus importantes à Gonzalve de Cordoue. Cette comédie politique fut si habilement jouée que toute l'Italie y fut trompée et se prit à rire en voyant marcher la petite armée de d'Aubigny contre un pays que l'Espagne paraissait avoir pris sous sa protection; le rire fit bientôt place à l'inquiétude.

Cette perfidie des deux rois devait avoir d'autres conséquences que la chute de la maison d'Aragon à Naples. Elle allait consacrer par les faits une politique de mensonges et de trahisons, inaugurée par Louis XI, qu'on a reproché à César Borgia d'avoir élevé à son dernier degré d'infâme perfection et dont un homme de génie, Machiavel, allait mettre en code les scandaleux préceptes, politique, qui triomphe encore de nos jours; car, on croirait lire une page

(1) P. Martyris lib. XIV, *Epist.* 218.

(2) Un jour que son secrétaire Quintana lui disait que le roi de France l'accusait de l'avoir trompé deux fois, Ferdinand s'écria : « Par Dieu, il en a menti, l'ivrogne, je l'ai trompé plus de dix fois. »

d'histoire contemporaine. Le droit au trône de Naples était contestable ; mais l'historien doit flétrir la conduite de l'Espagnol qui érigea la ruse en système et fit de « la perfidie entre ennemis, une arme aussi légitime que l'épée et le canon. »

L'Italie entière avait cru fermement que l'Espagne venait au secours de Frédéric. Mais à peine l'armée française avait foulé le sol romain que les ambassadeurs des deux rois se présentent au consistoire et notifient au Pape et au Sacré-Collège l'alliance de leurs maîtres et le partage qu'ils avaient fait du royaume de Naples, et en demandent en leur nom l'investiture. Les deux rois, à ce qu'assurent les légats, n'avaient d'autres vues, dans cet accord, que de se mettre en état de faire, avec plus de succès, la guerre aux infidèles (1).

L'Islamisme était au moyen âge le danger menaçant perpétuellement l'Europe. En cette même année où le pontife romain venait d'exhorter et de presser par tous les moyens les princes à s'armer pour conjurer ce péril, on avait vu un vassal du Saint-Siège appeler l'ennemi commun en Italie. Un pareil oubli des intérêts de la religion du Christ et des nations occidentales ne pouvait trouver grâce aux yeux d'Alexandre VI ; aussi acquiesça-t-il avec empressement à la demande des deux rois. L'arme qu'avait ramassée Frédéric pour se défendre se tournait contre lui (2).

C'est à cette occasion que César dut abandonner le

(1) GUICHARDIN, lib. V, c. II.

(2) RAYNALDI, ann. 1501, nos 52-73. — BURCHARD (ap. ECCARD), p. 2131.

siège de Piombino pour voler au secours de son allié le roi de France.

Frédéric apprit avec effroi qu'il était trahi par son parent auquel il s'était confié. Au premier moment il refusa de croire à tant de perfidie de la part de Ferdinand. Gonzalve, formé à l'école du roi son maître, feignit de n'y pas croire davantage et promit au malheureux prince le secours de son épée pour défendre son royaume envers et contre tous ; mais il ne tarda pas à lever le masque et à exécuter les ordres du roi son maître.

Ici, Frédéric manqua de résolution. Colonna lui conseillait de réunir toutes ses forces pour écraser d'Aubigny avant qu'il ne parvînt à faire sa jonction avec l'armée espagnole. L'un des deux partis refoulé par delà la frontière, l'autre devenait impuissant. Mais il aurait fallu agir promptement et il ne le fit pas. Plus tard il ne put arrêter le torrent. Alors Frédéric parut comprendre que son rôle était fini, et, après avoir remis à d'Aubigny ce qui lui restait de ses Etats, il quitta Naples, emmenant sa famille. Il se retira dans l'île d'Ischia qu'il avait retenue pour six mois. Bientôt il se confia à la bonne foi de Louis XII, qui lui assigna une pension annuelle de 36.000 ducats pour vivre dans l'Anjou. S'il eût été moins pressé d'abandonner son rocher, il aurait pu, profitant des dissensions que le partage de la conquête fit naître entre les deux nations autrefois alliées, maintenant rivales, recouvrer sa couronne royale. Mais les malheurs de sa famille dont il avait été le témoin, les perfidies et les trahisons dont il fut la victime, l'avaient dégoûté à jamais du trône. Si quelque chose pouvait détromper de l'ambition, ce

serait assurément les infortunes de ce prince (1).

La chute de la maison d'Aragon amena la ruine des Colonna. Cette puissante famille toute dévouée au parti Gibelin s'était toujours montrée hostile à la puissance pontificale. On connaît les longues luttes que Boniface VIII eut à soutenir contre cette maison. Après le départ de Charles VIII, les Colonna eurent l'habileté d'arrêter la colère du Pape en feignant de se soumettre et en embrassant le parti d'Aragon qui venait de triompher. Mais en ce moment, par un concours de circonstances fatales, les Colonna sont en butte aux ressentiments de toutes les grandes puissances qui se partagent l'empire d'Italie. Ils se sentent perdus, et, pour échapper à l'orage, ils s'empressent de placer leurs fiefs sous la protection du Sacré-Collège. Alexandre s'aperçut bien vite du rôle que jouaient forcément les Colonna et en habile politique il profita des événements pour anéantir cette faction. Sans appui d'aucun côté ils furent contraints de plier en tout sous sa volonté et les troupes pontificales occupèrent les forteresses que d'Aubigny avait oublié de brûler. Les Savelli qui avaient suivi la fortune des Colonna partagèrent leur sort et ne conservèrent que la vie avec l'espoir d'une occasion qui pût rétablir leur fortune.

Alexandre compléta la ruine des Colonna en appelant sur eux, dans une bulle foudroyante, tous les anathèmes que Boniface VIII avait autrefois lancés contre

(1) Guichardin, lib. V, c. II. — Nardi, lib. IV, p. 74 et seq. — Giannone, lib. XXIX, c. III. — Summonte, *Dell'Ist. di Napoli*, t. III, lib. VI. — Burchard, *Diarium*, etc. (ap. Eccard, etc.), p. 2132. — P. Martyris *epist.* 219, lib. XIV.

cette famille. La renonciation spontanée que le cardinal Giovanni Colonna avait faite de l'abbaye de Subiaco dont il était commendataire perpétuel parut au Pape une expiation suffisante ; il crut user de mansuétude en ne le privant pas de la pourpre (1).

Pendant qu'Alexandre anéantissait ainsi les plus redoutables adversaires du Saint-Siège, César avait repris le siège de Piombino. Cette place, par sa position magnifique sur la côte de Toscane dont elle était comme la porte, était une proie qui continuait à exciter la convoitise du Valentinois. Il en fit faire l'assaut par Vitellozzo Vitelli et Giov. Paolo Baglione, deux de ses capitaines. Après le départ de César, Jacopo d'Appiano avait acheté la protection de la France en s'engageant à lui payer un tribut annuel. Maintenant qu'il désespère de résister longtemps, avec ses seules forces, à un ennemi dont il avait appris à connaître l'audace, il confie à son frère la défense de sa capitale et court en France solliciter l'appui de Louis XII. Mais ce monarque voulant ménager le Pape répondit par un refus. D'ailleurs, pendant son absence, la garnison découragée avait capitulé (3 septembre 1501). César usa d'une grande modération envers les habitants.

Avec l'annonce de la reddition de Piombino arriva au Vatican la bonne nouvelle de la conclusion du mariage qui faisait Lucrèce duchesse de Ferrare. Jamais souverain, jamais père ne fut plus heureux qu'Alexandre ce jour-là.

(1) Burchard, *Diarium*, etc. (ap. Eccard, etc.), p. 2129-2132. — Tomaso Tomasi, p. 305-307. — Raynald., ann. 1501, nos 18-22.

CHAPITRE XXIII

LUCRÈCE, DUCHESSE DE FERRARE

(1501-1502)

Amour réciproque de Lucrèce et d'Alphonse d'Aragon. — Meurtre de ce prince. — César est soupçonné d'en être l'auteur. — Ce qu'il faut penser de cette accusation. — Profonde affliction de Lucrèce. — Elle se retire à Népi. — Témoignage d'estime qu'elle reçoit de son père à son retour à Rome. — Alexandre négocie un nouveau mariage entre sa fille et Alphonse d'Este. — La famille d'Este. — Portrait d'Alphonse. — Conséquences politiques de cette union. — Préparatifs du départ. — Un étrange récit de Burchard. — Invraisemblance de la scène révoltante qu'il raconte. — Arrivée à Rome du cortège nuptial. — Le caractère de Lucrèce, d'après les ambassadeurs de Ferrare. — Fiançailles solennelles. — Présents d'Alphonse à sa fiancée. — Réjouissances à l'occasion de ce mariage. — Départ de Lucrèce pour Ferrare. — Son voyage. — La Lucrèce de V. Hugo et la Lucrèce de l'histoire. — Jugement sur la vie de Lucrèce à Rome. — Guichardin a calomnié Lucrèce. — Les protestants Roscoë et Grégorovius l'ont défendue.

Pour comprendre ce titre donné à Lucrèce il nous faut revenir un peu en arrière. On n'a pas oublié son mariage avec Alphonse d'Aragon, prince de la maison de Naples. Lucrèce trouvait le bonheur dans cette union que le ciel avait bénie par la naissance d'un enfant. Les deux jeunes époux s'aimaient tendrement; pour elle, c'était sa gloire que son Alphonse; sans Lucrèce, pour lui, il n'y avait pas de bonheur sur la terre. Cette union si paisible réalisait le charmant tableau que le plus grand poète catholique a tracé du mariage chrétien :

La lor concordia, e i lor lieti sembianti,
Amore a maraviglia, e 'l dolce sguardo
Faceano esser cagion de' pensier santi (1).

Ces joies et ces épanchements intimes duraient depuis deux ans, quand un événement tragique et douloureux, qui trouve ici sa place, vint en interrompre le cours et faire couler les larmes de Lucrèce.

Le 15 juillet 1500, Alphonse quittait son palais dans la soirée pour se rendre au Vatican où se trouvait sa femme. Sur les escaliers de Saint-Pierre, des hommes masqués, armés de poignard, se jetèrent sur lui. Quoique grièvement blessé à la tête, au bras et à la cuisse, le prince put néanmoins se précipiter dans l'appartement du Pape. A la vue de son mari couvert de sang, Lucrèce tomba sans connaissance sur les dalles du palais. Pendant ce temps les assassins fuyaient escortés par quarante cavaliers. Cette circonstance autorise à penser que les assassins étaient des personnes de qualité (2).

On porta Alphonse dans une chambre du Vatican ; un cardinal présent lui donna aussitôt l'absolution et lui administra les derniers sacrements. Revenue de son évanouissement, Lucrèce prodigua à son époux les soins les plus empressés et les marques de la plus vive tendresse. Elle fit venir en toute hâte des médecins entièrement dévoués à la personne du jeune prince.

Lucrèce et sa belle-sœur la princesse Sancia s'établirent à partir de ce moment les gardes-malades du

(1) Dante, *Parad.*, c. xi.
(2) Burchard, ap. Gordon, p. 72 et app. 516.

prince et ne le quittèrent ni le jour ni la nuit. Dans la crainte qu'on n'essayât d'attenter à ses jours par le poison, elles lui préparaient de leurs propres mains tous ses aliments. Le Pape lui-même faisait sentinelle autour du blessé.

Enfin la jeunesse d'Alphonse, les soins affectueux et dévoués de sa femme et de sa sœur triomphèrent de l'épuisement occasionné par ses blessures et il entra en convalescence. Mais avec l'absence du danger la vigilance diminua sans doute de sévérité. Le meurtrier n'attendait que cela. Quand, après une courte absence, la première depuis trente-trois jours, Lucrèce rentra auprès de son mari, Alphonse avait été étranglé dans son lit (1).

Cette fin tragique affligea profondément le Pape : il affectionnait vivement le prince. Il fit rechercher activement le meurtrier. Les médecins qui avaient approché du malade furent arrêtés et enfermés au château Saint-Ange; mais l'enquête ne relevant aucune charge contre eux, ils furent rendus à la liberté (2). Le coupable resta inconnu. Depuis on a

(1) Burchard, *Diarium*, etc., ap. Gordon, p. 72, et app. 517. — « Feria tertia, octava decima mensis augusti, Alphonsus de Aragonia, dux Bisiliarum et princeps Salernitanus, *qui in sero diei quindecimi mensis Julii proximè præteriti, graviter fuit vulneratus, et deinde ad turrim nonam supra cantinam papæ in horto majori palatii apud Sanctum Petrum portatus est, et diligenter custoditus, cum non vellet hujusmodi vulneribus mori, in lecto fuit strangulatus.* Circa horam primam noctis portatum fuit cadaver ad basilicam S. Petri et ibidem in capella beatæ Mariæ de febribus depositum. Capti fuerunt et ad castrum S. Angeli ducti medici defuncti et quidam gibbosus, qui ejus curam habere consueverat, et contra eos inquisitio facta : liberati postea fuerunt. »

(2) Burchard, *ibid.*

voulu mettre un nom sur ce masque. On a accusé de ce crime César, comme on l'avait accusé de la mort du duc de Gandie.

Guichardin nous représente César chassant de la chambre du malade Lucrèce et Sancia et faisant égorger Alphonse sous ses yeux par son capitaine Michelletto. Comment Burchard a-t-il ignoré cette scène? Il n'est pas probable qu'il l'eût passée sous silence. Dans le même endroit où il se montre si précis dans les détails, Guichardin commet l'erreur d'appeler Sigismond le mari de Lucrèce. A-t-il puisé à la même source le récit de la mort d'Alphonse?

Polo Capello, l'ambassadeur de Venise, a entendu raconter dans Rome qu'un jour César a visité son beau-frère et qu'au sortir de la chambre du malade il s'est écrié : « Ce qui n'a pas réussi à midi peut avoir lieu le soir (1). » Parole peu équivoque sans doute, mais qui contraste singulièrement avec le caractère de César qui n'était pas dans l'habitude de penser tout haut et de se confier au premier venu. On n'a pas oublié d'ailleurs que la relation de Polo Capello est apocryphe.

Muratori attribue la mort du prince Alphonse au poison. Il rapporte que César fut accusé de ce crime parce qu'il aurait voulu ainsi fournir une preuve de son attachement aux Français tout en donnant satisfaction à sa haine personnelle pour la maison d'Aragon (2). Mais il semble que si tel eût été le but de

(1) Capello, *Relazione, Corte Pontificia, Relazione I*.
(2) Muratori, *Annali d'Italia*, vol. IX, p. 406.

César il aurait dû tirer vanité de son crime; or, le meurtrier ne se révéla point.

Voilà quelles preuves appuient l'accusation la plus grave. Cette contradiction entre Guichardin et Muratori, sur le genre de mort du prince, n'autorise-t-elle pas le doute? Les deux célèbres écrivains, l'un par haine, l'autre de bonne foi, se sont fait l'écho des rumeurs qu'autorisait le caractère violent de César. Il n'était pas d'ailleurs d'atrocités dont les barons vaincus, dépouillés par le fils d'Alexandre et altérés de vengeance, ne rendissent responsable le duc de Romagne. La chute de la maison d'Aragon leur donnait beau jeu pour représenter la mort mystérieuse d'Alphonse comme une vengeance et un calcul politique. Mais ce sont là de simples suppositions en présence desquelles l'historien hésite à prononcer un jugement. Cette question : César fut-il le meurtrier d'Alphonse? restera toujours le problème de l'histoire.

L'affliction de Lucrèce fut profonde. La douleur qu'elle ressentit de la mort de son époux lui fit rechercher la solitude. Elle se retira à Népi dont elle était souveraine (1). Ce mélancolique séjour devait plaire à son deuil. Elle avait avec elle son fils Rodrigue. Dans ce château solitaire elle pleure sans être distraite le père de son enfant et l'époux dont l'amour remplit son cœur; elle revoit les lieux qu'ils ont parcourus ensemble un an auparavant ; elle évoque tous les souvenirs qui lui rappellent le prince, elle fait prier dans tous les monastères pour le repos de son âme et pour elle-

(1) Burchard, *Diarium*, etc., ap. Gordon, etc., app. p. 518.

même qui ne s'appelle plus que l' « infelicissima », la malheureuse veuve. Rien ne trouble là le cours de ses tristes pensées ; au contraire, le noir château, la ville solitaire, le sombre paysage semblaient leur faire écho (1).

Lucrèce ne retourne à Rome que vers le milieu de l'année suivante (1501). Pendant l'une de ses absences de la ville éternelle, Alexandre VI lui confia la direction du Vatican et la chargea d'ouvrir les dépêches qui arriveraient à son adresse afin de lui transmettre celles qui exigeraient une réponse immédiate. Dans l'incertitude, Lucrèce devait prendre l'avis du cardinal de Lisbonne et de quelques autres qui avaient la confiance de Sa Sainteté (2).

Cette régence temporelle était une grande marque d'estime pour la jeune femme. Et l'on doit dire que Lucrèce méritait une pareille confiance. Nous la verrons plus tard quand elle sera montée sur le trône ducal de Ferrare, en l'absence de son mari, gouverner avec une prudence heureuse et une rare aptitude pour les affaires. On peut toutefois, avec Muratori, trouver étrange cette ingérence d'une femme dans le gouvernement même simplement temporel du Vatican (3). Mais comment Grégorovius a-t-il pu voir « dans ce procédé téméraire et sans exemple » la marque « d'une profonde corruption de l'Eglise romaine (4) ? » S'il fallait prendre à la lettre le jugement de l'écrivain allemand, il est permis de croire qu'en s'absentant de chez

(1) Grégorovius, *Lucrèce Borgia*, t. I, p. 279-288.
(2) Burchard, *ibid.*, et Raynal., ann. 1501, n° 21.
(3) Muratori, *Annali d'Ital.*, X, p. 7.
(4) Grégorovius, *Lucrèce Borgia*, t. I, p. 319. Tr. fr.

lui il ne confierait pas, non seulement à une très proche parente, mais pas même à sa fille, la surveillance de sa maison ou le soin de lui faire parvenir sa correspondance, de peur d'être accusé d'une « profonde immoralité ? » Comment surtout Gordon a-t-il pu voir là la preuve des épigrammes calomnieuses que les poètes napolitains calquaient sur Martial ? Il faut avoir perdu le sens de l'honnête pour incriminer ainsi un acte de confiance d'un père à l'égard de sa fille.

Lucrèce a sincèrement pleuré son mari; elle n'a aucune inclination pour de nouveaux liens et cependant les exigences de la politique ne vont pas lui permettre de conserver longtemps les voiles du veuvage. Un an après la mort d'Alphonse d'Aragon, Alexandre VI, qui ne perdait pas de vue un seul instant la fortune de sa famille, négocia le mariage de Lucrèce avec Alphonse d'Este, fils aîné d'Hercule, duc de Ferrare. C'était une alliance avantageuse à la politique des Borgia, car elle permettait non seulement de consolider la conquête de la Romagne, mais pouvait encore faciliter les projets qu'on nourrissait secrètement contre Bologne et Florence. « Cette union attirait dans les intérêts des Borgia, en même temps que la dynastie de Ferrare, les souverains de Mantoue et d'Urbin, alliés à celle-là par des mariages. Elle pouvait devenir le point de départ d'une grande ligue embrassant la France, le Pape, les Etats de César, Ferrare, Mantoue et Urbin, et cette confédération eût été assez forte pour mettre Alexandre et sa maison à l'abri de tous leurs

(1) Gordon, *Vie d'Alexandre VI*, etc., t. II, p. 140. Tr. fr.

ennemis (1). » Ensuite, Alphonse d'Este était digne de Lucrèce et de son amour. Nulle maison régnante d'Italie ne brillait d'un éclat aussi vif que celle d'Este.

Le duc Hercule avait eu d'Eléonore d'Aragon, fille du roi Ferdinand de Naples, morte le 11 octobre 1493, plusieurs enfants. Les plus connus sont le cardinal Hippolyte protecteur de l'Arioste ; Isabelle, l'une des femmes les plus belles et les plus distinguées de son temps, devenue à l'âge de seize ans l'épouse du marquis François-Gonzague de Mantoue, et Alphonse le prince héritier. Tous les écrivains de cette époque sont d'accord pour tracer de ce dernier le portrait le plus attrayant. Au témoignage de Muratori (2), l'histoire de son siècle n'offre pas de prince plus accompli. Sa mâle beauté était célèbre parmi ses contemporains. Tous les auteurs vantent la parfaite proportion de sa taille, l'expression sereine et bienveillante de son visage. Le charme de son sourire captivait. Sa démarche était noble et digne, sa voix d'une extrême douceur. Ce qui le distingua surtout dès ses plus jeunes années, ce fut une grande force de caractère, une remarquable pénétration d'esprit, une grande droiture de jugement et une rare bonté de cœur. Aucun prince de son temps ne le surpassait en courage, mais à ce courage dont il donna mille preuves il ajoutait une modestie de jeune fille et une grande réserve dans ses paroles. Il avait voué à l'art un véritable culte, et nous admirerons un peu plus tard en lui l'ami, le Mécène et le familier des lettrés dont son palais était l'asile.

(1) Grégorovius, *Lucrèce Borgia*, t. I, p. 309-310.
(2) *Annali d'Ital.*, X, p. 262.

Mais à ces vertus chevaleresques Alphonse ajoutait toutes celles d'un prince chrétien. Les auteurs ont vanté la piété de la maison d'Este. Rarement Alphonse manquait, le dimanche et les jours de fête, d'assister au service divin ; toujours il se montra respectueux envers l'Eglise dont il aimait à se dire l'enfant. Plein de miséricorde et de générosité pour les personnes, il répandait d'abondantes aumônes dans le sein des indigents; en leur faveur il avait doté Ferrare de plusieurs maisons pour les recevoir et les abriter dans leurs maladies. Il était avec tout le monde d'une bienveillance et d'une sympathie qui ne se démentaient jamais ; ses sujets se louaient de sa justice.

Alexandre VI confia à Louis XII le projet qu'il avait formé d'unir sa fille à un prince si accompli. Le roi de France avait besoin du Pape pour maintenir sa situation en Italie; il promit de travailler à faire aboutir ce dessein. Il chargea de cette négociation le cardinal de Rohan, qui s'y employa avec tout l'empressement d'un courtisan qui sait que son zèle ne restera pas sans récompense. On prétend qu'Alphonse refusa d'abord; mais le refus, vrai ou supposé, ne dura que peu de temps. Il s'explique facilement d'ailleurs; le prince était devenu veuf en 1497 de sa première femme, Anne Sforza, sœur de l'infortuné Jean Galéas, et l'être bien-aimé qui avait quitté le temps continuait de vivre dans sa mémoire par le souvenir. Il consentit cependant à de nouveaux liens et son mariage avec Lucrèce fut officiellement conclu le 1er septembre 1501 (1).

(1) Gibbon a écrit dans ses *Antiq. of Brunswick, in posth. Work*, vol. II, p. 689, que « les articles de ce contrat de mariage furent

La joie fut grande à Ferrare en apprenant cette alliance. Mais personne ne la ressentit plus vivement qu'Alexandre. Du même coup il venait d'assurer à sa fille l'un des plus beaux trônes d'Italie et de donner à sa royauté un puissant fondement. Il communiqua cette nouvelle au Consistoire comme un événement heureux pour la souveraineté temporelle du Saint-Siège. Lucrèce accompagnée d'une nombreuse escorte fut rendre des actions de grâces à Santa-Maria del Popolo. Ce jour-là Rome tout entière retentit des cris de joie des amis de la maison de Borgia.

« Cependant, ce projet de mariage étant désormais connu de tout le monde, servait d'objet aux calculs diplomatiques. L'accroissement de la puissance papale ne pouvait, en effet, être agréable ni aux Etats d'Italie, ni aux princes étrangers. Florence et Bologne, dont César songeait à s'emparer, tremblaient de crainte; la république de Venise, qui était en contentions constantes avec Ferrare et qui nourrissait des vues sur les côtes de Romagne, ne dissimulait pas son mécontentement, d'autant plus qu'elle attribuait toute l'affaire à l'ambition de César. Le roi de France faisait bonne mine, mais il était hostile au fond, et il en était de même de l'Espagne; quant à Maximilien, il était tel-

arrêtés du vivant du précédent mari, etc... » Le philosophe anglais est tombé, de bonne ou de mauvaise foi, dans une étrange erreur. Le protestant Roscoë en a été lui-même révolté. Cette assertion ne repose sur aucune donnée historique, et les documents les plus authentiques la démentent de la manière la plus formelle. Le contrat de mariage d'Alphonse d'Este eut lieu bien plus d'une année après la mort d'Alphonse d'Aragon. Avec cette manière d'écrire l'histoire, on se prendrait bientôt à croire au *Maître chat botté* ou à *Peau d'âne*.

lement irrité de ce mariage qu'il cherchait à l'empêcher. Ferrare commençait à acquérir l'importance politique qu'avait eue Florence au temps de Laurent de Médicis; sa coopération était par conséquent de trop de valeur pour que l'empereur pût voir avec indifférence l'alliance étroite de cet état avec le Pape et la France. En outre, Maximilien avait pour épouse Blanche Sforza, et d'autres membres et partisans de cette maison tombée, tous ennemis acharnés des Borgia, se trouvaient à la cour allemande. En août, l'empereur écrivit à Hercule pour le dissuader d'allier sa maison par mariage à celle du Pape. Cette démarche de Maximilien ne pouvait être qu'agréable au duc, car elle lui permettait d'en appuyer ses exigences auprès du Pape. Il lui en fit part, mais en l'assurant que sa résolution n'était pas ébranlée... (1). »

Les exigences d'Hercule étaient relatives à la dot de Lucrèce. Il la voulait considérable; indépendamment, en effet, d'une grosse somme d'argent, il demandait la remise du cens annuel dû à l'Eglise pour le fief de Ferrare, la cession de Cento et de Pieve, villes qui dépendaient de l'archevêché de Bologne, et une foule d'autres bénéfices en faveur de la maison d'Este.

Le 17 septembre on s'occupa dans un consistoire de la réduction du cens de Ferrare à cent florins au lieu de quatre cents ducats, somme à laquelle il se montait annuellement. Alexandre VI exposa longuement tout ce qu'Hercule avait fait pour Ferrare et rappela les églises et les couvents qu'il avait fondés et surtout les

(1) Grégorovius, *Lucrèce Borgia*, t. I, p. 337-338.

fortifications de la ville, « grâce auxquelles il en avait fait un boulevard des Etats de l'Eglise. » Mais, chose surprenante, tandis que les anciens cardinaux adoptaient la proposition qui leur était soumise, les jeunes, au contraire, qui étaient des créatures d'Alexandre, firent une vive opposition à ce projet (1); en quoi, sans doute, M. Grégorovius trouve la preuve « que les cardinaux tremblaient en présence du Pape (2). » La réduction fut néanmoins votée. Lucrèce apportait donc en dot à son époux, en échange de la couronne ducale qu'elle en recevrait, cent mille ducats d'or, deux cents autres mille ducats de diamants, pierres précieuses, bijoux et joyaux qui composaient sa parure; la cession à perpétuité des deux villes de Cento et de Pieve et la réduction du cens de Ferrare pour les descendants directs d'Alphonse et de Lucrèce; mais il était stipulé qu'en cas d'extinction de la ligne directe, le cens serait élevé à mille florins.

Nous nous rappelons qu'un enfant était né du mariage de Lucrèce avec Alphonse d'Aragon. Il ne convenait pas que sa mère emmenât avec elle à Ferrare un beau-fils à son nouveau mari. Le petit Rodriguez fut confié à la tutelle de deux cardinaux, le patriarche d'Alexandrie et François Borgia, archevêque de Cosenza. Les duchés de Sermonetta avec ses vingt-huit châteaux dont sa mère était souveraine, et Biselli avec la ville de Quadrata, héritage de son malheureux père, formèrent son apanage.

(1) Dépêche de Matteo Canali à Hercule. Rome, 18 sept. 1501. Aux archives de Modène. Grégorovius, *Lucrèce Borgia*, t. I, p. 350.

(2) Grégorovius, *Lucrèce Borgia*, t. I, p. 358.

Il ne restait plus qu'à s'occuper du cortège nuptial destiné à emmener la mariée à Ferrare. Une question importante était de savoir quels seraient les personnages qui en feraient partie, tant du côté de Ferrare que de celui de Rome. Une lettre de l'ambassadeur d'Hercule nous initie aux préoccupations des deux cours à ce sujet.

« Illustre seigneur, etc., aujourd'hui (le 6 octobre), nous étions Hector et moi seuls chez le Pape, munis des lettres de Votre Seigneurie du 26 du mois passé et du 1er de celui-ci, ainsi que de la liste de l'escorte nuptiale. Elle plaît beaucoup à Sa Sainteté; elle lui a paru honorable et brillante, surtout quand l'état et la qualité des personnes destinées à en faire partie lui ont été désignés d'une manière précise. Votre Excellence, je le tiens des meilleures sources, a dépassé l'attente du Pape. Quand nous avons eu conversé un moment avec Sa Sainteté, elle a fait appeler l'illustre duc de Romagne et le cardinal Orsini; il y avait aussi monsignor Elna, monsignor Troche et messer Adriano. Le Pape voulut que la liste fût lue de nouveau et elle fut encore approuvée davantage, surtout du duc qui dit connaître plusieurs des personnes dont elle contient le nom. Il a conservé aussi la liste et m'a beaucoup remercié quand je la lui ai rendue au moment où il voulait me la remettre.

« Nous avons fait tous nos efforts pour avoir la liste des personnes composant l'escorte d'honneur qui doit accompagner l'illustre duchesse; mais elle n'est pas encore prête. Sa Sainteté dit qu'il s'y trouvera peu de dames, car les Romaines sont un peu sauvages et

maladroites à cheval. Jusqu'à présent la duchesse a chez elle cinq ou six jeunes dames nobles, quatre petites filles très jeunes et trois dames âgées qui resteront chez Sa Seigneurie. Les unes et les autres viendront peut-être. On l'en a adroitement détournée en lui disant qu'elle aurait le choix à Ferrare entre d'innombrables dames d'honneur. Il y a chez elle aussi une madame Hiéronyma, sœur du cardinal Borgia, et mariée à un Orsini. Celle-ci l'accompagnera avec trois dames. Il n'y a pas jusqu'à présent d'autres dames d'honneur. Je crois qu'elle ira en chercher jusqu'à Naples à ce que j'ai entendu dire; on croit pourtant qu'il y en aura peu et seulement pour accompagner la duchesse. La duchesse d'Urbin a fait dire qu'elle viendrait avec cinquante chevaux. En ce qui regarde les hommes, Sa Sainteté dit qu'ils feront aussi défaut, car il ne reste plus à Rome d'autres seigneurs nobles que les Orsini et ils sont pour la plupart au dehors. Il espère pourtant en trouver un nombre suffisant, surtout si le duc de Romagne ne se met pas en campagne, car il se trouve plusieurs gentilshommes dans la suite de Sa Seigneurie. Sa Sainteté a dit qu'on pourrait facilement faire accompagner madame Lucrèce de prêtres et de lettrés, mais que ce n'étaient pas des personnes convenables pour la circonstance; cependant la suite fournie par Votre Seigneurie suffira pour l'une et pour l'autre et d'autant mieux que, comme l'assure Sa Sainteté, il est d'usage que le grand cortège soit envoyé par le fiancé, tandis que la fiancée ne vient qu'avec quelques personnes. Je crois pourtant qu'elle n'aura avec elle pas moins de deux cents personnes à cheval.

« Le Pape hésite sur la route qu'aura à prendre Sa Seigneurie; il pense qu'elle devra passer par Bologne et dit que les Florentins l'ont invitée aussi à traverser leurs Etats. Quoique Sa Sainteté n'eût pas encore pris de résolution à cet égard, la duchesse a dit cependant et nous en a fait part qu'elle ferait le voyage par les Marches; que le Pape l'avait résolu. Peut-être désire-t-il qu'elle aille à Bologne en quittant les terres du duc de Romagne.

« En ce qui regarde le désir de Votre Seigneurie qu'un cardinal accompagne la duchesse, Sa Sainteté a répondu qu'il ne lui paraissait pas convenable qu'un cardinal sortît de Rome pour la suivre, mais qu'il avait écrit au cardinal de Salerne, légat des Marches, de se diriger vers les possessions du duc de Romagne et d'attendre là pour l'accompagner ensuite jusqu'à Ferrare et célébrer la messe de mariage..... (1). »

C'est à cette époque, deux mois après la conclusion de ce mariage, qu'on place ce fameux banquet des cinquante courtisanes, après lequel Alexandre, César et Lucrèce se seraient donné le plaisir d'assister à une révoltante orgie (2). Cette scène monstrueuse que les

(1) Dépêche de Gérardi à Hercule, 6 octobre 1501. Grégorovius, *Lucrèce Borgia*, t. I. p. 363-367.

(2) « Dominica ultima mensis octobris in sero fecerunt cœnam « cum duce Valentinensi in camera sua in palatio apostolico, quin- « quaginta meretrices honestæ, cortegianæ nuncupatæ, quæ post « cœnam chorearunt cum servitoribus et aliis ibidem existentibus, « primo in vestibus suis, deinde nudæ. Post cœnam posita fuerunt « candelabra communia mensæ cum candelis ardentibus, et proje- « ctæ ante candelabra per terram castaneæ, quas meretrices ipsæ, « super manibus et pedibus nudæ, candelabra pertranseuntes, colli- « gebant; papa, duce et Lucretia sorore sua, præsentibus et aspicien- « tibus. Tandem exposita dona ultima, diploides de serico, paria cali-

ennemis des Borgia ont prise au sérieux est un tableau de turpitudes telles qu'il est difficile de concevoir comment un homme dans son bon sens a pu se résoudre à l'écrire. Mais ce récit est-il réellement de Burchard ? N'est-ce pas plutôt l'œuvre de quelque obscur faussaire ? Car on se rappelle comment le *Diarium* a vu le jour. Aucun contemporain ne parle de ce fait, ni Marino Sanuto, ni Zambotto, ni Frizzi, ni aucun des Chroniqueurs qui nous ont laissé les récits les plus circonstanciés des fêtes données au Vatican à l'occasion du mariage de Lucrèce. Il n'en est fait mention dans aucune des lettres que les envoyés de Ferrare adressent chaque jour de Rome à leur maître. Il y a plus, la marquise de Mantoue, sœur d'Alphonse d'Este, a envoyé à Rome un agent secret qui la tient au courant des moindres incidents du Vatican ; or, nulle part, dans ses relations que l'on conserve encore, il ne fait allusion à rien qui se rapproche de cette révoltante scène. Il n'est pas possible de croire que si cette monstrueuse orgie eût eu lieu, tous ces historiens, tous ces légats de Ferrare et de Mantoue se fussent tus comme à l'envi. Où est ici la garantie qui force à accepter un fait pour vérité historique ? Voltaire parlant de Louis XIV a écrit : « Ce qui n'est point vraisemblable ne doit point être cru, à moins que plusieurs contemporains dignes de foi déposent unanimement du fait. » Ici, les contem-

« garum, bireta et alia, pro illis qui plures dictas meretrices carna-« liter agnoscerunt, quæ fuerunt ibidem in aula publice carnaliter « tractatæ, arbitrio præsentium, et dona distributa victoribus. » Burchard, Diarium de convivio quinquaginta meretricum cum duce Valentinensi, p. 77 apud Gordon, *Vie d'Alexandre VI*, etc., t. II, p. 146.

porains se taisent et le plus vulgaire bon sens dit que cette scène est invraisemblable.

Un vieillard, un Pape épié de tout ce qui l'approche, entouré de cardinaux peu favorables à son autorité et sur qui le monde entier a les yeux ouverts, qui loge dans son palais les ambassadeurs de Ferrare venus nombreux à Rome pour arrêter les préparatifs de la noce de sa fille, peut-il être accusé d'une infamie aussi inconcevable sans des preuves convaincantes ? Quelles preuves apporte le vrai ou le faux Burchard ? Aucune. Ces turpitudes abominables ne sont guère dans la nature. Un vieillard peut avoir dans sa tête des idées de libertinage, mais il serait au désespoir qu'il y eût un seul témoin de sa honte. Quand a-t-on vu un vieux président de cour, un vieil archevêque, un vieux roi rassembler une cinquantaine de ses domestiques, pour leur servir de jouet, pour être à leurs yeux l'objet le plus ridicule et le plus méprisable ? C'est calomnier l'humanité. On haïssait les Borgia et, parce qu'ils aimaient à donner des fêtes splendides au Vatican, on insinua que ces fêtes n'étaient que la répétition des orgies de Caprée. Nous avons entendu dire dans ces derniers temps en Angleterre, en France et en Italie, des choses plus horribles peut-être de l'un des plus grands et des plus vénérables Pontifes qui se soient assis sur la chaire de saint Pierre. Ne faut-il pas un infâme génie de calomnie pour trouver à dire contre des hommes pareils ? Quelle leçon aussi pour nous tenir en garde contre les insinuations haineuses qu'excita la vigoureuse répression d'Alexandre VI !

Hercule d'Este venait de faire partir pour Rome

l'ambassade qui devait ramener Lucrèce à Ferrare. Il confia cette mission au cardinal Hippolyte qu'accompagnaient plusieurs membres de la famille ducale. Les ambassadeurs avaient une suite de plus de cinq cents personnes, l'élite de la noblesse ferraraise. Ces seigneurs, magnifiquement vêtus de velours, de brocart d'or ou d'argent, avec de grosses chaînes d'or autour du cou, montaient de fringants chevaux. Le cheval était au moyen âge le symbole ou le piédestal de la force et de la majesté temporelle. Il était le compagnon inséparable du chevalier et du noble. Ils sortirent de Ferrare le 9 décembre, précédés de treize trompettes et de huit hautbois. Tout le long de la route, ils furent reçus par les princes et les évêques dont ils traversaient les terres, avec la distinction que méritaient leur propre rang, celui de leur maître et du Pape.

Leur voyage, qu'on pourrait accomplir aujourd'hui en quatorze heures, dura treize jours. Arrivés à Monterosi, château situé à quinze milles de Rome, le cardinal Hippolyte dépêcha un courrier pour prévenir le Pape de leur arrivée. Les Ferrarais désiraient donner une grande solennité à leur entrée. Le moyen âge avait le secret des grands spectacles; celui-ci devait être superbe.

L'ambassade arriva le matin du 23 décembre à Ponte Molle; elle trouva là des tables abondamment servies et les seigneurs descendant de cheval purent réparer leurs forces en se reposant.

Quand le cortège arriva au Pont du Tibre il fut accueilli par le gouverneur de Rome accouru à sa ren-

contre avec les nobles et les sénateurs et une suite de deux mille hommes à pied et à cheval. Un peu plus loin on rencontra le cortège de César Borgia précédé de six pages derrière lesquels venaient cent gentilshommes à cheval, puis deux cents fantassins suisses richement habillés, coiffés de toques à plumes et armés de hallebardes. Après eux venait César, accompagné de l'ambassadeur français. César avait pour l'occasion revêtu un costume français sur lequel il avait noué une écharpe d'or. La musique éclata en joyeuses fanfares, tous les seigneurs mirent pied à terre; César embrassa le cardinal Hippolyte, et chevaucha à ses côtés jusqu'à la porte de la ville.

Là, le cortège fut salué par dix-neuf cardinaux dont chacun était venu avec une suite de deux cents personnes. Enfin cette cavalcade, composée de plusieurs milliers d'hommes à cheval, s'ébranla au bruit des tambours, des flûtes et des hautbois, prit le Corso, traversa le champ de Flore, et parvint au Vatican, saluée par les salves du château Saint-Ange.

Le Pape accueillit les seigneurs de Ferrare avec de grandes démonstrations de joie. Il embrassa amicalement le cardinal Hippolyte et les princes de la maison d'Este qu'il voulut loger au Vatican. Les autres seigneurs de Ferrare furent hébergés par des familles nobles de Rome (1).

(1) Bernardino Zambotto, *Cronaca ferrarese*, précieux manuscrit conservé à la Biblioth. de Ferrare. Un Ferrarais (Mgr Antonelli) en a publié un extrait en 1867, sous ce titre : *Lucrezia Borgia in Ferrara sposa a don Alfonso d'Este. Memorie storische*, vol. in-8° de 77 pages.

En sortant de la salle consistoriale, ils pénétrèrent chez Lucrèce. Celle-ci vint à leur rencontre au bras d'un vieux gentilhomme. El Prete, envoyé à Rome par Isabelle de Mantoue pour la renseigner sur les fêtes et les toilettes dont ce mariage serait l'occasion. nous donne une idée de l'habillement des femmes qui ne fut jamais plus riche ni plus distingué qu'à l'époque de la Renaissance. « Lucrèce, dit-il, portait une robe de drap blanc bordé d'or, sur laquelle était jeté un fourreau de velours brun garni de martre; les manches, en brocart d'or de couleur blanche, étaient étroites et coupées en biais à la mode espagnole; sa coiffure était en crêpe vert, entouré d'un mince filet d'or et de deux rangs de perles ; autour du cou elle portait un gros collier de perles, avec un rubis balais non monté (1). »

Lucrèce n'embrassa pas ses beaux-frères, elle se contenta de s'incliner en face de chacun d'eux, ce qui passait pour une coutume française. Elle charma les ambassadeurs par son enjouement et ses manières gracieuses. Marino Sanuto ajoute qu'avant de les congédier elle leur fit servir des rafraîchissements et leur distribua à tous avec une grâce charmante de petits cadeaux consistant en bijoux fabriqués à Rome. Le soir de ce même jour, Pozzi, l'envoyé de Ferrare, rendant compte à son maître de sa visite officielle à la duchesse, vante sa grâce, sa modestie, son amabilité. sa décence, sa piété. Il l'informe qu'elle doit se confesser le lendemain pour se préparer à communier en la

(1) El Prete à la marquise de Mantoue. — Les relations de cet agent sont conservées aux archives des Gonzague, à Mantoue.

fête de la Nativité de N.-S. Un mot de sa lettre laisse bien voir qu'on n'ignorait pas à Ferrare les fables insensées qu'à Naples des ennemis du Pape s'appliquaient à accréditer contre elle, mais l'ambassadeur en sourit de pitié. « Dans son attachement pour ses « maîtres, il se réjouit grandement de ce qu'il voit, de « ce qu'il entend (1). »

Quelques jours plus tard les deux ambassadeurs écrivent à leur seigneur : « Plus nous la fréquentons (Lucrèce) et plus nous étudions sa vie de près, plus nous concevons une haute idée de sa bonté, de sa chasteté et de sa discrétion. Nous remarquons aussi que sa vie intérieure est non seulement chrétienne, mais même dévote (2). »

Bien que le mariage eût été déjà conclu à Ferrare par procuration, Alexandre, pour donner une plus grande solennité à la cérémonie, voulut que cette formalité fût renouvelée à Rome.

Le 30 décembre, les seigneurs de Ferrare vinrent prendre Lucrèce pour la conduire au Vatican où devaient se célébrer solennellemeut ses fiançailles avec Alphonse. Elle sortit de son palais avec toute sa cour et quinze dames d'honneur. Don Ferrante et don Sigismond, ses beaux-frères, la conduisaient par la main. Le Pape, assis sur son trône, l'attendait dans la salle Pauline, où il avait rassemblé toute sa cour. On donna lecture du mandat du duc de Ferrare. Don Ferrante

(1) Gian Luca Pozzi au duc Hercule, Rome 23 déc. 1501. Aux archives d'Etat, à Modène. — Grégorovius, *Lucrèce Borgia*, t. I, p. 389 et Doc. n° 33.

(2) Pozzi et Saraceni au duc Hercule, Rome, le 28 déc. 1501. — Grégorovius, *Lucrèce Borgia*, t. I, p. 409.

représentait son frère. Le prince adressa à Lucrèce la question d'usage, et sur sa réponse affirmative, il lui passa l'anneau au doigt en lui disant :

— Illustre donna Lucrèce, l'illustre don Alphonse vous envoie de son plein gré cet anneau de mariage et je vous l'offre en son nom.

Lucrèce répondit : Je l'accepte aussi de mon plein gré.

Le cardinal Hippolyte lui offrit alors au nom d'Alphonse des présents d'une richesse infinie : c'étaient des chaînes, des anneaux, des pendants d'oreilles, des pierres précieuses magnifiquement montées, des colliers de perles. Les narrations contemporaines énumèrent avec complaisance ces présents qu'on évaluait à 70.000 ducats. Le cardinal offrit en son propre nom à sa belle-sœur, quatre croix plus précieuses encore par le prix du travail que par l'or et les pierreries dont elles étaient faites ou décorées. Les amis des Borgia lui firent à leur tour de riches présents. Puis il y eut des banquets, des danses moresques ou ballets (1), des fêtes somptueuses, où la poésie, qui était la principale magnificence de ces spectacles, fit l'éloge des deux fiancés (2).

Ces fêtes durèrent plusieurs jours. Il y eut d'abord sur la place Saint-Pierre des joutes et des tournois. Le

(1) Dans les pays romans qui avaient subi les invasions des Sarrasins, les danses en armes simulaient ordinairement un combat entre les Maures et les Chrétiens. Pour mieux marquer le contraste, on représentait les Maures comme des nègres, *mori* en italien ; de là, pensons-nous, ce nom de *moresque*, qu'on étendit au ballet en général.

(2) Burchard, *Diarium*, etc., ap. Gordon, *Vie d'Alex. VI*, etc., p. 147.

premier jour on simula un combat naval. Huit gentilshommes défendaient un vaisseau contre un nombre pareil d'assaillants. L'attaque et la défense furent vives ; on se servait d'armes affilées, cinq combattants furent blessés.

Le 2 janvier ce fut un combat de taureaux.

Depuis quelque temps Rome était passionnée pour ces jeux. La mode espagnole de ces combats s'était implantée à Naples avec les Aragon, à Rome avec César Borgia. Celui-ci déployait dans ces jeux barbares une adresse surprenante et une grande force. L'année précédente il avait jeté Rome entière dans l'admiration en abattant d'un seul coup la tête d'un taureau. Cette fois encore il y prit part et donna de nouvelles preuves de son habileté et de son courage (1).

Les comédies, les moresques et les allégories étaient les principaux divertissements des fêtes dans les cours d'Italie. Les princes d'Este avaient donné l'ordre à leurs envoyés de tenir un journal exact de celles du Vatican. Ils s'acquittèrent de leur tâche en véritables historiens. Leur récit est une peinture précieuse des divertissements de cette époque. Nous les écouterons un moment.

« Cette nuit on a récité, dans la chambre du Pape, la comédie del Menechmo (2), et l'esclave, le parasite, l'entremetteur et la femme du Ménechme ont très bien

(1) El Prete à la marquise de Mantoue, 2 janv. 1502. Aux archives des Gonzague, à Mantoue.

(2) Les *Ménechmes* de Plaute. — La fable de cette comédie roule sur les équivoques auxquelles donne lieu la ressemblance de deux frères jumeaux nommés Ménechmes. Cette comédie a été imitée par Régnard.

joué leur rôle. Mais les Ménechmes eux-mêmes ont manqué de grâce; ils ne portaient pas de masques et il n'y avait pas de décors parce que l'appartement n'était pas assez grand. Dans le passage où le Ménechme est saisi sur l'ordre de son beau-père qui le prend pour un fou, et s'écrie qu'on lui fait violence, il dit que c'est incompréhensible que telle chose lui arrive, à lui que César défend, que Jupiter protège et auquel Hercule est favorable.

« Avant la récitation de cette comédie on avait eu la représentation suivante : on vit apparaître un enfant en habit de femme qui figurait la Vertu et un autre sous les traits de la Fortune. Comme les deux déesses se querellaient, chacune prétendant être la plus puissante, survint la Gloire montée sur un char triomphal et debout sur un globe autour duquel on lisait ces mots : *Gloria domus Borgiæ*. La Gloire, qui s'appelait aussi l'Eclat, donna la préférence à la Vertu sur la Fortune, en disant que César et Hercule avaient vaincu la Fortune au moyen de la Vertu et rappela plusieurs actions brillantes de l'illustre duc de Romagne.

« Ensuite apparut Hercule revêtu de la peau du lion et armé de sa massue, contre lequel Junon envoyait la Fortune. Hercule était vainqueur, la faisait prisonnière et l'enchaînait. Junon demandait alors à Hercule de rendre la liberté à la Fortune et lui, clément et généreux, la remettait à Junon à condition que ni l'une ni l'autre n'entreprendraient jamais rien d'hostile contre la maison d'Hercule ni contre celle de César Borgia. Elles en firent la promesse et Junon s'engagea en outre à favoriser le mariage contracté entre les membres de ces deux maisons.

« Après cela venait Rome montée sur un char triomphal. Elle se plaignit qu'Alexandre, qui tenait la place de Jupiter, lui causait le tort de lui enlever l'illustre madona Lucrèce et faisait d'elle un grand éloge en montrant qu'elle était le refuge de Rome entière. Puis arrivait Ferrare, mais sans char triomphal; elle dit que Madona Lucrèce ne venait pas dans une ville indigne d'elle et que Rome ne la perdait pas. Mercure s'avançait alors; il était envoyé par les dieux pour maintenir la concorde entre Rome et Ferrare, car leur volonté était que Madona Lucrèce se rendît à Ferrare. Il fit aussitôt monter Ferrare sur le char triomphal et lui donna la place d'honneur.

« Tout cela fut récité en vers héroïques très élégants. On y célébrait partout le mariage qui allait sceller l'alliance de César et d'Hercule avec l'intention évidente d'en conclure qu'ils accompliraient ensemble des exploits éclatants contre les ennemis d'Hercule. Si les événements devaient répondre à ces pronostics, nos affaires auraient une issue des plus heureuses (1). »

Enfin, le 6 janvier (1502), jour fixé pour le départ de Lucrèce, était arrivé; elle dut prendre congé de ses proches, de tous ceux qui lui étaient chers, particulièrement de son jeune enfant Rodrigue, qu'elle laissait à Rome sous la protection du Pape. Elle fit ses adieux à son père dans la salle du Perroquet, et s'entretint quelques instants seule avec lui. Au moment de se séparer, on l'entendit lui dire tout haut : « Ma fille chérie,

(1) Les ambassadeurs de Ferrare au duc Hercule, 2 janv. 1502. Aux archives d'Etat, à Modène.

que le Seigneur très fidèle garde ton âme et ton courage! Souviens-toi toujours de ton père; donne-moi toujours de tes nouvelles; je ne te refuserai jamais rien de ce que tu me demanderas; ne m'oublie jamais dans aucune de tes prières. Adieu. » Puis il passa de place en place pour suivre des yeux sa fille, jusqu'à ce que le cortège eût disparu complètement (1).

Elle sortit de Rome au milieu de son escorte d'honneur : le peuple se pressait sur ses pas pour la voir; les cardinaux, les ambassadeurs et les magistrats l'accompagnèrent jusqu'en avant de la porte del Popolo.

Lucrèce chevauchait sur une haquenée blanche portant un frein d'or. Sa toilette de voyage consistait en une robe de soie rouge garnie d'hermine, et un chapeau surmonté d'une plume. Les princes de Ferrare ses beaux-frères, et l'évêque de Consenza, François Borgia, que Frizzi qualifie de « vénérable personne de la maison de Borgia », se tenaient près d'elle. Le voyage jusqu'à Ferrare devait être une fête continuelle dans l'appareil le plus pompeux. Son escorte comprenait plus de mille personnes, gentilshommes et dames d'honneur. Sa maison particulière se composait de cent quatre-vingts personnes, parmi lesquelles quinze dames ou demoiselles nobles lui servaient de compagnes. Cette suite présentait l'aspect d'une armée autant que d'un cortège nuptial. Plusieurs chariots que le Pape avait fait fabriquer à Rome, et cent cinquante mulets étaient chargés du trousseau de la princesse. Une relation contemporaine nous donnera une idée du trous-

(1) Beltrando Costabile au duc Hercule. Rome, 6 janv. 1502.

seau d'une fille noble à cette époque de la Renaissance. C'est un agent du marquis de Mantoue que nous allons écouter : « La dot sera de trois cent mille ducats, sans compter les cadeaux que Madona recevra un jour ou l'autre. Elle se décompose ainsi : cent mille ducats comptant (au taux de Ferrare); de l'argenterie pour plus de trois mille ducats, des joyaux, du linge fin, des ornements précieux pour les mulets et les chevaux formant ensemble la valeur de cent autres mille ducats. Entre autres choses, elle a un vêtement confectionné valant plus de quinze mille ducats, et deux cents chemises de prix, dont plusieurs valent cent ducats pièce; chaque manche coûte à elle seule trente ducats et se trouve garnie de franges d'or et d'autres ornements du même genre (1). »

Bologne avait préparé des fêtes magnifiques pour Lucrèce. Elle s'entendit élever au-dessus de la Lucrèce romaine, par sa modestie, sa sagesse et sa constance. La duchesse Elisabeth d'Urbin l'accueillit comme une sœur et l'accompagna jusqu'à la cour d'Alphonse; à Forli, la salle du palais était tendue de tapis précieux. Les Bentivogli de Bologne épuisèrent, en sa faveur, les honneurs de leur cour. Dans chaque ville, les dames nobles se faisaient une gloire de saluer la fiancée d'Alphonse d'Este et de lui offrir des présents. On laissait à Lucrèce le temps de se reposer des fatigues, d'assister aux bals qu'on lui donnait chaque jour, et d'écouter les louanges des poètes.

(1) «... E ducento camicie excelenti in le quale multe hanno pretio de cento ducati l'una e le manige solum valeno trenta ducati l'una cum frisi d'oro e lavoro simile. » *Relation de Giovanni Lucido.* Aux archives de Mantoue.

A la fin de janvier, elle n'était plus qu'à une petite distance de la ville de Ferrare, où on l'attendait avec impatience.

A partir du jour où elle a quitté Rome, sa vie entre dans une nouvelle phase. La vie de Lucrèce comprend en effet deux périodes bien marquées. La première s'écoule à Rome, la seconde à Ferrare. Les faits peu nombreux que nous avons rapportés jusqu'à ce jour, et qui s'entrelacent à l'histoire de sa maison, conduisent Lucrèce à la fin de la première période, c'est-à-dire à son arrivée au palais ducal d'Este. Nous nous efforcerons de donner quelque idée de la duchesse de Ferrare. Mais l'histoire ménage bien des surprises au lecteur. Lucrèce Borgia, qu'on a chargée de crimes que n'ouït peut-être jamais l'oreille d'un casuiste, lui apparaîtra sur le trône ducal de Ferrare comme l'exemple de toutes les vertus. Ce n'est pas seulement une dixième muse, une quatrième grâce, mais une jeune femme qui fait l'ornement et la royauté de son sexe. Quand nous aurons recueilli les éloges que firent d'elle ses contemporains, nous aurons formé un panégyrique comme on n'en composa jamais à la louange d'une femme. C'est donc dans la première période de sa vie qu'il faut rechercher la femme chargée de crimes. Nous avons entendu V. Hugo dire, dans la préface de ce drame monstrueux où il prétend retracer le véritable portrait de Lucrèce Borgia : « A ceux qui lui reprochent d'avoir exagéré les crimes de Lucrèce Borgia, l'auteur dira : Lisez Tomasi, lisez Guichardin, lisez surtout le *Diarium*. » Eh bien, nous avons eu la curiosité de connaître Lucrèce telle que la virent les contemporains ;

nous avons interrogé Tomasi, Guichardin et surtout Burchard. Nous avons entendu bien d'autres témoins encore, et recueilli leurs témoignages. Est-ce notre faute si nous avons rencontré une autre Lucrèce toute différente; celle-ci belle autant que l'autre est repoussante?

Burchard nous est particulièrement recommandé. Ce témoin était digne d'être appelé par l'accusation; c'est le témoin tel que nous le désirons, car on ne suspectera pas la sincérité de son témoignage. Quelles accusations élève donc Burchard contre Lucrèce? Quelles monstruosités révèle-t-il? Chose surprenante! Il n'y a nulle part, dans le *Diarium*, un seul indice des crimes de toute nature dont les romanciers chargent sans cesse Lucrèce; sa présence à la bacchanale incroyable que nous avons rapportée, et c'est tout. Encore le protestant Grégorovius, qui n'ose pas repousser entièrement ce récit scandaleux, révoque-t-il en doute la présence de Lucrèce. « ... Il est possible, dit-il, qu'une orgie de ce genre ait eu lieu; est-il permis de croire, cependant, que Lucrèce, alors épouse déclarée d'Alphonse d'Este, et qui pensait déjà à partir pour Ferrare, en ait été la spectatrice joyeuse (1)? » Cet Allemand, qui s'est fait un jeu de verser toutes les hontes et toutes les ignominies sur la tête de ses maîtres, qui a fait de son œuvre le cloaque de toutes les boues qu'il ramassait sur son chemin, s'incline devant Lucrèce et respecte son nom. Son regard, qui a tout pénétré, tout sondé, pour lequel la nuit n'a pas eu d'ombres, qui a plongé jusqu'au fond des cœurs pour en surprendre les plus

(1) Grégorovius, *Lucrèce Borgia*, t. I, p. 328.

secrètes pensées, n'a rien vu, n'a rien entendu de ce qu'écrivaient dans leurs satires Pontano et Sannazar à la cour de Naples. « Ce passage, ajoute Grégorovius aux lignes que nous venons de citer, ce passage est d'ailleurs le seul du *Diarium* de Burkhard où Lucrèce soit présentée sous un tel aspect. Il ne dit rien, au reste, qui puisse porter atteinte à son honneur. Aussi n'est-ce pas son journal qui semble confirmer les accusations des Napolitains et de Guichardin (1). » Cette confirmation ne se rencontre nulle autre part. Mais, pour quiconque a étudié, sans passion, l'œuvre du célèbre maître des cérémonies, ce silence est le plus magnifique éloge de Lucrèce, et le « voyez Burchard » de V. Hugo le premier acte d'une honteuse comédie dont le lecteur de bonne foi est la dupe.

Voulons-nous dire que l'âme de Lucrèce n'ait pu être flétrie au contact de tant de jeunes seigneurs débauchés, de poètes efféminés, de femmes évaporées dont les salons de l'aristocratie romaine étaient remplis. Nous ne pouvons avoir la prétention de révéler les secrets des cœurs, d'écrire l'histoire intime des âmes.

Notons en passant, sans rechercher par des comparaisons attristantes si l'état de notre société est meilleur ou pire, qu'en tout temps il en est de beaucoup d'âmes comme de la colombe de l'arche, qui planent sur la boue du monde sans y souiller leurs ailes. Mais ce qui est certain, c'est qu'entourée de tous les prestiges de la beauté, de la fortune, du luxe, de la vie mondaine, entourée d'une foule d'adulateurs entrepre-

(1) Grégorovius, *ibid.*

nants, « jamais Lucrèce n'a noué aucune intrigue amoureuse » (1), jamais elle n'a été accusée de légèreté. Voilà le témoignage incontestable des contemporains.

S'il en était autrement, croit-on sérieusement qu'Hercule de Ferrare et son fils Alphonse, ces deux princes que leurs vertus et leurs talents, soit dans la paix, soit dans la guerre, ont élevés au premier rang parmi les souverains de leur siècle, eussent consenti à perpétuer leur maison par une femme souillée ? Croit-on que le chevaleresque Alphonse eût voulu donner pour mère à ses enfants une femme dont le nom les ferait rougir ? Croit-on que ces hauts et puissants seigneurs de Ferrare, les plus indépendants des princes d'Italie, eussent eu moins de courage que Frédéric de Naples, qui refusa opiniâtrément la main de sa fille à César ?

Mais Guichardin l'accuse d'avoir vécu sans remords dans l'inceste. Il ne s'agit pas d'accuser, mais il faut prouver. Oui, Guichardin a voulu faire de cette famille une famille incestueuse. Mais quelles preuves apporte d'une si abominable accusation Guichardin ? Nous les avons exposées dans notre récit. Le lecteur édifié croit-il que Lucrèce soit coupable du crime sans nom dont il la charge, croit-il qu'elle soit le monstre qu'a dépeint le Florentin et qu'exhibent sans cesse les romanciers ?

Nous connaissons l'origine de cette accusation. Guichardin l'accueille d'abord comme un bruit populaire ; il n'a pas l'air d'y croire (2), puis il le répète, l'encadre habilement dans sa narration, et enfin, en un autre

(1) Grégorovius, *Lucrèce Borgia*, t. I, p. 331.

(1) « Era medesimamente fama, se pero e degno di credersi tanta enormita... »

secrètes
qu'écriv
à la co
aux l
d'aill
soit
reste
n'
sa
c
l

CHAPITRE XXIV

ARRIVÉE DE LUCRÈCE BORGIA A FERRARE

(1502)

Lucrèce en chemin pour Ferrare. — Entrevue d'Alphonse avec la duchesse à Bentivoglio. — La cour du duc l'attend à Torre della Fossa. — Séjour à la villa d'Alberto d'Este. — Présents du duc Hercule à sa belle-fille. — Les ambassadeurs à Ferrare. — Préparatifs de fête à la cour ducale. — Entrée solennelle à Ferrare. — Description du cortège nuptial. — Réveil de l'animosité de M. Grégorovius contre le Pape. — Accident de la porte Tedaldo. — Jeux scéniques. — Délivrance des prisonniers. — Hommages rendus à Lucrèce. — Le peuple accueille avec joie sa souveraine. — Contentement du duc Hercule. — Commencement de la liaison de Lucrèce avec Isabelle Gonzague de Mantoue.

Ferrare attendait, en ce moment, avec une vive impatience, l'arrivée de la duchesse. Chaque messager qui annonce l'approche du cortège accroît sa curiosité. Le peuple et la cour se préparaient également à la fêter. Son entrée fut un des plus brillants spectacles de l'époque. Les éloges des chroniqueurs ferrarais ne tarissent pas sur ces fêtes nuptiales; leurs récits offrent un tableau trop précieux et trop intéressant des richesses, de la magnificence et des usages des cours princières aux xve et xvie siècles pour ne pas nous y arrêter un instant.

Lucrèce sortit de Bologne le 31 janvier 1502 pour continuer sa route sur Ferrare. Elle n'en était plus éloignée que de trois journées. Mais ce voyage à cheval qui durait depuis vingt-quatre jours avait

brisé de fatigue la jeune femme. La duchesse voulut alors franchir le reste de la route en suivant en bateau le canal qui conduisait de Bologne au Pô. Le soir elle arriva à Castel Bentivoglio, à vingt milles seulement de la résidence ducale d'Este. La rencontre qu'elle y fit d'Alphonse l'impressionna tendrement. La veille, en effet, le prince, impatient de voir son épouse, était sorti déguisé de Ferrare avec une escorte de quatre cavaliers. Il était arrivé à Bentivoglio presque en même temps que Lucrèce. Cette apparition subite la surprit au premier moment, mais elle se remit promptement et le reçut avec beaucoup de grâce. Le prince demeura deux heures avec sa femme; il n'échappa point au charme qu'elle exerçait autour d'elle et qui ravissait tout le monde. Quand Alphonse repartit pour Ferrare son âme débordait de joie. D'un autre côté, cette démarche où se révélait le cœur de l'époux ravit la duchesse. « Tout le peuple, dit le chroniqueur ferrarais Zambotto, fut réjoui et la jeune épouse ainsi que les siens, en voyant que Sa Seigneurie avait éprouvé le désir de la voir et l'accueillait avec tant d'empressement ; c'était un signe qu'elle serait bien reçue et encore mieux traitée (1). »

Le lendemain elle atteignit Torre della Fossa où l'attendait toute la cour ducale. « Quand elle fut descendue de son bateau, dit M. Grégorovius résumant les chroniques ferraraises, Alphonse vint l'em-

(1) Lucrezia Borgia in Ferrara, etc., *memorie storiche estratte dalla cronaca ferrarese di* Bern. Zambotto, etc., p. 13 : « E questo piace a tutto il popolo e molto più a la Sposa e a tutti i suoi che Sua Signoria la desiderasse vedere, e anche la togliesse di buon cuore che fu indizio la saria ben ricevuta e meglio trattata. »

brasser après qu'elle-même lui eût baisé respectueusement la main. Ils montèrent ensuite tous ensemble sur un Bucentaure pompeusement armé, où les ambassadeurs étrangers et plusieurs cavaliers furent présentés à la fiancée, dont ils baisèrent la main. On se rendit au Borgo San Luca, où l'on mit pied à terre au son de la musique et au bruit des salves d'artillerie. Lucrèce se rendit alors au palais d'Alberto d'Este, frère d'Hercule. Elle y fut reçue par Lucrèce Bentivoglio, et par plusieurs dames d'honneur. Le sénéchal du duc lui présenta Mme Teodora et douze jeunes filles nobles qui devaient être ses dames d'honneur à Ferrare. Cinq belles voitures avec un attelage de quatre chevaux lui furent amenées en présent de la part de son beau-père. Lucrèce passa la nuit dans cette villa qui a disparu depuis cette époque; le faubourg San Luca reste encore, mais l'aspect des lieux a changé au point de n'être plus reconnaissable.

« La résidence de la maison d'Este était déjà remplie de milliers de nouveaux venus, invités par le duc ou attirés par la curiosité. Tous les vassaux nobles de l'Etat de Ferrare se trouvaient là, mais il n'y avait point de princes régnants. Les princes d'Urbin et de Mantoue s'y étaient fait représenter par leurs femmes et Annibal figurait au nom de la maison des Bentivogli; Rome, Venise, Florence, Lucques, Sienne et le roi de France avaient envoyé des ambassadeurs qui avaient été reçus dans les palais de la noblesse. César était représenté par ses cavaliers, mais lui-même n'avait pas quitté Rome. Au contraire, sa femme Charlotte d'Albret de France devait, sur le désir

d'Alexandre, se rendre à Ferrare pour la noce et y rester un mois ; pourtant elle n'y vint pas.

« Hercule s'était occupé des préparatifs de la solennité avec une prodigalité royale, et depuis des semaines les magasins de la cour et de la ville avaient été remplis de provisions. Tout ce que la Renaissance avait fait éclore de beau à Ferrare, au sein d'une cour polie et d'une cité prospère où florissaient les sciences, les arts et le commerce, avait été magnifiquement employé et exhibé pour la circonstance (1). »

Tout était prêt à Ferrare. Le 2 février, « à deux heures de l'après-midi, continue le traducteur des chroniques mentionnées, le duc, suivi de tous les ambassadeurs et de sa cour, se rendit à la maison de campagne d'Alberto pour venir prendre sa belle-fille. La cavalcade se mit en ordre pour traverser le pont du bras du Pô et entrer par la porte de Castel Tedaldo, qui n'existe plus aujourd'hui.

« La marche était ouverte par soixante-quinze archers portant les couleurs de la maison d'Este, le blanc et le rouge, derrière lesquels suivaient quatre-vingts trompettes et un grand nombre d'hautbois. Venaient ensuite la noblesse de Ferrare sans distinction de rang ; puis la maison de la marquise de Mantoue, qui était restée au palais ducal, et celle de la duchesse d'Urbin. Derrière suivait à cheval, à côté de son beau-frère Annibal Bentivoglio, don Alphonse escorté de huit pages. Il était vêtu de velours rouge à la mode française et avait la tête couverte d'une toque

(1) *Lucrèce Borgia*, t. II, p. 22-24.

de velours noir, à laquelle était adapté un ornement en or repoussé. Il portait des guêtres françaises de velours noir appelées gamaches, et des bottines de couleur incarnat. Son cheval brun était couvert de caparaçons en velours cramoisi et or.

« Il est surprenant qu'Alphonse ne se trouvait pas aux côtés de son épouse pour entrer à Ferrare ; mais l'étiquette de cette époque était soumise à d'autres règles que celle de notre temps. Comme le nouveau marié marchait en tête du cortège dont sa femme occupait le milieu et que terminait le duc Hercule, Lucrèce se trouvait désignée comme la personne en l'honneur de laquelle surtout la solennité avait lieu. Derrière Alphonse venait sa cavalcade composée de pages et d'officiers de cour, parmi lesquels se trouvaient plusieurs cavaliers espagnols, puis cinq évêques et ensuite les ambassadeurs rangés dans l'ordre de leur importance, de sorte que les quatre députés de Rome, montés sur de beaux chevaux et revêtus de longs manteaux de brocart avec une toque de velours noir sur la tête, venaient les derniers. Après eux suivaient six tambours et les deux bouffons favoris de Lucrèce.

« Ensuite s'avançait montée sur un coursier blanc en caparaçon écarlate et suivie d'écuyers, la mariée étincelante de beauté et de joie. Lucrèce portait une *camorra* de velours noir aux manches larges, avec de délicates franges d'or et une *sbernia* de brocart d'or, garnie d'hermine. Sa tête était couverte d'un réseau sans diadème, en forme de voile, étincelant d'or et de diamants, que lui avait donné son beau-père ; autour

d'Alexan
rester u
« Her
nité av
nes le
rempl
fait é
et d'
arts
et

h
c

de son cou était une chaîne
rubis qui avait appartenu jadis
rare. Ses beaux cheveux se de
ses épaules (1). Elle chevauchait
pourpre que les docteurs de Ferrare
membres des facultés de droit, de
thématiques, portaient à tour de rôle.

« Pour faire honneur au roi de Fr
de Ferrare et des Borgia, Lucrèce avait
son ambassadeur, Philippe della Rocca B
placé à sa gauche, de sorte qu'il chevau
d'elle, sans se trouver pourtant sous le bal
telle distinction était destinée à montrer qu
puissant monarque qui conduisait l'épousée
des princes d'Este.

« Derrière Lucrèce venait le duc vêtu de
noir et monté sur un cheval de poil sombre, co
caparaçons de même étoffe. Il s'avançait à ga
la duchesse d'Urbin, qui portait également un vê
de velours noir.

« A la suite venaient les nobles et les pages, pu
autres princes de la maison d'Este, ayant chacun
côté une dame de Lucrèce. Trois seulement des fem
qui avaient accompagné Lucrèce étaient à chev
c'étaient Hieronyme Borgia, épouse de Fabio Orsi
une autre Orsini qui n'est pas désignée autrement
madame Adrienne, « noble dame, veuve et parente d
Pape », ainsi que l'appelle Isabelle de Gonzague.

« Derrière elles suivaient quatorze voitures de gala.

(1) Cf. *Lucrezia Borgia in Ferrara*, etc., p. 39.

duisaient les dames d'honneur de Ferrare en nagnifique, parmi lesquelles se trouvaient douze filles destinées à la cour de la nouvelle duchesse. enaient deux mules blanches et deux chevaux couverts de velours et de soie et de précieux ents d'or. Quatre-vingt-six mulets, qui portaient de-robe et les objets précieux de la mariée, suit ceux-là (1). »

M. Grégorovius s'interrompt pour remarquer ne venait pas à l'idée des curieux qui s'ébahisnt devant les richesses de la mariée, « que tous coffres qu'on étalait à leurs regards avec une ıpe orgueilleuse contenaient les dépouilles de la étienté mise à contribution pour subvenir aux proalités de son chef. » Mais nous aurions eu la naïveté ɜ Ferrarais ; M. Grégorovius ne nous a-t-il pas apis que le cardinal Rodrigue était immensément riche, le plus riche des princes de l'Eglise (2) ? » Du Pontife ui protège les lettres, les savants et les artistes, emellit la ville, restaure ou crée tant de monuments, Muichardin a voulu faire un avare : notre allemand au contraire reproche sa prodigalité au souverain qui avec les faibles ressources financières du Saint-Siège à cette époque devait laisser dans le trésor pontifical, quelques mois plus tard, plus de cent mille ducats d'or. Si les richesses offertes à Lucrèce avaient insulté à la misère du peuple, ce spectacle de luxe n'eût été qu'odieux ; mais le même homme qui avait doté magnifiquement la duchesse de Ferrare avait ramené

(1) *Lucrèce Borgia*, tom. II. p. 24-29.
(2) *Lucrèce Borgia*, t. I, p. 48 et seq.

l'abondance dans Rome. Il avait rempli les greniers publics, il protégeait le peuple contre les exactions des brigands titrés de la Romagne, il se préoccupait des intérêts spirituels de la chrétienté et de la défense de l'Europe contre l'Islamisme; nulle partie de l'administration n'était négligée; il était permis, après cela, au père de doter sa fille.

« A la porte de Castel Tedaldo, continue M. Grégorovius, le cheval de Lucrèce, effrayé par une salve d'artillerie, jeta à terre l'héroïne de la solennité. La nouvelle mariée se releva; le duc la fit monter un autre cheval et le cortège se remit en marche. En approchant des arcs de triomphe et des tribunes, eurent lieu les salutations d'usage ainsi que les déclamations et les scènes mythologiques..... Quand le cortège arriva sur la place du Dôme, deux danseurs de corde descendirent de deux tours et vinrent complimenter l'épousée. A cette époque, le facétieux se mêlait toujours au solennel.

« Le soir tombait quand la cavalcade arriva à cette place. En ce moment tous les prisonniers furent mis en liberté et les trompettes et les hautbois se groupèrent et se mirent à jouer de leurs instruments (1). »

La nuit était venue quand le cortège atteignit la résidence préparée pour les nouveaux mariés. Les époux furent conduits au son de la musique à la salle de réception où ils prirent place sur un trône. Alors commença la présentation officielle des personnes de la cour à la nouvelle souveraine. Un orateur vint aus-

(1) Grégorovius, *Lucrèce Borgia*, t. II, p. 29-30. — Cf. *Lucrezia Borgia in Ferrara*, etc., p. 15-19 et 40-47.

sitôt après adresser à Lucrèce le discours d'usage, dans lequel il rappelait tous les souvenirs glorieux de la maison de Borgia. L'année précédente, le duc Hercule avait chargé ses ambassadeurs à Rome de lui envoyer des notices dont l'orateur aurait à tirer parti. Leur dépêche est un document désormais acquis à l'histoire de cette famille.

« Illustrissime prince et notre Seigneur particulier.

« Nous n'avons épargné ni le zèle ni les recherches pour découvrir tout ce qui concerne les actes de cette illustrissime maison de Borgia, ainsi que Votre Excellence nous en avait donné l'ordre ; nous avons donc puisé partout nos informations et nous y avons également employé ceux des nôtres qui se trouvent à Rome et non seulement les savants, mais encore les personnes dont, à notre avis, cela pouvait être le goût. Bien que nous ayons fini par découvrir que cette maison est très noble et très ancienne en pays espagnol, nous n'avons pourtant pas vu que ses ancêtres aient accompli quelque grand fait remarquable, car on mène en ce pays une existence très civile et délicate, et Votre Excellence sait que telle est la coutume en Espagne et surtout à Valence.

« C'est seulement depuis Calixte jusqu'à nos jours qu'il a été fait mention particulière de cette maison et surtout des actes de Calixte sur lesquels Platina a donné des renseignements suffisants. Mais tout ce qu'a fait ce Pape est généralement connu. Qui voudrait en faire un sujet de discours aurait un vaste champ devant soi. Nous n'avons donc, illustrissime Seigneur, rien découvert sur cette maison que vous ne sachiez déjà,

et, en ce qui regarde la personne des papes, pas autre chose que les données fournies par cet auteur et les discours d'obédience qui leur ont été adressés. Mais les actes mêmes de ces papes indiquent tout ce qu'on peut dire d'eux. Si nous apprenons quelque chose de plus, nous le communiquerons à Votre Excellence, à laquelle nous nous recommandons humblement. Rome, le 18 octobre 1501 (1). »

Après l'éloquence, la poésie eut son tour.

On aime à penser que Lucrèce ignora toujours les outrages inspirés par la passion et la haine aux poètes de Naples. S'il en a été autrement, quel martyre pour la jeune femme ! Mais la réparation commence. Jamais une femme n'a été insultée comme le fut par Pontano et Sannazar la fille d'Alexandre, jamais aussi aucune autre femme n'a été exaltée comme elle par les enfants des Muses.

Nicolò Paniciato célèbre son avènement à Ferrare, dans un cycle de poèmes qu'il réunit sous le titre de « Borgias. » Dans ses vers harmonieux, souples, élégants, il place Lucrèce au-dessus d'Hélène, parce qu'aux charmes du visage elle joint une incomparable chasteté (2).

(1) Cité par M. Grégorovius, *Lucrèce Borgia*, t. I, p. 370-371.

(2) Voici une des épigrammes de Paniciato :

Tyndaridem jactant Heroica sæcula cujus
Armavit varios forma superba Duces,
Hæc collata tibi, merito Lucretia cedit,
Nam tuus omne Helenes tamen obumbrat honor :
Illa neces populis, diuturnaque bella paravit :
Tu bona tranquillæ pacis opima refers.
Moribus illa suis speciem temeravit honestam :
Innumeris speciem dotibus ipsa colis :

La veille de l'entrée de la princesse à Ferrare, un autre humaniste, qui est à la fois poète, théologien, numismate, archéologue, avait fait imprimer des vers latins à la louange des nouveaux époux (1). Dans sa gracieuse souveraine, Cœlio Calcagnini a deviné la providence des lettrés : il en éprouva dans la suite les libéralités.

Mais le plus connu de ces lettrés était un jeune homme de vingt-sept ans dont le génie naissant faisait déjà la gloire de l'Italie, et qu'elle devait proclamer bientôt un second Homère. Si nous écoutons le poète lauréat de la maison d'Este, la ville de Ferrare provoquera désormais l'envie de tous les étrangers à cause de l'incomparable joyau qu'elle possède ; cet incomparable ornement de la patrie du futur chantre de Roland, c'est la duchesse, « la *pulcherrima virgo*, qui égale, sous le rapport des charmes et des mœurs, les femmes des temps modernes ou anciens, célébrées par l'histoire et la fable (2). »

Ore deam præstas : virtute venustior alma :
Fœda Helenæ facies æquiparata tuæ.

Recueil ms. à la bibliothèque de Ferrare, sous ce titre :

Nicolai Marii Paniciati Ferrariensis Borgias. *Ad Excell. D. Lucretiam Borgiam Ill. Alphonsi Estensis Sponsam celeber. MDII.*

(1) Cœlii Calcagnini Ferrariensis. *In illust. Divi Alphonsi Primogeniti Herculis Ducis Ferrar. ac divæ Lucretiæ Borgiæ nuptias Epithalamium.* Laurentius de Valentia imprimebat Ferrariæ Deo Opt. Max. Favente, Calend. Febr. MDII.

(2) Ludovici Areosti Ferrariensis *Epithalamium* ap. *Carmina Illustr. Poetarum Itàlorum*, vol. I, p. 342-346.

Ce n'est là encore qu'un essai de ce que la poésie devait dire à sa louange; ce n'était là non plus que le prélude des fêtes nuptiales préparées par le duc Hercule. Ces solennités brillantes durèrent six jours et surpassèrent en pompe et magnificence celles de Rome. On se rappelle que ces divertissements consistaient principalement en joutes, tournois, moresques et représentations dramatiques. Au sortir de ces spectacles magnifiques, deux spectateurs qui n'avaient pas détaché leurs regards de l'héroïne de ces fêtes se rapprochèrent pour se communiquer leurs impressions sur la nouvelle souveraine. Cagnolo de Parme a jugé davantage les charmes physiques de la princesse. « Elle est de moyenne grandeur, dit-il, et de mine élégante; sa figure est un peu allongée, son nez bien profilé, ses cheveux blonds, ses yeux de couleur pâle; elle a la bouche un peu grande et les dents très blanches, la gorge mince et blanche et pourtant belle et suffisamment opulente. Toute sa personne respire sans cesse la gaieté et la bonne humeur (1). » Bern. Zambotto a mieux saisi les qualités de cette nature, il signale en même temps l'allégresse et l'admiration de la foule : « La nouvelle épouse est très belle de figure, ses yeux sont remplis de vivacité et de gaieté, elle est mince de taille, sagace, prudente, intelligente, de

(1) *Lucrezia Borgia in Ferrara*, etc., p. 39. « La detta Illustrissima madama Lucrezia Borgia sposa si è di mediocre statura, gracile in aspetto, di faccia alquanto lunga, il naso profilato e bello, li capelli aurei, gli occhi bianchi, la bocca alquanto grande con li denti candidissimi ; la gola schietta e bianca ornata con decente valore, ed in essere contiunamente allegra e ridente. »

bonne humeur, gracieuse et polie. Elle a plu tellement au peuple que tous l'ont accueillie avec le plus grand contentement et attendent de Sa Seigneurie protection et bon traitement (1). »

L'impression ressentie par Hercule n'est pas moins favorable. Sa joie et son contentement débordent dans sa lettre au Pape. « Très saint Père et seigneur, avant l'arrivée ici de l'illustre duchesse, notre fille commune, ma ferme intention était de lui témoigner de l'amitié et de l'honorer comme il convient, et de ne manquer aucune occasion de faire acte à son égard de tendresse particulière. Maintenant que Sa Seigneurie est auprès de moi, elle m'a causé une si grande satisfaction par les vertus et les qualités remarquables que je découvre en elle, que non seulement je suis confirmé dans mes bonnes dispositions, mais que la volonté d'agir ainsi en est considérablement accrue en moi... J'agirai de telle sorte envers la duchesse que Votre Sainteté devra reconnaître que je la considère comme ce que j'ai de plus précieux au monde. — Ferrare, 14 févr. 1502 (2). »

Les fêtes de Ferrare avaient reçu leur principal éclat de la présence de trois femmes, Lucrèce, Isabelle Gonzague de Mantoue et la duchesse d'Urbin. « Toutes les trois, dit M. Grégorovius, comptaient au nombre des plus belles femmes de leur temps et les connaisseurs pouvaient ne pas savoir laquelle, surtout d'Isabelle et de Lucrèce, était la plus digne de la pomme de

(1) *Lucrezia Borgia in Ferrara*, etc., p. 20.

(2) Cette lettre conservée aux archives d'Etat, à Modène, a été publiée par M. Grégorovius, *Lucrèce Borgia*, t. II, p. 67-68.

Pâris (1). » On sait combien les femmes conviennent rarement sur le mérite d'une femme; Isabelle s'était au début opposée au mariage de son frère; cette rivalité pouvait maintenant faire naître entre elles l'aversion et l'antipathie. Mais Lucrèce a tout de suite gagné le cœur de sa belle-sœur. Celle-ci, à peine de retour chez elle, lui écrit affectueusement :

« Illustre Signora. L'amitié que j'éprouve pour Votre Seigneurie et le désir que j'ai d'apprendre qu'elle continue de jouir de la bonne santé dans laquelle elle se trouvait à mon départ, me font croire qu'elle est dans la même attente en ce qui me concerne, et c'est pourquoi je l'informe, dans l'espoir de lui être agréable, que je suis arrivée ici saine et sauve lundi et que j'y ai trouvé l'illustrissime seigneur mon époux très bien portant. Il me reste de mon côté à apprendre l'état de Votre Seigneurie, afin de pouvoir m'en réjouir comme il convient à l'égard d'une sœur chérie. Et, bien qu'il me semble superflu de lui offrir ce qui lui appartient déjà, je veux néanmoins lui rappeler une fois pour toutes qu'elle peut disposer de ma personne et de mes biens comme de ce qui lui est propre. Je me recommande toujours à elle et la prie de me recommander à l'illustrissime seigneur son époux, mon très honoré frère. — Mantoue, 18 févr. 1502 (2). »

Lucrèce lui répond aussitôt :

« Illustrissime Signora, ma belle-sœur et très honorée sœur. Quoiqu'il eût été de mon devoir de préve-

(1) *Ibid.*, p. 43.

(2) Aux archives des Gonzague, à Mantoue, et reproduite par M. Grégorovius, *ibid.*, p. 62-63.

nir les témoignages d'amitié que vous m'avez donnés, je me console néanmoins volontiers de ma négligence parce que je m'en considère comme d'autant plus obligée envers vous. Je ne saurais vous exprimer avec quelle joie et quelle satisfaction j'ai appris votre heureuse arrivée à Mantoue, et le bon état de santé dans lequel vous avez trouvé l'illustre seigneur votre époux. Je demande à Dieu de lui continuer, ainsi qu'à Votre Seigneurie, félicité en toutes choses et accroissement de biens au gré de vos désirs. Et pour me conformer, comme j'en ai le désir et le devoir, à la recommandation de Votre Seigneurie, je lui fais savoir que par la grâce de Dieu, je suis en bonne santé et toujours prête à lui complaire. Votre sœur dévouée qui se met à vos ordres. LUCREZIA ESTENSIS DE BORGIA (1). — Ferrare, le 22 février 1502. »

Ce fut le début d'une correspondance qui devait durer dix-sept ans entre ces deux femmes célèbres et dont les archives des Gonzague conservent les précieux documents. Dès le premier jour, la prévention d'Isabelle s'était évanouie pour faire place à une estime sincère, à une affection solide pour sa belle-sœur. Quel était donc le secret qui lui conciliait tous les esprits ? « L'agrément et la douceur de sa physionomie, dit M. Grégorovius, la gaieté et l'affabilité de ses discours sont des qualités que tous les contemporains ont célébrées chez Lucrèce (2). » Ces dons de la nature auxquels se joignent les qualités de l'âme, une politesse et

(1) GIOV. ZUCHETTI, *Lucrezia Borgia, duchessa di Ferrara*, Milano, 1869.

(2) *Lucrèce Borgia*, etc., t. II, p. 38.

des grâces exquises avec les grands, une munificence royale pour les lettrés et les savants, et une tendre compassion pour toutes les infortunes, étaient l'aimant qui lui attachait tous les cœurs.

CHAPITRE XXV

DRAME DE SINIGAGLIA. — EXTINCTION DES VICARIATS

(1502-1503)

Alexandre VI visite Piombino. — Nouveaux projets de César contre Florence. — Mécontentement de Louis XII. — Une double version au sujet de la prise d'Urbin. — Prise de Camerino. — Sages règlements du Pape pour le gouvernement de la Romagne. — Orage contre Borgia à la cour de Louis XII, dissipé par le cardinal d'Amboise. — Ligue des vicaires pontificaux à la Maggione. — Moment critique pour César. — Florence vient à son secours. — César Borgia et Machiavel. — César fait la paix avec les Confédérés. — Préparatifs contre Sinigaglia. — Scène de Sinigaglia. — Victimes et bourreaux ! — Les Confédérés sont tombés dans leur propre piège. — Mort du cardinal Orsini et accusation à ce sujet. — Anéantissement de tous les adversaires du Saint-Siège. — César sur le point de devenir roi.

Pendant que Ferrare fêtait l'arrivée de sa souveraine, César continuait ses exploits militaires.

Après le départ de Lucrèce, Alexandre voulut visiter les dernières conquêtes. Il s'y rendit avec toute la pompe de sa royauté. Partout sur son passage il reçut les hommages des paysans accourus souvent de fort loin pour contempler leur souverain et qui s'agenouillaient pour recevoir sa bénédiction. Les *Contadini* pensaient comme les Allemands du moyen âge qu'il valait mieux vivre sous la crosse que sous l'épée. Le Pape assura la bonne administration de ces provinces, donna des ordres pour ajouter de nouvelles fortifica-

tions aux anciennes et répandit partout ses libéralités avec profusion. Avant de rentrer à Rome il fit don au duc de Romagne de la seigneurie du pays recouvré (1).

L'armée de celui-ci était maintenant imposante. La renommée avait attiré sous ses drapeaux tout ce qui en Italie savait manier une lance. On voyait là, à côté des condottieri volontaires qu'attiraient une paie régulière et le droit de pillage, des capitaines renommés : Vitellozzo Vitelli, François Orsini, Pandolfo Petrucci de Sienne, Giovanni Paolo Baglione de Pérouse, Oliveretto da Fermo. César crut le moment venu de mettre à exécution ses projets de conquête contre la Toscane. Pour préparer son expédition, Vitellozzo, Giov. P. Baglione et Pandolfo Petrucci essaient de provoquer dans Arezzo un mouvement populaire en faveur de Médicis. César attend à Viterbe prêt à monter à cheval pour courir sur Florence si le coup réussit, mais secrètement disposé à le désavouer s'il avorte. La révolte éclata, en effet, le 4 juin 1502. Jamais Florence n'avait connu un plus grand danger; mais un patriote a deviné dans cette émeute la main de César. Tout récemment le roi de France avait promis sa protection à la république, le moment était venu de lui rappeler ses engagements. Mais en même temps que les doléances des Florentins parviennent aux oreilles de Louis XII, un courrier du gouverneur de Milan lui remet un rapport alarmant sur l'affaire même d'Arezzo qui l'invite à prendre des mesures de

(1) Guichardin, lib. V, c. III. — Nardi, lib. IV, p. 73-76. — Tomaso Tomasi, p. 340. — Burchard, *Diarium*, anno 1502.

précaution. Le monarque pour qui les entreprises de César sur Florence étaient devenues un grave sujet de pensées, éclata en menaces contre Julien de Médicis et les agents de Pandolfo et de Vitellozzo qui se trouvaient à la cour de France et donna ordre au duc de laisser la république en repos. Un détachement de quatre cents lances devait appuyer cet ordre en attaquant Borgia s'il refusait de quitter la Toscane.

L'homme qui venait de déjouer le plan de César s'appelait Soderini. Il fut considéré comme le sauveur de la république et ses concitoyens, dans l'ivresse de la délivrance, lui conférèrent, sous le titre nouveau de gonfalonier à vie, une autorité plus étendue que celle dont aucun autre Florentin eût joui jusque-là (1).

César, pour ne pas paraître avoir trempé dans le soulèvement d'Arezzo, s'était hâté de faire sortir ses troupes de la Toscane avant même l'arrivée des ordres de Louis XII. Ainsi, les barons restaient seuls exposés à la colère du roi de France. C'est durant l'embarras où les jetait cette révolution avortée qu'eut lieu la prise d'Urbin. Cet important duché touchait aux possessions de Baglione et de Vitellozzo. Le voisinage du duc créait pour eux un grand danger qu'ils auraient combattu en tout autre temps. Cette campagne a sa légende que viennent détruire les documents récemment publiés.

Guidobaldo, fils de l'illustre Federigo de Montefeltro, avait hérité de son père du duché d'Urbin. Son

(1) Guichardin, lib. V, c. III. — Nardi, lib. IV, p. 77. — Ammirato, *Hist. Fior.*, lib. XXVII, c. III. — Tomaso Tomasi, p. 324 et seq. — Machiavel, *Decennale*, lib. I.

palais, a dit le poète, était le séjour de la vaillance et de la courtoisie :

« Valore e cortesia poser soggiorno. »

Comme il fallait s'attendre de sa part à une vive résistance, César aurait feint d'en vouloir à Camerino qu'il fait assiéger par Paolo Orsini, le duc de Gravina et Oliveretto da Fermo. De Nocera où il était resté avec ses troupes, il aurait fait prier Guidobaldo de témoigner son attachement au Saint-Siège en secondant les entreprises de son capitaine. On était à Urbin dans une confiance parfaite, parce qu'on était sans crainte. Guidobaldo céda ses troupes et son artillerie que son talent pour les arts mécaniques avait portée à un degré de perfection jusqu'alors inconnu. Il s'apprêtait même à fêter l'arrivée du Valentinois ; tout à coup il apprend qu'une armée nombreuse qui saccage tout sur son passage approche d'Urbin ; c'était César qui, par un stratagème inique, ayant porté le prince sans défiance à dégarnir la ville de ses forces, venait fondre sur son allié sans défense. Guidobaldo n'aurait eu que le temps de monter à cheval et de fuir (1).

Tel est le récit de Guichardin et de ses copistes ; mais nous n'en sommes plus réduits au seul récit du haineux Florentin ; nous avons les dépêches de Giustiniani. Cet ambassadeur, malgré ses penchants à accuser les Borgia, n'attribue pas à la trahison la prise d'Urbin. En outre, la lettre que de Mantoue le

(1) Guichardin, lib. V, c. III. — *Diario di* Biagio Buonaccorsi, p. 58 et 800. — F. Matarazzo, *La cronaca della citta di Perugia*, ap. Arch. stor. Ital.

fugitif Guidobaldo adressa au cardinal de la Rovère. et que nous connaissons aujourd'hui, suffit seule à laver César de cette accusation.

Verano, seigneur de Camerino, avait donné bien des sujets de plainte au Pape ; son palais est devenu l'asile de quelques brigands qui de ce repaire fondent sur les terres de l'Eglise pour les piller ; lui-même avait naguère saccagé Nocera, violant le droit d'asile des monastères et des églises, et comme pour échapper au châtiment il s'était allié aux Colonna. César reçoit l'ordre de marcher contre Camerino. En route il a la preuve que Guidobaldo fournit des secours d'hommes et d'argent à Verano. Il se détourne aussitôt de sa route, et, sans même en donner avis au Pape, il fond sur Urbino pour tirer vengeance de cette félonie. Mais déjà Guidobaldo, peu confiant dans l'attachement de ses Urbinates, a pris la fuite. César en arrivant devant Urbin rencontre trois ambassadeurs du peuple qui viennent lui présenter les clefs de la place (1).

Pendant que César entrait dans Urbin où il séjourna un mois entier, ses lieutenants s'emparaient de Camerino. Le peuple, exaspéré au souvenir de ses anciennes souffrances, s'empare de ses maîtres, de Pandolfo Malatesta, de Trajan Colonna et de quelques autres personnages importants venus de Pérouse et les livrent aux lieutenants de César. Jules-César Verano était un vieillard septuagénaire, la fureur du peuple l'eût déchiré sans la protection des soldats.

(1) *Dispacci di* GIUSTINIAN, t. I, Disp. 23, 25, 53. — ALVISI, *Cesare Borgia*, etc., cap. IV.

Les prisonniers furent envoyés à Rome où ils recouvrèrent bientôt la liberté (1).

Cette lettre qu'a reproduite M. Grégorovius, par laquelle César annonçait à sa sœur, et par elle à la cour de Ferrare, le succès de ses armes, prouve une nouvelle fois qu'il ne commanda point en personne l'attaque de Camerino. C'est à Urbin qu'il acquiert la certitude de la prise de cette place.

« Illustre signora, notre très chère sœur, je tiens pour certain que pour guérir la maladie dont souffre Votre Excellence il ne saurait y avoir de médecine plus efficace et salutaire que de recevoir de bonnes et heureuses nouvelles. *Nous lui faisons savoir que nous avons en ce moment acquis la certitude de la prise de Camerino* (2). Nous la prions de faire honneur à cette nouvelle par une amélioration réelle de sa santé et de nous en informer. Car son indisposition nous empêche d'éprouver aucun plaisir de cet événement et de tout autre. Nous la prions aussi de vouloir communiquer la présente à l'illustre seigneur don Alphonse son époux, comme à notre frère bien-aimé, car le temps nous manque pour lui écrire en même temps qu'à Elle.

« De Votre Seigneurie, le frère qui l'aime comme soi-même.

CÉSAR.

« Urbin, le 20 juillet 1502. »

(1) *Dispacci di* GIUSTINIAN ; 50, 51, 53, 56, 58, 97, 117, 221, etc.

(2) « Li facemo intendere che in questo punto havemo hauta nova et certeza de la presa de Camerino... » Ms. aux archives d'Etat, à Modène. GRÉGOROV., *Lucrèce Borgia*, t. II, p. 94-95, et *Documents*, n° 43.

C'est donc encore un conte que le récit où Guichardin représente César commandant l'assaut de la place au moment même où il paraît accueillir les négociations de Verano ; un conte aussi que cette mort violente qu'il aurait fait subir au tyran et à ses deux fils (1).

César laissa pour lieutenant général de la province un évêque, Giovanni Olivieri. De son côté le Pape fit de sages règlements, pour l'administration de tout le pays. Tout récemment, un historien italien, M. Alvisi, a démontré d'après des documents authentiques que les Romagnols virent, avec la domination des Borgia, naître la justice, l'ordre et l'abondance (2). Le paysan commence à vivre sous une rude main gantée de fer qui le protège ; aussi sa reconnaissance devait survivre aux malheurs de ses bienfaiteurs.

Cependant des nuages s'amoncelaient contre la puissance de César qui semblait vouloir tout envahir. Tous les princes dépouillés ou qui craignent de l'être ont travaillé mystérieusement à irriter le monarque français contre Borgia. Les liens qui unissaient le Valentinois et Louis XII paraissaient rompus. Le roi de France menaçait tout haut de dépouiller son allié de toutes ses conquêtes. Je veux commander en personne cette expédition et je traiterai Borgia comme s'il était le Turc (3). Ce revirement de sentiment alarma le hardi capitaine. Il se transporta aussitôt en Lombardie (4). Il était non moins séduisant par sa politique que redoutable par son

(1) Guichardin, *ibid.*
(2) Alvisi, *Cesare Borgia*, etc., cap. III, *Documents*, 70.
(3) Guichardin, lib. V, c. III. — Nardi, lib. IV, p. 80.
(4) Machiavel, *Decennale*, lib. I.

audace et son habileté. Il s'apprêtait à faire usage des ressources de son esprit, mais déjà la situation de ses propres affaires avait fait encore une fois changer Louis XII de sentiment. Depuis la conquête de Naples. la division, par un juste châtiment du ciel, était entrée dans le conseil des deux rois coalisés contre Naples; ils ne s'accordent plus maintenant qu'est venue l'heure de se partager les dépouilles du vaincu. En outre, Maximilien est dans le Tyrol à la tête d'une armée formidable, prêt à entreprendre, sous prétexte d'aller se faire couronner à Rome, un voyage inquiétant pour la position de Louis XII en Italie. Mécontenter le Pape, ce serait le pousser à se jeter entre les bras de l'empereur ou à se tourner du côté des Espagnols. L'intérêt acheva donc un rapprochement préparé déjà par le cardinal d'Amboise, désireux de conserver les bonnes grâces de Sa Sainteté. Le roi de France et le duc de Romagne se promirent une assistance réciproque et César regagna ses Etats plus puissant que jamais (1).

En apprenant l'abandon des Francais sur l'appui desquels ils comptaient, les barons romains furent saisis de crainte. Ils se sentaient livrés sans merci au ressentiment de Borgia. Aussi le danger imposa-t-il silence à leurs défiances réciproques. Le cardinal Orsini fut l'âme de la conjuration qui allait s'ourdir. Il gagna secrètement chacun des lieutenants de César, Paolo Orsini son frère, le duc de Gravina, Vitellozzo Vitelli, Giov. P. Baglione, Pandolfo Petrucci et Oli-

(1) GUICHARDIN, lib. V, c. IV. — NARDI, lib. IV, p. 80 et seq. — MACHIAVEL, *Decennale*, lib. I.

veretto da Fermo et il leur donna rendez-vous à la Maggione, dans le territoire de Pérouse. Là, cette « diète de bandits », comme l'appelle Machiavel, forma une ligue ouverte contre Borgia, s'engageant à rétablir tous les barons dépossédés et particulièrement le duc d'Urbin. On réunit à la hâte toutes les forces disponibles, dix mille hommes environ, pour exécuter cette hardie résolution (1).

César se trouvait à Imola, se disposant à surprendre Bologne, quand ce premier coup de la fortune adverse tomba sur lui. Quel coup de foudre! Lui, accoutumé à surprendre les autres, était prévenu cette fois par eux. Il mesure d'un coup d'œil la situation; elle était pleine de difficultés et de dangers. Les Bentivogli de Bologne pouvaient fondre tout à coup sur lui, ses lieutenants sont révoltés, l'Ombrie est soulevée, la Romagne agitée par les émissaires des confédérés et les troupes que devait lui envoyer Louis XII n'arrivent pas. Il croyait toucher au faîte de la puissance et tout d'un coup son rêve menaçait de s'évanouir. Il y eut pour lui un moment d'indicible détresse!

Mais l'étoile de César n'avait pâli qu'un moment. Le secours lui vint d'où il devait le moins l'attendre, de la République de Florence que son ambition avait plus d'une fois alarmée. Il semble de prime abord que son intérêt eût dû porter la république à se réunir aux confédérés. Elle y fut invitée, mais Florence nourris-

(1) Guichardin, lib. IV, c. iv. — Nardi, lib. IV, p. 83. — Tomaso Tomasi, p. 355-360. — Raynald., ann. 1502, n° 13. — *Dispacci di* Giustinian, 132-138.

audace et son hab
ressources de son
propres affaires
Louis XII de sent
la division, par un
dans le conseil des
ils ne s'accordent p
de se partager les
Maximilien est dan
formidable, prêt à
se faire couronner
la position de Lo
Pape, ce serait le p
l'empereur ou à se
L'intérêt acheva do
par le cardinal d'A
bonnes grâces de Sa
duc de Romagne se
que et César regag
jamais (1).

En apprenant l'a
desquels ils compta
saisis de crainte. Ils
ressentiment de Borgi
silence à leurs défi
Orsini fut l'âme de la
Il gagna secrètement
Paolo Orsini son frère
Vitelli, Giov. P. Bagliona

(1) Guichardin, lib. V, c.
Machiavel, *Decennale*, lib.

' envoyait de toutes parts faire de nouvelles
pressait l'arrivée des troupes françaises.
ıger était un peu relâché. L'assoupissement
ıs servait admirablement les intérêts de Bor-
i-ci connaît bien les confédérés; une jalousie
les divise et la peur seule a été assez puis-
r réunir un instant leurs forces en un seul
des hommes comme lui n'ont d'autre morale
ıèt personnel et ne doivent pas résister à la
'une offre qu'on sait rendre séduisante. Il
donc à calmer l'alarme commune; il se
ı disposé à laisser aux alliés leurs posses-
isfait du titre de prince, il ne leur disputera
re ni la souveraineté : puis il ouvre avec
d'entre eux de secrètes négociations et
à peu des défiances et des querelles sans
i les alliés (1).

manœuvres jettent l'hésitation parmi
Réunis à Ghinazzano, ils lui députent
ıur excuser et justifier ce qui s'était
one et pour connaître ses intentions.
a ligue n'était plus qu'un vain fan-

utes les séductions de son esprit; il
l'avoir éveillé la défiance de ses an-
espérait bien que ce nuage ne lais-
ıns leur esprit et que rien à l'ave-

· *près le duc de Valentinois.* — NARDI,

., etc., *Epist.* 14. — NARDI, lib. IV, p.

nir ne romprait plus la bonne harmonie. Gagné par ce grand art de la persuasion que nul ne possédait à un si haut degré que lui, et aussi par de riches présents (1) et par des promesses séduisantes, Paolo Orsini devint à partir de ce moment son plus efficace instrument (2).

Cependant cinq cents lances françaises et les nouvelles levées viennent d'arriver à Imola (3). César pourrait maintenant aller de pair avec ses assaillants, mais le lion préfère se faire renard. Peut-être sa confiance en des mercenaires et en des auxiliaires n'était plus aussi ferme. Il songe à frapper soudainement et d'un seul coup tous ses adversaires (4).

César avait eu soin de distribuer ses troupes, au fur et à mesure de leur arrivée, dans différents postes. Il avait ainsi une armée puissante quand les alliés le croyaient à la tête de quelques centaines d'hommes seulement. Aucun symptôme n'annoncait que César eût le dessein de se départir de la soumission qu'il avait affectée dans sa détresse. On conclut une paix générale (18 octobre 1502). César oubliait les torts des conjurés à son égard, reprenait à son service les Orsini et les Vitelli, renonçait à ses desseins contre Bologne. Pour aller au-devant de toute défiance, il suggéra qu'un seul des chefs de la ligue servirait en personne et commanderait sous lui toutes les troupes

(1) MACHIAVEL, *Le Prince*, ch. VII.

(2) GUICHARDIN, lib. V, c. IV.

(3) MACHIAVEL, *Légation*, etc., *Epist.* 17. — Rosmini a prouvé par des documents que la lance se composait de huit personnes (*dell' ist. di Trivulzio*, t. II, p. 209.)

(4) MACHIAVEL, *Le Prince*, ch. VII.

des barons. De leur côté, les confédérés promirent d'aider le duc à reconquérir le duché d'Urbin, la seigneurie de Camerino et à le seconder dans toutes ses expéditions, et de ne faire la guerre à aucune puissance, de ne prendre parti pour qui que ce soit, sans son consentement (1).

L'infortuné duc d'Urbin, placé ainsi entre le Valentinois et ses perfides alliés, dut fuir une nouvelle fois. Il se réfugia à Venise. Il avait auparavant eu soin de détruire la plupart de ses forteresses, afin d'enlever à ses ennemis les moyens de s'établir solidement au milieu de ses vassaux.

Au commencement de décembre, César se rendit à Césène où l'attendaient les envoyés des confédérés que la paix semblait combler de joie. Pour lui donner une marque de leur confiance, ils mirent sans réserve leurs forces à sa disposition, demandant qu'il utilisât leur dévouement; mais en réalité, s'il faut en croire des documents dont il sera bientôt question, cherchant à faire naître l'occasion de s'emparer de sa personne. Oliveretto da Fermo proposait de marcher contre la Toscane; mais César fut fidèle à ses alliés et repoussa ce dessein. Ils convinrent alors de concentrer leurs forces contre Sinigaglia possédée par la Rovère, un neveu du duc d'Urbin, et de faire pour César la conquête de cette ville. Mais, par un reste de défiance simulée ou réelle, ils exigèrent qu'il ne se joindrait pas personnellement à eux. César resta à Fano à quinze milles de Sinigaglia.

(1) MACHIAVEL, *Epist. 22 de la Légation.*

Le siège fut mené rapidement, les remparts étaient faibles, les habitants mal disposés, les soldats à peine assez nombreux pour garnir les remparts; en peu de temps la ville tomba au pouvoir des alliés. La citadelle résistait toujours. Le gouverneur était résolu à ne se rendre qu'au seul duc de Romagne.

Les alliés invitèrent donc César à venir lui-même recevoir les clefs de la place. Le duc crut-il l'occasion favorable à son projet ou simplement avait-il deviné une pensée secrète chez les confédérés? Quoi qu'il en soit, pour rassurer pleinement les confédérés il congédia les troupes françaises, n'en retenant avec lui que cent hommes d'armes. C'est avec un faible corps d'armée qu'il paraissait remettre sa personne entre leurs mains; mais quand le matin du 30 décembre il arriva sur les bords du Métauro, à cinq milles en avant de Fano, sur la route de Sinigaglia, comme si les soldats avaient tout à coup surgi de terre, César avait une armée de 10.000 fantassins et de 2.000 cavaliers.

On se dirigea vers Sinigaglia. « Votre Seigneurie sera aujourd'hui contente de moi », dit César à Machiavel qui chevauchait à ses côtés (1). « La république allumera des feux de joie lorsqu'elle apprendra des événements aussi agréables », dut répondre le secrétaire florentin. Les barons avaient tout disposé pour recevoir honorablement le duc. Il avait été convenu qu'ils céderaient la ville à César et à son escorte. En conséquence, ils avaient logé la masse principale de

(1) Nardi, lib. IV, p. 85.

leurs propres forces dans les villages voisins. Seul, Oliveretto avait occupé avec ses hommes le Borgo, faubourg du côté de Fano. Un escadron d'hommes d'armes qui marchait en avant et avait reçu les instructions nécessaires, en arrivant à l'entrée du faubourg, fit halte tout à coup, se retourna et ouvrit ses rangs.

Cette manœuvre instruisit les barons de l'approche de leur visiteur. Vitellozzo, Paolo Orsini et le duc de Gravina accoururent au-devant de César, suivis seulement d'une faible escorte. Ils le saluèrent avec courtoisie et en furent accueillis d'un air joyeux et bienveillant. Vitellozzo était sans armes, couvert d'un simple manteau, l'air triste et comme abîmé sous l'empire d'un funeste pressentiment. Ses amis qui connaissent sa bravoure et son intrépidité naturelles raillent sa tristesse. Il avait un moment songé à éviter la rencontre de Borgia, mais Paolo Orsini avait réussi à lui faire partager sa confiance.

L'absence de Baglione et d'Oliveretto frappa aussitôt César. Le premier, qui soupçonnait César d'avoir revêtu la peau de l'agneau, s'était prudemment éloigné de Sinigaglia. Oliveretto était avec ses soldats. Sur un signe du duc on lui fit adroitement entendre que le moment de l'arrivée du duc ne pouvait être celui d'une manœuvre et il vint prendre place auprès du Valentinois.

Le cortège entra dans la ville. Pendant sa marche, César se montra aimable pour ses lieutenants, s'entretenant avec chacun d'eux des choses les plus indifférentes. Ils étaient déjà ses prisonniers. Au moment

de la rencontre, huit chevaliers armés de la suite de César, huit complices initiés à ses projets, s'étaient rangés deux par deux pour servir d'escorte à chacun des barons et les observaient attentivement. Arrivés à la maison préparée par le duc ils furent entraînés aussitôt dans un appartement retiré où ils furent enfermés sous bonne garde.

Le duc remonta presqu'aussitôt à cheval. Les troupes d'Oliveretto furent aisément surprises et un sanglant carnage commença. Celles des Vitelli et des Orsini cantonnées plus loin eurent le temps de s'échapper. Non contents du butin qu'ils avaient fait sur les troupes d'Oliveretto, les soldats du duc se mirent en devoir de saccager Sinigaglia ; la ville eût été mise au pillage si le duc désireux de s'attacher la population n'avait tué de sa propre main plusieurs pillards.

La nuit suivante Vitellozzo et Oliveretto furent étranglés. Ces deux hommes qui avaient si souvent et toujours froidement donné la mort se montrèrent faibles. Vitellozzo confessa tout haut ses crimes, et demanda grâce à son bourreau, et Oliveretto, versant des larmes, imputa au premier les torts qu'il avait eus à l'égard de Borgia. Quelques jours après Paolo Orsini et le duc de Gravina subirent le même sort. Le duc différa seulement la mort de ces deux chefs parce qu'il voulait être assuré de l'arrestation du cardinal Orsini et de quelques autres membres de cette famille (1).

Machiavel a décrit minutieusement les détails de ce

(1) MACHIAVEL, *Relation de la prise des vicaires* et *Epist.* 43, 44 et 45 *de la Légation.* — GUICHARDIN, lib. V, c. IV et V. — NARDI,

drame sanglant ; sa narration est aussi froide que s'il eût parlé d'une expédition des Volsques. Dans les vingt pages de son récit il n'y a pas une parole de pitié pour les victimes ni d'indignation contre le bourreau ; il en parle en homme qui a été l'impassible conseiller d'un drame dont le récit ne peut plus l'émouvoir.

Sans doute les feudataires immolés par César étaient des hommes souillés de toutes sortes de crimes, et cette pensée diminue considérablement la compassion pour leur sort ; c'étaient des scélérats châtiés par un autre scélérat si l'on veut ; mais de pareils exploits n'en outragent pas moins la morale publique et le devoir de l'histoire est de les stigmatiser.

Florence se hâta d'envoyer à Borgia un de ses plus grands citoyens, Jacques Salviati, pour le féliciter (1). Du moins ici Machiavel nous vient en aide pour commenter la joie de la république en nous rappelant, ce que nous savions déjà, que la plupart de ces condottieri étaient perdus de débauche et souillés de toutes espèces de crimes et la terreur de Florence.

Ajoutons aussi l'effroi de l'Italie.

L'un d'eux, Oliveretto, un an auparavant, jour pour jour, avait invité son oncle Jean Fogliani à un souper, et, le repas fini, l'avait conduit dans une chambre voisine de la salle du festin, où des soldats armés le poignardèrent. Le crime commis, Oliveretto monte à cheval, parcourt Fermo, force le palais du gouverneur,

lib. IV, p. 85 et seq. — *Diario di* Biagio Buonaccorsi, p. 67-74. — Burchard, *Diarium*, etc. (ap. Eccard, etc.), p. 2148-2150.

(1) Razzi, *Vita di Pietro Soderini*, p. 7, Padoua, 1737.

tue les partisans de son oncle, et arbore son étendard sur les murailles de la ville (1).

Vitellozzo était, au témoignage du même écrivain, le maître d'Oliveretto dans l'art de la guerre et de l'homicide (2). Quant aux deux Orsini, Paul et le duc de Gravina, ils étaient de ces princes brigands qui se faisaient un jeu du pillage et du meurtre.

Aux yeux de la morale qui croit en Dieu et respecte sa loi, César fut grandement coupable. Machiavel posa un principe scélérat. César en poursuivit l'application; associés dans le crime, l'histoire doit les vouer à la même indignation. Mais aux yeux de la politique moderne qui repousse les principes de la morale et de la religion pour se fonder exclusivement sur le principe d'utilité, César et Machiavel ne doivent paraître que de fortes têtes vaillamment trempées pour des entreprises hardies. Admettre le principe et les blâmer d'en tirer les conséquences, c'est aussi déraisonnable que planter des épines pour y récolter des raisins! Bien des écrivains et des orateurs en sont là! Nous entendrons encore demain prôner cette politique et flétrir César Borgia.

On ne nous accusera pas de dissimuler la vérité; nous avons raconté le drame de Sinigaglia d'après la version populaire où César apparaît sous le jour le plus défavorable. Nous devons à la vérité de dire que la critique moderne lui donne un rôle moins odieux.

(1) MACHIAVEL, *Le Prince*, ch. VIII, *De ceux qui parviennent au pouvoir par des crimes.*
(2) *Ibid.*

Il résulte des documents publiés récemment que les confédérés auraient joué la comédie pour attirer à Sinigaglia le Valentinois et s'emparer de sa personne; César aurait flairé le danger et les aurait pris à leur propre piège en feignant de se fier à eux. Une lettre d'Isabelle de Mantoue rapporte ainsi le fait d'après des témoins bien renseignés : « ..... Quoique convaincue, « écrit la marquise à son mari, que vous connaissez « déjà la prise et la mort des confédérés de la Marche, « je ne résiste pas au désir de vous mander ce que « j'en ai appris par le seigneur Giovanni, notre « parent.

« Il m'écrivait dans sa lettre du 3, que l'illustrissime « seigneur duc de Romagne se réjouissait avec G. Ben- « tivoglio de la prise qu'il avait faite à Sinigaglia de « la personne du seigneur Paolo Orsini, de Vitellozzo, « du duc de Gravina et de Liveretto da Fermo; il excu- « sait cette prise sur ce que ces seigneurs, malgré le « pardon qu'ils avaient déjà obtenu de leur première « révolte, contre Sa Sainteté et Son Excellence, en « apprenant le départ du camp de César des troupes « françaises, avaient, sous prétexte d'aider à la prise « de Sinigaglia, rassemblé toutes leurs forces dans le « dessein de s'emparer de la personne de Son Excel- « lence; mais le duc ayant eu connaissance de leur « dessein les avait prévenus et leur avait fait subir le « sort qu'ils lui réservaient.

« Dans une autre lettre en date du 5, il me donne « sur cette événement les détails qu'il tient du cheva- « lier Orsino et de Mario Rainiero della Sassetta qui « s'étaient prudemment enfuis de Sinigaglia et réfugiés

« à Ravenne : ce récit est de tout point conforme à « celui de Ferrara da Stefano.

« Ces seigneurs, sur l'ordre et munis du sauf-conduit « de César, étaient allés avec leurs troupes assiéger « Sinigaglia au nom de Son Excellence ; puis tous les « quatre furent à sa rencontre, le duc leur prit les « mains, les embrassa et entra dans la ville au milieu « du duc de Gravina et de Vitellozzo causant amicale- « ment avec eux. Mais arrivé dans l'appartement qui « lui était destiné, César les arrêta de sa propre main, « les fit aussitôt charger de liens, instruisit leur pro- « cés et le matin du jour suivant il fit décapiter Vitel- « lozzo et Liveretto (1). »

L'historien moderne de César, Alvisi, rapporte plusieurs documents, qui tous unanimement présentent l'exécution de Sinigaglia comme le juste châtiment d'un complot tramé contre la vie du Valentinois (2). Machiavel s'est contredit mieux que tout autre sur ce point ; sa lettre au Conseil des Dix, pour les instruire de l'événement (3), dément la fameuse Relation de la prise des Vicaires, dite *officielle*, parce que sans doute elle fut écrite longtemps après l'événement. Dans la préoccupation d'accuser Borgia on n'a pas pris garde que toutes les chroniques romagnoles louent César d'avoir frappé si soudainement les traîtres de Sinigaglia ; un poète, Francesco Uberti, qui a célébré dans ses vers la « clémence » de César, alla

(1) Arch. Stor. Ital., *Appendice*, II, p. 262. — V. Pièces Justif., n° 22, A.

(2) Alvisi, *Cesar*, etc., p. 355.

(3) V. Pièces Justif., n° 22, B.

jusqu'à le féliciter publiquement dans la langue des dieux d'avoir vaincu la trahison.

Fortiter et vitulos sternens ursosque furentes (1).

. . . . . .

Encore un de ces faits avérés dont on charge la mémoire de César Borgia et dont tout le fondement est une première assertion.

Le cardinal Orsini qui avait conspiré contre la vie du Valentinois ne tarda pas à être arrêté et fut enfermé au château Saint-Ange. Il était sujet à des accès de frénésie, le Pape lui fit prodiguer les soins de plusieurs médecins (2). Il succomba aux suites de son mal un matin de février 1503. On n'a pas manqué de prétendre que le poison avait abrégé ses jours et on a fait peser ce crime sur Alexandre VI. Pourtant Burchard ne l'accuse pas. Giustiniani, partisan dévoué des Orsini, qui tenait le doge au courant de tout ce qui intéressait le prisonnier, en lui annonçant le 22 février que le cardinal était à l'extrémité et que les médecins désespéraient de le sauver, ne dit rien qui puisse faire soupçonner un crime dans cette mort (3). L'ambassadeur de Ferrare, Beltrando, et celui de Florence, Soderini, dans leurs dépêches, ainsi que Brancatalini dans son *Diario* (4), mentionnent simplement la mort du cardinal sans en dire la cause. On ne voit pas trop quel intérêt aurait eu le Pape à user du poison envers un sujet rebelle auquel il pouvait faire son pro-

(1) Alvisi, *ibid.*
(2) Burchard, *Diarium*, févr. 1503.
(3) *Dispacci di* Giustinian, 286, 293, 294, 296.
(4) Ms. de la bibliothèq. nat. à Naples, marqué X. D, 43

cès. Il est clair qu'une fois prisonnier le cardinal n'était plus un danger. Sa mort violente eût été un crime absolument inutile et par conséquent inexplicable. Informé cependant des bruits que ses ennemis propageaient contre lui, le Pape fit réunir les médecins qui avaient soigné le prisonnier pour attester si la mort avait été naturelle; l'enquête repoussa l'idée du crime. Alexandre voulut encore qu'on lui fît des obsèques solennelles ; il fut porté au tombeau en plein midi, le visage découvert (1). C'est précisément dans cette circonstance, bien faite pour dissiper tout soupçon, qu'on a voulu trouver une preuve évidente que la mort du cardinal n'avait pas été naturelle ! On serait trop malheureux si ce qui doit éloigner le soupçon le faisait naître d'habitude !

César ne perdit pas un instant de vue la poursuite de ses projets après le coup terrible frappé à Sinigaglia. Il se précipita sur Citta di Castello que les héritiers effrayés de Vitellozzo lui abandonnèrent aussitôt. Il marcha ensuite sur Pérouse pour surprendre Baglione ; mais la défiance qui l'avait fait sortir à temps de Sinigaglia lui inspira encore de fuir devant son ennemi. Le Valentinois rétablit la domination du Saint-Siège à Pérouse, puis il envahit le territoire de Sienne. En apprenant son arrivée, Pandolfo Petrucci s'exila lui-même (2).

Alors César, du camp pontifical d'Aquapendente,

(1) Muratori, *Annali d'Italia*, ann. 1503.

(2) Guichardin, lib. V, c. v. — Nardi, lib. IV, p. 86. — Tomaso Tomasi, p. 367-380. — Raynaldi, ann. 1503, n° 9. — Machiavel, *Légation près le duc de Valentinois*, *Ep.* 1, 2, 6 et 8 Januarii 1503. — Giustinian, *Dépêches*, 230.

adressa à la marquise de Mantoue une lettre datée du 1er février 1503 et conservée aux archives des Gonzague, où on lit ce bulletin de la campagne qu'il vient de terminer :

« Illustrissime signora, ... Nous nous sommes emparé, le même jour, de la ville et du territoire de Sinigaglia, ainsi que des forteresses ; nous avons infligé la punition que méritait la trahison perfide de nos ennemis, puis nous avons délivré de la tyrannie les villes de Castello, Fermo, Cisterna, Mantone et Pérouse; nous les avons ramenées à l'obéissance qu'elles doivent à Sa Sainteté notre Seigneur et nous avons ainsi dépossédé de la puissance tyrannique que s'arrogeait à Sienne Pandolfo Petrucci, qui avait fait preuve à notre égard d'une inimitié si implacable..... Nous ferons mettre en liberté le prisonnier, comme Votre Excellence en exprime le désir. Nous écrivons pour être informé tout de suite à cet égard et dès que nous le serons nous ne perdrons pas un instant pour donner satisfaction à Votre Illustrissime Seigneurie à laquelle nous nous recommandons. De Votre Excellence, le compère et frère, le duc de Romagne, etc., CÉSAR (1). »

A ce moment il reçut des nouvelles fâcheuses des progrès des Orsini et des Savelli qui avaient repris les armes et qui, maîtres de la campagne, menaçaient même la ville de Rome. Il s'empressa de revenir avec son armée dans l'Etat de l'Eglise et eut bien vite raison des révoltés. Ce fut le coup de grâce des vicariats qui

(1) GRÉGOROVIUS, *Lucrèce Borgia*, t. II, p. 101-103, et *Documents*, n° 47.

depuis des siècles étaient la plaie des Etats Pontificaux. L'abaissement de tant de princes couronnait la prépondérance des Borgia et donnait aux Etats de l'Eglise leur constitution moderne. Jules II ne fera qu'affermir l'œuvre d'Alexandre VI. On comprend dès lors l'importance considérable du rôle d'Alexandre dans l'histoire de l'Italie. Son népotisme, blâmable en soi si l'on veut, délivra les populations d'une féodalité dégénérée en tyrannie. Si les moyens employés n'eussent été accompagnés quelquefois d'une trop grande cruauté qui trouve en partie son excuse dans les mœurs et les usages du temps, si César Borgia n'eût pas dû recueillir pour lui l'héritage de tant de tyrans abattus, ses succès eussent définitivement affermi l'autorité pontificale et couronné l'œuvre la plus politiquement glorieuse. Mais déjà Alexandre rêvait d'ériger en royaume la Romagne, la Marche et l'Ombrie en faveur de César ; il aurait apparemment obtenu le consentement du Sacré-Collège (1) ; mais il comptait sans la mort. Celle-ci frappait à la porte du Vatican.

(1) MURATORI, *Annali d'Ital.*, ann. 1503.

CHAPITRE XXVI

MORT D'ALEXANDRE VI

(1503)

Le Pape tombe malade. — Sa mort édifiante. — La mort d'Alexandre VI a été calomniée comme sa vie. — Les incrédules les plus crédules. — La fable de l'empoisonnement. — Voltaire, avocat des Borgia. — Ses arguments de bon sens font justice de la fable. — Son jugement sur Guichardin. — Funérailles solennelles du Pape. — La violence des soldats en interrompt la cérémonie. — Appréhensions légitimes du peuple à la mort de son défenseur. — Douleur de Lucrèce. — Jugement sur Alexandre VI. — Ses qualités. — Protection qu'il accorde aux lettres et aux arts. — Conclusion.

Une épidémie venait de s'abattre sur la ville. Avec les chaleurs de l'été 1503, les fièvres avaient fait leur apparition et décimaient la population romaine.

Un des premiers jours de juillet, Alexandre entouré de convives dînait dans une de ces belles villas disséminées sur le versant des collines qui regardent Rome, et où le cardinal Adrien Corneto recevait quelquefois le pontife. La conversation se prolongea jusqu'à la nuit tombante ; c'était imprudent en ces jours d'atmosphère malsaine. Le Pape, en effet, rentra indisposé au Vatican ; tous les autres convives se ressentirent également de cette imprudence, mais César Borgia fut atteint de ces fâcheuses fièvres plus violemment que personne. Ce fut là, dit Giustiniani. qui nous donne ces

détails, l'origine du mal qui emporta Alexandre VI, alors âgé de soixante-treize ans (1).

Pendant plusieurs jours, la forte constitution du vieillard lutta contre le mal; il continua à donner des audiences, à recevoir les ambassadeurs et à s'occuper du gouvernement de l'Eglise et de ses Etats. Mais le mal faisait des progrès : le 11 août, jour anniversaire de son élection, Alexandre assistait à l'office divin. L'ambassadeur vénitien fut frappé de l'altération de ses traits. Il n'était bruit alors que d'une nouvelle descente des Français en Italie; le Pape trouva encore la force après la cérémonie d'entretenir Guistiniani de ce sujet, et termina par ces paroles :

« Voyez, seigneur ambassadeur, quels maux nous arrivent pour ne pas nous être entendus. Tout cesserait si chacun s'unissait à nous; tous ensemble nous pourrions gouverner en paix et rendre au plus tôt l'Italie à son ancienne liberté (2). »

Ce furent les dernières paroles de son gouvernement et comme son testament politique; il était à la veille de sa mort.

Le samedi 12 août, au matin, il se sentit plus mal. Deux jours après, son état parut mortel. Le 16, une saignée fut jugée nécessaire; on tira au malade dix à quatorze onces de sang, quantité considérable, remarque Giustiniani, pour un vieillard de son âge. « Le 16 août, dit également Burchard, on lui tira environ treize onces de sang. La fièvre tierce se manifesta

(1) Villari, *Dispacci di Giustinian.*, tom. II, p. 107 et suiv., V. aux Pièces Justif., n° 23, B.

(2) *Ibid.* V. aux Pièces Justif., n° 23, B.

(Dessiné d'après divers documents.)

[illegible]

[illegible] avait été a[illegible]

[illegible]nité; il sembla [illegible]

[illegible]imés et to[illegible]

[illegible] est le récit [illegible]

par Burch[illegible]

[illegible]

[illegible] f. celui de l[illegible]

[illegible] Costabile. O[illegible]

[illegible] histoire [illegible]

[illegible]in de Gui[illegible]

qu[illegible] si le témoi[illegible]

(1) V. [illegible] Justif., n° 2[illegible]

(2) *Ibid.*

(Dessiné d'après divers documents.)

presque aussitôt. Le lendemain, 17, il dut prendre médecine (1). »

Sentant sa fin prochaine, Alexandre voulut se disposer à paraître devant le Juge suprême et se confessa le 18, au matin, à Mgr Pierre, évêque de Culm. Un autel fut ensuite dressé dans sa chambre et le saint sacrifice de la messe commença. Le Pape reçut, assis sur son lit, la divine Eucharistie. Cinq cardinaux, ceux d'Arborra, de Cosenza, de Montréal, de Casanova et de Constantinople étaient présents à cette cérémonie.

Peu après le Pape laissa deviner qu'il se sentait plus mal. L'évêque de Culm, qui depuis plusieurs jours veillait à son chevet, lui donna, à l'heure des vêpres, les derniers sacrements, et le pontife mourut entre ses bras, le 18 août, à l'heure où expire le jour.

Pendant tout le temps qu'avait duré sa maladie, sa pensée avait été absorbée dans la contemplation de son éternité; il sembla avoir oublié ses enfants qu'il avait tant aimés et tout ce qui pouvait le rattacher à la terre.

Tel est le récit de la mort d'Alexandre VI, contresigné par Burchard lui-même. Le *Diarium*, en effet, ne rapporte pas autrement la mort du Pape (2). Ce récit est encore confirmé par un témoignage que Muratori tient pour décisif, celui de l'ambassadeur de Ferrare à Rome, Beltrand Costabile. On conserve à la bibliothèque d'Este une histoire manuscrite d'Alexandre Sardi, contemporain de Guichardin et de Paul Jove, qui rapporte ainsi le témoignage de l'ambassadeur fer-

(1) V. aux Pièces Justif., n° 23, A.
(2) *Ibid.*

rarais. Cet historien, après avoir mentionné le bruit du poison, ajoute : « Mais Beltrand Costabile qui était alors ambassadeur du duc Hercule de Ferrare à Rome, et Nicolas Boncane de Florence, intime ami du gonfalonier Soderini, dans dix lettres écrites par eux en l'espace de cinq jours seulement, au duc et au cardinal d'Este, et lues par nous, montrent que la mort du Pape fut causée par la fièvre tierce qui régnait cet été à Rome. En ayant été attaqué le dixième d'août, sans que la saignée ni la manne pût en calmer la violence, il expira le soir que nous avons dit (18 août). Et comme l'effervescence du sang putréfié en ces jours de chaleurs rendit le cadavre noirâtre et gonflé, ceux qui ne connaissaient pas la cause de ces effets donnèrent naissance au bruit du poison qui se répandit ensuite (1). » Combien d'accusations lancées contre Alexandre VI n'ont pas de fondement plus solide ! « Les soupçons de poison purent naître de la rapide décomposition du corps, très naturelle au mois d'août, mais les dépêches de Giustaniani, observe très bien M. Villari, ont porté le dernier coup aux contes imaginaires des prétendus empoisonnements (2). »

Bornons-nous ici à une remarque. Pourquoi, tandis qu'on use et abuse du témoignage du vrai ou du faux Burchard, s'obstine-t-on à taire cet endroit du journal du Maître des Cérémonies ? Ils ne redoutent donc pas les ennemis de Borgia, qu'on les soupçonne de trouver cette mort trop naturelle ! A une vie qu'on s'est appliqué à noircir, les règles de l'art dramatique imposent une

(1) *Annali d'Italia*, ann. 1503.
(2) VILLARI, *Dispacci di Giustinian.*, t. I, PRÉF., XLII.

fin, un dénouement tragique. La légende du diable venant chercher Alexandre en vertu du pacte contracté avec lui pour obtenir la tiare ou la fable classique de l'empoisonnement se prête bien mieux au drame ou au roman !

Ces incrédules sont les gens les plus niaisement crédules que l'on puisse voir. Ils ne croient peut-être pas aux miracles de l'Evangile, mais ils croient avec ferveur aux sept démons rôdant auprès de la couche du Pape moribond, ou au chien noir errant à travers Saint-Pierre (1). On avait cru jusqu'ici que « chiens et chats noirs » ne se rencontraient que dans les contes de bonnes femmes aux veillées du village. Il appartenait à nos philosophes d'assigner un rôle et de donner une place à ces deux personnages dans l'histoire ! Mais détournons nos regards de ces ineptes sottises qui n'ont rien à faire avec la réalité : *guarda e passa.*

Nous pourrions nous arrêter ici ; mais parce que la fable de l'empoisonnement est reproduite tous les jours dans les recueils anecdotiques, il convient d'en faire justice : elle est simplement absurde.

Nous réunissons ici tout ce qu'il peut y avoir de plus dramatique dans les détails fournis par Guichardin, P. Jove, Tomasi et les autres.

César Borgia, dans un besoin pressant d'argent, résolut d'hériter des cardinaux les plus riches du Sacré-Collège, en se débarrassant d'eux par le poison. Le Pape

(1) L'allemand Grégorovius, dans son livre marqué au coin de toutes les haines protestantes à l'égard des Papes, accrédite ces sornettes en les mettant sur le compte de Burchard, dont on a lu plus haut le récit. Voilà ce qu'en plein XIXe siècle on prétend donner comme l'histoire !

approuva ce moyen de battre monnaie et prêta même son concours à l'exécution du projet.

Donc, le 2 août 1503, le Pape invita tous ceux dont il voulait hériter à une fête qu'il donnait soi-disant pour célébrer les victoires de César. Quel était le nombre des cardinaux ? Les uns disent quatre, aucuns sept, quelques-uns douze. La fortune de Corneto — le cardinal de « basse extraction » qui trois ans auparavant ne possédait aucun revenu (1) — était particulièrement convoitée.

Le délicieux jardin du Belvédère fut choisi pour cette fête que devait précéder un banquet. César empoisonna quelques flacons d'un vin généreux et les remit avec ses instructions au *boutillier, Bottigliere*. Le Pape et son fils étant descendus avant l'heure au Belvédère, sans doute pour mettre la dernière main à leurs préparatifs, et la chaleur du jour étant accablante, voulurent se rafraîchir. Le sous-boutillier, à qui on vient demander du vin pour le Pape, croit faire merveille en prenant celui qu'on a mis à part comme le plus rare, et donne, par une erreur où l'on a vu le doigt de Dieu, un flacon empoisonné. Le Pape but avec avidité. L'effet du poison fut rapide. Bien qu'il y eût mis beaucoup d'eau, César Borgia éprouva les mêmes symptômes. Le Pape mourut au bout de quelques heures dans des convulsions horribles, et son fils n'échappa au même sort qu'en se faisant enfermer dans le ventre d'une mule.

Nos très véridiques historiens ajoutent encore que

(1) RAYNALD., ann. 1500, n° 9, *nullos habet redditus*.

César, quoique luttant contre le poison, eut la force de s'emparer du trésor pontifical contenant *cent mille ducats d'or.*

La fable manque bien un peu de vraisemblance, et, moins un fait est vraisemblable, plus il exige de preuves. Mais demander des preuves, ce serait couper les ailes à l'imagination ! Plus de romans possibles ! que d'innocents libelles seraient étouffés au berceau !

Ces mensonges d'écoliers effrontés ont pourtant reçu leur juste récompense dans la correction que leur administra celui qui eut le plus d'esprit après tout le monde, Voltaire, qui ne peut se débarrasser d'un certain fonds de bon sens, même quand il délire. Il faut les voir menteur à menteur s'arracher le masque ! C'est un spectacle réjouissant que Dieu permet quelquefois pour soulager les cœurs honnêtes. Borgia, quel vengeur s'arme pour ta défense ! Oui, Voltaire s'est révolté en sa qualité de poète tragique de cette violation des premières règles de l'art dramatique. Entendons-le plaidant aujourd'hui pour les Borgia :

« Le cardinal Bembo, Paul Jove, Tomasi et enfin « Guichardin semblent croire que le pape Alexandre VI « mourut du poison qu'il avait préparé, de concert « avec César Borgia, au cardinal Saint-Agnolo, au « cardinal de Capoue, à celui de Modène, à plusieurs « autres; mais ces historiens ne l'assurent pas positi- « vement. Tous les ennemis du Saint-Siège ont accré- « dité cette horrible anecdote. Je n'en crois rien; et « ma grande raison, c'est qu'elle n'est point du tout « vraisemblable. Le Pape et son fils pouvaient être « des scélérats, mais ils n'étaient pas des fous.

« Il est évident que l'empoisonnement d'une douzaine « de cardinaux aurait rendu le père et le fils si exé- « crables, que rien n'aurait pu les sauver de la fureur « du peuple romain et de l'Italie entière. Un tel crime « n'aurait jamais pu être caché, quand même il n'au- « rait pas été puni par l'Italie conjurée; il était d'ail- « leurs directement contraire aux vues de César Borgia. « Le Pape était sur le bord du tombeau : Borgia avec « sa brigue pouvait faire élire une de ses créatures; « est-ce un moyen pour gagner les cardinaux que d'en « empoisonner douze?

« Enfin les registres de la maison d'Alexandre VI « le font mourir d'une fièvre double-tierce, poison « assez dangereux pour un vieillard qui est dans sa « soixante et treizième année (1). »

Ce n'est pas tout. Ecoutez encore. Il continue :

« On prétend que dans un besoin pressant d'argent « il (César) voulut hériter de ces cardinaux; mais il « est prouvé que César Borgia emporta cent mille « ducats d'or du trésor de son père après sa mort : le « besoin n'était donc pas réel?

« D'ailleurs, comment se méprit-on à cette bouteille « de vin empoisonnée qui, dit-on, donna la mort au « Pape et mit son fils au bord du tombeau? Des hommes « qui ont une si longue expérience du crime ne lais- « sent pas lieu à une telle méprise : on ne cite personne « qui en a fait l'aveu; il paraît donc bien difficile qu'on « en fût informé. Si, quand le Pape mourut, cette cause « de sa mort avait été sue, elle l'eût été par ceux-là

(1) Œuvres complètes, tom. XX (*Mélanges historiques*, tom. I), p. 241, édit. 1818, Paris, Perronneaux.

« mêmes qu'on avait voulu empoisonner : ils n'eussent « point laissé un tel crime impuni; ils n'eussent point « souffert que Borgia s'emparât paisiblement des tré- « sors de son père.

« Le peuple qui hait souvent ses maîtres, et qui a « de tels maîtres en exécration, tenu dans l'esclavage « sous Alexandre, eût éclaté à sa mort; il eût troublé « la pompe funèbre de ce monstre; il eût déchiré son « abominable fils. Enfin le journal de la maison de « Borgia porte que le Pape, âgé de soixante et douze « ans, fut attaqué d'une fièvre-tierce, qui bientôt de- « vint continue et mortelle : ce n'est pas là l'effet du « poison..

« On ajoute que le duc de Borgia se fit enfermer « dans le ventre d'une mule. Je voudrais bien savoir « de quel venin le ventre d'une mule est l'antidote. Et « comment ce Borgia moribond serait-il allé au Vatican « prendre cent mille ducats d'or? Etait-il enfermé dans « sa mule quand il enleva ce trésor?

« Il est vrai qu'après la mort du Pape il y eut du « tumulte dans Rome. Les Colonne et les Ursins y « rentrèrent en armes. Mais c'était dans ce tumulte « même qu'on eût dû accuser solennellement le père « et le fils de ce crime. Enfin le pape Jules II, mortel « ennemi de cette maison, et qui eut longtemps le duc « en sa puissance, ne lui imputa point ce que la voix « publique lui attribue.

« Mais, d'un autre côté, pourquoi le cardinal Bembo, « Guichardin, Paul Jove, Tomasi et tant de contem- « porains s'accordent-ils dans cette étrange accusation; « d'où viennent tant de circonstances détaillées? Pour

« quoi nomme-t-on l'espèce de poison dont on se servit, « qui s'appelait *cantarella?* On peut répondre qu'il « n'est pas difficile d'inventer quand on accuse, et « qu'il fallait colorer de quelque vraisemblance une « accusation si horrible, que ces écrivains ne se fai- « saient pas scrupule de charger Alexandre d'un for- « fait de plus, et qu'on pouvait soupçonner cette der- « nière scélératesse lorsque tant d'autres étaient « avérées (1). »

Ces scélératesses avérées seraient-ce l'appel de Charles VIII en Italie, le crime d'inceste, l'empoisonnement de Zizim? La passion qui égare ici Voltaire, ce grand ennemi des Papes, donne un nouveau poids à sa défense des Borgia. Entendez-le maintenant résumer sa plaidoirie en apostrophant Guichardin :

« J'ose dire à Guichardin : l'Europe est trompée par « vous, et vous l'avez été par votre passion. Vous « étiez l'ennemi du Pape, vous avez trop cru votre « haine... Vous concluez qu'un Pape de soixante- « treize ans n'est pas mort de façon naturelle ; vous « prétendez, sur des rapports vagues, qu'un vieux « souverain, dont les coffres étaient alors remplis de « plus d'un million de ducats d'or, voulut empoi- « sonner quelques cardinaux pour s'emparer de leur « mobilier. Mais, ce mobilier était-il si important ? « Ces effets étaient presque toujours enlevés par les « valets de chambre, avant que les Papes pussent en « saisir quelques dépouilles.

(1) Œuvres complètes de Voltaire, tom. XIII (*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, vol. II), p. 445, édit. 1818, Paris, Perronneaux.

« Comment pouvez-vous croire qu'un Pape prudent « ait voulu hasarder pour un aussi petit gain une « action aussi infâme, une action qui demandait des « complices et qui tôt ou tard eût été découverte ? Ne « dois-je pas croire le journal de la maladie du Pape « plutôt qu'un bruit populaire ? Ce journal le fait « mourir d'une fièvre double-tierce ; il n'y a pas le « moindre vestige de preuve en faveur de cette accu- « sation intentée contre sa mémoire. Son fils Borgia « tomba malade dans le temps de la mort de son père : « voilà le seul fondement de l'histoire du poison (1). »

Il semble que la cause doit être entendue. Le bon sens est suffisamment vengé. Ayons le courage de nous ranger de son côté.

On ne se hâta pas, comme l'a dit un écrivain moderne, de cacher le corps d'Alexandre dans une chapelle souterraine de Saint-Pierre. Les funérailles furent célébrées suivant le cérémonial ordinaire, dit Giustiniani. Le corps fut porté à Saint-Pierre par quatre pauvres précédés de trois cents autres qui portaient des flambeaux de cire blanche. Rome entière, au témoignage de Guichardin, accourut contempler une dernière fois les traits du Pontife, non point toutefois « saisie d'une joie indescriptible », comme l'insinue le Florentin pour atténuer son aveu, mais poussé par un sentiment de religieuse reconnaissance. Si le peuple avait en ce moment pu oublier que ces froides dépouilles étaient celles de l'homme qui pendant onze ans l'avait constamment protégé contre les exactions et les

(1) Ibid., *Dissertation sur la mort de Henri IV.*

brigandages fréquents à cette époque, le bruit des armes qui résonne déjà aux portes de la ville aurait suffi pour le lui rappeler. Le tumulte allait même commencer autour du cercueil du Pape : après la messe solennelle, au moment où allaient commencer les prières de l'*absoute*, les soldats qui avaient la garde du palais se ruent au milieu de l'assistance pour arracher les flambeaux de cire des mains des fidèles et des clercs ; ils menacent de la voix et du geste ceux qui résistent ; quelques-uns vont jusqu'à tirer l'épée. La foule, à ce bruit d'armes et de voix d'hommes, est saisie de frayeur et se précipite au dehors, chacun court se barricader dans sa demeure, laissant le cercueil tout seul. Quelques ecclésiastiques qui avaient trouvé un refuge dans la sacristie, donnant l'exemple du courage et réagissant contre la panique populaire, reviennent bientôt procéder aux dernières cérémonies des obsèques (1).

Cet effroi universel s'explique facilement par la gravité des circonstances que devinait l'instinct du peuple. Ces factions que la main de fer du Pontife avait su comprimer, en apprenant la mort de leur redoutable adversaire, allaient relever la tête ; la foule des seigneurs qui profitaient de l'interrègne pour ravager la campagne de Rome allaient monter à cheval et re-

(1) Nous empruntons les détails de ce récit à Burchard lui-même, *Diarium* (ap. *Notices de la biblioth. du roi*, vol. I, p. 120).

L'allemand Grégororius (*Lucrèce Borgia*, etc., 2 vol., p. 109) a écrit : « On l'a enterré (le Pape) sans grandes cérémonies ; un portefaix l'a traîné au moyen d'une corde qu'il lui avait attachée aux pieds, du lit mortuaire au lieu de sa sépulture... » C'est la caricature de l'histoire !

prendre le cours interrompu de leurs déprédations. Déjà, à Rome, les Savelli ont ouvert les prisons et élargi les détenus pour grossir le nombre de leurs partisans. Est-ce les malédictions de ces princes brigands que M. Grégorovius entend nous donner pour « les malédictions de l'Italie » contre la mémoire du Pape? A cette heure le peuple sent qu'il vient de perdre son défenseur, ses larmes et les terreurs dont il est agité sont l'oraison funèbre la plus éloquente d'Alexandre VI.

Si le duc Hercule, beau-père de Lucrèce, écrit à son ambassadeur à Milan qu'il n'éprouve de la mort du Pape aucun déplaisir, il est facile de s'expliquer le rôle qu'il joue ici. Indépendamment des craintes que pouvait lui inspirer l'ambition du duc de Romagne, il avait tout intérêt à ménager le roi de France maître en ce moment du Milanais; la préoccupation politique perce à chaque ligne de sa lettre; il fait donc arriver des flatteries à Louis XII par le gouverneur de Milan; mais sa conscience ne lui permet pas d'ignorer sa lâcheté, c'est pourquoi il veut la dérober à tous les autres; l'ambassadeur dut comprendre ce que signifiait la réserve qui lui était commandée et, suivant le désir du duc, s'empressa de retourner cette lettre qu'on retrouve aux archives de Modène. « ... A la fin, comme il penchait du côté de l'Espagne, tandis que nous restions bons Français, nous n'avions rien à espérer d'amical ni du Pape, ni de Sa Seigneurie. C'est pourquoi cet événement ne nous a pas causé de déplaisir, n'ayant rien à attendre que du mal de la grandeur dudit Seigneur duc (de Romagne). Nous

voulons que tu fasses part ponctuellement de cette confidence au Seigneur grand maître (Chaumont d'Amboise) à qui nous ne voulons pas céler nos impressions ; mais sois réservé à l'égard de tous les autres, puis retourne cette lettre à l'honorable messire Gian Luca, notre conseiller. Belriguardo, le 24 août 1503 (1). » Ce n'est pas d'aujourd'hui que la diplomatie est l'art de mentir.

Cependant la nouvelle de cette mort porta le deuil à Ferrare. La douleur de Lucrèce fut profonde. Bembo, ce jeune gentilhomme vénitien, destiné à tant de gloire, qui venait de trouver un accueil empressé à la cour de la Duchesse, a tracé un tableau saisissant de l'affliction de sa bienfaitrice. C'est une lettre de condoléance, datée d'Ostellato, le 22 août 1503 :

« Je me suis rendu hier auprès de Votre Seigneurie tant pour lui faire connaître le grand chagrin que me cause son malheur que pour la consoler du mieux qu'il m'était possible et la prier d'être plus calme, car j'avais appris qu'elle se laissait aller à une peine immodérée. Je n'ai pu pourtant obtenir aucune de ces deux choses. Car dès que je vous aperçus retirée dans une chambre obscure, vêtue de noir, livrée à la désolation et aux larmes, tous mes sentiments ont reflué avec tant de force vers mon cœur que je suis demeuré longtemps immobile sans pouvoir parler, ou sans savoir ce que je devais dire. J'avais trop besoin d'être consolé moi-même pour pouvoir offrir des consolations et je me suis retiré ébranlé jusqu'au fond de l'âme du

(1) Grégorovius, *Lucrèce Borgia*, t. II, p. 104 et seq.

lamentable tableau que j'avais sous les yeux, presque muet, ou du moins bégayant, comme vous l'avez vu ou avez pu le voir. Peut-être ce fait a-t-il eu lieu parce que vous n'aviez besoin ni de mes plaintes ni de mes consolations; car, connaissant bien mon dévouement et ma fidélité, vous connaissiez aussi la douleur que me faisait éprouver votre douleur, et votre sagesse sans bornes vous offrait d'elle-même des motifs d'apaisement, sans que vous ayez à les attendre d'autrui. Aussi m'en veux-je moins d'avoir perdu en ce moment le peu de force que j'avais. Mais si je puis maintenant encore, comme en cette circonstance, vous donner un indice de mes sentiments, je dois dire que le sort n'avait véritablement pas d'autre moyen de me jeter dans l'affliction et la détresse la plus absolue qu'en vous donnant un motif de chagrin et de désolation; aucun de ses traits ne pouvait percer mon âme aussi profondément que ne la pénétrèrent les larmes qui coulent de vos yeux. Quant aux consolations à vous donner, je ne saurais vous dire autre chose que vous rappeler que le temps adoucit et atténue tous nos chagrins. Mais il vous convient d'autant moins de rendre ce temps plus long, au lieu de l'abréger intelligemment, qu'on attend davantage de votre sagesse et que les preuves que vous donnez chaque jour de votre force d'âme font espérer que vous saurez la porter au suprême degré en toute circonstance. Bien, en effet, que vous ayez perdu un père si grand que la Fortune elle-même n'eût pas pu vous en choisir un autre qui le fût davantage, ce n'est pas le premier coup que vous ayez à recevoir du destin qui vous poursuit de ses rigueurs. Vous avez eu aupara-

vant tant de peines à subir que votre âme à l'heure qu'il est doit être trempée contre l'infortune. D'ailleurs, les circonstances actuelles exigent que vous ne vous exposiez pas à ce qu'on puisse croire que vous déplorez plus la situation que la fortune vous à fait perdre (les avantages d'être fille du Pape) que celle dont vous jouissez encore (le titre de duchesse de Ferrare). Mais il y a peut-être témérité de ma part à vous tenir ce langage, aussi terminerai-je en me recommandant respectueusement à Votre Seigneurie. Portez-vous bien (1). »

Lucrèce puisa heureusement dans sa piété d'autres consolations que celles que lui offrait l'humaniste ; mais ce document n'en est pas moins un touchant témoignage de la piété filiale de la duchesse.

Alexandre VI avait inauguré une ère nouvelle pour la Papauté. « C'est surtout, en effet, depuis son pontificat que les papes on commencé à figurer comme puissance séculière, et que l'Italie a vu son unité se rétablir sur les ruines d'une foule de petits souverains qui s'étaient partagé son territoire (2). » Mais le protestantisme arriva bientôt qui se fit avec passion l'écho des tristes clameurs des vicaires félons que le Pontife avait sévèrement châtiés. Heureusemnt l'histoire pour juger un homme ne s'en rapporte pas aveuglément à des plaintes passionnées; à un journal écrit sous des préventions déplorables et suspect, à plus d'un titre ; aux pasquinades enfiellées d'un poète courtisan des princes d'Aragon; au témoignage d'un historien, qui ne dissimule pas sa haine toute florentine pour les Bor-

(1) Bembo, *Oper.*, III, 309.
(2) Encyclopédie universelle, Diderot, d'Alembert, art. *Valence*.

gia. Elle consulte les faits ; les faits ont répondu en montrant qu'Alexandre ne manqua pas de zèle pour la religion, qu'il apporta dans le gouvernement de l'Etat ecclésiatique une intelligence, une fermeté, une prudence, un activité, une prévoyance peu communes.

« Quand les feudataires de l'Etat ecclésiatique voulaient, dit Audin, ils pouvaient affamer le Pape, les cardinaux et les habitants de la Romagne. A peine Alexandre VI a-t-il pris les rênes du pouvoir, que l'abondance renaît dans Rome, que de la Sabine on y peut venir vendre sans crainte ses denrées, que personne n'a plus peur de mourir de faim comme autrefois. Avec l'existence de tous ces demi-monarques aux portes mêmes de la capitale, toute justice était devenue impossible; il suffisait à ces exarques d'acheter, au prix de quelques milliers de ducats, la conscience des juges pour s'assurer d'avance l'impunité de méfaits qui attristaient l'humanité. Ce n'était pas la bonne volonté qui manquait à Innoncent VIII, mais la santé ; l'âme était belle, mais le corps débile. Sous Alexandre VI le pauvre comme le riche peut trouver des juges à Rome; peuple, soldats, citoyens, se montrent attachés au Pontife, même après sa mort, parce qu'il avait des qualités vraiment royales (1). » Cela explique comment aucun soulèvement ne troubla jamais son règne et le bonheur dont jouit Rome sous son pontificat, au témoignage d'un contemporain (2).

Malheureusement, disons-le de nouveau, l'histoire

(1) *Histoire de Léon X*, etc.

(2) *Felix igitur tanto pontifice Roma.* Anonyme à la suite de Platina. V. aux Pièces Justif., n° 1.

lui reprochera toujours d'avoir fait servir sa puissance à la grandeur de sa famille. Nous voudrions, au prix de ses plus indiscutables mérites, pouvoir arracher cette page de sa vie ! Cette faute projette son ombre sur tout le pontificat d'Alexandre VI. Habile politique, il rendit de grands services à l'Eglise et à l'Italie, mais il lui manqua une chose pour être le grand Pape que présageait P. Martyr au jour de l'élection du cardinal Borgia, ce fut de n'être que Pape.

Mais cette ombre obscurcit-elle donc toute lumière ? Dans tous les manuels d'histoire c'est toujours l'ombre qu'on nous fait remarquer, un homme sans aucune vertu qu'on nous montre, et cependant nous avons avec le lecteur admiré de belles pages dans l'histoire de ce pontificat; nous avons entendu des ennemis déclarés vanter ses qualités. Un autre ne confesse-t-il pas que les vices d'Alexandre furent contre-balancés par ses vertus (1) ? M. Audin a pu écrire d'après des autorités décisives : « La nuit, Alexandre dormait à peine deux heures; il passait à table comme une ombre, sans s'y arrêter; jamais il ne refusait d'ouïr la prière du pauvre; il payait les dettes du débiteur malheureux, et se montrait sans pitié pour la prévarication (2). »

Alexandre VI, dit un contemporain, fut encore le

(1) « ... In Alexandro, ut de Annibale Livius scribit, æquabant vitia virtutes. Inerant namque ingenium, ratio, cognitio, memoria, diligentia, eloquentia viro quædam naturalis, et ad persuadendum apta, ut nemo rem cautius proponeret aut acrius defensitaret..... » Raph. Volater., *Anthropol.*, lib. XXII, p. 683.

(2) *Histoire de Léon X*, etc.

protecteur des lettrés et le Mécène des artistes (1). Il les honora magnifiquement. Les lettres, les sciences et les arts sous son pontificat donnaient de la gloire et des richesses. Les humanistes et les savants accouraient en foule à la cour du Pontife.

Il y avait à Rome un jeune homme, venu à pied du fond de l'Allemagne, pour gagner le Jubilé de l'an 1500, et obligé pour vivre de donner des leçons de mathématiques et de mécanique. Alexandre l'apprend et mande l'étranger au palais pontifical. L'entrevue fut courte. Alexandre, après avoir relevé le jeune homme qui s'était agenouillé et l'avoir interrogé, lui confie la chaire d'astronomie du gymnase romain. Quelquefois le Pape, se dérobant aux préoccupations du gouvernement, arrivait, sans se faire annoncer, écouter la leçon de ce jeune homme de vingt-sept ans. Le savant que la Papauté honorait ainsi était Copernic. Dans l'enthousiasme de l'accueil que lui avait fait le Pontife, il dédiera, dans quelques années, à un pape son livre : *Du mouvement des sphères célestes* (2). »

Alexandre VI protégea la liberté de penser dans la plus hardie intelligence du quinzième siècle en imposant silence aux adversaires de Pic de la Mirandole (3). Les ennemis de Borgia ne parlent point de ces faits glorieux; notre devoir, à nous, était d'en rappeler le souvenir.

Alexandre VI voulait que Rome n'eût pas de rivale

(1) L'anonyme à la suite de Platina. V. aux PIÈCES JUSTIFICATIVES, n° 1.

(2) SCULTETO RETICO, *Narratio de Copernico*. — BERTI, *Copernico*.

(3) AUDIN, *Histoire de Léon X*, ch. II.

dans le monde. Il travailla à lui donner ce qui manquait à cette époque à toutes les villes, de l'air. Il fit détruire des édifices, élargir des places et percer de nouvelles rues; il multiplia les écoles, fonda et dota richement des hospices, restaura d'anciens aqueducs qui amenaient des eaux abondantes dans la ville, fortifia plusieurs places des Etats pontificaux, releva de leurs ruines d'anciennes églises, sauva de glorieux restes d'antiquité (1).

Julien de San-Gallo qui devait donner à Michel-Ange le secret de ses fresques et continuer avec Raphaël l'œuvre de Bramante, l'église Saint-Pierre, refit par les ordres du Pape la toiture de Sainte-Marie Majeure et dora les lambris du temple avec le premier or rapporté d'Amérique (2). Son frère Antoine de San-Gallo fortifia comme il l'est aujourd'hui le château Saint-Ange (3). Le Pape n'épargna aucune dépense pour attacher à son service des deux frères florentins (4). L'estime qu'il faisait de ces deux artistes, selon la remarque de l'historien protestant Roscoë, témoigne hautement de son goût pour les beaux travaux.

Michel-Ange était déjà à Rome où il achevait son chef-d'œuvre de la *Pietà*. Torrigniano, Balth. Peruzzi., Bernardino Pinturrichio et une foule d'autres y arrivaient de tous les pays. Alexandre VI avait ajouté au

(1) Codex HARTMANN, ms. de la biblioth. nat. de Monaco. — GIOV. STELLA, *Vitæ Pontificum*, etc. — BURCHARD, *Diarium*, etc., mai, fév. 1493.

(2) VASARI, *Vita di Giuliano e Antonio di S. Gallo.*

(3) VASARI, *ibid.* — GRÉGOROVIUS, *Histoire de la ville de Rome*, t. VII.

(4) VASARI, *ibid.*

Vatican les belles salles qui ont retenu le nom de « Borgia. » Le Pinturrichio en revêtit les voûtes d'un stuc doré et les orna de belles peintures empruntées à la vie des saints, à l'Ancien Testament et aux mystères de la Religion. Jamais pinceau ne se montra plus chrétien; le naturalisme de la Renaissance n'a point pénétré dans ces salles du Vatican (1). On l'a pourtant accusé d'avoir peint le Pontife à genoux devant une Vierge dont les traits seraient ceux de la belle Julie Farnèse des romans. Si le Pape, si l'artiste se rendirent coupables de cette inconvenante profanation, on comprend qu'on ait crié au sacrilège. Mais le sacrilège n'est-il pas le conte ridicule d'Infessura que rééditent certains écrivains, mais que repousse quiconque a visité dans l'*appartement Borgia* l'œuvre du Pinturrichio ?

L'Université de Rome attira la munificence d'Alexandre VI. Eugène IV avait jeté les fondements au milieu de la ville d'un Gymnase où des maîtres habiles devaient enseigner gratuitement les sciences humaines (2). Le nom d'un Pape se retrouve à l'origine de toutes les Universités ! Nicolas V continua l'œuvre de son prédécesseur; Pie II lui accorda de nombreux privilèges. Innocent VIII avait formé le dessein de rebâtir le Gymnase sur un plan plus vaste et plus

(1) Vasari, *Vita del Pinturrichio.*

(2) ..... Gymnasium media spectatur in urbe,
Musarum studiis, et pubertate decorum
Eugenii quarti auspiciis et munere primum
Fundatum.

Andr. Fulvius, *De Antiquitate urbis*, ad Leonem X, ap. *Carm. illust. Poet. Ital.*, tom. V, p. 229.

commode, mais il ne put consacrer que des modiques sommes à l'entretien de cette belle école. Alexandre VI, au milieu de ses préoccupations politiques, n'oublia pas l'œuvre de ses prédécesseurs ; il réalisa l'agrandissement rêvé par Innocent VIII et la dota splendidement (1).

« Si la paix avait régné en Italie, dit très bien Audin, « Alexandre VI aurait produit le premier une partie « des merveilles qui signalèrent les règnes de Jules II « et de Léon X. » Les artistes et les poètes ont célébré plus d'une fois la protection qu'Alexandre accordait aux savants ; et puisqu'on reproduit à satiété les traits de bile des poètes napolitains contre le Pontife, il sera bien permis de rappeler les hommages de ceux qui avaient éprouvé sa libéralité. C'est Burchard qui nous a conservé cet éloge sans restriction d'Alexandre VI dans la langue de Sannazar. Sans rechercher si les vers de l'un valent ceux de l'autre, recueillons ce témoignage.

Le poète s'adresse à la ville de Rome :

« Vieille cité de Rome, célèbre par tant de triomphes « et à qui Dieu a confié un empire éternel, réjouis-toi. « Si glorieuse que tu aies été sous le règne des Césars,

(1) Hæc loca Alexander sextus renovavit et auxit,
Adjungens ædes spatio majore propinquas,
Atria porticibus designans ampla superbis.
Atque academiacas priscorum more diætas,
Et subjecta suis subsellia docta Cathedris ;
Pallas ubi, et musæ custode sub Hercule florent,
Cecropiis quondam veluti florebant Athenis.
ANDR. FULV., *loco cit.*

— RENAZZI, *Storia dell' Universita di Roma*, tom. I, p. 197 et seq. et *Appendice*, p. 281.

« tu l'es encore plus sous la domination de tes pontifes.
« Les merveilles que nous voyons l'emportent sur les
« prodiges enfantés par ton antique puissance.
« Alexandre VI, Espagnol d'une noble origine, règne
« et exerce les fonctions du ministère divin. Sa pru-
« dence, sa justice, sa constance, sa piété, sa modestie
« le rendaient digne du rang suprême. Nations chré-
« tiennes, rendez au Seigneur des actions de grâce, et
« que chacun redise : Vive Alexandre, déjà grand par
« lui-même, devenu plus grand encore par sa dignité
« et non moins grand par sa probité (1) ! »

Encore un mot avant de sceller la pierre de la tombe du pontife. Quand ils arrivent à son histoire, les ennemis de l'Eglise poussent des ricanements qui dissimulent mal leur joie. Sans doute dans cette vie l'ombre se mêle en plusieurs endroits à la lumière, mais quel avantage pensent-ils en tirer contre l'Eglise? Un jour n'est pas l'humanité entière, un fait n'est pas toute l'histoire, et un homme ne personnifie pas toute la pa-

(1) Gaude Roma vetus magnis celebrata triumphis
Cui Deus æternum contulit imperium.
Claris Cæsaribus quondam regnata fuisti,
Multo clarior es subdita Præsulibus.
Qui virtute licet nituerunt tempore prisco,
Haud vincunt ætas quem modo nostra videt.
Sextus Alexander Hispanus origine celsa
Regnat et officio fungitur æthereo ;
Qui prudens, justus, constans, pius atque modestus
Pro meritis tanto culmine dignus erat ;
Eia ! Christicolæ, Domino persolvite grates
Quilibet et vestrum mente pia resonet :
Vivat Alexander celebrandus imagine Magni
Fastigio major, non probitate minor.
Amen.
(*Diarium* Burchardi, édit. Gennarelli, p. 218.)

pauté. La papauté! Ils ne l'ont donc jamais vue dans son voyage à travers les siècles, donnant l'exemple des plus austères vertus, des grands caractères, du zèle, de l'abnégation; accomplissant de sublimes sacrifices et d'héroïques dévouements; semant partout la vérité, favorisant de tout son pouvoir la diffusion des lumières naissantes; sauvegardant le droit contre la force, la justice contre l'arbitraire; sauvant la civilisation de la barbarie; défendant le peuple contre la tyrannie! Voilà la Papauté accomplissant sa mission divine! L'œil malveillant ne verra-t-il donc jamais que la paille dans la moisson? Mais quand Alexandre VI serait le monstre des satires, est-ce que ses scandales prescriraient contre la divinité et le caractère général de sainteté de l'Eglise?

« L'immoralité des membres d'une société, disait « naguère l'éminent conférencier de Notre-Dame de « Paris, n'est imputable à la société elle-même que « lorsqu'elle est la conséquence pratique des vices de « sa législation. Tant que les codes protestent contre « le crime, le crime demeure un fait individuel, et la « société est d'autant plus recommandable qu'elle le dé« termine plus clairement, le châtie plus sévèrement. « Or, il n'est dans l'Eglise aucun vice, aucune imper« fection même, qui ne soit en contradiction avec son « enseignement, ses lois, sa discipline. Elle n'a jamais « cessé de condamner, de flétrir, de réprimer, autant « qu'il est en son pouvoir, le mal qui la déshonore. Ce « mal est un fruit de la liberté que le Christ a res« pectée parce qu'il voulait que la sainteté fût le prix « de nos glorieux combats; mais on n'en peut rendre

« responsable l'institution divine qui ne donne authen-
« tiquement et publiquement que des leçons de perfec-
« tion (1). »

(1) P. Monsabré, *Carême* 1881, V° *Conf.*

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Le moment de [illegible] VI se trouvait au Vatican. [illegible] aux portes du tombeau. Cette [illegible] ses projets, car son génie ambitieux avait tout prévu, ainsi qu'il le confessa depuis à Machiavel, pour le jour de la mort de son père, hormis qu'il serait lui-même mourant. Cependant son mal n'avait diminué ni la vigueur ni l'activité de son esprit; à peine est-il instruit que le Pape vient d'expirer qu'il ordonne à son fidèle capitaine Michelletto de faire garder les portes du Vatican et d'enlever du palais

tous les trésors avant que la nouvelle fût répandue dans la ville. Celui-ci, ayant rencontré le cardinal Casanuova, menace de l'étrangler ou de le précipiter par la fenêtre s'il ne lui livre sur-le-champ les clefs du trésor pontifical. Le cardinal ne fut pas long à prendre un parti et les gens du duc dépouillèrent le palais de toutes ses richesses évaluées à plus de cent mille ducats d'or. Une cassette renfermant des pierreries d'une valeur de vingt mille ducats échappa seule à leur rapacité. Quand les richesses furent en lieu sûr, César fit ouvrir les portes et publier la mort du Pape (1).

Le Valentinois avait avec lui 12.000 hommes fidèles à sa fortune. On peut croire qu'il fût resté maître de Rome et de l'Etat ecclésiastique s'il n'eût été malade à mourir. Dans cette extrémité, son intérêt n'était pas d'alarmer les cardinaux. Il leur dépêcha en toute hâte Agapit d'Amélia, son secrétaire, pour les rassurer sur ses intentions et leur offrir la protection de ses armes. Plusieurs cardinaux, créatures de son père, étaient favorables à ses vues. Le Sacré-Collège accepta sa soumission avec ses protestations de fidélité, et le confirma dans sa dignité de généralissime des troupes de l'Eglise. On pouvait donc espérer que la tranquillité de la ville ne serait pas troublée, quand les Colonna et les Orsini, que leur haine commune contre César avait unis pour la circonstance, entrèrent dans Rome et attaquèrent les troupes du Valentinois; celles-ci surprises par l'attaque, découragées par l'absence de leur hardi capitaine,

(1) Burchard, *Diarium*, ap. *Concl. de Pontif. Romani*, tom. I, p. 137. — Raynald., ann. 1503, n° 12. — Panvin., *in Alex. VI.* — Machiavel, *Le Prince*, ch. vii. — Fleury, *Hist. eccl.*, liv. CXX, n° 7.

plièrent sous le choc. Le tumulte fut grand dans Rome; le peuple, comprit, ce jour-là, la grandeur de la perte qu'il avait faite. Dans cette commotion, les Orsini pillèrent impitoyablement plus de deux cents maisons (1).

L'élection du nouveau Pape devenait impossible, aussi longtemps que Rome serait livrée aux factions. Les cardinaux eurent recours aux ambassadeurs de l'empereur d'Allemagne, des rois de France et d'Espagne, et de la république de Venise. Ceux-ci, pénétrés de l'urgence de la situation, commencèrent par déclarer le Sacré-Collège inviolable et obligèrent les Orsini, les Colonna et Borgia à quitter Rome pendant la vacance du Saint-Siège. Comme l'armée française était déjà à Népi et celle des Espagnols à Terracine, et qu'elles menaçaient de s'unir pour rétablir l'ordre, les factions n'osèrent résister.

Mais secrètement appuyé par les Français, qui voulaient se l'attacher contre les Espagnols en vue de la conquête de Naples, César obtint des cardinaux le libre passage à travers l'Etat de l'Eglise pour ses troupes et ses munitions. Le Sacré-Collège s'engagea en outre à demander au Sénat de Venise de ne point inquiéter César dans la possession de la Romagne. Alors il sortit de Rome avec son armée et s'arrêta à Népi sous la protection de l'armée française (2).

Le Conclave se réunit au Vatican. Les cardinaux commencèrent par faire un règlement qu'ils jurèrent

(1) Giust., *Dépêches*, 501, 514-517. — Burchard, *loc. cit.* p. 141-142. — Guichard., liv. VI. — Raynald, ann. 1503, n° 12.

(2) Giust., *ibid.*., 514, 516, 517. — Burchard, *loc. cit.* p. 145. — Fleury, *Hist. eccl.*, liv. CXX, n°s 13 et 14.

tous d'observer, et à l'exécution duquel le Pape futur devait s'engager par serment : c'était d'assembler dans deux ans un Concile général pour rétablir la discipline de l'Eglise, réformer les abus qui s'y étaient glissés et remédier à la corruption des mœurs (1). On voit que ces hommes se préoccupaient de l'honneur de l'Eglise.

Le cardinal d'Amboise, en apprenant la mort du Pape, accourut à Rome. Il aspirait à la tiare. Mais l'éloignement de César et les défaites que nos armes avaient déjà essuyées à Naples furent préjudiciables à ses vues. L'élection tomba sur le plus zélé et le plus propre qu'il y eût dans le Sacré-Collège pour entreprendre la réforme spirituelle réclamée alors par tous les hommes vertueux. Francisco Piccolomini, neveu d'Æneas-Sylvius, prit le nom de Pie III, en souvenir de son oncle. Ce choix fut considéré comme un heureux présage pour la gloire de l'Eglise (2). Malheureusement la tiare ne devait servir qu'à orner peu de temps après son tombeau.

Le nouveau Pape permit à César de revenir à Rome. Il considère « le Valentinois comme le fléau dont Dieu s'est servi pour châtier les barons romains. » Mais pour tenir en respect ces mêmes seigneurs qui recommencent à s'agiter, il a sous la main l'instrument qu'il lui faut : il l'utilisera. Il nomme donc César gonfalonier de l'Etat de l'Eglise. Venise, malgré la demande du Sacré-Collège de respecter la Romagne, a surpris et

(1) RAYNALD., ann. 1503, n° 13.
(2) RAYNALD., ann. 1503, n° 13. — P. DELPHINI, *Epist.*, lib. VII, *ep.* LXXXI.

pillé Césène; le Pape se plaint dans un bref de cette violation des droits du Saint-Siège dont dépend le duché de la Romagne. C'était, on le voit, la continuation de la politique d'Alexandre VI. Mais ces faveurs, dont le Pape entoure le Valentinois, ne font qu'irriter la colère des ennemis du duc (1).

Les Orsini et les Colonna poursuivant leurs projets de vengeance ont résolu de l'attaquer jusque dans le Vatican. César, prévoyant qu'il ne pourrait peut-être pas résister longtemps aux forces coalisées de ses adversaires, tenta de se réunir à l'armée française qui s'avançait toujours vers Naples. Il quitte précipitamment la ville, porté dans une litière au milieu de ses troupes. Mais si secret que César eût tenu son dessein, les Orsini en avaient été instruits. Il trouve le chemin gardé par des forces considérablement supérieures aux siennes. L'habileté qu'il mit à faire opérer la retraite et le dévouement d'un de ses plus fidèles capitaines, Jacques de Silly, bailli de Caen, le sauva ce jour-là d'une ruine totale (2).

Orsini le suivit, mais en arrivant à la porte del Torrione, par laquelle César était rentré dans la ville pontificale, il la trouva barricadée et gardée. Il voulut tenter par la force ouverte ce que la ruse n'avait pu réaliser. Il surprit les approches de la porte, y mit le feu et par cette brèche pénétra dans Rome. Mais César s'était déjà refugié au château Saint-Ange, avec

(1) Raynald., ann. 1503, n° 15. — Giust., *Dépêches*, 553, 556, 563, 565-569.

(2) Fleury, *Hist. eccl.*, liv. CXX, n°s 22-23.

quelques serviteurs, les débris de son armée et six cardinaux dévoués à ses intérêts (1).

Cette retraite amena des changements dans les affaires de César. Les barons vaincus et dépouillés croient le moment propice pour reprendre les fiefs dont ils furent chassés. Les Baglioni reprirent Pérouse, Sforza Pesaro, Guidobaldo Urbin, les Vitelli rentrèrent dans Città di Castello, les Appiani dans Piombino et les Rovère dans Sinigaglia (2). Et toutefois les forteresses de ces différentes places ne partagèrent point cette révolution ; les affaires de César n'étaient donc point désespérées. La Romagne demeura immuablement fidèle au duc ; les habitants qui, au témoignage de Guichardin lui-même, n'avaient jamais été aussi heureux que sous le gouvernement de Borgia (3), résistèrent à l'exemple de ces défections et aux tentatives de Venise.

Cette puissante république convoitait depuis longtemps la Romagne ; profitant des troubles de l'interrègne elle avait paru tout à coup sous les murs de ses forteresses. On se rappelle que dans la surprise du premier moment ses soldats s'étaient rendus maîtres de Césène ; ils s'emparèrent encore de Faenza et de Rimini. Mais leurs succès s'arrêtèrent là.

Le dernier coup qui atteignit Borgia fut la mort de Pie III. Chargé d'années, sa santé qui était chancelante au conclave se trouva affaiblie quelques jours

(1) Raynald., ann. 1503, n° 15. — Fleury, *loc. citat.* — Giust., *Dépêches*, 573-610, *passim*.

(2) Raynald., ann. 1503, n° 12.

(3) Guichardin, lib. VI. — Machiavel, *Le Prince*, ch. vii.

après son élection (23 septembre-18 octobre 1503).

Machiavel estime comme une faute de César d'avoir favorisé, au moyen de l'influence qu'il avait sur les cardinaux espagnols, l'élection de J. de la Rovère. S'il put croire un moment qu'en aidant ce cardinal à obtenir la tiare il s'affermissait dans la possession de la Romagne, il ne tarda pas à se désabuser. L'avènement de Jules II fut la ruine de Borgia (1). En apprenant qu'il était Pape, la Rovère s'était écrié : « Seigneur, délivrez-nous des barbares (2), » et par les barbares, il entendait d'abord l'étranger, puis tous ceux qui retenaient quelque parcelle du patrimoine de saint Pierre. Jules II allait achever l'œuvre d'Alexandre VI. Il intime aussitôt l'ordre aux Vénitiens de restituer au Saint-Siège les places qu'ils avaient prises. Venise répond qu'elle n'a pas enlevé ces villes à l'Eglise romaine, mais à César Borgia. Le Pape envoie des ambassadeurs à Venise qui plaident devant le Sénat la cause du Saint-Siège : on les écoute à peine.

« Il se rappelle alors qu'il tient entre ses mains un capitaine auquel la plupart des villes de la Romagne sont restées fidèles, parce qu'il les a délivrées des bandits qui les pillaient, et qu'il maintient par le sang et les supplices la sûreté des rues et l'administration de la justice. César était alors à Ostie, prêt à faire voile, soit pour la France, soit pour la Toscane, lorsqu'il est arrêté au nom du Pape.

« César, étonné de ce grand coup de foudre, en demande le motif : on lui répond qu'il sera libre dès

(1) Machiavel, *Le Prince*, ch. VII, in fine.
(2) Guichardin. — Paul Jove.

qu'il aura restitué ou fait rendre au Pape, comme il l'a du reste promis (1), toutes les places fortes de la Romagne; en d'autres termes, quand il aura chassé jusqu'au dernier Vénitien des terres de l'Eglise.

« On peut juger de la colère du Valentinois, qui se vantait d'avoir fait donner la tiare à Jules II, et qui, pour prix de son dévouement aux Rovère, avait reçu le titre de gonfalonier de la sainte Eglise. La liberté pour César, c'était plus que la vie : les forteresses seront restituées. Voici un blanc-seing qu'il donne pour gage de son obéissance; mais ses lieutenants — le supposant arraché par la violence — refusent de le reconnaître; l'un d'eux même, don Diego Ramiro, qui tient Césène, fait pendre aux créneaux de la citadelle, Oviédo, porteur des ordres du prince (2). »

Cet excès de fidélité faillit être nuisible à celui qu'il entendait servir. « A ce sang méchamment versé, le Pape répond en confinant le duc dans un château qui, depuis, en souvenir du prisonnier, a porté le nom de « Tour de Borgia. » Pour la première fois de sa vie, César avait trouvé son maître : il fallait qu'il restituât, ou qu'il languît peut-être toute sa vie entre quatre murailles; son choix ne pouvait être douteux. Cette fois il comprend que la ruse a fait son temps; des ordres sérieux sont donnés aux commandants des forteresses occupées par ses partisans. Presque tous obéissent, et, dans quelques mois, le Pape recouvre, sans effusion de

(1) D'après Moréri, César Borgia aurait proposé à Jules II de lui remettre les places de la Romagne, mais le Pape aurait d'abord refusé de les accepter.

(2) AUDIN, *Histoire de Léon X*, ch. XI.

sang, des châteaux forts où César comptait se maintenir, et le duc, dirigé sur Ostie, sous la conduite de Carvajal, cardinal de Sainte-Croix, s'embarque bientôt à Nettuno pour Naples (1). »

César se voyait enfin libre. La citadelle de Forli ne s'était pas rendue à Jules II. Il lève à la hâte quelques troupes à Naples; quatre cents hommes, son nom et son épée, c'était plus qu'il n'en fallait pour ne pas perdre courage (2).

Il allait quitter Naples, lorsqu'au mépris d'un sauf-conduit qu'il lui avait précédemment délivré, Gonzalve de Cordoue le fait arrêter par Nugno del Campijo et le déclare prisonnier du Roi son maître (3). La perfidie qui fut quelquefois l'arme de César, dira-t-on, consommait sa ruine. On n'en doit pas moins flétrir la trahison dont Borgia fut victime. La félonie sera toujours méprisée par tout ce qui a un cœur d'homme. C'est en vain que pour excuser Gonzalve on alléguerait son obéissance aux ordres de son prince, ou sa complaisance aux désirs du Pape qui regrette maintenant la liberté laissée au Valentinois (4). A quelque point que la perte d'un homme soit à désirer il importe encore plus de respecter les principes qui forment le lien de la société. D'ailleurs, en accordant le sauf-conduit, Gonzalve avait agi en vertu de l'autorité que lui avait déléguée son souverain; et ni l'un ni l'autre ne pouvaient légitimement révoquer un acte sans lequel celui

(1) Audin, *loco citat.*
(2) Giust., *Dépêches*, 835, 845, 851. — Raynald., ann. 1504, n° 12.
(3) Giust., *Dépêches*, 882. — Raynald., ann. 1504, n° 13.
(4) Raynald., ann. 1504, n°s 12-13.

qui l'avait obtenu n'aurait pas compromis sa sûreté. C'est ce que comprit plus tard Gonzalve, lorsque, proscrit à son tour, il se reprochait amèrement sur son lit de mort sa trahison envers Ferdinand de Naples et son manque de parole envers César (1). Son historien, en cherchant à le justifier de ce reproche, est descendu au-dessous du guerrier, dit Roscoë : car du moins celui-ci a effacé son crime par son repentir; et l'on peut supposer qu'en pareille occasion il ne se fût pas de nouveau rendu coupable, tandis que le panégyrique fait par Paul Jove blesse toutes les lois de la justice et de la bonne foi (2).

On vit alors dans Borgia les extrémités des choses humaines : le premier capitaine de l'époque cherchant son salut dans la fuite ; le vainqueur de tant de tyrans vaincu par la perfidie; celui qui avait été sur le point de porter sur son front la couronne des rois n'était plus qu'un malheureux captif. Un autre homme dans ce siècle donna l'exemple d'une ambition aussi démesurée que celle de César et connut une semblable misère : Ludovic le More. Sannazar laissa éclater sa joie et put écrire cette fois sans blesser la vérité : « O César, tu triomphais de tout et ton ambition ne connaissait pas de bornes ! Mais voilà que tout te manque à la fois et tu n'es plus rien ! »

« Omnia vincebas, sperabas omnia, Cæsar ;
Omnia deficiunt, incipis esse nihil (3). »

(1) P. Jov., *Vita Gonzalvi*, lib. III.
(2) Roscoë, *Vie et Pontificat de Léon X*, tom. II, p. 48-49.
(3) Un autre poète fit ce distique :

Borgia Cæsar erat, factis et nomine Cæsar,
Aut nihil, aut Cæsar dixit : utrumque fuit.

César demeura deux ans prisonnier en Espagne : d'abord à Séville, ensuite au château de Médina del Campo en Castille. Louis XII, qui patronait naguère ses entreprises, l'oublia du jour où Borgia ne pouvait plus lui être utile pour la conquête du royaume de Naples. Il alla même plus loin ! Et quand après son évasion César lui envoya son majordome don Jayme Resequenz lui demander la permission de reparaître à la cour et de rentrer à son service, pour toute réponse le prince lui ôta son duché du Valentinois et sa pension. Ses amis lui furent plus fidèles. Les cardinaux espagnols s'employaient à abréger sa captivité. Mais c'est surtout l'amour fraternel qui a ici une belle page. Lucrèce tenta tout ce qui lui était possible pour obtenir de la cour d'Espagne la liberté de son frère avec lequel elle était toujours restée en rapport au moyen de messagers. Isabelle de Mantoue était gagnée à sa cause et la servait admirablement auprès de son mari le marquis de Mantoue (1). Mais avant que les démarches eussent abouti, une main amie fit parvenir secrètement à César une corde au moyen de laquelle il put s'échapper de sa prison. Il se réfugia auprès de Jean d'Albret, roi de Navarre, son beau-frère (2).

« La délivrance de Borgia, dit Xurita, consterna le Pape. » Nous comprenons cet effroi de Jules II. Il disputait en ce moment aux Vénitiens la possession de la Romagne; mais jamais il n'eût humilié Venise, jamais il n'eût obtenu la restitution des anciens domaines du patrimoine de l'Eglise, si César eût songé à mettre son

(1) Grégorovius, *Lucrèce Borgia*, t. II, p. 130-133; 159-165.
(2) Tomaso Tomasi, p. 416 et seq.

épée au service de l'illustre République. « Car le duc, dit l'historien d'Aragon, était un homme qui suffisait à lui seul pour jeter le trouble dans toute l'Italie; il était très aimé, non seulement des gens de guerre, mais de beaucoup d'habitants de Ferrare et des Etats de l'Eglise » ; et il conclut spirituellement : « ce qui arrive rarement à un tyran (1). »

La mort vint mettre un terme aux craintes du Pape et aux espérances que César pouvait conserver de relever son pouvoir dans la Romagne. Il commandait l'armée du roi de Navarre son beau-frère contre don Loys de Beamonte, comte de Lérin, connétable de Castille, vassal révolté, qui s'était renfermé dans le château de Viana. Un jour qu'il chargeait l'ennemi à la tête de ses troupes, entraîné par son courage trop en avant de ses hommes, il tomba dans une embuscade. Il fut tué les armes à la main. Sa mort, arrivée le 12 mars 1507, fut celle d'un vaillant soldat. Le courage ne l'avait pas abandonné jusqu'à la fin (2).

(1) Xurita, *Annales de Aragon.*

(2) Tomaso Tomasi, p. 418-420. — Guichardin, lib. VII. — P. Martyris *Epist.* lib. XX, *Epist.* cccxxxvi.

— Un poète espagnol rendit hommage à ce courage par l'épitaphe que nous reproduisons ici avec sa traduction française :

A qui jaze en poca tierra
El que toda la temia,
En este vulto se encierra
A que la paz y la guerra
En su mano lo tenia.

O tu que vas a mirar
Cosas dignas de notar,
Si lo major es mas digno
A qui acabas tu camino
De à qui te puedes tornar.

Ici gît, sous un peu de terre,
Celui que la terre craignit,
Dont le nom, en paix comme en guerre,
Dans tout l'univers retentit.
Toi qui cherches à rendre hommage
A l'héroïsme, au vrai courage,
Pour bien t'acquitter de ce soin,
Jusques ici fais un voyage...
Arrête, et ne va pas plus loin.

« La nouvelle de la mort de César parvint à Ferrare de Rome et de Naples en avril 1507, en l'absence du duc Alphonse. Son conseiller Magnanini et le cardinal Hippolyte cachèrent les dépêches qui l'annonçaient à la duchesse souffrante; elle était près d'accoucher et avait eu plus d'un pressentiment de cet événement. On se borna à lui dire que son frère avait été blessé dans un combat. En proie à une profonde inquiétude, elle se rendit dans un cloître de la ville où elle passa deux jours en prières, puis revint dans son palais. Dès qu'elle avait entendu parler de la mort de César, elle avait envoyé en Navarre un de ses serviteurs appelé Tullio, qui s'arrêta chemin faisant pour revenir à Ferrare quand il eut obtenu la confirmation des rumeurs dont il était allé s'enquérir. Grasica, l'écuyer de César, qui avait assisté à Pampelune aux funérailles du duc, était aussi arrivé à Ferrare et apportait des détails précis sur les circonstances qui avaient accompagné sa mort. Le cardinal se résolut en conséquence à apprendre la vérité à Lucrèce en lui remettant la lettre de son mari qui relatait la nouvelle (1). »

Ce coup atteignit profondément la duchesse dans son amour fraternel ; elle ne se borna pas à verser des larmes, elle pria et fit prier dans les cloîtres pour le repos de l'âme de son frère.

Andrea Vittorello rapporte cette autre inscription ; c'est la même pensée sous une autre forme :

Terræ qui modo terror universæ
Valentinus erat, sepultus hic est.
Tantillo hoc spatio quiescit, orbem
Bello qui poterat movere totum.

(1) Grégorovius, *Lucrèce Borgia*, t. II, p. 167-168.

Hercule Strozzi, ce rival d'Orphée, alors à l'apogée de sa gloire littéraire, composa des vers destinés à la consoler. Son élégie est un beau panégyrique (1). Qu'on fasse une part aussi grande que l'on voudra à l'exagération poétique, cet hommage public d'un des plus remarquables poètes d'Italie n'en demeure pas moins un témoignage éclatant des contemporains en faveur de César. M. Grégorovius en a donné l'analyse suivante :

« Ce poème bizarre est remarquable par l'idée qu'il implique relativement à l'homme qui en est l'objet, dit-il, et on peut l'appeler le pendant poétique du *Prince* de Machiavel. Le poète commence par dépeindre la douleur de Lucrèce et de Charlotte qui versent de plus chaudes larmes, celle-ci sur son mari, celle-là sur son frère, que Cassandre et Polyxène n'en répandirent autrefois aux funérailles d'Achille. Il décrit la carrière héroïque de César. Ses exploits, dit-il, ont égalé ceux du grand Romain dont il portait le nom. Il énumère toutes les villes de la Romagne conquises par lui, et déplore la jalousie du destin qui ne lui a pas permis d'en soumettre davantage ; car autrement il n'aurait pas laissé à Jules II la gloire de s'emparer de Bologne. Le poète raconte qu'autrefois le génie de Rome est apparu au peuple romain et lui a prophétisé la mort d'Alexandre et de César en se plaignant qu'avec eux disparaîtraient ses espérances de voir un sauveur sortir de la race de Calixte, comme les dieux

(1) *Cæsaris Borgia Ducis Epicedium* per Herculem Strozzam ad Divam Lucretiam Borgiam Ferrariæ Ducem. Int. *Strozæ Patr. et Fil. Poemata*. Ald., 1513, et Paris, 1530.

le leur avaient promis. Erato fait ensuite des révélations au poète à propos de ces promesses formulées dans l'Olympe. Pallas et Vénus, l'une protectrice de César et des Espagnols, l'autre amie de l'Italie et ne voulant pas que des étrangers vinssent gouverner les descendants des Troyens, avaient en se querellant mutuellement porté plainte à Jupiter ; elles lui reprochaient de n'avoir pas rempli sa promesse et donné à l'Italie un héros pour roi. Jupiter les avait calmées en leur rappelant que les arrêts du destin sont irrévocables. César avait dû mourir prématurément comme Achille, mais des souches d'Este et de Borgia, qui venaient de Troie et de Grèce, sortirait le héros promis par lui. Pallas se rendait ensuite à Népi où César gisait malade de la peste après la mort d'Alexandre ; elle s'approchait de son lit sous les traits de son père et lui dévoilait sa fin prochaine dont il accueillait le présage comme un héros ayant conscience de sa gloire.

« Pallas disparaissait ensuite sous la forme d'un oiseau et s'envolait à Ferrare auprès de Lucrèce. Après la peinture du trépas de César en Espagne, le poète consolait sa sœur, d'abord au moyen de lieux communs philosophiques, puis en lui révélant qu'elle serait la mère du héros prédestiné (1). »

César Borgia en mourant laissait une fille issue de son mariage avec la princesse d'Albret. Elle s'appelait Louise, et vivait avec sa mère sous la protection du roi de Navarre. Dans la suite, alors que la tombe

(1) Grégorovius, *Lucrèce Borgia*, t. II, p. 170-172.

avait englouti du même coup et la puissance du Pontife et la fortune de sa maison, le Sire de la Trémouille, la gloire de son siècle, rechercha en mariage cette petite-fille d'Alexandre VI. Comme on lui demandait un jour pourquoi il préférait Louise de Valentinois à tant d'autres princesses qui auraient tenu son alliance à honneur, « parce que, répondit-il, elle est d'une maison où la chasteté des femmes n'a jamais connu d'injures. » Il y a loin de ce jugement d'un contemporain qui avait vu de près les Borgia aux peintures fantaisistes des romanciers. Après la mort de ce premier époux, Louise de Valentinois épousa Philippe de Bourbon, baron de Busset. Sa mère, Charlotte d'Albret, s'était consacrée, après le mariage de sa fille, à la vie contemplative dans un couvent; elle quitta ce monde, le 11 mars 1514 (1).

Maintenant quel jugement faut-il porter sur le duc de Valentinois? Les romanciers depuis Tomaso Tomasi jusqu'à Alexandre Dumas en on fait un monstre à face humaine; sa vie est un tissu de meurtres, de trahisons, d'empoisonnements, de débauches, d'excès de tous genres qui ne permettent d'autres sentiments que l'horreur et le dégoût. Mais tout autre est le roman, tout autre l'histoire! Quelle place doit-il occuper dans celle-ci? Guichardin a épuisé contre lui tous les traits du blâme et Machiavel en a fait le plus grand homme de son temps. Il y a de l'exagération dans le jugement de chacun de ces deux célèbres écrivains.

(1) Xurita, *Annales de Aragon*. — Citadella, *Saggio di Albero genealogico*, etc. — Jean Bouchet, *Panégyrique de la Trémouille*. — Moréri, *Dict. hist.*, art. César Borgia.

César eut tout à la fois de grands vices et de grandes qualités. P. Martyr loue sa magnanimité envers les soldats et cela explique comment il parvint à se maintenir toujours à la tête d'une armée formidable pour cette époque. Sa justice et ses bienfaits lui concilièrent au plus haut degré, de l'aveu de ses ennemis, l'amour des peuples qu'il avait conquis par ses armes; son génie des affaires lui fit jeter les fondements d'une puissance dont la courte durée doit être imputée à sa mauvaise fortune et à la trahison dont il fut victime et nullement à ses fautes; ses qualités naturelles et son incomparable talent de séduction le firent s'allier aux premiers souverains de l'Europe; sa libéralité envers ses amis lui ménagea des preuves d'attachement et de dévouement, chose rare, au milieu de ses infortunes. Raphaël de Volterre qui l'avait étudié de près affirme que César, s'il fût tombé, dès le principe, en de bonnes mains, était capable de faire la gloire éternelle de Rome (1). L'histoire même telle que l'ont faite ses ennemis le décharge d'une foule de crimes qu'on lui a imputés sur de simples suppositions ou des bruits vagues. « La liste des forfaits de César, dit le protestant Roscoë, a été probablement fort enflée. Il avait un grand nombre d'ennemis; et comme il eut vraiment à se reprocher plusieurs attentats, on crut implicitement toutes les accusations portées contre lui (2). »

Un écrivain a jugé de la manière suivante la cruauté dont il usa envers les brigands titrés de la

(1) Raph. Volat., lib. XXII, ap. Raynald., ann. 1504, n° 13.
(2) Roscoë, *Vie et Pontificat de Léon X*, t. II, p. 24.

Romagne : « César Borgia était considéré comme cruel, néanmoins sa cruauté avait arrangé, réuni, pacifié et inspiré confiance à la Romagne. Et, cela bien considéré, l'on verra qu'il a été beaucoup plus clément que le peuple florentin, qui, afin de ne pas passer pour cruel, a laissé détruire la ville de Pistoie. Un prince qui veut contenir ses sujets dans l'unité et dans la foi ne doit point se préoccuper du reproche de cruauté ; car il aura été plus humain en faisant un petit nombre d'exemples, que ceux qui, par trop d'indulgence, laissent surgir des désordres, d'où naissent des massacres et des brigandages qui troublent ordinairement tout un Etat... (1). »

César ne fut ni plus cruel, ni plus perfide que beaucoup de princes de son temps. On ne lui a prêté une attention particulière qu'afin de rendre Alexandre VI son complice ; sans cela, le Valentinois tomberait au-dessous de Ferdinand de Naples, de Ferdinand d'Espagne, de Ludovic le More, de Gonzalve de Cordoue et d'une foule d'autres personnages historiques d'un caractère analogue.

Le résumé décoloré, sans doute, mais impartial que nous avons tracé de l'histoire de César Borgia permettra au lecteur de se prononcer.

(1) MACHIAVEL, *Le Prince*, ch. XVII.

CHAPITRE XXVIII

LUCRÈCE A FERRARE

(1502-1512)

Lucrèce Borgia à Ferrare. — La famille ducale. — Charité de la duchesse. — Protection qu'elle accorde aux lettrés. — Piété de Lucrèce. — Son amour pour les lettres. — Ses livres favoris. — Bembo à Ferrare. — Il compose les *Asolani*. — Eloges qu'il donne à Lucrèce. — Liaison de la duchesse avec le poète. — Les deux Strozzi. — Hommages des lettrés. — L'Arioste. — Naissance d'Hercule d'Este. — Mort tragique de Strozzi. — Préoccupations maternelles de Lucrèce pour son fils aîné. — Mort du jeune duc de Bisceglie. — Alphonse d'Este prend part à la ligue de Cambrai. — Il détruit la flotte vénitienne sur le Pô. — Régence de la duchesse. — Opinion d'Alde Manuce sur Lucrèce Borgia.

Chi vuol andar attorno, attorno vada,
Vegga Inghilterra, Ungheria, Francia e Spagna;
A mi piace abitar la mia contrada.
.....

« Courre le monde qui voudra; allez en France, en Hongrie, en Angleterre, en Espagne; moi, j'ai vu la Toscane, la Lombardie et la Romagne; j'ai vu les Apennins et les Alpes, et les deux mers, n'est-ce pas assez ? Je reste à Ferrare (1). »

Cette prédilection du chantre de Roland était bien justifiée. Au commencement du seizième siècle Ferrare n'était pas seulement une cité remarquable par ses

(1) Arioste, *Sat.* III, st. 19-21.

monastères, ses églises, ses palais de marbre dont l'un avait été surnommé le « palais de diamants », son enceinte de jardins, embellis ou créés par Hercule d'Este, mais une ville qui cultivait les lettres, qui s'adonnait aux sciences et qui se passionnait pour les arts (1).

Mais le plus bel ornement de Ferrare à cette époque c'était Lucrèce Borgia. Son entrée au palais d'Este marque cette seconde période, dont nous parlions précédemment, pendant laquelle l'éloge de ses vertus ne rencontre pas de contradiction. Ce n'est plus ici une victime qu'il faille défendre contre des attaques passionnées, c'est l'histoire à écrire d'une princesse honorée au-dessus de toutes les femmes de son siècle.

L'intérieur de la famille ducale, au palais d'Este, était délicieux à voir ; Lucrèce en était l'âme. Le vieux duc Hercule l'affectionne chaque jour davantage, tandis que son mari lui prodigue les témoigagnes d'une profonde tendresse ; c'est ainsi qu'à la fin de l'année 1502, Lucrèce ayant été sur le point de mourir des suites d'une couche difficile, Alphonse ne sortait presque jamais de la chambre de la malade.

« Comme elle se trouvait mal à l'aise au Castel Vecchio et qu'elle désirait respirer un air meilleur, elle se rendit le 8 octobre au cloître du Corpus Domini. Toute la cour l'y suivit. Sa santé se rétablit et elle put, dès le 22 octobre, retourner à sa résidence du château à la grande joie de tous, comme Hercule l'écrivait lui-même à Rome. De plus, Alphonse exécuta le voyage de Lorette afin de remplir un vœu qu'il avait fait

(1) Giraldi, *Commentarii delle cose di Ferrara*, p. 137.

pour le rétablissement de sa femme. Les égards et l'intérêt qu'on manifesta pour Lucrèce à cette occasion prouvent qu'elle commençait à être aimée à Ferrare (1). »

Lucrèce était une de ces âmes qui sympathisaient avec tous ceux qui souffrent; aussi elle a des pauvres nombreux qu'elle nourrit, qu'elle habille; elle emploie sa fortune, son temps, son crédit à adoucir toutes les infortunes : c'est une jeune fille que sa protection met à l'abri des séductions auxquelles l'expose son inexpérience; un condamné dont elle obtient la grâce; un sujet banni qu'elle rend à sa famille; ce sont des époux divisés qu'elle rapproche; des persécutés dont elle se fait l'avocate. Ces œuvres de charité font souvent l'objet de sa correspondance avec Isabelle de Mantoue, qui lui a voué une affection profonde et la seconde quelquefois dans ces pieuses actions (2). Elle protège les lettres, les arts, et tous ceux qui les cultivent. Son apparition à Ferrare marque un réveil dans le monde littéraire; sa cour est devenue l'asile des humanistes, elle les regarde comme des hôtes venus du ciel, elle les admet à sa table, les introduit dans le monde, les retient autant par ses charmes que par ses dons, et ne les laisse pas partir sans leur donner des preuves de sa munificence toute royale; on l'appelle déjà la providence des lettrés ! Le duc Hercule encourage ces libéralités en élevant à 10.000 ducats la pension de sa belle-fille, fixée d'abord à 6.000 (3).

(1) Grégorovius, *Lucrèce Borgia*, t. II, p. 97-98.

(2) G. Zuchetti, *Lucrezia Borgia, duchessa di Ferrara.*

(3) G. Campori, *Una vittima della storia : Lucrezia Borgia*, extrait de la *Nuova antologia*, brochure in-8°, p. 7.

Nous avons entendu les ambassadeurs de Ferrare louer la piété de Lucrèce ; elle était, en effet, une fervente chrétienne. Sa tendre compassion pour les malheureux n'était que l'épanouissement de son amour de Dieu. Chaque jour elle assiste à l'office divin, passe plusieurs heures à l'église, et après son dîner, lorsqu'entourée de ses dames d'honneur, elle s'occupe à faire de la tapisserie, une d'elles lui fait la lecture d'un livre de méditations ou de la Vie des Saints. Le souvenir de ses premières maîtresses la ramène souvent parmi les religieuses du Corpus Domini. Elle fonde plusieurs monastères et sollicite de l'autorité ecclésiastique la réforme des abus qui se sont glissés dans quelques autres. Elle porte sous sa robe l'habit du tiers-ordre de Saint-François, se confesse et communie aux principales fêtes chrétiennes ; et dans les dernières années de sa vie, par une touchante délicatesse de conscience que comprendront seuls les vrais chrétiens, elle se confessera tous les jours, déplorant comme des péchés graves les moindres fautes échappées à la fragilité humaine ; et en regard de ce sentiment ce cœur blessé de l'amour divin sent croître le besoin de s'unir plus intimement à son Dieu, elle communiera plus souvent : trois ou quatre fois par mois (1).

A toutes ces vertus chrétiennes Lucrèce ajoute un penchant royal pour les lettres. Elle occupe à leur culture les instants que lui laissent les travaux d'aiguille particuliers aux femmes, ses exercices de piété, les bienséances de la cour et ses œuvres de charité.

(1) G. Zucchetti, *op. citat.*

« La petite collection de livres que Lucrèce avait apportée avec elle de Rome prouve qu'elle avait assez d'instruction et de goût pour prendre part au mouvement intellectuel de Ferrare. Nous en possédons un inventaire dressé en 1502 et 1503; ce document nous renseigne sur les études dont Lucrèce s'occupait de préférence. D'après les indications qu'il fournit, elle possédait les livres suivants ornés pour la plupart de belles et riches reliures en velours rouge, en or et en argent : un bréviaire; un petit livre contenant les sept psaumes de la pénitence et d'autres prières; un ouvrage sur parchemin avec des miniatures en or, intitulé : *De Copelle à la Spagnola;* un recueil imprimé des lettres de sainte Catherine de Sienne; une édition des épitres et des évangiles en langue vulgaire; un livre espagnol traitant des matières religieuses; un recueil manuscrit de chansons espagnoles avec les proverbes de Domenico Lopez; un ouvrage imprimé ayant pour titre : l'*Aquila volante;* un livre imprimé intitulé : *Supplément des chroniques,* en langue vulgaire; le *Miroir de la foi,* imprimé en langue vulgaire : un Dante, imprimé avec commentaire ; un ouvrage « sur la philosophie », en langue vulgaire; les *Légendes des Saints,* en langue vulgaire; un vieux livre intitulé *de Ventura;* un Donat; une *Vie de Jésus-Christ* en espagnol : un Pétrarque manuscrit et sur parchemin, de format in-12. — Un autre inventaire dressé en 1516 ne contient plus aucun livre de littérature profane, mais seulement une série de bréviaires et de livres d'offices magnifiquement reliés que possédait la pieuse duchesse. On voit par cette liste que les lectures de

Lucrèce n'étaient pas bien profondes; elles se partageaient entre des ouvrages d'édification chrétienne et de belles-lettres (1). »

« Lucrèce, ajoute le même auteur, disposait en toute liberté de sa cour ducale. Elle était maintenant l'âme et le centre de toute la vie intellectuelle de Ferrare. Son esprit cultivé, sa beauté et la grâce irrésistible qui lui était propre ravissaient tous ceux qui l'approchaient (2). » Ses relations avec les familles princières d'Italie étaient des plus amicales; elle recevait des visites de ces princes et se trouvait en commerce actif avec beaucoup de personnages distingués, tels que Baldassar Castiglione et Ottaviano Frégoso, Le Trissino et Latino Giovenale, Alde Manuce et Bembo.

Celui-ci, noble Vénitien, avait accompagné à Ferrare, en 1503, son père chargé par l'illustre République d'une mission auprès du duc Hercule. Bembo avait alors vingt-huit ans et passait pour l'un des premiers hellénistes de l'époque. Il avait puisé auprès du célèbre Urticio, son professeur, un culte fanatique pour le paganisme, auquel, lorsqu'il fut devenu cardinal, dans les dernières années de sa vie, il ne put pas entièrement se soustraire. L'humaniste ne croyait rester à Ferrare que peu de temps, mais il y trouva tant de séductions parmi les amis des lettres et des arts que pour lui les mois s'écoulèrent sans qu'il s'en aperçût. Bembo était déjà connu dans le

(1) Grégorovius, *Lucrèce Borgia*, t. II, p. 135-137. — V. aux Pièces justificat., n° 24.

(2) Grégorovius, *Lucrèce Borgia*, t. II, p. 137.

monde littéraire ; il reçut un accueil empressé à la cour de la belle et noble duchesse.

Ce fut sous l'inspiration de cette Muse qu'il acheva les *Asolani* dont il avait conçu l'idée dans une fête donnée en 1496 au Château d'Asolo par Catherine Cornaro, veuve du roi de Chypre, pour célébrer le mariage d'une de ses demoiselles favorites. P. Bembo, lié à la reine non seulement par les liens de l'amitié, mais encore par ceux du sang, assista à ces fêtes. Au milieu des festins, des danses et des plaisirs de tout genre, on y tenait des discours joyeux. Dans la première journée, l'amour fut célébré avec force hommages, comme étant la source du plus grand bonheur. La seconde journée, au contraire, fut consacrée à blâmer l'amour, comme étant la source principale des malheurs des hommes. Enfin, dans la troisième journée, un homme sensé tempéra les louanges et les blâmes, en affirmant que l'amour est le créateur d'un mélange de biens et de maux : de biens, s'il est sage ; de maux, s'il est déréglé. Il termina son discours en racontant qu'étant allé, de grand matin, se promener pour jouir de la beauté et de la fraîcheur de la campagne, et ayant l'esprit préoccupé de pensées d'amour, il pénétra sans y faire attention dans un lieu escarpé et solitaire où le hasard lui fit rencontrer un ermite, blanchi par la vieillesse, auquel il se mit à raconter les discours sur l'amour qu'on tenait à la cour de la reine. Ce récit fournit au vénérable anachorète l'occasion de s'élever de l'amour humain à la contemplation de l'amour divin, dont il parla en platonicien plutôt qu'en théologien. Platon

était devenu à la Renaissance le dieu de tous ces humanistes!

L'Italie entière accueillit chaleureusement cette œuvre de Bembo qui rappelle souvent la grâce de Pétrarque, mais plus souvent encore sa mignardise. Ses poésies que nous considérons ici uniquement sous le point de vue de l'inspiration ont mérité les louanges des écrivains les plus habiles. Sa langue est claire, limpide, harmonieuse. Après plus de trois siècles on répète encore dans l'Ombrie quelques-uns de ses sonnets. Le poète dédia cette œuvre à Lucrèce. Dans la dédicace des *Asolani* il célèbre avec enthousiasme les charmes, le savoir, l'esprit et les vertus de la duchesse; elle est la plus brillante étoile du ciel italien, un modèle de grâces, une beauté qui l'emporte sur Hélène, une jeune femme plus jalouse de briller par les dons de l'esprit et du cœur que par ceux de la nature. Comment croire que Bembo déjà célèbre aurait osé, à la face de l'Italie, chanter une femme qui eût ressemblé au portrait qu'en ont tracé Sannazar et Pontano?

Les dons qui brillaient en la belle duchesse captivèrent le poète. Le spirituel Vénitien resta de 1503 à 1506, époque qu'il passa à Ferrare ou à la cour de Guidobaldo à Urbin, dans des relations personnelles avec Alphonse dont il a plusieurs fois loué le courage et la justice et avec la duchesse Lucrèce; il adressait des lettres à celle-ci quand il résidait à la villa Ostellato chez ses amis les Strozzi. Eloigné de Ferrare il continua à lui écrire à des intervalles irréguliers. Ce commerce littéraire qu'Alphonse approu-

vait dura depuis 1503 jusqu'à 1519 qui fut l'époque de la mort de la duchesse. Toutes ces lettres sont empreintes d'une respectueuse amitié.

Il est quelques autres lettres de ce littérateur adressées « à une amie inconnue » qui respirent une tendre familiarité. On a voulu reconnaître dans cette inconnue la duchesse de Ferrare, mais ce n'est là qu'une hypothèse et la vérité historique a d'autres exigences.

La duchesse répondait au poète; ses lettres à Bembo au nombre de neuf, sept en italien et deux en espagnol, sont conservées à la célèbre bibliothèque ambrosienne de Milan. Elles sont accompagnées d'une *Canzone* espagnole. Leur authenticité paraît incontestable. Elles ont été décrites et compulsées pour la première fois par Baldassare Oltrocchi (1) et publiées enfin en 1859 par Bern. Galti (2).

Avec ces lettres trouvées parmi les manuscrits de l'Ambrosienne, on découvrit une enveloppe de vélin blanc que nouent quatre rubans, renfermant une boucle de cheveux blonds. On s'empressa de rapprocher ces deux trouvailles l'une de l'autre, et, depuis, la tradition s'est faite pour voir dans cette tresse de cheveux un gage de tendresse de Lucrèce à Bembo. Aujourd'hui on montre aux visiteurs de la célèbre bibliothèque les lettres comme la marque d'authenticité de

(1) *Dissertazione del sig. Dottor Baldassare Oltrocchi sopra i primi amori di Pietro Bembo, indirizzata, al sig. Conte Giammaria Mazzucchelli Bresciano* dans la *Nuova Racolta d' Opuscoli scientifici del Calogerà*, t. IV.

(2) *Lettere di Lucrezia Borgia a messer Pietro Bembo, dagli autografi conservati in un Codice della Bibl. Ambrosiana.* Milano, coi tipi dell' Ambrosiana, 1859.

la boucle de cheveux. Mais quand il serait prouvé qu'elle a été la possession de Bembo, rien n'indique qu'il l'ait reçue de la duchesse. Nous savons par les lettres du littérateur, que sa jeunesse fut orageuse, et il n'y a rien d'étonnant avec ses idées de paganisme dans l'esprit et le cœur ; les chevelures blondes sont encore de nos jours communes parmi les Ferraraises et les Vénitiennes. On pourrait dire encore que la couleur très pâle de ces cheveux ne répond pas à la description des contemporains qui parlent toujours des cheveux d'or, *capelli aurei,* de Lucrèce. Nous pensons comme le protestant Grégorovius, « qu'il est « permis de douter de l'authenticité de cette boucle de « cheveux (1). »

Il est possible que Lucrèce ait éprouvé pour Bembo autre chose que de l'amitié, car il était un cavalier accompli, beau, aimable, spirituel. Elle était femme, elle a pu ressentir ce sentiment que La Bruyère classe à part, parce qu'il n'est ni la passion, ni l'amitié pure. Lucrèce était pour Bembo une source de poésie. Existe-t-il dans le monde une femme belle, qui n'ait un grain de vanité, qui ne soit heureuse de l'admiration qu'elle excite? Mais bien qu'on puisse supposer que la duchesse avait remarqué les dispositions du poète à son égard, l'attachement qu'elle lui témoigna n'eut jamais rien de contraire aux lois de la sagesse, de la décence et de la vertu. Les plus grandes condescendances de Lucrèce se réduisaient à quelques paroles qui, dans notre langue, peuvent paraître plus douces que de coutume, mais qui

(1) *Lucrèce Borgia,* t. II, p. 139.

n'avaient rien de choquant à l'époque de la Renaissance. « La passion de Bembo pour la duchesse, dit M. Grégorovius, est incontestable, mais ce serait une entreprise infructueuse de chercher à tirer des témoignages d'affection que lui donna la belle Lucrèce, la preuve que cette passion a jamais dépassé les bornes permises (1). » Ajoutons que si au commencement la passion terrestre régna dans le cœur de Bembo, elle fit bientôt place à la plus grande réserve, au respect le plus humble. On en trouve la preuve dans les excuses fréquentes du littérateur, relatives aux négligences et aux petites singularités de caractère dont il se reconnaissait coupable : il est facile de s'apercevoir, à leur simple lecture, qu'il n'aspirait auprès de Lucrèce qu'au titre d'ami et de protégé (2).

« Lucrèce était à Ferrare, dit M. Grégorovius, l'objet des hommages et de l'idolâtrie de plusieurs autres poètes. Les vers des deux Strozzi sont même plus passionnés encore que ceux de Bembo, peut-être parce que leur talent poétique l'emportait sur le sien. Titus, le père, exprimait les mêmes sentiments que son fils, le spirituel Hercule, pour la belle princesse et se rencontrait avec lui à cet égard dans les mêmes motifs et les mêmes conceptions poétiques. Ces coïncidences donnent à croire que leur amour n'était qu'un hommage purement esthétique. Titus célébra en vers une rose que Lucrèce lui avait envoyée, mais son fils renchérit

(1) Grégorovius, *Lucrèce Borgia*, t. II, p. 138.

(2) On peut voir, sur ce sujet, une longue et intéressante dissertation dans W. Gilbert, *Lucrezia Borgia duchess of Ferrara*, t. II, p. 120-137.

encore sur lui dans l'épigramme suivante sur la « rose de Lucrèce », laquelle ne devait pas être la même que celle dont son père avait été gratifié :

« O Rose, née sur un sol aimé où la main t'a cueillie, pourquoi as-tu des couleurs plus brillantes que les autres? Vénus aurait-elle rehaussé l'éclat de tes nuances? Ou n'est-ce pas plutôt Lucrèce qui t'a embellie en te touchant de l'incarnat de ses lèvres (1)? »

« Titus déclare dans son épigramme que lui, vieillard, se croyait à l'abri de l'amour, mais que pourtant il est tombé dans les chaînes de Lucrèce. Elle réunit en elle, dit-il, toute la magnificence du ciel et de la terre, et l'univers ne renferme pas sa pareille. Il adressa une épigramme à Bembo, dont il connaissait la passion, où il suppose spirituellement que le nom de Lucrèce est formé de la combinaison de *Lux* et de *retia*, et il plaisante sur les filets dans lesquels Bembo se trouvait lui-même enveloppé (2).

« Son fils Hercule l'appelait une Junon pour les œuvres utiles, une Pallas pour les mœurs, une Vénus pour la beauté. Il chantait, dans le style de Catulle, le Cupidon de marbre que la duchesse avait fait placer dans son salon; un regard de ses yeux, disait-il, avait

(1) Læto nata solo, dextra, rosa, pollice carpta;
Unde tibi solito pulchrior, unde color?
Num te iterum tinxit Venus? an potius tibi tantum
Borgia purpureo præbuit ore decus?

(2) *Ad Bembum de Lucretia.*
Si mutatur in X. C. tertia nominis hujus
Littera *lux* fiet, quod modo *luc* fuerat.
Retia subsequitur, cui tu hæc subjunge paratque,
Subscribens lux hæc retia, Bembe, parat.

pétrifié le dieu de l'amour. Il comparait les beaux yeux de Lucrèce au soleil qui éblouit celui qui ose le fixer. Comme la tête de Méduse, son regard changeait en pierre, après que ses yeux avaient ébloui ; mais la peine d'amour persistait même après la métamorphose, et la pierre versait des larmes.

« Est-ce possible en lisant ces gracieuses pièces d'imaginer que ces poètes eussent pu les écrire s'ils avaient cru Lucrèce Borgia réellement coupable des crimes que Sannazar lui reprochait même après la mort de son père ! (1) »

Ce ne sont pas seulement ces poètes lauréats de Ferrare qui ont parlé avantageusement de Lucrèce. Lisez encore; voici : Antonio Tebaldeo et Celio Calcagnini qui chantent la beauté et la vertu de la duchesse (2) ; Lelio Giraldi qui la regarde comme une femme accomplie(3); Marcello Filosseno qui vante sa sagesse, sa prudence, sa beauté, sa douceur, sa chasteté restée toujours à l'abri de tout soupçon (4) ; Sardi qui la loue comme la princesse la plus belle et la plus aimable de ce temps et douée en outre de toutes les vertus (5); Libanori qui lui accorde la beauté, la vertu, toutes les qualités de l'esprit, un goût exquis, et qui la proclame les délices de ses contemporains et un véritable trésor pour eux (6); Jacopo Caviceo, le vicaire de l'évêché de

(1) Grégorovius, *Lucrèce Borgia*, t. II, p. 140-143.

(2) Quadrio, *Storia d' ogni poesia*. — Tiraboschi, *Stor. della litteratura ital.*

(3) *Comment. delle cose di Ferrara*, p. 181.

(4) Tiraboschi, *Stor. della litt. ital.* — Quadrio, *ibid.* « *Lucrezia savia, prudente, bella, mansueta*, Casta sopra ogni altra donna. »

(5) *Istorie Ferraresi*, lib. X, p. 198.

(6) Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia*, vol. V.

Ferrare, qui dans la dédicace de son *Peregrino* lui donne les épithètes de « belle et savante, sage et modeste » (1) ; Antonio Cornazzani qui lui dédie son poème en *terza rima* sur le Christ et la Vierge (2) ; Giorgio Robusto d'Alexandrie qui lui rend le même hommage (3), et Luc Valenziano, de Tortone, qui dédie à la *divine Lucrèce, ad divam Lucretiam*, comme il l'appelle, le volume de ses poésies (4). Comment ne pas douter en entendant ce concert de louanges? Comment croire que l'abominable Lucrèce des romanciers ait été la même personne que cette Lucrèce Borgia, duchesse de Ferrare, si aimée, si admirée, si louée par tous ses contemporains?

Nous entendrons tout à l'heure d'autres témoignages ; mais puisqu'on a invoqué la poésie dans cette cause il convenait de rechercher si elle était représentée uniquement par Sannazar et Pontano. « La quantité de poètes qui étaient à ses pieds, dit M. Grégorovius, doit avoir été considérable et elle recevait leurs hommages avec la vanité satisfaite dont les belles femmes d'aujourd'hui font encore usage en pareilles circonstances. Quelques-uns de ces poètes étaient peut-être enivrés d'amour pour elle, d'autres l'encensaient par courtisanerie et pour capter sa faveur, mais tous se félicitaient de posséder en elle un idéal qui pouvait être, au moins pour eux, la source platonique de rimes et de poésie (5). »

(1) Cavicro, ap. Quadrio, *Storia d'ogni poesia*, tom. VII.
(2) Tiraboschi, *Stor. della litt. ital.*, tom. VI.
(3) Quadrio, *Stor. d'ogni poesia*, tom. VIII.
(4) Roscoe, *Vie et pontificat de Léon X*, t. I, p. 385-386.
(5) Grégorovius, *Lucrèce Borgia*, t. II, p. 143.

Parmi ces poètes qui louèrent Lucrèce, tous ne méritaient pas également d'attirer notre attention. Il suffisait de rappeler ceux qui firent un moment quelque bruit en Italie, sans que leur renommée pût traverser les Alpes. Mais voici l'Arioste dont la gloire n'aura pas de fin et que l'on n'oublie de citer que parce qu'il est favorable aux Borgia.

« Son *Roland furieux*, dit un auteur, est un document de la plus haute importance, si on le rapproche des documents historiques qui le complètent en l'expliquant. Arioste a connu les Borgia, et il les nomme presque tous, le duc de Valentinois (cant. XXXIII), Lucrèce (cant. XIII), les enfants qu'elle a eus d'Alphonse d'Este (cant. III), Graziosa et Angèle Borgia (cant. XLVI). Il se plaît à transporter les héros de son poème dans les lieux chers aux Borgia : Valence, Xativa; il y revient avec une complaisance marquée. Et ce qui mérite une sérieuse attention, ce n'est pas en courtisan qu'il le fait; s'il veut plaire par ce moyen, il ne prétend pas abdiquer une certaine indépendance, rare chez les poètes de ce temps-là. Il prononce avec éloge des noms qui pouvaient sonner mal aux oreilles des enfants d'Alexandre. Les Sforza, les Bentivogli, les Duguast coudoient les Farnèse et les Strozzi. Il blâme Jules II, mais il ne se gène pas pour railler les Espagnols et faire l'éloge de Sannazar. Il y avait sans doute dans les alliances contractées par les princes de Ferrare, et dans le changement d'idées accompli, des motifs pour Arioste de louer et de blâmer avec cette espèce d'indifférence. Toutefois, s'il n'eût été que courtisan, il n'eût pas évité, plus que Sannazar et Pontano,

l'écueil où s'est brisée toute inspiration poétique de ce temps-là : il eût servi sans scrupule les préjugés de ses protecteurs. L'histoire pense mieux d'Arioste, et ce n'est pas sans raisons. Elle lui reconnaît des qualités auxquelles on ne peut refuser l'estime et dont son œuvre a dû se ressentir. Sans orgueil ni ambition, aimant le silence, sobre et modeste dans ses habitudes, fidèle à ses amis et dévoué à son pays, il eût mérité tous les éloges s'il n'avait subi la molle influence qui passa des mœurs générales dans son cœur, et de son âme dans ses vers (1). »

Dans son *Orlando Furioso* où l'on retrouverait les archives de la maison d'Este si elles pouvaient se perdre, Arioste célèbre deux fois Lucrèce dans des stances pour lesquelles elle n'aurait jamais pu offrir au poète des remerciements suffisants si elle avait prévu leur immortalité. Au chant treizième du *Furioso* la magicienne Mélice montre à Bradamante les femmes célèbres qui doivent naître d'elle ; après avoir parlé d'Eléonore d'Aragon, l'heureuse mère d'Alphonse, d'Hippolyte et d'Isabelle, elle continue :

« Comme une plante naissante croît et s'élève dans un terrain fertile, de même la beauté, la vertu, le bonheur et la haute réputation augmenteront sans cesse, et feront admirer sa belle-fille Lucrèce Borgia. Quoiqu'elle ne soit pas encore en vie, j'admire d'avance celle vis-à-vis de laquelle les autres femmes seront comme l'étain est à l'argent, le cuivre à l'or, le sombre pavot à la rose, le pâle saule au vert laurier et

(1) Le P. Olivier, *Le pape Alexandre VI et les Borgia*, p. 35-36, et Préface de *Roland Furieux*, par Philipon de la Madeleine.

le verre peint aux pierreries orientales. Mais parmi toutes ces louanges qui lui seront prodiguées pendant sa vie et après sa mort, la plus belle de toutes sera ces brillants, ces grands principes, ces sentiments qu'elle aura fait passer à ses enfants, également illustres dans l'Eglise et dans les armes. L'éducation qu'ils auront reçue restera sans cesse empreinte dans leur âme, ainsi que l'argile neuve se ressent toujours de la première liqueur que le vase a reçue (1). »

Au chant quarante-deuxième le poète élève à l'excellence féminine un temple dont les superbes niches sont occupées par les statues des huit femmes du plus grand mérite qu'il y eût en Italie. Deux des poètes les plus célèbres accompagnent les héroïnes que l'Arioste fait entrer dans ce temple d'honneur. L'image de Lucrèce Borgia que portent comme ses champions les deux illustres

(1) Traduct. par le comte de Tressan.

.....
Che ti dirò de'la seconda nuora,
Succeditrice prossima di questa,
Lucrezia Borgia, di cui d' ora in ora
La beltà, la virtù, la fama onesta,
E la fortuna crescerà non meno
Che giovin pianta in morbido terreno?

Qual lo stagno all'argento, il rame all' oro,
Il campestre papavero alla rosa,
Pallido salce al sempre verde alloro,
Dipinto vetro a gemma preziosa;
Tal a costei ch' ancor non nata onoro,
Sarà ciascuna insino a qui famosa
Di singular beltà, di gran prudenza,
E d' ogni altra lodevole eccellenza.

E sopra tutti gli altri inclìti pregi
Che le saranno e a viva e a morta dati,

poètes de Ferrare, Antonio Tebaldeo et Hercule Strozzi, occupe la première et la plus apparente de ces niches. L'inscription qui figure au-dessous de l'image dit que « Rome, sa patrie, doit lui donner le pas pour la beauté et la chasteté sur la Lucrèce antique (1). »

Il faut bien voir là autre chose qu'une exagération poétique. Si Arioste avait donné comme un modèle de vertus la femme qui eût mérité la plus faible partie des reproches adressés à cette princesse, s'il avait entouré d'une auréole de gloire un nom justement flétri et condamné à l'oubli, son hommage eût paru à tout le monde une sanglante ironie. « Quelque large qu'on fasse la part de la courtisanerie des poètes à cette époque et les égards pour ainsi dire serviles auxquels messer Lodovico était tenu envers la famille d'Este, remarque un écrivain italien moderne, il faut pourtant bien accorder que l'art même de la flatterie a ses lois et ses bornes et que ce serait ignorer complètement

Si loderà che di costumi regi
Ercole e gli altri figli avrà dotati :
E dato gran principio ai ricchi fregi
Di che poi s' orneranno in toga e armati,
Perchè l' odor non se ne va sì in fretta,
Ch' in novo vaso, o buono o rio, si metta.

(Cant. XIII, St. 69-71.)

(1) La prima inscrizion ch' agli occhi occorre,
Con lungo onor Lucrezia Borgia noma,
La cui bellezza ed onestà preporre
Debbe all' antiqua la sua patria Roma.
I duo che voluto han sopra sè torre
Tanto eccellente ed onorata soma,
Noma lo scritto : Antonio Tebaldeo,
Ercole Strozza ; un Lino, ed un Orfeo.

(Cant. XLII, St. 83.)

le monde et les usages de cour, de célébrer chez une personne princière les qualités mêmes dont le défaut l'aurait exposée à l'animadversion publique. Dans ce cas l'éloge aurait eu l'air d'une satire et eût été suivi sans doute de conséquences funestes pour le courtisan trop peu circonspect (1). » Le Tasse est un exemple presque contemporain de la susceptibilité de cette maison d'Este. « Il n'est pas d'écrivain ferrarais, dit encore le marquis de Campori, qui n'ait loué les vertus et spécialement la chasteté de la belle duchesse (2). » « Il reste acquis, dit à son tour M. Grégorovius, qu'à partir de son arrivée à Ferrare jusqu'à sa mort, Lucrèce fut considérée comme un modèle de vertu (3). »

Une seule joie manquait au cœur d'Alphonse : un héritier de la couronne ducale. Deux fois déjà ses espérances de postérité avaient été anéanties par suite d'accidents arrivés à Lucrèce. Mais le 4 avril 1508 il vit son rêve se réaliser. Lucrèce lui donna un fils qui reçut au baptême le nom de son grand-père paternel.

« Hercule Strozzi vit, dans la naissance de cet héritier du trône ducal, l'accomplissement de ses prédictions. Dans un poème destiné à célébrer cet événement, il souhaitait, pour flatter la duchesse, que cet enfant prît pour exemple les actions de son oncle César et celles de son grand-père maternel Alexandre, car

(1) G. DE CAMPORI. *Una vittima della storia : Lucrezia Borgia*, p. 10-11.

(2) *Ibid.*

(3) GRÉGOROVIUS, *Lucrèce Borgia*, t. II, p. 146.

l'un et l'autre lui rappelleraient Camille, les Scipions et les héros de la Grèce.

« Quelques semaines à peine s'étaient écoulées, que le spirituel poète trouvait une mort terrible. L'attachement qu'il avait pour Lucrèce ne différait pas de celui d'un cavalier courtisan ou d'un poète qui rend hommage à la beauté; l'objet véritable de sa passion était Barbara Torelli, la jeune veuve d'Hercule Bentivoglio. Elle le préféra à un autre noble ferrarais et l'heureux Strozzi l'épousa en mai 1508.

« Treize jours après, le matin du 6 juin, on trouva le poète gisant à l'angle du palais d'Este qu'on appelle aujourd'hui Pareschi ; il était enveloppé dans son manteau; on lui avait arraché les cheveux et son corps était percé de vingt-deux blessures. Ferrare tout entière s'en émut, car Strozzi était la gloire de la ville, un des plus spirituels poètes de son temps, le favori de tous ses émules, l'ami de Bembo et d'Arioste; il jouissait des bonnes grâces de la duchesse et était bien vu à la cour. Après la mort de son père Titus, il avait été investi de ses fonctions de président des douze juges de Ferrare. Il était encore à la fleur de l'âge ; il avait à peine vingt-sept ans (1). »

L'auteur de la mort de Strozzi resta inconnu. On a accusé généralement Alphonse ; sa passion pour Barbara Torelli dont il était devenu amoureux l'aurait porté à se souiller de ce crime (2). « Personne ne dit

(1) Grégorovius, *Lucrèce Borgia*, t. II, p. 174-175.

(2) G. de Campori, *Una vittima della storia : Lucrezia Borgia*, p. 8. — W. Gilbert, *Lucrezia Borgia*, etc., t. II, p. 246. — Tiraboschi, *Storia della litt. ital.*

le nom de l'auteur du meurtre, dit Paul Jove dans son éloge du poète, car le préteur se tut. Mais qui pouvait faire taire la justice, ajoute-t-il, sinon celui-là seul qui en possédait le droit (1) ? » Le duc, en effet, malgré sa vigilance à faire appliquer les lois, ne saisit pas les tribunaux de cette affaire.

Un méchant petit poète, Casio de'Medici, dans ses *Epitaphii* imprimés en 1525, donna Lucrèce comme ayant fait perpétrer cet assassinat :

« Hercole Stroci, a cui fu dato morte
Per aver di Lucrezia Borgia scritto. »

Cette accusation posthume ne repose sur aucun fondement. « Les auteurs modernes, dit M. Grégorovius, n'ont pas accordé la moindre foi à cette accusation insensée. Arioste n'y croyait pas non plus, car autrement il n'aurait pas osé associer à Lucrèce, dont il place la statue dans le temple d'honneur des femmes de la maison d'Este, Hercule Strozzi comme le héraut de sa gloire. En supposant même, ce qui n'est pas vraisemblable, que cette stance ait été composée avant la mort de Strozzi, Arioste, dans cette hypothèse, l'aurait modifiée avant de publier son poème qui parut en 1516.

« Alde Manuce ne croyait pas davantage à la culpabilité de Lucrèce, car il lui dédia en 1513 l'édition des poésies des deux Strozzi, le père et le fils, avec une introduction dans laquelle il la porte aux nues (2). »

Comme contre-poids aux hommages dont la du-

(1) *Elogia doctorum virorum*, p. 104.
(2) Grégorovius, *Lucrèce Borgia*, t. II, p. 177.

chesse était entourée, la providence avait mis au fond de son cœur une douleur secrète. Nous nous rappelons que le fils de Lucrèce et d'Alphonse d'Aragon était demeuré à Rome sous la tutelle du cardinal François de Borgia. A la mort d'Alexandre VI le soulèvement armé des Orsini et des Colonna avait mis les jours de cet enfant en danger. Le cardinal voulut le soustraire à de nouveaux périls et le conduisit dans le royaume de Naples, peut-être à Squillace auprès de son oncle don Joffré et de la princesse Sancia sa tante, sous la protection de l'Espagne qui l'avait reconnu pour duc de Bisceglie. La tendresse de Lucrèce souffrait de cet éloignement de son enfant. Cette douleur tempérait toutes ses joies. Le cardinal lui proposait de vendre tous les biens meubles de son fils et de le mettre en sûreté hors d'Italie, en Espagne par exemple. Lucrèce en fit part à son beau-père. La réponse du duc trouvée par M. Grégorovius parmi les papiers de Lucrèce conservés aux archives de Modène est un nouveau témoignage de son attachement pour la princesse sa belle-fille.

« Illustrissime signora, notre bien-aimée belle-fille et fille, nous avons reçu la lettre de Votre Seigneurie avec celle que le Révérendissime cardinal de Cosenza vous a adressée et que vous nous avez transmise; nous vous la retournons avec la présente; elle n'a été lue par personne que nous-même. Nous avons remarqué la prudence qui a inspiré Votre Seigneurie ainsi que ledit cardinal, dont les conseils sont si raisonnables qu'on ne peut dire qu'une chose, c'est qu'il est rempli de bonté et de sagesse; ayant réfléchi à

tout cela, il nous a semblé que Votre Seigneurie peut et doit consentir à ce que ledit révérendissime monseigneur propose de faire. Il me semble que Votre Seigneurie lui a de grandes obligations pour les preuves de profond attachement qu'il vous a données ainsi qu'à l'illustrissime don Rodriguez votre fils, qui, on peut l'assurer, lui doit d'être resté en vie. Il est vrai que don Rodriguez se trouvera bien éloigné de Votre Seigneurie; mais il vaut pourtant mieux qu'il soit loin et à l'abri du danger que rapproché et en péril, comme le cardinal indique qu'il y serait; du reste, la distance qui vous séparera de lui ne sera pas une raison pour que l'affection qui existe entre vous et lui diminue. Quand il sera grand, il pourra selon les circonstances du moment se décider soit à revenir en Italie, soit à rester à l'étranger. C'est une bonne précaution que celle indiquée par le cardinal de faire de l'argent des meubles pour subvenir à ses besoins et augmenter ses revenus, comme il déclare vouloir faire. Tout considéré et comme je l'ai dit, il me semble bon de consentir à son projet. Néanmoins si Votre Seigneurie qui est remplie de sagesse était d'un autre avis, nous nous en rapportons à sa détermination. Portez-vous bien.

Codegorio, 4 octobre 1503.

HERCULE, duc de Ferrare (1). »

Lucrèce tremblait pour son fils; elle redoutait pour cette précieuse vie la vengeance des barons romains; ces craintes condamnaient à vivre loin de sa mère le

(1) Aux archives d'Etat, à Modène. Citée par M. GRÉGOROVIUS, *Lucrèce Borgia*, t. II, p. 126-127.

jeune Rodriguez dont la présence aurait été du reste importune à Alphonse. En 1506, le jeune duc de Bisceglie était à Bari auprès de la duchesse Isabelle d'Aragon. La mort de la princesse Sancia arrivée cette même année avait sans doute occasionné ce déplacement. La duchesse de Bari était cette malheureuse veuve de Jean Galéas, la victime de Ludovic le More. On se souvient que Commines a vanté les qualités d'Isabelle dont les infortunes n'ont peut-être pas d'exemple dans l'histoire. Elle s'était retirée à Bari, ville que Ludovic le More lui avait cédée en 1499. Rodriguez se trouvait donc auprès de l'infortunée sœur de son père. La pensée de Lucrèce était sans cesse tournée vers son enfant, elle s'occupait de ses intérêts, des messagers la tenaient constamment au courant des progrès de son fils et apportaient à celui-ci des témoignages de sa sollicitude et de son affection. Mais cette jeune fleur épanouie au printemps de sa vie loin de la tige qui l'a portée ne tarda pas à se flétrir et à mourir.

L'agent de Mantoue, Stazio Gadio, écrivait à Rome, le 28 août 1512, à son souverain Gonzague : « On a reçu ici la nouvelle certaine que le duc de Biseglia, fils de Mme la duchesse de Ferrare et du duc Alphonse d'Aragon, est mort à Bari, où la duchesse de Bari l'avait auprès d'elle. » Lucrèce elle-même informait de cet événement une personne dont on ignore le nom, à laquelle elle disait dans une lettre datée du 1er octobre : « Je suis plongée dans le chagrin et les larmes, en raison de la mort du duc de Biselli, mon très cher fils, sur laquelle le porteur de la présente vous donnera des

renseignements plus détaillés (1). » Pauvre mère! Sa douleur fut profonde; elle s'augmentait en ce moment des préoccupations dans lesquelles la plongeaient les dangers que courait son mari, dans la guerre qui désole une nouvelle fois l'Italie.

Alphonse était monté sur le trône ducal en 1505 à la mort du duc Hercule. Le moment était plein de dangers. Venise, maîtresse de plusieurs places de la Romagne qu'elle refuse de restituer au Saint-Siège, cherchait à enlever à l'Etat ferrarais les bouches du Pô, tandis qu'à Rome Jules II s'apprêtait à soumettre Bologne et, s'il y parvenait, à attaquer peut-être Ferrare. Cet Etat fut heureux d'avoir Alphonse pour souverain.

Cependant la ligue de Cambrai se forme contre Venise. Alphonse entre dans la coalition et sa valeur aide puissamment à humilier l'orgueil de Lion de Saint-Marc.

La commotion qui agita à cette époque l'Italie se fit sentir à Ferrare. Les premières années de tranquillité dont Lucrèce avait joui étaient passées. Sa vie est dorénavant influencée par la politique. « Il n'est pas surprenant, dit M. Grégorovius, que pour ces raisons la personnalité de Lucrèce disparaisse tout à fait pendant cette époque, ou du moins soit éclipsée par les événements politiques dont Ferrare était le théâtre. Les chroniqueurs de Ferrare ne font mention d'elle qu'à propos de la naissance de ses enfants, et, dans toute la biographie d'Alphonse par Paul Jove, elle n'est nommée que

(1) Grégorovius, *Lucrèce Borgia*, t. II, p. 186-187.

deux ou trois fois, mais avec des témoignages de grande considération (1). »

Un moment cette tempête politique parut devoir emporter Ferrare. C'était après la bataille d'Agnadel, où Louis XII se couvrit de gloire (14 mai 1509); le roi venait de reprendre le chemin de la France, laissant à La Palisse un corps de troupes qui devaient faire leur jonction avec les forces coalisées. Ce fut pour les Vénitiens un événement heureux que l'éloignement du monarque français, ils crurent le moment favorable de relever la fortune de la république et de faire expier à Ferrare l'appui que le duc avait prêté à la coalition. Dix-huit galères remontant le Pô dévastent tout sur les deux rives du fleuve et jettent la terreur dans la ville. Mais la bravoure d'Alphonse et du cardinal son frère firent payer chèrement à Venise cette tentative. Elle perdit 3.000 hommes et le cardinal d'Este ramena en triomphe à Ferrare quinze des galères vénitiennes; les trois autres avaient été coulées pendant l'action. L'artillerie, que l'habileté d'Alphonse dans les arts mécaniques avait portée à une grande perfection, avait décidé de la victoire. La duchesse, suivie de tout le peuple, sortit au-devant des vainqueurs.

Alphonse s'était couvert de gloire; cette même année lui apporta une grande joie. Lucrèce donna le jour à un deuxième fils qu'on appela Hippolyte.

La guerre obligeait Alphonse à quitter ses Etats; il en confiait en son absence la régence à la duchesse. « C'était une femme prudente, dit M. Grégorovius

(1) Grégorovius, *Lucrèce Borgia*, t. II, p. 179-180.

dont nous nous plaisons à reproduire le témoignage. Son père ne s'était pas trompé dans l'idée qu'il avait de son intelligence. Elle se fit aussi reconnaître en qualité de régente de Ferrare. On la voit agir à ce titre pour la première fois en 1506, et d'une manière hautement honorable pour elle. Les Juifs avaient été maltraités à Ferrare, Lucrèce édicta une loi pour les protéger et donna des ordres pour que les coupables fussent punis sévèrement. En lui dédiant les poésies de Strozzi, Alde, *après avoir celébré ses autres qualités, telles que* SA CRAINTE DE DIEU, SA BIENFAISANCE ENVERS LES PAUVRES ET SA BONTÉ POUR CEUX QUI L'ENTOURAIENT, ajoutait tout spécialement qu'elle était une excellente régente, *dont le jugement sagace et l'esprit pénétrant émerveillaient ses sujets* (1). »

Le caractère irréprochable du célèbre Alde Manuce donne un poids inestimable à cet éloge. De l'aveu de tous, le panégyriste était ici incapable de prostituer la louange en l'adressant à une femme qui eût ressemblé au portrait qu'ont tracé les poètes napolitains. Il y a encore dans cet éloge quelque chose qui nous montre Lucrèce Borgia sous un jour bien favorable. On sait combien Alde eut de peine à réaliser ses vastes desseins. Il n'épargna pour cela ni dépenses, ni fatigues. Erasme, qui le seconda de tout son pouvoir, avait une si haute idée de la constance et des talents du célèbre imprimeur qu'il dit dans ses *Adages* que si quelque divinité tutélaire lui avait prêté son assistance, le monde savant aurait été bientôt en possession des

(1) GRÉGOROVIUS, *Lucrèce Borgia*, t. II, p. 178-179. — V. PIÈCES JUSTIFICATIVES, n° 25.

œuvres, non seulement de tous les écrivains grecs et latins, mais aussi des auteurs hébreux et chaldéens, tellement que les littérateurs n'auraient plus rien eu à désirer sous ce rapport. Or, la noble duchesse de Ferrare fut jusqu'à un certain point cette divinité tutélaire que le célèbre humaniste désirait pour son ami. Il ressort de cette dédicace dont nous parlions que Lucrèce lui avait proposé de couvrir tous les frais de la grande entreprise qu'il méditait. Si ce que dit Alde Manuce est véritable, et comment en douter ? il fallait que la duchesse eût une âme noble et généreuse. « Votre principal désir, ainsi que vous l'avez assuré vous-même, dit-il, est de plaire à Dieu, et d'être utile, non seulement à vos contemporains, mais aux générations futures, afin qu'en sortant de cette vie, vous puissiez laisser des monuments qui attestent que ce ne sera pas en vain que vous aurez vécu. » Par là, le nom de Lucrèce Borgia s'impose avec celui d'Alde Manuce à la reconnaissance des véritables amis des lettres (1).

(1) Cf. Roscoe, *Vie et pontificat de Léon X*, t. I, p. 124-133, et 386-388.

CHAPITRE XXIX

DERNIÈRES ANNÉES

(1512-1519)

Plan de Jules II pour chasser les étrangers de l'Italie. — Alphonse d'Este refuse de se séparer de Louis XII. — Bayard accourt au secours de Ferrare. — Portrait de la duchesse par le *Loyal serviteur*. — Alphonse cherche à se réconcilier avec le Pape. — Dangers qu'il court à Rome. — Fabrice et Marc-Ant. Colonna favorisent sa fuite. — L'Arioste à la cour de Jules II. — Combien Lucrèce était libérale. — La cour de Ferrare après la guerre. — Vie intérieure de Lucrèce. — Combien la poésie et l'histoire exaltent la duchesse. — Mort du marquis Gonzague. — Lucrèce tombe malade et se prépare à mourir. — Sa lettre à Léon X. — Douleur du duc Alphonse. — Regrets qu'excite la mort de la duchesse. — Conclusion.

La ligue de Cambrai avait fait triompher la politique de Jules II; Venise pour se réconcilier avec le Saint-Siège restitue les anciens domaines du patrimoine de l'Eglise. Mais l'œuvre du Pape n'était qu'à moitié accomplie; il lui reste à chasser les étrangers.

Pour sauver la nationalité italique, en refoulant par delà les Alpes Louis XII, il étouffe ses ressentiments contre Venise, détache Ferdinand de la coalition française en lui accordant l'investiture de Naples, enrôle au service de l'Eglise les montagnards d'Uri et de l'Unterwald, brouille Maximilien avec Louis et entraîne le roi d'Angleterre dans une guerre contre la France. Jules II ordonne alors à Alphonse d'Este de

joindre ses armes à celles de l'Eglise. Alphonse, quoique vassal de Sa Sainteté, refuse de rompre avec le monarque français. Le Pape ne s'était pas trompé; le duc était un puissant auxiliaire pour Louis XII; à la célèbre bataille de Ravenne (11 avril 1512), à laquelle donna lieu la Sainte-Ligue, son artillerie devait déterminer le triomphe de nos armes. « Ce grand capitaine, dit l'Arioste, eut la gloire de vaincre dans les champs de la Romagne Jules II et les Espagnols (1). »

Aussi Jules II punit par l'excommunication le refus d'Alphonse de se séparer des Français et en même temps l'armée pontificale envahit les domaines du duc (2). Louis XII qui savait que le crime réel d'Alphonse était son attachement aux intérêts de la France vint au secours de son fidèle allié. On peut lire dans le *Loyal serviteur* par quel hardi coup de main Bayard sauva l'Etat de Ferrare. « Je ne sais comment les chroniqueurs et historiens n'ont autrement parlé de cette belle bataille de la Bastida, mais cent ans devant n'en avait point été de mieux combattue ni à plus grand hasard. Toutefois ainsi le convenait faire, ou le duc et les François étaient perdus. » C'est dans ces circonstances que le célèbre capitaine eut l'occasion de s'arrêter à Ferrare où il fit connaissance de Lucrèce. Les chevaliers français, accompagnés de leurs frères d'armes de Ferrare, étant entrés triomphants dans cette ville, y furent accueillis avec les plus grands hon

(1) *Orlando*, Cant. III, st. 55.

(2) MURATORI, *Annali d'Italia*, vol. X. — *Histoire du bon Chevalier, le seigneur de Bayard*, composée par le LOYAL SERVITEUR, liv. III, chap. 31-33.

neurs. C'est en rapportant ce fait que Jacques de Mailles, le biographe du « chevalier sans peur et sans reproche », trace de Lucrèce ce remarquable portrait :

« Sur toutes personnes, la bonne duchesse qui estoit « une perle en ce monde, leur fit un merveilleux ac- « cueil, et tous les jours leur faisoit festins et banquets « à la mode d'Italie tant beaulx que merveils. Bien « ose dire que de son temps, ne devant, ne s'est point « trouvé de plus triomphante princesse, car elle estoit « belle, bonne, douce et courtoise à toutes gens. Elle « parloit espagnol, grec, italien, françois et quelque « peu très bon latin, et composoit en toutes ces lan- « gues. Et rien n'est plus certain que, combien son « mari feust sage et hardy prince, ladicte dame, par « sa bonne grâce, lui a rendu de grands et bons ser- « vices (1). »

On sait que la mort du jeune héros Gaston de Foix, qui seul valait une armée, tombé à la bataille de Ravenne, eut pour effet de changer la victoire de la France en défaite et la défaite du Pape en triomphe. Alphonse se trouve maintenant sans défense; il songe donc à se réconcilier avec Jules II.

(1) Le Loyal Serviteur, *Histoire du bon Chevalier*, etc., liv. III, chap. xxxiii, *in fine*. — Ailleurs le *Loyal Serviteur* rapportant le combat à outrance de deux Espagnols en champ clos, en présence des chevaliers français et de la noblesse de Ferrare, raconte que l'un des combattants étant sur le point d'être frappé à mort parce qu'il refusait de s'avouer vaincu quoique terrassé, « la bonne duchesse priait à mains jointes le gentil duc de Nemours qu'il les fît départir » (liv. III, chap. xxxvi). Voilà la femme à laquelle la littérature romantique a fait un renom de férocité sans pareille ! Gaston de Foix portait en l'honneur de la duchesse une écharpe à ses couleurs.

« Pendant tout le temps de la domination française en Italie, dit Audin, le duc Alphonse d'Este s'était montré l'un des plus obstinés ennemis du Pontife. Ce n'était pas seulement un courtisan accompli, un bon soldat, mais un capitaine savant dans la manœuvre du canon. Nous savons de quelle utilité l'artillerie de ce prince fut à la sanglante journée de Ravenne. La bataille allait finir, quand Fabrice Colonna tomba dans les mains d'Alphonse. Louis XII réclama plus d'une fois ce prisonnier qu'il voulait faire conduire en France; mais le duc résista; les Français ayant été expulsés, il donna la liberté au captif, mais probablement avec l'intention secrète de se servir de Colonna pour faire la paix avec Jules II. Fabrice consentit à jouer le rôle de négociateur, et il fut plus heureux à la cour du Vatican que sur le champ de bataille; mais Jules II exigeait que la réparation fût aussi éclatante que l'avait été l'offense. Au mois de juin 1512, le duc, muni d'un sauf-conduit, quitta ses Etats et partit pour Rome.

« Admis devant le Pontife, la couronne ducale sur la tête, il s'agenouilla, et, avec les marques du repentir le plus profond, prononça des paroles de soumission. Le Pape lui pardonna.

« Le Pape voulait réunir Ferrare aux Etats de l'Eglise; il fit offrir au prince en échange la ville d'Asti. L'offre fut repoussée, et le duc apprit bientôt que ses Etats avaient été envahis par les troupes pontificales. A l'aide de Marc-Antoine Colonna, il put s'échapper de Rome. Il se cacha d'abord dans la forteresse de Marino puis parcourut l'Italie déguisé en moine, en soldat, en chasseur, en valet, pour échapper aux émissaires du

Pape. Quand il crut le moment propice, c'est-à-dire la colère du Pontife apaisée, il rentra dans sa capitale aux acclamations des habitants.

« Mais cette terrible image de Jules, qu'il avait vue devant lui pendant si longtemps, ne lui laissait plus de repos ; les beaux vers de son poète n'avaient pas même le pouvoir de chasser les funèbres visions qui le tourmentaient le jour et la nuit. Pour les dissiper, il résolut d'envoyer à Rome une ambassade solennelle ; mais il ne trouva pas d'ambassadeur, la peur glaçait toutes les âmes. A la fin, un jeune homme s'enhardit et promit d'intercéder auprès de Sa Sainteté : c'était l'Arioste. Le poète partit, demanda et obtint une audience. L'Arioste, en sa qualité de poète, crut devoir parler au pontife le langage de ces fiers paladins qu'il s'apprêtait à mettre en scène ; mais Jules II l'interrompit en le menaçant de le faire jeter dans la mer, s'il ne se montrait plus respectueux. Le poète fit comme son maître, eut peur et s'enfuit en s'écriant : « Jamais il ne m'arrivera d'aller à Rome pour calmer la grande ire de Jules II (1). »

La colère du Pontife poursuivit le poète et le soldat ; malgré leur courageuse défense Modène et Reggio furent détachées de l'Etat de Ferrare. La mort vint les délivrer tout à coup de leur terrible ennemi. L'exaltation à la papauté du cardinal de Médicis, qui

(1) Audin, *Hist. de Léon X*, etc., ch. xii. — Cf. Muratori *Annali d'Ital.*, vol. X. — Guichardin, lib. XI. — Jovius, *in vita Alfonsi*, p. 178. — Sardi, *Istorie Ferraresi*, lib. XII. — Giraldi, *Comment. delle cose di Ferrara*, p. 156. — Mazzuchelli, *Scrittori d'Ital.* — Tiraboschi, *Storia della Let. Ital.*, vol. VII, part. iii. — Ariosto, *Satires*.

s'était toujours montré l'ami des princes de Ferrare, fit concevoir à Alphonse l'espoir d'une parfaite réconciliation avec le Saint-Siège.

Ce fut pendant ces jours de tristesse que la duchesse signala sa charité et fit paraître toutes les richesses de sa vertu. Pendant qu'Alphonse étouffait par son énergie la guerre qui menaçait Ferrare, elle s'appliquait à soulager les souffrances du peuple accrues par la famine qui éclata en cette année. Ecoutons un auteur peu accessible à l'enthousiasme :

« Lucrèce s'était acquis dans les Etats de son mari la considération et l'affection de tous. Elle était devenue la mère du peuple. Tous les malheureux trouvaient auprès d'elle accueil et protection. La famine, l'augmentation du prix de toutes choses et l'épuisement des finances avaient été les conséquences de la guerre ; elle se priva de ses joyaux pour les mettre en gage. Elle renonça, comme Paul Jove le rapporte à sa louange, à la pompe et aux vanités mondaines auxquelles elle était habituée depuis son enfance (1). »

Mais ce n'était pas encore assez ; son cœur ému des misères de son peuple voulut y porter remède, ou, comme elle le disait à Alde, « laisser des monuments qui prouvent que ce n'était pas en vain qu'elle aurait vécu » ; elle fonda des hospices où les pauvres et les malades pourraient trouver à toute heure les secours de l'art et de la charité.

La guerre avait un moment obscurci la splendeur

(1) Grégorovius, *Lucrèce Borgia*, t. II, p. 195.

de la cour de Ferrare ; mais, dans les années de paix qui suivirent, elle redevint bien vite ce qu'elle était auparavant, c'est-à-dire l'une des plus brillantes d'Italie, grâce au patronage dont Lucrèce et Alphonse honorèrent toujours les arts et les lettres. Presque tous les artistes et les humanistes de l'époque furent leurs créatures ou leurs protégés. Panetti, Mazzolino, Dosso Dossi, Fra Bartholomeo, Garofolo, Michel Costa travaillent pour la cour à Ferrare, à Belri guardo ou à Belfiore ; Titien est le peintre en titre de la Duchesse ; Michel-Ange a sculpté pour elle un Cupidon qu'a chanté plus d'une fois Strozzi ; Raphaël approvisionne le muséum d'antiquités que le duc a établi dans son palais et promet de devenir pendant un mois l'hôte de Ferrare.

Cependant quand Léon X règna au Vatican, la cour d'Este perdit de son éclat. La passion de ce Médicis pour les arts attira à Rome les talents les plus brillants de l'Italie.

« C'est là que se rendit le poète Tebaldeo ; c'est là que vivaient Sadolet et Bembo, secrétaires de Léon. Les deux Strozzi étaient morts. Alde, sur la carrière duquel, comme érudit et imprimeur, Lucrèce n'avait pas été autrefois sans exercer une influence favorable, s'était fixé à Venise ; pourtant il continua de rester en rapports littéraires avec sa protectrice. Celio Cal cagnini était demeuré fidèle à Ferrare. L'université restait toujours florissante. Lucrèce était en termes très intimes avec Trissin, noble Vicentin et rival malheureux d'Arioste dans l'épopée. On possède cinq lettres adressées par Trissin à Lucrèce dans les

dernières années de sa vie. Mais l'orgueil de Ferrare était Arioste dont Lucrèce vécut assez pour voir toute la gloire. Ce ne fut ni à elle ni à Alphonse qu'il dédia son poème, mais bien au cardinal Hippolyte au service duquel des circonstances fortuites l'avaient fait entrer. Jamais famille princière ne recueillit une célébrité pareille à celle qu'Arioste valut à la maison d'Este. Grâce à l'*Orlando furioso*, il l'a assise sur un monument littéraire immortel, ou qui durera du moins aussi longtemps que la langue italienne. Lucrèce elle-même occupe une place d'honneur dans le poème; mais quelque belle que soit cette place, Arioste lui eût pourtant offert des hommages plus réitérés et plus chaleureux, si elle l'eût elle-même excité à le faire en s'intéressant à son œuvre avec un enthousiasme réel (1). »

On pourrait s'étonner avec raison qu'un cardinal ait accepté la dédicace d'un poème où La Fontaine a trouvé le sujet de quelques-uns de ses contes. Mais le Roland publié en 1515 ne ressemble pas à celui que nous avons quelquefois traduit; il était moins étendu; l'Arioste le fit reparaître en 1532 avec de notables changements.

On connaît le mot intraduisible que l'on prête au cardinal d'Este qui venait d'achever la lecture du *Furioso* : « Où diable, messer Arioste, avez-vous pris toutes ces extravagances? » Le mot a fait fortune aux dépens du prélat. Mais c'est une impertinence qu'il n'a pas dite, remarque très bien Audin, et d'autant plus

(1) Grégorovius, *Lucrèce Borgia*, t. II, p. 198-199.

invraisemblable que, vaniteux comme il l'était, il devait être flatté des fines louanges que le poète donne à la maison d'Este (1).

Depuis 1515, où tout bruit de guerre avait cessé, Lucrèce menait une vie plus retirée. Ses enfants avaient grandi et elle s'occupait activement de leur éducation ; elle goûtait un bonheur suprême à donner la première vie de l'intelligence, la vie de l'âme à ceux qui lui devaient la vie du corps. Nous avons entendu Arioste louer les principes pédagogiques de la duchesse ; son palais n'était pas seulement une académie, c'était quelque chose de plus beau, une véritable école chrétienne.

En avril 1514, Lucrèce devint mère pour la quatrième fois, elle donna le jour à un troisième fils appelé Alexandre et qui mourut à deux ans. Les soins de la maternité la forcèrent à donner un précepteur à ses enfants. Niccolò Lazzarino, protégé du Trissino et homme recommandable parmi les lettrés de l'époque, devint le maître des princes d'Este.

Alphonse trouvait le bonheur dans son union avec Lucrèce; la naissance d'une seconde fille en juillet 1515 et celle d'un quatrième fils en novembre 1516 vinrent encore resserrer les nœuds de leur tendresse.

« Alphonse se voyait avec satisfaction père d'enfants qui étaient ses héritiers légitimes. Il allait à ses plaisirs particuliers, mais il éprouvait un vif contentement à constater le respect, l'admiration même dont son épouse était l'objet (2). »

La voilà, cette Lucrèce qu'ont tant calomniée les en-

(1) Audin, *Hist. de Léon X*, chap. xxxi.
(2) Grégorovius, *Lucrèce Borgia*, t. II, p. 199.

nemis d'Alexandre VI et de César Borgia ! Est-ce là la femme des épigrammes de Sannazar et de Pontano ? Reconnaissez-vous la Furie mise en scène par les dramaturges et les romanciers ? Les hommages des contemporains, poètes, historiens, ambassadeurs la vengent bien ! La poésie lui donne la première place dans le temple d'honneur élevé à son sexe ; l'histoire en fait, suivant une heureuse expression, *la plus triomphante princesse* de son siècle. Ce n'est pas même la célèbre Isabelle de Mantoue qui tiendra le premier rang parmi les femmes illustres d'Italie à la Renaissance ; Caviceo pourra essayer de flatter cette remarquable princesse en disant d'elle pour tout éloge qu'elle approche beaucoup de la perfection de Lucrèce (1).

Lucrèce n'avait plus que quelques mois à vivre. Elle était déjà souffrante quand elle apprit la mort du marquis Gonzague de Mantoue. On se rappelle que les deux belles-sœurs ne formaient plus depuis leur première rencontre qu'un même cœur ; la duchesse adressa à la veuve une touchante lettre relevée par les vues de la foi. Rien ne peut assurément faire mieux connaître le caractère d'une personne que ses écrits. Nous osons donc former ici le souhait qu'il se rencontre un homme de talent, de loisir et de bonne foi pour recueillir et publier les lettres de la duchesse. Cette publication aiderait à compléter son histoire.

(1) « Accede alla tua excellentia quello lume che extinguere non si può di quella vera mortale dea, Elisabetta Estense di Gonzagua, principessa Mantuana, alla quale le Muse fanno riverentia. » Caviceo, ap. Quadrio, *Storia di ogni poesia*, t. II, vel alias vol. VII, p. 70.

Dans toutes celles que nous connaissons, le cœur de Lucrèce s'y révèle par des accents d'intarissable tendresse : un cœur de fervente chrétienne pour Dieu et les pauvres ses membres souffrants, de tendre mère pour ses enfants, d'épouse affectueuse pour le duc Alphonse, de sœur pour ses amis, de protectrice bienveillante pour ses protégés. Voici celle qu'elle adressait à Isabelle, le 31 mars 1519 :

« Illustrissime Signora, ma belle-sœur et très honorée sœur. La perte cruelle que vous avez éprouvée par la mort de l'époux illustrissime et de bienheureuse mémoire de Votre Excellence m'a causé pour d'innombrables raisons tant de douleur et de chagrin que j'ai moi-même trop besoin de consolation pour pouvoir en donner, surtout à Votre Excellence chez laquelle cette grande perte a dû provoquer la peine la plus vive. Je compatis donc aux regrets dont ce malheur accable Votre Excellence et je ne saurais parvenir à lui exprimer combien il m'impressionne et m'afflige. Mais c'est à l'heure qu'il est un fait accompli qu'il a plu à Notre-Seigneur de vouloir ; nous devons donc nous conformer à ses desseins et je prie et exhorte Votre Seigneurie à supporter ce coup avec fermeté, comme il convient à Votre Sagesse ; et j'ai confiance que vous le ferez. Je ne vous dirai rien de plus aujourd'hui, sinon que je me recommande toujours à vous. Votre belle-sœur, LUCRÈCE, duchesse de Ferrare (1). »

Le 14 juin suivant, Lucrèce accoucha d'un enfant mort-né. Elle eut comme le pressentiment de sa fin pro-

(1) ZUCHETTI *op. citato*, p. 21. — W. GILBERT, *op. citato*, t. II, p. 353. — GRÉGOROVIUS, *op. citato*, t. II, p. 224.

ch per sua benignita si degni dare del Thezoro spirituali
qualche suffragio con la sua S.ta benedictione allanime
mias e cosi deuotamente la prego: Et in sua S.ta gratia
raccommando il S.or consorte et figlioli mei tutti seruitorj
di p.ta vra B.ne In ferrara adi xxij de Zugno 1519
a hore xvij

De vra Beat.ne

Humil seruitore

1 iuretta da op.ne

chaine et la vit s'approcher avec une grandeur d'âme remarquable. En prévision de ce moment suprême, elle demanda au Pape, Léon X, la bénédiction apostolique par cette lettre qui fut la dernière de sa main :

« Très Saint Père et mon seigneur vénérable. J'embrasse avec tout le respect possible les pieds sacrés de Votre Béatitude et je me recommande humblement à votre sainte grâce. Ayant éprouvé de grandes souffrances pendant plus de deux mois par l'effet d'une grossesse pénible, je suis accouchée d'une fille, comme il a plu à Dieu, le 14 de ce mois au matin, et j'espérais que ma délivrance me causerait en même temps du soulagement ; mais le contraire a eu lieu et je dois payer mon tribut à la nature. Et si grande est la faveur que m'accorde le Créateur très clément que je sais que la fin de ma vie approche et me rends compte que dans quelques heures elle aura cessé non sans que j'aie reçu préalablement les saints sacrements de l'Eglise. Arrivée à ce point, je me suis rappelée en chrétienne, quoique pécheresse, de demander à Votre Béatitude qu'elle daigne puiser dans sa bonté au trésor spirituel afin de pouvoir offrir quelque soulagement à mon âme par sa sainte bénédiction. Je l'en supplie dévotement et je recommande à sa sainte grâce mon époux et mes enfants qui sont tous les serviteurs de Votre Sainteté.

« De Votre Sainteté l'humble servante.

« LUCRÈCE D'ESTE (1). »

« Ferrare, le 22 juin 1519, à la 24e heure. »

(1) V. aux PIÈCES JUSTIFICAT., n° 26.

C'est là un monument précieux qui dépose à la postérité, en faveur de la pieuse duchesse. Cette lettre écrite en face de la mort a un accent qui ne trompe pas. « Elle est empreinte de tant de calme et de dignité, dit M. Grégorovius ; elle est si dépourvue de toute exaltation de sentiment, qu'il est bien permis de poser cette question : aurait-elle pu être écrite par une mourante dont la conscience eût été réellement chargée des crimes qui ont été imputés à la malheureuse fille d'Alexandre VI (1)? » Et l'histoire a répondu par la bouche de Léon X, lorsqu'en apprenant la mort de la noble duchesse il dit : « Je suis profondément affligé de cette perte, car c'était une chrétienne d'une éminente piété et très dévouée à l'Eglise (2). »

Elle mourut le 24 juin dans la nuit. Alphonse recueillit son dernier souffle. Son chagrin fut profond et ses larmes coulèrent. Ecoutons-le parler ; agenouillé près des reliques chéries de celle qu'il a aimée, à la religieuse clarté des cierges funéraires il annonça son malheur à son neveu Frédéric Gonzague :

« Illustrissime Seigneur, mon respectable frère et neveu. Il a plu à Dieu Notre-Seigneur de rappeler à lui à cette heure l'âme de l'illustrissime dame duchesse, ma très chère épouse ; je ne dois pas négliger d'en faire part à Votre Excellence en raison de notre amitié réciproque, qui me donne la conviction que le bonheur et le malheur de l'un affectent également

(1) *Lucrèce Borgia*, tom. II, p. 226-227.

(2) *Ibid. Dépêche de l'orateur de Ferrare, Paulucci Alfonso.* Rome, 30 juin 1519.

l'autre. Et ce n'est pas sans répandre des larmes que je trace ces mots, tant il m'est cruel de me voir privé d'une compagne si chère et si douce ; car elle l'était pour moi par sa bonne conduite et le tendre amour qui existait entre nous. Après une perte si cuisante j'aurais recherché volontiers les consolations de Votre Excellence, mais je sais que vous prendrez part à ma douleur et je préfère que vous accompagniez mes larmes des vôtres que de m'adresser des paroles de consolation. Je me recommande à Votre Seigneurie.

« Ferrare, le 24 juin 1519, à la cinquième heure de la nuit.

« ALPHONSE, duc de Ferrare (1). »

La duchesse fut aussi regrettée après sa mort qu'elle avait été louée pendant sa vie ; les consolations vinrent de toutes parts au duc Alphonse. Toutes les lettres de condoléances font l'éloge de la morte en même temps qu'elles déplorent sa perte. Mais parmi tous les documents relatifs à cet événement il en est un qu'il convient de déposer comme un dernier hommage sur cette tombe encore ouverte. Le marquis Giovanni Gonzague écrit de Ferrare où il était venu assister aux obsèques de la duchesse, à son oncle Frédéric Gonzague de Mantoue :

« Que Votre Excellence ne soit pas surprise d'apprendre que je pars d'ici ce matin, car les obsèques solennelles n'ont pas lieu et l'on s'est borné à célébrer les offices à l'église paroissiale ; pourtant Son Excel-

(1) Cette lettre est reproduite par ZUCCHETTI, *op. citato*, et GRÉGOROVIUS, *ibid.*

lence le seigneur duc a accompagné en personne son illustre épouse au lieu de sa sépulture. Elle a été enterrée dans le couvent des Sœurs du *Corpus Christi,* dans le même tombeau où la mère d'Alphonse a été déposée. Sa mort a causé beaucoup de chagrin dans toute la ville, et Sa Grandeur Ducale a surtout manifesté une douleur extrême. Ici l'on dit merveille de sa vie : il y avait dix ans peut-être qu'elle portait un cilice ; depuis deux ans elle se confessait tous les jours et communiait chaque mois trois ou quatre fois. Je continue de me recommander sans cesse à la faveur de Votre Excellence.

« Ferrare, le 28 juin 1519.

« JOHANNES DE GONZAGUE, marquis (1). »

Ces vifs regrets du peuple, cette profonde affliction d'Alphonse, ces éloges et ces larmes sur la tombe de la Duchesse sont des faits plus éloquents que toutes les paroles !

Paix à son ombre ! Nous plaindrions ceux qui pourraient écouter avec indifférence ces hommages publics de douleur et d'amour qui attestent, après tant d'autres témoignages, que Lucrèce Borgia, cette bonne, douce, sage et courtoise duchesse d'Este, la plus triomphante princesse de ce temps, les délices de ses contemporains et la providence du peuple de Ferrare, n'a rien de commun avec la scélérate que Victor Hugo et Donizetti ont, pour l'introduire sur la scène, parée de l'éclat de ce nom.

(1) *Ibid.*

ÉPILOGUE

Un auteur que nous avons souvent cité et plus d'une fois contredit, a écrit ces paroles qui sont le jugement de son livre, en ce qui concerne Alexandre VI et son fils César : « Au point de vue de causalité, l'histoire est la juridiction universelle, dit M. Grégorovius ; mais telle qu'elle est écrite, l'histoire n'est souvent que le plus mal informé des tribunaux. Plusieurs personnages historiques pourraient traiter de caricature le portrait qu'on a tracé d'eux dans les livres, et se moquer des jugements dont ils ont été l'objet (1). » Cela est vrai, surtout depuis bientôt quatre siècles, où l'histoire est devenue, entre les mains d'une postérité séduite, une arme contre l'Eglise, « une conjuration flagrante contre la vérité », suivant l'expression du comte J. de Maistre. Cela est particulièrement frappant de vérité pour les Borgia ; on a fait de la caricature et on a cru à l'histoire. « Il semble, dit un écrivain peu suspect, que l'histoire ait pris la famille Borgia comme une toile sur laquelle elle a voulu réunir en un tableau tous les crimes du XVe et du XVIe siècle (2). »

(1) *Lucrèce Borgia*, t. II, p. 236.

(2) Rawdon Brown, *Ragguagli sulla vitta di Marino Sanuto*, p. 207, note. « Mi sembra che la storia si sia servita della famiglia Borgia come di tela sopra laquale abbia voluto dipingere le sfrenatezze dei secoli XV e XVI. »

Un écrivain qui a repris tout récemment en sous-œuvre les accusations du protestant Grégorovius contre Alexandre VI s'exprime ainsi : « Alexandre VI, coupable assurément, est devenu pour ainsi dire un bouc émissaire : toutes les passions et les rancunes se sont réunies contre lui, rancunes et passions des Milanais, si opposés à la politique du Pape et si libres en leurs propos qu'en 1494 un ambassadeur écrivait : « Ici on profère publiquement de telles injures contre « le Pape, que peut-être à Ferrare on ne se les permet- « trait pas contre le traître Torta » : rancunes et passions des barons romains Colonna, Gaetani, Orsini, etc., si rudement menés par le Pontife et empressés à traduire par de sanglantes accusations les ressentiments et les haines qu'ils avaient au cœur. De toutes parts on s'est acharné contre la mémoire d'Alexandre VI, sans reconnaître ce qu'il y a eu d'acceptable, de louable même dans sa vie, et on a créé ainsi autour de son nom une légende de forfaits (1). »

Pour colorer sa révolte, la Réforme avait besoin de nous tromper ; elle n'y manqua pas. Elle avait besoin de noircir le successeur de saint Pierre, car sans cela comment justifier ses insultes contre la Papauté ? Disons-le toutefois, elle eut peu de choses à inventer : la Renaissance lui avait préparé les voies. « La Renaissance est l'œuf, la Réforme est l'oiseau qui en est sorti », a dit le railleur Erasme. Nous avons parlé ailleurs du paganisme des lettrés ; ajoutons seulement qu'avant l'apparition de Luther ils avaient professé et

1 *Revue [illegible]*, avril 1884, p. 424.

pratiqué le mépris de tout ce que les hommes avaient respecté et aimé jusque-là. Vraiment, on a fait ces lettrés trop majestueux et trop nobles, ils ne doivent inspirer que le dégoût. Ces idolâtres de l'antiquité crurent avoir trouvé la grâce de Catulle, la causticité de Martial ou le rire d'Héraclite, quand ils ont remué tout ce qu'il y a d'ordures dans l'âme d'un homme créé à leur fantaisie et dont le type est leur œuvre. La Renaissance fut le règne de l'ironie. Jamais peut-être on ne sut à une autre époque mieux parer une médisance, enchâsser une calomnie, mettre en œuvre un mensonge. « Qu'on nous donne, dit quelque part Audin, qu'on nous donne un homme de ce temps d'une vie irréprochable, et à l'aide de quelques pages écrites en prose ou en vers à Florence ou à Naples, il sera facile de prouver que cet homme était chargé de tous les péchés du monde. » Chaque trait de bile exhalé en beaux vers traversait le Rhin et devenait un arrêt historique.

Pendant près de trois cents ans les catholiques ont accepté les mensonges accrédités par des âmes passionnées contre les Borgia et leur ont servi d'écho. Chose étrange ! il en est encore qui croient à des accusations dont les incrédules ont depuis longtemps fait l'objet de leurs plaisanteries. Ils pensent qu'on a exagéré sans doute, mais que la calomnie du moins repose sur quelque fondement. A ces âmes abusées disons simplement : Lisez les documents dont ce livre est tiré et vos yeux seront dessillés.

L'heure de la justice a enfin sonné pour les Borgia. Il faut même le reconnaître, ce n'est pas le clergé qui a

commencé cette réhabilitation. Il l'a subie et nullement inspirée; des religieux l'ont même combattue. Elle a été commencée par un protestant et continuée surtout par des laïques, par des indifférents, quelquefois même par des adversaires déclarés. Peut-être est-ce par quelque intention secrète et bienfaisante de la Suprême Vérité, que des profanes, des hommes étrangers à la foi, ont été les premiers et les plus ardents à venger le plus calomnié des Papes.

Depuis près d'un siècle l'histoire a reçu une impulsion nouvelle. Ce mouvement des études historiques, provoqué par d'illustres adversaires du catholicisme. a servi admirablement la cause de l'Eglise. Des hommes d'un remarquable talent, s'enfonçant dans les catacombes de l'histoire, y ont creusé, déblayé des voies inconnues ou perdues, et en ont rapporté des matériaux inappréciables pour la solution d'une foule de problèmes historiques. Bien des jugements dictés par la passion ont été révisés ou cassés. Quelques-uns croyaient peut-être sceller une dernière fois la tombe de leurs victimes sous les pierres qui servent chaque jour à reconstruire le sanctuaire de la vérité historique, et déjà pour plusieurs figures condamnées à l'oubli ou au mépris éternel ces pierres sont devenues le piédestal d'une glorieuse réhabilitation. Si notre insuffisance ne nous donne pas l'espérance d'avoir aussi bien réussi pour les Borgia, nous aurons du moins la satisfaction d'avoir entrepris de venger la vérité odieusement outragée; le temps, cet historien sans peur, tiendra la plume après nous et nous lui laissons sans crainte ni jalousie le soin d'achever.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

N° 1

UNE VIE D'ALEXANDRE VI

Par un contemporain, à la suite de *Platina* (1).

[B. PLATINÆ CREMONENSIS *De vita et moribus Summorum Pontificum historia, cui aliorum omnium, qui post Platinam vixerunt ad hæc usque tempora, Pontificum res gestæ sunt additæ, nunquam antehac in vulgus datæ.* Edit. de Paris, 1505 et édit. rarissime : ex officina Eucharii Cervicorni, anno 1529, impensa et ære M. Godefridi Hittorpii, civis Coloniensis, mense Januario.]

Alexander hujus nominis VI, patria Hispanus, Rodericus antea appellatus, ex Borgia gente nobilissima originem duxit. Hunc Calixtus quondam Papa, ejus patruus, a prima ætate (quæ facile mores, quibus imbuitur diutius servat) mansuete inter doctos, qui juveniles animos regendi artem apprime callebant, educari voluit, primitus cultiori litteratura adeo eruditus, ut suorum conclassicorum facile navarchus esset. Nec philosophiæ ac divinarum litterarum expers

(1) Bartholomeo de' Secchi, plus connu sous son nom académique de Platina, fut regardé comme le premier littérateur de son temps. Il naquit à Piedéna (en latin : Platina), près de Crémone, en 1421, et mourut de la peste en 1481. Il était abréviateur apostolique sous Pie II. Paul II ayant supprimé le collège des abréviateurs, Platina se plaignit si outrageusement de cette mesure qu'il fut jeté en prison ; plus tard il fut même impliqué dans un complot. Sixte IV le nomma bibliothécaire du Vatican et le combla de bienfaits. L'œuvre la plus remarquable de Platina est sa *Vie des Souverains Pontifes*, qu'il dédia à Sixte IV, et dont la première édition parut à Venise. — Le continuateur de Platina a dû écrire la vie d'Alexandre VI du vivant même du Pontife, car il ne parle ni des derniers actes de son pontificat, ni de sa mort.

abivit. Nam in eis adeo profecit, ut quosque etiam nexus difficiles climatius discutere potuisset.

Assentatores a se remotos, ut boni principis officium est, esse volebat, hos inimicos censens, inter quos et amicos discrimen esse volebat Aristot. Nam suorum verborum tendiculis aliquando principibus adeo persuadent, ut creduli nefanda aggredi non vereantur. Felix igitur tanto Pontifice Roma ! Quum, ut testatur Plato lib. V de rep., beata civitas ubi philosophi imperant. Quod ab Homero eleganter scriptum est, Calliope regum comes Jove nata parente.

Hic monendo dulcis, arguendo acer erat, literatorum alter Mecænas ; quem oscitantem raro comperit quisquam, quin aut libris legendis, aut divino cultui, aut rei Christianæ semper attentus esset, temporis jactura nihil perniciosius existimans. Ob singularem ipsius virtutem juvenili ævo cardinalis efficitur, et vicecancellarii magistratu donatur; cujus provinciam ad sui suorumque decus ac gloriam exactius peragens tantam omnium benevolentiam nactus est, ut omnium applausu pontificatus munere insignitus fuerit, postquam XL annos non parva cum laude Vicecancellariatus molem sustulit.

Sui pontificatus exordio Christianorum principum legatos, Roman ipsius salutandi causa venientes, perbenigne suscipit, comiter alloquitur ; suadens mutuis Christianorum bellis dilabi rempublicam Christianam, et affatim minui; eosque suorum principum vice hortatur opibus ac corpori non parcendum esse, ut Turcarum fastus immanis adnihiletur, et Christi lex passim prædicetur.

Itidem ex more Pontificum in primis duos ex suis cardinales efficit, Johannem Borgiam et Valentinum. Johannem autem ex patrum senatusconsulto legatum Neapolim misit, Alphonsi novi regis coronandi gratia : qui non vituperanda curialium et famulatus turba stipatus Neapolim concessit; ubi diademate regio Alphonsum insignivit accepto juramento de fide Ecclesiæ servanda, et annuis tributis solvendis.

Ea tempestate Carolus Francorum Rex octavus, virtute bellica clarissimus, Neapolim, quæ jure hæreditario ei succedebat, expeditionem obiter parabat; cujus potentiam veritus pontifex, ne quid incommodi Italiæ moliretur, cum Alphonso per Johannem nepotem in Gallos fœdus percutit,

et milites ad Romæ præsidia adscivit, ne Gallus Marte ferox eam invaderet. Id enim Italis innatum est, ut Francorum gloriæ invidentes Gallicum nomen semper exosum habeant : ita ut cum eis inita fœdera, fide cum Gallis firmata, contra Deum et justitiam violare nullatenus vereantur.

Iis tamen invitis, Insubriam et Hetruriam Roman usque traduxit, ubi commeatum facilem invenit, cum timore nimio concussi Romani ratum tenebant Carolum animi magnitudine strenuum, mansuetudine eximium, clementia cumulatissimum nil detrimenti eis moliri, si facilis ei tendenti Romam pateret aditus ; sin amore daretur commeatus, armis nancisci. Carolus igitur Romæ perhumaniter susceptus, militem a tumultu temperare jubet, in eos qui jussis non paruerant suspendio animadvertens. Nec tamen timoris immunis Pontifex, sumpto milite in Castellum Sancti Angeli meticulosus aufugit. Ceterum, nullo audito militari tumultu, Alexander securior sui factus, fœdus cum Carolo iniit, milites, quos ab Alphonso ad urbis præsidium habuerat, remittens.

Tandem, Roma rerum domina a Carolo subacta, ne via Carolo interciperetur, ac Pontifex insidias moliretur, Valentinum Borgiam cum quibusdam castellis a Pontifice obsidem accepit, atque Zizimum Turci fratrem secum eduxit ; ut dum rerum Apuliæ potiretur, ejus ope finitimos Turcos expugnaret.

Ceterum, Apulia subjugata, reditum in Galliam Carolus parat, cum Pontifex, fœderis initi immemor, cœpit cum Venetis, Maximiliano imperatore, Ferdinando Aragonum Rege et Ludovico Sfortia nova fœdera inire ; quibus juramento firmatis, Pontifex cum conjuratorum copiis apud Fornovium, non longe a Parma civitate, viam, qua Carolus transiturus erat, insidet : ubi quantum militari disciplina et bellica virtute valeant Galli, hosti Carolus monstravit. Conjuratis enim quadraginta millia armatorum erant ; Carolo autem septem millia electissimorum pugilum longo itinere et penuria viatici fatigatorum. Diu anceps et ferox prælium, cum non modica hostium cæde. Tandem Carolus modico accepto detrimento ad Astenses victor se recepit, et Ludovicum Aurelianensium ducem, gravi obsidione Novariæ pressum, (ubi tanta penuria esculentorum aderat, ut

plerique gregarii milites fame perirent) liberavit. Hic autem Carolus, nulla laude satis extollendus, armis et consilio clarus, eloquio affabilis, religione et mansuetudine nulli cedens, corpore parvus, animo tamen strenuus, brevi temporis curriculo tota Italia subacta, Europam Asiamque tanto terrore opplevit, ut audita ejus fama formidabili, Turcus de bello cogitare cœperit.

Sed ad Alexandrum pontificem redeo, qui, Carolo paulo post Ambasiæ defuncto, cum Ludovico duodecimo Francorum rege fœdus novum percutit, validumque exercitum (cui Valentinum ejus filium rei militaris non imperitum præfecit) in Catharinam vicecomitem movet, quæ parvo milite diu in multa rerum penuria Valentini insultibus animose resistens, tandem virago, mœnibus dirutis, captiva ad Alexandrum ducitur. Hac victoria multis laudibus Valentinus commendatur, et dux auctoritate apostolica creatus, Lucretiam Herculis Estensis venustam filiam cum maxima dote uxorem accipit.

N° 2

UNE SECONDE VIE D'ALEXANDRE VI

Par un autre contemporain : Giov. Stella, vénitien.

[Vitæ ducentorum et triginta summorum pontificum a beato Petro apostolo usque ad Julium secundum modernum Pontificem. — JOANNIS STELLÆ *sacerd. Veneti opus* DE VITIS PONTIFICUM *summa cum diligentia revisum atque correctum. Tempore Sanctissimi in xpo patris et domini D. Julij Divina providentia pape secundi. Regnante viro Illustrissimo ac serenissimo Leonardo Lauretano Venetiar. principe ac Impressum Venetia per Bernardinum venetum de Vitalibus. Anno a salute xpriana millesimo quingêtesimo quinto x. kl. februarias* (23 janvier 1505).]

Alexander papa ejus nominis VI, natione Hispanus, Rho-

doricus antea vocatus, Sanctæ Romanæ Ecclesiæ archidiaconus, Calixti olim pontificis ex fratre nepos, hoc anno 1492 quarto idus augusti, Innocentio papæ omnium consensu pontifex suffectus, sedit annis XI et diebus VIII. Hic ex gente Borgia, nobilissima Hispaniarum familia, duxit originem. Quem Calixtus Papa, ejus patruus, a puero educavit, instruitque, atque ad hujus dignitatis gradum præparavit. Unde et litteris humanis pariter et divinis a principio summopere illum instituit et erudiri curavit : in quibus certe, ut erat acri ingenio adolescens, præstantissimus evasit. Quo factum est, ut in explicandis consiliis optimam facundiam ab ipsa sua adolescentia demonstraret : quapropter et in ipsa juvenili ætate cardineum munus ac Vicecancellariatus officium, ad quod prope omnes graves curiæ Romanæ referuntur expeditiones, ubi et maxima ecclesiasticarum rerum referuntur moles (?), eidem concessit. In quo quidem officio tanta cum omni curialium benevolentia atque admiratione se exhibuit, ut tandem ad id fastigium merito pervenire meruerit. In quo quidem officio per quatuor et quadraginta annos maxima rerum pericula atque naufragia constanti animo (?) maximum experimentum de se dedit. Nulla equidem negotiorum gravitas, aut Romanæ ecclesiæ conditio, temporumque difficultas contigit unquam, quam in officio non fuerit expertus, quæve suo non cesserit consilio.

Inito itaque pontificatu, ab omnibus Christianis principibus et præcipue Italis, maxima pompa est salutatus. Huic ideo hoc nomen magnum decretum fuisse arbitror, quod ejus regius imprimis adspectus, ac cœlestis quædam in eo species, utrique et nomini et pontificatui apte conveniret; quod Alexandros omnes tum pontifices, tum reges exactos, pontificatum et imperium felicissime gessere, ut eorum gesta feliciter demonstrant.

Qui statim ex suis, ut moris est, duos Cardinales, videlicet Joannem Borgiam, Montisregalis muncupatum, et Valentinum similiter Borgiam creavit. Quem quidem Joannem nepotem, Sanctæ Susannæ presbyterum Cardinalem, ex sacri senatus consulto legatum declaratum, secundo sui pontificatus anno, Neapolim cum ingenti prælatorum et curialium comitiva ad Alphonsum nuper regem creatum

investiendum et coronandum misit. Quod et factum fuit multa cum solemnitate et cerimoniarum omnium exactissima observantia. Quo facto, fœdus cum eo maxime propter adventum Caroli Gallorum regis iniit. In quibus duobus, videlicet, pontifice et Alphonso, spes omnis contra Gallos relicta erat.

Eo tunc tempore Julianus a Ruvere Sancti Petri ad Vincula Cardinalis, Sixti papæ nepos, Ostiæ oppidi dominus, Tyberim flumen interclusit, jam Gallorum regis amicus, et Pontificis hostis effectus, ne commeatus in Urbem deveherentur. Quamobrem statim Romani ad rerum omnium inopiam devenere. Pontifex vero, cum antea Romanorum numero et virtute fretus securus esse videretur, appropinquante Gallorum rege, adeo territus est, ut vi illa ac magnitudine animi elanguescente, ad oblatas regias quoque per legatos conditiones protinus descenderet. Tum populus omnis ex summa tristitia in plausum et lætitiam convertitur; Pontifex invitus regias copias, quæ in auxilium venerant, extra urbem excludit; ipse vero in arcem Sancti Angeli se contulit formidinis plenus.

Carolus kalendis Januariis cum universo exercitu Romæ exceptus, in palatio Divi Marci sedem locavit. Ubi, cum Pontifice compositis rebus, inter mutuos complexus Maclodiensem, unum ex baronibus regi carissimum, mentitæ amicitiæ auctorem, cardinalem designat. Subjugata deinde rerum Domina Roma, V kalendas februarias Rex Gallus Roma discessit: et invito Pontifice Zizimum, imperatoris Turcarum fratrem, virum maximæ virtutis et strenui animi, ut omnia in Turcas moliri videretur, secum abstulit; ejus causa Pontifex quadraginta millia nummuum aureorum singulis annis, data taxatione, a fratre accipiebat. Traduntque eam ob causam hactenus Turcas extra Italiam coercitos fuisse. Qui paulo post indiligentia regis rheumatismo moritur, non parva rei Christianæ jactura.

His cognitis, Alexander Pontifex, sibi timens, deposita spe, quam in Romana turba rei militaris experte posuerat, urbe extrema inopia laborante, cognito Caroli Regis odio, ac Valentini Cardinalis fuga, instantem ruinam reformidans, incerta consilia volvebat: statuit, convocato patrum concilio, de summa rerum deliberare. In quo hæc pauca elo-

quutum accepimus : Videtis, inquit, filii, Carolum Gallorum Regem Italiæ magnam partem subegisse, et eam armis virisque implevisse, a pontificia Sede oppida urbesque ademisse, jam penitus Ecclesiam eversurum : videmus enim multos proditores, multos Sedis Apostolicæ hostes cernitis ; nemo nostrum in reditu tutus erit ; hinc profecto mea sententia discedendum est. His dictis confusæ voces fuere ; aliis alia judicantibus. Tandem visum est in tanto rerum præsentium discrimine nutantes Italiæ res principum posse fœdere contineri ; ad id Maximilianum Romanorum Regem, Ferdinandum et Elisabeth Hispaniæ Reges, Senatum Venetum ac Ludovicum Sfortiam Mediolanensem principem idoneos esse.

Missis igitur legatis, nova fœdera inter hos principes circiter Kalendis Aprilis icta fuerunt. At Senatus Venetus per legatos suos adeo constanter hoc fœdus stabilivit, ut omne imperium pro Italiæ et Ecclesiæ salute facile expositurus esset. Regrediente autem Rege ex Neapoli Romam, cum intellexisset Alexander Pontifex, mox cum universo Concilio V Kalendas Junias Roma egressus, Hieronymo Georgio equite, Veneto oratore, suadente, militibus, quos Venetus Senatus ad ejus tutelam paulo ante miserat, circumseptus, in Urbem veterem primum secessit : deinde Perusia decreverat Anconam adire, et Venetias postremo navigare, si opus fuisset.

Reverso denique in Galliam Carolo Rege, et ibidem haud multo post defuncto, ac Ludovico Aurelianense eidem regi surrogato, Alexander pristina formidine liberatus plurima meditare cœpit, et ea quidem permaxima ; quæ in præsens usque ad votum per omnia eidem successere. Nam Ludovico vicecomite, Mediolanensium duce captivato, in Gallias vincto adducto, et ejus imperio ad Gallos perducto, nec non et Parthenopeum regnum cum Galli denuo vindicassent ; hic sapientissimus Pontifex cum Francorum Rege et Venetis nova percussit fœdera. Quibus confectis exercitus magnos congregavit, et Valentinum Borgiam, virum impigerrimum, eisdem ducem et imperatorem præfecit.

Qui, congregatis omnibus copiis, primo cum omni cura contra Catharinam vicecomitem Hieronymi Ryarii comitis relictam, principem expeditionem assumpsit ; et cum legio-

nibus tandem Imolam civitatem devenit, quam penes Catharina in nullo perterrita cum suo exercitu consederat, expugnavit. Ubi cum Valentiniana virtus videretur superior, Catharina virago, relicta Imola Valentino, cum suis Forumlivium sese recepit. In qua e vestigio a victore obsessa fuit. Quem cum aliquandiu oppugnasset, et mira solertia se defenderet in magnam penuriam rerum opportunarum deducta est. Verum tandem cum viribus Pontificis obsistere Catharina non posset, armorum vi post captam civitatem, et arx, tormentorum ictibus lacerata, ab Valentino capta est. Atque ipsa Catharina captivata Romam missa, Pontifici viva præsentata est. Ex quo Pontifex ipse non aliter, quam si permaximum superasset ducem, gloriatus.

His gestis, bellum contra Faventiam, munitissimam Manfredorum urbem, movit; quam demum post multas oppugnationes, cum magna suorum militum cæde, obtinuit: quæ tandem in Venetorum manibus devenit. Et Hastorem puerum, urbis principem, ultro sese oblatum, Romam ad patrem Pontificem in triumphi modo perduxit. His facinoribus tam egregie tamque strenue a Valentino confectis, Pontifex in admirationem sui adductus, imo stupefactus, ipsum protinus auctoritate apostolica ducali dignitate insignivit; illumque civitatum earumdem, atque aliarum dictionis ecclesiasticæ urbium, principem declaravit.

Dejecit itaque regulos omnes, quos prædecessores sui Pontifices, maxime Clemens VI, annis centum elapsis, in urbibus Flaminiæ et Umbriæ vicarios Ecclesiæ instituerat, videlicet, Manfredos, Ordelaphos, Malatestas, Feltranos et Varanos; et eorum civitatum Valentinum Borgiam, jam ducem, et titulo ducatus decoratum, principem instituit. Hic etsi multas pecunias in bellicis sumptibus atque in dotanda Lucretia filia, quam copulavit matrimonio Alphonso Estensi, Ferrariæ Duci, splendide erogaverit; nihilominus et in municula (?) Sancti Angeli Arce, quam munitissimam ultra modum ingenti impensa reddidit, et in exornando Divæ Mariæ Majoris urbis templo, cœlum ejus incredibili pulchritudine inaurando, vias quoque publicas Leoninæ urbis sternendo, atque alia et alia ædificia instaurando, plurimas pecunias nunc usque erogavit.

Multos etiam Cardinales huc usque creavit, inter quos fuerunt duo Veneti, Dominicus Grimano et Marcus Cornelius. Jubilæumque per universum Christianum orbem a prædecessoribus suis institutum, in anno salutis millesimo quingentesimo honorifice célebravit. Tandem, post multa bella in Italia ac in Urbe gesta, decimo octavo die augusti veneno periit; et apud S. Petrum, ut decet Pontificem, magna funeris pompa sepelitur. Quo mortuo, vacavit papatus mense uno et diebus quinque.

N° 3. — CH. II

UNE RECHERCHE DE PATERNITÉ DEVANT L'HISTOIRE

Notre étude sur les Borgia touchait à sa fin quand une main amie nous a fait parvenir un ouvrage publié l'année dernière à Bologne, par le P. Leonetti des Ecoles Pies (1). Dans ce livre, le docte écrivain s'exprime de la manière suivante au sujet de la paternité de Rodrigue Borgia :

« S'il m'est permis d'exposer mon opinion, il me semble « que l'on peut croire et dire que tous ces frères, nés « tous véritablement de la même mère Vanozza, ont pu être « ou les fils d'un Borgia particulièrement aimé du cardinal « Rodrigue, ou peut-être d'un frère resté en Espagne, ou « bien les fils d'un fils de son frère, le préfet de Rome, « puisque, de l'aveu de M. Grégorovius, « *on ignore si* « *Pierre-Louis Borgia fut marié et laissa des enfants* (2). »

(1) A. Leonetti, *Papa Alessandro VI secundo documenti e carteggi del tempo*. 3 vol., Bologna, Mareggiani, 1880. Il y a un dépôt de cet ouvrage à Paris, chez Mme veuve Boiveau, librairie internationale, rue de la Banque, n° 22. Il se prépare, croyons-nous, une traduction française de ce livre.

(2) V. Grégorovius, *Lucrèce Borgia*, tom. I, p. 26, trad. franç. — Citadella, *Saggio di Albero genealogico e di memorie su la famiglia Borgia*. Torino, 1872, in-8°, p. 50.

« Ne pourraient-ils aussi (et il y aurait de puissants motifs « pour se ranger à cette opinion) être fils de Borgia, père « du cardinal Jean, dont Alexandre VI est nettement appelé « *patruus* et dont César est nettement aussi appelé le frère, « comme il est également appelé frère de Girolama, la « sœur du cardinal Jean? Ce matin, écrit César de Forli, « le 16 janvier 1500, j'ai eu avis de la mort arrivée à Urbin « le 8 janvier, du cardinal Borgia MON FRÈRE. Le duc Her- « cule de Ferrare lui répond en appelant le cardinal Jean « LE FRÈRE CHARNEL DE CÉSAR. Ce cardinal Jean, FRÈRE « CHARNEL DE CÉSAR, Citadella le donne comme le *fils de* « *Pierre-Louis*, FRÈRE CHARNEL D'ALEXANDRE. » Si cette hypothèse ne doit pas être acceptée malgré les autorités qui l'appuient, ces enfants ne pourraient-ils pas être les fils d'un Borgia quelconque? et il y en eut trente à Rome... A la mort de leur père, Vanozza s'étant remariée, le cardinal Rodrigue qui l'aurait alors déchargée du soin d'élever ses enfants, leur témoigna une vraie affection de père, donnant ainsi à la foule l'occasion de les appeler ses fils, soit par malveillance, soit par un usage récent et sans aucune pensée de scandale ni de honte, car l'exemple d'Innocent VIII, ce saint et juste Pape, qui était père légitime de deux fils, était encore tout récent (1). »

Le P. Leonetti rappelle ici qu'il existe de nombreux documents où César et ses frères sont formellement appelés les neveux d'Alexandre VI. Il cite quelques temoignages : ainsi Floramondo Brugnolo écrivant de Rome à la marquise de Mantoue, le 19 mars 1493, parle de César comme *neveu d'un frère du Pape :* NIPOTE DE UNO FRATELLO DE N. SIGNORE. Le sénat de Venise, en créant César gentilhomme de l'Etat, le 18 octobre 1500, le nomme également *neveu du Pape Alexandre VI;* « 1500 *a* 18 *d'ottobre l'illustre don Cesar Borgia duca di Valentina*, NIPOTE DI PAPA ALESSANDRO VI. » P. Martyr, qui a si souvent manifesté sa haine contre les Borgia, appelle néanmoins César le neveu du Pape, ou mieux, d'après la phrase latine, *le neveu d'un fils du frère d'Alexandre :* CUJUS IPSE FRATRIS NEPOS ESSE DICEBATUR.

(1) LEONETTI, *Papa Alessandro VI*, etc., tom. I, p. 194-196.

Tout cela concorde bien avec le titre de *patruus* donné à Alexandre et avec l'opinion de Citadella (1).

« Si cela est vrai, continue le P. Leonetti, si cela est vrai, et cela peut l'être, autant au moins que les assertions contraires, qui, en fin de compte, ne peuvent présenter ni plus ni moins de documents à l'appui ; si cela, dis-je, est vrai et si on voulait l'admettre par amour de cette justice qui, à égalité de témoignages, commande de présumer le bien en faveur d'un accusé, quel qu'il soit, cette hypothèse concorderait avec les faits et expliquerait admirablement d'autres faits discordants et qui autrement sont inexplicables... (2). »

Il sera curieux de mettre en regard de cette justice et de cette impartialité à laquelle fait appel le P. Leonetti, les procédés des écrivains qui se sont occupés des Borgia.

M. Grégorovius attribue à Rodrigue Borgia la paternité d'une fille appelée Girolama. Cette affirmation repose uniquement sur le document suivant qui est l'acte de mariage de cette Girolama avec André Cesarini, en date du 24 janvier 1482 :

«..... Le Révérendissime Rodrigue Borgia, cardinal, évêque de Porto, *mu et conduit par un sentiment de paternel amour et d'affection pour la noble*, honnête et vertueuse jeune fille Girolama, sœur d'excellent et vertueux adolescent, le seigneur Pierre-Louis de Borgia et de Jean Borgia enfant, ses frères germains, *voulant traiter et reconnaître comme sa fille la jeune Girolama, qui sort de sa famille et de sa maison, lui donne pour l'honneur de cette maison* quatre mille ducats..... » — «..... In presentia mei publici not^{ii}, etc. R^{mus} in Xpo pr et dnus dnus Rodericus Borgia Eps portuensis S. R. E. Cardinalis ac Vicecancellarius *paterna caritate et affectione ductus ac motus* erga nobilem et honestam ac generosam puellam Virginem Jeronimam sororem excellentis et generosi adolescentis dni Petri Ludovici de Borgia et Johannis de Borgia infantis germanor. fratrum *volens et intendens ipsam Jeronimam puellam que de sua domo et familia existit veluti filiam recognoscere et tractare et pro honore dicte sue domus et familie ipsam condecenter maritare ac dotare dotemque*

(1) *Ibid.*, p. 196-197.
(2) *Ibid.*, p. 197-198.

sibi condignam constituere. In pres. mei publici notarii... (1). »

Voilà le document ; voici maintenant l'interprétation :

« *Le cardinal Rodriguez*, dit M. Grégorovius, *était assez riche pour élever ses enfants de la manière la plus brillante, mais il se bornait à les entourer de conditions modestes, comme s'ils n'eussent été que ses neveux.* QUAND LUI-MÊME EUT ATTEINT LE FAITE DE LA GRANDEUR, IL COMMENÇA A LES TIRER DE LEUR MÉDIOCRITÉ ET A LES METTRE EN LUMIÈRE.

En 1482, il n'habitait pas sa maison du quartier Ponte; peut-être y faisait-il construire alors. Il résidait plutôt dans ce palais du quartier Parione, que Stephano Nardini avait fait achever en 1475. On l'appelle aujourd'hui le *palazzo del Governo Vecchio*. C'est là que nous trouvons Rodriguez établi en janvier 1482. Nous l'apprenons par un acte du notaire Beneimbene, lequel est un contrat de mariage entre Gianandrea Cesarini et Girolama Borgia, fille naturelle du cardinal Rodriguez. Les formalités légales de ce mariage furent accomplies en présence du père de la fiancée, ainsi que des cardinaux Stephano Nardini et Giambattista Savelli et des nobes romains Virginius Orsini, Julien Césarini et Antonio Porcaro.

L'acte de janvier 1482 est le premier document authentique qui se rapporte aux faits intimes concernant la famille du cardinal Borgia. Il y reconnaît être le père de la « noble demoiselle Girolama » qui est dite « sœur du noble adolescent Pierre-Louis de Borgia et de Jean de Borgia encore enfant. » Ces deux fils, qui sont évidemment designés ici en qualité d'aînés, étaient illégitimes ; aussi ne pouvait-il être question de leur mère. César, qui n'avait alors que dix ans, est également passé sous silence (2). »

La contradiction est-elle assez flagrante, l'interprétation assez arbitraire ? Les expressions de paternel amour et de reconnaissance comme sa fille prouvent-elles la paternité de Rodrigue ? Ne conviennent-elles pas également à la tendresse d'un oncle envers sa nièce ? Si Rodrigue est le père de Girolama, quel besoin y avait-il d'ajouter qu'elle sortait de sa famille et de sa maison ? Citadella, nous le savons

(1) GRÉGOROVIUS : *Lucrèce Borgia*, Doc. n° 1.
(2) GRÉGOROVIUS : *Lucrèce Borgia*, t. I, p. 49-51.

déjà, dans sa *Généalogie des Borgia*, la regarde comme la sœur de Jean de Borgia et par conséquent la nièce du cardinal Rodrigue. Si Girolama est la fille de Rodrigue, pourquoi César, frère de Pierre-Louis et de Jean, n'est-il pas nommé? Pourquoi pas Geoffroy, pourquoi pas Lucrèce, tous nés avant 1482? M. de l'Epinois, qui s'est fait le disciple de M. Grégorovius n'ose pas affirmer ici *sans réticence* (1).

M. Grégorovius donne encore à Rodrigue une troisième fille, nommée Isabelle, mariée, dit-il, le 1er avril 1483, avec un noble romain, Matuzzi. Dieu me pardonne, mais je crois bien que M. Grégorovius donnerait pour lignée à Rodrigue tous les Borgia du monde!

J'ai nommé M. de l'Epinois. Dans la *Revue des Questions historiques*, livraison d'avril 1881, cet écrivain a repoussé vivement l'opinion du P. Leonetti. Nous reproduisons ici l'article par lequel M. le chanoine J. Morel répondant aux arguments de M. le comte de l'Epinois, défend la thèse du docte Italien. Le lecteur aura ainsi sous ses yeux les éléments nécessaires pour se former une opinion raisonnée.

(Extrait du journal l'*Univers*, n° du 14 juillet 1881.)

« On a coutume d'attribuer cinq et même six enfants au cardinal Rodrigue, avant son élévation au trône pontifical. Quelques-uns nomment Girolama, tous désignent Pierre-Louis, César, Jean, Lucrèce, Geoffroy. Sont-ils réellement les fils du Pape ou simplement ses neveux? Il est important de le connaître, pour adopter ou rejeter les assertions du P. Leonetti. »

Ainsi parle M. H. de l'Epinois. Nous connaissons les assertions du P. Leonetti, voyons les arguments que l'auteur lui oppose. Commençons par César, dont la filiation adultérine et sacrilège a eu un retentissement plus grand que toutes les autres. Et pourquoi ce triste privilège? Parce qu'on l'a toujours cru le fils du cardinal Rodrigue, répond l'auteur : *Semper fuit habitus, tentus et reputatus ejus filius*. Qui parle ainsi en latin? L'Infessura. Mais l'Infessura est l'ennemi des papes, l'ennemi personnel d'Alexandre VI, le révolutionnaire romain, le républicain qui voudrait renverser le gouvernement pontifical. Nous récusons ce té-

(1) *Revue des Quest. historiq., avril* 1881.

moin. C'est comme si vous nous citiez l'opinion d'un nihiliste sur la famille des Romanoff. L'Infessura ne vous suffit pas, répond l'auteur; eh bien, lisez le premier bref qu'a bien voulu nous communiquer M. le duc d'Ossuna, et, si vous voulez, le second, qui désigne le cardinal Borgia pour être administrateur des biens de César mineur, mais qui ressemble parfaitement à l'autre sur le point capital : *De episcopo cardinali genitus et conjugata.* Le premier bref est de 1480 et le second de 1482. Il nous suffira de traduire celui-là *in extenso* :

« Sixte, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à notre cher fils César Borgia, écolier, salut et bénédiction apostolique. Les indices de qualités très remarquables qui paraissent abonder dans ton âge enfantin, comme nous l'avons appris de témoins dignes de foi, donnent une espérance vraisemblable que tu deviendras un homme vertueux, et nous portent à t'encourager par la faveur apostolique. Voulant te donner une preuve de cette bienveillance, eu égard aux indices mentionnés ci-dessus, à toi qui, comme on nous le dit, es à présent dans le cours de ta sixième année, et souffres d'une tache de naissance, étant né d'un évêque cardinal et d'une femme mariée, afin que aussitôt que tu auras atteint ta septième année, tu puisses recevoir la tonsure, les ordres mineurs, et quand tu auras l'âge légitime, tous les ordres sacrés, Nous te concédons et accordons volontiers que tu ne sois aucunement tenu de faire mention du défaut précité d'origine, et de la dispense que tu en as reçue, et que tout soit valide et efficace, comme si tu étais né d'un mariage légitime. Donné à Rome, à Saint-Pierre, l'an du Seigneur 1480, aux calendes d'octobre, et de notre pontificat le dixième. »

Nous dirons tout simplement que ce bref ne nous embarrasse pas plus que la prétendue lettre de Pie II au cardinal Borgia, et voici nos raisons. Il s'agissait de rendre le jeune César habile à recevoir des bénefices ecclésiastiques. Qu'y avait-il besoin de le relever d'une irrégularité, puisque le bref avoue lui-même qu'il était né d'une femme mariée ? Il avait donc un état civil régulier, à moins cependant que le père démontré par le mariage n'ait refusé de reconnaître l'enfant, et n'ait fait valoir, à cette fin, ses raisons, comme,

par exemple, M. de Girardin, qui vient de mourir. Or, a-t-on entendu dire, dans l'immense quantité de diatribes qui ont plu comme un déluge sur la famille Borgia, que le mari de la femme mariée qui avait mis au monde César et les autres ait réclamé, ait protesté, ait même fait le moindre bruit? Jamais.

Alors pourquoi venir parler dans un bref de naissance défectueuse? surtout quand celui qui en parlait, le Pape Sixte IV, était décidé à n'en tenir aucun compte? C'était donc pour le plaisir d'en parler; nous ne disons pas assez, c'était pour le plaisir d'en faire ostentation. Au moins si le Pape avait dit : Toi qui souffres d'une tache de naissance; mais non, il faut qu'il explique que l'enfant est né d'un cardinal, et encore d'un cardinal évêque. Tout cela était scandaleux au dernier point, et scandaleusement inutile, car rien de tout cela ne faisait à la cause. C'est absurde, et d'une absurdité qui crèverait tous les yeux, s'ils n'étaient pas disposés à tout avaler quand il s'agit des Borgia.

D'autre part, vous ne pouvez nier que Sixte IV et le cardinal Borgia étaient au mieux, ce qui n'a pas toujours existé de Pape à cardinal, en pareil cas, et ce qui a pu motiver une autre conduite, et vous établissez aussi que le premier était parfaitement résolu à adopter la progéniture du second pour l'initier sans difficulté aux faveurs pontificales.

Mais alors pourquoi Sixte IV relevait-il César d'une incapacité, quand il était on ne peut plus facile de faire disparaître toute incapacité en appelant César le neveu de Borgia? C'est vous-même qui nous rappelez « l'adage connu » : *Filii presbyterorum nepotes vocantur*, qui nous apprenez que « *nepos* était un titre donné en pareil cas par *décorum* » et que « ce titre avait cours dans les chancelleries. » Eh bien, c'est le cas ou jamais de donner une abbaye en commende à César, enfant doué de qualités précoces, comme étant le neveu du cardinal Borgia. En agissant autrement, le Pape de la Rovère voulait donc se donner le plaisir de faire savoir à tous présents et à venir que son vice-chancelier ajoutait à toutes les autres dignités, celle de père adultère et sacrilège? Cette proclamation insultante et outrageante aux bonnes mœurs serait-elle moins coupable

que le crime d'un évêque cardinal avec une femme mariée? En vérité, nous ne voudrions pas décider.

En effet, veut-on savoir à quel point il était facile de faire passer César pour un enfant légitime, et combien était gratuite cette mention de sa prétendue illégitimité, dont on était si empressé de confier le secret aux trompettes de la renommée? Nous allons le dire enfin et nous ne le demanderons pas à un autre qu'à l'auteur lui-même. On lit ce qui suit dans son VIIe chapitre : « Puis, comme il fallait une enquête pour attester la légitimité de César nommé cardinal, les cardinaux Orsini et Pallavicini furent chargés de ce soin. Brancaccio écrivait : On passera sur son vice d'enfant naturel et avec raison, car on jugera qu'il est légitime, ayant été engendré dans la maison, quand le mari de la mère vivait; sur cela il n'y a pas de doute. » Que peut-on demander de plus?

Etait-il plus difficile de faire passer César tonsuré que César cardinal? Mais supposons ce contresens; au moins aurait-il fallu mettre les deux brefs de Sixte IV d'accord. Or, dans le premier, qui est d'octobre quatorze cent quatre-vingt, César est en cours de sa sixième année et dans le second qui est de septembre quatorze cent quatre-vingt-deux, César est encore dans ses sept ans, ce qui fait une année d'un nombre de mois insolite. Accident vraiment drôle pour des pièces tirées des archives secrètes de M. le duc d'Ossuna et de l'Infantando, et annoncées par l'auteur comme foudroyantes. En tous cas nous lui dirons : Choisissez bien entre 1480 et 1482, attendu que de l'une de ces deux dates, il peut résulter que César a été conçu dans l'année que le cardinal Borgia a passée en Espagne pour sa célèbre légation, Espagne où Vanozza n'a jamais abordé.

M. de l'Epinois nous dira peut être : Vous avez une manière bien commode de discuter l'authenticité des pièces. Quand elles ne vous conviennent pas, vous les déclarez apocryphes, et tout est dit. A l'école des Chartes, il faudrait d'autres preuves, et M. de Maslâtrie n'accepterait pas les vôtres.

Nous ajouterons donc, afin de satisfaire la critique la plus exigeante, que nous tenons une pièce pour controuvée, quand son texte contient des absurdités, des impossibilités,

des infamies, des contradictions, mises au compte d'hommes supérieurs, et quand elle ne s'appuie à aucune autre pièce collatérale qui lui serve d'explication historique certaine. C'est le cas du bref en question, comme c'est aussi le cas du projet de mariage de Lucrèce, griffonné par on ne sait quel tabellion de village en patois valençais. Et si tous ces arguments de raison ne suffisent pas à l'auteur, nous le prierons de se rappeler que la fabrication des fausses pièces pontificales était aussi lucrative au quinzième siècle qu'une contrefaçon de billets de banque aujourd'hui, que cette industrie florissait alors de l'aveu de tous les historiens, et que lui-même a la bonté de nous raconter comment Alexandre VI fit enfermer au château Saint-Ange un évêque de Cosenza, qui n'employait dans son évêché pas moins de trois secrétaires à cette honnête besogne.

M. de l'Epinois nous dit que tous les chroniqueurs ont indiqué le cardinal Rodrigue comme père de César : Cagnolo, Malipiero, Manfredi, Capello, tous, excepté ceux qui l'ont indiqué comme l'oncle, et que cite Leonetti. Mais quand même l'auteur citerait dix fois plus de chroniqueurs, que nous importerait ? Nous n'avons jamais nié que la mauvaise réputation de Borgia avait été très répandue. Mais les mauvaises langues ne peuvent faire preuve qu'autant qu'elles s'appuient sur des documents irréfragables : où sont-ils ?

Nous n'acceptons pas ceux que l'auteur allègue, quand il reproduit une lettre d'Alexandre VI à Louis XII, où il appelle César « son cœur. » On peut aussi être le cœur d'un oncle. Hélas ! il n'y a que trop d'exemples, même à Rome ; ou quand il rapporte une lettre de César à Alexandre VI, qui finit par ces mots : *Vestræ Sanctitatis humillimus servus et devotissima* FACTURA. César avait trop de distinction, trop d'élévation d'esprit, trop les façons d'un prince, pour signer comme un héros d'un roman de Paul de Kock. Alexandre VI ne l'eût pas supporté davantage. *Factura* veut dire que César devait au Pape sa grande fortune politique, qu'il méritait d'ailleurs par ses rares qualités.

Jean est un frère de César, investi par le testament de Pierre-Louis du titre de duc de Gandie. Est-il le fils de Rodrigue Borgia ? L'auteur répond qu'on n'en a jamais douté, et les preuves qu'il en donne sont que Carissimi, Malipiero,

Burselli l'ont toujours appelé *Figliulo di sua Santità*. Ces commérages ne nous suffisent pas.

Arrivons à Lucrèce. Lucrèce est bien la fille du Pape, dit l'auteur, parce que Cagnolo l'a dit et que Malipiero, Matarazzo, Allegreti, Albert de la Pigna l'ont répété. Nous les laisserons dire.

Mais il y a deux actes notariés qui appellent Lucrèce fille du cardinal (1). L'un est le projet de mariage avec don Jean de Centelles, contrat passé en Espagne, en l'absence des Borgia, et par ce notaire rustique dont nous avons déjà parlé. Lucrèce avait alors onze ans. On pouvait donc lui faire dire tout ce qui plaisait aux gens. Ils n'y ont pas manqué. L'homme de loi s'occupe bien un peu de faire marier Lucrèce, mais il semble que son acte ait surtout pour but de consacrer sa naissance cardinalice. Il l'appelle : 1° *Dona filla carnal de dito reverito cardenal*, 2° *Ha donats à dita dona Lucrezia, sua filla carnal*, et comme vous auriez pu ne pas comprendre ce que c'était qu'une fille charnelle, il répète : 3° *Una sua Figliuola bastarda*. Si le Pape a revu et confirmé ce contrat, c'est qu'il a tenu à se glorifier aux yeux du monde du crime de la naissance de Lucrèce, car ce contrat eût eu la même valeur et eût produit les mêmes effets, si Lucrèce y avait été désignée comme sa nièce, et la dot de huit mille timbres, valeur de Valence, n'en eût pas moins été soldée. Mais il faudrait donc que le cardinal eû eu en tête que personne dans son archevêché de Valence ne puisse prétexter cause d'ignorance, que Mgr l'archevêque avait une fille illégitime ? Peut-on traiter Alexandre VI aussi sottement, et néanmoins se faire croire ? Si, au contraire, Alexandre n'a rien revu du contrat qui s'écrivait au delà de la mer, l'acte du bonhomme de notaire reste à sa charge, et ne peut nullement nous regarder.

Mais il y a une autre pièce notariée, et celle-ci par le notaire du Vatican. C'est l'acte qui annulle le contrat de mariage entre Lucrèce et le duc d'Aversa. Le notaire appelle Lucrèce : *ejus naturalis filia*, du cardinal Rodrigue. Peu de jours après il s'en repent, et dans un autre acte, passé par

(1) Cités par GRÉGOROV., *Lucrèce Borgia*, Doc., nos 4, 7 et 9.

le même au Vatican, elle n'est plus que : *ejus neptis*. Quel est le bon papier? Leonetti explique très bien qu'on ne doit accorder aucune valeur à l'un ni à l'autre. Et n'est-ce pas juste avec de pareilles contradictions? Souvenons-nous surtout que dans chacun de ces actes, il était absolument inutile que Lucrèce fût fille naturelle, pourvu qu'elle fût reconnue comme nièce.

L'auteur croit fortifier ces pièces véreuses en citant une lettre du duc de Ferrare qui écrit au Pape, et qui nomme Lucrèce « leur commune fille. » Cependant lui n'était qu'un beau-père ; pourquoi le Pape ne serait-il pas aussi qu'un père adoptif? Les lettres sont-elles des actes civils ou des compliments? N'y a-t-il plus rien? Pardon. Bembo, le renaissant *ultra*, le lettré aux figures de rhétorique, voulant consoler Lucrèce de la mort d'Alexandre VI, l'appelle « *il grande padre vestro.* » Eh bien, il a voulu dire : *votre illustre père*, et c'est vrai dans un sens métaphorique.

Finissons par Geoffroy. L'auteur répète la même ritournelle à son sujet : « Tous les chroniqueurs désignent Geoffroy comme le fils d'Alexandre VI. » Nous avons déjà dit le cas que nous faisons des chroniqueurs. Mais voici bien une vraie difficulté. Alexandre VI, dans l'acte du 6 août 1493, reconnaît que Geoffroy, qui était né treize ans plus tôt, était « le fils d'une mère veuve. » Mais Alexandre n'a pas dit si l'enfant est né pendant le veuvage de sa mère, ou si sa mère était devenue veuve pendant les treize ans qui s'étaient écoulés depuis la naissance de son enfant. Est-ce qu'un militaire français qui rentre dans ses foyers, parce qu'il est fils de femme veuve, est pour cela un enfant illégitime?

Peut-être une lettre du roi de Naples sera-t-elle moins amphibologique. Il marie Geoffroy avec dona Sancia, sa fille naturelle, qu'il reconnaît comme telle, et il expose au Pape l'avantage qui devra lui revenir « de l'union de son sang avec le sien. » Mais est-ce qu'on ne mêle pas le sang de deux familles, quand on fait épouser le neveu de l'une à la fille de l'autre? Mais il y a encore une lettre du roi de Naples qui dit que le Pape l'a prié de faire préparer la demeure à Naples de don Geoffroy, « son fils et le nôtre. » Ici apparaissent encore le père adoptif et le beau-père. On voit

que ces prétendues difficultés s'évanouissent comme des nuages.

Nous allons rechercher avec l'auteur « quelle fut la mère de ces enfants. » On lisait sur une pierre tombale dans l'église de Santa Maria del Popolo que Vanozza Cattanei était l'illustre mère de César, de Jean, de Geoffroy et de Lucrèce. M. Von Reumont fait à ce sujet cette réflexion : « Cette inscription qui proclame Vanozza honorée par ses quatre fils, est une preuve et de la faiblesse de la nature humaine et de l'indulgence du siècle. » Oui, elle sera une preuve de tout cela, quand il sera prouvé que ces enfants provenaient de l'adultère et du sacrilège ; mais avant cette preuve, l'inscription ne prouve rien. Toujours la question pour la thèse.

Cependant, ne pourrait-on pas dire que le silence gardé par l'inscription sur le père des quatre enfants est une preuve que ce père ne pouvait pas être nommé ? Nullement. Le père était mort depuis longtemps ; il avait eu deux successeurs d'assez bas étage. Si l'inscription avait prétendu donner l'état civil de Vanozza, elle aurait dû mentionner ces trois maris, ce qui eût été déplaisant pour l'épitaphe, qui n'entendait que faire valoir l'illustration de la défunte. Voilà comment aucun nom conjugal ne figure sur le marbre destiné à la postérité et à l'histoire. Ainsi, l'inscription ne prouve rien négativement, pas plus qu'affirmativement.

Mais il y a eu un Vénitien qui annonce ainsi la mort de Vanozza : « Avant-hier est décédée l'ancienne amie du Pape Alexandre. » Encore un cancan ; un de plus ou de moins nous trouble peu.

Voici quelque chose de plus grave. Il existe aux archives de Modène neuf lettres de Vanozza à Lucrèce, qui portent en signature :

La felice et infelice madre
Vanozza Borgia de Cataneis.

Là-dessus l'auteur fait les profondes réflexions qui suivent : « La signature où Vanozza met le nom de Borgia, car ses enfants causent son bonheur : *Felice madre*, bien qu'ils lui rappellent sa honte : *Infelice madre !* tous ces arguments sembleraient confirmer la position douteuse de Vanozza. Pour ses enfants, elle est toujours Vanozza Bor-

gia, l'heureuse mère; pour le monde, elle est la malheureuse. »

Il faut croire que Vanozza est apparue à l'auteur, et lui a révélé que le nom de ses enfants la remplissait de honte, et qu'à cause de cela elle se nomme malheureuse. Mais si l'épithète est faite pour lui rappeler sa honte, pourquoi l'écrit-elle ? Quel besoin avait-elle de se confesser à sa fille chaque fois qu'elle lui écrivait? Pour nous, à qui Vanozza n'a jamais rien fait dire, nous présumons que si Vanozza était heureuse d'avoir eu de son premier mariage quatre enfants aussi merveilleux, elle était bien malheureuse de toutes les catastrophes que leurs dons excellents lui avaient causées. L'un assassiné, l'autre prisonnier en Italie et en Espagne, et tué au siège d'une bicoque en Navarre à trente-quatre ans, et celle-là traînée de mariage en mariage, tantôt par une nullité honteuse, tantôt par un homicide, tantôt par d'autres raisons non moins pénibles. Il nous semble qu'il y a assez de tragédie comme cela, pour qu'une mère ait le droit de se surnommer malheureuse.

L'auteur se plaint que la position de Vanozza avait été bien effacée depuis 1503, si elle était réellement la belle-sœur légitime du Pape qui venait de mourir. — Au contraire, tout cela se tient et se lie parfaitement dans le tissu de l'histoire de Vanozza, si le Pape Alexandre est l'oncle des quatre enfants. Pourquoi Alexandre, l'oncle de ces enfants, est-il devenu leur père adoptif? Parce que Vanozza, épouse d'un Borgia, s'empressa de convoler à de secondes noces et à de troisièmes noces, qui, honnêtes en elles-mêmes, n'en dérogeaient pas moins d'une manière regrettable pour la mémoire du premier mari. Il était donc bien naturel qu'elle devînt bourgeoise, de princesse qu'elle était. Mais à part cette faiblesse, elle était une bonne femme, comme dit Paul Jove lui-même. Mais à la place d'une faiblesse, mettez une vie criminelle comme celle qu'elle aurait menée avec ses quatre enfants, d'après la calomnie, il n'y aura plus de place dans le cœur de Vanozza pour en faire une bonne femme : *Alioquin proba mulier.* Cependant *proba mulier* ne suffit pas ; il faut dire avec la pierre tombale : *Probitate insigni, religione eximia pari.* Telle a été cette Vanozza malgré sa réputation.

Comme dit M. de l'Epinois, « le lecteur a les documents sous les yeux. » Il peut voir qu'ils ne disent rien, mais qu'on se plaît à leur faire beaucoup dire. Ainsi le lecteur n'a pas sous les yeux l'opinion des documents, mais l'opinion de ceux qui les interprètent. L'auteur ajoute : « Le lecteur appréciera. » Oui, il appréciera comme le P. Matagne et la *Civiltà cattolica*, ou comme le P. Leonetti. C'est à choisir. Pour nous, qui ne manquons pas de respect envers le bollandiste et la revue romaine, nous concluons en faveur de l'historien des écoles pies, quand il s'exprime ainsi : « Jusqu'à ce qu'on produise des documents plus clairs et plus concluants, la charité et l'équité commandent de prononcer un jugement qui décharge le grand inculpé. »

L'abbé JULES MOREL.

N° 4. — CH. II

DIALOGUS MORTIS ET PONTIFICIS LABORANTIS FEBRE. 1500.

(MARIN SANUDO, *Diar.*, tom. III, fol. 209.)

Pontifex. — Quid, mors sæva, petis? — *Mors.* — Te. — Me quo jure? — M. — Quod hora en properat. — P. — Quid ais? — M. — Parcaque fila secat.

P. — Heu mihi. — M. — Quid luges? — P. — Parum vixisse. — M. — Videtur omnib. at nimium. — P. — Cur rogo? — M. — Quod malus es.

P. — Dic quid, quæso, mali commisi? — M. — Causa fuisti quod prede Gallis Itala terra fiat. Non hoc parum. — P. — Invitus feci non sponte : necesse sed fecisse fuit. — M. — Jam satis est morerer.

P. — Hoc numquid solum cogit me Tartara adire. — M. — Non fas esse tibi quod scelus omne putas.

P. — Quod scelus heu miserum. — M. — Solitus quod rendere cuncta per fas atque nephas. — P. — Penitet. — M. — Hoc nihil est.

P. — Sæva nimis, cur hoc nihil est. — M. — In funere quando haud prodest aliquem penituisse mali.

P. — Julia me miserum cur non defendis : amavi si te corde magis. — M. — Digna lenone satis. Nunc morerer et te non defendet Julia : neque enixa est utero terque quaterque tibi.

P. — Da saltem ante obitum. — M. — Garris. — P. — Concede rogatis hoc unum. — M. — Insanis. — P. — Hoc. — M. — Citius morere.

P. — Hoc. — M. — Cedo. — P. — Ut peream illius susceptus in ulnis que modo ab hispania vecta puella mihi est.

M. — Hec est illa senemque te sine fine coegit insanire furor : non amor hem morere.

P. — Ergo mihi moriendum est. — M. — Est. — P. — Qua morte ?

M. — Peribis febre gravi : qua nunc languida membra jacent.

P. — Febre cadam. — M. — Sic est. — P. — Fugias. — M. — Cur.

P. — Stulta putasne ut qui non perii fulmine : febre cadam.

N° 5. — CH. V

LETTRE D'ÆNEAS SYLVIUS PICCOLOMINI
A RODRIGUE DE BORGIA

(Lib. I, Epist. CCLVII.)

Quod nihil tuarum litterarum jampridem acceperim, causam esse arbitror ingentes ac gravissimas occupationes

tuas et illarum terrarum pericula. Ego tamen gaudeo quod in adversis et arduis rebus tua virtus elucet, nam qui ex agro Piceno veniunt, tua cura, diligentia, studio, et singularissimo ingenio, ex gravissimo discrimine servatam provinciam aiunt. In senatu apostolico magnifice Summi Sacerdotis verbis tua dignatio commendata est. Senatus ipse omnis se obnoxium probitati tuæ fatetur, cum tua opera civitas Esculana salvata sit : quâ perditâ, non Marchia solum, sed omne Patrimonium beati Petri ibat pessum. Perge igitur, incumbe communi curæ, intende nervos pro conservatione rerum ecclesiasticarum, ut facis. Hinc enim gloria, hinc sempiternum decus, non tuæ solum dignationi, sed universæ Burgiorum familiæ redundabit. Protonatarius tuus allocutus me est, tuamque erga me charitatem mihi quidem notissimam conatus est amplius atque amplius inculcare. Sed ita mihi persuasus est amor tuus ut persuaderi magis non possit : ait ille cupere dignationem tuam huc reverti : utinam id detur et quàm celerius. Etenim utilissimus esset reditus tuus. Consolareris grandævum illum Pontificem patruum tuum, qui assiduis curis intentus nullum habet levamen. Præsentia autem tua imprimis lætificaret eum, neque enim sine dulcedine quadam mentis et animæ suo sanguini sanguis hæret. Exinde partem curarum susciperes, nec oporteret illum omnia solum subire onera. Curia quoque universa tuo adventu exultaret, habens hominem ad quem posset, urgente necessitate, recurrere, nam modo multi frustrantur non valentes aditum habere Pontificis : quamvis audientiæ die nocteque Sua Sanctitas sine intermissione intenta est. Nescio quid deliberabitur de tuo reditu : ego quidem si quid in rem potero, non ero deses...

Mirabar prius non te scribere, nunc demiror in tanta rerum mole qua premeris id ocii fuisse, ut ad me dare litteras potueris... Intelligo igitur non esse vanam opinionem meam, qui me amari a te arbitror, et mihi ipsi prorsus suadeo...

Jacobus Picininus ad Pontificem misit, qui se purgarent in Esculanis insidiis nihil a se prodisse. Pontifex respondit id magno regi Aragonum suadendum esse qui ejus expromissor fuit. Sunt qui putant comitem Jacobum velut indignabundum (nam ei stipendia negata sunt) aliquid novi ipsa-

traturum incendii. Alii referunt eum ad majestatem regiam profecturum, sive ut expurget, sive ut aliqua exquiret in rem suam. Utcumque sit, vigilandum est ne quid detrimenti ager Ecclesiæ patiatur...

Spero etiam cum Rege Aragonum, si vera sint quæ feruntur, concordia fiet dignationi tuæ admodum utilis. Nec plura modo. Commendo me dignationi tuæ cui cupio complacere omni tempore.

Ex Roma, die I aprilis, anno MCCCCLVII.

N° 6. — CH. VI

LETTRE DE PIE II AU CARDINAL DE BORGIA

(Ex lib. Brevium, p. 161, ap. Raynald., ann. 1460, n° 31.)

Pius Papa II vice-cancellario. Dilecte fili, salutem, etc.

« Nudiusquartus, cum in hortis dilecti filii Joannis de Bichiis convenissent feminæ complures Senenses ad sæcularem vanitatem compositæ, audivimus circumspectionem tuam parùm dignitatis quam sustines memorem inter illas ab horâ ferè decimâ septimâ usque ad vigesimam secundam fuisse, et ex collegio tuo socium se habuisse eum quem, si non honor apostolicæ Sedis, ætas tamen admonere satis officii sui debebat. Saltatum ibi est, ut accepimus, cum omni licentia : nullis illecebris amatoriis parsum, tuque etiam inter hæc omnia non secùs versatus quam si unus esses ex sæcularium juvenum turbâ. Referre sigillatim omnia pudet quæ in eo loco facta asseruntur : ista non modo re sed appellatione quoque indigna sunt gradu quem tenes. Mariti, patres, fratres et consanguinei puellarum quæ aderant, ut liberior vobis esset voluptandi facultas, ab ingressu prohibebantur : vos soli cum paucis domesticis auctores hortato-

resque chorearum eratis. Dicitur nulla nunc de re alia esse in civitate Senensi sermonem, præterquam vanitatem tuam ab omnibus irrideri. Hic certè in balneis ubi ecclesiasticorum et sæcularium non parvus est numerus vulgi es fabula. Si diceremus ista nobis non displicere, erraremus vehementer : displicent certe super quam dici possit. Vituperatur enim ecclesiasticus ordo, vituperatur ministerium nostrum, neque ad vitæ honestatem, sed ad occasionem lasciviæ ditari et magnifieri videmur. Hinc principum et potestatum in nos surgit contemptus : hinc quotidianæ laicorum irrisiones ; hinc etiam reprehensiones vitæ nostræ, cùm reprehendere alios volumus. Vicarius quoque Christi qui indulgere talia creditur in eumdem cadit contemptum. Valentinæ Ecclesiæ præes, dilecti fili, quæ inter Hispanorum ecclesias præcipua est : apostolicæ etiam cancellariæ regimen tenes, quodque factum tuum reprehensibilius facit, ad consilium Romanæ Sedis inter cardinales cum Pontifice sedes. »

« Si puellis blandiri, fructus missitare, hinc inde vinum prægustatum illi quam diligas mittere , effuso studio omne genus voluptatis per totam diem spectare, denique ut fieri omnia licentius possent, maritos illarum excludere, gradibus tuis convenire videntur, tibi judicandum relinquimus. »

« Reprehendimur nos propter te, reprehenditur Calixti avunculi tui felix recordatio, qui cumulandis in te honoribus judicio plurium errasse videtur. Quod si excusationem alleges ætatis, non est ea tibi jam ætas, ut non intelligas quantum onus dignitas tua sustineat. Esse irreprehensibilem cardinalem oportet, vitæ morum salutare exemplum, cujus persona omnium non solum animis sed oculis debet inservire. Indignamur postmodum atque irascimur si a principibus sæculi parum honorificis titulis appellamur, si in possessionibus beneficiorum turbamur, subjicere colla nostra illorum mandato compellimur : nos ipsi hæc vulnera nobis inferimus et malorum nostrorum materiam damus, id agentes, ut Ecclesiæ quoque authoritas in dies evilescat, cujus rei in hoc sæculo vituperium ferimus et in alio supplicium dignum luimus. Circumspectio igitur tua in vanitatibus modum imponat, dignitatem suam recogitet, nec velit inter

juvenes et mulierculas amatoris nomen tenere : si enim hæc rursus acciderent, cogeremur ostendere, nobis invitis et dolentibus ea accidisse, neque sine rubore tuo esse nostra animadversio posset. »

« *Te semper dileximus et tanquam eum in quo gravitas et modestiæ specimen vidimus dignum nostra protectione putavimus.* Velis ut opinionem hanc et mentem retinere diù possimus, quod nil præstare melius poterit quam vitæ gravioris assumptio. Anni tui qui correctionem adhuc pollicentur, faciunt, ut paterne te moneamus. »

« Datum Petrioli, XI Junii MCDLX. »

N° 7

UNE LETTRE DU CARDINAL DE PAVIE MAL INTERPRÉTÉE

Au moment où nous allions confier ces pages à l'impression, M. le comte H. de l'Epinois, dans l'article déjà cité de la *Revue des Questions historiques* (avril 1881), s'est livré, à propos d'une lettre du cardinal de Pavie, à des insinuations également outrageantes pour ce cardinal et son ami Rodrigue. L'*Univers* a examiné et détruit ces insinuations dans le numéro du 15 mai 1881. L'honorable écrivain de la savante Revue n'a pas compris l'expression tout ascétique de cette lettre. Si nous repoussons énergiquement l'interprétation fantaisiste et la traduction inexacte de M. de l'Epinois, nous reconnaissons toutefois que cette lettre révèle l'existence de petites jalousies, de mesquines rivalités qui se rencontrent quelquefois même de nos jours, parmi ceux qui font l'œuvre de Dieu. M. l'abbé J. Morel, chanoine de Poitiers, a donné de cette lettre une traduction fidèle ; nous nous plaisons à la reproduire ici. Le lecteur, nous n'en doutons pas, admirera l'habileté et la délicatesse avec les-

quelles le pieux et intègre cardinal de Pavie rappelle à l'esprit sacerdotal son ami un peu mondain.

Sienne, 15 novembre 1476.

« Ce que j'entreprends d'écrire sera court, mais aura pour toi et pour moi une très grande importance. Lis de grâce et réfléchis en silence. Que le Seigneur, miséricordieux comme il l'est, nous fasse la grâce qu'en oubliant le vieil homme, nous nous revêtions du nouveau, et que nous exécutions tous les deux les résolutions que nous mettons par écrit. Ce sera l'œuvre je ne dis pas de bons cardinaux, mais de bons chrétiens. Si nous y arrivons, je te donne ma parole que tu n'auras pas à te repentir de l'affection de ton pauvre ami, et moi je ne pourrai pas non plus ne pas me féliciter de la bienveillance d'un Père d'un si haut mérite. Il s'ensuivra un grand bien, digne d'être rappelé souvent entre nous et de rester présent à notre pensée à toute heure. Le premier bien que nous en retirerons sera de ne plus voir circuler dans toutes les bouches tes actions et les miennes. Certains qui prennent plaisir à nos malheurs ne riront plus de nous. D'autres, qui combinent d'arriver plus haut au moyen des discordes qu'ils aperçoivent ailleurs, ne donneront plus pâture à leurs espérances ambitieuses. Ainsi nos âmes seront en paix, n'étant plus sur le qui-vive pour attaquer ou se défendre.

En attendant et moyennant la continuité de nos bons offices, nos affaires profiteront très bien; et ainsi tous ceux qui nous courtisent de près, et ceux qui nous respectent de loin s'en réjouiront, en voyant deux cardinaux qui ne sont pas sans réputation, dont ils s'appliquent à devenir les serviteurs, liés dès longtemps par une antique amitié, d'abord par attachement au Pape Calixte et ensuite au Pape Pie, mener une vie avantageuse à eux-mêmes et aussi avantageuse pour les autres. En somme, Père digne de tous mes respects, comme on le reconnaît plus facilement par la nature que par le raisonnement, en nous aimant toujours, sans interruption, avec des gages d'affection réciproques, il n'y aura rien de si difficile, rien de si agréable à chacun de nous, que l'un ne puisse aisément obtenir de l'autre, en se promettant de le rendre à son tour. A mon

jugement, si nous agissons avec un tel bon sens, nous devons acquérir des avantages merveilleux et les conserver. Fasse le Seigneur, bon comme il est, que réellement nous nous dépouillions du vieil homme, et nous nous revêtissions de l'homme nouveau, et que nous exécutions tous les deux ce que nous mettons en écrit. Quant à moi, je me propose sincèrement de le faire, et cette lettre t'en est la preuve. Pour toi, ton bon sens et ta bonté me sont un gage que nous allons renouer nos anciennes sympathies, et j'ose le dire, celle qui résulte d'une nature absolument la même, qui se rencontre en nous deux. Etudions-nous, je t'en prie, à ne plus nous séparer, à notre grand dommage commun et au profit de la critique de tous les deux. Unissons nos cœurs dans Notre-Seigneur, et pour le mieux de nos âmes, serrons-les l'une contre l'autre. Pour toi, si tu veux conserver la position que tu as acquise, la bienveillance des collègues t'est plus nécessaire qu'à qui que ce soit. Pour moi, qui ai si grand besoin de me procurer ce qui me manque, ton patronage m'est par-dessus tout nécessaire. Cette lettre, dictée par le cœur, ne doit pas être vue de tes secrétaires, mais renferme-la dans le tiroir de ta table, à une place d'où tu puisses la tirer une fois chaque année, et, si tu as le temps et la bonne volonté, relis-la d'un bout à l'autre. Il y a des choses qui se gardent souvent bien mieux par soi-même que par autrui, et nos mains sont toujours plus sûres et plus fidèles à nos affections que celles des employés. Moi, j'avoue que dans les lettres des amis je recherche plus la franchise que le bel esprit. Porte-toi bien. »

(*Card. Papiensis*, EPIST., Ep. 660.)

N° 8

EXTRAIT du LIBER CHRONICARUM MUNDI.

(Nuremberg, 1493.)

« Anno mundi 6691. Anno Christi 1492. »

« Alexander sextus papa. Natione hispanus : ex Valentiâ

civitate Rhodoricus Boria antea vocatus, episcopus portuensis. Vacante sede post obitum Innocentii octavi *omnium suffragiis* hoc anno pontifex creatus, et ad S. Joannem lateranensem, XXVI die Augusti, corona papali decoratus. »

« Vir magni animi, magneque prudentie. Is in adolescentiâ Bononie studiis litterarum operam dedit, gymnasiumque illud scholasticum non paucis annis celebraverit, qui adeo virtutum gloriâ et discipline laude : et adeo singularum et omnium rerum ornamento dotatus est. »

« Calixtus tertius pontifex summus sedatis suo tempore Ytaliæ rebus, cum novem cardinalem creasset, et Eneam Senensem in cardinalem assumpsisset, duos quoque ex sororibus ejus nepotes cardinales creavit, Joannem cognomento Milanum ex sorore nepotem, et Rhodoricum hunc Boriam ; cujus virtutis et gloriæ liquidissimum documentum extitit, cum adhuc adolescens inter reverendissimos cardinales constitutus, vel etiam cum non multo post vicecancellarii locum sortitus, horum omnium scientiâ preditus et experientiâ refertissimus, vere designandus et evocandus fuit qui fluctuantem Petri naviculam gubernaret. Et si herilis et regia ipsius faciei dignitas pre se ferre videatur, tamen imprimis accedit nobilissima ejus natio hypaniensis, inter ceteras universe terre provincias æris salubritate temperata, omniumque rerum copia et bonitate precipua, viros progenerans qui et corporis agilitate et ingenii acrimonia et omnium virtutum gloria summi clarissimique semper extitere. Dehinc eximia ejus Valentia civitas que et sui antiquitate et situs pulchritudine et virorum copia, et omnium mercimoniorum genere longe reliquas Hiberie civitates antecellit. Necnon et illustris Boriarum familia que eum peperit. Qui vere nationem patriamque et familiam illustravit, et recolende ac beatissime memorie avunculi ejus Calixti semper emulator. »

« Litteralis discipline, scientiarumque peritia, et optima vivendi ratio. Adest humanitas illa inclita cum autoritatis ratione servata, optimum et salubre consilium : adest et pietatis cultus, et omnium rerum cognitio, que tam inclite dignitate expedire aut usui esse possint. »

« Felix igitur tot virtutibus exornatus, in tam altissimi

magistratus culmine collocatus, a Deo optimo bene meritus. »

« Speramus igitur eum universo generi christiano profuturum, et per rabidos itinerum anfractus, perque sublimes et periculosos scopulos transmigraturum, semitam tandem affectatam feliciter occupaturum. Postremo ne longiori sue laudis commemorationi aliquos defatigari contingat, ceteri sequentes ejus acta laude digna persolvant. Hic pontificatu suscepto majestatem cum auctoritate augere conatus est. Et si in principio sui pontificatus adversitates sentiat, magna tamen animo concepit. »

« Benignissimus Deus sua gratia donet ut singula ad utilitatem ac commodum reipublice christiane prosequatur. »

(*Liber* HARTMANNI SCHEDEL *Nurembergensis artium ac utriusq. medicine doctoris.* — Cod. lat. Monacen.)

N° 9, CH. VIII

DISCOURS DU CARDINAL BORGIA A VALENCE

Dies tandem illuxit, venerabiles in Christo Fratres, quam semper optaram : semper quæsitam ante hac, tempora non permisere. Venimus ad sponsam nostram, Valentinam Ecclesiam, gloriam sacerdotii, toto orbe illustrem ; recognoscimus populum nostræ custodiæ creditum, religione, et fide, nulli christianæ urbi cedentem. Contemplamur denique venerandum hunc, et vere dignum sorte Domini consessum vestrum : quo uno plus longè quam cæteris lætamur, extollimur, ac gloriamur. Agimus igitur gratias omnipotenti Deo, tanti hujus muneris largitori. Nomini sancto ejus benedicimus, illudque propheticum cum sancto sene cantamus : *Nunc dimittis servum tuum, Domine, secundum verbum*

tuum in pace, quia viderunt oculi mei salutare tuum; quo tandem pax, et consolatio cupienti animæ est data. Agimus et Beatissimo Pontifici nostro Sixto, qui ad hæc regna occidua nostrum ministerium deligens, patriæ, et parentibus longo post tempore ipsos nos reddidit. Olim autem cum præpositi huic tam venerandæ Sedi essemus, nunquam ne juvenilibus quidem annis nos latuit, et quid nostri muneris esset, et quid publicum civitatis desiderium ferret. Scivimus quantum ad pie vivendum conferat Pastoris præsentia; quanta gregi, curante illo, proveniat salus. Non ignoravimus Episcopi, hoc est, superintendentis nomen, propriam, non alienam pro se operam poscere; Scripturam quoque præcipientem audivimus : *Cognosce diligenter vultum pecoris tui, et tuos greges considera.* Sed teste Deo, *cui omne cor patet,* his omnibus voluntas nunquam impedimentum, semper necessitas nobis dolentibus attulit. Parendum fuit Summo omnium Patri, et à majorum decretis non abeundum. Cardinalatus hæc dignitas, majori quodam vinculo Apostolicæ nos Sedi astringit. Ad illius ascripti consilium nisi cum mittimur, abesse non possumus. Accedit Romanæ Cancellariæ ingens quidem et operosa administratio, cujus cum apud Pontificem secunda sit cura ad totius Ecclesiæ commodum instituta, carere præside suo sine magno detrimento non potest. Illi quidem ante omnia obtemperandum est semper, cui et plus imperii concessit Deus, et plus à nobis deberi cognoscimus. Quod ergo adesse hactenus concessum non est quod per alium munus nostrum implevimus, non propositi, sed temporum fuit. Sic Ecclesiarum multarum Rectores, sic Reges, et Principes gravioribus implicati, Vicarios sibi operum quærunt. Sic Romanus Pontifex uni antè alias consecratus Ecclesiæ vicem nihilominùs potestatis in cæteris collocat. Sic denique Christus Jesus in cœlis agens Vicarios dandæ salutis in grege suo constituit. Præsentes autem nunc vobiscum beneficio suo cum sumus, non nulla sunt, Fratres, quæ primo conventu hoc Charitas silere non sinit. Agimus imprimis, vobis omnibus meritas gratias, quod adventum hunc nostrum, votis continuis expectastis; id enim et certissimum nobis est et animi in nos vestri argumentum perspicuum facit. Deinde quod memores filialis officii reveriti sedulo estis

patrem absentem, præpositorum ejus dicto audientes fuistis, coluistis Ecclesiam, et divinum opus aliquod desiderari in domo Dei passi non estis. Postremo, quod advenientes nos tantis honoribus, tamque solemnibus accepistis, ut in iis non modo Præsulatus nostri, et legationis decor, sed imprimis summa voluntas, et voluntati conjuncta alacritas plane patuerit; ingens hoc studium tantum ad nostrum in nos addit, quantum addi amori cumulato jam poterat. Retributor omnium Deus pietate sua concedat, ut tribuere et nos piis officiis aliquando possimus. Hortamur autem vos omnes in unum, dilectissimi nostri, licet exhortationem omnem vestra opera vincant, ut in incepto virtutis et religionis persistentes, dignius in dies obsequium Deo creatori nostro, et matri vestræ Valentinæ sedi præstetis. Hoc enim et professionis sacerdotalis et præteritarum actionum vestrarum est opus. De vobis enim scriptum est : *Genus electum, Regale sacerdotium, gens sancta, et populus acquisitionis ;* invigilate assiduè cultui Altissimi, scientes quod *domum suam decet sanctitudo, in longitudinem dierum,* et quod *propter hoc pascimur de altari, et collocati in honoribus sumus :* id operemur semper, ut et ministerium nostrum in Ecclesia famuletur, et juxta Apostolum Paulum, *nullam occasionem demus maledicti gratia : sollicitudine non pigri, spiritu ferventes, Domino servientes.* Vita porro vestra, quod facitis, professioni quantum fieri possit, consentiat.

Eam semper modestiam servet, quæ nec animos, nec oculos aspicientium turbet. Ad aliorum consecrati exemplum, cum nostri immemores sumus, exemplo ipso gravius longe peccamus, quam re. *Ambulemus honeste*, et bonam famam custodiamus, dispensationi nostræ maxime necessariam. Inter cætera autem, dilectissimi, fraternitatem servate inter vos, et cum consensu in domo Domini ambulate. *Mandatum*, inquit Salvator, *do vobis, ut diligatis invicem sicut dilexi vos. In hoc cognoscent omnes, quod mei discipuli estis, si dilectionem habueritis ad invicem.* Quanto ad gloriam Ecclesiæ, ejusque incrementa hæc unitas pertinet, tanto ad damnum et dedecus est proclive dissidium. *Ubi zelus, et contentio est*, inquit Jacobus Apostolus, *ibi inconstantia, et omne opus pravum.* Omnis ergo offensionis la-

pis, omnis petra scandali facessat a vobis. Sapite idem, pacem habete, et Deus pacis, et dilectionis erit vobiscum. Quoniam vero libertas Ecclesiæ data a Domino, a nostris Patribus magna cura retenta gloriam sacerdotii in populis auxit, etiam precamur, ut ad eam colendam, tuendamque, non modo unanimes sitis, id quod imprimis est necessarium, sed nullam defatigationem, nullumque discrimen declinandum putetis. Etenim si ad jactantiam modo sæculi vana olim gentilitas pro sua retinenda, in ferrum, in cædes, ad interitum manifestum certatim ruebat, quanto id magis sacerdotibus convenit? Quibus ipse Deus est premium, et vita, mors. Qui ad custodiam Ecclesiæ positi sumus; quibus etiam dicitur : *Certate ad mortem pro justitia, et Deus expugnabit pro vobis inimicos vestros.* Admissa autem libertate hac, quid reliqui amplius est, in quo facere jacturam damnosiorem possimus? An non sine honore, sine potestate, omnis nostra conditio redditur? Contemnimur haud dubiè, et conculcamur et *opprobrium hominum sumus, et abjectio plebis.* In hac conservanda convenite in unum singuli. Omnes autem consentite præpositis vestris, qui cooperatores vobiscum erunt, et pro vobis duces certaminum fient. In pugna vestra, cui vires administrat Deus, libertas est : in fuga, misera servitus. Scriptum est enim : *Manus fortium dominabitur : quæ autem remissa est tributis serviet!* Magna est vestra nobilitas, major omni nobilitate Ecclesia. Suam libertatem totis viribus utrisque præstate, idque nobiscum agite, ut juxta Salvatoris verbum, *quæ Cæsaris Cæsari, quæ Dei sunt Deo reddantur.* Sed hæc, atque hujusmodi et aliàs sæpe, et uberiùs. Nunc in publicis pauca attendite. Mittimur, ut scitis, Fratres, pro redemptione fidelium, in quos hostilis gladius crudeliter sævit. Domita Asiâ Turcus ac magna Europæ parte, bis jàm ingressus est Italiam; incendiisque, ac cædibus cuncta involvens, caput Religionis nostræ, sacrarium Apostolorum, sanctorum martyrum, urbem Romam petit, ut illo oppresso, reliquum christiani corpus simul intereat. Si quibus subvenire, si quibus presto adesse convenit, sorti quidem nostræ imprimis, convenit. Gregum ductores sumus, in specula excubamus ut illos præstemus incolumes. De nostro exemplo æquum est, cæteri sumant exempla. Horta-

mur charitatem vestram in Domino, ac piè, paterneque rogamus, ut qua ope, in quibusve consiliis profectionem hanc nostram, necessariumque opus juvetis. Scimus, quantus zelus vester in domo Dei sit quantaque ad opera ejus voluntas. Causa quidem nulla est, in qua exerceri digniùs, nec meritis majoribus sacerdotale patrocinium possit. Verùm nunc pauca hæc protulisse in commune, sit satis. Cætera, in quibus collaborare et adhiberi curam vestram expediat, cum aratrum manu prehenderimus, pleniùs noscetis ex nobis. Num, fratres dilectissimi, quos invicem sors præsulatus hujus conjunxit, beatissimi Patris, et Pontificis nostri Sixti Quarti nomine, vobis omnibus ex toto corde nostro, ex tota anima nostra, et ex totis visceribus nostris, in Christo Jesu benedicimus, rogantes Deum Patrem omnipotentem, ut et sanctam hanc Valentinam Ecclesiam de excelso suo semper respiciat, et vos ejus alumnos ad ministerium suum gratia cœlesti conservet. Amen. »

N° 10, CH. IX

DÉDICACE DU LIBER SYLLABYCORUM

DE P. POMPILIO A CÉSAR BORGIA

[Edition romaine de 1488,
citée dans le *Diarium Buchardi*, etc., édit. GENNARELLI].

« Cæsari Borgiæ protonotario sedis apostolicæ
« Paulus Pompilius salutem.

« Quas tibi divitias affero, charissime Cæsar Borgia. Festus agatur hic tam felix dies : quo tui unius gratia toti posteritati utilissimum opus : si quid judicio valemus : edi-

tum est. Docemus in hoc libro quemadmodum carmen fieri possit : omnibus angulis rei syllabicæ exploratis et patefactis. *Quod esse tibi jucundissimum me profecto non fugit :* cum apud divum Hieronymum legeris sacrarum etiam literarum bonam partem carmine esse conscriptam : et cum in divinis cerimoniis quotidie et in sacris ædibus multiplicium generum versus plaudantur. *Accedit studium illud tuum ingens attentioni cher lecteur et perquam fertile bonarum literarum : in quo hac in ætate seris : quod mox : ut ex tua generosissima indole clarissima patet conjectura ; cumulatissime multiplicatum metes : frugeque quam felicissime frueris. Non deerit surgenti tuæ virtuti commodus aliquando, et idoneus præco. Nam : ut ex tam lætis initiis prospicere licet : quem tua dignitas ? quem antiquæ nobilitatis Borgius splendor ? qui longe lateque et olim et nunc per Italiam : Gallias : Hispanias : omnemque Europam coruscavit : non ad scribendum excitabit profecto omnes. Verum de tuis rebus hæc satis... At tu Cæsar profecto non parum laudandus es ; qui in hac ætate tam facile senem agis. Perge nostri temporis Borgiæ familiæ spes et decus : libentique animo syllabas nostras cape amicissimi clientis munus. Sic enim arbitror : tui : tuorumque omnium per quam æterno nomini meum adherens : et ornabitur : et durabit.* Nam : ut amicissimus noster et tui devotissimus Spannolius Majoricensis vir nobilis et optimus : et qui me maxime : ut hæc ederem : gloriæque tuæ dedicarem impulit ; dicere solet. Etiam vitrum in auro helectrove pro gemma oculos tenet et delectat. Bene vale. »

N° 11. — CH. X

RELATION

tirée de l'*Histoire des conclaves, pour l'élection des Souverains-Pontifes*, etc., imprimée à Cologne en 1691.

(Citée par GENNARELLI, *Diarium Burchardi...*, p. 207, col. 2, en note.)

« Roma tutta era sollevata, e le squadriglie degli huomini di mal affare scorrevano in ogni luogo, e molti erano uccisi, perchè ne' tribunali non si rendeva ragione, essendo li Giudici racchiusi per paura delle vite loro ; per il che, i Cardinali, accio non nascesse tumulto, deputarono uno che custodisse il Palazzo et un altro che havesse cura della Città. Fu Governatore del Palazzo Grandislao, Arcivescovo di Tarracona, Spagnuolo nobilissimo e savissimo, per la cui opera era stata conclusa la pace tra papa Innocentio et il re di Napoli, dopo quietato il tumulto d'Ascoli : il quale poi fu fatto Governatore di Roma da Papa Alessandro. Il di seguente (le lendemain de la mort d'Innocent VIII) si comminciarono l'esequie, le quali essendo finite, alli otto di Agosto fu cantata la Messa dello Spirito Santo, alla quale furono presenti tutti i cardinali.

« Finita la Messa, Bernardino Caravaglia, vescovo di Cartagena, Oratore del re di Spagna, fece il sermone, il quale fu dottissimo et elegantissimo, *e fu tenuto per un certo augurio*, che allora molti Spagnuoli erano adoperati alle cose pubbliche, *quasi che dovesse essere ancora un Papa Spagnuolo*, per la cui elettione si avviarono verso al Conclave processionalmente ventitrè cardinali, et tra questi, Maffeo Girardo, cardinale, patriarca di Venetia, dell' ordine de' Camaldoli, già decrepito. Egli, intesa la morte d'Innocentio, venne a Roma a ricevere il capello, e volle entrare in conclave benchè a fatica si potesse muovere, e reggere in piedi.

« Il conclave fu fatto nella capella di Sisto, e nelle sale

vicine, alla guardia del quale erano gli Oratori dei Principi.

« Per Roma scorrevano a schiera li ladroni, gli homicidiarii, i banditi, et ogni pessima sorte d'huomini; et i Palazzi de' Cardinali havevano le guardie de' schioppettieri e delle bombarde perchè non fossero saccheggiati. Ma benchè tutta Roma fosse in arme, non nacque pero tumulto notabile, solamente furono ammazzati molti per inimicitie. Le strade di Borgo erano sbarrate con li travi, et erano guardate da soldati, et le compagnie de' Cavalli leggieri facevano la ronda del continuo avanti il Palazzo. I Cardinali fra tanto, fatte le pratiche con grandissima diligenza, il secondo giorno andorono tutti di buona voglia ad adorare Roderico Borgia Vicecancelliere, il quale adopero ogni industria et arte per sodisfare alla immoderata sua ambitione, havendosi riconciliati con tutti i modi, e buoni, e cattivi gli animi de' cardinali più potenti. Era l'alba quando essendo messa la Croce fuori d'una finestra, fu publicato, che era fatto papa il Borgia, col nome di Alessandro sesto; e san Pietro fu subito pieno di innumerabile moltitudine di Popolo, concorso a vederlo. Mentre veniva in chiesa io era vicino all' altare maggiore, al quale poi che giunse il Papa, fu pigliato in braccio dal cardinal di San Severino, e messo a seder sopra; e quivi li cardinali gli diedero publicamente l'ubbidienza; et i Prelati gli bacciarono li piedi.

Il Papa innanzi che scendesse dall' altare creo Vice Cancelliere Ascanio Maria Sforza, perchè cosi gli aveva promesso in Conclave; fu poi cantata la messa al solito et i cardinali andarono alle case loro, restando a desinare col Papa il cardinale Sforza et alcuni altri pochi; si fecero grandissimi fuochi per Roma, et il Senatore, che era Ambrosio Mirabili, fece in Campidoglio inusitati segni di allegrezza, perchè fu riconfirmato in quella dignità dal Papa; e dopo il Vescovato di Perugia fu dato a D. Giovan Lopez, già scrittore del Papa, a cui di prima era stata data la Dataria, e dietro lui fu fatto Datario Bernardino Luna Pavese, col favore del Cardinal Ascanio Sforza.

« Passato il primo giorno della creatione del Papa, verso le due hore di notte il Senatore, e Conservatori et i Capi delli Rioni di Roma, con moltissimi giovani della Nobiltà Romana, fatta una incamisciata, andarono al Palazzo del

Pontifice con bellissimo ordine a cavallo, con le torcie accese in mano, e nella piazza di San Pietro fecero come una giostra con diversi intrecciamenti, aggirando intorno quelle fiaccole. Il medesimo fecero ancora nel cortile del palazzo di Sua Santità, con molta sodisfattione del Papa, il quale dalla Camera gli diede benedittione.

« Fu poi incoronato alli 27 agosto, con grandissime cerimonie, ma l'andata sua a San Giovanni Laterano, per pigliare il possesso del sommo Vescovado, avunzò di gran pezza di splendore e di magnificenza quella di tutti gli altri Papi suoi antecessori, essendo le strade tutte adornate d'arazzi e fiori, e fatti molti Archi Trionfali, a similitudine delli trionfi antichi. »

N° 12. — CH. X

ÉLECTION D'ALEXANDRE VI D'APRÈS INFESSURA

(*Diarium Burchardi*, édit. GENNARELLI, p. 203 et seq.)

« Anno Domini 1492, augusti mensis die undecima, die sabbati, summo mane Rodericus Borgia, nepos Calixti Quinti (*sic*), cancellarius, creatus est Papa, vocatusque Alexander sextus. Et incontinenti, assumpto Papatu, dispensavit et dedit pauperibus bona sua. Nam cardinali Ursino dedit Palatium suum; item dedit castrum Monticelli et Suriani; item cardinalem Ascanium cardinalem vice-cancellarium S. R. E. pronunciavit, et dedit cardinali Columnensi abbatiam sancti Benedicti Sublacensis cum omnibus castris ad jus patronatus ipsius, Domuique suæ perpetuo concessit, cardinali sancti Angeli episcopatum Portuensem cum turri et cum omni supellectili ibi existente concessit. Et ibi inter alia erat una cella vinaria plena vino. Item cardinalem Parmensem de dicta civitate Nepesina possessorem et Patronum

fecit, cardinali Januensi ecclesiam Sanctæ Mariæ in via Lata; item Sabello civitatem Castellanam, et ecclesiam Sanctæ Mariæ majoris; reliquis aliis multa millia ducatorum concessisse *fertur*; præcipue cuidam fratri Albo Veneto nuper in cardinalatum accepto cui quinque millia ducatorum auri donavit pro habenda voce ipsius. Quod cum primo scitum fuit a Venetis, denegati fuerunt ei omnes fructus Beneficiorum, et mandatum fuit, ne quis ulterius amplius eum associaret; exceptis quinque duntaxat cardinalibus qui nihil voluerunt. Et hi sunt cardinales Neapolitanus, Senensis, Portugallensis, sancti Petri ad Vincula, sanctæ Mariæ in Porticu. Hi soli nihil habere voluerunt, dixeruntque, in Pontificatu voces dandas esse gratis, et non muneribus. *Fertur* etiam, antequam intrarent conclave prædictum, vicecancellarium pro habendo voto Ascanii prædicti et seguacium, misisse quatuor mulos oneratos argento ad domum dicti Ascanii, ut ibi in ejus domo custodirentur dum esset in conclave et quod securiùs ibi possent permanere, quam in ejus domo. Quod argentum *fertur* fuisse datum dicto Ascanio pro habendo ejus voto; civibusque Romanis multa promisit. »

Cette fameuse page, écrite loin de Rome par le podestat de Horta, renferme de telles erreurs que les ennemis de Borgia eux-mêmes commencent à ne plus lui prêter la même créance qu'autrefois. Voici les dépêches par lesquelles ils prétendent la corroborer.

Dans une première dépêche, Manfredi écrit que « l'ambassadeur de Florence à Rome a annoncé l'élection du nouveau Pape, *faite le 11 août, à l'entière satisfaction du Sacré-Collège, dont l'approbation est unanime.* » Et il ajoute : « S'il en est ainsi, ne croyez pas, Illustrissime Madame, vu « les intrigues qui ont eu lieu, qu'il eût été vraiment nommé « par le Saint-Esprit, d'autant plus qu'on s'attendait à l'élec- « tion de tout autre que du susdit vice-chancelier. » (A. Capelli, *Atti e memorie delle R. R. Deputazioni di storia patria di Modena*, 1868, tom. IV, p. 322.)

Le 16 août, Manfredo Manfredi envoyait à la même duchesse le résumé d'une dépêche parvenue à Florence le 13 août.

« Excellentissime Madame, bien que dimanche dernier

j'aie reçu par la poste de Milan une lettre de l'évêque de Modène adressée à Votre Excellence, qui contenait, me disait-il, avis de la nomination du Pape, néanmoins je ne vous l'ai pas envoyée jusqu'à présent, sachant que mes lettres vous avaient déjà appris cette nouvelle. J'attendais, du reste, d'avoir quelque autre chose à vous mander de Rome, et, en effet, vous verrez ci-après ce que nous avons appris par une dépêche arrivée hier, très avant dans la soirée, écrite par l'ambassadeur de Florence. Le magnifique Pierre (de Médicis) en a donné communication à tous les ambassadeurs : la dépêche *contient la distribution de tous les bénéfices et charges que le Pape a faite aux cardinaux quand il a été nommé*. L'ambassadeur annonce d'abord que le cardinal Ascagne a eu la chancellerie, la maison du vice-chancelier, avec la garde-robe et les meubles; il a eu également Népi et l'Eglise d'Agria en Hongrie, qui vaut 10.000 ducats. Le cardinal Orsini a eu la citadelle de Soria, Monticelli, l'Eglise de Carthagène en Espagne, qui vaut 5.000 ducats, deniers comptants, et la légation de la Marche. Le Camerlingue a reçu des bénéfices en Espagne pour 4.000 ducats, et la maison où était Mgr Ascagne avant la vente qu'il en fit aux fils du comte Jérôme : il a été convenu, de plus, qu'il aurait la libre administration de la charge de camerlingue. Le cardinal Colonna a eu l'abbaye de Subiaco avec vingt bourgs, dont le revenu est de 3.000 ducats. Les Colonna ont été déclarés patrons à perpétuité de cette abbaye et des bourgs. Le cardinal Savelli a eu la légation de Pérouse et Civita Castellana. Le cardinal de San Severino a eu la promesse que Fracasse (son frère) serait pris à la solde de l'Eglise, avec cent hommes d'armes, pour lesquels on payerait 15.000 ducats; il a eu, en outre, la maison qui appartenait au cardinal de Milan. Le cardinal de San Anastasio a obtenu des bénéfices en Espagne, et restera au palais de la signature. » (A. CAPELLI, *Atti e memorie, etc., loc. cit.*)

Une lettre de Manfredi, à la date du 17 août, renferme le post-scriptum suivant :

« *Puisque la communication faite par le magnifique Pierre (de Médicis), de l'avis reçu de Rome au sujet de la distribution des charges et bénéfices qu'avait faite le Pape, ne mentionnait pas une certaine quantité d'argent qu'il*

avait pro[illegible] à p[illegible] c'est peut-être que la [illegible] ne [illegible] pas [illegible] en [illegible] l'auteur. Mais ayant su depuis, de bonne source, que Sa Sainteté avait donné ou promis, au cardinal Orsini, outre ses bénéfices, [illegible] ducats; à Colonna 15.000 ducats, à Savelli 3[illegible], j'ai cru devoir le signaler à Votre Excellence, afin qu'elle comprenne que l'intrigue ne pouvait entraîner ces seigneurs au point où elle a été conduite, sans qu'il y ait eu de grands engagements et des promesses. Il a donc été nécessaire d'en venir à ce que je viens de rapporter. Si Colonna, Savelli, Orsini n'avaient pas accepté, le choc pouvait être périlleux. *Son Excellence, dans sa très grande sagesse, sera sans doute d'avis de garder pour elle cette nouvelle de la promesse d'argent.* » (A. CAPELLI. *Atti e memorie*, etc., *loc. cit.*

Enfin, Manfredi écrit encore le 22 août : « On *sait également* que Sa Sainteté a payé et promis une grande quantité d'argent, *peut-être* 150.000 ducats, dont une grande partie sera payée à la banque des Spanocchi, banquiers du nouvel élu. » ... « Le Pape a également demandé à certains cardinaux de lui prêter de l'argent, entre autres au cardinal de Santa-Maria in Porto, qui, on l'a appris, lui a donné ce qui lui était demandé. » (A. CAPELLI. *Atti a memorie*, etc., p. 224.) Il rapporte, en outre, comme un bruit, que grâce à l'argent donné aux serviteurs du patriarche de Venise, ceux-ci l'avaient amené à donner sa voix au cardinal Borgia, dont il était auparavant l'adversaire.

N° 13. — Ch. X

RÉCIT DE CORIO

SUR LES FÊTES DE ROME A L'AVÈNEMENT D'ALEXANDRE VI.

« Per la elezione d'uno si ottimo Papa, ne fu celebrato per lo insciente della sua rovina (d'Ascanio Sforza) ed altri,

grandissimi spettacoli ; imperciocchè, in capo di trenta giorni da che Innocenzio fu spinto dal numero dei viventi, il sopradetto Alessandro, nuovo pontifice, fu accompagnato in San Pietro intorno alle undici ore, una domenica, che fu ai ventisei del mese di agosto, e i cardinali di Siena e Sangiorgio teneano il manto a due parti, e con la mitria episcopale in testa giunse alla scala che discende al portico del tempio di San Pietro, e quelli sacerdoti gli andarono a baciare il piede in segno di obedienza. D'indi, entrato nel tempio, montò sopra uno sgabello coperto di drappo d'argento, e similmente era il baldacchino ; e quivi si mise adorare quello nel quale ognuno debbe credere, poi andò all'altare di Sant'Andrea, dove si vestì per celebrare la messa, e dopo un certo ufficio, detto per i cardinali, da quelli si fece fare la obedienza, con essi entrò nella cappella di San Pietro, e vi intervenne una tanta turba di prelati, che fu cosa ammiranda, ed erano in pontificale con le mitrie in testa, e ciascheduno ornato secondo la sua dignità, e fu posto all'altare il palio con la croce nera a modo solito, e, fatto l'introito, ascese nella pontifical cattedra, la quale era coperta di panno d'oro. Ed ivi un'altra volta i cardinali gli andarono a baciare il piede, la mano e la bocca, e così successivo fecero gli altri prelati, e ad un tempo, con le solite cerimonie, si celebrava la messa,

« Erano su la piazza del tempio venti squadre di gente d'arme con la lanza sopra la coscia ; il loro capitano era Nicolo Orsino. E questi stavano, dopo la coronazione fatta in San Pietro, per accompagnarlo a San Giovanni Laterano, suo primo vescovato. V'erano ancora molti provigionati e balestrieri. Forniti che furono i solenni e i divini ufficii, venirono i cardinali e baroni magnificamente ornati, sopra un certo palco edificato alle scale del Santo, dove intervenne la Rota tutta apparata, e lo circondarono di tredici confaloni dei Rioni di Roma ; e dato alle trombe ed altri infiniti strumenti, cosa stupenda pareva ; ed ancora per il tirar dei tormenti fu tanta caligine, che quasi non si vedea l'aere, in forma che tutti pareano essere divenuti ciechi e storni, e così ciecamente fecero la santissima coronazione.

« Dopo, i cardinali cominciarono avviarsi con diverse foggie. Il primo fu colui che male il suo male scorse, cioè

Ascanio Sforza, che aveva dodici scudieri, con ruppetti di raso cremesino, e sopraveste di raso paonazzo, le fodre ganzante, e i bastoni dipinti all'arme de'Visconti o Sforzeschi. Poi seguitava *Sangiorgio*, con altrettanti vestiti di raso cremesino, e parimente la sopraveste. Dopo veniva *Parma* coi suoi, vestiti con zupponi di raso cremesino, gabanello d'argentino, e fodere di zendalo verde cinte ed alle brazze avevano certi manili ed armille. Veniva poi l'*Orsino*, che aveva i suoi con calze di rosado e zornee di velludo verde, con frange bianche e rosse. Il *Sanseverino*, con altri dodici, vestiti di raso sambugato, in gabanelle lunghe. Poi *Santa Maria in Portico*, coi suoi, vestiti di velludo negro. *Napoli*, con velludo pelo di leone. *Sant'Anastasia*, con gabanelle di damasco verde. *Alera*, di rosato e similmente procedeano gli altri con diverse foggie di seta, e i suoi staffieri coi bastoni in mano.

« I cardinali aveano in testa le mitrie, e l'abito secondo la dignità loro, e tutti a cavallo coperti di beccassino bianco. Gli erano dopo duo oratori ispani con otto scudieri per ciascheduno, ornati di velludo negro e l'altro di damasco vede e paonazzo. L'arcivescovo di Tertona, come governatore, aveva dieci vestiti di raso nero, con le partegiane in mano. Il vicario papale similmente procedeva.

« D'indi Alessandro pontefice era posto sopra una barra ornata con la triplice corona, e dietro seguitavano i sette protonotarii partecipanti, vestiti da cardinali, riservato il cappello che aveano negro. Veniva dopo Domenico Auria, capitano della piazza, ed a canto Giovanni Gierona della Camera che gettava carlini allo stampo del Papa, ed in alcuni luoghi gettò ducati d'oro ; davanti erano ite le genti d'arme, e pigliarono i luoghi per la via di San Giovanni a custodia del Pontefice, e i baroni, che l'accompagnavano, similmente come gli altri avevano i suoi ornati con diverse foggie. Tra questi v'intervenia il conte Antonio della Mirandola, il quale portava lo stendardo del Papa, cioè uno scudo mezzo d'oro con un bove rosso che pasceva l'erba, e l'altra parte tre bande nere che traversavano il campo aureato, e disopra le chiavi con la mitria ; la sua foggia era di zendalo cremesino. Il signor Corezzo l'avea bianca, e portava il confalone ecclesiastico, cioè le chiavi, ed ambidue

erano armati, sopra possenti cavalli. Poi venivano due cavalieri, con le sue bandiere della milizia. L'uno della prima milizia d'Alemagna con la sopravesta bianca e le croce negre. L'altro della seconda milizia le avea rosse, con le croce bianche. Gli era dopo il signor Gabriello Cesarino, romano, con confalone S. P. Q. R., e duce dei Rioni con dodeci alla staffa.

« Giunti che furono al ponte di Sant'Angelo, i Giudei aveano sopra un alto pulpito la sua legge con molti cilostei accesi, e domandarono che la legge sua si dovesse confermare; dismontò da cavallo *Napoli* e *Siena*, e quivi fu eseguito quel che si suole fare della legge giudaica, che il Papa, la riprende, chè non la intendono. Onde non la anzi la improba; nondimeno gli dà approva, licenza che vivano secondo essa legge data da Dio, e conferma i capitoli che hanno con la Chiesa di poter abitare tra cristiani. Allora molte artelarie tirarono dal castello, per cadun merlo del quale era un uomo d'arme; sopra la torre dell' Angelo era lo stendardo del Papa. All'altra più bassa due bandiere con le chiave, alle due verso il ponte di sopra il mosaico un'arma del Papa scolpita in marmo. All'entrata del ponte molti floroni e feste antiche. Similmente era apparata in Banco Fiorentino insino a San Giovanni e coperto di panno azzurro, riservato dal Campidoglio sino al Culiseo, perchè non si poteva per la latitudine; ma alle mura erano posti finissimi drappi di razza, e le porte de' palagi stavano ornate all'antica foggia: per terra erbe e fiori in gran copia; v'erano edificati alcuni superbissimi archi trionfali. I principali furono due dei Banchi, l'uno alla entrata dove comincia la chiesa di san Celso, e l'altro al fine del tempio; il primo era a similitudine di quello di Ottaviano appresso al Culiseo, con quattro colonne di gran grossezza, e alte a due parti, e sopra i capitelli quattro uomini armati modo di antichi baroni, con le spade nude in mano sopra l'arco, e al capo degli uomini era la corona dell'arco con l'arma del Pontefice e le chiavi, e allato corni di dovizia e mirabili festoni conle sue cornici. Dall'altra parte lavori d'oro perfilati con grande artificio.

« Nei tre angoli erano dipinte figure antiche, quali parevano che volassero con le lanze in mano, mitria e crosette

papali, e molte altre cose a proposto moderno; nel cornisone largo della volta insino al sopra cornicie dove stevano le arme, era uno spacio gradissimo azzurro con lettere d'oro in mezzo, che facilmente si leggevano da lontano, e dicevano ALEX. VI PONTIF. MAX., e da un'altra parte sotto la volta al piano era dipinto un atto di vaticinio, e sotto era una tavola al modo antico pendente, con lettere che dicevano VATICINIUM VATICANI IMPERII. All'altro canto era una simile volta con la coronazione, e queste lettere DIVI ALEXANDRI MAGNI CORONATIO. Ed a canto una gran tavola mezza azzurro con lettere d'oro : QUI SUIS IN ACTIONIBUS MODERATUR, FACILE AC PARVO CUM LABORE AD OMNIA PERVENIT. Vi erano molti altri ornamenti, che a pieno volendoli scrivere sarebbe lungo. L'altezza sua era a guardar d'occhio, e molti tetti furono rovinati per la edificazione di quello.

« Il secondo arco era di simile altitudine, ed arme si diligentemente fatte, che pareva dovessoro essere perpetue. La sotto-volta era fatta a quadri con floroni d'oro rilevati. In mezzo certe cave a modo di chiocciole marine, e sopra le cornisature erano certe fanciulle le quali recitavano versi latine e in materna lingua alla venuta del Papa; e di fuori all'arco a man destra una cella, dove era scritto ORIENS : e v'era una fanciulla mora vestita alla foggia orientale. Alla sinistra OCCIDENS : e similmente una al modo occidentale. Sotto l'arco a mano diritta era LIBERALITAS. ROMA. JUSTITIA. E ciascheduna celletta avea la sua ninfa. Roma era in mezzo, e aveva il mondo ai piedi e una mitria papale in mano, ed un bue che pasceva. A mano stanca era PUDICITIA, FLORENTIA, CHARITAS ET FLORENTIA. Era poi nel mezzo un florone di diversi colori con un ornato di ninfe. Di fuori, all'altra banda dell'arco, a man destra AETERNITAS; alla manca VICTORIA. Sopra l'arco ad una parte era EUROPA, all'altra RELIGIO. E tutti cantarono sei versi al Pontifice.

« Passati questi due archi, avanti che si giugnesse dove si parte la strada, cioè *In via Pontificum et in via Florae*, era edificato uno stupendissimo ornato, e prima alla cantonata che partisce le due strade vi era dipenta un'arma pontefical, con fanciulli in colore azzurro, feste e molti floroni, con lettere che dicevano ALEX. VI PONTIF. MAX. Poi v'erano

posti alcuni travi doppi che traversavano le contrade con molti ornamenti e panni azzurri, con l'arma del Pontefice, fioroni de legeno intagliati a cornisòni antichi. Nel tondo sopra le strade in campo azzurro lettere d'oro, cioè D. A. VI. P. M. E. H., con tanti ritorti ed ornamenti tra l'una e l'altra lettera, ch'era cosa maravigliosa, e quivi i muri erano coperti di drappi d'oro e d'argento.

D'indi, passata la casa dove stava il signor Franceschetto, ad un tirar di mano, vi era fabbricato un altro arco trionfale molto ingegnosamente ornato; poi seguitando al palagio di Napoli, si gli era un altro mirabile, diviso dagli altri primi, lavorato con erbe, ed avanti l'arco tanti capitelli, feste, pitture ed altre cose, che la sua bellezza difficile sarebbe a descriverla. Sopra la porta dell'arco era l'arma del Papa, con molti fanciulli e feste in campo azzurro e oro. All'incontro il protonatorio Agnello sopra la casa fece cosa stupenda, e sotto la volta in finissimo azzurro due versi d'oro, quai diceano :

Cæsare magna fuit, nunc Roma est maxima : Sextus
Regnat Alexander : ille vir, iste Deus.

« Questo palagio era ornato con feste tonde, ed in campo azzurro lettere d'oro, *nello scuro lettere d'oro*, nello scudo lettere bianche con questi motti :

I. Liberalitatis rerum, copiae aequitas, et pacis pater.
II. Alexandro invictissimo, Alexandro sapientissimo, Alexandro [magnificentissimo,
Alexandro in omnibus maximo, honor et gloria.
III. Sancta fuit nullo major pax tempore, tuta
Omnia sunt, Agnus sub Bove, et angue jacet.
IV. Viventibus aeternitatem laetam danti, gloriam aeternam.
V. Prisca novis cædant, rerum nunc aureus ordo est.
Invictoque Jovi est cura primus honor.
VI. Libertas, pia justitia, et pax aurea, opes, quae
Lucet ibi, Roma, novus fert Deus iste tibi.

« Ancora in una tavoletta all'antica, pendente, avea messo questi quattro versi :

Ambrosia, nectar violae, rosae, lilia, amomum,
Turaque sint aris tibia cantus honos.
Accumulent fora letitiam testantia flamma,
Scit venisse suum patria grata Jovem.

« Passato quest'arco sin alla casa de' Massimi, v'era un altro apparato con alcune colonne che sostentavano certi cornici e feste. Nel piè delle colonne gli era pinto un Bue rosso, e l'arma papale con questo motto : *Laeta Ceres.* All' altro canto *D. Alex. magno, majori, max.*, ed all'altro una tavola come usavano gli antichi, qual'avea sopra un Bue di metalle dorato, con questi versi sotto :

Est piger in cœlo, sunt et tua pigra boote
  Signa quod emerito pacis ad usque bove.
Terge piger, tardoq. magis rege tremite currunt
  Tardus ut in terris bos quoque noster est.
Reddidit Europea, Bos est non Taurus in illo
  Trux amat, in nostro fertile sidus arat.
Roma bovem invenit tunc, cum fundatur aratro,
  Et nunc lapsa suo est ecce renata Bove,
Fertilitatis habet signum bos Roma repertus,
  Mella favi amissa hoc, et vereantur apes.
Pastor Aristaeus suflosso mella juvenco,
  Reddidit effosso nunc mea Roma Bove.
Urse Leo Aquila alta simul, simul alta columna,
  Et mea habes dominum cum Bove Roma Bovem.

« Dopo, procedendo più oltre alla casa del vescovo di Spoleto, gli era un altro arco trionfale, con arme, festoni, mostri marini ed altre magnifiche cose. S. Marco ne aveva due, ed ad uno gli era una fonte con un Bove che gettava acqua dalle corna, bocca, occhi, nari, e dalle orecchie, dal fronte delicatissimo vino, e continuava più avanti alla via che passa *Post Capitolium*. All'entrata era un altro arco molto sfoggiato, e in fin qui le vie continuavano coperte di panni e drappi, che parea impossibile che Roma avesse tanta cosa.

« Passato il Campidoglio, v'era un altro ornato; similmente a Santa Maria Nuova, oltre al Coliseo, insino all'Acquedotto, uno mediocre. Ma da ivi per fino a San Giovanni, non si potrebbe narrare i grandissimi apparati di panni, di razzi. Archi trionfali in diverse foggie, e festa mirabili. Il tempio di San Giovanni era serrato, e quivi stavano le genti d'arme in modo che, aprendosi, non lasciarono entrare dietro al Pontefice se non i praelti ed il signor Virginio Orsino, che era alla custodia della porta.

« Finalmente, essendo fornite le solite solennità in *Sancta Sanctorum* data la benedizione, ritorno al palagio. Entrò nel pontificato Alessandro VI, mansueto come bue, e l'ha administrato come leone per forza e generosità. »

N° 14. — CH. X

LETTRE DE PIERRE DELFINI

SUR LA PRISE DE POSSESSION DE SAINT-JEAN DE LATRAN

(PETR. DELPH., lib. III, *Epist.* XXXVIII ; ap. RAYNALD., anno 1492, n° 29.)

« Si tibi seriatim referre ac perscribere voluero qua heri celebritate, honorificentia, pompa Summus fuerit Pontifex coronatus, non sufficiet dies : pulchrum sane spectaculum et visu delectabile, neque penitus infructuosum, si ad spiritum, quæ temporalia sunt, referas : varius enim distinctarum personarum et dignitatum ornatus ordo, incessus supernorum civium atque beatorum multas et diversas referebat mihi mansiones, et Ecclesiæ istius militantis decor ad considerandum triumphantis Ecclesiæ statum ac splendorem animum sepius evocavit.

« Effusa erat per totam Urbem turba multa virorum ac mulierum in itinere atque fenestris spectantium, donec a S. Petro post celebratam ab ipso Pontifice Missam Spiritus Sancti ad Lateranum pervenimus. Via omnis, per quam equitavimus, pannis erat contecta, ac variis triumphorum similitudinibus ornata, pendentibus utrinque ad parietes ædium aulæis ac tapetibus, appenso pluribus in locis ac depicto Pontificis signo, distichis epigrammatibusque variis inscripto. E quibus hoc unum accipe, quod iter faciens perlectum edidici, quodque a multis gravibus viris haud multum commendari audivi :

Cæsare magna fuit, nunc Roma est maxima : Sextus
Regnat Alexander : ille vir, iste Deus.

« Revocavit me vero ad considerandam humanæ conditionis infirmitatem, et ad contemnendam terrenæ potestatis et amplitudinis gloriam, quod iter has supremi culminis delitias in templo Lateranensi, me præsente ac propius existente, atque intuente cum aliis prælatis, Pontifici accidit : quod utrum prolixioribus cæremoniis fatigato apud S. Petrum, ac de via fesso, utpote qui cum mithra, quod regnum vocant, ac sacerdotalibus indutus, ad Lateranum, fervente desuper sole iter habuit, sic illi evenerit nescio, expectantibus eum nobis in templo, ingressus est tandem lassus admodum et exæstuans. Ad altare primum, cui supposita sunt capita Apostolorum, flexis genibus oravit, possessioneque loci de more accepta, populum benedixit. Inde ad altare majus templi in Sancta Sanctorum, ubi sella reposita erat, eminentiori loco, sese recepit, ut ibi a canonicis et sacerdotibus Lateranensibus sibi obedientia exhiberetur. Ægre ascendentem gradus hinc inde duo Cardinales diaconi adjuvabant. Conversus ad populum Pontifex ubi resedit, immo ubi viribus destitutus super sellam concidit, continuo super collum Cardinalis S. Georgii reclinavit caput. Syncopi correptum dicunt : sic exanimatus tamdiu immobilis mansit, donec allata aqua conspersus faciem, spiritum recepit. Et tanti faciunt isti pontificatum, qui tanti constat, tanto periculo comparatur! Quid ei profuerunt tot armatorum acies per Urbem totam ad custodiam ejus dispositæ ? Velit modo Dominus et facile quid possit ostendit, etc. Vale. Romæ, die XXVII augusti MCDXCII. »

N° 15. — CH. XI

LETTRE DE LUDOVIC LE MORE A CHARLES VIII

(Corio, Stor. di Milano, part. VII^a.)

« Sfortiade domus proprium semper fuit Gallicis rebus adesse, a quibus innumera beneficia retulerunt. Genuen-

sium ditionem Lodovicus pater tuus Francisco Sfortia genitori meo donum dedit; hanc tu mihi firmasti. Pro tantis meritis Franciscus genitor filium ejus Galeatium fratrem meum cum militaribus copiis in Galliam misit, compescendo tetrarcharum furorem, qui adversus patrem tuum arma moverant, fœdus cum Francisco Britanniæ duce percutientes, ut illum aut regno ejicerent, aut perpetuis curis victum haberent. Utile genitoris mei auxilium fuit, salubrius consilium attulit, ut conditiones quascumque hostibus daret, a quibus frustratus, sui juris compos erat, dum regis titulum tantum retineret, sed observata in posterum occasione singulos opprimeret : haud enim facile futurum principum numerum in unum conspirare, et cum armorum vim, quam tunc habebant, singulis juvandis congerere. Sic brevi locupletatus, et subjectorum suspicione factus liber, Lodovicus pater tuus, regnum haud alias majus, et ditius pro arbitrio summa omnium in eum reverentia exercuit. Illum proceres tetrarcharum, populi, urbes, finitimi duces, reges, et provinciarum potentes verebantur, ab omnibus colebatur, ab omnibus respiciebatur. Ego nihil tantæ tuæ me munificentiæ adiisse potui, nisi desiderium incredibile, tibi in aliquo prodesse; et dum animo mecum revolverem, quidnam potissimum pro tuæ gloriæ amplitudine efficerem, nihil demum in imperii hujus tenuitate occurrit præter consilium, quod olim pater meus genitori tuo obtulit ad augendum ejus imperium, et Galliarum dedecus amovendum, quod objicere videbantur Parthenopaei reges, qui nullo jure, nullis legibus inducti, regnum illud tibi debitum, tibi a majoribus hæreditario jure, et per testamentum relictum ac Gallicæ coronæ additum, temere, et irriverenter occupant, populos lacerant, et per inhonesta vectigalia exhauriunt.

« At meministi, Carole, magni progenitoris, qui Turcas, devicturus nihil satis ad comparandam classem, et exercitum augendum quam regnum illud duxit, ubi armari classes, et instrui exercitus, recreari, et stare possunt ? Quo usque patieris Gallicum nomen abjici, hæreditates regias ab exteris occupari, populos velut in prædam haberi ? Tibi omnes favent, et unicum principem exposcunt, tuum libentes jugum substinere cupiunt, dummodo illud fædum, et tyrannicum ejiciant. Ego quantum potero præstabo

armis, pecunia, equis, viris juvabo, si modo viriliter agerne dedecori dedecus addatur. Non est quid verearis arduam expeditionem esse in regno per diuturna tempora possesso: aderunt enim universi pene Italiæ potentates. Deus ipse justam causam amplexabitur et favebit, populorum odium illum ejiciet, ut te ducat, si modo præsentia tua arma viderit, idem cæteri factitabunt. Accingere ergo, et omnem pone moram; semper nocuit differre paratis: ingentem ex hac expeditione gloriam reportabis, quæ majus tibi, et posteris lumen pariet.

« Hinc enim, haud difficulter trajecto Ponto, Turcas invades, invasos opprimes, oppressos christianæ religioni conjuges, Hierosoliman, et quæ olim majores tui armis, et virtute devicere, tuo imperio submittes. Quid gloriosius geri a quoquam potest, quam religionem cujus princeps sit, non modo ab hostibus defendere, sed conculcatos ipsos nobis aggregare, et non solum inimicorum injurias propulsare, sed ultro inferre, et per universum terrarum orbem maria etiam, et superos glorioso nomine complere? His præsertim hæc flenda omnibus, quibus Parthenopæi innumeri proceres patria sede ob injuriam a Ferdinando regni occupatore expulsi, tuum auxilium, tuam opem, suam ab inferis redemptionem, suam in patriam restitutionem eo affectu expectant, quo olim damnati parentes nostri Christi resurrectionem operiebant. Adsunt illis factiones, adsunt cives honestissimi, qui te præsentem venerabuntur, absentem dissimulant, supplicii metu; civitates, et populi, nullo in eos conflictu tibi deditæ, tua vexilla erigent, est Antonellus Salernitanus princeps apud te, homo acris ingenii, regni illius contrarius, et qui multos secum trahet ob omnium in eum benevolentiam et miserationem, tum validissimarum partium propinquitate adjutus. Præterea Turcus in Illirico copias movit adversus christianam religionem, pannonios evertere summis conatibus nititur, in dehonestatem dedecusque fidei et religionis nostræ omnia ferro, igne, ruinis, confundit. Patiemur a communi hoste pessundari, et in contumeliam haberi, Christum sperni, templa pollui, divina omnia prophanari, humanaque cuncta confundi? Hoc tempus idoneum vindictæ, cum tu, moto per Brundusium exercitu, et superato circa Valonam mari, in-

cautos eos opprimes, et prius tuum sentient vulnus quam se pati intelligant; hinc diversio armorum ex Illirico ut aggressa defendant. Non tibi Romanorum imperator Maximilianus, non religiossimi Hispaniarum reges, non potens Angliæ rex, non Daci, non Sarmatæ, non universa Italia defuerit; gloria, decus tuum erit, labor cum omnibus æquans. Noli occasionem temporum deserere, ne cum resumere neglecta volueris frustra labores. Est tibi solida domi et fons quies, ut nihil formidabile post tergum relinquas. Si quid te retinet, mone; quantum in me erit, præstabo, ut cuncta tibi pareant, te sequantur, te respiciant. »

N° 16. — CH. XII

BULLES D'ALEXANDRE VI

(Nous reproduisons ici les deux plus importantes. — V. Lib. VI Bull., etc., et Raynald., anno 1493, n°s 18-26.)

I

— Alexander episcopus, servus servorum Dei, charissimo in Christo filio Ferdinando regi, et charissimæ in Christo filiæ Elisabeth reginæ Castellæ, Legionis, Aragonum, Siciliæ, et Granatæ illustribus, salutem et apostolicam benedictionem.

« Inter cætera divinæ majestati beneplacita opera, et cordis nostri desiderabilia, illud profecto potissimum existit, ut fides catholica et christiana religio nostris præsertim temporibus exaltetur ac ubilibet amplietur et dilatetur, animarumque salus procuretur, ac barbaricæ nationes deprimantur et ad fidem reducantur. Unde cum ad hanc sacram Petri sedem, divina favente clementia, meritis licet imparibus evecti fuerimus, cognoscentes vos tamquam veros catholicos reges et principes, quales semper fuisse novimus ut a vobis præclare gesta toti pene jam orbi notis-

sima demonstrant, nedum id exoptare, sed omni conatu, studio et diligentia nullis laboribus, nullis impensis nullisque parcendo periculis etiam proprium sanguinem effundendo efficere, ac omnem animam vestram, omnesque conatus ad hoc jamdudum dedicasse, quemadmodum recuperatio regni Granatæ a tyrannide Saracenorum hodiernis temporibus per vos cum tanta divini nominis gloria facta testatur, duximus non immerito et debemus illa vobis etiam sponte et favorabiliter concedere, per quæ hujusmodi sanctum et laudabile ac immortali Deo acceptum propositum in dies ferventiori animo ad ipsius Dei honorem et imperii Christiani propagationem prosequi valeatis.

« Sane accepimus quod vos, qui dudum animo proposueratis aliquas insulas et terras firmas, remotas et incognitas, ac per alios hactenus non repertas quærere et invenire, ut illarum incolas et habitatores ad colendum Redemptorem nostrum, et fidem Catholicam profitendam reduceretis, sed hactenus in expugnatione et recuperatione ipsius regni Granatæ plurimum occupati hujusmodi factum et laudabile propositum vestrum ad optatum finem perducere nequivistis; sed tandem, sicut Domino placuit, regno prædicto recuperato, volentes desiderium adimpleri vestrum, dilectum filium Christophorum Colombum, virum utique dignum et plurimum commendandum, ac tanto negotio aptum, cum navigiis et hominibus ad similia instructis non sine maximis laboribus et periculis ac expensis destinatis, ut terras firmas et insulas remotas et incognitas hujusmodi per mare, ubi hactenus navigatum non fuerat diligenter inquireret.

« Qui tandem, divino auxilio, facta extrema diligentia, in mari Oceano navigantes, certas insulas remotissimas et etiam terras firmas quæ per alios hactenus repertæ non fuerant, invenerunt : in quibus quamplurimæ gentes pacifice viventes, et, ut asseritur, nudæ incedentes, nec carnibus vescentes inhabitant, et ut præfati Nuncii vestri possunt opinari, gentes ipsæ in insulis et terris prædictis habitantes credunt unum Deum et Creatorem in cœlis esse, ad fidem Catholicam amplexandum, et bonis moribus imbuendum satis apti videntur, spesque habetur, quod si erudirentur, nomen Salvatoris Domini nostri Jesu Christi in terris et insulis prædictis faterentur (in aliis editionibus *facile indu-*

cerentur pro *faterentur*); ac præfatus Christophorus in una ex principalibus insulis prædictis jam unam turrim satis munitam in qua certos christianos, qui secum iverant in custodiam, ut alias insulas et terras firmas remotas et incognitas inquirerent, posuit, construi et ædificari fecit. In quibus quidem insulis et terris jam repertis aurum, aromata et aliæ quamplurimæ res pretiosæ diversi generis et diversæ qualitatis reperientur.

« Unde omnibus diligenter et præsertim fidei catholicæ exaltatione et dilatatione (prout decet catholicos reges et principes) consideratis, more progenitorum vestrorum claræ memoriæ regum, terras firmas et insulas prædictas, illarumque incolas et habitatores vobis, divina favente clementia, subjicere et ad fidem catholicam reducere proposuistis.

« Nos igitur hujusmodi vestrum sanctum et laudabile propositum plurimum in Domino commendantes, ac cupientes ut illud ad debitum finem perducatur, et ipsum nomen Salvatoris nostri in partibus illis inducatur, hortamur vos quamplurimum in Domino et per sacri lavacri susceptionem, qua mandatis Apostolicis obligati estis, et viscera misericordiæ Domini Jesu Christi, attente requirimus, ut cum expeditionem hujusmodi omnino prosequi, et assumere plena mente orthodoxæ fidei zelo intendatis, populos in hujusmodi insulis et terris degentes ad christianam religionem suscipiendam inducere velitis et debeatis, nec pericula, nec labores ullo unquam tempore vos deterreant, firma spe fiduciaque conceptis quod Deus omnipotens conatus vestros feliciter prosequetur.

« Et ut tanti negotii provinciam Apostolicæ gratiæ largitate donati liberius et audacius assumatis, motu proprio, non ad vestram vel alterius pro vobis super hoc nobis oblatæ petitionis instantiam, sed de nostra mera liberalitate, et ex certa scientia, ac de Apostolicæ potestatis plenitudine, omnes insulas et terras firmas inventas et inveniendas, detectas et detegendas versus Occidentem et Meridiem, fabricando et construendo unam lineam a polo Arctico, scilicet Septentrione, ad polum Antarcticum, scilicet Meridiem (sive terræ firmæ et insulæ inventæ et inveniendæ sint versus Indiam aut versus aliam quamcumque

partem), quæ linea distet a qualibet insularum, quæ vulgariter nuncupantur *de los Azores y Cabo Verde*, centum leucis versus Occidentem, et Meridiem, ita quod omnes insulæ et terræ firmæ repertæ et reperiendæ, detectæ et detegendæ a præfata linea versus Occidentem et Meridiem per alium regem aut principem Christianum non fuerint actualitér possessæ usque ad diem Nativitatis Domini nostri Jesu Christi proxime præteritum, a quo incipit annus præsens (1493) millesimus quadringentesimus nonagesimus tertius; quando fuerint per nuncios et capitanos vestros inventæ aliqua prædictarum insularum auctoritate omnipotentis Dei nobis in beato Petro concessa ac Vicariatus Jesu Christi, qua fungimur in terris, cum omnibus illarum dominiis, civitatibus, castris, locis, juribusque et jurisdictionibus ac pertinentiis universis, vobis hæredibusque et successoribus vestris Castellæ et Legionis regibus in perpetuum tenore præsentium donamus, concedimus, assignamus, vosque et hæredes ac successores præfatos illarum dominos cum plena, libera et omnimoda potestate, auctoritate et jurisdictione facimus, constituimus et deputamus.

« Decernentes nihilominus per hujusmodi donationem, concessionem et assignationem nostram nulli Christiano principi, qui actualiter præfatas insulas et terras firmas possederit, usque ad dictum diem Nativitatis Domini Jesu Christi jus quæsitum sublatum intelligi posse aut auferri debere. Et insuper mandamus vobis in virtute sanctæ obedientæ (sicut pollicemini, et non dubitamus pro vestra maxima devotione et regia magnanimitate vos esse facturos) ut ad terras firmas et insulas prædictas viros probos et Deum timentes, doctos, peritos et expertos ad instruendum incolas et habitatores præfatos in fide catholica, et bonis moribus imbuendum destinare debeatis, omnem debitam diligentiam in præmissis adhibentes. Ac quibuscumque personis cujuscumque dignitatis, etiam imperialis et regalis, status, gradus, ordinis vel conditionis sub excommunicationis latæ sententiæ pœna, quam eo ipso, si contrafecerint, incurrant, districtius inhibemus, ne ad insulas et terras firmas inventas et inveniendas, detectas et detegendas versus Occidentem et Meridiem, fabricando et construendo lineam a polo Arctico ad polum Antarc-

ticum, sive terræ firmæ et insulæ inventæ et inveniendæ sint versus Indiam, aut versus aliam quamcumque partem, quæ linea distet a qualibet insularum, quæ vulgariter nuncupantur *de los Azores y Cabo Verde* centum leucis versus Occidentem et Meridiem, ut præfertur, pro mercibus habendis vel quavis alia de causa accedere præsumant, absque vestra ac hæredum et successorum vestrorum prædictorum licentia speciali. Non obstantibus constitutionibus et ordinationibus Apostolicis cæterisque contrariis quibuscumque, in illo a quo imperia et dominationes, ac bona cuncta procedunt, confidentes, quod, dirigente Domino actus vestros, si hujusmodi sanctum et laudabile propositum prosequamini, brevi tempore cum felicitate et gloria totius populi christiani vestri labores et conatus exitum felicissimum consequentur.

« Verum quia difficile foret præsentes litteras ad singula quoque loca, in quibus expediens fuerit deferri, volumus ac motu et scientia similibus decernimus, quod illarum transumptis manu publici notarii rogati suis scriptis et sigillo alicujus personæ in ecclesiastica dignitate constitutæ, seu curiæ ecclesiasticæ munitis, ea prorsus fides in judicio et extra, ac alias ubilibet adhibeatur, quæ præsentibus adhiberetur, si essent exhibitæ vel ostensæ.

« Nulli ergo omnino hominum liceat hanc paginam nostræ commendationis, hortationis, requisitionis, donationis, concessionis, assignationis, constitutionis, deputationis, decreti, mandati, inhibitionis et voluntatis infringere, vel ei ausu temerario contraire. Si quis, etc... Datum Romæ apud Sanctum Petrum anno Incarnationis dominicæ millesimo quadringentesimo nonagesimo tertio, IV nonas maii, Pontificatus nostri anno primo. »

II

Dilecto filio Bernardo Boil fratris ordinis Minorum, vicario dicti ordinis in Hispaniarum regnis, salutem, etc.

« Tibi, qui presbyter es, ad insulas et partes prædictas etiam cum aliquibus sociis tuis, vel alterius Ordinis per te aut eosdem regem et reginam, *nempe Ferdinandi et Elisabethæ*, eligendis, superiorum vestrorum vel cujusvis alterius super hoc licentia minime requisita, accedendi, et

inibi quamdiu volueritis commorandi, ac per te, vel alium, seu alios ad id idoneos presbyteros sæculares vel religiosos Ordinum quorumcumque, verbum Dei prædicandi et seminandi, dictosque incolas et habitatores ad fidem Catholicam reducendi, eosque baptizandi et in fide ipsa instruendi, et Ecclesiastica sacramenta, quoties opus fuerit, ipsis ministrandi, ipsosque et eorum quemlibet per te, vel alium, seu alios presbyteros sæculares vel religiosos, in eorum confessionibus et quoties opus fuerit, audiendi, illisque diligenter auditis pro commissis per eos criminibus, excessibus et delictis, etiamsi talia fuerint, propter quæ Sedes Apostolica quovis modo fuerit consulenda, de absolutionis debito providendi, eisque pœnitentiam salutarem injungendi, nec non vota quæcumque per eos pro tempore emissa, Jerosolymitani, liminum Apostolorum Petri et Pauli, ac S. Jacobi in Compostella, et religionis votis dumtaxat exceptis, in alia pietatis opera commutandi, ac quascumque Ecclesias, cappellas, monasteria, domos Ordinum quorumcumque etiam Mendicantium, tam virorum quam mulierum, et loca pia cum campanalibus, campanis, claustris, dormitoriis, refectoriis, hortis, hortalitiis et aliis necessariis officinis sine alicujus præjudicio erigendi, construendi et ædificandi, ac Ordinum Mendicantium professorias domos, quas pro eis construxeris et ædificaveris recipiendi, et ad perpetuo inhabitandum licentiam concedendi, dictasque Ecclesias benedicendi, et quoties illas earumque cœmeteria per effusionem sanguinis vel seminis, aut alias violari contigerit, a qua prius per aliquem Catholicum ministrum, ut moris est, benedicendi, reconciliandi, et etiam necessitatis tempore, super quo conscientias vestras oneramus, carnibus et aliis cibis tibi, et sociis tuis prædictis, juxta regularia dictorum Ordinum instituta, prohibitis, libere et licite vescendi, omniaque alia et singula in præmissis, et circa ea necessaria, exequendi et disponendi, plenam, liberam et omnimodam auctoritate Apostolica et ex certa scientia tenore præsentium facultatem, licentiam, potestatem et auctoritatem concedimus pariter et elargimur.

« Et insuper ut Christi fideles eo libentius devotionis causa ad dictas terras et insulas confluant, quo suarum se speraverint salutem animarum adepturos, omnibus et sin-

gulis utriusque sexus Christi fidelibus prædictis, qui ad prædictas terras et insulas se personaliter de mandato tamen et voluntate regis et reginæ prædictorum, contulerint, ut ipsi, et quilibet eorum confessorum idoneum sæcularem, vel regularem eligere possint, qui eos et eorum quemlibet modo præmisso, ab eorum criminibus, peccatis et delictis etiam dictæ Sedi reservatis absolvat, ac eorum vota etiam commutet, nec non omnium peccatorum suorum, de quibus corde contriti, et ore confessi fuerint, indulgentiam et remissionem ipsis in sinceritate fidei, unitate sanctæ Romanæ Ecclesiæ, ac obedientia et devotione nostra, et successorum nostrorum Romanorum Pontificum canonice intrantium persistentibus semel in vita et semel in mortis articulo auctoritate præfata concedere valeat, nec non monasteriis, locis et domibus erigendis et ædificandis, et monachis et fratribus, et illis pro tempore degentibus, ut omnibus et singulis gratiis, privilegiis, libertatibus, exemptionibus, immunitatibus, indulgentiis et indultis aliis, monasteriis, locis, domibus, monachis et fratribus Ordinum, quorum illa et illi fuerint in genere concessis, et concedendis in posterum, uti, potiri et gaudere libere et licite valeant auctoritate præfata de specialis dono gratiæ indulgemus, non obstantibus felicis recordationis Bonifacii Papæ VIII prædecessoris nostri literis, ne quivis Ordinum Mendicantium fratres nova loca recipere præsumant absque dictæ Sedis speciali licentia, etc. Datum Romæ apud S. Petrum ann. MCDXCIII, VII kal. julii; pontificatus nostri ann. I. »

N° 17. — CH. XIII

JOURNAL DE BURCHARD, etc.

(Ap. Gordon, Hist. d'Alexandre VI, etc., in App.)

a. — Dominica XI mensis Januarii conclusum fuit et deliberatum inter S. D. N. et illustris D. Philippum de Bressa

avunculum Regis Franciæ locum tenentem ejusdem Regis, quod S. D. N. assignare debet Gem sultan, fratrem magni Turcæ, ad sex menses Regi Franciæ, qui ex nunc solvere deberet Papæ viginti millia ducatorum, *et dare cautionem mercatorum Florentinorum et Venetorum*, de restituendo ipsum Gem sultan, ipsi Papæ, elapsis sex mensibus, sine mora. Item *coronare Regem Franciæ regem Neapolitanum sine præjudicio*, et facere securos, cardinales S. Petri ad Vincula, Gurcensem, Sabellum, et Columnam de non offendendo eos : pro quorum securitatis declaratione deberent convenire in sero illius diei coram Reverendo D. cardinale Alexandrino, Rever. in Christo Patres D. D. Bartholomæus Nepesinus et Sutrinus secretarius, et Jo. Perusinus Episcopus datarius, nomine Papæ : et D. de Bressa et de Montpensier et D. Johannes de Gannay primus Præsidens Parliamenti Parisiensis.

b. — Sed cardinales Sancti Petri ad Vincula, et Gurcensis, intellecta conclusione sine eis quæsta et facta, conquesti sunt Regi de pactis ipsis per eum non servatis, cum ipsis promissis et per coronam regiam, sine eorum scitu et voluntate cum Pontifice non velle concordare vel aliquid concludere. Et hoc modo conclusionem, hujusmodi, et ne illi ad Rev. cardinalem Alexandrinum venirent impediverunt. . .

. . . . . .

. . . . . .

c.—Rex adventum Papæ intelligens occurrit ei usque circa finem secundi horti secreti, de quo ad dictum deambulatorium ascendit, deinde cardinales secuti sunt Regem, qui tunc cum eo præsentes erant; et ipsi Papam expectantes; Papa cum esset in plano horti prædicti præcesserunt cardinales Regem usque ad Pontificem. Rex viso Pontifice ad spatium duarum cannarum genuflexit bis successive, competenti distantia, quod Papa finxit se non videre; sed cum Rex pro tertia genuflexione faciendi appropinquaret, Papa deposuit biretum suum, et occurrit Regi ad tertiam genuflexionem venienti, ac eum tenuit ne genuflecteretur, et deosculatus est eum. Ambo detectis capitibus erant, sicque rex nec pedem nec manum Papæ deosculatus est, Papa noluit reponere biretum suum, nisi prius se tegeret Rex; tandem simul capita cooperuerunt, Pontifice manum bireto

Regis ut cooperiretur apponente. Rex quamprimum a Pontifice ut præmittitur, receptus fuit, rogavit Papam, velle pronunciare cardinalem, Episcopum Macloviensem consiliarium suum, quod papa dixit se facturum, mandans mihi, quod ad effectum hujusmodi cappam unam cardinalem, et capellum reperirem; cappam mutavit cardinalis Sanctæ Anastasiæ. Rex existimans ibidem id statim fieri debere, interrogavit me ubinam et quando Papa esset expediturus; respondi : in camera Papagelli, ad quam continuo ibant . .

. . . . . .

. . . . Macloviensis osculatus est pedem et manum Papæ, et a Pontifice elevatus, ad oris osculum est receptus, iterum genuflexit, et Papa imposuit capiti suo capellum rubrum verbis in ceremoniali positis. Quo facto Macloviensis egit gratias Pontifici, qui dixit Regi agendas esse, coram quo Rege ipse Macloviensis genuflexus, immemor novæ dignitatis adeptæ, et episcopalis, egit ei gratias; sic flexus surrexit, et a singulis cardinalibus ad oris osculum receptus est, mantellum præfato dominum Macloviensi exutum receperunt sui, nec me advertente, D. Jacobus de Casanova et Franciscus Alabagnes, secreti cucubilarii, et sibi indebite usurparunt et retinuerunt. Capucinum autem et biretum ego retinui. . . . . .

. . . . . .

d. — Dominica 18 Januarii, le Pape dit au Maistre des cérémonies qu'il tiendroit Consistoire pour la réception du Roy de France, et comme il la falloit faire. Comme le Pape parloit de cela, le Roy survint; le Pape le fust recevoir, et là parlèrent de la restitution du Turc. L'article portoit que le Roy donneroit fidejussores nobiles barones et prælatos regni ad voluntatem Pontificis; le premier Président de Gannay vouloit restraindre à dix personnes, le Pape en vouloit trente ou quarante. Ils contestèrent sur cela trois heures.

. . . . . .

e. — 19 Janvier 1495 destiné pour la réception du Roy et l'obédience. Le Maistre des cérémonies envoyé au Roy luy dit ce qu'il avoit à faire, circa osculationem pedis Papæ, et obedientiam præstandam. . . . . .

. . . . . .

Le Pape envoya ses cardinaux advertir le Roy, qui le

trouverent disant. Le Roy adverty que l'on attendoit, interrogea le Maistre des ceremonies de ce qu'il falloit faire, et l'ayant esmeu à aller dans une autre chambre, où il tint conseil une demi-heure, fit appeler ledit Maistre des ceremonies, et luy demanda encore une fois ce qu'il falloit faire, qui luy repeta; et de la alla trouver les deux Cardinaux et Evesques qui l'attendoient. Le Roy donc fust au Consistoire avec ces Cardinaux, et medius inter eos, suivy des Princes et Grands François, Philippus Dom. de Bressa, Dom. de Montpensier, Dom. de Foix, Dux Civiæ, Dux Ferrariæ, et alii plures. Rege veniente, Papa assumpsit pretiosam mitram. Rex fecit debitas reverentias in terram, primam in introitu Consistorii, secundam in piano ante solium Papæ, tertiam in solio ante Papam, ubi genuflexus pedem, dein Papæ manum osculatus, quem Papam elevans, ad oris osculum recepit. Rex stans ad sinistram Papæ, tunc Dominus Johannes de Gannay, Præses Parliamenti Parisiensis, coram Pontifice venit, et genuflexus exposuit Regem ad præstandam obedientiam sanctitati suæ personaliter advenisse; velle tamen prius tres gratias a sua sanctitate petere, esse consuetum vassallos ante eorum præstationem sive homagium investire; petebat propterea, 1° omnia privilegia christianissimo Regi, ejus conjugi et primo genito concessa, et omnia in quodam libro cujus titulum specificabat contenta confirmari; 2° ipsum Regem de Regno Neapolitano investiri; 3° de dando fidejussores de restituendo fratre magni Turci inter alia heri stipulatum cassari et aboleri. Pontifex ad hæc respondit se confirmare hujusmodi primo petita, quatenus essent in usu ad 2. Quod agitur de præjudicio tertii, propterea oportere, cum concilio Cardinalium super hoc maturius deliberare, et in eo velle, pro posse suo, Regi complacere ad 3 velle esse cum ipso Rege et sacro Cardinalium collegio, non dubitans concordes futuros. Qua responsione facta, Rex stans ad sinistram Papæ protulit hæc verba : Sainct-Père, je suis venu pour faire obédiance et révérence à votre saincteté, comme ont accoustumé de faire mes prédécesseurs Roys de France. Quibus dictis, dictus præses adhuc genuflexus surrexit, et stans coram Pontifice verba Regis latine extendit, his verbis.

Beatissime Pater, consueverunt Principes, et præsertim Francorum Reges christianissimi, per suos oratores apostolicam sedem, et in ea pro tempore sedentem, venerari. Christianissimus vero Rex, Apostolorum limina visitaturus, id non per oratores et legatos suos facere, sed in propria persona voluntatem suam ostendere volens, statuit observare. Vos igitur, Pater Beatissime, Christianorum summum Pontificem, verum Christi Vicarium, Apostolorum *Petri et Pauli successorem*, fatetur, et debitam reverentiam et obedientiam, quam prædecessores sui Francorum Reges, summis Pontificibus facere consueverunt, vobis præstat, seque et omnia sua Sanctitati vestræ et huic sanctæ sedi offert.

Papa sedens, et sinistra manu sua Regis dextram tenens, respondit, brevissime et convenienter propositis, Regem ipsum in suo responsorio hujusmodi filium suum appellans. Interim dum præmissa fierent, accesserunt ad solium Pontificis omnes Cardinales cum confusione propter Gallorum impetum et insolentiam. Completa Pontificis responsione, surrexit Papa, et sinistra manu sua Regem apprehendens, ad cameram Papagalli reversus est, ubi depositis sacris vestibus fingit Regem ipsum velle associare, Rex illi gratias agens ad cameram suam rediit, a nullo Cardinalium associatus. Interfuerunt omnibus præmissis 20 Cardinales.

f.—Le 20 janvier, le jour de Sainct-Sébastien, le Pape voulut célébrer pontificalement la Messe en faveur du Roy, le Roy avant que d'y aller voulut disner, et le Pape l'attendit un quart d'heure, et vint enfin assisté de sa noblesse, sans armes; ses gardes demeurèrent hors la chapelle. Rex ex commissione Papæ sedit in sede nuda cum cussino de brocato tantum. Ordinatis pro ministranda aqua manibus Episcopi, de Pontificis voluntate Regem D. D. de Foix, Bresse et Montpensier, tamen quia eorum præcedentia mihi ignota erat, communicavi id Regi, quem interrogavi si ipse dare aquam vellet, respondit id libenter facturum, si Regibus conveniret; de aliis tribus quod digniorem locum E. de Bresse, 1° D. de Foix; primo igitur dedit aquam D. de Foix, 2° D. de Montpensier, 3° Domino de Bresse, 4° Rex cui portari feci *bachilia et credentia Papæ* per Dominum de Ligni camerarium suum secretum, qui singulis noctibus cum Rege solet dormire; et ego portavi

tobaliam pro collo usque ad gradus solii Papæ ubi Regi ipsam imposui : et acceptis per Regem bacilibus, ascendit ad Papam, et dedit stans aquam manibus Papæ; qui voluit quod ipse Rex de aqua credentiam faceret. Papa aquam post communionem accepit de manibus Regis Francorum. De multis interrogavit me Rex quid hoc esset, declaravi singula ut potui; replicavit Rex ut clarius exponerem; nihilominus non cessavit repetere, et non potui illi semper satisfacere.

. . . . . .

. . . . . .

g. — Erecta fuerunt per Urbem duo patibula, unum in campo Floræ, alterum in platea Judæorum per officiales Regis Franciæ, et per eos ministrabatur justitia, non per officiales Papæ, et mandata publica sive banni per urbem fiebant sub nomine dicti Regis, et non sub nomine Papæ. . . . . »

N° 18. — CH. XV

LES CONTRADICTIONS

DE M. GRÉGOROVIUS AU SUJET DE L' « INFANT ROMAIN »

Les contradictions de M. Grégorovius au sujet de la filiation de Jean Borgia, l' « Infant romain », méritent un chapitre à part.

Cet Allemand est tourmenté du besoin d'accuser le Pape. Depuis la première page de son livre jusqu'à la dernière, il tend à cela. Il jette l'ombre sur les faits louables, dénature les actes indifférents ou même bons, exagère les torts et accepte bénévolement, sans aucun contrôle, les accusations les plus invraisemblables, et, comme si la chose ne lui semblait jamais assez établie, il recommence sans cesse. Pourquoi ce perpétuel labeur, qui rappelle l'antique Sisyphe aux prises avec son éternel rocher ?

Pourquoi ?

M. Grégorovius, peut-être à son insu, nous a laissé échapper son secret, quand il a écrit à la première page de son livre : « Le fond sur lequel la figure de Borgia nous apparaît constamment est l'Eglise chrétienne », c'est-à-dire catholique. Ah ! oui, je comprends ce sentiment du sectaire. « Les Borgia sont, dit-il encore, sous une forme ou sous une conception très grossière, la satire de l'Eglise universelle qu'ils ont ruinée ou reniée (1). » C'est le sectaire qui se débat dans une froide fureur. Dès lors, tout acte qui accuse Alexandre devient pour lui un document incontestable.

En 1501, Alexandre VI donna en apanage, à Jean Borgia, enfant de trois, quatre ou cinq ans, le duché de Népi. Quel est ce Jean Borgia ? Quelques savants avaient cru reconnaître, dans le duc de Népi, le fils du malheureux duc de Gandie (2). Depuis, la *Civilta Cattolica*, dans une vive attaque dirigée contre le P. Olivier, dominicain, n'a pas eu honte de ramasser de simples commérages défavorables au Pontife, et de les donner pour l'histoire (15 mars 1873). Nous ne citons cet article que pour montrer que nous ne l'ignorons pas. La vérité nous oblige à nous séparer ici de la savante Revue, malgré notre vénération pour ses illustres rédacteurs. Nous sentons que le nom du journal doit produire une impression de surprise, mais il faut bien convenir que tout savants que soient les Pères Jésuites, ils ne sont pourtant pas infaillibles. Pour n'avoir pas tenu assez compte du caractère malveillant des récits de la fin du quinzième siècle contre la Papauté, ils se sont montrés injustes à l'égard d'Alexandre VI. Hâtons-nous de dire que de nouvelles publications ont porté la savante Revue à modifier son premier jugement. (Voy. 2e fasc., août 1880.)

Les documents publiés dans ces dernières années tendent à établir que Jean Borgia, le troisième duc de Gandie, et Jean Borgia, duc de Népi, sont distincts, et que ce dernier était un fils naturel de César (3).

(1) Lucrèce Borgia. *Introduction.*

(2) MM. Amati et Santoni dans le *Periodico di Numismatica e Sfragistica per la storia d'Italia*, publié à Florence sous la direction du marquis C. Strozzi, t. III, p. 70-77, et t. IV, p. 257-265.

(3) Dépêches de Giustiniani, 78, 97, 98, 109. — Alvisi. *Cesare Borgia*, etc., p. 216 et suiv.

M. Grégorovius reproduit, au sujet de la filiation de ce Jean, deux bulles dont il s'attribue l'honneur de la découverte aux archives de Modène, quoique des copies de la première existent à peu près dans toutes les bibliothèques de Rome. Cette première bulle est la légitimation de Jean comme fils de César. La seconde, réellement nouvelle, est une sorte de contre-lettre par laquelle Alexandre VI, après avoir attribué à César la paternité de Jean, « se reconnaîtrait ouvertement ensuite en être le père. »

Etudions cette nouvelle pièce introduite dans le débat.

« Si les actes n'étaient pas là pour l'établir, dit avec un air de triomphe M. Grégorovius, on ne pourrait pas croire à une effronterie aussi extraordinaire. Deux bulles, datées l'une et l'autre du 1er septembre 1501, sont adressées à ce fils bien-aimé, le noble Jean de Borgia, infant romain (1). Dans la première, Alexandre déclare que Jean, alors âgé de trois ans, est le fils légitime de César Borgia, homme non marié, et d'une dame également non mariée. Il légitimait cet enfant en vertu de son pouvoir apostolique, et l'établissait dans tous les droits de ses parents. Dans le deuxième bref, il se réfère à la légitimation qu'il a conférée à l'enfant comme fils de César, et dit en propres termes : « Mais comme tu es entaché de ce vice (d'une naissance illégitime) non par le fait dudit duc (César), mais par le nôtre et celui de la dite dame non mariée, ce que nous n'avons pas voulu exprimer, pour de bons motifs, dans le bref précédent, nous voulons, afin que cet acte ne soit jamais déclaré nul et que dans la suite des temps il ne puisse en naître des difficultés pour toi, pourvoir favorablement à ton avenir, et nous te confirmons par la présente, par un effet de notre libre résolution, de notre générosité et de notre toute-puissance, la validité de tout ce qui est spécifié dans ledit acte. » Il renouvelle en conséquence la légitimation et déclare que si son fils, légitimé comme fils de César, était à l'avenir appelé et désigné comme tel dans des brefs et des actes de cette espèce, et même, s'il se servait des armoiries de César, il ne pourrait en résulter pour ledit enfant nul préjudice d'aucune sorte, mais que de tels actes joui-

(1) Dilecto Filio nobili Johanni de Borgia, Infanti Romano.

raient de la même validité qu'ils auraient eue si cet enfant avait été désigné dans l'acte de légitimation comme son propre fils et non comme celui de César (1). »

Raisonnons sérieusement un peu sur ces documents qui vous ont fait tourner la tête, Monsieur Grégorovius.

Vous avez bien fait d'Alexandre un « mauvais sujet », mais jusqu'ici vous n'avez pas osé en faire un « sot. » Cependant ces deux actes sont la plus colossale sottise qu'il fût possible d'imaginer. Alexandre VI n'était pas homme à la commettre. Quel intérêt avait-il à se donner comme le père de Jean? Aucun, excepté celui de se faire passer pour un fanfaron de vices. Mais alors, que ne déchire-t-il ce premier bref qui n'a pas eu le temps de sécher, et qui ne lui donne qu'un neveu, dont il est l'oncle légitime et vertueux? Direz-vous qu'Alexandre, songeant au temps postérieur à sa mort, a voulu sauvegarder, de son vivant, la réputation de l'enfant et donner plus tard, par ce titre de fils du Pape, plus de sécurité à ses honneurs et à ses richesses. C'est simplement absurde. Jean, bâtard d'un fameux capitaine, était supportable dans un pays où, dit Commines, « ilz ne font point grant différence d'ung enfant bastard à ung légitime (2); » mais fils d'un Pape, il était repoussant, immonde. D'ailleurs vous avez pris soin de vous réfuter vous-même. « Alexandre VI, dites-vous, avait eu la prévoyance d'obtenir de Ferdinand le Catholique et d'Isabelle de Castille un diplôme daté du 20 mai 1502, et conservé aux archives d'Este, en vertu duquel la maison royale d'Espagne garantissait à la famille Borgia tous les domaines qu'elle possédait dans le royaume de Naples; et dans cet acte étaient désignés personnellement *César et ses héritiers*, don Joffré de Squillace, don Juan, fils du malheureux duc de Gandie, Lucrèce, à titre de duchesse de Biselli, et son fils et héritier Rodriguez (3). »

Incontestablement, Jean doit prendre place ici parmi les *héritiers* de César comme son propre fils. Si M. Grégorovius le conteste, que devons-nous penser alors de sa bonne foi lorsqu'il répète à satiété que « toute la pensée d'A-

(1) Grégorovius : *Lucrèce Borgia*, t. I, p. 351-352.
(2) Commines, liv. VII, ch. II.
(3) Grégorovius : *Lucrèce Borgia*, etc., tom. II, 124.

lexandre était de rendre ses enfants grands » et qu' « il n'avait pas d'autre souci? »

Du reste, le fait parle ici assez éloquemment. « Le petit Giovanni passa réellement plus tard, après la mort d'Alexandre VI, pour le fils de César. » Qui parle ainsi?... M. Grégorovius lui-même (1). Il ne se contente pas de cela, et cite des documents qui viennent appuyer la paternité du duc de Valentinois. Ainsi Alexandre appelle ce Jean « son neveu », dans un diplôme daté du 21 juillet 1502 : *Nobili Infanti Johanni Borgia nostro secundum carnem nepoti;* dans un autre bref du 12 juin 1502, adressé à la commune de Gallèse, il le nomme « fils de César » : *Dil. filii nobilis infantis Johannis Borgia ducis Nepesini dilecti filii nobilis viri Cæsaris Borgia de Francia*, etc. (2) »

Concluons : ou cette espèce de contre-lettre n'existait pas, ou bien on la tenait pour apocryphe. Il n'y a pas de milieu possible.

Ce n'est pas le seul trait de fausseté que présente cette pièce. Que penser de cette distraction d'Alexandre, qui, dans le même jour, fait de César à la fois un « homme marié » et « non marié (3)? » C'est le oui et le non identiques! On ne peut se railler plus effrontément de tout bon sens. Est-ce par oubli que M. Grégorovius n'a pas traduit ce passage, ou par l'embarras de dissimuler l'invraisemblance monstrueuse de cette contradiction sous la plume d'Alexandre VI?

« Si les deux bulles n'étaient point là pour l'établir, dirons-nous en empruntant votre parole, Monsieur Grégorovius, on ne pourrait croire à une effronterie aussi extraordinaire. »

Enfin, comment avez-vous pu croire que César, que vous

(1) LUCRÈCE BORGIA, tom. I, p. 353.

(2) *Ibid.*

(3) La première bulle dit : « ... *Defectum natalium pateris de dilecto filio nobili viro Cesare Borgia de Francia, Romanodiolæ et Valentiæ Duce* SOLUTO *genitus et soluta...* » V. ap. GRÉGOROVIUS, Doc. n° 29.

La seconde : *Non obstante defectu natalium, quem tu de dilecto filio nobilis viro Cesare Borgia de Francia, etc...* CONJUGATO *genitum et soluta pati expressum fuit... cum autem tu defectum prædictum non de præfato Duce, sed de nobis et dicta muliere soluta patiaris, quod bono respectu in litteris prædictis specifice exprimere noluimus, nos*, etc... Ap. GREGOROV., Doc. n° 30.

accusez d'avoir assassiné son frère par jalousie (1), ait consenti à voir son père mettre un bâtard sur le même pied que lui, le fils légitime, quant aux droits de propriété? Comment expliquer cela? Vous dites encore « qu'Alexandre était sous la domination de son terrible fils et redoutait César (2) », et néanmoins il lui endosse la paternité d'un enfant qui n'est réellement pas le sien? Mentir m'embrouille, a dit quelqu'un. Monsieur Grégorovius, vous vous embrouillez !

Pour toute explication, M. Grégorovius ajoute :

« On est frappé de voir que ces deux actes ont été rédigés le même jour; mais cette circonstance s'explique par ce fait que les lois canoniques interdisaient au Pape de reconnaître son propre enfant. Alexandre se tira donc de cette difficulté en déclarant qu'il avait énoncé une fausseté dans la première bulle. Cette assertion controuvée permettait de légitimer l'enfant ou de le doter de biens réguliers et, une fois cela fait par acte anthentique, le Pape pouvait, sans qu'il en résultât désormais de préjudice pour son fils, substituer la vérité au mensonge (3). »

Cette explication n'explique rien et ne sert qu'à voiler l'embarras de l'auteur, plus « frappé » qu'il ne veut le dire de ce qu'il y a ici d'invraisemblance. Il est si peu satisfait de son explication, qu'il met son esprit à la torture pour en trouver une seconde, qu'il a soin lui-même de déclarer « sans autre valeur que celle d'une hypothèse. » Vous vous prenez à douter, mais lisez plutôt.

« On ignore quelle était la mère de cet enfant mystérieux. Burkhard la désigne seulement comme « une certaine Romaine. » Si Alexandre disait vrai en l'appelant une femme non mariée, il ne faudrait pas penser à Julie Farnèse. *On peut encore* SUPPOSER *que la seconde assertion du Pape était également mensongère, et que « l'infant romain » n'était pas son fils, mais bien un enfant illégitime de Lucrèce.* » M. Grégorovius appuie sa supposition sur un pur commérage auquel il n'accorde d'ailleurs aucune créance, et il ajoute aussitôt après : « Les deux actes relatifs à sa légiti-

(1) T. I, p. 198.
(2) *Ibid.*
(3) GRÉGOROV., *Lucrèce Borgia*, etc., t. I, p. 353.

mation (de Jean), aujourd'hui aux archives d'Este, proviennent de la chancellerie de Lucrèce, qui les avait emportés avec elle en quittant Rome pour Ferrare, ou se les procura plus tard. (Toujours de pures suppositions!) — Nous verrons enfin l'infant paraître à la cour de Ferrare, où il passait pour son frère. Toutes ces circonstances peuvent donner à croire que le mystérieux Giovanni Borgia était fils de Lucrèce, MAIS CETTE OPINION NE SAURAIT JAMAIS AVOIR D'AUTRE VALEUR QUE CELLE D'UNE HYPOTHÈSE (1). »

Ce roman explicatif satisfera-t-il le lecteur? L'histoire ne sera-t-elle désormais qu'un tissu d'hypothèses? Qu'est devenue cette « méthode historique sévère que promettait l'auteur au début de son livre? Pour résoudre une si grosse question que la paternité douteuse de cet enfant, il faudrait des preuves palpables et non point des suppositions gratuites, des documents authentiques et non point des papiers incertains, douteux, suspects à plus d'un titre. Les esprits sérieux n'hésitent pas à proclamer que cette époque nous a transmis une foule de pièces apocryphes.

Un juge bien compétent, M. de Bréquigny, que nous avons déjà cité, dit, au sujet de certains documents supposés de cette époque qu'on avait négligé de détruire : « Combien de cas semblables où cette sage précaution a pu être négligée, et par conséquent combien de faux actes ont dû passer à la postérité! Ce n'est donc pas sans raison que les diplomatistes sont en garde contre les chartes qu'on leur présente, puisque, indépendamment de celles que les faussaires modernes continuent de fabriquer, on a lieu de soupçonner qu'il subsiste un grand nombre de celles que leurs prédécesseurs ont forgées (2). »

Voilà l'origine de la contre-lettre en question; elle a été évidemment composée après coup par quelqu'un de ces faussaires nombreux, au moment où l'histoire commençait à devenir cette grande conspiration contre la vérité, si justement flétrie par Joseph de Maistre. Cela montre une nouvelle fois à quoi en sont réduits les ennemis d'Alexandre VI, à la recherche de documents authentiques contre sa mémoire. Avec un peu moins d'animosité contre Alexandre, M. Grégorovius se fût épargné ce ridicule.

(1) GRÉGOROVIUS, *Lucrèce Borgia*, etc., t. I, p. 354.
(2) Op. cit. p. 89-90, ap. GENNARELLI, *Diar. Burchardi*, p. 129, note.

N° 19. — CH. XV

LETTRE DU CARDINAL JULIEN DE LA ROVÈRE

A ALEXANDRE VI

(Bibl. Marciana, Cod. Lat. Cl. X. CLXXV.)

Carpentras, le 10 juillet 1497.

Beat^me^ pr. ac cl^me^ Dne post pedum oscula Beatorum. Hodie cum jam Iter Italicum versus cepissem Inter equitandum allatus est mihi tristis nuntius de obitu Ill. Dni. Ducis Candie. qui profecto vehementer et graviter afflixit, non solum ex causa vre. Sanc^tis^ sed ex ipso atroci et crudeli genere mortis commisso in personam publicam et Capitaneum S^te^ romane Ecclesie ob quam rem ipsi sedi Aplc^e^ Injuriam hujusmodi irrogatam fuisse nemo est qui dubitare possit. Itaque ex hoc tam acerbo, et miserabili casu tantum plane doloris et molestie cepi, quantum profecto cepissem, si ipse urbis perfectus germanus meus defunctus fuisset. Et ad hunc justum dolorem meum accedit is dolor per quem hujusmodi luctuoso casu Beat^nem^ vram. affectam et exulceratam jure suo intueor. Nihilominus cognoscens summam in omnium rerum accidentia V. S^tis^ constantiam et moderationem, et ejus sublime ac divinum ingenium, non dubito quin omnia que sunt humane fragilitatis forti, et equo animo ferat. Et se cum voluntate illius cujus vices in terris gerit conformet : ac plane dicat cum patientissimo illo Job. Dnus dedit. Dnus abstulit : sit nomen Dni benedictum. Quare pluribus circa hæc apud S^tem^ vram. immorari nugatorium sane et ineptum esse existimo ; cum ea sit sola, a qua reliqui omnes exempla patientie petere debemus. Illud igitur unum altissimum precabor ut ipsam beatitudinem vram. sue sancte Ecclesie diutissime felicem et incolu-

mem conservet. Cujus sacratissimis pedibus me humillime commendo. Carpentorati die X Julii MCCCCLXXXXVII.

E. V. Sanc^{tis}

Humill. et devotiss. servus Jul. epus ostien.

Card. S^{u} P. ad vin^{la} manu propria.

N° 20. — CH. XVIII

LETTRES D'ALEXANDRE VI

AUX FRÈRES MINEURS DE FLORENCE

I

« Dilectis filiis guardiano et fratribus D. Francisci ad Sanctum Miniatum extra muros Florentinorum, Ordinis Fratrum Minorum de observantia nuncupatorum, Alexander Papa sextus.

« Dilecti filii, salutem et apostolicam benedictionem. Relatum nobis fuit quod apostolico zelo veritatis et justitiæ accensi, ac pro nostro, et hujus sanctæ Sedis honore contra perniciosum dogma falsamque doctrinam perditionis filii Hieronymi Savonarolæ Ordinis fratrum predicatorum, ac populi seductionem multis ac veris conclusionibus et argumentis sæpius publice ac privatim predicaveritis, ac eo fervoris et studii processeritis ut, pro sustinendis vestris veris rectisque argumentationibus, et ipsius Hieronymi pertinacia convincenda, non defuerit ex vobis qui etiam se ignem projicere proposuerit. Laudamus certe devotionem vestram ac tam pium tamquam religiosum ac venerandum opus quod procul dubio nulla poterit oblivione deleri : Nobis vero et ipsi Sedi ita gratum et acceptum ut gratius et acceptius esse non possit. Hortamur et monemus vos in Domino, ut eodem tenore pergentes adversus ipsius errorum reliquias, si quæ supersint, et complicem perseverare

velitis, ut exinde a Deo et hac sancta Sede merita condigna consequi possitis. Dat. Romæ apud S. Petrum sub annulo Piscatoris, XI die aprilis 1498, Pontificatus nostri anno sexto. »

II

« Dilecto filio Francisco Apuliensi, Ordinis fratrum Minorum de observantia nuncupatorum professori, Alexander Papa sextus.

« Dilecte fili, salutem et apostolicam benedictionem. Intelleximus quanto fervore pro veritate et justitia, proque nostro ac hujus sanctæ Sedis honore nuper prædicaveris verbum divinum in civitate ista florentina adversus falsum et perniciosum dogma iniquitatis filii Hieronymi Savonarolæ, qui prius suis demeritis excommunicatus, ausu sacrilego quam plurima scandalosa et heresim sapientia tam diu disseminare tam publice non erubuerat. Fecisti profecto opus valde meritorium, ac maxima laude dignum, ac quale religiosum virum decebat, quod nobis et toti sacro venerabilium fratrum nostrorum Sanctæ Romanæ Ecclesiæ cardinalium collegio mirifice complacuit. De qua devotione te plurimum commendamus, monentes et exhortantes ut, si quid forsitan reliquarum deinceps tanti ac nefarii erroris supersit, in tam bono ac pio instituto perseverare, ac illud eodem veritatis mucrone retundere cures, ita ut majores in dies ac uberiores fructus in agro dominico producens, nostram et ipsius Sedis benedictionem et gratiam valeas promereri. Datæ Romæ apud S. Petrum 1498, XI aprilis, Pontificatus nostri anno sexto. »

N° 21. — CH. XXI

LETTRE DE PIERRE DELFINI

A L'OCCASION DU JUBILÉ DE L'AN 1500.

[Lib. VI. Ep. 11.]

« Non improbo Pontificis consilium, quod fluctuante Italia, et surgente nunc gente contra gentem, et regno adversus regnum, apud se patres detineat sapientia præditos, cum quibus frequentiore coeunte senatu cogitationes suas communicet, et eorum sententiis nitatur in emergentibus rebus arduis, qui velint et sciant opportuno tempore prudentissime consulere, salus enim est ubi multa consilia; atque utinam ejusmodi futura sint, ut non solum Romanæ Ecclesiæ, verum etiam omni Christianæ reipublicæ profutura experiamur.

« Instat annus centesimus, qui etiam quinquagesimus est, annus utique jubilæus, annus remissionis, quem sanctificari præceperat Dominus, ut requiescerent cuncti habitatores terræ, et nulla alicubi apparet quies. Commota est et contremuit terra, et fundamenta montium conturbata sunt, et commota sunt, quoniam iratus est eis. Nisi placatus cito fuerit, et ad concordiam dissidentes atque ad cor redire prævaricatores jusserit, cum sit in manu ejus potestas et imperium, non modo requietionis annus futurus non erit, verum summæ confusionis terrorisque. Hinc a Turcis, illinc a Gallis circumventi Italia principes gravi bello implicandi sunt, nec sinendi per otium vitam ducere. Erudire forte nos vult per contraria Deus, et, ne otio torpeamus, otii vitia negotio et fatigatione discutere pergit. Dignetur tantummodo munire patientia imbecillitatem nostram, ut difficultatibus quæ se undique nobis objiciunt, fortiter obluctemur, nec cedamus malis, etc. Vale. Ex Camaldulo die X Augusti MCDXCIX. »

N° 22. — CH. XXV

A

LETTRE D'ISABELLE DE MANTOUE

« ... E ancora che mi persuada che prima l'avrà intese la cattura e morte de' confederati della Marca, nondimeno ho voluto sinificarglielo nel modo che io l'ho dal signor Giovanni, nostro commune fratello.

« Per una sua del 3 mi scrisse come l'Illmo signor Duca di Romagna si congratulava col signor Giovanni Bentivoglio, suo suocero, della presa avea fatto in Sinigaglia della personna del Sig. Paolo Orsini, Vitellozzo, Duca di Gravina e Liveroto da Fermo; con giustificare tale cattura : che non ostante l'aperta e notoria ribellione per loro fata a' dì passati contro la Santità di N. S. e sua Eccellenza e la remissione loro fatta, di nuovo avendo intesa la partita della gente francese, ritornata agli allogiamenti suoi, sotto specie di aiuto all' impresa di Sinigaglia, con tutto il loro potere erano venuto per pigliare sua Eccellenza : il che da lui inteso gli aveva prevenuti, e fatto a loro quello che volevano fare a lei. Dopo per un' altra del 5 scrive il progresso della detenzione essere stato in questo modo : secondo che ha riferito il cavaliere Orsino e Mario Rainiero della Sassetta, quali erano cautamente fuggiti da Signigaglia e ridotti a Ravenna : il che ho in conformità da Ferrara da Stefano.

Li predutti detenuti, con commissione et salvocondotto del predetto Sig. Duca, andarono a Sinigaglia colle sue genti d'arme e la presero per nome di sua Eccellenza ; poi tutti quattro gli andarono contro, e il Duca gli toccò le mani, e li baciò, e entrò in terra in mezzo del Duca di Gravina e Vitellozzo, sempre ragionando insieme. Ma come fu in camera, con le mani proprie li fece prigioni ; e subito gli fece dare la corda, e formare processo contro, e la mattina seguente fece tagliare la testa a Vitellozzo e Liveroto. »

B

UNE LETTRE DE MACHIAVEL,

SUR L'ÉVÉNEMENT DE SINIGAGLIA

[*Cette lettre d'une authenticité incontestable, mais dont malheureusement la fin manque, a été publiée dernièrement dans les* Œuvres de Machiavel, t. IV, p. 254, *Florence, Cennini*, 1875].

« *Magnifici Domini*. Poiche le Signorie vostre non hanno avute tutte le mie lettere, per le quali si sarebbe compreso in buona parte il successo delle cose di Sinigaglia mi è parso scrivere per questa ogni particolare, avendo massime comodità ad farlo per avere riposato sopra la magnificenza dello oratore tutte le cose che al presente si trattano qua, e credo che vi sarà grato per la qualità della cosa che è in vero rara e memorabile.

« Aveva questo Signore presentito dopo la partita che e' Franzesi feciono da Cesena, come questi suoi inimici riconciliati, cercavano sott' ombra de acquistare Sinigaglia in suo mome, porli le mani addosso e assicurarsi di lui; giudicando possere sotto colore di tale impresa, ragunare le loro forze insieme, pensando che alla Eccellenza del Duca non fussi rimasta tanta gente quanta era; e per questo essere più facili i loro disegni. Donde questo Signore pensò di prevenirli, e permesse lora la impresa di Sinigaglia e attese ad nascondere le forze sue per farli venire più volentieri e con maggior animo: e così quando loro si mossero per ire ad Sinigaglia, lui si partì da Cesena, e quindi arrivò ad Pesaro, vennono nuove, Sinigaglia essere occupata da li Orsini per tenersi per il Duca, da la cittadella in fuora; e sollicitavano sua Eccellenza ad farsi avanti con le genti e artiglierie per espugnare la fortezza. El Duca per mantenerli si su la opinione avvevano di posserlo ingannare, aveva nel cammino da lui fatto da Cesena ad Fano, fatte venire in modo spezate le sue genti, che nessuno le aveva

possute numerare nè intendere a dipresso la quantità loro ; e in tra gli altri termini dati da lui per nasconderle, non aveva, consegnato capo ad più che 100 uomini d'arme e 100 balastrieri a cavallo, che li aveva fatti spicciolati e mandati alli alloggiamenti in varii luoghi per le sua terre ; a' quali, nel partir suo da Cesena, ordinò dove presso ad Fano avessino a condursi, e chi avessino ad ubbidire. E giunto ad Fano a dì 30 del passato con tutto lo esercito intorno e volendo la mattina di buona ora cavalcare verso Sinigaglia, ordinò ad tutti i suoi capi, come ogni uomo facessi d'essere la mattina ad ore 18 con le sue compagnie ad ordine in su un flume discosto ad Fano qualche 6 miglia : e ordinato chi avessi ad essere antiguardo e chi retro, e dove avvessino ad essere le fanterie ; la mattina ad l'ora deputata fu ogni uomo in suo luogo. Lo antiguardo aveva el conte Lodovico della Mirandola, Raffaello de' Pazzi e dua altri condottieri con qualche 500 cavalli ; poi era una banda di Guasconi e Svizzeri di più di mille ; poi era sua Eccellenza armata in su un cavallo bardato in mezzo al suo squadrone ; e poi ad presso tutto el resto di sua gente d'arme e cavalli : e in su la man ritta, verso e' monti, erano tutto il resto delle sue fanterie : e per dare più animo a' nemici suoi e per mostrare poco ordine nel suo venire, non aveva consegnata luogo a' carriaggi, dè' quali questo esercito è copiossissimo, ma li aveva lasciati venire avanti alla sfilata. Da Fano ad Sinigaglia, come possono sapere vostre Signorie, sono circa miglia 15. Ciascuna di queste città è in su la marina e el cammino che si fa per ire da l'una a l'altra è tutto piano, posto fra la marina e monti, e' quali si stringono in tale luogo con el mare in modo che da le radice loro ad le acque non sono 30 braccia di spazio, e el più che si allarghino non è tanto terreno che un mezzo miglio non sia più. Sinigaglia ha da la parte di tramontana el mare, da la qual parte è la rocca ; ha da la parte di ponente un flume grosso che le passa ad canto ad le mura, el quale bisogna passare ad coloro che si partono da Fano per andare là. Ha solo questo flume un ponte di legname che non si attesta con la porta della terra, ma con le mura e discosto ad quelle qualche tre lance : e in su la manca, passato el ponte, è una porta piccola discosto qualche sei

lance; e in su la man ritta discoto due balestrate, che bisogna girare le mura a capitarvi e discostarsi più dai fiume, è un'altra porta grande con ponti levatoi e altri ordigni consueti. Avanti ad questa porta che viene ad essere dalla parte che guarda mezodì, sono assai case non ad uso di borgo ma spiccate l'una dall' altra, che le si lasciano una piazza in mezo, la quale con uno de' suoi lati si distende insino al fiume che io dico di sopra. Trovavonsi ad Sinigaglia, quando el Duca si trovava ad Fano, Vitelozo, Signore Paulo Orsino, Duca di Gravina e Liverotto da Fermo con 2.000 fanti e circa 300 scoppettieri a cavallo; e il resto di tutte le loro genti d'arme e fanti erano per certe castella all' intorno, discosto al più sei miglia. E perchè costoro pensavano di potere sforzare el Duca era necessario che lui pensassi sforzare loro. E sapiendo bene quali erano li disegni loro, e el sito della terra come stava, e come posseva essere offeso e offendere altri; scrisse la sera, che poi partì la mattina da Fano, ad quelli Orsini come voleva che traessino tutte le loro genti di Sinigaglia e si alloggiassino fuora in quelle case che io dico di sopra che sono accanto alla porta, e se le persone loro volevano alloggiare dentro la rimetteva in loro. Scrisse *etiam* che voleva che tutte le porte della terra stessino serrate, da quella che guardava verso quelle case in fuora, per cagione che non potessi entrare se non quelle genti che voleva. E così ordinato a' suoi soldati come avessino ad camminare e ad li Orsini come le avessino ad ricevere, si partì mattina ad giorno da Fano e ne venne verso Sinigaglia passo passo, con quello modo che possono le fanterie andare in ordinanza. E veramente per la quantità e qualità delle genti e per la umanità del sito che le mostrava tutte e non guastava l'ordine loro, mi parse spettaculo raro ad vederle. Era ancora la punta di quello esercito discosto da Sinigaglia qualche tre miglia, quando gli Orsini e Vitelli cominciaron ad comparire per incontrare el Duca: vennono non tutti insieme, ma l'uno dopo l'altro: donde si presume che vi andassino, non per deliberazione comune, ma a caso, forzati da la necessità e da la vergogna e vero da la buona fortuna d'altri, e da la cattiva loro. Venne Vitellozo in su una muletta, disarmato, con una gabbanella in dosso stretta,

nera e logora, e di sopra uno gabbano nero foderato di verde; e chi lo avessi veduto, non arebbe mai giudicato che fussi colui che due volte questo anno sotto e' suoi auspicii avea cerco cacciare el re di Francia di Italia. Era el volto suo pallido e attonito, che denotava ad ciascuno facilmente la sua futura morte. Fu ricevuto costui e gli altri con assai grata accoglienza, e ne vennono ragionando verso Sinigaglia quando con el Duca e quando con chi li era ad canto. In questo mezo l'antiguardo delle genti d'arme avea passato el ponte, e secondo l'ordine dato dal Duca, si era fermo fra el ponte e la porta, e aveno attelati e' loro cavalli, che l'una parte volgeva le stiene alle mura della terra e l'altra al fiume, e nel mezo rimanea strada al resto de lo esercito che passassi; e questo fece el Duca per essere signore di quel ponte e potersene servire in qualunque evento. Li mille fra Svizzeri e Guasconi sopraddetti che erano dietro all' antiguardo, entrorno nella terra, e dietro ad loro venne el Duca in mezo fra gli Orsini e Vitelli, e' quali perchè non potessino partire da lui, venuti che li fussino incontro una volta, aveva ordinato a otto de' suoi primi fidati che dua di loro intrattenessino un di quelli e in..... » [*Le reste du Ms. consumé par la vétusté n'est plus lisible.*]

N° 23. — CH. XXVI

A

MORT D'ALEXANDRE VI

(Récit de Burchard : *Diarium*, etc., ms. de la bibliothèque Corsini. — Cf. Raynal, ann. 1503, n° 11, et *Diarium*, etc., ap. *Notices de la Bibliothèque du Roi*, tom. I, p. 118.)

« Sabbato 12 augusti 1503, in mane papa sensit se male habere, et post horam vesperarum XXI, vel XXII venit ei febris, quæ mansit continua. Die Martis 15 augusti 1503, ex-

tractæ fuerunt ei tredecim unciæ sanguinis, et supervenit febris tertiana. Die Jovis 17 augusti 1503, hora duodecima accepit medicinam, et die Veneris 18 augusti 1503, circa horam 12 vel 13, confessus est R. P. D. Petro Episcopo Culmensi, qui deinde dixit coram eo missam, et post communionem suam dedit papæ sacramentum Eucharistiæ sedenti in lecto. Quo facto finivit missam cui interfuerunt quinque cardinales, videlicet Arborensis, Cusentinus, Montisregalis, Casanova, Constantinopolitanus, quibus deinde papa dixit se male sentire.

« Hora Vesperarum data sibi extrema unctione per episcopum Culmensem expiravit, præsentibus datario, et eodem episcopo, et papæ parephrenariis tantum stantibus.

« Dux (Valentinus) numquam venit ad papam in tota ejus infirmitate, nec in morte, nec papa fuit memor unquam sui, vel Lucretiæ in aliquo minimo verbo, in tota sua infirmitate. »

Nous ajoutons à ce document les paroles de l'historien Sardi, dont le témoignage est invoqué plus haut (p. 468) :

« Ma Beltrando Costabile, che allora era Ambasciatore del Duca Ercole di Ferrara in Roma, e Nicola Boncane Fiorentino, amico intrinseco del Gonfaloniere Soderino, con dieci lettere in cinque diversi giorni da loro scritte al Duca, e al Cardinale da Este, e lette da noi, mostrano la morte del papa, succeduta in otto giorni per febbre terzana, in quel tempo estivo regnante in Roma : dalla quale egli il 10° giorno di Agosto assalito, nè mitigata per apertura di vena, nè rinfrescata per manno presa, spiro la sera, che dicemmo. Poi per la subullizzione del sangue putre fatto in que' giorni restando il cadavero annerito e gonfio, sorse la fama del veleno dachi non conobbe la causa di quagli effetti. »

B

DÉPÊCHES D'ANT. GIUSTININIANI

TOUCHANT LA MALADIE ET LA MORT DU PAPE

(Dép. 444-445, 472 et 475, 479-487.)

Roma, 11 luglio 1503.

« Oggi sono stato a Palazzo ed introdotto nelle intime camere, trovai Nostro Signore disteso sopra un letto, vestilo però; e con buona cera mi raccolse, dicendo che da tre giorni in qua un poco di flusso, non però cattivo, gli aveva dato un poco di molestia, *tamen* sperava che anche di questo poco, da oggi in là, non saria piu niente..... »

Roma, 12 luglio 1503.

« .....Il papa facendo poco conto del suo male, è stato al fresco alle sue consuete logge a veder mostra di alcuni fanti..... »

Roma, 14 luglio 1503.

« Oggi sono stato a Palazzo, ed introdotto da Nostro Signore, lo trovai in sale de' Pontefici, nella consueta sedia, ben pero un poco fiacchetto; ma non ch'egli non fosse di buona voglia..... »

Roma, 7 agosto 1503.

« Entrato fui dentro, trovai la Santità Sua non troppo allegro, più rinchiuso dell'aria del consueto, e mi disse : Signor Ambasciatore, questi tanti ammalati che sono a Roma adesso, e che ogni giorno muoiono, ne fanno paura in modo, che siam disposti avere qualche più custodia, che non solevamo alla persona nostra..... »

Roma, 11 agosto 1503.

« .....Oggi si è celebrata la solennità dell' elezione del

Pontefice, e la Beatitudine Sua è uscita in capella, non con la consueta giocondità, che in simil giorno è consueto dimostrare, ma tutto sospeso nell'animo e travagliato nella mente..... Vedete, signor Ambasciatore, quanti mali seguitano per non c'intender noi, e particolarmente coll'Illustrissima Signoria. Siate certo che tutte queste cose cesserebbero, ed ognuno si accosterebbe a noi ed a lei : e noi potremmo governare il tutto pacificamente, e ridurre presto l'Italia nell'antica libertà..... »

Roma, 13 agosto 1503.

« Questa sera per buona via ho inteso che la causa che ieri Nostro Signore non tenne segnatura secondo l'ordinario, e come avea fatto intimare di voler fare, è stata perchè dopo mangiare gli venne un accidente, e vomitò il pasto, con alterazione di febbre, la quale li durò tutta la notte, ed oggi ancora ne ha sentito. Per il che il Palazzo, cioè le camere, sono state serrate, e non ha lasciato introdurre alcuno; non però che se ne ne dicesse la causa vera, ma soltanto che la Santita Sua era occupata col Duca per questa sua partita, e non voleva impaccio da alcuno per oggi. Il Duca ancora è in letto con febbre, e par che l'origine del male dell'uno e dell'altro è che uno di questi giorni, e fa oggi otto dì, andarono a cena ad una vigna del Reverendissimo Adriano, e stietero fino a notte, dove intervennero ancora altre personne, e tutti se ne sona risentiti. Il primo è stato proprio il Cardinale Adriano, che venerdì fu in cappella alla messa, e dopo mangiare gli venne un grandissimo parosismo de febbre, che gli durò fino alla mattina seguente; ieri ancora l'ha avuta; ed anche oggi gli è tornata ; e dopo lui gli altri sono andate dietro, com'è sopraddetto. Domattina investigherò con pari verità i particolari della cosa, e subito ne darò avviso alla Sublimità Vostra. »

Roma, 14 agosto 1503.

« Continuando la febbre a Nostro Signore, questa mattina gli è stato tratto sangue; e benchè si dica della quantità variamente, chi quattordici e chi sedici once, tuttavia in-

tendo la verità essere dieci once, che pare ancor troppo e mariviglioso in uomo di 73 anni, come si dice essere la Beatitudine sua. Pure per questo non par la febbre cessi, ed halla avuta ancora oggi, ma non tanta quanta ieri; e verso sera ancora per buona via ho inteso essergli stata sventolata un poco la vena, ch'è segno pure che la materia non manca. Il Duca oggi è stato peggio che non fece ieri, e, secondo come per buona via ho inteso, stante le cose in qualche sospetto di pericolo (chè altro non si può giudicare in uno vecchio e repleto com' è il Pontifice) per ogni buon rispetto ha mandato a far ridurre la gente qua; e dubitando che questa fama non gli faccia danno e qualche novità alle cose di Roma, gia ha spacciato ne'luoghi d'importanza, per dare avviso a' suoi, e fare smorzare la fama. »

Roma, 15 agosto 1503.

« Per le mie di ieri scritte per Evangelista corriere, la Serenità vostra avrà inteso in che stato si ritrova Nostro Signore ed ancora il Duca Valentino. Oggi sono stato vigilantissimo, e con ogni mezzo possibile ho investigato intendere come la cosa sia stata. Non si trova alcun fondamento di verità, perchè non è alcuno che possa penetrare in luogo dov'è la Beatitudine Sua; e quelli che vi entrano non escon fuora; per congettura si arbitra piuttosto male che bene, perchè tanta segretezza non causa da bene. Poi tutti i suoi, e che desiderano la salute sua, affermano che sta bene e non ha più febbre, che è cosa da non credere e contra ogni ragione; chè avendo avuto due parosismi, com'è manifesto a tutti, e trattogli non manco di otto once di sangue, non è nè vero, nè verisimile, che in quel corpo non continui ancora la febbre a fare suo corso, e tanto più che le genti sue sono sollicetate ad accostarsi a Roma, ed in tutti i luoghi d'importanza sono state replicate lettere di buona custodia. I Cardinali suoi familiari e domestici oggi sono entrati nelle prime camere; non s'intende con certezza se sono stati introdotti più oltre, ma si crede che no; usciti fuora mostrano allegrezza; l'intrinseco non s'intende. Del Duca si parla più liberamente, che non è senza male, e di lui si dice essere peggiorato. Tra tutti gli altri Reverendissimi

Cardinali più intento è alla verità il Reverendissimo Napoli, che alcun altro; come quello che per autorità ed età gli pare avere più parte in questo Pontificato : col quale oggi mi sono ritrovato, e parlando con me, com'è solito, con ogni confidenza, mi disse per oggi non aver potuto avere alcuna verità. E poi mi disse : Signor Ambasciatore, noi dobliamo sperare che Nostro Signore debba star bene, non di meno essendo mortale e dell'età che è, potrebbe anche essere che l'ora sua fosse venuta. Vedete che tutto il mondo è in armi, e forse che chi potrà più vorrà che l'elezione d'un nuovo Pontefice si faccia con le armi, che sarà grandissimo scandalo e pericolo della Chiesa di Dio ; la quale, come sempre è stata, così deve al presente, *dato casu*, esser raccomandata all'Illustrissima Signoria, che è sola che può rimediare a questa cosa, e far che le risse procedano giuridicamente e senza violenza, acciò non segua qualche scisma e pericolo nella fede. E pregò me che di ciò ne dovessi dar notizia alla Sublimità Vostra. »

Roma, 16 agosto 1503.

« Stando in continua vigilanza per intender come succede la malattia del Papa e del Duca, per buona via ho inteso che finora la febbre non abbandona nè l'uno nè l'altro, e continuamente l'hanno. Vero è che il Duca l'ha più gagliarda, ed ha i parosismi subentranti ed accidenti strani, e questa notte passata a mezza notte ha mandato a chiamare i medici che sono alla sua cura, che non sono palatini, i quali ha ritenuto lì, e non li lascia partire, e fa ancora maggior difficoltà in intendere lo stato suo. Il Papa ha anch'egli la febbre; e questa mattina ancora l'aveva, ma più lenta del Duca; pur mai... — Il y a ici une lacune dans le texte; on pense qu'il faut la combler par ces deux mots : *non cessa*. — Il sangue che gli anno tratto, e in tanta quantità, è stato necessarissimo rimedio : chè certamente fin al presente *actum esset de eo;* che già la materia *tendebat ad caput*, come principio di subetià (léthargie); pure ancora non è senza pericolo e l'uno e l'altro. Quel che più nocerà al Pontefice è la varie fantasie, delle quali per la natura sua in queste occorrenze non si potrà spogliare la mente ;

le quali, aggiungendo l'affanno pel male del Duca, faranno il caso più pericoloso. Non mancherò di stare in continua inquisizione della verità, per dar subito avviso alla Sublimità Vostra di ogni occorrenza... Quanto succederà la Sublimità Vostra ne sarà avvisata; alla quale ho voluto spacciare il presente corriere con quanto è scritto per non la tenere in lunga aspettazione delle mie, che so devono essere da lei desiderate dapoi il giungere delle mie ultime. Ben le significo che continuando in peggio questo caso del Pontefice, e che Dio volesse far altro di Sua Santità; avro bisogno di corrieri; nè qui mi resta, se non un altro; ed a questi tempi non mi pare che le lettere della Serenità Vostra debbano essere date in mano di altri, che non si sappia chi siano. Pero le ricordo, *debita reverentia adhibita*, che la faccia quella provvisione che alla sua somma sapienza parrà. Nè mi pare fuor di proposito dirle questa parola che a questo bisogno, intervenendo il caso, ogni corriere di quelli che ordinariamente fanno l'ufficio per la Sublimità Vostra non sarà da essere adoperato; non dico per fede, ma perchè molti non sanno uscire in manco tempo del suo ordinario. »

Roma, 17 agosto 1503.

« Ieri scrissi alla Sublimità Vostra per Girolamo Passamonte, corriere, quanto mi accadde. Ora mi accade significarle come questa mattina Nostro Signore ha preso medicina, e pure la febbre continuamente lo molesta, e non senza pericolo : siccome oggi per buona via ho inteso che il Vescovo di Venosa, primario medico di Sua Beatitudine (che è però creatura del cardinal Sangiorgio) ha fatto intendere al suo agente qui che la malatta del Pontefice è di grandissimo pericolo ; e però debba spacciare al Cardinale che si avvicini in qua; e cosi il detto ha fatto. Essendo io poi andato a visitare il Reverendissimo Napoli, pur per intendere alcuna cosa in questa materia, Sua Signoria Reverendissima mi ha confermato il medesimo, e mostrommi una polizza scritta a lui per uno de'medici che sono a quella cura, nominato Maestro Scipio, nella quale gli scrive il Pontefice star molto grave con febbre continua e grande, e che quasi pongono ogni speranza nella medicina

odierna. Questa sera al tardi tutto Palazzo era sottosopra, e, come meglio possono, ciascheduno cerca di salvare il suo, tuttavia con gran segretezza : e quanto ponno i Papalisti e Ducheschi si sforzano nascondere la gravezza del male del Pontefice, e lo fanno tanto poco, che sarebbe quasi... (encore une lacune qu'il faut remplir sans doute par *meglio*) quando dicessero il vero. E *inter cetera* ho inteso che i due putti (jeunes gens) (1), ovvero i governatori loro, hanno dato principio a mandar via quanto ponno della roba loro di valuta, e per via di mare la mandano a Piombino. È stata ancora questa sera deputata custodia grande per tutti i luoghi di sospetto; si finge per essere venuta fama che in Bracciano son giunti molti cavalli e fanti, ma non si dice di chi; pur si giudica che la principal causa della custodia sia per il pericolo che si vede nel male del Papa. Sto vigilantissimo e per ogni via e mezzo mi sforzo intendere quanto segue, per tenere ben avvertita la Serenità Vostra di quel che ora per ora accade. »

Roma, 18 agosto 1503.

« Sentendo Nostro Signore il pericolo del male suo, questa mattina, a buon'orà, si è communicato, e sono stati ammessi dalla Beatitudine Sua alcuni de'Cardinali di Palazzo; questa Communione però è fatta segretamente, perchè, quanto possono, i suoi si sforzano di tenere il suo male occulto. Pur io ho inteso che il Vescovo di Venosa questa mattina, a buon'ora, avanti la Communione, uscì dalla camera del Papa, piangendo, dolendosi e dicendo con alcuni de'suoi che il pericolo era grande, e molto si rammaricava che la medicina di ieri non avesse dato a Sua Beatitudine quel giovamento che avrebbe dovuto dare. Tutta questa terra sta interdetta; pure essendo la cosa del pericolo segreta, non si vede alcuno palese novità; benchè tutti stiano sopra di sè, con desiderio però di ognuno che questa infermità debba essere il fine delle tribulazioni della Cristianità. Il Duca ancora continua a star male, e per quel che palesemente vien detto, si afferma che stia in maggior pericolo, che il Papa :

(1) Giustiniani veut désigner ici Giovanni Borgia, un fils de César (V. PIÈCES JUSTIF. nº 18), et Rodrigne, le fils de Lucrèce et d'Alphonse d'Aragon.

tuttavia queste sono parole dette da'suoi propri, che par loro essere di maggior pericolo il pubblicare il mal del Papa, che quel del Duca, e però di esso i più prudenti ne fanno poco conto, e mettono il pericolo dove egli dev'esser posto. »

Roma, 18 agosto 1503, *alle ore* 19.

« In quest'ora il Reverendissimo Napoli, per uno de'suoi palafrenieri, mi ha mandato a dire che gli dovessi subito mandare il mio segretario, chè aveva a communicargli cosa d'importanza : il quale subito andò, ed essendo in conferimento con Sua Signoria Reverendissima (nel quale si diceva per nuovo avviso avuto, il peggiorare del Pontefice, e che stava in grandissimo pericolo : dichiarandogli la singolar fede e riverenza che egli e tutta sua casa avevano in ogni tempo avuto all'Illustrissima Signoria Vostra, ed onestamente ricercando il favore della Sublimità Vostra, in caso di elezione del nuovo Pontefice, non però di altra cosa, se non che con l'autorità sua Ella dovesse fare di questa elezione, dovendosi fare, che si facesse libera e senza violenza nè forza d'arme; che non poteva essere se non con carico di questo serenissimo Dominio, che solo era in Italia che potesse provedere a questo bisogno, e difendere la libertà ecclesiastica, della quale sempre era stato difensore); sovraggiunse un messo, mandato dal Vescovo di Carinola, vicario del Papa, il quale continuamente assiste la Beatitudine Sua, ed essendo stata fatta l'ambasciata, Sua Signoria Reverendissima, fatto ridurre il Segretario mio in un camerotto, parlò a questo messo, il quale partito, chiamò il Segretario mio, e disse : Signor Segretario, non più cerimonie nè belle parole; andate adesso e fate l'ambasciatore spacci immediatamente, e dia avviso all'Illustrissima Signoria che il Papa *graviter laborat;* e costui mi ha fatto intendere, a nome del suo padrone, ch'egli dubita, se Dio non fa miracolo, ch'egli non può campar troppo; ed il più lungo termine che per i medici gli si è dato è il far della luna. Ed in gran celerita gli detta licenza, facendogli pressa allo spacciare. Il quale essendo in quest'ora ritornato, per quanto far i conviene al debito mio, ho voluto spacciare il presente cor-

riere alla Sublimità Vostra, alla quale significo che, tuttora scrivendo, per via di uno che sta in Castel S. Angelo, sono avvisato a quest'ora essere andato al Castello uno de' palefrenieri del Papa, ed avendo parlato col Castellano segretamente, subito il detto fece serrare il Castello, e metter tutti in arme, e con gran diligenza faceva caricar le artiglierie. »

Roma, 18 agosto 1503, *alle ore* 23.

« Oggi alle ore 19 furono le ultime mie alla Sublimità Vostra per Lorenzo da Camerino, e da poi il partire suo è stato da me Maestro Scipio, medico che viene da Palazzo, e mi ha fatto intendere che dalle 16 ore in qua, volendosi levare Nostro Signore per avere beneficio del corpo, se gli mosse il catarro, ed andò in angoscia, e da quello in qua è sempre andato di male in peggio, sicchè, per giudizio suo questa notte terminerà la vita. E, per quanto mi ha narrato, per il discorso di tutto il male ed accidenti accaduti e rimedii fatti, è da giudicare che il principio del suo male sia stato apoplessia, e di questo parere è questo medico, uomo excellente nell'arte sua. Del Duca mi ha affermato che sta senza pericolo alcuno, sincero di febbre, e che a piacer suo si può levare di letto; il quale tuttavia, per quanto il detto mi riferisce, che ora viene da lui, si prepara per ridursi questa notte in castel S. Angelo, e lì farsi forte per sua sicurtà; dove anche sono stati mandati i due putti, e per il corritoio coperto tuttavia dal Palazzo al Castello si conduceva roba del Duca e degli altri suoi. Questa mattina a buon'ora fu spacciato che le genti dovessero venire in qua con ogni celerità, e per essere più presto divessero venire leggiere senza impedimento di armi; e già n'è giunta una parte, e tuttavia si vede venir soldati. Tutti si ridussero in Borgo, ed è andato anche il tamburino per la terra chiamando tutta la guardia, con pena della forca a ciascuno, che si debbano presentare al suo Capitano a Palazzo, e tutta la gente si riduce in Borgo. La terra tuttavia va sottossopra, specialmente attorno Banchi, i quali sono serrati, e ciascuno cerca di assicurarsi il meglio che può. Sto attento in attendere l'estrema ora, ed immediamente spacciare alla Sublimità Vostra. »

Roma, 18 agosto 1503, *hora prima noctis.*

« In quest'ora è venuto D. Alvarotto de Alvarottis, cittadino Padovano della Sublimita Vostra, e insiememente domestico del Reverendissimo Sta-Prassede, e mi ha riferito che, essendo col suo Cardinale, venne lì D. Romolino, Cameriere del Duca, e fece intendere a Sua Signoria come Nostro Signore in quell'ora *expiraverat; qui in pace requiescat.* Il Signor Duca ed anche la persona sua raccomanda a Sua Signoria Reverendissima. Il detto anche gli fece intendere che questa mattina il Duca avea spacciato un messo al Signor Prospero Colonna a fargli intendere che volesse essere in favor suo, chè da ora gli offriva restituire tutto il suo stato. Questo caso della morte mi è stato ancora confermato per via del Reverendissimo Cardinal di Trani. »

N° 24. — CH. XXVIII

CATALOGUE DES LIVRES

QU'AVAIT EN SA POSSESSION DONNA LUCRÈCE BORGIA EN 1502 ET 1503

(Aux archives d'Etat, à Modène.)

In dita cassa N. 6 uno Breviario guarnito de veluto como uno azulo et in una carta dui azuli de oro posti a dito Breviario, la quale ha auto la Signora.

In la cassa N. 6 uno libreto coperto d'argento con li sete salmi et altre orazioni.

Uno libro de Copelle ala Spagnola in Carta bergamina tuto miniato doro, coperto de veluto Carmexino con can-

tonere et atacagli de argento in una borssa de Camosso rosso.

Uno libro de epistole de Sancta Catelina da Siena a stampa coverto de coro celestro con suoi cantonieri et atachagli dotone.

Uno libro Epistole et Evangelii volgari a stampa coverto de Coron morato con suoi cantonieri et atachagli dotone.

Uno libro chiamato el dodexe del Christano in lingua Valentiana, quadernato in tavole con suoi fornimenti de hoton (Lo tiene el Ducha).

Uno libro scrito a manno de Canzone spagnole de diversi autori, el prencipio del quale sono li proverbii de Domendego Lopes, coperto de coro rosso con suoi cantonieri et atachagli dotone.

Uno libro a stampa de laquila volante coperto de coro morato con suoi cantonieri et atachagli de otone.

Uno libro chiamato suplimento de Croniche vulgare a stampa coperto de coro pavonazo con suoi cantonieri et atachagli de otone.

Uno libro chiamato Specchio de la fede stampato e vulgare, coverto de coro pavonazo con suoi cantonieri et atachagli de otone.

Uno Danti commentato a stampa coperto decoro pavonazo con suoi cantonieri et atachagli de otone.

Uno libro vulgare de Filosofia in Vulgare che commenza : perche il superchio de le cosse che nui videmo; coperto de coro pavonazo con suoi cantonieri e azuli dotone.

Uno libro de la Legenda de Santi Vulgari coperto de tavolle con suoi azuli.

Uno libro de Ventura Vechio.

Uno donato coperto de carta pintato.

Uno vitachristi in Spagnolo in Carta banbaxina in quarto foglio coperto de corame pavonazo con suoi azuli.

Uno petrarcha in forma pichola, in carta pechorina, scrito a mano, coperto de coro rosso con octo chioldi e suoi azuli de otone.

N° 25. — CH. XXVIII

ÉDIT DE LA DUCHESSE LUCRÈCE

EN FAVEUR DES JUIFS

(Aux archives d'Etat, à Modène.)

Lucrecia Ducissa Ferrarie, etc.

Dilectissime noster : In absentia del nostro Illustrissimo Consorte, habiamo visto quanto gli scriveti del temerario et maligno acto usado per alcuni tristi laoltra contra quelli hebrei unde per riposta ve Dicemo che commendandovi summamente del bono officio, che fatti virilmente, per reprimere l'audatia de tuti li tristi lie debiati pur procedere condenare et punire, qualunque facia injuria ad alcuno hebræo in quello loco, per quello medesimo modo et forma, che faresti contra li christiani : che hauesseno iniuriato ad altri christiani : Si che Volemo, chel statuto lie vaglia in questo capo cussi a beneficio de li hebrei, come de christiani, parendoni cosa iniqua che sotto lo allegato pretexto per quelli delinquenti se possa nocere et fare al despiacere et grave iniuria a dicti hebrei. Per tanto non ve lentati in punire li tristi, come speramo, perchè dal canto nostro non se vi mancara per tale effecto in modo alcuno, adcio iano, extirpati, tuti li malfactori.

Quanto sia autem per li Statuti lie, che siano defectivi in alcuni casi non ni pare de fare al presente altra ordinatione on constitutione, se prima non si advisati, in che cosa manchino dicti statuti, on vero remettendoneli qui a noi, significandoni de quello seria bisogno per bona reformatione, on, a complemento de epsi, perchè se gli provederà.

Ferrarie, 28 maij 1506.

N° 26. — Ch. XXIX

LETTRE DE LUCRÈCE BORGIA A LÉON X

(Aux archives d'Etat, à Modène.)

Ferrare, le 22 juin 1519.

Santissimo Patre et Beatissimo Signor mio Colendissimo.

Con ogni possibile reverentia d'animo basio li Santi piedi de Vostra Beatitudine, et humilmente me raccommando in La sua Santa gratia. Havendo io per una difficile gravidanza patito gran male piu di duo mesi; come a Dio piacque a XIIIJ del presente in aurora hebbi una figliola : e sperava essendo scaricata del parto che mal mio anche si dovesse alleviare; ma è successo il contrario : in modo che mi è forza concedere alla natura : E tanto di dono mha fatto il Clementissimo nostro Creatore, che io cognosco il fine de la mia vita, e sento che fra poche hore ne saro fuori, havendo pero prima ricevuti tutti li Santi Sacramenti de la Chiesa : Et in questo punto come christiana benche peccatrice mi sono racordata de supplicar a Vostra Beatitudine, che per sua benignita si degni dare del thesoro spirituale qualche suffragio con la Sua Santa benedictione allanima mia : e cosi devotamente la prego. Et in Sua Santa gratia raccommando il Signor Consorte et figlioli mei tutti servitorj di predicta Vostra Beatitudine. In Ferrara adi XXIJ de zugno 1519 a hore XIIIJ.

De Vostra Beatitudine

Humil Serva

LUCRETIA DA ESTE.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

PRÉFACE ..... I-VI

CHAPITRE PREMIER

ORIGINE DES BORGIA

Calixte III. — 1378 - 1458

La famille des Borgia. — Portrait des Aragonais. — Alphonse de Borgia : ses études, sa vocation sacerdotale. — Prophétie de S. Vincent Ferrier à Alphonse. — Dignités dont il est revêtu. — Sa religion et son patriotisme. — Le roi d'Aragon le délègue auprès d'Eugène IV. — Succès de sa mission. — Alphonse cardinal. — Il est fait gouverneur de Naples. — Election d'Alphonse de Borgia au souverain Pontificat. — Réhabilitation de Jeanne d'Arc. — Calixte III prépare une croisade contre l'Islamisme. — Institution de l'Angelus. — Triomphe des armées catholiques. — Démêlés de Calixte III avec le roi d'Aragon. — Origine de la haine de la maison de Naples contre les Borgia. — Reproche immérité fait à Calixte III. — Alliance des Llançol et des Borgia. — Naissance de Rodrigue de Llançol y Borgia 1

CHAPITRE II

PREMIÈRES ANNÉES DE RODRIGUE LLANÇOL Y BORGIA

(1431-1456)

Enfance de Rodrigue. — Les écoles monastiques au moyen âge. — Rodrigue à Valence. — Progrès de l'écolier. — Son portrait. — Ses hésitations dans le choix d'une carrière. — Il débute avec succès au barreau et l'abandonne peu après. — Raison de ce changement. — Le militaire. — La forêt de Dante. — Amours de Rodrigue. — Une hypothèse. — Doute

Pages.

que provoque son union. — Deux opinions restent en présence. — La Vanozza des contemporains et la Vanozza de M. Grégorovius. — Légitimité probable de la naissance des enfants de Rodrigue. — Celui-ci doit être jugé par ses Pairs. — Les sources accusatrices..... 14

CHAPITRE III

LES SOURCES : BURCHARD, INFESSURA, POLO CAPELLLO, ETC.

Burchard, d'après M. Grégorovius. — Ce qu'était Burchard. — Ses préjugés nationaux. — Son œuvre. — Burchard et Saint-Simon. — Découverte et révélation posthume du *Diarium* par les protestants. — Burchard et son troisième éditeur. — Examen du journal de Burchard. — Jugement d'un contemporain. — Autorité du *Diarium*. — Infessura. — Jugement que portent de son œuvre Muratori et Gennarelli. — La célèbre relation de Polo Capello. — Ce qu'il faut penser de son authenticité. — Caractère passionné des documents vantés par M. Grégorovius..... 39

CHAPITRE IV

LES SOURCES : HISTORIENS ET POÈTES

Le paganisme de la Renaissance. — Idolâtrie des lettrés italiens pour les antiques. — Ils en reproduisent la forme et la pensée. — Leurs invectives sont un « jeu renouvelé des anciens. » — L'ironie à la Renaissance. — Révolution dans les lettres. — Les lettrés de cette époque ont calomnié leur siècle. — Guichardin : Sa manière d'écrire l'histoire. — Il est sévèrement jugé par les incrédules. — Guichardin jugé par lui-même. — Source des erreurs des jugements du Florentin. — L'homme politique explique le lettré. — Paul Jove : il fait le métier de gazetier. — Aveu cynique de sa vénalité. — Tomaso-Tomasi : il est repoussé par la critique la plus indulgente. — Les poètes satiriques. — Rôle de l'épigramme aux xve et xvie siècles. — Ces pasquinades sont prises pour l'histoire. — Pontano et Sannazar aux gages de la cour de Naples. — Le portrait de Pontano dessiné par un maître. — L'attachement de Sannazar pour ses maîtres explique sa haine des Borgia. — Son paganisme. — Rien n'excuse sa conduite envers Léon X. — Les enfants perdus de la calomnie. — Notices manuscrites. — Le manuscrit de la Casanate et Gordon..... 56

Pages.

CHAPITRE V

RODRIGUE BORGIA, CARDINAL

(1456)

Calixte III appelle à Rome son neveu Rodrigue et le comble de faveurs. — Il lui confie la légation des Marches. — Son élévation au cardinalat. — Des troubles surviennent dans la légation. — Glorieux rôle de Rodrigue dans la défense de la province. — Éloges que lui adresse Piccolomini. — Rapports de Rodrigue avec Æneas Sylvius Piccolomini. — Le célèbre cardinal le pousse à accepter des fonctions auprès du Pape. — Hésitation de Rodrigue. — Le népotisme à la cour de Calixte III. 73

CHAPITRE VI

LE CARDINAL BORGIA SOUS LE PONTIFICAT DE PIE II

(1458-1464)

Le cardinal Rodrigue réorganise la chancellerie apostolique. — Mort de son oncle et de son frère. — Le vice-chancelier au conclave. — Élection de Piccolomini. — Son portrait. — Affection du Pape pour le neveu de Calixte. — Un manque de réserve lui attire des reproches de Pie II. — Lettre du Pape. — Réflexions qu'inspire sa lecture. — Munificence du cardinal Borgia en l'honneur de la religion. — Pie II rêve de mourir en face des ennemis. — Rodrigue vend ses domaines pour aider à la guerre sainte et accompagne le Pape. — Mort du Pontife..... 82

CHAPITRE VII

LE CARDINAL BORGIA SOUS LE PONTIFICAT DE PAUL II

(1464-1471)

Relâchement de la discipline ecclésiastique au commencement du XVe siècle. — L'Eglise prononce la première le mot de Réforme. — La caricature de l'histoire. — La cour romaine sous Paul II. — Carvajal. — Capranica. — Turrecremata. — D'Estouteville et Jean d'Albret. — Bessarion. — Jacopo dei Ammanati. — Prélats secondaires. — Gravité de ces personnages. — Pro-

Pages.

blème de l'obscurité de la vie privée de Rodrigue. — Sa liaison avec dei Ammanati. — Ce que le célèbre cardinal pense de son ami. — Les contemporains. — Un cercle vicieux ! — A quelle époque commencent les accusations contre Borgia. — Un trait de la vie privée de Borgia. — Comment s'y prennent certains écrivains pour perdre la mémoire d'un pape. — Lucrèce Borgia. — La Lucrèce légendaire et la Lucrèce réelle. — Lucrèce, un modèle de grâces et de beauté. — Son éducation. — Le couvent. — Education des femmes à la Renaissance. — Lucrèce reçut l'enseignement des jeunes filles nobles de son temps..... 97

CHAPITRE VIII

LE CARDINAL BORGIA SOUS LE PONTIFICAT DE SIXTE IV

(1471-1484)

Portrait de Sixte IV. — Le cardinal Rodrigue assure son élection. — Le nouveau pape donne ses soins à la guerre sainte. — Il prend le parti de négocier la croisade par des légats. — Rodrigue est envoyé en Espagne. — La situation politique de ce royaume rend sa mission difficile. — Il était l'homme le plus apte à la remplir. — Réception à Valence. — Discours à la cathédrale. — Ce discours peint l'homme et le montre sous un jour bien favorable. — Ses sensations en se retrouvant dans sa patrie. — Il apaise un soulèvement dans la Catalogne. — Succès de sa mission dans cette province. — Le légat à la cour de Castille. — Pour quelles causes le roi favorise d'abord sa mission et l'entrave bientôt. — Fermeté et courage du légat apostolique. — A Rome, le Sacré-Collège repousse la nomination au cardinalat de Louis d'Aragon. — Le cardinal de Pavie a recours à l'influence de Borgia pour faire triompher la résistance des cardinaux. — Contre-sens ou mauvaise foi de Guichardin. — Une effroyable tempête assaille le cardinal à son retour en Italie. — Pendant son absence l'envie a travaillé à lui nuire. — La conduite du légat jugée par le cardinal de Pavie. — Précieuses faveurs dont le comble Sixte IV. — Il reçoit le sacerdoce et la consécration épiscopale..... 113

Pages.

CHAPITRE IX

LE CARDINAL BORGIA SOUS LE PONTIFICAT D'INNOCENT VIII

(1484-1492)

Élévation à la papauté du cardinal Cibo. — Borgia aurait pu se faire donner la tiare. — L'élection d'Innocent VIII est l'œuvre des cardinaux de Borgia et de la Rovère. — Confiance que le Pontife témoigne à Borgia. — Le cardinal dédie au Pape son traité sur *la Dignité cardinalice* et une *Glose sur la Vice-Chancellerie.* — Le fils aîné de Borgia devient duc de Gandie. — César à Pise. — Célébrité de cette ville au moyen âge. — Paolo Pompilio dédie à César Borgia ses Syllabica. — Ses compagnons d'études. — Jean de Médicis arrive à Pise. — Son intimité avec César. — Le fils de Rodrigue est nommé administrateur de l'évêché de Pampelune. — A Rome, le cardinal Borgia emploie ses loisirs à des études théologiques. — « Le *Bouclier de la Foi.* » — Le duc de Gandie lègue en mourant son duché à son frère Juan-Francesco. — Mort à la fleur de l'âge, l'oubli se fait autour de son nom. — L'épitaphe de Vanozza. — Fiançailles de Lucrèce à un seigneur espagnol. — Rupture de ces premières promesses. — Nouvelles fiançailles. — Le Pape tombe malade. — Il nomme Borgia gouverneur de Rome. — Mort d'Innocent. — La garde du Conclave est confiée à l'Espagnol Gonzalez. — Obsèques du Pontife. — Conseils que donne l'évêque Léonélli aux cardinaux. — Le peuple augure que le nouveau Pape sera Espagnol..... 135

CHAPITRE X

ALEXANDRE VI, PAPE

(1492)

Le Conclave. — Il y a trois candidats. — Situation de l'Italie à la fin du XVe siècle. — Le cardinal Borgia est élu Pape. — Remarquables paroles qu'il prononce en apprenant sa nomination. — Il prend le nom d'Alexandre VI. — Joie du peuple à l'annonce de l'élection. — Intronisation de l'élu. — Il distribue ses biens et les bénéfices vacants aux cardinaux. — Une grave accusation. — De la prétendue vénalité des cardinaux qui élurent Borgia. — Réjouissances publiques à Rome. — Motifs de

Pages.

l'allégresse générale — Couronnement du Pape. — L'hosanna populaire à la prise de possession de Saint-Jean de Latran. — Spasme du Pape. — Espérances conçues par la chrétienté. — Les larmes de Ferdinand de Naples. — Jugement de Pierre Martyr..... 147

CHAPITRE XI

PREMIERS ACTES D'ALEXANDRE VI

(1492-1493)

Glorieux débuts du pontificat d'Alexandre VI.— Il donne avis aux cardinaux qu'il punira la simonie. — Sa résolution solennelle de ne pas travailler à l'élévation de sa famille. — Sa vigoureuse administration. — Son application à s'entourer d'hommes savants et vertueux. — Ardicino della Porta. — Dissentiments du cardinal Julien de la Rovère et d'Alexandre VI. — Le repos de l'Italie menacé par les intrigues secrètes de L. Sforce. — Il anime le Pape contre le roi de Naples. — Ligue de Milan avec Venise et Rome. — Les princes italiens favorisent l'expédition de Charles VIII en Italie. — Efforts du Pape pour arrêter l'invasion étrangère. — Guichardin devant l'histoire..... 170

CHAPITRE XII

PREMIERS ACTES D'ALEXANDRE VI

(*Suite*)

(1493-1494)

Alexandre VI travaille avec ardeur au bien de l'Eglise. — Son zèle pour ramener les Hussites. — Il encourage les princes hongrois à s'armer contre les Turcs. — Conquête de Grenade : il relève les églises dans ce royaume. — Il forme le projet de porter l'Evangile dans l'Afrique. — Découvertes de Christophe Colomb. — Joie du Pape ; il envoie aussitôt des apôtres aux Indiens. — Le Pape partage le Nouveau Monde entre les Espagnols et les Portugais. — Comment la ligne tracée par lui indique qu'il est inspiré par Dieu. — Curieuses considérations à ce sujet. — Les ennemis de la bulle *Inter cætera*. — Obscurcissement de la gloire d'Alexandre VI par sa faiblesse pour ses

Pages.

enfants. — Mariage de Lucrèce. — César est créé cardinal. — Réflexions à ce sujet. — Louis le More travaille à gagner le Pape au parti de la France. — Alexandre VI ne songe qu'à la paix de l'Italie. — Il se lie fortement avec Alphonse, devenu roi de Naples. — Mariage de Godefroy Borgia avec la princesse Sancia d'Aragon. — Entrevue des deux souverains à Vicovaro. — Politique courageuse d'Alexandre VI. — Défection de la noblesse romaine. — Une étrange accusation!..... 189

CHAPITRE XIII

EXPÉDITION DE CHARLES VIII EN ITALIE

(1494-1495).

La résolution de Charles est désapprouvée par quelques-uns. — On flatte la vanité du prince. — Il fait la paix avec Ferdinand d'Espagne, et Maximilien, roi des Romains. — Ovations du peuple à Charles. — Hésitation du roi vaincue par le cardinal de la Rovère. — Départ de Charles VIII. — Puissance et beauté de son armée. — Recrutement de l'armée italienne. — Marche triomphale de nos troupes. — Traité honteux de P. de Médicis avec les Français. — Révolution à Florence et chute de P. de Médicis. — Charles VIII à Florence. — Alexandre VI se met en rapport avec le roi de France. — Echec de la négociation. — Nouvelle ambassade. — Il espère dans une ligue de l'Europe contre Charles VIII, et se prépare à résister. — Le droit des gens! — Il est forcé, par les événements, de traiter avec le roi. — Entrée des Français à Rome. — Alexandre se retire au château Saint-Ange. — Conduite coupable de quelques cardinaux. — Quatre cardinaux prennent la défense d'Alexandre VI devant Charles VIII. — La justice de Dieu! — Accommodement entre le Pape et le Roi. — Entrevue des deux souverains. — Cérémonie de l'obédience et soumission filiale de Charles VIII au Pontife. — Le roi entend la messe du Pape.. 210

CHAPITRE XIV

EXPÉDITION DE CHARLES VIII EN ITALIE

(*Suite*)

(1495-1496)

Dessein de ce récit. — Révolution à Naples. — Abdication

Pages.

d'Alphonse. — Ferdinand II. — Charles VIII s'avance sur Naples. — Histoire du prince Zizim. — Que faut-il penser des causes de sa mort? — Mission arrogante de Fonseca auprès de Charles. — Fuite de César Borgia du camp français. — Ferdinand désespère d'arrêter les Français. — Entrée de Charles VIII à Naples. — Conduite imprudente des vainqueurs. — Coalition secrètement organisée à Venise contre les Français. — Nouvelles instances de Charles VIII pour obtenir du Pape l'investiture du royaume de Naples. — Charles VIII quitte Naples pour revenir en France. — Alexandre VI s'enfuit de Rome à l'approche du roi. — Mécontentement de Charles. — Victoire de Fornoue. — Perte du royaume de Naples. — Conclusion..... 236

CHAPITRE XV

GUERRE CONTRE LES ORSINI. — MORT DU DUC DE GANDIE

(1496-1497)

Les vassaux de l'Eglise. — Alexandre rêve la ruine de cette féodalité. — Les Colonna se soumettent. — Le Pape déclare la guerre aux Orsini. — Premiers succès. — D'Alviane. — Défaite de l'armée pontificale. — Alexandre tourne ses armes contre Ostie. — Gonzalve de Cordoue prend cette ville pour le Pape. — Gonzalve à Rome. — Contre-sens de l'historien Mariana. — Projets du Pape en faveur du duc de Gandie. — Courageuse résistance du cardinal Piccolomini. — Encore une erreur de Mariana. — Mort tragique du duc de Gandie. — Récit de Burchard. — César fut-il un nouveau Caïn? — Invraisemblance de cette accusation et insuffisance des preuves. — Les fameuses *preuves convaincantes!* — Lucrèce et les Satires. — Douleur de la duchesse de Gandie. — Ses enfants. — Etrange confusion! — Un grand Saint dans la maison de Borgia. — Les larmes d'Alexandre VI..... 256

CHAPITRE XVI

LA RÉFORME CATHOLIQUE ET ALEXANDRE VI

Préjugés contre le XVe siècle. — Besoins d'une réforme dans la discipline. — Plaintes des hommes vertueux pour la demander. — Les princes séculiers la désirent également. — La pa-

Pages.

pauté avait déjà commencé cette réforme, Alexandre la poursuit. — Il institue une commission de cinq cardinaux pour travailler à cette œuvre. — Falsification des lettres apostoliques. — Après un demi-siècle on retrouve encore les traces des réformes entreprises par Alexandre VI. — Elévation de Ximénès au siège primatial de Tolède. — Alexandre VI aide le primat d'Espagne dans l'œuvre de la Réforme. — Il favorise la fondation de nouveaux Ordres religieux. — Son zèle pour le maintien de la foi. — Commencements de l'imprimerie; Alexandre devine les abus de la presse. — Sage mesure qu'il prend contre les dangers dont elle menace le monde. — Sa bulle devient l'origine de l'*Index*..... 274

CHAPITRE XVII

SAVONAROLE

(1490-1497)

Enfance de Savonarole. — Il devient prieur de Saint-Marc. — Ses prédications. — Ascendant qu'il prend sur les esprits à Florence. — Ses rapports avec les Médicis. — Il passe pour prophète. — Sa visite à Charles VIII. — Il rédige une constitution pour la république. — Conversions qu'il opère à Florence. — Son triomphe sur le paganisme de la Renaissance..... 285

CHAPITRE XVIII

SAVONAROLE

(*Suite*)

(1497-1498)

Ennemis et apologistes. — Chute du crédit de Savonarole. — Partis nombreux que sa parole suscite à Florence. — P. de Médicis tente, à l'aide de ces divisions, de rentrer dans sa patrie. — La vigilance du moine fait échouer ses projets. — Arrestation et supplice de cinq citoyens dévoués aux Médicis. — Contradiction criminelle de Savonarole. — Les haines éclatent contre lui. — Il est dénoncé au Pape. — Sentiments d'Alexandre VI pour le moine. — Savonarole est de nouveau dénoncé à Alexandre VI, qui le cite à Rome. — Résistance prolongée du moine. — Excommunication de Savonarole. — Il quitte la chaire.

Pages.

— Mais il y reparaît bientôt et brave les censures. — Ses efforts pour justifier sa conduite. — Sa révolte prête à l'assimilation qu'on fait de lui avec Luther. — Dominique de Peccia propose l'épreuve du feu pour prouver la vérité de la doctrine de Savonarole. — Le défi est accepté par Fr. de la Pouille. — Conduite des deux champions. — Le peuple, déçu dans ses espérances, se soulève et attaque le couvent de Saint-Marc. — Savonarole est pris avec deux autres religieux. — Le Pape réclame les accusés. — La seigneurie veut qu'ils soient jugés à Florence. — Elle propose au Pape d'accepter deux commissaires apostoliques pour diriger la procédure. — Le frère est jugé par ses ennemis avant l'arrivée des commissaires. — Injustice de la procédure. — Les commissaires apostoliques sont trompés par les magistrats de Florence. — Jugement et mort des religieux. — Quelle opinion on doit se former de Savonarole..... 301

CHAPITRE XIX

DIVORCE ET NOUVEAU MARIAGE DE LUCRÈCE. CÉSAR BORGIA

(1497-1498)

Préoccupations de Sforza de Pesaro à l'annonce de la descente des Français en Italie. — Son départ avec Lucrèce pour Pesaro. — Lettre d'Alexandre VI. — Ludovic le More calomnie le Pape qui a refusé de se faire son complice. — Séjour de Lucrèce à Pesaro. — Annulation de son mariage avec Sforza. — Desseins d'Alexandre VI en faveur de sa famille. — Frédéric, successeur de Ferdinand sur le trône de Naples, refuse de s'associer à ces projets. — Pour racheter son refus, il demande Lucrèce pour don Alphonse d'Aragon. — Le Pape consent à cette union et donne à sa fille le gouvernement de Spolète, de Népi et la souveraineté de Sermonetta. — Lucrèce mère pour la première fois. — La tendresse d'un grand-père méchamment interprétée ! — Des événements rapprochent le Pape et Louis XII. — Annulation du mariage de sainte Jeanne de Valois avec Louis XII. — César Borgia quitte la pourpre et se rend en France. — Son portrait. — Il devient duc de Valentinois. — Plaintes que soulève son élévation. — César demande en vain au roi la main de la princesse Charlotte de Naples en mariage. — Il épouse Charlotte d'Albret. — Commencement de sa fortune..... 328

Pages.

CHAPITRE XX

EXPÉDITION DE LOUIS XII EN ITALIE. — PREMIÈRE CAMPAGNE DE CÉSAR

(1499-1500)

Louis XII songe à faire la conquête du Milanais. — Ses alliances en Italie. — Abandon où se trouve le More. — Conquête rapide du Milanais. — Alexandre VI reprend ses projets contre les vassaux du Saint-Siège. — Louis XII prête l'appui de ses armes au Pape. — Première campagne de César Borgia. — Courageuse défense de Forli par Catherine Sforza. — Révolution à Milan et restauration de L. le More. — Seconde et définitive chute de Ludovic. — Triomphe de César Borgia à Rome..... 349

CHAPITRE XXI

LE JUBILÉ DE L'AN 1500. — GUERRE CONTRE LES TURCS

Alexandre VI, tout en se préoccupant d'assurer l'indépendance du Saint-Siège, ne néglige pas les intérêts spirituels de la chrétienté. — Annonce du Jubilé centenaire. — Le Pape retient les cardinaux à Rome pendant le temps du Jubilé. — Solennité inaccoutumée de l'ouverture de la Porte-Sainte. — Alexandre VI forme le dessein d'une croisade contre le Turc. — Ses divers appels aux princes catholiques pour se croiser. — Zèle que le Pape déploie pour faire réussir la croisade. — L'indifférence des princes est sans excuse. — La manie de tout incriminer! — Le Pape échappe miraculeusement à la mort..... 361

CHAPITRE XXII

NOUVELLES CAMPAGNES DE CÉSAR BORGIA. FIN DU ROYAUME DE NAPLES

(1500-1501)

Conquête de la Romagne. — Pesaro chasse les Sforza. — Prise de Rimini. — Premier siège de Faenza. — Reddition de cette place. — La modération de César lui gagne les Romagnols. — César est proclamé duc de la Romagne. — Joie des

Pages.

Romains. — Projets sur Bologne. — Ils échouent. — Pierre de Médicis songe à la restauration de sa famille à Florence. — Il s'adresse à César. — César promet, mais ne s'occupe que de ses propres intérêts. — Intervention de Louis XII. — César attaque la principauté de Piombino. — Conquête du royaume de Naples par Louis XII et Ferdinand d'Espagne. — Le Pape leur en accorde l'investiture. — Chute de la maison d'Aragon. — Anéantissement des Colonna. — César attaque de nouveau Piombino et s'en empare..... 372

CHAPITRE XXIII

LUCRÈCE, DUCHESSE DE FERRARE

(1501-1502)

Amour réciproque de Lucrèce et d'Alphonse d'Aragon. — Meurtre de ce prince. — César est soupçonné d'en être l'auteur. — Ce qu'il faut penser de cette accusation. — Profonde affliction de Lucrèce. — Elle se retire à Népi. — Témoignage d'estime qu'elle reçoit de son père à son retour à Rome. — Alexandre négocie un nouveau mariage entre sa fille et Alphonse d'Este. — La famille d'Este. — Portrait d'Alphonse. — Conséquences politiques de cette union. — Préparatifs du départ. — Un étrange récit de Burchard. — Invraisemblance de la scène révoltante qu'il raconte. — Arrivée à Rome du cortège nuptial. — Le caractère de Lucrèce, d'après les ambassadeurs de Ferrare. — Fiançailles solennelles. — Présents d'Alphonse à sa fiancée. — Réjouissances à l'occasion de ce mariage. — Départ de Lucrèce pour Ferrare. — Son voyage. — La Lucrèce de V. Hugo et la Lucrèce de l'histoire. — Jugement sur la vie de Lucrèce à Rome. — Guichardin a calomnié Lucrèce. — Les protestants Roscoë et Grégorovius l'ont défendue..... 393

CHAPITRE XXIV

ARRIVÉE DE LUCRÈCE BORGIA A FERRARE

(1502)

Lucrèce en chemin pour Ferrare. — Entrevue d'Alphonse avec la duchesse à Bentivoglio. — La cour du duc l'attend à Torre della Fossa. — Séjour à la villa d'Alberto d'Este. —

Pages.

Présents du duc Hercule à sa belle-fille. — Les ambassadeurs à Ferrare. — Préparatifs de fête à la cour ducale. — Entrée solennelle à Ferrare. — Description du cortège nuptial. — Réveil de l'animosité de M. Grégorovius contre le Pape. — Accident de la porte Tedaldo. — Jeux scéniques. — Délivrance des prisonniers. — Hommages rendus à Lucrèce. — Le peuple accueille avec joie sa souveraine. — Contentement du duc Hercule. — Commencement de la liaison de Lucrèce avec Isabelle Gonzague de Mantoue..... 425

CHAPITRE XXV

DRAME DE SINIGAGLIA. — EXTINCTION DES VICARIATS

(1502-1503)

Alexandre VI visite Piombino. — Nouveaux projets de César contre Florence. — Mécontentement de Louis XII. — Une double version au sujet de la prise d'Urbin. — Prise de Camerino. — Sages règlements du Pape pour le gouvernement de la Romagne. — Orage contre Borgia à la cour de Louis XII, dissipé par le cardinal d'Amboise. — Ligue des vicaires pontificaux à la Maggione. — Moment critique pour César. — Florence vient à son secours. — César Borgia et Machiavel. — César fait la paix avec les Confédérés. — Préparatifs contre Sinigaglia. — Scène de Sinigaglia. — Victimes et bourreaux ! — Les Confédérés sont tombés dans leur propre piège. — Mort du cardinal Orsini et accusation à ce sujet. — Anéantissement de tous les adversaires du Saint-Siège. — César sur le point de devenir roi..... 441

CHAPITRE XXVI

MORT D'ALEXANDRE VI

(1503)

Le Pape tombe malade. — Sa mort édifiante. — La mort d'Alexandre VI a été calomniée comme sa vie. — Les incrédules les plus crédules. — La fable de l'empoisonnement. — Voltaire, avocat des Borgia. — Ses arguments de bon sens font justice de la fable. — Son jugement sur Guichardin. — Funérailles solennelles du Pape. — La violence des soldats en interrompt la cérémonie. — Appréhensions légitimes du peuple

Pages.

à la mort de son défenseur. — Douleur de Lucrèce. — Jugement sur Alexandre VI. — Ses qualités. — Protection qu'il accorde aux lettres et aux arts. — Conclusion 465

CHAPITRE XXVII

CONSÉQUENCES DE CET ÉVÉNEMENT. — ÉVASION ET MORT DE CÉSAR

(1503-1507)

La maladie déjoue les projets de César à la mort d'Alexandre VI. — Sa soumission au Sacré-Collège. — Troubles dans Rome. — Il est obligé de sortir de la ville. — L'élection de Pie III sert sa fortune. — Ses ennemis s'acharnent à sa poursuite. — Il se réfugie au château Saint-Ange. — Conséquences de cette retraite. — La Romagne lui demeure fidèle. — Mort de Pie III et élection de Jules II. — Politique de ce Pape. — Il s'empare de César. — Celui-ci recouvre sa liberté en restituant les forteresses du Saint Siège. — Il se retire à Naples. — Ses espérances. — Trahison de Gonzalve de Cordoue qui l'envoie prisonnier en Espagne. — Gonzalve et son historien Paul Jove. — Lucrèce travaille à obtenir l'élargissement du captif. — Son évasion. — Il meurt en combattant. — Lucrèce pleure la mort de son frère. — Eloges que fait de lui la poésie. — Louise de Valentinois. — Le roman et l'histoire. — Que faut-il penser de la cruauté de César Borgia ? 490

CHAPITRE XXVIII

LUCRÈCE A FERRARE

(1502-1512)

Lucrèce Borgia à Ferrare. — La famille ducale. — Charité de la duchesse. — Protection qu'elle accorde aux lettrés. — Piété de Lucrèce. — Son amour pour les lettres. — Ses livres favoris. — Bembo à Ferrare. — Il compose les *Asolani*. — Eloges qu'il donne à Lucrèce. — Liaison de la duchesse avec le poète. — Les deux Strozzi. — Hommages des Lettrés. — L'Arioste. — Naissance d'Hercule d'Este. — Mort tragique de Strozzi. — Préoccupations maternelles de Lucrèce pour son fils aîné. — Mort du jeune duc de Bisceglie. — Alphonse

Pages.

d'Este prend part à la ligue de Cambrai. — Il détruit la flotte vénitienne sur le Pô. — Régence de la duchesse. — Opinion d'Alde Manuce sur Lucrèce Borgia..... 508

CHAPITRE XXIX

DERNIÈRES ANNÉES

(1512-1519)

Plan de Jules II pour chasser les étrangers de l'Italie. — Alphonse d'Este refuse de se séparer de Louis XII. — Bayard accourt au secours de Ferrare. — Portrait de la duchesse par le *Loyal serviteur*. — Alphonse cherche à se réconcilier avec le Pape. — Dangers qu'il court à Rome. — Fabrice et Marc-Ant. Colonna favorisent sa fuite. — L'Arioste à la cour de Jules II. — Combien Lucrèce était libérale. — La cour de Ferrare après la guerre. — Vie intérieure de Lucrèce. — Combien la poésie et l'histoire exaltent la duchesse. — Mort du marquis Gonzague. — Lucrèce tombe malade et se prépare à mourir. — Sa lettre à Léon X. — Douleur du duc Alphonse. — Regrets qu'excite la mort de la duchesse. — Conclusion..... 536

Epilogue..... 551

PIÈCES JUSTIFICATIVES

N° 1. — Une vie d'Alexandre VI, par un contemporain 555

N° 2. — Une seconde vie d'Alexandre VI, par un autre contemporain..... 558

N° 3. — Une recherche de paternité devant l'histoire..... 563

N° 4. — *Dialogus mortis et pontificis laborantis febre*, 1500 576

N° 5. — Lettre d'Æneas Sylvius Piccolomini à Rodrigue de Borgia..... 577

N° 6. — Lettre de Pie II au cardinal de Borgia..... 579

N° 7. — Une lettre du cardinal de Pavie mal interprétée.... 581

N° 8. — Extrait du *Liber Chronicarum Mundi* de Hartmann Schedel, 1493..... 583

N° 9. — Discours du cardinal Borgia à Valence..... 585

N° 10. — Dédicace du *Liber Syllabicorum* de Pompilio à César Borgia..... 589

N° 11. — Relation de l'histoire des conclaves pour l'élection des Souverains-Pontifes, etc..... 591

N° 12. — Election d'Alexandre VI d'après Infessura..... 593

Pages.

N° 13. — Récit de Corio sur les fêtes de Rome à l'avènement d'Alexandre VI..... 596
N° 14. — Lettre de Pierre Delfini sur la prise de possession de S.-Jean de Latran..... 603
N° 15. — Lettre de Ludovic le More à Charles VIII..... 604
N° 16. — Bulles d'Alexandre VI sur le Nouveau Monde..... 607
N° 17. — Journal de Burchard..... 613
N° 18. — Les contradictions de M. Grégorovius au sujet de « l'Infant Romain. »..... 618
N° 19. — Lettre du cardinal Julien de la Rovère à Alexandre VI..... 625
N° 20. — Lettres d'Alexandre VI aux frères-mineurs de Florence..... 626
N° 21. — Lettre du P. Delfini à l'occasion du Jubilé de l'an 1500..... 628
N° 22. — A. — Lettre d'Isabelle de Mantoue..... 629
B. — Une lettre de Machiavel sur l'événement de Sinigaglia..... 630
N° 23. — A. — Mort d'Alexandre VI ; récit de Burchard... 633
B. — Dépêches d'Ant. Giustiniani touchant la maladie et la mort du Pape..... 635
N° 24. — Catalogue des livres qu'avait en sa possession Lucrèce Borgia, en 1502 et 1503..... 643
N° 25. — Edit de la duchesse Lucrèce en faveur des Juifs.. 645
N° 26. — Lettre de Lucrèce Borgia à Léon X..... 646

Bar-le-Duc — Imp. de l'Œuvre de Saint-Paul — L. Philipona et Cᵉ. — 969